UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04050 3484

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY WINDSOR
TRANSFERRED
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

III 44

L'ÉDIFICE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE

LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉDIFICE

L'IDÉE RELIGIEUSE

TRANSFERRED
HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

L'ÉDIFICE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE

LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉDIFICE

L'IDÉE RELIGIEUSE

PAR LE

R. P. GÉRON

DE LA CONGRÉGATION DU T. S. RÉDEMPTEUR

BRUXELLES

VROMANT & C°, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

1904

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

LETTRE D'APPROBATION

ADRESSÉE A L'AUTEUR

PAR LE T. R. P. SUPÉRIEUR PROVINCIAL DES RÉDEMPTORISTES BELGES.

Mon Révérend et bien cher Père,

*C'est avec un bien vif intérêt que j'ai parcouru votre ouvrage sur l'*IDÉE RELIGIEUSE. *Vous ne vous attachez dans votre livre qu'à une idée, mais cette idée est la plus riche, la plus fondamentale de toutes. Vous l'étudiez cette idée, vous l'examinez sous toutes ses faces, vous la décomposez dans tous ses éléments, vous consacrez une centaine de pages à la mise en lumière des nombreux points de contact qu'a l'idée religieuse avec la question sociale. En vrai fils de S. Alphonse, vous faites tantôt œuvre d'apologiste, tantôt œuvre d'apôtre. Je crois que votre livre est unique dans son genre et qu'il fera un bien considérable à tous ceux qui le liront sérieusement. On y trouve beaucoup de questions tout à fait capitales, des notions claires et sûres qu'il serait difficile de trouver réunies ailleurs. Encore une fois, votre ouvrage ren-*

dra de précieux services. Aussi est-ce de tout cœur que je lui donne l'imprimatur. Je prie le Divin Rédempteur qu'Il veuille répandre sur vous, sur votre livre et sur tous ceux qui l'étudieront, ses plus abondantes grâces et ses plus précieuses bénédictions.

Bruxelles, 19 juin, fête de Notre Dame du Perpétuel Secours 1904.

JOS. STRYBOL, CSSR.
Sup. Prov.

IMPRIMATUR

Mechliniæ, 22 martii 1904.

J. THYS, can., lib. censor.

INTRODUCTION

CHAPITRE I.

Pour qui j'élève cet édifice.

Quand on construit une maison, la première question à se poser est la suivante : A quel usage cette maison servira-t-elle ? Qui devra-t-elle recevoir et abriter ? Qu'on ne trouve donc pas étrange que dans cet ouvrage qui a pour titre : *L'édifice de la science religieuse*, je consacre le premier chapitre à répondre à la question : Pour qui j'élève cet édifice ?

Je l'élève ou, pour parler sans figure, j'écris ce livre pour quatre sortes de lecteurs :

1° Pour ceux qui ont entendu les conférences dont cet ouvrage est l'écho. Je dis : dont cet ouvrage est l'écho, car ce livre a été prêché avant d'être publié. Il contient les instructions que pendant plusieurs années j'ai faites aux membres de l'Association de la Sainte-Famille, établie dans l'église de Saint-Joseph, à Bruxelles. Je remercie ici ces chers associés pour l'assiduité et la bienveillante attention avec lesquelles ils ont assisté à ces conférences. Mais quelle que fût cette assiduité, parfois, tantôt les uns tantôt les autres ont été empêchés de se rendre à la réunion hebdomadaire ; le fil des instructions se trouva ainsi plusieurs fois rompu pour eux. Quelle que fût l'attention qu'ils apportèrent aux instructions qu'ils entendirent, plusieurs considérations furent sans doute imparfaitement comprises ; puis on aime à pouvoir se rappeler ce qu'on a entendu, pour

l'approfondir. Ce qu'on n'a qu'entendu, on est exposé à l'oublier bien vite. La parole écoutée n'a pas la chaleur communicative, l'efficacité de la parole parlée ; mais on peut y revenir aussi souvent qu'on veut, on peut la méditer. De plus, la parole écrite est l'objet de soins plus grands de la part de l'auteur ; rien n'y est laissé à l'improvisation, très souvent traîtresse dans les questions où l'exactitude est le principal mérite. Dans un ouvrage, chaque phrase, chaque expression est pesée au poids du sanctuaire.

2° J'écris aussi cet ouvrage pour les habitants des villes où les Pères Rédemptoristes dirigent des associations de la Sainte-Famille. Cette archiconfrérie est encore beaucoup trop peu connue, et cependant que de bien elle a déjà fait depuis les 60 années qu'elle existe, depuis le jour mémorable où le capitaine Belletable en conçut la première idée, où les premiers associés se réunirent chez l'un d'entre eux pour prier et pour écouter une pieuse lecture ! Que d'hommes y ont trouvé la lumière pour se diriger sur le chemin de la vie, la persévérance dans la vertu, la patience dans les épreuves si nombreuses en cette vallée de larmes !

Il n'entre pas dans le cadre de mon plan de décrire tous les avantages qu'on y trouve, les indulgences, les prières en commun, la participation aux bonnes œuvres de la Congrégation du Très Saint Rédempteur et des associés. Je n'attirerai l'attention que sur un avantage que procure l'assistance aux réunions hebdomadaires de l'Archiconfrérie et qui est une connaissance plus approfondie, plus étendue de la religion.

Je le répète, ce livre n'est que le résumé des instructions faites pendant plusieurs années aux membres de l'Association de la Sainte-Famille établie à Bruxelles. D'autres directeurs ne traiteront pas précisément les questions sur lesquelles ont roulé les conférences renfermées dans ce livre, mais ils en traitent d'autres non moins utiles, non moins nécessaires, non moins intéressantes. J'ose donc prendre occasion de la publication de

cet ouvrage pour engager tous ceux qui habitent des villes où les Pères Rédemptoristes ont établi l'Association de la Sainte-Famille de s'y faire recevoir si les circonstances le leur permettent. Ils feront une bonne œuvre, ils apprendront à mieux connaître leur religion, ils fortifieront le parti du bien en s'unissant à d'autres hommes déjà animés des mêmes sentiments ; ils gagneront de nombreuses indulgences, ce qui n'est nullement à dédaigner, et ils s'assureront la protection particulière de Jésus, Marie, Joseph à la vie et à la mort.

3° J'offre cet ouvrage à tous les chrétiens quels qu'ils soient. Si vous êtes chrétien, cher lecteur, vous avez une véritable obligation de vous instruire de la religion. En tant que chrétien, vous avez une profession, et cette profession est celle de la religion. C'est la première profession, que vous avez embrassée avant toutes les autres. C'est la profession la plus sacrée ; c'est celle qui survivra à toutes les autres. Toute l'éternité sera, en effet, impuissante à effacer de votre front le caractère de votre baptême. Or, que voyons-nous ? Que tout homme qui a embrassé une profession prend soin de s'instruire de tout ce qui y a rapport. Un médecin étudie les remèdes et la manière de les appliquer ; un juge s'instruit à fond des lois du pays et de leur sanction ; ne convient-il pas après cela que le chrétien s'applique à connaître tout ce qui le regarde en cette qualité ? Que penserait-on d'un avocat qui ignorerait les premiers éléments du droit ; d'un notaire qui ne saurait pas même faire un acte valide ; d'un officier qui porte les marques distinctives de son grade et ne serait pas au courant des exercices les plus simples ; d'un conducteur de train qui ne connaîtrait pas les signaux ? Devons-nous avoir une moins triste idée du chrétien qui n'a qu'une connaissance inexacte ou très rudimentaire de sa religion ; qui, par exemple, ne connaît pas même bien la signification de son beau nom ? Quelle inconséquence de professer une religion dont on ne cherche pas à connaître les fondements, de vaquer à des pratiques dont on ne comprend pas le sens,

d'embrasser des croyances dont on est incapable de rendre compte en présence de ceux qui les raillent, les attaquent ou les nient ! Mais que cette inconséquence est plus déplorable quand ceux qui s'en rendent coupables ont des loisirs et des talents, appliquent leur esprit non seulement aux choses de leur profession, mais à toutes sortes de connaissances étrangères et n'ont que de l'indifférence pour la science de la religion ! On verra des chrétiens qui connaissent par cœur les inepties de la mythologie païenne, les légendes de Minerve sortant toute armée du cerveau de Jupiter et d'Apollon devenu berger, et qui sont presque étrangers au mystère de la génération éternelle du Verbe et de Jésus-Christ devenu bon pasteur pour courir après les brebis égarées. On en verra d'autres, appliqués avec soin à étudier les règles sévères du langage tracées souvent par l'ignorance, et ignorants des règles de foi et de conduite tracées par Dieu lui-même. On en verra encore s'intéresser à tout ce qui touche à cette terre ; ils la parcourent avec d'illustres voyageurs dans tous les sens, s'initient aux coutumes de tous les peuples, font revivre dans leur mémoire les générations disparues, les hommes plus ou moins célèbres qui l'ont habitée ; ils prêtent en quelque sorte l'oreille aux cendres depuis longtemps éteintes des morts pour surprendre, s'il est possible, les sentiments qui les animèrent jadis ; ils pénètrent dans les entrailles de la terre, ils s'extasient devant chaque ruine, chaque débris du passé, remuent ciel et terre pour entrer en possession d'une vieille pièce de monnaie ou d'un vieux timbre, et ils ignorent le ciel qui est la vraie patrie, les saints qui sont les héros par excellence, les grandeurs que la grâce leur a conférées à eux-mêmes, les ruines que le péché originel a amoncelées dans leur âme ; ils ignorent l'Église, cette belle et grande société dont ils font eux-mêmes partie. C'est là une inconséquence malheureusement très fréquente aujourd'hui.

« Il y a quelques années on pouvait dire que notre époque était le siècle de l'indifférence religieuse. A

l'heure qu'il est, une transformation s'est accomplie : nous sommes à une époque d'ignorance religieuse. L'insouciance nous a conduits aux ténèbres ; ne sentant plus le prix ni la nécessité de la lumière, nous en avons dédaigneusement détourné la tête et nous nous sommes égarés dans nos voies comme le voyageur se perd dans la profondeur des forêts par une nuit sans étoiles..... Jamais l'œil de l'homme ne sonda plus d'abîmes, jamais l'œil du chrétien ne fut plus aveugle. Dans le cercle des choses créées et visibles, on voit à chaque instant s'élargir et reculer les horizons de la lumière ; à chaque instant aussi, dans le cercle des choses éternelles et invisibles, l'obscurité devient plus profonde. Il est vrai que l'Évangile porté par l'Église comme un flambeau toujours allumé brille encore au milieu de nos ténèbres ; mais les ténèbres ne savent ni l'apercevoir ni le comprendre, en sorte que notre temps, par une étrange destinée, est à la fois le plus éclairé et le plus ignorant des siècles, et qu'il ressemble à cet astre des nuits dont une moitié s'illumine à certains moments des clartés du soleil, tandis que l'autre moitié de son disque est pour ainsi dire noyée dans l'ombre ».

Après un évêque, Mgr Plantier, qui a écrit les lignes précédentes, écoutons un laïc, le colonel Pâqueron, fustigeant non moins éloquemment l'indifférence dont se rendent coupables les chrétiens qui négligent de s'instruire de leur religion :

« Rien n'est plus triste, dit-il, que l'état de ces maisons déchues où le superflu reste quand le nécessaire est parti. Ce contraste entre ce qui survit du luxe ancien et ce qui torture dans la misère présente est horriblement douloureux. On dirait une dérision de la fortune d'hier, insultant aux malheurs d'aujourd'hui. C'est l'état de ce siècle où le superflu abonde, mais où le nécessaire manque. Des sciences, des arts, de l'industrie, une grande civilisation au dehors et pas de principes, pas de bon sens au dedans. De la littérature, point de vérités; des bijoux et pas de pain. Que de fripiers qui jouent au

millionnaire avec de vieilles loques. Triste ! Triste ! De la science, oui ; de l'art, oui ; du commerce, oui ; je veux bien de tout cela, mais avec tout cela j'ai faim et je veux le pain de vie ». Et, écrivant à son fils, il lui dit: « Tu as bien raison de profiter de tes sorties pour aller entendre les prédicateurs célèbres du Carême à Notre-Dame. Leur enseignement fera en quelque sorte contrepoids à celui de l'école et remettra l'équilibre dans tes facultés. Les mathématiques qui forment le jugement pour l'ordre abstrait le difforment souvent pour l'ordre moral. Il y a autre chose à faire ici-bas que des ponts et des digues : tel habile ingénieur, capable des plus beaux travaux, peut n'être qu'un imbécile dans la vie pratique. Étudions les mathématiques pour l'utilité sociale, mais étudions en même temps la religion pour l'utilité personnelle.

» La science abstraite ne répond qu'à quelques-uns des besoins intellectuels de l'homme; la religion répond universellement à toutes ses aspirations.

» Le savant sans religion n'est qu'un animal perfectionné, espèce fort dangereuse ; le chrétien même ignorant est un homme civilisé, agréable à Dieu, utile à ses frères et fort commode aux gouvernements. La perfection, c'est le chrétien savant et ce sera ton fait ».

C'était surtout son fait à lui : Il lisait assidûment, non pas superficiellement, mais sérieusement et à plusieurs reprises les conférences de Notre-Dame, celles du Père Ventura, les ouvrages du comte De Maistre et de Bonald, de M. Auguste Nicolas, de l'abbé Bautain, les livres historiques de Dom Guéranger et de Rohrbacher, les travaux de l'abbé Glaire sur l'Écriture Sainte et même les traductions des Pères de l'Église. Il consacrait à ses lectures les heures matinales et même une partie des nuits, résumait ce qu'il lisait, annotait les passages les plus saillants, faisait de ses chers livres l'objet de ses conversations avec son fils. « On vante beaucoup, dit-il, la foi du charbonnier, et elle a sa valeur ; mais je ne dédaigne pas du tout la foi des gens d'esprit ».

C'est parce qu'il eut cette foi des gens d'esprit qu'il fut un chrétien si convaincu, si ferme, si pratiquant, si différent de tant d'autres, au point qu'il put dire un jour de lui-même en écrivant à son fils : « Voilà plus de 40 ans que pour ma part je suis très singulier, et ni Dieu ni les hommes ne m'en ont encore puni ».

Plaise à Dieu qu'il trouve beaucoup d'imitateurs. Il importe, dit un jour Mgr Plantier, que nous ayons le moins possible sous les yeux le spectacle douloureux de ces ingénieurs, de ces officiers, de ces professeurs, de ces avocats sortant avec distinction des écoles, raisonnant avec supériorité d'algèbre, de stratégie, de rhétorique, de droit et de mille autres objets subalternes, et radicalement incapables de répondre aux questions les plus élémentaires du catéchisme.

Le chrétien qui néglige l'étude de la religion se rend coupable d'inconséquence ; il se rend plus coupable encore d'incivilité et d'ingratitude envers Dieu. Dieu nous parle : la révélation n'est pas autre chose que le langage de Dieu s'adressant à sa créature. Il ne s'est pas contenté de nous envoyer de loin ses lumières. Il nous les a apportées lui-même ; et qui pourrait dire au prix de quels sacrifices ? Quand nos savants arrivent de ces longs voyages entrepris à travers mille dangers pour recueillir quelques renseignements sur des peuples inconnus, pour rapporter quelques productions utiles à la société, aussitôt tout le monde se presse autour d'eux. Or, ici, c'est Dieu lui-même qui a entrepris le grand voyage du ciel en terre pour nous instruire de nos destinées, et trop souvent ce céleste étranger, ce divin voyageur est accueilli avec indifférence.... Un charlatan qui débite des absurdités sur la place publique, s'écrie Salvien, aura des auditeurs, fera des dupes, et Jésus-Christ n'est écouté de personne. Quoiqu'il ait pris tant de mesures pour assurer la conservation de sa doctrine jusqu'à nous et suscité tant d'illustres docteurs pour l'expliquer, nous n'y prenons pas garde. Le chrétien qui néglige l'instruction religieuse se prive d'un puissant appui sur le chemin du ciel. Les

devoirs se ramènent aux deux suivants : croire et pratiquer. Le chrétien instruit croit plus facilement et plus délicieusement, il est moins ébranlé par les objections des impies. Il pratique plus volontiers et surtout plus parfaitement. *Ignoti nulla cupido*. Par contre, impossible de connaître une chose belle, agréable sans se sentir attiré vers elle. La religion, elle, est admirablement belle ; quel malheur qu'on ne la connaisse pas mieux.

Mgr Landriot raconte de lui-même que, quand il lisait dans la solitude de son cabinet les ouvrages des Bonaventure, des Augustin, des Grégoire de Nazianze, il se prenait souvent à dire : Quel dommage que tous ces trésors soient ignorés, cachés..... Notre-Seigneur déjà disait à la Samaritaine : *Si scires donum Dei*. Oh ! si vous saviez le don de Dieu. Racine, le célèbre auteur de tant de tragédies qui ont illustré le théâtre français, écrivait à son fils : Mon fils, vous connaissez la religion, je puis même dire que vous la connaissez noble et belle comme elle est ; ainsi il n'est pas possible que vous ne l'aimiez.

4° Enfin je dédie cet ouvrage à tous les hommes sérieux, mais qui n'ont pas le bonheur de professer la vraie religion. La religion est ce qu'il y a de plus grand. Dans la sphère des choses humaines, elle occupe le centre : toutes les sciences, toutes les institutions sont dans sa circonférence. Son rayonnement atteint tout, et tout converge vers elle. L'homme qui fait abstraction de la religion, comme il tourne le dos au centre et s'établit sur un petit point de la circonférence, ne peut acquérir qu'une science morcelée, sans point d'attache. Cela est surtout vrai pour l'histoire. La philosophie de cette branche du savoir humain est tout entière dans le christianisme. D'ailleurs, l'homme même non chrétien est religieux. Celui qui n'a pas de religion est un sauvageon parmi une végétation luxuriante ; il est le déshonneur de l'espèce humaine. C'est faire honte à quelqu'un que de lui dire : Vous êtes un homme sans religion. Or, dans le présent volume, je ne parle que de la religion en général, j'en approfondis la notion, j'en fais

voir la légitimité, la nécessité, l'utilité, la noblesse.

Je dis donc en terminant ce premier chapitre à tous ceux dont l'âme n'a pas entièrement fléchi sous le joug avilissant des préoccupations terrestres et du plaisir, je dis à tous ceux qui ont conservé le goût des grandes choses, la passion du vrai : *Tolle, lege :* « Prenez et lisez ». Et si, à une première bonne œuvre d'ordre personnel, vous voulez en joindre une autre, je veux dire une œuvre d'apostolat, aidez à propager cet ouvrage, et Dieu, qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau froide donné en son nom, oubliera moins encore cet effort de votre zèle par lequel vous vous emploierez à le faire mieux connaître à une âme.

CHAPITRE II.

Solution de quelques questions préliminaires d'ordre pratique.

Quand un architecte se propose d'élever un édifice, il ne suffit pas qu'il sache à quoi cet édifice devra servir, il décide aussi dans quel style il le bâtira, de quels matériaux il se servira, à quelle profondeur il lui faudra descendre pour placer les fondements de l'édifice ? Ces mêmes questions se posent à celui qui désire élever un édifice spirituel. Je fais m'efforcer d'y répondre dans ce chapitre.

1. Dans quel style construirai-je l'édifice de la science religieuse ? Je réponds : dans le style traditionnel, mais non dépourvu d'une teinte moderne. La vérité est éternellement la même. Les sujets qui feront l'objet de cet ouvrage ont été magistralement traités par les saints Pères, par les Docteurs du moyen âge, par de grands esprits depuis longtemps disparus. Je me ferai un honneur et aurai à cœur de marcher sur leurs traces. Voilà ce que j'appelle le style traditionnel ; mais ce style ne sera pas dépourvu d'une teinte moderne, je veux dire

que mon intention est de tenir compte des nécessités, des aspirations, des idées actuelles. Je voudrais que cet ouvrage fût de son temps à tous les points de vue, au point de vue du style, au point de vue des raisonnements. Telle a été l'invariable manière d'agir des saints Pères ; quoique donnés par Dieu à l'Église pour l'éclairer jusqu'à la fin des temps, ils ont été inspirés par les circonstances du moment, et, pour bien comprendre leurs ouvrages, il faut connaître jusqu'à un certain point leur siècle.

2. Quels matériaux ferai-je entrer dans cet édifice ?

Des matériaux éprouvés, solides. Tout en m'attachant à être simple, populaire, je tâcherai d'être solide. La solidité n'est-elle pas une des principales qualités d'un édifice, une qualité bien plus importante, par exemple, que l'élégance ? Je m'efforcerai de condenser dans ce livre ce que j'ai rencontré de meilleur dans un très grand nombre d'ouvrages sérieux, mais qu'une forme trop scientifique ou trop abstraite rend inaccessibles à la plupart des lecteurs. On le voit, je fais de belles promesses. Pourrai-je les garder ? Réaliserai-je les espérances qu'elles font naître ? Je ne sais. Je connais ma faiblesse. J'ai probablement plus de bonne volonté que de talent et, comme je n'agis que par désir de faire du bien à ceux qui voudront lire cet ouvrage, j'ose compter en retour sur leur bienveillance.

3. A quelle profondeur me faudra-t-il descendre pour placer les fondements de l'édifice ?

Avant de bâtir, on doit creuser le sol, il est nécessaire de placer les fondements si bas que ni la nature du terrain ni les accidents d'aucune sorte ne puissent les mettre en danger. Cette précaution s'impose non moins impérieusement quand il s'agit d'élever l'édifice de la science religieuse. Actuellement, pour asseoir solidement les fondements de cet édifice, c'est jusqu'au roc du bon sens qu'il faut creuser. Pourquoi est-il aujourd'hui nécessaire de descendre jusque là ? Pourquoi ne peut-on plus prendre pour point de départ telle ou telle vérité, tel ou

tel dogme comme dans les âges passés ? C'est parce que toutes les vérités, tous les dogmes sont mis en question ou plutôt niés aujourd'hui, tous les dogmes, même celui de l'existence d'un Être suprême, de Dieu.

Cette négation de tout dogme ne date pas précisément d'aujourd'hui ; elle est sortie peu à peu des mauvaises passions impatientes de tout joug. Et quoique ces passions se soient toujours agitées (les âges les plus chrétiens n'ont pas été à l'abri de leurs ravages), ce n'est cependant que depuis le XVIe siècle qu'une grande partie de l'Europe a cherché par degrés dans l'abandon de la foi catholique, si gênante pour les mauvaises passions, un remède aux remords de la conscience.

Luther leva l'étendard de la révolte sur lequel il avait écrit en caractères de boue : *Pecca fortiter sed crede fortius*, « Péchez courageusement, mais croyez plus courageusement ». Donc plus de morale, plus rien que la foi, et encore quelle foi ? Une foi indépendante de l'autorité de l'Église, une foi capricieuse, fantaisiste, celle que chacun trouvait dans la Bible.

Ce ne fut cependant qu'un premier pas. Vinrent les philosophes du XVIIIe siècle, Voltaire et ses complices. Ils s'attaquèrent au symbole lui-même et mirent tout en œuvre pour le faire tomber sous les coups de la raillerie et du sophisme. Ils ne s'arrêtèrent que quand ils n'aperçurent plus rien debout des anciennes croyances, quand ils eurent décrété la déchéance de Dieu et substitué à l'être divin la déesse raison. C'est jusque là qu'ils allèrent, afin qu'il n'y eût plus rien pour les troubler dans leurs calculs égoïstes, dans leurs mauvais plaisirs. Avec Dieu tout tombe : l'autorité n'a plus de droits, la conscience plus de force obligatoire. Au XIXe siècle, les incrédules s'appelèrent libéraux, — libéraux, c'est-à-dire adorateurs de la liberté, non pas de cette liberté légitime, raisonnable que l'Église a toujours enseignée, mais d'une liberté effrénée, excessive, sans limites, sans mesure, et qui en faisant la guerre à l'autorité nie Dieu même, source de toute autorité.

La liberté, tel fut l'idéal exclusif des libéraux.

Au nom de la liberté, ils permirent à chacun de s'établir partout où bon lui semblait, d'exploiter la branche d'industrie qu'il voulait, même s'il n'en connaissait rien. Au nom de la liberté, ils ouvrirent les frontières aux produits étrangers, laissèrent les capitalistes exploiter à leur aise l'ouvrier réduit aux abois et ravalé au niveau de la machine, surtout se remplirent eux-mêmes les poches et s'accordèrent toutes les jouissances. Au nom de la liberté, ils rejetèrent l'Église de la vie publique, refoulèrent le prêtre dans la sacristie, ouvrirent partout des écoles neutres où les croyances de personne n'étaient gênées. Au nom de la liberté, ils s'affranchirent de toutes les obligations gênantes : la messe, le devoir pascal, l'abstinence. Au nom de la liberté, ils finirent par revendiquer le droit de tout penser, de tout lire, de tout dire, de tout faire. Quand le député Greuter demanda en plein parlement autrichien, en 1872 : Que veut le libéralisme ? un député libéral lui répondit au nom de ses collègues : Le libéralisme est la rédemption de l'humanité par elle-même. Nous ne croyons que les vérités que nous avons trouvées nous-mêmes ; nous n'observons que les commandements que nous avons faits nous-mêmes.

Aujourd'hui, une nouvelle espèce d'hommes fait beaucoup de tapage sous le soleil : ce sont les socialistes. Il y a longtemps qu'on a dit que le socialisme est l'enfant du libéralisme. Un bon socialiste, un socialiste tout court et qui ne s'arrête pas à mi-chemin est athée, purement et simplement athée et matérialiste par-dessus le marché. Vandervelde, l'un des chefs de la nouvelle secte, s'est écrié un jour en plein parlement : « Votre Dieu : gardez-le, nous n'y croyons pas. Nous sommes athées, nous socialistes ». Bien longtemps avant lui, Karl Marx, le père du socialisme, avait dit : Le vrai bonheur des hommes demande l'abolition de la foi en Dieu et la suppression de la religion. Et dans l'*Almanach de la question sociale pour 1894* rédigé par Vandervelde,

Anseele et tutti quanti, on lit ces mots significatifs : Protestantisme, catholicisme et toutes les autres religions devraient être mises au même ban, et, pour les détruire plus vite, les socialistes doivent lutter sans trêve ni merci pour arracher de l'esprit humain toute idée religieuse. L'homme ne sera réellement libre que le jour où il aura écrasé dans un dernier effort toute idée religieuse. Enfin, citons cette parole prononcée par Vandervelde au meeting de Namur le 1er mai 1893 : C'est pour détruire les religions dogmatiques que les socialistes se sont tournés vers la libre-pensée.

Puisque les choses en sont là chez un grand nombre, on comprend, que pour trouver une assise solide dont tout le monde doive convenir, il faille descendre jusqu'au bon sens que tous les hommes sont censés avoir.

Je ne demande que cela à ceux qui liront cet ouvrage : le bon sens. Mais un bon sens sincère, sérieux, cela même est-ce si ordinaire ? Malheureusement non, le bon sens est trop souvent obscurci. Avant d'arriver jusqu'à lui, il y a quelquefois plus d'un obstacle à éloigner. Essayons-nous sans retard à cette œuvre de déblaiement.

CHAPITRE III.

Le déblaiement du terrain.

Je viens de dire que, très souvent du moins, le bon sens lui-même ne saurait être le point de départ des recherches religieuses qu'après la disparition entière de plusieurs obstacles qui empêcheraient sa voix, quelque claire qu'elle soit, d'être entendue et comprise. On pourrait, ce me semble, énumérer cinq obstacles de ce genre : 1° l'indifférence systématique qui étouffe la voix du bon sens en matière religieuse ; 2° le préjugé qui refuse de prêter l'oreille à la voix du bon sens ; 3° la fausse science qui fait la guerre au bon sens ; 4° l'excès d'ima-

gination qui fait déchoir des hauteurs du bon sens ; 5° la passion qui trouble et égare le bon sens.

1° *L'indifférence systématique.* Un poète romain compare la vie à un banquet et exprime le vœu de ressembler à l'heure du départ de ce monde à un convive qui se lève de table content et bien rassasié. Cette situation d'esprit, quelque prosaïque qu'elle soit, est celle de beaucoup d'hommes aujourd'hui. Tout pour eux consiste à bien vivre, bien s'amuser, bien se nourrir ; le reste leur importe peu. Évidemment cette indifférence absolue étouffe la voix du bon sens en matière religieuse parce qu'elle décline, refuse tout examen. Mais aussi le bon sens prend sa revanche en condamnant cette indifférence systématique et en la convainquant d'être contre nature. Devant l'esprit de l'homme le plus indifférent se dressent quelquefois ces questions ou d'autres semblables : D'où viens-je ? Où vais-je ? Y a-t-il quelqu'un au-dessus de moi qui a le droit de m'imposer des ordres ? Lui si curieux de savoir le pourquoi des choses peut-il sans se renier lui-même se désintéresser de ces problèmes si graves, si gros de conséquences et qui selon qu'ils reçoivent une réponse affirmative ou négative donnent une tout autre direction à la vie ? L'homme le plus indifférent aussi ne peut rester longtemps sans faire la connaissance d'hommes intelligents qui croient, et qui, pleins d'ardeur pour la diffusion de la religion, s'offrent à prouver que leur croyance repose sur autre chose que sur des récits de vieilles femmes et des imaginations d'enfants, — d'hommes qui préfèrent faire le sacrifice de leur vie que celui du moindre lambeau de leur symbole religieux ; il ne peut rester longtemps non plus sans entendre parler de miracles qui ont été opérés soit dans un sanctuaire catholique, soit par l'intercession d'un saint catholique. N'est-il pas contre nature de ne répondre que par l'indifférence à tout cela ? La première chose que le bon sens exige, c'est qu'on s'occupe de religion, c'est qu'on veuille s'en occuper. L'indifférence, c'est la terre mobile qu'il faut éloigner avant qu'on

puisse arriver jusqu'à la terre consistante du bon sens.

2° Le *préjugé*. Définir le préjugé, c'est en faire voir la folie. Le préjugé, le mot le dit, est une idée préconçue, une idée qu'on se fait avant réflexion mûre et sérieuse ; c'est une maxime, une opinion toute faite et qui, déposée dans l'esprit à son insu, y demeure profondément ancrée et s'identifie avec lui, y prend l'autorité d'un principe et répand sur toutes choses un jour faux et trompeur (du Rousseaux, *Logique*, p. 100). Bacon, qui a analysé longuement ce mal, en ramène les causes à quatre classes : *idola tribus*, qui tiennent à la nature humaine, — *specus*, qui proviennent de défauts personnels, — *fori*, qui naissent de l'opinion publique, — *theatri*, qui sont dus au charlatanisme des écoles. Le préjugé est un des plus grands ennemis du bon sens en religion. Prenons un exemple. Que d'hommes sont convaincus que les lois naturelles sont immuables ! Ce préjugé, car c'en est un, fait qu'ils n'admettent pas de miracles. Ils n'examinent même pas : en présence des faits les plus clairs, les plus incontestables, ils répètent les yeux fermés : Il n'y a pas de miracles, parce qu'il ne peut pas y en avoir. Il n'est personne qui ne voie combien un préjugé est incompatible avec le bon sens le plus élémentaire. Le bon sens exige qu'on ne se prononce que quand on a bien examiné toutes les faces d'une question, qu'on n'établisse ses convictions que sur des arguments suffisamment solides : Dire comme Luther : *Sic jubeo, sic volo, stet pro ratione voluntas*, « Ainsi je l'ordonne, ainsi je le veux, ma volonté tient lieu de raison », ce n'est plus du bon sens, c'est une folie indigne d'un homme raisonnable.

3° La *fausse science*. Ils sont, qui le croirait ? relativement rares ceux qui sont doués d'un bon sens parfait à tous les points de vue. Ceux qui font de la science n'échappent pas tous à cette loi. Beaucoup d'hommes, à force de vouloir voir clair, ne voient plus du tout, à force de vouloir mieux dire que le commun des mortels déraisonnent, à force de vouloir se distinguer par l'originalité de leurs conceptions et le prix de leurs préten-

dues découvertes se singularisent et tombent dans le ridicule. Ils semblent vouloir s'appliquer la parole d'un prétendu savant plus qu'original qui disait : Croyez-vous que je me lève tous les jours à 4 heures pour penser comme les autres ?... Non seulement beaucoup de soi-disant savants méconnaissent les enseignements du bon sens, mais se moquent du bon sens comme d'une superstition dont l'esprit moderne doit avoir le courage de se débarrasser. Les positivistes en sont là ; leurs incohérentes théories sont baptisées du nom pompeux de Science avec une majuscule, tandis que le bon sens est pris en pitié et relégué aux vieux fers.

Vous pensez bien qu'il serait difficile de faire une nomenclature complète des erreurs ou plutôt des absurdités débitées par les savants. Déjà, de son temps, Cicéron allait jusqu'à dire qu'il n'était pas une folie qui n'eût été avancée par quelque philosophe. Cependant, on pourrait diviser les faux savants en deux classes : ceux qui mettent en doute et nient effrontément ce que le bon sens a toujours regardé comme certain et même évident ; ceux qui déclarent certain ce que le bon sens déclare impossible. A la première classe appartiennent les sceptiques de toute nuance. A les entendre, rien n'est certain. Vous avez toujours cru que, quand vous voyiez une table, un meuble quelconque, ce meuble existait ; certains savants, entre autres Berkeley, évêque protestant d'Écosse, † 1753, pensent que cela est loin d'être démontré. Ils disent qu'on n'est même pas certain de la réalité de son corps. Ce qui arrive à des hallucinés, à des fous peut être l'état ordinaire de tous les hommes. Vous avez toujours cru que 2 + 2 égale 4, que le tout est plus grand qu'une de ses parties et d'autres vérités semblables. Vous avez peut-être été dupes d'une illusion. Kant, le philosophe de Koenigsberg, a enseigné et essayé de prouver que ces vérités ne paraissent absolues, immuables que parce que notre esprit est ainsi fait. De même que la jaunisse d'un malade ne rend pas jaunes les objets qu'il regarde, ainsi les idées que nous avons ne

sont pas la représentation des choses que nous prétendons connaître.

Vous avez toujours cru que certaines choses, c'est-à-dire les faits, sont du domaine de l'expérience, d'autres (les vérités abstraites) du domaine du raisonnement et que l'union de ces deux méthodes peut seule produire la vraie science, la science complète: vous vous êtes trompés. Les positivistes prétendent qu'on ne peut constater que ce qui tombe sous les sens. Spinoza, le maitre des panthéistes modernes, se moque de l'expérience et veut déduire toutes les idées, tous les êtres d'une formule comme si tout l'univers n'était qu'un théorème de géométrie.

Disons aussi un mot des savants de la deuxième catégorie. Toujours il vous a paru impossible que ce qui n'est rien puisse produire quelque chose ; cependant, Hegel, un philosophe allemand, a noirci du papier pendant toute sa carrière de professeur pour prouver que le tout provient de rien. Il a écrit une vingtaine de volumes pour développer ce non-sens, et dans sa chaire d'université il mettait à le démontrer tant d'esprit que ses auditeurs ravis lui faisaient des ovations enthousiastes. Jamais vous n'avez pensé que la même chose pouvait être cause et effet à la fois et au même point de vue ; cependant, des rêveurs allemands l'ont soutenu. Jamais il ne vous est venu à l'esprit que vous voyiez quoi que ce soit en Dieu. Malbranche a défendu mordicus cette idée. « Il a tout vu en Dieu, dit de lui le comte de Maistre, excepté qu'il était fou ». Oui, fous, voilà ce qu'ont été beaucoup de savants, au point qu'un auteur très spirituel et très savant (le F. Lefèvre, S. J.) a pu écrire tout un ouvrage sous ce titre : *Folie en matière de religion*. Cet auteur montre en détail par des comparaisons saisissantes que les athées, les matérialistes et beaucoup d'autres sont fous et raisonnent pour prouver leurs erreurs comme ces infortunés qu'on est obligé d'enfermer dans les petites maisons.

Un quatrième obstacle au bon sens est l'*excès d'ima-*

gination. Une imagination très vive est la condition du génie ; mais que de fois le génie côtoie la folie. L'imagination est à juste titre appelée par sainte Thérèse la folle du logis : elle prend des vessies pour des lanternes, bâtit des châteaux en Espagne et prend facilement les rêveries les plus excentriques pour des réalités ou, du moins, des choses réalisables. Comment des utopistes qui ont nom Fourier, Cabet ont-ils pu sérieusement proposer des plans de réforme qui sont d'un bout à l'autre de vrais tissus d'absurdités ? C'est qu'ils ont glissé sur la pente de leur imagination exaltée, surexcitée. Et si aujourd'hui tant de personnes vivent sans cesse dans un monde chimérique, se leurrent des espérances les plus irréalisables, et sont brouillées avec le bon sens le plus élémentaire dans la conduite de tous les jours, n'est-ce pas encore leur imagination maladive qui en est la cause, l'imagination égarée par la lecture des romans qui sont si volontiers lus non seulement parce qu'ils flattent les passions, mais encore parce qu'ils dispensent l'homme de réfléchir et l'endorment dans des rêves !

Passons à un dernier ennemi du bon sens : la *passion.* C'est un principe universellement admis en philosophie : *Unusquisque judicat prout afficitur,* « Chacun est influencé dans ses appréciations par ses dispositions d'âme ». Si ce n'est pas l'intelligence qui conduit la volonté, c'est la volonté qui conduit et entraîne l'intelligence.

Une dame avait assisté à la messe dans une église de capucins. Elle avait été transie par le froid. Aussi son premier soin, après être retournée chez elle, fut-il de commander à sa servante de porter du charbon aux bons pères. Quant à elle, elle se rapproche le plus possible du feu. Après quelque temps, la servante rentre.« Combien de charbon faut-il porter aux pères ? — Oh ! répond la dame, je crois qu'on pourrait attendre, il me semble que depuis une demi-heure la température s'est considérablement radoucie ».

Balmès, dans son *Art d'arriver au vrai,* met en scène

un homme qui, d'après les circonstances qui l'affectent diversement dans le courant d'une journée, modifie ses jugements deux ou trois fois de la manière la plus contradictoire.

Les affections de la volonté sont donc pour beaucoup dans les jugements de l'intelligence. Cela est surtout vrai des mauvaises passions. Elles sont un bandeau qui se met devant les yeux, un nuage qui obscurcit le soleil, une boue déposée au fond du vase de l'âme et qui, à force d'être remuée, se mêle à l'eau limpide et la trouble. La passion charnelle égare le bon sens en rendant l'homme semblable aux êtres privés de raison : *factus est similis jumentis insipientibus*. La cupidité égare le bon sens ; l'avarice n'est-elle pas en elle-même une véritable folie : être riche et mourir de faim, avoir de l'or et ne pas s'en servir : n'est-ce pas une insanité ? L'orgueil égare le bon sens, fait faire mille folies et rend ridicule. Beaucoup d'hommes sont fous d'orgueil. La colère, enfin, égare le bon sens. Un homme furieux dit des sottises, il ne raisonne plus, il ne se possède plus. Toutefois, la mauvaise passion ne trouble pas le bon sens uniquement en vertu d'une qualité qui lui est propre, mais aussi parce qu'elle veut échapper à la vérité qui la condamne : *Noluit intelligere ut bene ageret*, « On ne veut pas comprendré de peur de devoir bien faire ». Rien n'humilie l'homme autant que la contradiction, l'inconséquence. Et, comme on ne veut pas vivre conformément à la vérité, on essaie de se persuader que la vérité n'est pas. De même que les bras tendent naturellement à exécuter des mouvements semblables, ainsi la volonté et l'intelligence tendent à se mettre d'accord. Pour arriver à ce résultat, on considère comme suffisants les arguments les plus insignifiants, — des arguments comme ceux-ci : pour prouver qu'il n'y a pas de Dieu, pas d'âme : *on n'a jamais vu ni l'un ni l'autre;* pour prouver qu'il n'y a pas d'autre vie : *on n'en est jamais revenu.*

Voilà donc le terrain déblayé : les obstacles au bon sens écartés, jugés. Ces obstacles, quoique j'aie eu sur-

tout en vue les incrédules, se rencontrent un peu partout, au moins dans une certaine mesure. Nous avons tous une certaine dose d'indifférence, tous nous avons nos préjugés, tous nous avons les germes de toutes les mauvaises passions, et rien n'est plus rare que le bon sens ne se démentant jamais.

CHAPITRE IV.

Le plan de défense de l'édifice.

Le but immédiat de cet ouvrage est avant tout, cher lecteur, de vous raffermir dans vos sentiments religieux, de vous faire aimer la religion, de vous mettre des armes en main pour défendre à l'occasion la cause de la religion. Je tâcherai d'être complet, de ne passer sous silence aucune question méritant attention. Mais qui pourrait deviner toutes les objections saugrenues qui passent par la tête des impies ? Je crois donc faire chose utile, avant d'entrer en matière, de consacrer un chapitre à la manière de discuter avec les incroyants. Il me semble que toute cette matière, que j'appellerai volontiers la stratégie religieuse, peut se ramener à quatre règles fondamentales.

Première règle : *Faire remarquer à ces éternels disputeurs l'inconvenance de leur conduite.* Vous criez tant à la tolérance, pourrait-on leur dire ; vous prétendez si haut et si souvent qu'il faut respecter les convictions d'autrui : commencez donc par mettre en pratique ces beaux principes. Vous voyez que ces doctrines que vous attaquez sont sacrées pour nous, que ce sont pour nous de chères traditions de famille, que nous y trouvons le repos, le bonheur. Ayez assez de sentiment, assez d'éducation pour respecter tout cela. Notre christianisme ne vous gêne pas, nous ne vous importunons pas par des

conversations ou des cantiques spirituels, nous vous laissons libres, nous ne vous insultons pas ; si vous ne partagez pas nos sentiments religieux, partagez du moins avec nous la qualité d'hommes bien élevés. De ces hommes-là, il n'y en aura jamais trop dans un pays civilisé.

Deuxième règle : *Regardons les objections en face.* Cela seul déjà suffit quelquefois pour les faire évanouir. Que sont, en effet, presque toujours ces objections ? Écoutez :

1. Des déclamations vagues. On fait sonner bien haut de grands mots mal définis, que ceux qui les prononcent sont les premiers à ne pas comprendre ou à comprendre de travers. En voici de ces mots sur lesquels nous aurons à revenir plus tard pour en fixer le sens exact : *tolérance, — liberté, — progrès, — civilisation, — idées modernes, — fanatisme, — cléricalisme, — ultramontanisme.* Une douche très salutaire à appliquer aux chauds péroreurs qui se servent volontiers de ces mots, c'est de leur demander poliment ce qu'ils entendent proprement par ces termes. Ordinairement, ils resteront bouche béante ou ne sauront répondre que des choses incohérentes.

2. Des assertions gratuites ou même mensongères. C'est le propre des ennemis de l'Église de toujours affirmer, sans jamais rien prouver, ou toute la preuve consistera à répéter la phrase sous une autre forme. Or, *quod gratis asseritur, gratis negatur,* « ce qu'on affirme gratuitement, on le nie gratuitement ». A tout instant, ils présentent comme conquêtes incontestables de la science de pures hypothèses, des idées préconçues, qui n'ont d'autre mérite que de servir de machines de guerre contre la religion. La plupart des affirmations sont d'impudentes calomnies. De tous les conseils de Voltaire à ses adeptes, aucun n'a été plus fidèlement exécuté que celui-là : mentez, mentez encore, il en restera toujours quelque chose.

3. Des raisonnements sans suite, sans logique. Un

sophisme très habituel est de déduire de prémisses spéciales des conclusions universelles. Un prêtre est tombé : voilà ce que sont vos prêtres, dit-on ; ou : voyez-vous maintenant l'injustice du célibat. Un savant apostasie : on conclut aussitôt à l'incompatibilité entre la science et la foi ; un homme vertueux a été victime de sa probité, ou est tombé dans la misère : on crie bien haut qu'il n'y a pas de Dieu. S'il y avait un Dieu, clame-t-on, il ne laisserait pas tomber dans le malheur ceux qui le servent.

4. Des emprunts surannés. On réédite sans cesse ce qu'on lit dans les mauvais journaux, dans les discours irréligieux. On n'a aucune connaissance des réfutations dont ces erreurs ont été cent fois l'objet ; on répète à l'aveugle ce que d'autres ont dit. On a même vu des incrédules composer leurs attaques contre la religion d'objections qu'ils avaient trouvées chez des auteurs catholiques où elles étaient suivies de la réponse convenable. Beaucoup, presque toutes les objections formulées par Voltaire contre nos livres saints ont été empruntées par lui à dom Calmet, un illustre bénédictin. Il n'a pris soin que de les agrémenter de ses blasphèmes et de ses railleries.

5. Des périodes ampoulées, vides de sens, mais qui, à cause de leur apparence scientifique, en imposent aux naïfs et aux ignorants. Écoutez l'une ou l'autre de ces périodes sonores. Voici un spécimen que je trouve dans l'athée Renan : « Dieu est la catégorie de l'idéal. L'infini n'existe que quand il revêt une forme finie. Dieu est l'idéal du monde et le monde est la réalité de Dieu ». C'est clair, n'est-ce pas ? Plaignons ceux qui ne comprennent pas de si hautes cogitations exprimées dans un style si limpide. Mais voici bien autre chose : c'est l'incrédule Taine qui a la parole : « Au plus haut des choses, au plus haut de l'éther lumineux et inaccessible, se prononce l'axiome éternel ; le retentissement de cette formule créatrice compose par ses ondulations inépuisables l'immensité de l'univers ». Après cela, il ne reste plus qu'à tirer l'échelle.

6. Des sarcasmes, des railleries où le trait piquant tient lieu d'argument. C'est, on le sait, le genre de polémique de Voltaire. Son langage caustique fait rire et porte à croire que la vérité est trop déraisonnable pour pouvoir être soumise à une discussion sérieuse. Voltaire a trouvé des imitateurs. Écoutez Renan : « Dieu, Providence, autant de bons vieux mots, un peu lourds peut-être..... ».

Troisième règle : *Étendre le débat.* Dire, par exemple : Écoutez, vous qui parlez ainsi, vous vous réclamez du parti des incroyants ; moi, je ne vous le cache pas, j'appartiens au parti opposé. Eh bien ! comparons un instant, si vous le voulez, ces deux partis. Je veux bien vous faire l'honneur de parler de vous en premier lieu. Eh bien ! que voyons-nous dans votre camp ou plutôt que regrettons-nous de ne pas y voir ?

1° Nous n'y voyons aucune unité. Vous savez bien ce que vous détruisez, mais vous ne savez quoi édifier à la place. Vous ne voulez pas de Dieu, par exemple : mais par quoi le remplacez-vous ?..... *Quot capita tot sententiæ.* La vérité ne saurait être au sein de tant de divergences.

2° Pas de vraie certitude. C'est l'un des vôtres, Bayle, qui en a fait l'aveu. Mgr Baunard a fait tout un volume sur vos principaux chefs, *Le doute et ses victimes.* Une preuve, entre autres, de cette absence de certitude, c'est cette manie de toujours disputer.....

3° Pas de véritable science. Où sont les incrédules qui ont étudié non pas dans un esprit de prévention, mais dans le seul but de s'éclairer, le pour et le contre en matière de religion ? Il n'y en a pas. Aussi le P. Caussette a-t-il dit que, si on voulait réunir toutes les erreurs et inexactitudes qui se rencontrent dans les ouvrages des incrédules, on en ferait une encyclopédie. Il cite une phrase de Rémusat : Autant d'erreurs que de mots. Gorini a fait un ouvrage en 3 volumes pour relever les erreurs historiques commises par les Thierry, les Michelet et consorts.

Ces pauvres incrédules sont quelquefois d'une ignorance qui fait rêver. Il y a quelque temps, un député affirma bravement en plein parlement autrichien que le *Pater* remontait à la captivité de Babylone. Quand les fauteurs du Kulturkampf chassèrent les religieux, plusieurs furent expulsés en tant qu'affiliés aux jésuites, les rédemptoristes, entre autres. Doellinger et d'autres eurent beau jurer leurs grands dieux qu'il n'y avait pas le moindre bout de jésuite caché sous le grand col blanc du rédemptoriste, l'arrêté fut maintenu jusqu'au jour où enfin le jour se fit dans l'esprit épais des sectaires.

4° Enfin, pas de consistance. Que d'incrédules ont rétracté leurs erreurs avant de mourir ! On réclame le prêtre en cet instant suprême où la fanfaronnade perd sa raison d'être. Plusieurs, avant de secouer pour eux-mêmes l'incrédulité, n'en avaient pas voulu pour leurs enfants : par exemple, Littré qui refusa d'enseigner ses idées positivistes à sa fille élevée très chrétiennement, — Diderot qui enseignait lui-même le catéchisme à son enfant. Plusieurs autres ont refusé de laisser lire par leurs enfants les livres qu'ils composaient ; ils ne regardaient leurs propres compositions qu'avec horreur : tel le trop célèbre J.-J. Rousseau.

Jetons, à présent, un regard dans notre camp, celui des croyants. Parmi eux :

1. A côté de beaucoup de simples fidèles, grand nombre de savants versés aussi bien dans les matières profanes que dans les matières religieuses. Le *Bien public* a cité un jour les noms de cinquante inventeurs qui furent tous religieux ou prêtres. Le lecteur nous saura peut-être gré de mettre cette énumération sous ses yeux. On doit, dit l'excellente feuille catholique :

A saint Anatole, évêque de Laodicée, le canon astronomique de Pâques ;

A Denis le Petit, moine scythe, le cycle qui porte son nom et qui a fixé le commencement de l'ère chrétienne ;

A Boèce, les orgues à tuyaux, les puits artésiens, les ciments hydrauliques et la première sphère terrestre ;

A Alouin, l'occultation des planètes ;

A Roger Bacon, le télescope et des écrits, dit Rontuela dans son *Histoire des mathématiques*, qui contiennent les germes de tant d'inventions brillantes ;

A Vincent de Beauvais, l'attraction centrale comme raison d'équilibre de la terre au milieu des airs ;

A Albert le Grand, le zinc et l'arsenic ;

Au moine Schwartz, la poudre à canon ;

A Arnauld de Villeneuve, théologien et médecin, l'art de la distillerie ;

A Richard Warlingfort, abbé de Saint-Alban, la première horloge astronomique ;

Au moine Gerbert, depuis pape, sous le nom de Sylvestre II, les montres à rouage, le cadran de Magdebourg, la machine à vapeur ;

A saint Jean Damascène, professeur à la cour du terrible calife Abd-el-Maleck, le système décimal ;

Au diacre Giosa, l'aimant et la boussole ;

A Spina, de l'ordre de saint Dominique, les lunettes ;

A Basile Valentin, religieux du même ordre, la première application de la chimie à la médecine ;

Au cardinal Pierre d'Ailly, la correction des tables alphonsing ;

Au P. Clavius, jésuite, le calendrier grégorien ;

Au chanoine Copernic, le système du monde ;

Aux cardinaux Cusa et Schombert et à Foscarini, de l'ordre des Carmes, l'affirmation avant Galilée que la terre tourne autour du soleil ;

Au P. Barthélemy de Gusmas, Portugais, la construction du premier aérostat ;

Au P. Kircher, jésuite, la lanterne magique ;

Au P. Ricci, jésuite, le catalogue des éclipses chinoises ;

Au P. Grimaldi, jésuite, la diffraction de la lumière ;

Au P. Campani, l'art de tailler les pierres précieuses ;

A Jean Butéon, supérieur général des Antonins, les signes algébriques.

A l'abbé Chappe, la télégraphie aérienne ;

A l'abbé Picard, la première mesure du méridien terrestre ;

Au diacre Nollet de Pimpré, l'honneur d'avoir, deux ans avant Franklin, expliqué les orages par la présence d'électricité dans les nuages ;

A l'abbé La Caille, le niveau à bulle et à lunettes et la première mesure directe de la parallaxe lunaire ;

Au P. Boscorvik, la mesure de l'équateur des planètes ;

A l'abbé La Condamine, l'attraction du fil à plomb par les montagnes ;

A Jean Wallis, l'arithmétique des infinis ;

A Mgr Rendu, le mouvement des glaciers.

Et, si nous regardons comme inventeurs les savants qui ont écrit les premiers ouvrages sur la matière, nous devons :

La trigonométrie à Cabossila, archevêque de Thessalonique ;

La table des sinus au moine Muller ;

La table des tangentes au P. Jean Ceva ;

L'algèbre au franciscain Lucas de Borgo ;

L'hydraulique à Théodore, évêque de Gotha ;

La tactique navale au P. L'hoste ;

La catoptrique à Peccamus, évêque de Cantorbéry ;

La théorie des ballons au P. Lana ;

Le calcul infinitésimal au P. Cavalieri ;

La perspective à Hermolaus, patriarche d'Aquilée ;

Les sections coniques à Étienne de Angelis ;

La classification des fossiles au P. Marelli ;

La cristallographie à l'abbé Haüy ;

La paléontologie stratigraphique à l'abbé Soulavie.

Arrêtons-nous : nous avons recueilli cinquante noms de religieux ou ecclésiastiques savants ; c'est par centaines qu'ils se seraient alignés sous notre plume, si nous avions cité tous ceux qui se sont illustrés comme astronomes, géomètres, architectes, mécaniciens, artistes, archéologues, linguistes, agronomes.

Nous aurions pu nommer à leur suite tous ces génies chrétiens : Ticho-Brahé, Képler, Fermat, Descartes, Pascal, Euler, Leibnitz, Newton, Linné, Jussieu, Réaumur, Boerhave, Hannemann, Sydenham, Huygens, Bernouilli, Cuvier, Champollion, Ampère, Cauchy, Dumas, Laënnec, Pasteur et une foule d'autres, célèbres, tout à la fois, et par les progrès qu'ils ont fait faire à la science, et par les sentiments religieux qu'ils ont toujours professés. Aucun ne s'est plaint d'être gêné dans ses découvertes par la révélation ; plusieurs ont formellement attribué leur succès au secours de ses lumières ; tous l'ont constamment respectée.

Mais voici peut-être quelque chose de plus probant.

Un protestant allemand, le docteur Dennert, a fait un résumé des opinions religieuses de 300 savants choisis parmi les plus renommés de ceux qui se sont illustrés, pendant les quatre derniers siècles, dans les sciences naturelles : botanique, physique, astronomie, biologie, physiologie, géologie, anatomie, etc...

L'ouvrage du docteur Dennert vient d'être publié à Berlin. Voici les renseignements intéressants qu'on y trouve.

Pour la première période qu'il étudie, c'est-à-dire du XVe au XVIe siècle, le docteur Dennert cite 82 savants ; sur ce nombre, il compte 79 croyants et, parmi ceux-ci, ce sont les plus célèbres qui sont pratiquants, tels Newton, Huygens, Leibnitz, Képler, Galilée, Copernic.

Dans la seconde période : le XVIIIe siècle, 55 noms sont cités ! Nous comptons 5 incroyants ou indifférents, 11 de croyance non connue, 39 croyants admettant l'existence de Dieu, de l'âme et la révélation. Nous remarquons, parmi les plus illustres : Herschell, Linné, Werner, Boerhave, Bradley.

Troisième période : le XIXe siècle. Ici, le nombre des savants est beaucoup plus considérable. Le docteur Dennert cite 163 savants remarquables ; sur ce nombre, 124 sont croyants, 27 n'ont pas d'opinions philosophiques bien connues et 12 seulement sont incroyants.

Parmi ceux-ci on compte des matérialistes comme Tyndal, Huxley, Vogt ; des indifférents comme Arago, Goethe, Laplace, Darwin. Quant à ce dernier, que Dennert met au nombre des incroyants, il faut noter qu'il ne s'est jamais prononcé en faveur du matérialisme. Longtemps, il a admis l'existence d'une Intelligence suprême et toujours il a, au moins, douté. « Le doute horrible, disait-il, me revient toujours ! »

Mais à côté de ces hésitations, que de belles et catégoriques déclarations chrétiennes faites avec fierté par des hommes tels que : Hermite, Pasteur, Haüy, Faraday, J.-B. Dumas, Cauchy, Ampère et tant d'autres !

En somme, sur 300 savants cités par le docteur Dennert, il se trouve 242 croyants, spiritualistes convaincus, répudiant carrément le matérialisme, proclamant bien haut l'accord entre la foi et la science.

2. Parmi les croyants, grand nombre de convertis, et tous ces convertis ne se sont rendus qu'après avoir acquis la certitude, j'allais dire l'évidence, de la vérité catholique. Plusieurs ont consacré à la préparation de leur retour des années entières d'études soutenues, impartiales, indépendantes. Plusieurs sont venus à nous au prix des plus grands sacrifices. La reine Christine de Suède déposa, à l'âge de 28 ans, une des plus belles couronnes d'Europe pour embrasser le parti de la vérité. Georges Evers, pasteur prostestant en Danemark, sacrifia sa position et choisit la pauvreté pour lui, sa femme et ses enfants. Georges Lane Fox renonça, par son retour à l'Église catholique, à un revenu annuel de 40,000 livres sterling que reçut son frère. Thomas Henry, en Angleterre, préféra devenir prêtre catholique que de rester millionnaire. On rapporte quelque chose de semblable du prince Gagarin, du P. Faber, etc... Tous ceux-là auraient-ils donc été les victimes d'une illusion ? On y regarde de plus près quand il s'agit d'abandonner position et avoir. Quelle différence entre les quelques savants prêtres qui se convertissent de la religion catholique à la libre-pensée, et les nombreux savants qui se conver-

tissent de l'incrédulité, du schisme ou de l'hérésie au catholicisme ! Chez les premiers, il y a presque toujours un mariage à la clef, ce qui rend au moins la conversion très suspecte ; ce sont ordinairement des gens peu dignes de foi, car, avant de se déclarer, ils ont joué quelquefois pendant des années la comédie, célébrant la messe, administrant les sacrements et abusant indignement de la confiance des fidèles. De temps en temps, il en est qui reviennent, et alors ils savent bien reconnaître que la science n'était pour rien dans leur apostasie. Si les conversions ne sont pas plus fréquentes, c'est que les retours de si loin sont difficiles et forts les liens du mariage.

Enfin, QUATRIÈME RÈGLE : *Répondre, quand on le peut, brièvement à la difficulté proposée.* Si on ignore cette réponse précise, on peut décrire une sorte de courbe, par exemple *porter le débat sur un terrain plus vaste* et dire : « Ce que vous objectez là est une difficulté de détail, vous pourriez en proposer mille autres, et nous serions encore au même point : ce serait toujours le brouillard. Mais admettez-vous comme moi qu'il y a un Dieu, qu'il a parlé : dès lors, il n'y a plus qu'à recevoir sa parole ». De même : « Convenez-vous des miracles ? vous ne pouvez les nier sans fermer les yeux à l'évidence. Dès lors, l'Église est prouvée être en bloc une œuvre surnaturelle et divine. Ce ne sera pas une pauvre petite difficulté qu'un incrédule quelconque a inventée qui m'empêchera de lui conserver mon respect, mon amour et mon obéissance ». Autre expédient : Répondre aux questions par d'autres questions, aux objections par d'autres objections, en d'autres termes *prendre l'offensive*. « Vous m'objectez l'Inquisition ; mais dites-moi de quelle Inquisition parlez-vous ? (Souvent votre adversaire sera déjà arrêté à cette simple question.) D'après quel historien en parlez-vous ? On a, depuis quelques années, écrit une dizaine d'ouvrages sur la matière ; lequel de ces ouvrages avez-vous étudié à fond ? Avouez que vous parlez d'une chose que vous ne connaissez que par les calomnies de ses adversaires, auxquels toutes les armes sont bonnes.

3e expédient. *Rétorquer l'argument au moyen d'un bon mot.* On met ainsi les rieurs de son côté ; c'est souvent non la plus savante, mais la plus pratique manière de vaincre.

Enfin, il n'y a pas de déshonneur à avouer qu'on n'a pas été dans l'occasion d'étudier telle ou telle question... Mais, peut-on ajouter : « Je me propose de l'étudier; ensuite vous reviendrez et nous discuterons ». Ou encore : « Si vous désirez sincèrement connaître la vérité, je connais un livre ou un homme qui pourra répondre à votre doute ».

Tout ce que je viens de dire me paraît assez bien résumé ou plutôt rendu sensible dans le combat de Goliath et de David. Goliath, ce sont les incrédules,... ils s'enflent, prennent des allures fières, on dirait qu'ils ont tout lu, tout étudié, tout approfondi. Ils provoquent tout le monde, continuellement ils sont dans la lice avec leur regard et leur ton de voix provocateurs. David, ce doit être nous, David par la modestie, par la simplicité, David par la confiance dans le Seigneur, *in nomine Domini*, et dans notre cause, qui est celle de la vérité, David par la manière de combattre. Quelques pierres petites et prises à côté de nous suffiront pour renverser le géant. Nous compléterons la victoire si nous savons nous emparer du glaive du géant pour lui couper la tête, c'est-à-dire si nous réussissons à nous emparer des objections de nos ennemis pour les tourner contre eux et ainsi les mettre complètement à néant.

PREMIÈRE PARTIE

LES DEUX TERMES QUE LA RELIGION PRÉSUPPOSE

LA religion est l'ensemble des devoirs que l'homme a à remplir envers Dieu. Elle est donc un lien qui unit la créature au Créateur et présuppose deux termes : Dieu et l'homme. C'est du premier de ces deux termes, c'est-à-dire de Dieu, qu'il nous faudra parler d'abord.

PREMIÈRE SECTION

Dieu.

CHAPITRE I.

Pouvons-nous, devons-nous prouver l'existence de Dieu ?

Dieu existe-t-il ? Nous disons : Oui. Mais pouvons-nous démontrer cette vérité en ne recourant qu'à la seule raison ? Il y a deux sortes de vérités qu'on ne peut pas démontrer. Celles qui sont trop claires, cet axiome, par exemple, que deux et deux font quatre ; — cela ne peut pas se prouver parce que cela se voit. Celles qui sont trop obscures, par exemple la trinité des personnes en Dieu ; — la raison laissée à elle seule peut bien soupçonner ce mystère, mais elle ne peut pas le

prouver avec clarté et certitude. Or, je dis que le dogme de l'existence de Dieu n'appartient à aucune de ces deux sortes de vérités. Cette vérité, quoique très accessible à la raison, n'est pas précisément évidente par elle-même et, bien qu'il n'y ait pas d'athées convaincus, c'est-à-dire de gens voyant clairement qu'il n'y a pas de Dieu, il s'en rencontre qui ne voient pas clairement qu'il y en a un. Cette vérité n'est pas non plus trop obscure pour pouvoir être prouvée avec certitude par la seule raison, car si la raison ne suffisait pas pour la démontrer, s'il fallait pour cela recourir à la foi, les chrétiens seraient condamnés à tourner éternellement dans un cercle vicieux, puisqu'ils croiraient en Dieu parce que Dieu l'a dit dans l'Écriture Sainte, et ils croiraient à la parole de la Bible parce qu'elle a Dieu pour auteur.

Nous pouvons donc prouver la vérité de l'existence de Dieu; mais le devons-nous ? Chacun connaît l'adage : *Melior est conditio possidentis*, ce qui signifie que ce n'est pas à celui qui possède depuis longtemps, pacifiquement, de faire la preuve de son droit : c'est à celui qui vient le troubler dans cette possession de faire cette preuve. Or, qui possède dans le cas présent ? C'est bien nous qui croyons à l'existence de Dieu. De tout temps, en effet, on a cru cette vérité fondamentale. C'est ce que témoignent les hiéroglyphes d'Égypte, les inscriptions cunéiformes d'Assyrie, les runes du nord. Les plus anciens peuples ont eu leurs livres religieux, les Hindous ont eu les *Védas*, les Iraniens le *Zend-Avesta*. L'*Odyssée* et l'*Iliade* d'Homère, poèmes qui remontent dans leur forme actuelle au VIIIe siècle avant Jésus-Christ et qui, quant au contenu, sont d'une origine beaucoup plus ancienne, sont remplies du récit des hauts faits des dieux. Qui ne sait la grande place que la religion a occupée dans la vie privée, familiale et publique des Romains ? Les Celtes avaient leurs druides qui formaient la caste sacerdotale, les Germains vénéraient Wodan, les Scandinaves Odin ; l'origine des arts se trouve dans le culte, les chefs-d'œuvre de l'architecture antique furent

des temples élevés en l'honneur de la divinité, ceux de la statuaire des statues représentant les dieux. Et plus l'ethnographie et la géographie font de progrès, plus parfaitement se réalise la parole de Plutarque qu'il y a eu des villes sans murailles, sans sciences, sans roi, sans théâtre, mais aucune sans divinité et sans sanctuaire,—et cette autre parole que l'histoire de l'humanité se confond avec celle de la religion. Il s'est trouvé, je l'avoue, des écrivains, non seulement parmi les savants systématiquement hostiles à la religion, mais aussi parmi les auteurs sérieux et bien intentionnés, et même parmi les catholiques, pour prétendre que certaines tribus de l'Afrique et de l'Australie sont dépourvues de toute idée religieuse. Mais ils se trompent. Sans doute, il s'est trouvé des peuplades assez sauvages pour ne pas se faire de Dieu l'idée d'un Être suprême, créateur de l'univers; mais l'idée d'un être supérieur en général, l'idée religieuse n'a été et n'est étrangère à aucune. Par crainte d'être punies par les dieux et de devoir révéler des rites insensés ou impurs ou barbares, elles ont caché avec soin leurs sentiments religieux, ce qui explique comment des voyageurs ont constaté l'existence d'une religion très développée chez des tribus dont des voyageurs dignes de foi qui les avaient visitées quelques dizaines d'années auparavant avaient affirmé l'entier athéisme se traduisant par l'absence de toute pratique, de toute dénomination religieuse. Et puis des voyageurs peuvent très bien n'avoir pas compris telle ou telle locution, tel ou tel emblème auxquels les sauvages attachent une signification religieuse. Pour appuyer notre affirmation, citons le témoignage d'un missionnaire qui passa 15 ans au Gabon et qui dit, en 1896, devant la Société anti-esclavagiste : Certains auteurs ont écrit qu'il existe des peuplades n'ayant aucune idée de la divinité. Après avoir moi-même vu et interrogé dans leur langue les sauvages de huit races différentes n'ayant jamais été en contact avec les Européens, j'ai trouvé Dieu partout : au Gabon, chez toutes les tribus de l'Ogowé : Galoas, Ivilis, Isho-

gos, Ashangos et Pobès, partout j'ai entendu prononcer le nom de Dieu, et partout ce nom est reconnu grand et saint. Les Ivilis l'appellent Nzambi, les Galoas, Agnambié, et les autres races, Monanga. Les Pouins eux-mêmes, quoique anthropophages incorrigibles, croient à un être suprême qui habite l'Occident... (Cf. Nicolay, *Histoire des croyances,* t. I, p. 39. Tout le chapitre auquel ce passage est emprunté et qui a pour titre : Croyance des races inférieures concernant le Grand Esprit, est extrêmement digne d'être lu au point de vue qui nous occupe ici.)

Mais si de tout temps et partout on a cru à Dieu, si l'athéisme n'est que d'hier ou que, du moins dans les temps passés, il ne s'est produit que dans des cas rarissimes, ce n'est donc pas à nous à prouver que Dieu existe, mais aux athées à prendre les devants sur nous et à prouver clairement, péremptoirement que Dieu n'existe pas.

Mais que fais-je ? En montrant que nous ne devons pas prouver l'existence de Dieu, je donne déjà une preuve irréfutable de cette vérité. Car ce qu'on a toujours cru, partout admis, doit être vrai; le consentement général est un critère de certitude, parce qu'on admet avec raison que cela est fondé sur la nature même de l'homme, et cette nature ne peut pas nous tromper, sinon il n'y aurait plus qu'à se jeter dans le scepticisme le plus absolu. De fait, notre nature, notre sens intime nous dit clairement qu'il y a un Dieu. Ce sentiment intime se fait surtout jour dans les moments de frayeur, de saisissement, de peine. On s'écrie alors : Mon Dieu ! exclamation qu'on pourrait appeler le témoignage d'une âme naturellement religieuse. De même, quand on a failli, on éprouve un remords, on craint... Qui craint-on ? les hommes ? ils n'ont rien vu, l'action avait été commise en secret; on craint donc un être différent de l'homme, on craint un Œil qu'on ne voit pas, mais qui voit tout; on craint un Être qui ne se montre nulle part, mais qui enveloppe toutes choses de son essence et de sa connaissance.

En vain dit-on, pour affaiblir cet argument, que la conscience n'est que le produit de l'éducation, que ce sont les gouvernants, les prêtres, les phénomènes terribles de la nature qui ont fait naître l'idée de Dieu. Comment ! la conscience ne serait qu'un produit de l'éducation ! Comment se fait-il alors que personne ne parvient à se débarrasser de cette voix sévère et souvent importune, de cet hôte parfois si incommode ? Comment se fait-il que tout le genre humain à travers les siècles s'est laissé, sans regimber, imposer cette loi qui condamne tant de choses agréables, qui en recommande tant d'autres de désagréables ?

Mais, dira-t-on encore, que de choses on a crues universellement pendant des siècles et ont été ensuite controuvées : par exemple on a pensé que le soleil tournait autour de la terre, et maintenant cette opinion est délaissée ; on a cru qu'il y avait plusieurs dieux, et cependant, d'après vous, il n'y en a qu'un. J'avoue que le consentement des peuples n'est pas toujours à lui seul une preuve irréfutable en faveur d'un sentiment ; il faut qu'il se produise dans certaines conditions au sujet d'une vérité que le peuple laissé á son simple bon sens est à même de constater. Telle n'est pas la théorie du mouvement du soleil autour de la terre, puisque selon toutes les apparences c'est la terre qui tourne autour du soleil, et qu'il a fallu des raisonnements, des calculs, des observations pour montrer que la réalité était, en ce point, opposée à la vraisemblance. Quant à la pluralité des dieux, les peuples n'y ont jamais cru d'un commun accord ; le peuple juif, nommément, a toujours fait exception. Il est avéré aussi qu'au commencement le monothéisme était la seule religion en vigueur, que chez les peuples polythéistes les esprits les plus éclairés (Platon et Aristote entre autres) ont cru à l'existence d'un seul Dieu, que les masses elles-mêmes admettaient et vénéraient un dieu supérieur aux autres. C'est ainsi que les Grecs reconnaissaient la suprématie à Zeus, les Romains à Jupiter, les Indiens à Varuna, les Perses à Ahura-

Mazda. Les Guinéens mettent Olorun, les Gallas placent Woka, les Malo (habitants des Nouvelles Hébrides) vénèrent le Grand Takaro au dessus de tous leurs autres dieux, etc., etc. (Cf. Nicolay, ouvr. cité, t. I, ch. II). Enfin, selon la remarque concluante de Tertullien, même les polythéistes sont désavoués par leur nature intime qui, en une circonstance inattendue, s'échappe en ce cri : Mon Dieu ! au singulier, et non : Mes dieux ! au pluriel.

Il est donc vrai que la croyance à l'existence de Dieu a été de tout temps universelle, et que non seulement les gens du peuple, mais les hommes les plus éclairés ont admis et défendu cette croyance. Platon disait qu'il avait difficile de garder son sang-froid quand il entendait nier l'existence de Dieu; l'illustre Cuvier ne craignait pas de dire que les athées ne sauraient être que des fous ou des fripons. Les hommes les moins chrétiens n'ont osé aller jusqu'à l'athéisme : J.-J. Rousseau croyait à l'existence de Dieu et disait : Tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu et vous n'en douterez jamais. Victor Hugo disait à son tour : Nier Dieu, c'est un aveuglement et une folie.

Que font donc les quelques libres-penseurs qui refusent de croire en Dieu ? Ils se mettent au ban de l'humanité non seulement religieuse mais pensante et raisonnable. Oui, voilà ce qu'il ne faut cesser de répéter aux athées, à ces pauvres ignorants qui se font gloire de ne plus croire en Dieu : « Vous êtes l'exception. Vous vous mettez à la remorque de quelques gens tarés, corrompus, le rebut et l'écume de l'humanité, de quelques malheureux qui ont perdu le sentiment jusqu'au point de ne plus vouloir reconnaître leur Père du ciel qui leur a donné l'existence ».

CHAPITRE II.

De l'effet à la cause.

C'est un fait indéniable qu'il existe beaucoup d'êtres divers sur la terre. D'où viennent ces êtres ? Il est évident qu'au moins plusieurs d'entre eux, c'est-à-dire tous ceux qui ont à n'importe quel degré la vie, n'existent pas depuis toujours ni d'eux-mêmes.

Nous existons maintenant, nous n'étions pas il y a quelques années, nos parents nous ont donné l'existence et eux l'ont reçue de leurs parents, et ainsi de suite... Mais qui a donné l'être aux premiers parents ? car l'histoire nous apprend qu'il n'y a pas toujours eu d'hommes sur la terre, que le genre humain a commencé d'exister dans le temps.

Voyez une poule : elle est sortie d'un œuf, cet œuf a été pondu par une poule qui, à son tour, est sortie d'un autre œuf, et cet œuf a été lui-même pondu par une poule plus ancienne, et ainsi de suite. Je demande : Qu'est-ce qui a été en premier lieu ? Est-ce l'œuf, est-ce la poule ? Si vous répondez : C'est la poule, je repartirai : Cette poule qui étant antérieure à tout œuf n'est, par conséquent, pas sortie d'un œuf, comment est-elle venue à l'existence ? Si c'est l'œuf qui a été en premier lieu, comment cet œuf qui n'a pas été pondu est-il venu sur la terre ? Impossible de répondre, si on ne recourt pas à la création, c'est-à-dire à l'action d'un Être supérieur qui a l'être de lui-même et le donne à tous les êtres en dehors de lui. Impossible de rétrograder *in infinitum*, à l'infini. Une série infinie et successive ne peut être parcourue, du moins si on exclut l'idée de création. Le raisonnement que je viens d'appliquer à un exemple emprunté au règne animal a la même force pour les êtres appartenant au règne végétal, par exemple le chêne et le gland.

Les incrédules ont vu la force de cet argument. Comme ils ont plus peur de Dieu que le voleur des

agents de la force publique, ils ont essayé d'expliquer l'existence des êtres animés par l'admission d'une matière première éternelle, existant depuis toujours et par elle-même et de laquelle tous les êtres plus parfaits seraient sortis. Mais qui ne voit que, parler ainsi, c'est vouloir faire accroire deux énormes stupidités ou impossibilités ! C'est, d'abord, une absurdité et une impossibilité que la supposition d'une matière éternelle, car comme saint Alphonse le fait très justement observer, « si la matière est éternelle, et tient l'être d'elle-même, pourquoi est-elle si imparfaite ? Qui l'a privée de l'intelligence et de tant d'autres perfections dont elle pouvait être douée? Exister par soi-même et être indépendant, c'est le propre d'un être très parfait qui, ne dépendant pas d'autrui, ne trouve personne qui puisse borner ni restreindre ses perfections dans des limites déterminées. Par conséquent, si nous voyons que toutes les créatures sont limitées et imparfaites, il est certain qu'elles ne tiennent pas l'être d'elles-mêmes, non plus que de la matière première, qui est également imparfaite, mais elles ont dû le recevoir d'un premier principe indépendant et infiniment parfait qui est Dieu » (1) (Cf. *Vérité de la foi*, t. I, p. 24).

Mais supposons un instant qu'une matière éternelle soit possible; il faudrait expliquer comment cette matière dépourvue de vie et laissée à elle-même a pu donner la vie à des êtres animés, produire un effet supérieur à la cause. *Nemo dat quod non habet.* On ne donne pas, on ne saurait donner ce qu'on n'a pas soi-même. Et cela est d'autant plus vrai dans le cas qui nous occupe que les qualités des corps animés sont toutes différentes de celles

(1) Saint Alphonse, qu'on a surnommé avec raison le docteur des temps modernes, a écrit un traité spécial contre les athées. On peut y trouver développé avec beaucoup de pénétration l'argument tiré du seul fait de la création, argument que nous réduisons dans ce chapitre à sa forme la plus simple et la plus intelligible pour toutes les classes de lecteurs.

des corps inanimés. Les corps inanimés s'accroissent et les corps animés aussi ; mais quelle différence entre la manière de s'accroître ! L'accroissement des premiers se fait par l'adjonction de nouvelles molécules de matière ; l'accroissement des seconds se fait, au contraire, par assimilation, c'est-à-dire par une action spontanée qui fait passer en leur substance la substance des corps étrangers.

Pour expliquer la transition de la matière aux êtres animés, on a beau en appeler aux infusoires, aux vers intestinaux. Toutes ces opinions n'ont plus rien de scientifique depuis que Pasteur et d'autres savants ont montré jusqu'à l'évidence que la génération spontanée est une fable. Mais, dit-on, des germes vitaux n'ont-ils pas pu donner naissance aux êtres vivants ? Je réponds : D'où sont-ils venus, ces germes ? Si on réplique qu'ils étaient depuis toujours inhérents à la matière, je repartirai que cela est déjà impossible pour ce motif qu'originairement la matière se trouva dans un état de fusion qui rendit toute vie impossible (Cf. Olivier, *Conférences théol.*, t. I, p. 69).

L'existence d'un ordre admirable dans l'univers tout entier est une nouvelle preuve en faveur de l'existence de Dieu. Qu'est-ce que l'ordre ? C'est l'unité dans la variété ; c'est la variété d'un grand nombre d'êtres ramenée à l'unité au moyen de rapports étroits de convenance, d'utilité, de ressemblance. Cette définition se réalise dans ce monde. Ne l'appelons-nous pas : univers, c'est-à-dire, selon l'étymologie de ce mot : unité dans la diversité ?

Quelle merveilleuse gradation dans cet univers ! A la base se trouve le règne minéral ; à ce règne appartiennent les corps qui ne possèdent que l'être avec la faculté de s'accroître par l'adjonction de nouvelles molécules de matière. Le règne minéral confine au règne végétal qui a l'être de commun avec le premier, mais qui, en plus, a la vie, la plus imparfaite, il est vrai, la vie végétative. Au règne végétal vient se superposer le règne animal où à l'être et à la vie simplement végétative vient se

joindre la vie sensitive. Au dessus de l'animal paraît l'homme réunissant en soi les trois sortes de vie : la vie végétative, la vie sensitive et la vie raisonnable. La création est une chaîne dont tous les anneaux sont étroitement entrelacés sans se confondre. L'ordre général que nous venons de constater se reflète et se répercute dans chaque règne en particulier. Chacun est composé de genres qui eux se subdivisent en espèces, lesquelles sont formées par des individus. Et ces subdivisions ou classifications, remarquez-le bien, ne sont pas accessoires, mais fondées sur des ressemblances et des différences plus ou moins notables. L'ordre a été constaté par les savants avec non moins de clarté dans chaque être. Chacun forme un tout unique et complet, composé de parties dont chacune occupe une place nécessaire ou utile.

Enfin, encore une remarque. A mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie des êtres, ceux-ci deviennent plus simples. C'est ainsi que, dans le règne humain, règne, genre et espèce sont synonymes ; dans le monde angélique, il n'y a plus de genres et d'espèces, mais des individus seulement.

Qui est, demanderai-je, l'auteur de tout cet ordre ? Le hasard, la nécessité ? C'est la réponse de quelques-uns qui veulent coûte que coûte échapper à la nécessité d'admettre un Dieu personnel. Mais demandez à un enfant pourquoi la pierre lancée en l'air retombe aussitôt. Il répondra : Pour rien, ou pour cela. Le pour rien, le pour cela, derrière lequel se réfugie l'ignorance de l'enfant, c'est le hasard, la nécessité auxquels les incrédules recourent pour couvrir leur stupidité ou leur mauvaise foi. Jetez pêle-mêle des caractères imprimés dans une urne : s'agenceront-ils d'eux-mêmes si bien qu'ils formeront un beau poème? Qui oserait le prétendre ? Si j'entasse sans intention des centaines de roues dans une salle ou dans une caisse, s'enchevêtreront et s'uniront-elles d'elles-mêmes si bien, si fortement, si harmoniquement qu'elles constitueront une machine compli-

quée ou une horloge marquant exactement les heures ? Qui oserait avancer une telle absurdité ? Comment donc toutes les parties si bien ordonnées de cet univers se seraient-elles ajustées si parfaitement par l'effet du hasard ? Aussi le roi de Prusse Frédéric II appelait-il très justement le hasard le dieu des fous. C'est ainsi que les athées se trouvent confondus par les raisonnements les plus simples, les plus élémentaires.

On s'évertuait un jour en présence de Voltaire à prouver qu'il n'y a pas de Dieu. Voltaire écoutait et se taisait. Enfin on lui demande son sentiment. Pour toute réponse, le célèbre incrédule fixant une horloge suspendue à la muraille improvisa ces deux vers :

> Mes amis, plus j'y songe et moins je puis penser
> Que cette horloge marche et n'ait point d'horloger.

Balmès, l'illustre philosophe espagnol, avait coutume de dire : Jamais je ne me suis cassé la tête à chercher des arguments en faveur de l'existence de Dieu. Je porte partout avec moi un argument irréfutable : c'est ma montre. Je la tire et j'y lis sans peine la démonstration de l'existence d'un Ordonnateur universel qui est Dieu. Si donc un homme prétend expliquer l'ordre de ce monde par le hasard, le mieux c'est de ne pas le prendre au sérieux, et si, voyant le mépris avec lequel vous accueillez ses raisonnements, il se fâche tout bleu, et pour vous en imposer et vous prouver qu'il n'est pas aussi sot que ses paroles pourraient le faire croire, il vous parle des succès qu'il a obtenus et des examens qu'il a passés avec la grande distinction, répondez-lui flegmatiquement comme l'illustre paysagiste Achard, dans une semblable occurrence : Vous faites état de vos succès ; ne seraient-ils pas aussi l'effet du hasard ?

Terminons. L'existence du monde et de l'ordre qui y règne prouve jusqu'à l'évidence qu'il y a un Dieu, créateur et ordonnateur de toutes choses, et bien aveugle est celui qui ne voit pas le nom de Dieu inscrit sur toutes les parties de cet univers. « Ce nom se lit en

immenses caractères au front des cieux, dans le feu des étoiles, sur les ailes de la foudre et des tempêtes, il plane sur les eaux profondes, il domine les continents, il est sur vous-mêmes, sur vos faces de rois de la création ; il est autour de vous, dans l'air que vous respirez, sur le tronc du chêne qui vous prête son ombrage, sur la feuille de rose qui vous envoie son parfum ; il est sous vos pieds, sur le chétif insecte que vous considérez à peine, jusque sur le grain de sable que vous foulez. J'ai vu, s'écria un jour Linnée après une sublime étude sur la nature, j'ai vu passer l'ombre d'un Dieu éternel, immense, tout-puissant, souverainement intelligent, et j'ai été stupéfait. J'ai suivi dans le désert la trace de ses pas : quelle force, quelle sagesse, quelle insondable perfection en toutes ses œuvres, dans les plus petites même, et jusque dans celles qui subsistent à peine » (Olivier, *Conférences théol.*, p. 70).

CHAPITRE III.

Les astres proclament la gloire de Dieu.

Dans le chapitre précédent nous n'avons parlé que de la création en général. Mais cet immense tableau mérite d'être contemplé de près. Plus nous le considérerons et en examinerons les détails, plus nous l'admirerons et comprendrons qu'il a fallu une Intelligence infinie pour l'exécuter. On peut distinguer deux parties dans la création : la création inanimée et la création animée. Parlons d'abord de la première : elle comprend ce que dans le symbole catholique nous appelons : *cœlum et terra*, le ciel et la terre. En premier lieu le ciel, non pas le ciel empyrée, mais le ciel sidéral, stellaire — le ciel ou plutôt les astres *enarrant gloriam Dei* — d'abord :

I. *Par l'ordre qu'on y remarque.* J'ai déjà dit que l'ordre est l'unité dans la multitude et la variété. Cette

définition se vérifie-t-elle à l'égard du ciel ? Oui, de la manière la plus parfaite.

a) Quelle multitude d'étoiles scintillent au firmament ! Sortez de votre maison par une belle et calme nuit d'été, et croyez que Dieu vous dit comme à Abraham : Levez les yeux au ciel, et comptez les étoiles, si vous pouvez. Comme l'ancien patriarche, après avoir plongé le regard dans l'immensité du ciel étoilé, vous devrez vous contenter d'admirer, car les étoiles sont innombrables, personne ne peut les compter. A la simple vue on en découvre entre 5,000 à 6,000 de diverses grandeurs (3,000 d'après Argelander sous nos latitudes septentrionales), 18,000 avec une jumelle, 40,000 avec une longue-vue. Armés du télescope, les astronomes en ont compté 68 millions, et le nombre s'accroît à mesure que l'instrument s'élargit et s'allonge. On parle même de 4,700 millions d'étoiles visibles au moyen du télescope (Cf. Rösler, *Excursion dans le monde des étoiles fixes).* La voie lactée, cette zone lumineuse et blanchâtre que nous voyons faire le tour du firmament et dont nous faisons peut-être partie, est un amas d'astres dans lequel on a compté jusqu'à 18 millions d'étoiles. Combien d'autres agglomérations d'étoiles ou nébuleuses, dessinant au ciel les formes les plus variées : anneau, cône, fuseau, ovale, losange, spirale ! En 1802, Herschell en comptait déjà 2,500. Et sans nul doute, à mesure que les instruments d'optique se perfectionneront, on découvrira dans le lointain des nébuleuses de plus en plus nombreuses, et celles qu'on appelle maintenant irréductibles laisseront entrevoir aux regards des milliers et des millions d'étoiles nouvelles. Aussi l'Écriture dit-elle que deux choses ne peuvent être comptées : les grains de sable et les étoiles du firmament, *Enumerari non possunt stellæ cœli et metiri arena maris* (Jér. 33, 22).

b) Et, au sein de cette multitude, quelle variéte ! Les unes parmi les étoiles sont fixes, dans ce sens qu'elles gardent toujours la même place par rapport à nous et au reste du ciel ; les autres sont mobiles et changent conti-

nuellement de place : telles sont les planètes qui forment comme la cour des étoiles fixes, les astéroïdes au nombre de 390, les comètes qui, dit Képler, sont plus nombreuses que les poissons de l'océan et courent et traversent les orbites planétaires en divers sens.

Autre variété : il y a des astres qui brillent toujours du même éclat ; d'autres brillent tantôt plus fort, tantôt plus faiblement, ou s'effacent même au point de ne pouvoir plus être aperçus qu'au moyen du télescope (ces astres à l'éclat changeant sont chez nous au nombre de 182).

Parmi les astres qui gardent toujours la même splendeur, quelle différence ! *Stella differt a stella claritate.* Sirius, par exemple, a un éclat quatre fois plus vif que Wéga et treize fois plus vif que Régulus, qui sont cependant aussi des étoiles de première grandeur.

Je viens de parler d'étoiles de première grandeur. C'est qu'en effet, de même que l'éclat des astres est très différent, très différente aussi est leur grandeur, au moins apparente. Il existe 16 étoiles de première grandeur, ensuite des étoiles de deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième grandeur : ce sont les dernières qu'on peut apercevoir à l'œil nu ; enfin, il y a jusqu'à des étoiles de seizième grandeur.

Une quatrième variété qui existe entre les étoiles c'est que la plupart sont simples, tandis que quelques-unes sont doubles, triples ou multiples et tournent autour d'un centre de gravité commun. Les étoiles n'ont pas non plus la même rapidité de mouvement.

Mais arrêtons-nous ici pour considérer comment cette prodigieuse multitude et variété est réduite à la plus merveilleuse unité. Je parle à peine ici de ces groupes d'étoiles (les astronomes en ont compté 108) qu'on appelle constellations. Celle de la Grande-Ourse est surtout célèbre. Célèbres aussi sont les douze constellations qui forment la route que le soleil semble parcourir dans sa course annuelle et qu'on appelle le Zodiaque. Je parle de l'arrangement rationnel des astres, tel qu'il nous est

révélé à la suite des investigations très incomplètes encore des astronomes. Prenons comme point de départ le soleil qui nous éclaire. Qu'est-ce que le soleil ? Il est une étoile plus ou moins fixe par rapport à nous et qui préside à un système d'étoiles qu'on appelle le système solaire. Autour du soleil tournant sur lui-même gravitent à des distances très différentes et avec une rapidité très grande, mais en même temps très variée, huit planètes : la première, Mercure, à 15 millions de lieues; la deuxième, Vénus, à 27 millions ; la troisième, la Terre, à 38 millions ; la quatrième, Mars, à 58 millions ; la cinquième, Jupiter, à 198 millions ; la sixième, Saturne, à 464 millions ; la septième, Uranus, découverte par Herschell en 1781, à 733 millions, et la huitième, Neptune, découverte par Leverrier en 1846, à 1147 millions. Le mouvement des planètes autour du soleil s'effectue dans les limites d'ellipses immenses, suivant des lois très précises (trouvées et formulées par Képler) et sous l'impulsion de deux forces opposées, tendant l'une à les précipiter vers le soleil, l'autre à les lancer en ligne droite dans l'espace. Autour des planètes tournent d'autres astres qu'on appelle les satellites des planètes. La terre a un satellite : la lune, qui effectue son mouvement autour de la terre en 29 jours 1/2 environ. Jupiter a 4 satellites, et Saturne n'a pas moins de 7 satellites pour l'escorter. Tout cela constitue le système solaire ; mais ce système tout entièr n'est lui-même qu'une unité dans la quantité des mondes dont l'ensemble forme l'univers. Chaque étoile est le foyer d'un système semblable qui a probablement comme le nôtre ses planètes, ses satellites, ses comètes, décrivant autour d'elle des orbites immenses dans l'espace que domine la part d'attraction universelle dont son volume lui donne le droit de disposer et dont elle est la source et le centre. Enfin tous ces soleils qui semblent fixes sont eux-mêmes en mouvement avec tous les astres qui leur servent de cortège.

Et où donc se dirigent-ils ? Les savants, sur ce point,

ont émis plusieurs hypothèses. Les uns supposent l'existence d'un soleil central, globe immense qui serait doué d'une force et d'un pouvoir d'attraction capables d'attirer à lui toute l'armée céleste, dont chaque étoile commande un détachement. Les autres ne croient pas à un soleil de cette nature et disent que le rendez-vous général de tous les mondes est tout simplement un point idéal où aboutissent les résultantes de toutes les forces qui meuvent les astres ensemble ou séparément (1).

Quoi qu'il en soit, qui peut se refuser à voir l'intervention d'une Intelligence infinie dans la disposition de cet ordre si grandiose et en même temps si parfait que l'Écriture appelle le firmament un concert merveilleux et un camp militaire où chaque étoile occupe son poste? Qui pourrait ne pas admirer l'action d'une sagesse infinie dans la précision et la complication des lois auxquelles les astres sont soumis dans leur mouvement, précision si grande que depuis des siècles jamais les étoiles ne se sont heurtées dans leur cours et que des siècles à l'avance on peut, sans crainte de se tromper, prédire leur passage et l'emplacement qu'ils occuperont? Qui ne reconnaîtrait que, seule, une intelligence supérieure au monde a pu déposer au sein du soleil et de tant d'étoiles fixes une force d'attraction telle qu'elle suffit à attirer à des distances vertigineuses et avec une merveilleuse facilité des corps si volumineux que notre terre n'est en comparaison qu'un grain de poussière? Qui surtout ne conviendrait qu'une telle Intelligence a seule pu contrebalancer cette première force qui, laissée à elle seule, aurait pour résultat de réunir en une seule masse tous les globes de l'univers par une impulsion en ligne droite imprimée dès le commencement à tous les corps célestes attirés?

(1) Cf. l'abbé Constant, *Étude sur les découvertes astronomiques comparées avec les textes de nos saints livres*. Cette étude très solide et très bien écrite m'a été d'un grand secours quant au fond et quant à la forme pour la composition de plusieurs parties de ce chapitre.

Qui, sinon un Dieu infini en puissance et en sagesse, a pu fonder tant de globes sur le néant, les suspendre sans point d'appui apparent dans le vide, les tenir reliés tous ces millions de soleils par un système de pondération et d'équilibre universel ? Quelle sagesse sinon infinie a pu prévoir dès le commencement toutes les utilités qui devaient résulter du mouvement régulier des astres et qui sont la division du temps en jour et en nuit, le partage de l'année en quatre saisons et en douze mois ; l'orientation du voyageur égaré dans un vaste désert ou isolé sur la haute mer ! Avec quelle sagesse est calculée la distance qui sépare la terre du soleil ! Un plus grand éloignement laisserait la terre glacée ; elle serait brûlée s'il était moindre. Le globe terrestre que le soleil a mission d'éclairer et d'échauffer a 9,000 lieues de circonférence. Quelles dimensions devra avoir et à quelle distance devra se trouver l'unique foyer chargé de ce rôle ? Nous voyons le problème résolu. Cet unique foyer a un volume 1330 mille fois plus considérable que la terre et est placé à une distance de 38 millions de lieues, éloignement nécessaire pour que les rayons très chauds du soleil et qui s'écartent à mesure qu'ils s'éloignent de leur centre arrivent à la terre assez tempérés pour ne pas la brûler, assez ardents et assez lumineux pour se rendre utile aux habitants qui la peuplent (Gaume). Mais qui a pu résoudre ce problème, sinon un Être intelligent infiniment supérieur à l'homme ?

II. Mais ce n'est pas seulement par leur ordre que les cieux proclament la gloire de Dieu. Ils la proclament aussi *par leur immensité*. La terre nous paraît déjà bien grande ; sa circonférence, comme je le disais tout à l'heure, est, en réalité, de 9 à 10,000 lieues, sa surface d'environ 28 millions 500,000 lieues carrées; les plus hautes montagnes élevées de 8,000 mètres ; les plus profonds océans ne sont, en comparaison de ces dimensions, que des grains de poussière et des excavations presque imperceptibles. Et, cependant, la terre elle-même peut et doit être appelée petite en comparaison du soleil. Cet astre

auquel Épicure donnait pour grandeur un pied de diamètre, qu'Anaxagore plus raisonnable soutenait être plus grand que le Péloponèse tout entier, qu'Anaximandre croyait l'égal de la terre et les mathématiciens du moyen âge 6539 plus grand qu'elle, est, en réalité, 1,400,000 fois plus gros que le globe terrestre. D'autres astres sont bien plus volumineux que le soleil lui-même. Ainsi Herschell prétend que la Chèvre est 19 millions de fois plus grande que le soleil. Arago, peut-être exagéré en cela, a exprimé le sentiment que certaines étoiles ont un diamètre de 9,000 millions de lieues.

Si tous ces millions d'astres si volumineux étaient serrés les uns contre les autres, quel immense espace ne rempliraient-ils pas ? Mais il s'en faut de beaucoup : les distances qui séparent les astres sont plus grandes, plus effrayantes pour l'imagination que leur masse. J'ai déjà dit à quelle distance les planètes, la terre y comprise, se trouvent du soleil. L'espace qu'occupe à lui seul notre système solaire est aujourd'hui (je dis aujourd'hui, car des investigations ultérieures l'agrandiront peut-être) de 7 milliards de lieues : l'imagination la plus folle et la plus courageuse succombe et ne trouve rien qui puisse l'aider à se représenter une telle étendue. Et cependant, arrivés aux limites extrêmes de notre système planétaire, nous ne nous trouvons encore qu'au seuil de l'univers. L'étoile fixe la plus rapprochée de nous, l'Alpha du Centaure, est à plus de 8 millions, 300 billions ou milliards de lieues de nous. Ce chiffre effrayant ne dit rien à notre esprit. Voici une comparaison capable de nous en donner quelque idée. Le rayon de lumière fait 77 mille lieues par seconde ; en une seconde elle ferait donc 7 fois le tour du globe terrestre. Quelle rapidité ! Pour venir du soleil jusqu'à nous, elle n'a besoin que d'un peu plus de 8 minutes, et, pour franchir la distance qui sépare l'étoile fixe la plus proche de la terre, combien de temps lui faut-il ? Il ne lui faut pas moins de 3 ans et demi. Et qu'est-ce que cela en comparaison d'autres étoiles ? Le rayon de Sirius doit voyager pendant

22 ans avant de nous atteindre ; celui de Capella plus de 70 ans. Pour les dernières étoiles visibles, celles qu'on ne peut apercevoir qu'avec le télescope de 6 mètres, elles sont à de telles distances que la lumière pour les parcourir met 2700 ans, et, comme les nébuleuses sont des milliers de fois plus éloignées, rien n'empêche de répéter avec Euler : Il y a des étoiles dont la lumière peut avoir besoin d'un million d'années pour arriver à la terre. Dites-moi : ces distances, ces masses, ces immensités ne donnent-elles pas comme une vision de l'infini, l'idée d'un Être infini qui a fait tout cela et est aussi présent aux astres les plus éloignés qu'au brin d'herbe que nous foulons aux pieds. Instinctivement on tombe à genoux et on répète avec le poète Delille :

Ne trouvant nulle part de borne qui m'arrête,
Des mondes sous mes pieds, des mondes sur ma tête,
Je ne vois qu'un grand cercle où se perd mon regard,
Dont le centre est partout et les bords nulle part.
Planètes, terres, mers en merveilles fécondes
Et par delà ces mers ces planètes, ces mondes,
Dieu, le Dieu Créateur qui pour temple a le ciel,
Les astres pour cortège et pour nom l'Éternel.

Oh ! que Dieu est grand, Lui qui a fait tout cela comme en se jouant, qu'Il est grand et au-dessus de tout éloge ! Nous venons de lever un regard vers ses œuvres et ce simple regard nous a jetés dans la stupéfaction : *Consideravi opera tua et expavi (Offic. Circumc.)*. O pauvres athées, imperceptibles nains, que vous me paraissez méprisables en présence de ce Dieu que vous osez cependant nier et mépriser ! Quant à nous, admirons et écrions-nous avec le Prophète : *Cœli cœlorum laudate Dominum :* Cieux des cieux, louez le Seigneur.

III. Mais les cieux glorifient Dieu autrement encore que par l'ordre qui y règne et la grandeur qui les distingue ; je veux dire : par les innombrables merveilles que Dieu y a cachées. Quede choses il y aurait à dire sur la beauté du soleil que l'Écriture appelle *vas admirabile opus Excelsi* et qu'elle compare, ailleurs,

à un époux sortant richement paré de la chambre nuptiale !

Dans quelle admiration nous jetterait la connaissance plus exacte de certaines planètes, telles que Vénus, si brillante que ses scintillations en rendent l'examen presque impossible ; Jupiter si majestueux au milieu de ses quatre satellites ; Saturne entouré de deux anneaux mystérieux ! Quelle splendeur doit être celle de plusieurs étoiles, telles que l'étoile polaire, qui sont si éloignées de nous que, quand nous nous en rapprochons (comme au 10 décembre par rapport au 10 juin) de 78 millions de lieues, nous n'y apercevons encore aucune augmentation de grandeur, alors qu'elles nous envoient à travers ces immenses distances une lumière si vive ! Et quelle admirable chose que cette lumière répandue avec une si grande profusion dans toute l'immensité du firmament et répandant elle-même partout la clarté, la distinction, la joie; mais surtout quelle chose mystérieuse puisque jusqu'à maintenant on n'est pas bien sûr d'en connaître la nature intime ! Que dire de l'intense chaleur qui dans le voisinage du soleil est 300,000 fois plus considérable que celle que nous font éprouver ses rayons à la distance où nous en sommes placés ! Quelle chaleur, puisqu'une température beaucoup moins intense obtenue en réunissant les rayons solaires au foyer d'un verre ardent, suffit pour convertir en vapeurs les métaux les plus durs, l'or et le platine, et que dire aussi de la manière merveilleuse dont le soleil et les astres répandent leur lumière et leur chaleur ! Quel nouveau sujet d'admiration que le splendide fond, je veux dire le firmament bleu pendant le jour et le gigantesque voile noir pendant la nuit, sur lequel se détachent d'une manière à la fois si claire, si harmonieuse et si douce pour l'œil les merveilles du ciel étoilé ! Mais que savons-nous, que savent, du moins avec une entière certitude, les plus illustres savants? *Multa abscondita majora his, pauca enim videmus operum ejus.* Toutefois, le coin du voile soulevé légitime l'exclamation enthousiaste du

prophète : *Cœli enarrant gloriam Dei,* Les astres racontent magnifiquement la gloire de Dieu.

CHAPITRE IV.

« Que la terre bénisse le Seigneur » (1).

Après avoir contemplé avec admiration le ciel, étendu par le Créateur au dessus de nos têtes, descendons sur la terre que nous habitons. L'humble planète qui n'est qu'un point dans l'immensité des cieux ne nous offrira pas le spectacle des grandes scènes qui nous ont remplis de stupeur dans la méditation précédente ; mais la proximité des objets que nous aurons à considérer dans cette méditation et les suivantes nous rendra possible la perception plus exacte de beaucoup de merveilles que nous ne pourrions même pas soupçonner, si elles étaient éloignées de nous comme le soleil et les astres. Parlons d'abord des êtres inanimés qui composent la terre ou y appartiennent. Nous pouvons les distinguer en trois éléments : l'élément gazeux, l'élément liquide, l'élément solide.

1. Par *élément gazeux* on entend l'atmosphère dont le globe terrestre est enveloppé. La terre est tout entière plongée dans un bain d'air. L'air nous surmonte à une hauteur de 16 à 20 lieues et pèse sur nous d'un poids de 20,000 livres. Comment se fait-il que cet immense poids ne nous écrase pas ? C'est parce qu'il est contrebalancé par l'air qui est en nous. L'air est un des plus indispensables principes d'existence, une sorte

(1) Pour ce chapitre et les deux suivants, nous avons surtout consulté JEHAN, *Tableau de la création;* S. ELLIER, *L'ordre du monde physique et la cause première,* et DESDOUITS, *L'homme et la création,* ouvrage rempli d'observations sagaces. Plus d'une fois nous avons emprunté à ces auteurs jusqu'aux expressions dont ils se sont servis.

de nourriture nécessaire à chaque instant. Voilà pourquoi la divine Providence l'a mis partout à notre disposition. Par heure nous aspirons environ 530 litres, par jour 12 mètres cubes. L'air est aussi le transmetteur fidèle des odeurs et des sons, par conséquent la condition indispensable des relations sociales. L'air est une sorte de pompe aspirante qui élève les eaux de l'océan, lesquelles se dissolvent en rosée et en pluie et ainsi entretiennent l'humidité sur la terre. Sous la forme de vent, il est un principe de pureté et de fraîcheur dans la nature. Enfin, il est la cause des crépuscules qui procurent de si grands avantages au genre humain. Quand le soleil se lève ou qu'il se couche, ses rayons entrent obliquement dans l'air. et, en y entrant, ils sont courbés et pliés vers la terre; ils viennent en quelque sorte se briser contre la masse de l'air, ce qui fait que le lever définitif du soleil est précédé de l'aurore qui nous y prépare, et que son coucher est suivi du crépuscule qui est une agréable et très utile transition de la pleine lumière à l'obscurité complète. De combien d'utilités l'air constitué comme il est, par conséquent grâce à la divine Providence, est donc la source; mais aussi que de précautions Dieu a prises pour que ces utilités ne fussent pas neutralisées par des inconvénients aussi funestes que les avantages seraient appréciables ? C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que Dieu a fait l'air invisible pour rendre plus visibles les œuvres de la création, et invisibles du même coup tant d'exhalaisons, vapeurs, émanations qui rendraient la vie ennuyeuse et la société insupportable.

II. Par l'*élément liquide* il faut entendre les mers, les océans qui, à leur manière, bénissent le Créateur, comme les y conviaient les trois jeunes gens du sein de la fournaise de Babylone: *Benedicite maria Domino.* Un poète appelle l'océan un orgue gigantesque touché par la main de Dieu. Et, de fait, les eaux chantent la gloire de Dieu :

1° par leur immensité et leur profondeur ;

2° par leur docilité aux ordres du maître suprême ;
3° par leur pureté.

1° Les mers occupent, comme chacun sait, à peu près les deux tiers du globe terrestre. Quelles immenses étendues ! Quand on se trouve sur le bord d'une mer, ou plus encore quand on est engagé sur la haute mer, on n'aperçoit plus que le ciel et l'eau, le ciel partout au-dessus de soi, l'eau profonde, presque insondable, partout autour et au-dessous de soi, et on est pris de saisissement. Ce grand navire qui dans le port excitait l'admiration par ses proportions colossales n'est plus qu'une coquille de noix ballottée au gré des vagues, livrée au caprice des flots. On se sent petit, on se sent disparaître, on sent que Dieu seul est grand, immense : *Benedicite maria Domino.*

Mais pourquoi, demandera-t-on, les mers occupent-elles une si grande place ? Ne serait-il pas mieux que la terre habitable fût plus grande et les océans plus petits ? Non, certes. Dieu a bien fait ce qu'il a fait. Si les mers étaient, par exemple, seulement la moitié de ce qu'elles sont, la chaleur du soleil ne pourrait en attirer qu'une quantité beaucoup moindre de vapeurs pour les changer en pluies ; les fleuves devant leur naissance à la mer seraient de moitié moins nombreux ou moins abondants qu'ils sont actuellement ; ne seraient-ce pas là de grands inconvénients, et ne faut-il pas avouer que la proportion existant de fait entre l'étendue de la terre et celle des mers est la seule désirable ? L'expérience prouve, en outre, que les mers, malgré leur étendue, n'ont pas l'inconvénient de séparer les hommes les uns des autres, comme on aurait pu le craindre avant la découverte de l'art nautique, car, grâce à cet art, les mers, au lieu de séparer les hommes, facilitent plutôt les rapports entre les régions les plus éloignées ; elles permettent d'aborder à des terres très lointaines sans qu'on doive passer par beaucoup de pays intermédiaires, et non seulement les rapports entre nations sont facilités par l'existence des

mers, mais aussi le transport et l'échange des marchandises, des produits propres aux différents pays du monde, un seul vaisseau pouvant jauger jusqu'à 12,000 tonnes 12 millions de kilogrammes) et davantage.

2° Une autre qualité par laquelle les mers glorifient Dieu, c'est leur docilité. Elles restent humblement enfermées dans leurs bassins, n'empiètent jamais sur les terres habitées, ne les inondent jamais. C'est là une merveille qui prouve à l'esprit le plus inattentif l'existence d'un Être tout-puissant. Et, de fait, l'Écriture Sainte nous dit que c'est Dieu qui non seulement a créé les eaux, mais leur a enjoint de se retirer dans les immenses cavernes qu'il leur avait creusées et les y a logées avec la même facilité qu'une mère couche son nouveau-né dans le berceau qu'elle lui a préparé. C'est l'image sublime dont Dieu lui-même se sert quand il décrit cette merveille à Job : « Qui présida, demande-t-il, à la naissance de la mer, lorsqu'elle sortit du sein où elle avait été retenue ? lorsque je la couvris d'une nuée comme d'un vêtement et que je l'environnai de vapeurs obscures comme de langes et de bandelettes, lorsque je lui donnai mes ordres et que je lui opposai des portes et des barrières en lui disant : Tu viendras jusque là, mais tu n'iras pas plus loin ; là tu briseras l'orgueil de tes flots ». Et voilà des milliers d'années, s'écrie Mgr Gaume après avoir cité cette parole, que ce redoutable enfant, qui, par un seul de ses caprices, pourrait faire périr les hommes dans un nouveau déluge, se tient docilement enfermé dans son berceau » (1). Qui n'y verra une disposition de la sagesse de Dieu, un effet de sa puissance ?

3° Mais, demandera-t-on, les eaux des mers entassées, enchaînées, immobilisées en si grande abondance ne vont-elles pas se corrompre, et ainsi, par les vapeurs qu'elles exhalent, rendre la terre inhabitable ? Non ; les

(1) Mgr Gaume a fait une agréable description de l'œuvre des six jours dans son *Grand Catéchisme de persévérance*, t. I.

mers sont douées de deux propriétés qui préviennent cet inconvénient. Elles sont salées, et on sait que le sel empêche la corruption. En outre, quoiqu'elles ne sortent jamais de leurs limites, elles sont, cependant, toujours agitées; pendant six heures, elles chassent leurs eaux du milieu vers les extrémités; pendant les six heures suivantes, elles se portent des extrémités vers le milieu (c'est ce qu'on appelle le flux et le reflux de la mer). Ce mouvement régulier, déjà par lui seul si propre à prévenir la corruption, l'est encore par cela qu'il empêche le sel de descendre et de s'entasser au fond des mers, ce qui rendrait la salure de l'océan non seulement inutile, mais nuisible.

Qui de nouveau ne reconnaîtrait ici l'intervention d'une Providence attentive à toutes choses ? Mais ces deux propriétés ont encore d'autres effets utiles : le sel appesantit l'eau de la mer, oppose une juste résistance à la chaleur et à l'air qui font évaporer les eaux et empêche ainsi que trop d'eaux ne soient transformées en pluies et n'inondent la terre plus qu'elles ne la fertiliseraient. Quant au flux de la mer, il creuse les larges embouchures des fleuves et rend l'accès de la terre ferme possible aux plus grands vaisseaux.

Concluons avec l'Écriture-Sainte : *Mirabiles elationes maris,* Merveilleux sont les soulèvements majestueux, les puissants mugissements, les magnifiques soubresauts des mers; *Mirabilis in altis Dominus,* Merveilleux est le Seigneur dans les cieux. Plusieurs poètes se sont complus à chanter les beautés et la majesté de l'océan et ont salué en lui l'une des plus magnifiques manifestations de la grandeur de Dieu. Qui n'a entendu parler de l'hymne à l'océan par Byron ? Un poète français, Joseph Autran, né à Marseille en 1831, a été surnommé le chantre de la mer. Le P. Barbey d'Aurevilly a aussi plusieurs fois chanté la mer avec son beau talent.

Citons une de ses strophes :

O Créateur de la terre et des ondes,
Le cœur en feu, je contemple à genoux
Les cieux profonds comme ces mers profondes
Qui dans la nuit parlent si bien de vous.
Tais-toi, parole impuissante et mortelle,
D'humbles soupirs valent mieux que tes vers,
Vaste océan à la plainte éternelle
Parle et rends gloire au Créateur des mers.

III. *L'élément solide* (1). Si, détachant le regard des mers et de l'air, nous le tournons vers la terre proprement dite, de nouvelles merveilles s'offrent à nous qui prouvent l'existence d'un Être suprême, et nous révèlent même jusqu'à un certain point ses perfections. Je fais encore abstraction des êtres animés qui peuplent la terre ; je ne considère la terre qu'en elle-même, celle que l'Écriture appelle *arida*.

Trois sujets de méditation méritent ici de fixer notre attention : d'abord, les phénomènes qui apparaissent à la surface de la terre ; en deuxième lieu, les couches dont est composée la surface de la terre ; en troisième lieu, les trésors de toutes sortes qui sont cachés dans la surface de la terre. Si je ne parle que de la surface terrestre, c'est que l'intérieur de la terre ne nous est que très imparfaitement connu : personne n'a pu y pénétrer.

(1) Il semblera peut-être à plus d'un lecteur que dans ce paragraphe et les deux chapitres suivants je m'étends trop et entre dans trop de détails eu égard au sujet de ce livre, lequel est l'idée religieuse. Mais je ferai remarquer que cet ouvrage est surtout une œuvre de vulgarisation. J'évite donc le plus possible les considérations métaphysiques pour m'attacher davantage à celles qui frappent l'imagination et les sens. Si je parais multiplier les détails c'est que dans les détails surtout l'intervention divine se manifeste. De plus, cette matière si belle et si pratique de la manifestation de Dieu dans les œuvres de la création n'est pour ainsi dire qu'effleurée dans la plupart des livres traitant de religion. La nature que l'homme a continuellement sous les yeux est trop souvent pour lui un livre fermé.

1° Si, d'abord, nous jetons un regard sur la surface de la terre, nous la voyons couverte d'aspérités, telles que collines, montagnes, volcans, — sillonnée de vallées, de plaines, de ravins. A quoi bon ces élévations et ces dépressions de terrain, ces bosses et ces fosses, comme on dirait vulgairement ? Ne serait-il pas préférable que la surface de la terre fût parfaitement unie ? ne voyagerait-on pas plus facilement ? la vue ne serait-elle pas plus libre ? Ainsi pourrait en juger un esprit borné ; mais tel ne sera jamais le sentiment de l'homme qui réfléchit. Cette variété de montagnes et de vallées contribue d'abord beaucoup à l'embellissement de la terre, elle rompt la monotonie si fatigante à la fois et si pénible. Ne sont-ce pas les régions accidentées que les touristes visitent de préférence, la Suisse, par exemple, et chez nous certaines contrées des provinces de Luxembourg, de Namur et de Liége ? Ne voyons-nous pas les belles abbayes et les grands châteaux situés sur des montagnes ou dans des vallées riantes ? Mais cette disposition de la surface terrestre n'a pas seulement son côté pittoresque, elle a aussi ses inappréciables avantages. Le premier de ces avantages, très considérable, consiste en ce que les montagnes et les collines entretiennent et perpétuent les différentes sources qui forment les rivières et les fleuves. Cette froidure qui règne éternellement sur la partie supérieure des hautes montagnes contribue à condenser les vapeurs, à les convertir en neige, à les ménager avec économie pour rafraîchir et désaltérer la terre, pendant les ardeurs brûlantes de l'été. Leur surface *attire, arrête, absorbe* les nuages qui sont portés en différents sens dans l'atmosphère par les vents. Les espaces qui séparent leurs pointes sont comme des bassins préparés pour recevoir les brouillards épaissis, les nuées précipitées en pluie ou en neige. Leurs entrailles sont autant de réservoirs d'où les eaux s'échappent peu à peu par une infinité de petites ouvertures, pour féconder nos plaines, abreuver l'homme et les animaux, former de nouveaux nuages par leur évaporation et réparer les

pertes de la mer en se portant de toutes parts dans son sein, tantôt en petites rivières, tantôt en fleuves immenses » (Cousin-Desdouits, *Livre de la nature*, p. 24). Et pour que les montagnes accomplissent plus pleinement cette importante fonction, elles sont couronnées et couvertes d'arbres qui attirent plus puissamment les nuages que des pics décharnés, et laissent le long de leurs racines l'eau s'infiltrer plus parfaitement dans le sol. Ajoutez à ce premier avantage celui de fournir une retraite et tout le nécessaire à beaucoup d'animaux dont nous faisons un grand usage et dont l'entretien ne nous coûte rien, celui encore de protéger certaines régions contre les vents froids et piquants et de servir à plusieurs pays de remparts et de bornes naturelles. C'est aussi à cette disposition que nous devons cette grande variété de plantes dont les unes réclament l'air des hauteurs, les autres l'humidité et le calme des plaines. C'est enfin cette disposition qui nous facilite l'extraction des pierres et des métaux qui s'y trouvent amassés en abondance. Même les volcans, qui par leurs terribles secousses et les tremblements de terre qu'ils occasionnent nous font trembler, et par la lave et les matériaux qu'ils vomissent font des dégâts et des ravages, peuvent être considérés comme d'immenses soupiraux nécessaires pour prévenir des ravages plus grands que produiraient les matières propres à fermenter contenues dans la terre, si elles ne trouvaient point de semblables issues (D'après Cousin-Desdouits).

Les montagnes et les vallées semblent semées à la surface de la terre au hasard. Il n'en est cependant rien, et l'observateur attentif ne tarde pas à s'apercevoir que les grandes chaînes rayonnent, en général, vers un centre commun. Des chaînes principales naissent des chaînes secondaires, qui à leur tour donnent naissance à d'autres chaînes subordonnées. On remarque aussi que les dépressions ont presque toutes une forme allongée, la forme de chemins, se dirigent vers la mer, s'ajustent l'une à l'autre et, en règle générale, débouchent directement

les unes dans les autres au point de former un ensemble (Cf. Jehan, t. I, p. 4). Je m'arrête ici et je conclus : *Digitus Dei est hic,* Le doigt de Dieu se montre ici. Pour l'affirmer, je n'ai pas besoin d'examiner la question qui est du ressort de la géologie : Comment se sont formées les montagnes ? Quelques-unes (c'est-à-dire les montagnes granitiques) sont-elles contemporaines de la terre, ou doivent-elles toutes leur origine à des cataclysmes, à l'action d'un feu souterrain, à des accumulations formées par l'eau ? Peu importe. Ce qui est incontestable, c'est la merveilleuse harmonie, c'est la multiple utilité, c'est l'indispensable nécessité de l'arrangement que présente à nos yeux l'extérieur de la surface terrestre : harmonie, utilité, nécessité, qui nous font aussitôt remonter à une cause supérieure, intelligente, consciente de ses actes, et qui a agi soit immédiatement par elle-même, soit par l'intermédiaire de causes secondes qu'elle a amenées à leur insu à produire ces effets utiles et magnifiques. Quand les athées prétendent éluder le dogme de l'existence de Dieu en invoquant sans cesse les causes ou lois naturelles, ils se paient de mots, car si les lois qui régissent un état présupposent un législateur, les lois qui régissent cet univers doivent aussi nous faire conclure à l'existence de quelqu'un qui les a faites et coordonnées. C'est ainsi que l'ont compris les plus illustres naturalistes. La nature, dit Linnée, est la loi immuable de Dieu, par laquelle chaque chose est ce qu'elle est, agit comme il lui est ordonné d'agir. La nature, dit à son tour Buffon, est le système des lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et la succession des êtres.

2° Mais continuons. Après avoir contemplé les dehors de la surface terrestre, étudions celle-ci en elle-même. Laissant de nouveau au géologue le soin d'en faire une analyse minutieuse, je me contenterai de dire ce que, d'ailleurs, presque tout le monde sait, que l'écorce terrestre est composée de couches différentes les unes des autres et presque toujours superposées dans un ordre uniforme. Immédiatement sous nos pieds se trouvent des

terrains meubles, c'est-à-dire qui se laissent facilement diviser; ils sont composés de gravier, de sable, de limon, d'humus et renferment des débris de roches sous-jacentes ou apportées des montagnes par les eaux : ces terrains sont ici légers, là pesants, ici chauds, secs, là froids, humides. Au-dessous d'eux nous trouvons des calcaires, des grès, des marnes, l'argile. A mesure que nous avançons vers l'intérieur de la terre nous rencontrons la craie et encore des espèces de calcaire et de grès différentes de celles que nous avons déjà rencontrées. Nous touchons à ces couches où sont déposés le sel gemme et la houille. Enfin, après avoir traversé une couche intermédiaire, nous rencontrons la zone granitique qui est la base de l'écorce terrestre. Voilà les faits fournis par l'observation, mais voici des réflexions que fait naître aussitôt cette même observation. Il est clair, d'abord, que la terre est pour l'homme ; c'est lui qui en dispose en maître et la domine en vainqueur. Aussi voyez comme elle se met docilement et complètement à son service. La première couche de la surface terrestre, quoiqu'elle soit un terrain meuble, a assez de consistance pour empêcher l'homme d'y enfoncer sans cesse et malgré cette fermeté assez de légèreté pour que les plantes puissent y étendre leurs racines, en pomper l'humidité et s'abreuver des sucs nourriciers qu'elle contient. Lors même que la terre est aride et sèche, cette légèreté permet aux sucs de s'élever comme dans des tuyaux capillaires pour fournir aux végétaux la nourriture dont ils ont besoin ; elle permet aussi au soc de la charrue de creuser dans le sol des sillons dans lesquels le laboureur jettera la semence et déposera les engrais. Cette terre meuble est composée de substances très différentes et qui varient selon les contrées, ce qui donne lieu à une grande variété de végétaux.

Un fait digne de remarque est encore celui-ci : les roches primitives ou granitiques qui, de leur nature, sont les moins propres à se convertir en un sol fertile sont reléguées dans les districts montagneux, lesquels, à cause de leur élévation et de leur irrégularité, sont peu propres

à l'habitation de l'homme. Au contraire, les régions plus basses et tempérées sont ordinairement composées de couches qui, par la nature complexe de leurs ingrédients, présentent les conditions les plus favorables au développement des productions végétales dont l'homme a besoin pour sa propre subsistance et pour celle des animaux domestiques qu'il a réunis autour de lui. Très souvent, quand des terrains ne contiennent pas dans les proportions voulues les éléments les plus favorables à l'agriculture (sables siliceux, argiles, etc.), ils présentent la ressource de grandes masses de calcaires ou de marnes qui permettent d'ajouter artificiellement au sol celui des éléments qui lui manque (Jehan). Enfin, nous avons vu qu'entre le terrain meuble et la base granitique il y a des terrains intermédiaires. Quoi de plus nécessaire? Si, en effet, la terre végétale était placée immédiatement au dessus du granit, la filtration des eaux serait impossible. Ces eaux retenues à la limite inférieure de la terre végétale détruiraient les semences. S'infiltrant, au contraire, à travers le sable et la craie, elles se purifient et s'éparpillent dans une foule de directions pour former des courants limpides. Les bancs imperméables d'argile qui se trouvent au dessous forment des réservoirs, d'où s'écoulent les ruisseaux et les fleuves et qui, sondés par l'industrie humaine, lui donnent ces jets magnifiques qui, sous le nom de puits artésiens, enrichissent aujourd'hui tant de localités. Comme tout est donc bien disposé ! Et ne faudra-t-il pas de nouveau s'écrier avec le Saint Esprit : *Digitus Dei est hic?* Le hasard, une nature aveugle pourrait elle produire des résultats aussi admirables et utiles à la fois ?

3° Et, cependant, nous sommes loin d'avoir tout dit. Il nous reste encore à parler des innombrables trésors cachés dans la croûte terrestre. La terre, avons-nous dit, existe pour l'homme, qui en tire sa subsistance. Mais si toutes les choses dont nous avons besoin avaient été placées à la surface extérieure de la terre, l'amas en serait si grand que la terre en serait couverte. Notre

séjour s'en trouve heureusement débarrassé, la surface de la terre est libre ; elle a été mise en état d'être cultivée, habitée et parcourue sans obstacle par ses habitants. Toutes ces matières que nous mettons en œuvre, et qui doivent servir à l'usage de tant de siècles, sont renfermées dans de vastes souterrains où nous les trouvons au besoin ; elles ne sont pas cachées à une profondeur qui les rende inaccessibles, mais près de la surface, logées sous une voûte assez épaisse pour suffire au support et à la nourriture des hommes, des plantes et des animaux et assez mince pour être percée au besoin, et permettre à l'homme de descendre quand il veut dans le magasin de provisions, et de tirer de ces couches disposées sous ses pieds comme autant de tablettes les choses nécessaires à son entretien. Et quelles sont ces matières ? Ce sont le sable et l'argile dont nous nous servons pour confectionner un grand nombre de nos ustensiles de ménage ; ce sont les pierres calcaires et autres dont nous faisons usage pour nos constructions ; ce sont la chaux et le gypse qui servent de liaison aux différentes parties de nos bâtiments. Dans des veines spéciales nous trouvons les métaux, le fer, l'étain, le mercure, le plomb, l'argent, l'or, le plus précieux de tous à cause de son éclat, de son incorruptibilité et de sa flexibilité. Je dis : dans des veines spéciales, et ceci est de nouveau un fait bien digne de remarque. Si les métaux avaient été répandus abondamment dans les terrains de toutes les formations, ils auraient nui à la végétation ; s'ils avaient été disséminés par petites quantités dans la substance même des couches, leur extraction eût été trop dispendieuse. Tous ces inconvénients ont été prévenus par la disposition actuelle. — Sous terre, nous trouvons aussi le sel dont nous nous sommes habitués à ne pas savoir nous passer (le mot salaire vient de sel). Sans doute, les mers en sont remplies; mais quelles distances nous en séparent, et puis, en temps de guerre, comment y atteindre ? — Et ces immenses lits de houille, quel bienfait ! Le bois coûte cher, et à lui seul il serait insuffisant pour alimenter surtout les

grands fourneaux, et voici que dans la terre entr'ouverte nous trouvons d'immenses provisions de bois fossile, c'est-à-dire de houille et de charbon.

Est-ce tout ? Non. Dieu, qui ajoute toujours l'agréable à l'utile, a déposé dans l'intérieur de l'écorce terrestre ces pierres précieuses si estimées pour leur éclat et leurs propriétés : le saphir d'un beau bleu, le rubis d'un rouge éclatant, l'émeraude d'un vert tendre, la topaze à la couleur jaune, l'améthyste, etc. La terre recèle aussi le marbre dont on compte 350 variétés, entre autres le marbre blanc de Carrare, le marbre de Florence donnant de loin l'illusion de ruines de châteaux détruits et de vieux bastions, le marbre portor célèbre par la richesse de ses veines jaunes d'or et par l'intensité de son fond noir, le marbre campan présentant trois couleurs : vert, isabelle et rouge, lesquelles harmonieusement mélangées sont d'un effet si splendide. Il y a encore l'albâtre et le porphyre. Mais qui pourrait décrire toutes les richesses cachées dans le sein de la terre ? Ce qui doit de nouveau nous faire admirer l'intervention de la Providence en tout ceci, c'est ce fait que le nécessaire, par exemple le fer, est en beaucoup plus grande abondance que l'utile, tel que l'or, et l'utile en plus grande quantité que toutes les choses qui n'ont pour but que l'ornementation ou l'agrément, comme sont les pierres précieuses. Je ne puis terminer ce sujet sans attirer l'attention du lecteur sur un fait qui, autant que tous les précédents, atteste la présence du doigt de Dieu : c'est le phénomène de la cristallisation. Les métaux, et en général toutes les substances minérales, jouissent plus ou moins de cette propriété remarquable. Elle consiste en ce que les molécules des corps, lorsqu'elles passent lentement de l'état liquide à l'état solide, se disposent en s'agglutinant d'une façon similaire, d'où résultent des composés d'une forme géométrique. Or, chaque espèce de minéral a une figure cristalline qui lui est propre. Haüy, l'illustre inventeur de la cristallographie, n'a pu s'empêcher de voir dans ce

phénomène une empreinte de la sagesse divine. « Au lieu, dit-il, qu'une étude superficielle des cristaux n'y laissait voir que des singularités de la nature, une étude approfondie nous conduit à cette conséquence que le même Dieu, dont la puissance et la sagesse ont soumis la course des astres à des lois qui ne se démentent jamais, en a aussi établi auxquelles ont obéi avec la même fidélité les molécules qui se sont réunies pour donner naissance aux corps, cachés dans les retraites du globe que nous habitons ». Les stalactites et les stalagmites, qui quelquefois se rejoignent au point de ressembler à des colonnes sur lesquelles paraissent appuyées les voûtes des grottes, ne sont autre chose que des gouttes d'eau suintant et chargées de substances minérales, lesquelles se sont lentement cristallisées au point de former ces phénomènes curieux que les touristes ne peuvent se lasser d'admirer.

Pompée assurait qu'il n'avait qu'à frapper la terre pour en faire sortir des légions. On pourrait dire avec bien plus de vérité qu'on n'a qu'à frapper la terre pour en faire sortir des preuves en faveur de l'existence de Dieu, et l'athée ne peut pas faire un pas sans heurter plusieurs de ces preuves. Sur chaque métal, sur chaque pierre précieuse, dans l'écorce de la terre, la démonstration du grand dogme fondamental de la religion est inscrite en lettres ineffaçables. En parlant du nom de Napoléon, Lamartine dit magnifiquement : Demandez à la terre ce nom. Il est inscrit en sanglants caractères des bords du Tanaïs au sommet du Cédar. Je dirai : Demandez surtout à la terre le nom de Dieu. Il est inscrit en puissants caractères d'un pôle à l'autre, des profondeurs des plaines aux pics escarpés des monts. Oui, *Omnis terra benedicit Dominum,* bénissons-le avec elle, remercions-le d'avoir si bien aménagé cette terre pour notre entretien et notre agrément, et ne nous servons jamais des trésors qu'elle met sur ses ordres à notre disposition que pour nous avancer dans son service.

CHAPITRE V.

Dieu dans le règne végétal.

Désireux de recueillir partout des témoignages irrécusables en faveur de l'existence d'un Être suprême, nous nous sommes mis à parcourir le vaste champ de la création. Déjà nous avons terminé la première étape de notre course : nous avons visité les immenses domaines de la création inanimée. Nous commençons maintenant la seconde étape, de loin la plus belle, celle au cours de laquelle nous recueillerons les preuves les plus convaincantes pour appuyer notre grande thèse. Entrons aujourd'hui de plain-pied dans le règne végétal : une immense distance nous sépare en un instant du règne minéral que nous avons considéré jusqu'à maintenant. Ici c'est la vie, un principe intérieur agissant, des êtres grandissant, se développant, croissant non par simple juxtaposition comme les minéraux, mais par assimilation. Mais laissons la comparaison : ouvrons les yeux et contemplons à l'aise le beau spectacle qui s'offre à nos regards. Quelle agréable impression nous ressentons aussitôt ! Sans doute, la mer, le désert nous impressionnent, mais la nature animée nous charme et parle à notre cœur. On raconte que le farouche Danton lui-même, au fond de sa prison, soupirait souvent : Oh ! si je pouvais encore une fois voir un arbre !

Le règne végétal ne procure pas moins d'utilité que d'agrément à l'homme. Que de peuples vivent presque exclusivement des produits de ce règne ! L'Arabe se nourrit de dattes, l'Indien a le pisang pour se sustenter, l'arbre à pain est la providence de l'Australien, et l'Européen même réduit à la pauvreté a au moins pour se nourrir du blé, du pain et des pommes de terre. Que d'hommes aussi (au moins 300 millions) trouvent un gagne-pain dans la préparation et l'élaboration des plantes, de la soie, par exemple, du lin, du chanvre, etc. C'est principalement le règne végétal qui a inspiré le goût et des habitudes de vie sédentaire, a ouvert une issue

immense à son esprit d'invention et à son besoin d'activité.

Mais ce qui est particulièrement remarquable à notre point de vue, c'est que la vue, l'étude des plantes a eu de tout temps, dit l'amiral de la Gravière, le privilège de faire des saints et des sages ; la botanique, ajoute cet auteur, est une science qui admire le Créateur dans ses œuvres. Rien n'est plus vrai. Les plantes, tant par leurs caractères généraux que par les traits qui caractérisent les grandes divisions auxquelles on peut les ramener, proclament l'existence d'un Être suprême, d'une Cause intelligente, infiniment sage et puissante.

Contentons-nous d étudier dans ce chapitre les caractères généraux des plantes, ou plutôt faisons l'histoire d'une plante quelconque : suivons-la du regard depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et plus loin jusqu'à sa résurrection. Mettons ensuite en lumière les principales harmonies qui existent entre le règne végétal et les autres règnes. A chaque pas nous rencontrerons derrière la froide nature la main et la pensée de Dieu.

I. *L'histoire d'une plante.* 1. Voyez donc cette petite graine. Elle tombe en terre ; mais ne croyez pas qu'elle trouvera la mort dans cette tombe obscure et humide ; ou plutôt elle mourra, mais pour revivre : *Si granum frumenti mortuum fuerit, multum fructum affert.* Sous l'action combinée de la chaleur et de l'humidité, la graine se gonfle et éclate, deux petits germes sortent de l'enveloppe : l'un monte, l'autre descend. Celui qui monte est la tige, celui qui descend la racine. Qui leur a dit de prendre des directions si différentes ? D'où sait-il, ce germe destiné à devenir la racine, qu'il a besoin du sol pour s'y fixer et y puiser les sucs nécessaires pour la croissance de la plante ? D'où sait-il seulement où se trouve ce sol ? Et, cependant, on a pu l'observer bien des fois, si l'extrémité du germe destiné à devenir la racine regarde en haut, il se plie si bien et si longtemps qu'il finit par se tourner vers la terre et s'y plonger, tandis que l'autre germe, quelle que soit sa direction première, tend

toujours et invariablement en haut. Il y a plus : les racines auxquelles la premier germe donne lieu sont pour la plante des organes de nutrition, ne s'accommodant pas également de tous les terrains. Or, elles semblent douées d'une sorte de sens pour découvrir les terres les plus meubles, les plus substantielles, les plus convenables surtout, et il n'est pas de distance qu'elles ne franchissent, pas de détour qu'elles ne prennent, pas d'obstacles qu'elles ne traversent pour arriver à leur but et remplir leur destinée.

C'est ainsi que Jehan raconte qu'une racine d'acacia, après avoir traversé une cave à la profondeur de 22 mètres, pénétra dans un puits où elle s'étendit encore. « Une rangée d'ormes, dit-il, dont les racines épuisaient un champ voisin, en avaient été séparées par une tranchée profonde : les nouvelles racines, arrivées sur le bord du fossé, en suivirent la pente jusqu'au fond, le traversèrent et puis remontant le long du bord opposé envahirent de nouveau le terrain dont on avait voulu les tenir éloignées ». Il y a plus encore. Les racines changent de forme selon les terrains plus ou moins gras, secs, exposés au soleil ou aux tempêtes dans lesquels elles plongent. Les plantes destinées à croître sur les rochers parmi les pierres dans les lieux élevés sont pourvues de racines dures, ligneuses, divisées de manière à ce que leurs ramifications puissent pénétrer à travers les fentes des rochers et résister aux ouragans. Dans les terres fortes et profondes, les racines sont droites, pivotantes, peu rameuses. Dans les terres compactes, gazonneuses, peu profondes, elles sont, au contraire, traçantes, peu enfoncées, étalées presque à la surface du sol ; dans les terres maigres, elles sont épaisses, charnues, tubéreuses ou bulbeuses — abondantes en chevelus dans les sols humides (Jehan, ouvr. cité, t. I, p. 125).

2. Tandis que la racine descend dans la terre, la tige monte vers le ciel. Tantôt elle se transforme en un tronc droit et robuste qui porte sa cime presque dans les nues, parce que la plante qu'elle est destinée à sup-

porter a besoin d'un air vif et pur ; tantôt elle ne s'élève que peu ou se courbe vers la terre parce qu'un air humide ou dense convient mieux à sa plante ; tantôt encore elle se répand en guirlande sur le tronc d'un autre arbre et s'y cramponne par des vrilles enduites d'une matière résineuse qu'elle sécrète. Quelle que soit la forme extérieure de la tige, elle est ce qu'elle doit être, vu la nature des fonctions qu'elle a à remplir (Cf. Jehan, 126). De plus, il y a proportion exacte entre la force de la tige et la couronne qu'elle est destinée à porter : le problème qui consiste à réaliser le plus grand effet avec le moins de dépense de moyens possible se trouve résolu dans la construction de la tige (Cf. Niessen, *Der Weltbau und sein Meister*, p. 127). Le rôle principal de la tige dont les branches ne sont que le complément naturel est de transmettre jusqu'aux extrémités de la plante les sucs nourriciers puisés par la racine. A cet effet, la tige est percée dans le sens de la longueur d'une foule de petits canaux à formes diverses. C'est par ces canaux, admirablement fins et délicats, que les sucs montent et descendent. Ils sont donc pour la plante ce que les veines sont pour le corps humain. A mesure que la tige s'élève, elle se noue, et ces nœuds sont à la fois des espèces d'alambics destinés à purifier de plus en plus les sucs et en même temps pour la tige elle-même des principes de consistance. Je le demande : chacun de ces détails que nous révèle la botanique n'est-il pas une merveille dont tous les hasards et toutes les forces aveugles du monde ne pourront jamais donner raison ?

3. A mesure que la tige se développe, la nourriture doit être plus abondante, la racine n'y suffirait plus seule ; la plante ne périra-t-elle pas ? Non, les feuilles qu'on a souvent considérées comme un simple ornement viennent au secours de la racine. Comment cela ? C'est facile à comprendre. Sous l'influence des rayons du soleil, les feuilles décomposent le gaz acide carbonique dont l'atmosphère est imprégnée ; elles absorbent le carbone en même temps que de la vapeur d'eau et restituent à

l'atmosphère son principe vivifiant : le gaz oxygène. Cette absorption se fait par des ouvertures très élégantes et, pour certaines plantes surtout, très nombreuses : c'est ainsi qu'on en a compté au microscope jusqu'à 40,000 sur la superficie d'un pouce carré de l'œillet, et le lilas en présente sur le même espace jusqu'à 120,000. Les nervures des feuilles transmettent les gaz absorbés : elles font les fonctions de poumons, car les fluides contenus dans le végétal y subissent par le contact de l'air ambiant les élaborations qui les rendent propres à la nutrition.

Qui n'a déjà remarqué que les faces des feuilles sont loin de se ressembler ; la surface supérieure est lisse, vernissée ; la surface inférieure plus pâle est couverte d'aspérités ou garnie de poils. Pourquoi cette différence ? Elle a sa raison d'être. La surface supérieure est lisse et sans nervures saillantes parce qu'elle est plus particulièrement destinée aux excrétions et parce qu'elle doit s'imbiber des fluides calorique et lumineux ; l'autre face a des aspérités, des nervures plus relevées parce que les vapeurs doivent être arrêtées par ces obstacles et que l'absorption est favorisée par la présence de ces sortes de nervures.

Ne croyons pas non plus que les feuilles, si nombreuses cependant et si rapprochées, soient placées au hasard. Non, elles sont toutes placées de façon que celles qui précèdent immédiatement ne recouvrent pas celles qui suivent. Tantôt elles sont placées alternativement, tantôt en forme de couronne verticillée, tantôt par paires qui se croisent à angles droits, tantôt de telle façon que la ligne qui passe par les nœuds successifs d'où naissent les feuilles décrit une spirale autour de la tige (La disposition des feuilles a été observée en premier lieu par un naturaliste genevois, Ch. Bonnet) (Cf. Jehan, p. 134, et S. Ellier, p. 52).

4. C'est donc grâce à ce travail compliqué et simultané des racines, de la tige, des feuilles que la plante croît et se développe. Le premier résultat de ce travail est le bourgeon. Dans nos climats, les bourgeons se

forment vers la fin de l'été. Ils traversent donc l'hiver. Comment peuvent-ils résister aux rigueurs du froid ? La Providence y a pourvu. Les feuilles les plus extérieures, dit Adr. de Jussieu (Cf. S. Ellier, p. 42), celles qui servent d'enveloppe aux autres, présentent des modifications qui les rendent propres à résister elles-mêmes et à protéger les parties les plus intérieures. Leur consistance est écailleuse, dure et sèche ; souvent elles sont imprégnées de matières conduisant mal la chaleur, d'autres fois elles sont doublées d'un épais duvet. A mesure que le bourgeon grossit, les enveloppes s'élargissent, les duvets sont écartés, la fleur apparaît et le fruit se forme.

Peu à peu, la plante elle-même atteint sa perfection et fournit la mesure de son énergie. Certaines plantes atteignent des proportions vraiment gigantesques. Un châtaignier près de Sancerre en France a plus de 3 mètres de diamètre ; le châtaignier de l'Etna (composé de plusieurs troncs qui se sont soudés ensemble) a plus de 50 mètres de tour et pouvait autrefois abriter 100 cavaliers sous son feuillage. Le baron de Hübner dit avoir vu en Amérique des centaines d'arbres appelés bigtrees qui avaient 30 pieds de diamètre, 90 pieds de pourtour, 300 pieds de hauteur. Il parle, en particulier, de deux de ces arbres qui étaient creux : l'un était couché : un homme à cheval pouvait le traverser sans se courber; l'autre était debout : un cavalier pouvait y entrer, s'y tourner à l'aise et puis sortir par la même ouverture (de S. Ellier).

La longévité de certaines plantes n'est pas moins extraordinaire que leurs dimensions. A Jérusalem on voit encore 8 oliviers énormes qui, dit-on, remontent au 1er siècle de notre ère. Dans le Liban, quelques vieux cèdres semblent rappeler l'époque de Salomon.

Toutefois, quelle que soit la longévité de certaines plantes, elles aussi doivent un jour payer leur tribut à la mort. Une plante ne disparaît, cependant, qu'après avoir pourvu, ou plutôt après que Dieu a pourvu à sa reproduction. Nous touchons ici à la dernière phase de la vie

de la plante. Les anthères qui sont de petites capsules placées au haut des étamines s'ouvrent et déversent le pollen, c'est-à-dire la poussière très fine dont elles sont remplies, sur le stigmate qui est la tête du pistil. Cette poussière descend dans le pistil jusqu'à ce qu'elle rencontre une cavité appelée ovaire et qui contient les rudiments des graines. Ces graines fécondées par le contact du pollen se développent peu à peu et, quand elles sont suffisamment mûries, tombent à terre. Les graines destinées à perpétuer la vie de la plante sont extrêmement nombreuses. On en a compté jusqu'à 32,000 sur un pied de pavot, jusqu'à 360,000 sur un pied de tabac. Avant de tomber à terre, elles sont doucement entassées dans leur berceau, dans un ordre admirable. Elles ne tombent pas toutes près de la plante pour que la plante puisse se multiplier en un plus grand nombre d'endroits; elles sont, du moins une grande quantité d'entre elles, munies de petites ailes ou surmontées d'aigrettes. C'est par là que le vent les prend et les emporte quelquefois à des distances immenses. Si les graines sont si nombreuses, c'est que beaucoup se perdent nécessairement; il faut bien que le grand nombre vienne prévenir l'extinction des espèces. D'ailleurs, que de plantes sont nécessaires pour maintenir l'équilibre entre le règne végétal et le règne animal (Cf. Desdouits, t. I, p. 145).

J'ai raconté l'histoire de la plante. Bossuet a composé un chef-d'œuvre : c'est son *Discours sur l'histoire universelle*. Il a intitulé son ouvrage : *Discours*, parce qu'il montre sans cesse Dieu dans les événements du monde. Ne vous semble-t-il pas qu'on pourrait aussi écrire un discours sur l'histoire de la moindre plante? « Dans chaque plante, la moindre observation découvre un organisme composé de milliers, de millions de parties, de molécules formant avec la régularité la plus précise un grand nombre d'organes parfaitement adaptés à leurs fonctions. D'où vient que toutes ces parties, toutes ces molécules d'oxygène, d'hydrogène, de carbone, etc., s'unissent et se groupent dans un ordre si parfait ? Cela procède de la

graine, direz-vous. Soit, mais songez que cette graine est peu de chose près de la plante ; celle de l'eucalyptus est moins grosse qu'un grain de blé et cependant cet arbre atteint des proportions énormes. Sa hauteur dépasse parfois 300 pieds (100 mètres). Dans la graine elle-même, le principe de la plante n'est qu'une simple utricule où le microscope le plus puissant ne découvre que quelques filets, quelques granulations au milieu d'une légère enveloppe ; d'où vient donc cette force expansive qui, de cette utricule, fera sortir un chêne gigantesque, un châtaignier comme celui de l'Etna ? D'où vient cette force directrice si variée, mais cependant si constante dans la même espèce, que toujours elle finit par reproduire le type du végétal générateur ? Attribuer au hasard ou même à quelque cause première aveugle une force capable de réaliser tant de merveilles d'ordre et d'adaptation, voilà ce qui semble difficile à concevoir. Si encore ce phénomène ne se réalisait qu'une fois. Mais non, il se reproduit des milliers de fois à chaque génération ; chaque année, cet arbre, cette plante produira des milliers de fruits, de graines, possédant toutes la même puissance de reproduction. Dire que tout cela se fait machinalement, fatalement, sans cause intelligente me semble aussi peu raisonnable que d'admettre une machine se construisant elle-même, réparant ses pertes, développant ses organes, produisant par milliers d'autres machines semblables et cela pendant une longue suite de siècles. L'ordre qui brille dans les plantes appelle donc une cause intelligente, et plus l'esprit humain voit cet ordre, mieux il remonte à cette cause » (S. Ellier, p. 58).

Oui, l'ordre dans le règne végétal prouve l'existence d'une Cause infiniment intelligente et, ce qui achève de la prouver, ce sont les désordres, les exceptions qui viennent rompre cet ordre. Pour qu'une plante croisse, la racine, la tige, les feuilles semblent également nécessaires, et cependant il est des plantes qui n'ont pas de racines, d'autres n'ont pas de feuilles. Il semble que les

plantes doivent tirer leur suc du sol, et cependant que de plantes marines ! Les deux surfaces des feuilles et l'union du pistil et de l'étamine sur une même fleur semblent nécessaires, et cependant elles ne se rencontrent pas toujours. Qui ne voit en cela une cause infiniment libre, atteignant ses fins par des voies qui lui plaisent, alors que la nature aveugle se verrait obligée de suivre toujours la même marche ?

II. *Le règne végétal dans ses rapports avec les autres règnes.* Après avoir étudié les plantes en elles-mêmes, étudions-les aussi dans leurs rapports, dans leurs harmonies avec les autres règnes : le règne minéral, le règne animal et, si je puis m'exprimer ainsi, le règne hominal.

1. Nous venons de voir que le règne minéral se met au service du règne végétal. Les plantes puisent dans le sol et dans l'air les sucs nécessaires à leur croissance. Elles se montrent, en quelque sorte, reconnaissantes pour ce service en couvrant du réseau de leurs branches et du tapis de leurs feuilles et de leurs fleurs la terre tout entière. Oui, le règne végétal envahit tout, jusqu'aux rochers, jusqu'aux souterrains, jusqu'aux déserts couverts de neiges éternelles. Mais n'allons pas croire que « les plantes sont jetées au hasard à la surface du globe. Non, elles présentent dans leur distribution la plus belle ordonnance. On reconnaît que chacune d'elles est à sa place, qu'elle ne peut être ailleurs, que la beauté des sites, la variété des paysages disparaîtraient s'ils n'étaient revêtus des ornements qui leur sont propres. Les plantes des rivages ne seraient-elles pas déplacées sur les hauteurs ? Et celles des montagnes descendant du sommet glacé de leur vaste amphithéâtre produiraient-elles le même effet dans les plaines uniformes et n'y perdraient-elles pas leurs grâces naturelles, ainsi que la douceur de leurs parfums ou la vivacité de leurs couleurs ? Vingt, trente lieues de plaine de la même contrée, à la même exposition produiront partout à peu près les mêmes végétaux ; mais si cette plaine est entrecoupée par des forêts, sillonnée par des vallons, hérissée de rochers et de mon-

tagnes, arrosée par des ruisseaux, si le sol est variable, s'il est humide ou sec, tourbeux ou crétacé, la masse des plantes variera également à chaque changement de terrain, de situation et de température » (Jehan, t. I, p. 228).

Le fait de cette relation intime ne détruit pas un fait incontestable et plus probant encore en faveur de notre thèse que le premier. Cet autre fait, le voici : on a observé que des points éloignés avec un climat analogue et même identique et avec toutes les autres circonstances dont l'ensemble devrait entraîner l'identité des productions naturelles produisent quelquefois des plantes toutes différentes, et cela est tellement vrai que, quand on a transplanté ces plantes, elles ont crû aussitôt avec la même facilité dans leur patrie d'adoption que dans leur patrie primitive. C'est le cas pour l'Erigeron du Canada, l'Agave et la Raquette d'Amérique transplantés en Algérie, en Italie, en Sicile, en Grèce, etc. Que prouve cela, sinon que les plantes ont été originairement semées par une main qui a départi telles espèces à certaines régions de l'Amérique et telles autres espèces aux régions correspondantes de l'Europe ? (Cf. Jehan, p. 207, note).

2. Mais avançons. Parlons des harmonies qui existent entre le règne végétal et le règne animal. Si un de ces règnes produit ce que l'autre consomme, l'autre finit par restituer au premier ce qu'il lui avait emprunté. Par exemple, les plantes s'approprient le carbone et exhalent l'oxygène, les animaux absorbent l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique. Le règne animal donne au règne végétal une partie des engrais dont il a besoin et aide à sa dissémination, et le règne végétal fournit en grande partie la nourriture aux animaux (S. Ellier) (1). Ces faits généraux prouvent un ordre de choses savamment équilibré et intelligemment préparé de longue main. Remar-

(1) « A l'insecte le suc des fleurs, à l'oiseau la graine des plantes, aux grimpeurs les fruits des arbres, aux troupeaux l'herbe des prairies ou la mousse des rochers, à tous un festin généreux qui sans cesse se renouvelle » (Monsabré).

quez de plus que non seulement le règne végétal fournit au règne animal ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance, mais tient sans cesse la table dressée pour lui. L'animal trouve partout à sa portée la nourriture qui lui convient; il n'en est pas ainsi de l'homme. Pourquoi cette différence ? Il est facile d'en deviner la raison. L'homme a des mains, au moyen desquelles il peut se procurer sa nourriture; l'animal est dépourvu de ce précieux organe : il faut donc qu'il n'ait qu'à baisser la tête et à étendre la langue pour s'approprier des aliments tout préparés. Dans nos régions, l'hiver est une saison morte et stérile. Les animaux qui nous servent si bien ne périront-ils pas ? Non, car la nourriture qui leur convient le plus, c'est-à-dire l'herbe, est de telle nature qu'elle peut se dessécher et ainsi se conserver très longtemps. Malgré nos observations, nous sommes loin de connaître tous les rapports qui existent entre le règne végétal et le règne animal, toutes les voies secrètes par lesquelles les plantes viennent au secours des animaux. Dans les plaines dénuées d'eau de l'Amérique méridionale, les animaux tourmentés par la soif périraient, par exemple, en grand nombre sans le mélocactus, végétal sphérique à moitié caché dans le sable et dont l'intérieur abonde en sucs rafraîchissants. Dieu sait combien de fois ce phénomène se reproduit dans la nature. Autre exemple de l'enchaînement des deux règnes. Il existe des arbres dont une seule espèce d'insectes se nourrit exclusivement et qui ne se perpétuent que parce que ces insectes se font les entremetteurs de leur fécondation, en sorte que l'insecte périrait sans l'arbre, et l'arbre périrait sans l'insecte. Enfin les savants ont observé que ce parallélisme, cette harmonie, ce parfait accord ont existé entre la flore et la faune de tous les temps. On a comparé les fossiles de l'un et de l'autre règne et toujours on a constaté cette mutuelle dépendance, cet échange de services, ces relations merveilleuses dont nous venons de parler. Tout cela serait-il l'effet du hasard ou de forces aveugles ?

3. Mais c'est surtout entre le règne végétal et l'homme

que les rapports sont nombreux, saisissants et vraiment dignes d'admiration. C'est, en effet, pour l'homme avant tout que le règne végétal existe. Tandis que l'animal est insensible aux charmes de la végétation, l'homme ressent l'impression de ces charmes jusqu'au fond du cœur. Et puisque nous venons de toucher ce point, à savoir le côté agréable, charmant des plantes, arrêtons-nous d'abord un instant à celui-là. Le fond de toute la végétation est vert : c'est la couleur du gazon, de l'herbe, des feuilles, etc. Or, je demande : la couleur prédominante du règne végétal pouvait-elle être mieux choisie relativement à l'œil humain appelé à la contempler sans cesse ? N'est-ce pas cette couleur qui repose le mieux la vue, s'harmonise le plus agréablement avec le bleu du firmament ? Parmi les plantes il en est un certain nombre qui n'existent que pour notre agrément : ce sont les fleurs ; aussi voyez comme tout dans les fleurs contribue à la réalisation de ce but : la vivacité et la variété de leurs couleurs sont bien supérieures à celles des fleurs qui n'existent qu'en vue d'un fruit. Quels chefs-d'œuvre de beauté, de délicatesse que le lis admiré par Notre-Seigneur lui-même, la rose, la violette, le myosotis, etc.! Toutes ces fleurs diffèrent entre elles, elles ne fleurissent pas toutes pendant le même temps ; mais après que les unes ont étalé leurs grâces pendant un temps convenable, d'autres viennent prendre leur place, et c'est ainsi que ce besoin de variété dont l'homme est constamment tourmenté est sans cesse satisfait. Mais non seulement les fleurs récréent la vue, elles flattent aussi agréablement l'odorat par leurs parfums si doux et si pénétrants, le toucher par la finesse et le velouté de leur surface. Et toutes ces fleurs ayant pour fin de charmer l'homme, en étant vues par lui de près, sont à sa portée ; ce ne sont pas des plantes si hautes qu'elles ne puissent plus être atteintes par ses sens.

A côté des plantes destinées à l'agrément, il en est qui ont pour but principal son utilité. D'abord les plantes fruitières. Il est impossible de ne pas remarquer le rapport qui existe entre les plantes et les saisons. « Ainsi, dans les cha-

leurs ardentes de l'été, nous avons les tribus nombreuses des cerisiers, pruniers, abricotiers, pêchers qui nous donnent des fruits rafraîchissants et fondants, et celles des mûriers et des figuiers qui nous fournissent des aliments sucrés et pectoraux. Toutes ces productions sont fugitives comme les beaux jours, mais lorsque le soleil s'éloigne de nous avec elles, elles sont remplacées par d'autres qui sont stationnaires et qui suppléent à son absence par leurs sucs réchauffants et nourriciers. Les poiriers et les pommiers nous présentent vers la fin de l'été leurs fruits vineux. Quand l'automne voile de ses brouillards froids l'astre de la lumière et de la chaleur, les chênes verts et les châtaigniers se hâtent de nous gratifier de leurs glands farineux et substantiels, les oliviers, les amandiers, les noisetiers, les noyers de leurs huiles savoureuses et les vignes du jus fermenté de leurs grappes, l'un des plus puissants des cordiaux » (Jehan). Les fruits qui ne se conservent pas mais veulent être consommés dès qu'ils sont mûrs sont précisément ceux dont le prix a surtout sa raison d'être dans la température (cerises et melons) ; ceux qui non seulement se conservent, mais même mûrissent et se perfectionnent dans le fruitier sont ceux dont l'excellence est indépendante de la saison. Cela est particulièrement vrai pour le vin qui ne vient pas partout, doit par conséquent être importé loin (ce qui exige du temps), et qui est moins abondant et de moindre qualité en certaines années qu'en certaines autres. On voit aussi que les fruits qui ne se conservent pas sont ceux qui, vu leur petite taille et l'époque où ils mûrissent, peuvent facilement être consommés pendant la saison, alors que ceux qui se conservent ne pourraient pas être consommés entièrement à cause de leur nombre ou de leur taille ou de l'époque de leur cueillette (Desdouits).

De même qu'il existe une convenance évidente entre les fruits et les saisons, il en existe une non moins visible entre les fruits et les climats. « A mesure qu'on avance vers ces régions dont les habitants voient le soleil passer

et repasser sur leur tête, on y trouve de toutes parts des fruits non seulement fondants, comme le melon, mais glacés, acides et pleins d'un suc rafraîchissant, tels que les grenades, les citrons, les oranges, les ananas. Dans les régions brûlantes où l'agriculture serait trop pénible, quelques arbres fournissent d'abondants produits qui suffisent à la nourriture de l'homme, sans exiger de lui aucune culture : tels sont le bananier, le cocotier, l'arbre à pain » (Jehan, t. I, p. 155). Dans l'Amérique méridionale, il existe un arbre singulier : l'arbre à lait ; il croît sur des rochers arides, ses branches paraissent mortes et desséchées pendant plusieurs mois de l'année, mais lorsqu'on perce le tronc, il en découle un lait doux, nourrissant et abondant. « Dans l'île de Madagascar croît un arbre qu'on appelle l'arbre des voyageurs; il semble rechercher les lieux les plus arides, pousse des feuilles immenses (6 à 10 mètres de surface) qui ont la vertu d'aspirer les vapeurs de la mer, les rosées du soir et du matin. Mais comme, sous cette zone torride, ces gouttes d'eau sans cesse renouvelées se seraient aussi sans cesse évaporées dans une atmosphère brûlante, la nature a par un mécanisme spécial assuré la mission de ces fontaines végétales et voici comment : la nervure longitudinale qui sépare chacune de ces volumineuses feuilles en deux parties égales forme une cannelure ou petit canal de conduits qui reçoit des nervures latérales très multipliées et fort inclinées les petits filets d'eau des gouttes qu'elles réunissent. La cannelure de chaque feuille aboutissant à un orifice de la tige de l'arbre vide immédiatement et constamment son urne au fond de la citerne, qui offre toujours au pied de cet arbre une eau fraîche et limpide au voyageur altéré » (Jehan).

Un détail qui mérite d'être observé ici, c'est que les arbres fruitiers, précisément parce que l'homme doit pouvoir y atteindre, n'ont pas une hauteur exagérée mais suffisante ; de plus, les fruits qui pourraient s'abîmer par leur chute, tels que pêches, abricots, sont à une moindre hauteur que d'autres qui sont durs, tels que les pommes

ou mieux protégés par leur coque contre les accidents de la chute, tels que les noix, les châtaignes, les cocos.

Aux plantes fruitières, il est juste d'associer les légumes, les céréales, etc. Comme cette nouvelle classe de végétaux porte bien et visiblement l'empreinte d'une Providence attentive aux moindres détails ! « Les céréales à petits grains, par exemple, sont protégées à la fois par leurs enveloppes et leurs barbes contre deux sortes d'ennemis : l'un est l'humidité qu'occasionneraient les gouttes de pluie, lesquelles, grâce à l'enveloppe, ne peuvent atteindre le grain ; le second est la voracité des oiseaux, contre laquelle les barbes leur servent de défense. Le maïs lui ne présente pas ce rempart. Pourquoi ? Parce que la grosseur de ses grains et leur mode d'insertion suffisent pour le mettre à l'abri des tentatives des petits oiseaux pillards. Les céréales ont aussi la taille et l'épaisseur les plus convenables, vu leurs fonctions. Si elles ne s'élevaient presque pas de terre, l'épi pourrait s'altérer par l'humidité, il ne mûrirait probablement pas, deviendrait la proie d'une multitude d'insectes. Il faut donc que la tige soit assez élevée pour parer à ces inconvénients. Mais comment une tige élevée pourra-t-elle résister aux vents, étant si mince et en apparence si délicate ? Le voici : d'abord, elle est soutenue de distance en distance par des nœuds ; de plus, il y a dans son écorce de la silice qui contribue à la préserver de la rupture et lui permet de se balancer avec grâce sans pour cela se briser » (Desdouits).

L'alimentation n'est pas la seule utilité que nous procure le règne végétal ; beaucoup d'arbres qui ne portent pas de fruits nous fournissent le bois si nécessaire ou plutôt si indispensable. Ces arbres sont en général très grands, ils ont un tronc très épais en même temps que très élevé pour pouvoir mettre une plus grande quantité de bois à notre disposition ; ils ont la vie très dure et ne se sèchent pas après une année d'existence comme la tige de blé qui ne grandit qu'en vue du fruit, ou après un petit nombre d'ans comme

les arbrisseaux de nos jardins. Le bois a précisément les qualités qui lui sont nécessaires. Il est assez peu dur pour céder sans effort à l'action de nos outils tranchants, il ne fallait pas que l'arbre émoussât ou brisât les haches qui l'abattent, la dent des scies qui le divisent, le tranchant des tours ou des rabots qui le façonnent, la pointe des clous qui le fixent à sa place. Il cède facilement à ces forces et, cependant, sa consistance est telle qu'il conserve les formes qu'elles lui donnent : charpentes, meubles, chariots, pilotis, bois façonnés de toutes manières résistent aux causes de destruction. Quoiqu'une certaine dureté soit commune à tous les arbres, cependant cette dureté et d'autres qualités diffèrent d'arbre à arbre selon les différents besoins auxquels ils doivent remédier. C'est ainsi qu'on fait servir à des usages différents le chêne, le peuplier, le sapin, le buis, le noyer, l'ébène, l'acajou (Desdouits).

Ces mêmes arbres qui nous fournissent le bois étendent leur feuillage au dessus de nous pour nous abriter contre les ardeurs du soleil. Dans les pays tropicaux, où la nécessité de se garantir contre les ardeurs du soleil se fait plus vivement sentir, la dimension, la forme, la position des feuilles de plusieurs arbres sont telles que l'intention de la Providence y paraît d'une manière incontestable.

Mais nous sommes loin d'avoir énuméré toutes les utilités des plantes. Voici le chêne dont l'écorce sert à tanner les peaux et à les rendre imputrescibles, en sorte qu'elles deviennent le cuir résistant dont on fait les chaussures. Voici le pin et le mélèze qui nous offrent la précieuse matière des résines qui servent à préparer des vernis, le goudron, etc. Plus loin, c'est le chanvre, le lin, le coton, base de tissus nombreux qui composent une importante partie de nos vêtements. Mentionnons en outre ces nombreux végétaux tels que l'indigo, la garance qui nous fournissent une foule de matières colorantes ; enfin, les innombrables plantes médicinales aux vertus si variées et dont les plus utiles, c'est-à-dire celles qui

s'appliquent aux maux les plus communs, sont aussi les plus répandues.

Eh bien, je le demande en finissant : tous ces rapports si harmoniques du règne végétal avec les autres règnes ne doivent-ils pas nous faire admettre l'existence d'une intelligence infinie que nous nommons Dieu ? Chaque pas que nous faisons dans cette belle nature où tout est si bien ordonné ne doit-il pas faire monter de nos lèvres cette profession de foi : *Credo Deum omnipotentem, factorem terrae,* Je crois un Dieu tout-puissant, créateur de la terre.

CHAPITRE VI.

Dieu dans le règne animal.

Si la Providence divine brille déjà d'un si grand éclat dans le règne végétal, elle va nous apparaître bien plus merveilleuse dans le règne animal. D'après les naturalistes, il y aurait plus de 400,000 espèces d'animaux. A elle seule, cette variété semble être un indice d'une sagesse disposant de ressources infinies ; mais ce qui prouve mieux l'existence de cette sagesse, c'est la raison d'être de ces différences. Ce qui différencie surtout les animaux entre eux, c'est la structure du corps. Or, c'est une chose admirable et tout à fait probante en faveur de l'existence d'un créateur infiniment sage que l'adaptation parfaite, irréprochable de la structure de chaque animal à l'élément où il est appelé à vivre et aux fonctions qu'il est appelé à remplir. Et c'est une particularité non moins concluante en faveur de ce même dogme que le merveilleux instinct dont les différents animaux sont doués.

I. Adaptation de la structure de l'animal :

A. *A l'élément dans lequel il doit vivre.*

1. Voici, d'abord, les oiseaux. Leur élément est l'air, élément subtil et délié. Voyez comme tous les détails de leur constitution sont en rapport avec cet élément. Ils ont un corps très léger, ce qui leur permet de se soutenir très facilement dans l'air. Leurs os, quoique assez solides pour soutenir l'assemblage de leurs membres, sont cependant si vides et si minces qu'ils n'ajoutent presque rien au poids de leurs chairs. Cet organisme si délicat, il faut le protéger contre le froid du grand air, contre les pluies, le protéger efficacement sans en augmenter notablement le poids. Comment atteindre ce résultat ? Au moyen d'une épaisse fourrure, d'un poil léger ? Non, pas de moyen plus proportionné que le plumage. Avez-vous déjà considéré de près ce vêtement des habitants de l'air ? Du côté du corps, les plumes sont garnies c un duvet mou et chaud ; du côté de l'air, elles sont garnies d'un double rang de barbes plus longues d'un côté que de l'autre. Ces barbes sont une enfilade de petites lames minces et plates, couchées et serrées dans un alignement aussi juste que si on en avait taillé les extrémités avec des ciseaux. Chacune de ces lames est elle-même un tuyau qui soutient deux nouveaux rangs de lames d'une petitesse qui les rend presque imperceptibles et bouche exactement tous les petits intervalles par où l'air pourrait se glisser. De plus, les oiseaux ont un petit réservoir plein d'huile situé à l'extrémité du corps. Ce réservoir a plusieurs petites ouvertures et, lorsque l'oiseau sent ses plumes desséchées, gâtées, entr'ouvertes, il presse ou tiraille ce petit réservoir avec son bec. Il en exprime une huile ou une humeur grasse qui est en réserve dans des glandes et ensuite, faisant glisser la plupart de ses plumes par son bec, il les passe à l'huile, les lustre et remplit tous les vides avec cette matière visqueuse. Après cette opération, l'eau ne fait plus que rouler sur l'oiseau et

trouve toutes les avenues de son corps parfaitement fermées. Ce qui montre l'intention providentielle de cette substance, c'est que les oiseaux de basse-cour qui vivent à couvert en sont moins fournis que ceux qui vivent au grand air (d'où il arrive qu'une poule mouillée est un spectacle risible). Les cygnes, oies, canards et tous les oiseaux aquatiques ont la plume passée à l'huile dès leur naissance.

Mais si l'air est l'élément de l'oiseau, c'est pour y voler : *Avis ad volandum.* Admirez comme l'oiseau est conformé pour cet exercice. Le corps est aigu par devant et ainsi plus propre à fendre l'air, et puis l'oiseau a des ailes. Ces ailes sont convexes en dessus et creuses en dessous ; ce sont donc des rames parfaitement taillées pour l'élément qu'elles doivent fendre, et qui, en s'appuyant sur l'air qui leur résiste, font avancer le corps dans un sens contraire. Les ailes sont fixées très solidement au corps au moyen d'un double rang de clavicules, ressorts très puissants et souples garnis de muscles vigoureux qui donnent à leurs mouvements la plus grande énergie.

La queue sert à contrebalancer la tête et le cou, elle tient lieu de gouvernail et sert à maintenir l'équilibre du vol. Comme celui-ci exige des mouvements très rapides, la nature y a pourvu entre autres par le développement extraordinaire des poumons de l'oiseau. Ces poumons communiquent avec des cavités répandues dans presque tout le corps. On en trouve jusque dans les os. Grâce à cette extension de l'appareil respiratoire, l'air pénètre partout dans l'oiseau et partout l'oxygène se trouve en contact avec le sang. De là cette chaleur, cette activité, cette impétuosité joyeuse que nous admirons dans toutes ses allures. Aussi la rapidité du vol de certains oiseaux est incroyable. Les pigeons (comme on le constata lors du siège de Paris) franchissent en une heure une distance de 20 à 30 lieues. La force du vol de beaucoup d'oiseaux n'est pas moins merveilleuse. Les frégates traversent 400 lieues sans se reposer. Le condor qui a 4 mètres d'enver-

gure, tantôt prend ses ébats sur le bord de la mer, et peu d'instants après plane au dessus du plus haut point du Chimborazzo, tout en emportant à cette hauteur, qui est de 7,000 mètres, un mouton dans ses griffes. Comme les oiseaux sont quelquefois obligés d'entreprendre à travers l'air de longs voyages, pour qu'ils ne manquent pas de vivres, ils ont reçu de la Providence une poche située sous le gosier. Cette poche s'appelle jabot : l'oiseau y met sa nourriture en réserve. Mais les oiseaux ne peuvent pas toujours voler. Il faut que quelquefois ils se reposent. C'est encore en l'air qu'ils se tiennent pour cela : ils prennent leur repos sur les branches des arbres. Leurs pieds sont construits de manière que, lorsqu'ils viennent à être pressés dans le milieu, les doigts se referment naturellement sur le corps qui les presse. Il résulte de là que les serres de l'oiseau se collent plus ou moins à l'objet sur lequel il repose en raison des mouvements plus ou moins rapides de cet objet.

Mais voici d'autres animaux tout différemment conformés : les poissons. Pourquoi cette immense différence entre les poissons et les oiseaux ? Elle a sa source dans la différence d'élément qu'ils habitent. L'élément des poissons est l'eau. Comment peuvent-ils vivre dans cet élément si froid, comment le sang ne se gêle ou ne s'épaissit-il pas dans leurs veines ? Les animaux de la terre ont pour se protéger un duvet ou une fourrure. Les poissons n'ont rien de semblable, mais une robe bien plus convenable : c'est une couverture composée d'écailles bien unies, serrées, posées les unes sur les autres (comme des ardoises); entre elles et la chair se trouve une graisse huileuse qui enveloppe tout le corps. Les écailles empêchent le poisson de se blesser contre le gravier, les cailloux, etc. ; de plus, ces écailles et l'huile qu'elles recouvrent contribuent, par leur opposition avec l'eau, à conserver sa vie au poisson.

La différence d'élément nécessite aussi un appareil différent pour la respiration. L'oxygène est un élément nécessaire de l'air, mais les poissons ne peuvent le

recueillir que dissous dans l'eau, et dans ce but, au lieu de poumons, ils ont des branchies, situées ordinairement des deux côtés de la tête et composées de lamelles minces et nombreuses, disposées comme les barbes d'une plume sur un arceau cartilagineux. Ces lamelles sont pénétrées par un nombre infini de petits vaisseaux qui apportent le sang du cœur pour le mettre en contact avec l'oxygène de l'air dissous dans l'eau et lui rendre son énergie vivifiante : disposition propre au milieu dans lequel le poisson doit vivre, car hors de l'eau ces lamelles se pressent et se collent les unes aux autres et ne permettent plus à l'air de pénétrer jusqu'à leurs tissus : le poisson périt alors asphyxié au milieu même de l'oxygène respirable. — Comme le poisson est plongé dans un milieu très dense il faut à son œil un cristallin plus dense encore et très réfringent. Il l'est, en effet, et sa forme presque sphérique assure le résultat voulu, je veux dire la concentration des rayons lumineux nécessaires pour la vision. — On cite un poisson, le stomias, qui habite les grandes profondeurs de l'océan où la lumière ne pénètre plus et qui à cause de cela est muni de plaques lumineuses. C'est un flambeau vivant qui éclaire sa route. — De même que l'oiseau est fait pour voler, le poisson est créé pour nager. A cause de cela, son corps a ordinairement une forme ovalaire, allongée ; il est aplati sur les côtés, terminé en avant par une tête pointue, enduit partout d'une sorte d'huile : tous ces détails facilitent la natation. Mais l'organe propre de la natation, ce sont les nageoires, sur le modèle desquelles les hommes ont construit les rames. La queue du poisson est elle-même une espèce de rame qui lui tient en même temps lieu de gouvernail.

3. La conformation des animaux appelés à vivre sur la terre est aussi en rapport parfait avec ce genre de vie ; il suffit d'avoir des yeux pour le constater. Mais que de détails font ici ressortir davantage l'intention providentielle. Le chameau est la providence du désert, où il n'y a que du sable. Aussi voyez : ses pieds sont faits de telle

façon qu'ils ne peuvent tenir sur un sol humide et glissant, alors qu'ils se meuvent avec la plus grande facilité sur le sol aride. Pas d'eau dans le désert, et il se fait précisément que le chameau seul entre tous les animaux peut se passer de boire pendant plusieurs jours. C'est le résultat de la manière spéciale dont son corps est organisé. Outre les estomacs multiples des ruminants, il en possède un qui sert uniquement de réservoir à l'eau qu'il a avalée et qu'il fait refluer au besoin dans ses autres estomacs. Ce que le chameau est pour le désert, le renne l'est pour les régions polaires : il a un pied fourré qui est à l'aise sur la neige. Le chamois vit sur les montagnes, les rochers ; son sabot est ainsi fait qu'il peut saisir la plus légère proéminence de rocher et s'y tenir.

4. Enfin, il existe des animaux appartenant à la fois ou successivement à plusieurs éléments : les reptiles amphibies vivent sur la terre et dans l'eau ; aussi sont-ils constitués de telle façon qu'ils peuvent suspendre la respiration pendant un temps assez long. Plusieurs reptiles ou autres animaux vivent habituellement sur la terre, mais quelquefois ils entrent dans l'eau : à cause de cela ils ont les pieds palmés (crocodiles, loutres) ; il en est de même des oiseaux aquatiques (oies, etc.). Mais voici une chose bien plus merveilleuse. Les petits batraciens (les grenouilles appartiennent à cet ordre) passent leur enfance à l'état pisciforme : pendant ce temps, ils n'ont pas de pattes, vivent continuellement dans l'eau et respirent par des branchies comme les poissons ; plus tard ils deviennent animaux terrestres et alors ils prennent des poumons : un organe vient de se substituer à un autre. N'est-ce pas là une sorte de prodige qui montre bien la présence d'une raison suprême dans le monde ?

ADAPTATION DE LA STRUCTURE DE L'ANIMAL :

B. *Aux fonctions qu'il doit remplir.*

La vie des animaux se partage entre le travail, le combat et les repas.

1. Les animaux sont admirablement outillés pour le travail. Voyez par exemple les insectes. Il y en a parmi eux qui sont fileurs, ils ont deux quenouilles et des doigts pour façonner leur fil. Le ver à soie a sous la bouche une espèce de filière, petite peau percée de plusieurs trous ; par deux ouvertures il fait sortir deux gouttes de la liqueur dont son sac est rempli ; l'araignée file avec tant de délicatesse que 10,000 de ses fils ont à peine l'épaisseur d'un cheveu. D'autres insectes sont tisserands, ils font de la toile et des filets ; ils sont pourvus pour cela de pelotons et de navettes. D'autres encore sont bûcherons et charpentiers : ils ont reçu de la nature deux serpes pour faire leur abatis, leur tête est munie d'une scie et de tenailles ; en outre, à l'extrémité du corps, ils ont une tarière qu'ils allongent, tournent et retournent à volonté et au moyen de laquelle ils creusent leur demeure jusque dans le bois le plus dur. L'hylotome possède une scie de 2 ou 3 millimètres, armée de 15 à 20 dents. Avec cette scie qui est une merveille de finesse, il fait des prodiges.

La plupart des insectes sont excellents distillateurs : ils ont une trompe qui sert aux uns d'alambic pour distiller un sirop que l'homme n'a jamais pu imiter, à d'autres de langue pour goûter et presque à tous de chalumeau pour sucer. Mais les insectes ne sont pas les seuls ouvriers du règne animal. La taupe est un parfait mineur; comme elle travaille sous terre, ses yeux sont très petits et fort bien protégés, son corps est cylindrique pour qu'elle puisse plus facilement traverser la terre, ses mains sont conformées de manière à pouvoir servir à la fois de pelle et de pic, le crâne est allongé et constitue par conséquent une tarière vivante, renforcée

par un os spécial qui se trouve en avant de la tête, le cou est très fort, la paume des mains large et tournée en dehors, les griffes sont fortes, aiguës, recourbées. Les castors ont quatre dents incisives qui repoussent à mesure qu'elles s'usent et qui sont d'une telle puissance qu'elles suffisent à couper de fort gros arbres et à scier d'énormes pieux. Leurs pieds de devant sont pourvus de doigts et destinés à fouir la terre et à gâcher la glaise ; leur large queue leur sert de rame pour transporter par eau la matière de leur travail. Avec ces instruments, ils font des constructions si bien conçues et exécutées qu'on serait tenté de les attribuer à des hommes.

2. Les animaux sont aussi pourvus d'armes pour se défendre quand ils sont attaqués. Le taureau et la vache ont des cornes, le cheval trouve une arme défensive dans le sabot, l'abeille est munie d'un dard. Ceux qui n'ont pas d'armes ont reçu de la nature de quoi y suppléer : les pigeons ont un vol très rapide, les grenouilles et les vaches des Alpes une ouïe très fine qui leur permet de percevoir de loin l'approche du danger. Dans les mers de Chine, il y a un petit poisson qui, quand il est poursuivi par un ennemi puissant, trouble l'eau à l'aide d'une substance noire qu'il sécrète et à la faveur de laquelle il échappe au regard de son adversaire. Le hérisson, quand il est attaqué, cherche un abri dans son enveloppe toute couverte de piquants.

Mais tous les animaux ne se contentent pas de se tenir sur la défensive, il en est qui prennent l'offensive. Tels sont les oiseaux de proie, qui sont armés de griffes puissantes, possèdent un bec crochu et ont une vue très perçante (de plus d'un kilomètre, par exemple, le milan aperçoit le lézard). Tels sont aussi les carnassiers, armés différemment d'après leur genre de combat. C'est ainsi que les ongles de l'hyène sont épais, courts, tronqués, parce qu'elle ne s'attaque qu'aux cadavres, alors que ceux du lion, du tigre sont crochus, acérés. Le hibou et le chat voient tous les deux dans l'obscurité qui est le moment le plus favorable à leurs conquêtes. Mais le

hibou n'a pas comme le chat d'ongles rétractiles, attendu qu'il vole.

Parmi les poissons, il en est aussi qui font la guerre aux autres, les requins, par exemple : ils ont une mâchoire terrible munie d'une double ou même d'une triple rangée de dents formidables; l'espadon a un éperon long et pointu; la torpille a à sa disposition un appareil électrique capable d'engourdir le bras qui la touche. Celui du gymnote est plus redoutable encore : il tue les poissons à distance.

Mais pourquoi, demandera-t-on, cette tuerie, cette manie chez les animaux de s'entre-détruire? Dieu qui montre sa sagesse en pourvoyant les animaux d'une si grande variété d'armes ne renie-t-il pas sa bonté en leur donnant des instincts si cruels?

Non, cette disposition est nécessaire pour que l'équilibre continue de régner dans le monde animal et pour que le trop grand développement que prendrait une espèce ne devienne funeste à l'homme. Une espèce est chargée de tracer de justes limites à une ou plusieurs autres espèces. Frédéric de Prusse qui voulait être plus sage que le bon Dieu ordonna de faire la chasse à tous les moineaux. Il ne fut que trop bien obéi. Peu de temps après la promulgation de l'édit, rien de plus rare qu'un moineau en Prusse, mais les insectes nuisibles fourmillèrent bientôt en telle quantité que le monarque philosophe dut bien convenir de la méprise qu'il avait faite.

Tous les animaux ont leur utilité, même les vers de terre qui contribuent à préparer ce détritus si utile aux plantes, mais il ne faut pas qu'ils se multiplient outre mesure. On remarque, d'ailleurs, que les animaux destructeurs par instinct sont beaucoup moins nombreux et moins féconds que les autres, et, d'autre part, les animaux exposés à être détruits en plus grand nombre (tels que certaines espèces de poissons) sont d'une fécondité incroyable.

3. Tout être animé doit manger pour vivre. Ici, de nouveau, quelle admirable adaptation de l'organe de la

nutrition à la manière dont se nourrissent les différents animaux ! Que le bec, par exemple, est varié chez les oiseaux : chez les uns (ceux qui vivent de la pêche) il est long, chez d'autres (ceux qui prennent des insectes au vol) très large et très fendu, chez d'autres encore (ceux qui creusent les arbres comme les pics) fort et pointu. Le bec de l'oie et du canard est en forme de cuiller pour que ces oiseaux puissent, après avoir pris une certaine quantité de vase, la tamiser et retenir la proie qui s'y cache. Le fourmilier et le caméléon ont une langue très longue ornée de pointes et enduite de glu, ce qui leur permet de capturer des fourmis et d'autres insectes dont ils font volontiers leur nourriture. La baleine a en guise de dents des lames très longues (12 à 15 pieds) qui forment une sorte de vaste tamis très utile à ce poisson. L'éléphant a un cou épais et court, ce qui fait qu'il ne peut appliquer sa bouche contre le sol pour y paître l'herbe ; à cause de cela la divine Providence lui a donné un organe supplémentaire, la trompe; c'est une sorte de bras qui saisit sa nourriture partout où il la trouve et la porte à la bouche.

Je pourrais étendre beaucoup ce chapitre; mais les quelques exemples que j'ai cités prouvent surabondamment l'existence d'une intelligence suprême, disposant avec une merveilleuse sagesse les moyens en vue de la fin.

II. L'instinct des animaux.

Nous venons de voir que les animaux sont admirablement fournis de tous les organes convenables à leur manière de vivre, et cette considération nous a fait toucher du doigt l'intervention d'une Providence attentive aux moindres détails. Mais de quoi ces organes serviraient-ils aux animaux s'ils ne savaient s'en servir ? Or, un nouveau coup d'œil sur le règne animal nous convaincra qu'ils savent s'en servir admirablement en vertu de l'instinct qui ne peut leur avoir été donné que par le Créateur. Pour mettre un peu d'ordre dans cette vaste

matière, mais que nous ne ferons qu'effleurer, nous distinguerons un triple instinct chez les animaux : 1° l'adresse au travail ; 2° l'art de la conservation ; 3° le sentiment de la destinée et du devoir.

1° *L'adresse au travail.* De quelle admirable habileté les oiseaux font preuve dans la construction de leurs nids. Tous ont une manière différente de les construire, mais tous leur donnent la forme, les dimensions, y emploient les matériaux les plus appropriés à leur genre de vie. L'aigle se contente pour son nid de quelques perches entrelacées, tapissées de bruyères ou de peaux de bêtes, sous quelque enfoncement de roche, parce que lui et les aiglons n'ont pas la délicatesse des petites races. Les petits oiseaux, eux, ont bien soin de se construire un nid complet, à l'aide de brins de bois sec, de feuilles sèches, de foin, de paille, de mousse, de crin, de coton, en arrondissent parfaitement l'intérieur au moyen de la poitrine et le garnissent de matières délicates, tendres et réchauffantes ; ils font cela parfaitement dès la première fois, sans l'avoir appris de personne. L'hirondelle emploie, pour construire son nid, du ciment et du mortier ; elle n'a cependant ni vase, ni brouette, ni truelle, ni pelle. Comment fait-elle ? Voyez-la passer et repasser sur l'étang voisin : elle tient ses ailes élevées et se mouille l'estomac sur la superficie de l'eau, puis faisant rejaillir cette rosée sur la poussière, elle la détrempe et en fait un mortier qu'elle emporte et met en œuvre avec le bec. Quel homme réduit à de si pauvres moyens pourrait faire cela ? (Gaume, *Catéchisme*, t. I). Dans l'Inde on trouve un oiseau tailleur (orthotome longue-queue) qui sait fort bien coudre pour construire son nid. Il choisit dans ce but une large feuille vers le bout d'un rameau flexible, perce sur les bords une rangée de trous, puis avec son bec y introduit une longue fibre, la tire et relie les deux côtés. Il forme de cette manière un cornet, un cône creux dans lequel il apporte un duvet blanc (S. Ellier citant Wood). Les oiseaux ne sont pas les seuls à se construire leur demeure. Les castors bâtissent aussi

la leur : de fortes digues en travers des fleuves, formées de pilotis parfaitement taillés, enfoncés et entrelacés, servent de base à leurs habitations. De gros arbres par eux coupés et taillés, quand ils en rencontrent, en font la principale pièce ; de plus petits arbres font autant de pieux qui sont reliés par des branches et par un excellent mortier que fabriquent les castors eux-mêmes. Plusieurs rangs de pilotis comprennent un intérieur ainsi maçonné solidement. Sur le haut de la digue sont pratiquées des ouvertures pour ménager à l'eau des décharges, qu'ils savent à volonté élargir ou rétrécir selon la hauteur des eaux courantes — et, si l'impétuosité de la rivière fait brèche, ils se mettent aussitôt à la réparer. La digue est un ouvrage public auquel tous travaillent de concert. Mais, dès qu'il est achevé, la colonie se partage en plusieurs sociétés, qui se construisent, chacune de son côté, une habitation commode. Elle consiste en une espèce de hutte ronde à dôme et à fenêtres, divisée en plusieurs étages, dont le plus inférieur est dans l'eau. Les murs ont plus d'un demi-mètre d'épaisseur, et sont garnis d'une espèce de stuc appliqué avec une étonnante perfection. La grandeur et le nombre des édifices qui composent le village sont réglés par l'étendue de la population. Des caves, à l'abri de l'eau, servent de garde-manger ; on y dépose d'avance une grande quantité d'écorce tendre, hachée menue, en manière de provisions d'hiver ; ces provisions sont proportionnées au nombre des habitants de chaque cabane, et chacun va y puiser à son tour, sans éprouver aucune gêne de la part de ses compagnons (Desdouits, *l'Homme et la création*, II, 51-52) (1). — Certains petits animaux ne le cèdent pas beaucoup ou même pas du tout aux animaux plus grands dont nous venons de parler. Les fourmis se font des fourmilières. Chacune de celles-ci est une sorte de ville coupée de plusieurs rues qui abou-

(1) Il n'y a plus guère de castors que sur les bords du Rhin et en Norvège.

tissent à différents magasins. Quoiqu'il n'y ait ni roi ni reine, les ouvrières guidées par le seul instinct travaillent avec un merveilleux ensemble. Quelques-unes affermissent les terres et en empêchent l'éboulement par un enduit de colle qu'elles y répandent ; la plupart ramassent avec une activité incroyable des brins de bois pour traverser le haut des rues et en soutenir la couverture, elles chargent ces poutres d'autres bois, puis amassent par dessus tout un tas de joncs, d'herbes et de pailles sèches. Le monticule a une forme qui permet l'écoulement des eaux. — Bien plus industrieuses que les fourmis sont les abeilles ; elles diffèrent des fourmis entre autres en ce qu'elles constituent une monarchie ; elles ont, en effet, une reine qui a son escorte royale et son harem (les faux-bourdons). A part la reine et les faux-bourdons, toutes les abeilles (et une ruche normale en compte jusqu'à 30,000) sont ouvrières. Elles construisent les cellules destinées à la reine et aux faux-bourdons et les font grandes en proportion de la dignité de leurs futures habitantes ; elles bâtissent pour elles-mêmes des cellules plus petites. Ce sont des cases hexagonales où est parfaitement réalisée cette règle si difficile à observer dans la pratique : faire tenir dans le plus petit espace possible le plus grand nombre de cellules et les plus grandes possibles, avec le moins de matière et de travail possible. C'est dans ces cases qu'elles déposent leur miel et, de peur que celui-ci ne s'écoule, elles le ferment avec un couvercle de cire qu'elles percent chaque fois qu'elles viennent déverser dans la case un nouveau contingent de miel. Dans tous leurs travaux, elles s'entr'aident de la manière la plus touchante.

Impossible d'expliquer toutes ces merveilles sans l'admission d'une intelligence infinie, qui pense et raisonne pour ces petits animaux. L'admission d'une telle intervention est d'autant plus nécessaire que même cet instinct et les instruments mis à son service n'expliquent pas assez par eux-mêmes les merveilleux effets obtenus. Comment, par exemple, la poussière recueillie par l'abeille se trans-

forme-t-elle dans son estomac en un miel délicieux ? la nourriture vile du ver à soie en un fil précieux et délicat ? le foin, l'herbe en un lait agréable et réconfortant ? Quel moyen d'expliquer ces merveilles sans recourir à une cause supérieure infiniment intelligente et puissante ?

2° *L'art de la conservation.* Les animaux aiment de vivre, cela se comprend. Leur instinct se manifeste dans les multiples industries auxquelles ils recourent pour éloigner tout ce qui pourrait, de loin ou de près, amener leur mort. Ces causes sont surtout au nombre de quatre: la famine, le froid, la violence ou l'attentat, la maladie.

a) La famine. Chaque animal sait admirablement se procurer la nourriture qui lui convient. Il n'a garde de prendre une herbe vénéneuse pour une bonne plante. Son instinct le guide dans le discernement. Les animaux qui se nourrissent de la chair des autres s'entendent à leur dresser mille pièges. Avec quel art l'araignée tend sa toile pour y prendre la mouche imprudente. L'argyronète est une araignée d'eau qui se construit un petit ballon d'un tissu transparent, souple, imperméable, le suspend par plusieurs fils à quelques brins d'herbe, de manière que la partie inférieure plonge un peu dans l'eau. Pour gonfler ce ballon, elle remue l'eau de manière à recueillir quelques bulles d'air qui se fixent à ses poils, puis va les dégager au dessous du ballon qui se gonfle et bientôt se remplit d'une provision d'air où l'insecte peut respirer à l'aise ; de là il épie sa proie : quand une mouche vient à tomber dans l'eau, il s'élance, la saisit, l'entraîne dans son repaire et la dévore. De semblables industries sont mises en œuvre par le fourmi-lion, appelé ainsi à cause de l'impitoyable chasse qu'il fait aux fourmis. Il se creuse avec une adresse incroyable un entonnoir dans le sable sec ou la poussière, et c'est tapi au fond de cette fosse qu'il attend patiemment les fourmis que le hasard amènera sur le bord mobile du précipice et qui faisant crouler ce bord tomberont au pouvoir de leur rusé ennemi (Cf. Desdouits, *l'Homme et la création*, II, p. 136). Les fourmis ont leur nourriture privilégiée :

c'est une liqueur sucrée que sécrètent certains pucerons. A cause de cela, elles vont caresser ceux-ci de leurs antennes pour en obtenir cette liqueur, les transportent même dans leur demeure, les y nourrissent et les traitent fort bien : ce sont leurs vaches laitières. Quand on trouble le nid des fourmis, le premier soin de plusieurs d'entre elles est de mettre les pucerons à l'abri au fond d'un souterrain.

L'hiver est un temps de disette. Plusieurs animaux ont l'instinct de faire des provisions. Tels sont les écureuils : ils creusent des trous profonds où ils entassent du grain, du blé, des glands et surtout des noix et des noisettes ; ils remplissent même plusieurs greniers, pour que l'un puisse suppléer à l'autre. Mais voici qui est plus admirable. En Sibérie il y a une espèce de lapin qui cueille en automne les herbes les plus succulentes des prairies, les étale au soleil, les amasse dans des trous à l'abri de la pluie et de la neige, puis se construit une voie souterraine qui va de sa demeure à ces provisions.

b) Les intempéries des saisons Pour échapper aux désastreux effets du froid, certaines espèces d'oiseaux émigrent à l'approche de l'hiver. Les canards sauvages s'arrangent sur une colonne (ayant la forme d'un I) ou sur deux lignes réunies en un point (un V renversé); les hirondelles, elles, forment une masse compacte. Le blaireau et l'amster creusent plus profondément leur tanière, d'autres animaux ferment soigneusement les avenues de leur demeure. La plupart des chenilles se filent un cocon soyeux qui les tient à l'abri du soleil, de la pluie et du vent. D'autres enroulent une feuille et s'en font un épais manchon dans lequel elles se glissent tout entières. L'hirondelle oriente parfaitement son nid, de manière à être le moins possible exposée au vent.

c) Agression violente. Dans les pampas (Amérique du Sud), de nombreuses bêtes à corne errent en liberté : elles se réunissent, se disposent en cercle à l'approche des grands carnassiers, et, pendant que les plus faibles se placent au centre, les plus fortes serrées les unes

contre les autres présentent à leurs ennemis leurs cornes redoutables. Les animaux s'entendent admirablement à mettre à l'abri leur partie la plus nécessaire et la plus faible, et à discerner le côté le plus vulnérable de l'adversaire. L'éléphant, quand il est attaqué par le tigre, tâche de sauvegarder surtout sa trompe, le cheval du désert aux prises avec un carnassier cherche à protéger surtout sa poitrine et sa tête et se sert des sabots des pattes de derrière ; le porc américain surpris par le serpent à sonnettes lui tourne son dos hérissé de gros poils, lui dérobe la trompe et épie le moment favorable pour l'écraser de son sabot. Les animaux incapables de se défendre ont recours à d'autres adresses. Dans les pays chauds, certains oiseaux suspendent leur nid au bout de branches flexibles pour empêcher les singes et autres rongeurs de les atteindre. La saturnée se construit une coque de forme allongée, composée d'un feutre gommé, et recouverte de fils solides comme des cheveux et disposée de façon qu'elle peut en sortir librement, tandis qu'aucun insecte ennemi ne peut y pénétrer. L'araignée mygale se creuse dans le sol un nid fait à la dimension de son corps. Quand elle est attaquée par un ennemi plus puissant qu'elle, elle se réfugie dans ce nid, et ferme la porte derrière elle, oui, une vraie porte faite de terre et de brins de mousse et pourvue de charnières de soie ; avec les pattes elle la tire à elle. Quantité d'insectes simulent la mort, etc.

d) La maladie. Le chien lèche sa blessure jusqu'à ce qu'elle soit guérie. Quand il tombe malade, il cherche le repos et fait diète. La bécasse blessée s'arrache les plumes les plus tendres, se les applique de façon que les bouts soient tournés vers le dehors et un liquide qui s'en échappe condense le tout en un bandage solide autant que salutaire.

3° *Sentiment du devoir* (1). *a)* A l'égard des petits. Le

(1) Il va sans dire que ce mot doit être ici entendu dans un sens impropre.

papillon dépose ses œufs sur la plante qu'il sait convenir à la future chenille, quoique en d'autres temps il n'y vole presque jamais. La méloès (de la famille des cantharides) pond ses œufs au pied d'une plante que visite entre mille insectes une abeille solitaire, l'antophore, puis elle meurt, abandonnant son trésor à la Providence. Quand la petite larve sort de l'œuf, elle remonte doucement la tige de la plante et s'installe au milieu d'une fleur. Là elle attend : des papillons arrivent, elle les laisse passer, vingt insectes y viennent butiner, elle les laisser passer encore. Survient une antophore : aussitôt la petite larve l'a reconnue, elle s'agite, elle s'attache aux poils de cette grosse abeille, et se laisse emporter dans les airs. A peine l'antophore a-t-elle pondu un œuf, la larve de la méloès se jette dessus; l'abeille qui sans doute ne s'est aperçue de rien ferme au moyen d'un couvercle le trou où elle avait pondu son œuf et déposé une provision de miel, puis elle part. A peine s'en est-elle allée que la larve de la méloès a brisé l'œuf, elle le mange et puis s'endort, passe à l'état de nymphe, phase nouvelle où elle se gorge du miel amassé par l'antophore. Enfin, traversant sa dernière métamorphose, elle brise le nid et va recommencer en plein jour la vie qu'avait menée sa mère.

Plusieurs insectes déposent leurs œufs, pour les mieux protéger, non au dessus mais au dessous des feuilles des arbres. Quand les œufs sont pondus, avec quelle patience les oiseaux les réchauffent jusqu'à l'éclosion ! L'autruche elle-même ne fait pas exception. On dit qu'elle couve ses œufs pendant la nuit. Si elle ne le fait pas pendant le jour, c'est que l'action du soleil sur le sable qui recouvre les œufs supplée entièrement à l'incubation. Quand les jeunes sont éclos, avec quelle sollicitude, quelle tendresse les parents en prennent soin ! Le coucou est dans l'impossibilité d'élever lui-même ses petits, parce qu'à cause de son genre de vie le temps de sa pondaison est de plusieurs semaines. Il les dépose donc dans d'autres nids, mais jamais plusieurs dans le même ;

les jumeaux, il les place à de courtes distances l'un de l'autre.

Quand quelque danger menace sa famille, la mère devient courageuse et industrieuse. La poule des Indes pousse, à la vue de l'oiseau de proie, un cri de détresse qui est immédiatement compris de tous ses petits. Quand on fait mine de prendre les petits de la fauvette, celle-ci s'approche avec un air effaré, l'aile pendante, comme brisée, et, si vous voulez la saisir, elle fuit, mais terre à terre, en voletant, laissant traîner l'aile et la patte, heureuse si elle peut ainsi vous écarter de ses petits. La perdrix recourt au même stratagème.

Enfin, dans la nourriture à donner aux petits, quelle habile gradation! Un observateur intelligent, le P. Leroy, a décrit cette gradation dans le *Cosmos*, en prenant comme objet de son étude un gobe-mouches. Pendant les premiers jours, les insectes apportés, dit-il, sont de moindre taille; plus tard on voit arriver de grands papillons, comme des piérides, des argynnes ; plusieurs fois, j'ai vu le gobe-mouches, après avoir essayé en vain de faire passer un gros papillon dans le gosier de ses petits, voler sur la fenêtre, frapper l'insecte contre la pierre, lui briser une aile et le rapporter ainsi amoindri : il passait alors sans difficulté (cité par S. Ellier, appendice, p. 33).

b) Certains animaux sont visiblement faits pour servir l'homme. Ils semblent avoir conscience de leur charge. Voyons, par exemple, les différentes espèces de chiens : lévriers, chiens de garde, barbets, chiens de berger, saint-bernard. Quelle ardeur, quelle fermeté, quelle ponctualité, j'allais dire quelle intelligence ne mettent-ils pas dans l'accomplissement de leur charge respective. N'est-ce pas aussi une chose merveilleuse que de forts animaux tels que vaches, bœufs, chevaux se laissent mener et même châtier par un enfant sans opposer la plus légère résistance? Ne montrent-ils pas qu'ils comprennent en quelque sorte leur rôle de serviteurs de l'homme ?

J'aurais pu étendre indéfiniment le signalement des détails qui dans le règne animal et aussi dans les autres

règnes de la nature montrent clairement l'intervention d'une intelligence supérieure que nous appelons Dieu. Par amour pour la brièveté, je m'en tiens aux indications qu'on vient de lire. Celui qui voudrait poursuivre cette étude si intéressante n'a qu'à recourir aux ouvrages qui ont été cités en tête du chapitre IV. Le peu que nous avons dit est la surabondante justification de cette parole des saints et des sages : que toute la nature est un grand livre à chaque page duquel le nom de Dieu est écrit en caractères magnifiques, et parfaitement lisibles pour quiconque a des yeux et sait les ouvrir. Aimons à lire dans ce livre comme un saint Antoine qui n'avait pas d'autre ouvrage dans son désert, comme un saint François d'Assise que la vue des créatures élevait constamment vers Dieu et qui peu de temps avant de rendre le dernier soupir répandit sa belle âme dans des vers impérissables qu'on a nommés le Cantique du soleil, mais qui sont plutôt un chant par lequel le saint invite successivement toutes les créatures à louer le Seigneur.

DEUXIÈME SECTION

L'homme.

AU dessus du règne minéral, végétal, animal, il y a l'homme. C'est de lui que nous allons parler maintenant ; il va devenir à son tour une preuve en faveur de l'existence de Dieu.

Cette étude a cependant un autre attrait et une autre importance : un autre attrait, car nous allons nous occuper de nous-mêmes ; nous apprendrons à nous mieux connaître, et naturellement ce qui nous regarde personnellement nous intéresse davantage ; une autre importance, car nous nous trouvons en présence du deuxième terme de la relation dont la fixation et la justification est le but de cette première partie de nos études.

L'homme est composé d'une âme et d'un corps ; considérons séparément ces deux éléments et d'abord l'âme.

CHAPITRE I.

L'âme.

L'âme a surtout trois qualités qui sont la spiritualité, l'immortalité et la liberté.

I. — La Spiritualité.

L'âme est spirituelle, c'est-à-dire qu'elle n'a rien de matériel et qu'elle peut exister et produire les actes

qui lui sont propres sans que la matière entre pour rien dans sa composition. De tout temps on a cru à la spiritualité de l'âme, mais presque de tout temps aussi il y a eu des hommes pour mettre cette vérité en doute et même la nier. Parmi ceux-ci on cite surtout Démocrite et les épicuriens dans l'antiquité, les manichéens au IIIe siècle. Les soi-disant philosophes français du XVIIIe siècle ont cru faire preuve d'esprit en réchauffant leurs objections. Dans ces derniers temps, la doctrine abjecte du matérialisme a été enseignée sous le couvert de formules savantes par un Moleschott, un Feuerbach, un Büchner; leur sinistre enseignement a trouvé de la vogue ; on l'a salué du nom pompeux d'Évangile des temps modernes : triste signe pour une époque, quand des savants osent professer des doctrines aussi dégradantes et que des hommes se félicitent de pouvoir donner leurs suffrages à de tels maîtres.

Les matérialistes disent donc que notre âme est matérielle. C'est, prétendent-ils, une sorte d'éther très subtil; la pensée est une sécrétion du cerveau. Nous n'aurons pas fort à faire pour les réfuter. La matière est étendue, pesante, elle a des dimensions, des couleurs. Rien de tout cela ne peut se dire de l'âme, et si vous vous avisiez de dire que votre âme est pesante, qu'elle est carrée ou triangulaire, qu'elle a telle ou telle couleur, qui ne ne moquerait de vous ?

La matière est inerte d'elle-même ; il faut qu'elle soit mise en mouvement par quelque chose d'extérieur. L'âme, au contraire, se détermine d'elle-même à toutes sortes d'actions ; elle veut, puis tout à coup, si cela lui plaît, elle ne veut plus.

La matière ne saurait produire que des effets matériels ; les opérations de l'âme sont, au contraire, simples ; elle a des idées abstraites, universelles, telles que sont celles de vertu, de vice, de vérité, etc.; elle peut comparer ces idées, remonter aux causes, s'éprendre d'amour pour des biens spirituels, les choisir au détriment des avantages matériels qui s'offrent à elle et la sollicitent ;

elle peut se replier sur elle-même. Comment tout cela serait-il possible si l'âme était un agrégat d'atomes ?(1)

Mais, dira-t-on, si l'âme ne réside pas dans le cerveau, comment expliquer que quand une ulcération, une lésion se produit au cerveau, l'homme perd l'esprit ; à peine est-il guéri, l'intelligence revient ; et puis comment se fait-il que l'intelligence d'un homme est en rapport avec la grandeur et la conformation de son cerveau?

Disons, d'abord, que cette dernière affirmation est absolument gratuite et même entièrement fausse ; l'autopsie a permis de constater que le cerveau de plusieurs savants et profonds penseurs a été relativement très petit. Si le volume du cerveau, le nombre de sinuosités qu'il renferme, la quantité de phosphate qu'il contient étaient la mesure de l'esprit, il faudrait accorder la palme en fait d'intelligence à la baleine et à l'éléphant qui ont un cerveau gigantesque, — à l'âne dont le cerveau renferme une quantité extraordinaire de sinuosités, — à l'oie et au mouton dont la tête contient bien plus de phosphate que beaucoup d'autres.

Mais supposons même qu'il y ait corrélation exacte entre le cerveau et l'intelligence : cela prouverait uniquement que dans l'état actuel des choses l'âme a besoin du cerveau en tant qu'instrument pour exercer ses opérations intellectuelles, absolument comme l'organiste a

(1) La théorie de la matière pensante a été réfutée avec beaucoup de sagacité par saint Alphonse au VIe chapitre du *Traité contre les athées et les matérialistes*. Nous ne reproduisons pas les détails de cette réfutation, parce que le simple bon sens nous semble faire suffisamment justice aux yeux de nos lecteurs de l'absurde hypothèse de la matière pensante et parce que les lecteurs, peu initiés aux abstractions philosophiques, auraient quelque peine à saisir la force des pensées émises par le saint docteur. Mais à ceux qui désirent approfondir la présente matière, nous disons : Lisez les pages substantielles que saint Alphonse y a consacrées; vous vous convaincrez que ce grand saint a été aussi éminent philosophe qu'illustre moraliste.

besoin d'un orgue pour faire entendre des sons. Si les tuyaux sont brisés, si les cordes sont lésées, les jeux mal accordés, l'organiste a beau être le plus grand génie du monde, il ne tirera de son instrument rien qui vaille. L'orgue est-il au contraire en bon état : l'artiste y fera entendre de mélodieux accords, et plus l'instrument sera parfait, puissant, plus puissants aussi, plus sonores, plus harmonieux seront les flots d'harmonie que le musicien en fera sortir. Mais qui dira que l'art est dans l'instrument, que l'instrument est l'auteur du jeu ?...

Les matérialistes ont eux-mêmes senti ce qu'il y a d'insoutenable, de déraisonnable dans leur système proposé à l'état brutal : ils ont donc mitigé leur doctrine et au mot matière ont substitué celui de force naturelle (Büchner, *Force et matière).*

Je demande : Qu'est-ce que cette force naturelle ? Est-elle une substance spirituelle ? En ce cas, c'est précisément ce que nous, catholiques spiritualistes, ne craignons pas d'appeler âme. Est-ce quelque chose de matériel ? Les objections de tantôt se redressent dans toute leur force. Mais, disent les matérialistes : C'est quelque chose d'immatériel, il est vrai, mais qui dépend de la matière et, par conséquent, est destiné à périr avec elle (remarquez-le avec soin : ce que les matérialistes ont surtout en vue, c'est la négation de l'immortalité de l'âme), quelque chose de semblable à la pesanteur du corps, au principe végétatif des plantes, et surtout à l'instinct des animaux, ce quelque chose qui fait que la pierre tend vers la terre, son centre, et que l'animal recherche ce qui lui plaît. Eh bien ! n'en déplaise à messieurs les matérialistes : vouloir faire de l'âme humaine, de l'âme pensante une simple force naturelle, une sœur de l'instinct animal, c'est une énorme absurdité. Qui ne voit l'essentielle différence qui existe entre l'âme de l'homme et l'instinct de la bête ? L'animal fait, sans doute, des choses merveilleuses, admirables, proportionnées au but que la Providence lui a assigné. Mais il n'est pas moins certain qu'il n'a aucune conscience de

cette proportion, ne sait pas, ne se rend nullement compte pourquoi il s'y prend de telle manière plutôt que de telle autre. Donnons-en l'un ou l'autre exemple en preuve. La poule, quand elle a pondu des œufs, les couve; dès que les jeunes sont éclos, elle conduit ceux-ci, les appelle autour d'elle, étend ses ailes pour les prendre sous sa protection. Et cela paraît dénoter chez la poule de l'intelligence, la connaissance du but à atteindre. Mais pour le malheur de nos matérialistes, la poule fait précisément la même chose quand la ménagère l'a empêchée de couver, l'a chassée de son nid, lui a enlevé ses œufs, ce qui montre que la poule n'a aucune idée du rapport qui existe entre sa manière d'agir et le but à atteindre. Les oiseaux de proie commencent très sagement par briser les ailes des oiseaux dont ils font leur butin, pour qu'ils ne leur échappent pas ; mais les oiseaux de proie font la même chose quand les oiseaux tombent morts entre leurs griffes, ce qui n'est plus très sage de leur part.

Une autre preuve de la différence essentielle qui existe entre l'âme de l'homme et l'instinct de la bête, c'est ce fait que les animaux font souvent des choses dont ils ne peuvent avoir aucune connaissance, attendu que ces choses se présentent à eux pour la première fois. L'épervier, quand il s'en prend à une vipère, commence par lui casser la tête. Pourquoi ? Nous le savons : c'est dans la tête que se trouve la dent qui distille le poison mortel. Nous le savons ; mais l'épervier, lui, ne peut le savoir, puisque jamais il n'a pu faire l'expérience du caractère mortifère de cette dent. De même, quand le papillon dépose ses œufs sur le côté inférieur d'une feuille de chou, ce n'est certainement pas le souvenir du genre de nourriture qui lui fut nécessaire, quand lui-même se trouva à l'état de chenille, qui le dirige en cela.

Autre différence. Chez les animaux, jamais de
grès : le rossignol chante aujourd'hui comme i'
siècles, les abeilles construisent leurs ruches
comme il y a cent, comme il y a mille an-

certains animaux, le chien de chasse, par exemple, se perfectionnent dans leur métier à force de l'exercer, mais jamais ils ne produisent rien de nouveau, jamais ils ne font une découverte, une invention. Mais, dira-t-on, n'y a t-il pas des animaux *savants* qu'on dresse à tout ce qu'on veut, qui lisent, qui parlent? Sans doute ; mais il n'est pas moins certain que la *science* de ces animaux est très inférieure à celle des hommes : c'est un ensemble de mouvements qu'ils exécutent sans comprendre les paroles par lesquelles on les leur commande; ils les exécutent par l'effet d'une impression sensible produite par des gestes sur leur connaissance sensitive.

Examinez de près la manière dont on s'y prend pour dresser un chien. Il est évident que l'obéissance aux ordres qu'on lui donne n'est qu'une conséquence du rapprochement que sa mémoire sensitive fait entre les gestes auxquels on recourut pour le dresser et les sons extérieurs qui lui rappellent ces gestes. Chez le chien, il n'y a pas ombre d'intelligence. Ce ne sont pas vos paroles aimables qu'il comprend et lui font témoigner de la joie ; c'est la manière aimable, caressante dont vous lui parlez qui le flatte et le réjouit ; le sens des paroles elles-mêmes importe peu ou plutôt n'importe pas du tout. Il y a entre les opérations de l'animal et celles de l'homme à peu près la même différence qu'entre un morceau de musique joué automatiquement et un morceau exécuté intelligemment par un artiste.

L'âme est donc spirituelle ; les matérialistes eux-mêmes sont si peu sûrs de leur doctrine que Haeckel a fait cet aveu : la matérialité de l'âme est un problème et elle le restera longtemps encore. Pour nous, ce n'est nullement un problème, et nous ne pouvons que plaindre ces savants qui font violence à leur raison pour se prouver à eux-mêmes qu'ils ne sont, au fond, que des animaux perfectionnés, qu'ils ne sont que matière, et qui, pour échapper à l'aveu de leur propre grandeur, ne craignent pas d'avancer les plus monstrueuses absurdités. Mais ne plaignons pas moins ces matérialistes pratiques, ces

hommes qui ne savent dire à leur âme que ces paroles mises par Notre-Seigneur sur les lèvres d'un riche : O mon âme, mange et bois et coule dans la jouissance sensuelle des jours heureux ! Que ce langage ne soit jamais le nôtre, croyons que la spiritualité de notre âme est une des plus illustres noblesses, une de nos plus excellentes prérogatives. Elle est dans l'ordre naturel comme la mesure de notre grandeur.

De fait, plus un être est spirituel, plus il s'élève au dessus de la matière, et comme la matière est le plus bas degré de l'existence, comme ce qu'il y a, si je puis m'exprimer ainsi, de primordial dans la matière (la matière première) est, selon l'expression de saint Augustin, ce qu'il y a de plus voisin du néant, il faut en conclure que plus un être est spirituel, séparé de la matière, indépendant de la matière, plus il s'éloigne du néant, plus il y a d'être et par conséquent de perfection en lui, plus il se rapproche de Dieu qui est un être tout spirituel et dont la spiritualité est si bien un attribut caractéristique que les sauvages l'appellent de préférence dans leur naïf langage le Grand Esprit. Oui, la spiritualité est une admirable prérogative de notre âme qu'elle élève à la dignité d'image et de copie vivante de Dieu. Parce que notre âme est spirituelle, elle n'est pas contenue par le corps qu'elle habite, mais au moyen de la pensée elle conquiert et s'assujettit le vaste univers ; avec la plus grande facilité et avec une rapidité non moins grande elle parcourt les immenses champs de la création et ne s'arrête dans son vol audacieux qu'arrivée au trône de Dieu. Sachons donc planer au dessus de la matière et nous en servir comme d'un marchepied pour prendre notre essor vers le ciel.

II. L'Immortalité de l'ame.

Nous avons une âme ; cette âme est spirituelle, par conséquent invisible ; on ne peut que rire quand on entend des matérialistes prétendre sérieusement qu'ils ne

peuvent admettre l'existence de l'âme, parce qu'ils ne l'ont jamais découverte dans les corps qu'ils ont disséqués. On pourrait leur dire : Pourquoi aussi avez-vous cherché le vivant parmi les morts ? Mais même si l'âme y était, on ne pourrait la voir : elle est spirituelle, par conséquent invisible ; il faut être descendu intellectuellement bien bas pour croire qu'il n'y a de réel que la matière et qu'une chose n'existe que pour autant qu'on peut l'apercevoir avec les yeux du corps. Le mieux c'est de ne pas entrer en longue discussion avec ces aveugles, mais de leur dire simplement : Vous ne croyez donc ni à Dieu ni à l'âme, parce que vous ne les voyez pas ; eh bien, soit, je vous prendrai au mot : Vous ne voyez pas votre esprit, n'est-ce pas : permettez-moi donc de croire que vous n'en avez pas. L'âme est spirituelle, par conséquent indépendante de la matière ; nous l'avons prouvé en réfutant le matérialisme mitigé. Mais la spiritualité n'est pas la seule qualité de notre âme ; celle-ci est aussi immortelle. Cette immortalité est une conséquence de la spiritualité. Les êtres ne périssent, en effet, que de deux manières : par décomposition ou par anéantissement. Or, il est facile de le voir, notre âme ne saurait périr d'aucune de ces deux façons : pas par décomposition, parce qu'elle est spirituelle et que par conséquent elle n'a pas de parties ; pas par anéantissement, puisque Dieu, dont les dons sont sans repentance, n'anéantit rien sans une raison suffisante. Cette raison suffisante existe pour l'âme de la bête, celle-ci n'ayant d'autre destinée immédiate que de servir l'homme (cf. saint Alphonse, *Œuv. dogm.*, t. I, p. 360), mais elle n'existe pas pour l'âme humaine. Tout au contraire, Dieu a de très bons motifs, des motifs invincibles pour ne pas l'anéantir. Sa bonté, sa sagesse, sa justice exigent la conservation de l'âme humaine d'un commun accord. Sa bonté l'exige, car tous nous avons l'idée de l'immortalité ; bien plus, nous sentons au fond de notre cœur le désir de vivre toujours, la pensée de la destruction nous fait horreur, nous aspirons à un bonheur parfait ; tou-

jours mécontents de ce que nous possédons, nous tendons vers un avenir meilleur ; quelque nombreuses que soient nos déceptions, nous reprenons toujours espoir. Cette aspiration est commune à tous les hommes, elle est indestructible, elle est donc comme un élément de notre nature ; c'est la nature ou plutôt l'auteur de la nature qui l'a déposée au fond de notre cœur. J'en conclus qu'une réalité doit y répondre, sinon le Dieu d'infinie bonté se jouerait cruellement de nous, infligerait même à ses plus fidèles serviteurs le supplice de Tantale.

Qui oserait admettre une telle énormité ? Non, l'aspiration déposée au fond de notre cœur ne nous trompe pas plus que l'instinct ne trompe l'animal, l'hirondelle, par exemple, qui émigre et trouve sans peine la route des pays chauds.

La sagesse de Dieu exige aussi que nous soyons immortels. Supprimez l'immortalité, dites à l'homme que son existence est limitée à cette vie présente, vous déchaînez aussitôt toutes ses passions, vous posez le germe de toutes les révolutions ; la croyance à l'immortalité, au contraire, retient l'homme sur la pente de ses mauvais penchants, le rend capable de tous les dévouements, même du sacrifice de la vie présente. Or, Dieu, le créateur, le gouverneur de l'univers, ayant à choisir entre ces deux extrêmes, dont l'un est le gage de l'ordre dans la société qu'il a fondée, l'autre le principe de désordres sans fin, n'a-t-il pas dû s'arrêter au choix du premier ? La sagesse ne lui imposait-elle pas de recourir aux moyens nécessaires pour assurer la stabilité, la prospérité de son œuvre ? Oui, sans doute, sa sagesse lui imposait cette ligne de conduite et ne lui permettait pas d'en adopter une autre.

Enfin, la justice de Dieu ne demande pas moins impérieusement que les deux perfections précédentes l'immortalité de notre âme. En quoi consiste, en effet, cet attribut de Dieu, sinon en ce qu'en sa qualité de maître suprême il récompense la vertu et châtie le vice selon qu'ils le méritent. Est-ce là ce que nous voyons sur cette

terre ? Le vice ne se prélasse-t-il pas trop souvent dans l'abondance, ne s'avance-t-il pas bien des fois couronné de lauriers, escorté d'honneurs, tandis que la vertu est méconnue, raillée, vilipendée, noyée dans les larmes ? Que devient dans ces conditions la justice de Dieu, s'il n'y a pas de vie future où cette justice aura l'occasion et le temps de rétablir l'équilibre et de rendre à chacun selon ses œuvres ? En vain prétendra-t-on, pour éluder cet argument, que la vertu porte avec elle sa récompense, je veux dire le témoignage d'une bonne conscience et l'approbation des bons, de même que le vice se voit, quoi qu'il fasse, suivi de son châtiment qui est le remords ainsi que la désapprobation des gens de bien. Car, comme saint Alphonse le fait très justement observer, cette récompense et ce châtiment ne sont pas, à proprement parler, édictés par Dieu, à qui, comme au maître souverain qui commande la vertu et condamne le vice, il appartiendrait cependant de décerner la récompense que mérite la première et d'infliger le châtiment qui doit frapper le second. Et puis, cette récompense est-elle bien à la hauteur des vertus héroïques que l'homme se voit quelquefois dans l'occasion de devoir pratiquer ? Le châtiment dont il s'agit est-il bien proportionné à l'énormité de certains crimes dont l'histoire fait mention ? Que dis-je ? cette récompense et ce châtiment sont-ils si étroitement inhérents à la vertu et au vice qu'on puisse les en déclarer inséparables ? Le martyr qui, pour une cause sacrée, sacrifie sa vie et tout ce qu'il a de plus cher, au sein des plus affreux supplices, quelle récompense reçoit-il ici-bas en retour d'un acte si généreux et si héroïque ? Et puis, des saints eux-mêmes n'ont-ils pas été méconnus par des hommes pieux et bien intentionnés ? Par contre, qui ne sait que le vice sait très souvent se colorer des apparences de la vertu et qu'à force de réagir contre le remords on finit, du moins dans beaucoup de cas, par le réduire au silence et l'étouffer complètement. Dans le système de ces prétendus penseurs qui prétendent concilier la justice de Dieu avec la non-

immortalité de l'âme, la vertu la plus parfaite, je veux dire le sacrifice de sa vie en faveur d'une cause sainte, serait donc la moins récompensée, de même que le vice le plus effronté, le plus obstiné serait le moins châtié ? Il est facile de voir ce que valent des prémisses qui conduisent à de pareilles conclusions (Cf. saint Alphonse, *Vérité de la foi*, t. I, pp. 351 et suiv.).

Ce que je viens de dire est si conforme à la saine raison que nous le voyons admis depuis toujours par tout le genre humain. Les Indiens distinguaient nettement dans l'homme l'âme et le corps. Pendant que celui-ci se décompose dans le tombeau ou est brûlé, celle-là ne meurt pas et va, dans son intégrité, au séjour éternel des ancêtres. « Comme l'on attache, lisons-nous dans le *Rig-Véda*, le joug avec la courroie afin qu'il tienne, je tiens fermement attaché ton esprit à la vie, non pour la mort, mais pour l'indissolubilité. Comme cette terre tient fermement attachés les grands arbres, ainsi je tiens fermement ton esprit attaché à la vie, non pour la mort, mais pour l'indissolubilité ». Dans l'*Avesta*, livre sacré des Perses, il est clairement question d'un ciel (royaume d'Ahura Mazda) et d'un enfer (séjour du méchant esprit Auromaynius et demeure des Drujas) éternels. Ceux qui ont quelque connaissance de la littérature religieuse des Babyloniens savent la grande place qui y est donnée à la légende d'un héros nommé Izdubar. Cet Izdubar a un ami nommé Heabani qui est cruellement mis à mort. Tandis que le corps d'Heabani est déposé dans une tombe, son âme est transportée dans un endroit ténébreux de la terre d'où, sur la prière d'Izdubar, elle est élevée, par le guerrier Merodach, dans la région des bienheureux. Les Babyloniens croyaient donc à la survivance de l'âme. Il est parlé aussi, sur leurs tablettes, de l'enfer, le royaume de Sunbar (serviteur des princes de l'enfer Héa et Ninkingal), auquel sept portes donnent entrée et d'où on ne revient pas. Les Égyptiens au rapport d'Hérodote croyaient à l'immortalité de l'âme. Partout chez eux régnait la croyance que l'homme, après

la mort, ne perd pas complètement sa personnalité, mais qu'il doit comparaître devant le trône de Dieu pour y rendre compte de sa vie. La preuve en est dans l'exposition détaillée par figure et par écrit du jugement des morts dans le papyrus de Turin, l'un des plus anciens témoignages des croyances égyptiennes (Cf. Fischer, *Paganisme et Révélation*, à qui ces lignes sont presque textuellement empruntées, pp. 84, 133, 218 et 299). Quant aux Grecs et aux Romains dont les croyances ont été immortalisées par Homère et Virgile, chacun sait la grande importance donnée au dogme de la vie future par ces poètes dans leurs incomparables chefs-d'œuvre. Chez les sauvages aussi nous trouvons la croyance à l'immortalité de l'âme. Les Caraïbes, qui habitaient les Antilles et les îles voisines de l'Amérique au moment de la découverte de ce pays, admettaient l'existence simultanée de trois âmes dans le même homme : celle des bras, celle de la tête et celle du cœur. Cette dernière était supérieure et bonne, et comme telle devenait par delà le tombeau un bon génie habitant les célestes régions. Les Polynésiens sont convaincus que leurs défunts habitent une demeure placée au delà des mers vers l'Ouest. Quand, aux îles Samoa, un défunt a été privé de funérailles, ses parents conjurent les dieux de leur renvoyer l'âme du défunt, pour qu'ils puissent lui rendre les derniers devoirs. Les indigènes de Madagascar se croient doués de deux âmes, dont l'une est terrestre *(saina)* et s'évanouit à la mort et l'autre immortelle *(matoatoa)*. Les Bassoutos vénèrent les esprits des ancêtres et enterrent leurs morts en mettant auprès d'eux du mabélé, du sorgho, afin que l'âme du défunt le trouve quand il sortira de son sommeil. L'Esquimau croit, lui aussi, que l'âme survit au trépas, et à la mort d'un enfant l'usage veut qu'on enterre avec lui, à peu de profondeur, une tête de chien dont l'intelligence sera un guide sûr et fidèle pour conduire l'âme au pays mystérieux des morts, etc., etc. (Cf. Nicolay, *Histoire des croyances religieuses*, t. I, pp. 19, 20, 21, 42, 48).

Enfin, il y a les faits. Rien, dit-on, de plus brutal qu'un fait. Or, les faits viennent prouver à leur manière l'immortalité ou du moins la survivance de l'âme. Je me contenterai d'attirer l'attention sur deux sortes de faits: les résurrections et les apparitions de personnes décédées depuis un temps plus ou moins considérable. Plusieurs de ces faits se sont produits au grand jour et défient les attaques de la critique la plus sévère. Notre-Seigneur ressuscita en présence d'une grande foule un jeune homme de Naïm et Lazare, mort depuis quatre jours. Au moment où Jésus-Christ mourut, des sépulcres s'ouvrirent, des morts ressuscitèrent et apparurent à plusieurs. Saint Pierre ressuscita Tabitha, ce qui fut la cause de la conversion de beaucoup de personnes à Joppé. Beaucoup de saints ont ressuscité des morts. Benoît XIV, dans son ouvrage sur la *Canonisation des serviteurs de Dieu* (livre 6, partie I, ch. 2, n. 5), cite, entre autres, saint François-Xavier, saint Philippe de Néri, saint François de Paule, saint Louis de Toulouse, saint Nicolas de Tolentin, etc.

Ces résurrections sont une preuve irréfutable de la survivance des âmes. L'évangéliste saint Luc, parlant de la résurrection de la jeune fille de Jaïr, dit : *Reversus est spiritus ejus*. Son âme revint, elle revint du lieu où elle était allée, et où elle existait encore. Cette parole s'applique à toutes les résurrections qui ne s'expliquent que par le retour de l'âme dans le corps. Mais, objectera-t-on, ne pourrait-on pas dire que, quand un mort ressuscite, Dieu crée l'âme une seconde fois ? Cette explication n'est-elle pas aussi plausible que la première ? Non, cette deuxième explication ou plutôt cette hypothèse, loin d'être plausible, va tout à fait à l'encontre des faits observés. Si Dieu créait une deuxième fois l'âme du défunt qui ressuscite, celui-ci ne serait plus vraiment un ressuscité dans toute la force du terme : ce ne serait plus le même homme qu'auparavant, puisqu'il aurait une autre âme, et c'est l'âme qui est la principale partie de la personnalité humaine. Or, que nous apprennent

les faits observés ? Que les ressuscités étaient identiquement les mêmes qu'avant leur résurrection et ils avaient eux-mêmes parfaitement conscience de cette identité. C'est ainsi que l'histoire rapporte de saint Stanislas de Cracovie qu'il ressuscita un seigneur du nom de Pierre, pour lui faire attester en présence du roi Boleslas et d'une grande assemblée qu'un terrain vendu par ce seigneur au saint évêque avait été payé par celui-ci en due forme et devant témoins. Pierre non seulement rendit le témoignage demandé, mais encore reprocha sévèrement à ses neveux d'avoir troublé l'évêque dans la possession de son droit; il avoua qu'il était en purgatoire et demanda des prières pour la prompte délivrance de son âme. Saint François de Géronimo ressuscita momentanément une femme légère qui avait refusé d'écouter les instructions du saint missionnaire. Comme celui-ci lui demanda où elle était, elle répondit : En enfer. Quand la foule présente entendit la réponse lugubre de la défunte, elle fut saisie d'une profonde terreur. Saint Philippe de Néri ressuscita un jeune homme du nom de Paul, fils d'un certain Fabritius de Maximis, entendit sa confession, puis lui permit de mourir une seconde fois. Si l'âme de ce jeune homme ressuscité n'avait pas été la même qu'avant la mort, comment eût-elle pu se confesser de péchés commis avant la mort ? On lit un trait semblable dans la vie de sainte Colette.

Un esprit fort qui lira ces lignes sera, sans doute, tenté de rire des récits que je viens de rapporter. Il n'en est pas moins vrai que ces faits sont absolument historiques, et leur caractère merveilleux n'a pas pu les empêcher d'être constatés par de nombreuses personnes entièrement dignes de foi.

Ce que je viens de dire des résurrections s'applique aux apparitions, et acquiert même pour celles-ci une nouvelle force. Que de saints ont apparu à leurs fidèles serviteurs pour leur donner l'assurance qu'ils étaient dans la gloire ou pour accorder une grâce ou encore pour donner un avertissement, faire une prophétie! Que

d'âmes du purgatoire ont apparu pour demander des prières et faire connaître leurs supplices ! Que de damnés se sont montrés entourés de flammes et avouant qu'il y a un enfer et qu'ils y étaient ! Encore une fois, parce que ces faits sont merveilleux ou sortent de l'ordinaire, est-il permis de les récuser ? N'a-t on pas pu les constater aussi bien que des faits ordinaires ? Précisément à cause de leur caractère extraordinaire, n'a-t-on pas mis à les constater plus d'attention, plus de soin ? Et combien de ces apparitions ont porté avec elles la confirmation de leur réalité ! Saint Pierre apparaît à sainte Agathe, lui donne l'assurance que c'est bien lui, qu'il est un apôtre du Christ et guérit les plaies de la martyre. Saint André Corsini apparaît à un jeune homme de Florence au moment où le duc Philippe de Milan s'apprête à attaquer cette ville ; le saint promet pour un jour qu'il désigne la victoire aux Florentins, fort inférieurs en nombre à leurs ennemis. Sur l'ordre du saint et sur la foi de son apparition, le combat est engagé, et la victoire promise est remportée d'une manière tout à fait extraordinaire et au jour annoncé (Cf. Benoît, XIV, *op. cit.*, ch. 32).

Nous sommes immortels : courte parole, mais combien remplie de sens. Même le vieillard n'est qu'au commencement, au premier instant de sa carrière. Cette vie présente n'est que l'introduction à une vie immortelle, éternelle. Elle n'est en présence de cette vie future qu'un jour, un moment. Pensons-y et surtout pénétrons-nous de cette vérité dans la pratique de la vie.

Saint Alphonse parle d'un homme qui en mourant s'écria : Je me suis bâti de nombreux palais sur la terre, je ne me suis pas même construit une cellule au ciel.

Faisons le contraire. Ici-bas, une cellule suffit ; les anciens patriarches n'avaient qu'une tente et se considéraient réellement comme des étrangers sur cette terre. Pensons à nous construire un palais dans l'autre monde. Les pierres qui entrent dans la structure de ce palais, ce sont les bonnes œuvres. A l'œuvre donc et, tandis qu'il est temps encore, faisons le bien.

III. La Liberté.

Voici une troisième prérogative de l'âme : la liberté. Nous sommes libres, nous le sentons et on ne comprend pas qu'il ait pu y avoir des hommes pour nier une vérité si évidente.

Et, cependant, ils sont légion ceux qui se sont posés en adversaires de cette doctrine. Ce sont les fatalistes qui prétendent que tous les événements d'ici-bas et en particulier les destinées et les déterminations des hommes sont régis par une fatalité aveugle, par un destin inexorable, — ce sont les déterministes qui enseignent que la volonté est nécessairement entraînée à choisir, entre plusieurs biens particuliers, celui qui lui paraît le plus grand ou le plus attrayant, — ce sont les panthéistes qui ne voient dans les volitions de l'âme que des effets provenant spontanément mais nécessairement de l'enchaînement naturel des causes, enchaînement dont Dieu est le principe. Jadis, la liberté humaine a été niée par les astrologues, qui rattachaient les destinées humaines à l'influence des astres, — par les manichéens, d'après lesquels l'homme fait le bien ou le mal selon qu'il est poussé par un principe bon ou mauvais. Enfin, citons encore, parmi les adversaires de la liberté, les calvinistes, les jansénistes, les encyclopédistes (Cf. Jaffre, *Éléments de philosophie*, t. I, pp. 199 et 203, et Sanseverino, *Philosophie ancienne et chrétienne comparée*, trad. franç., t. I, pp. 486-487).

Quand on veut réfuter ces gens, on se trouve embarrassé, car quels raisonnements employer là où l'évidence brille dans tout son éclat ?

Contentons-nous de quelques remarques. Nous avons conscience d'être libres. C'est pour cela que nous prenons des résolutions, que nous délibérons sur ce que nous avons à faire, que nous changeons tout à coup d'avis, que nous nous félicitons et que d'autres fois nous nous faisons des reproches après un acte accompli. Tout le monde autour de nous est convaincu de la même

vérité. On nous commande, on nous exhorte, on nous loue, on nous blâme, on nous récompense, on nous châtie, toutes choses absolument déraisonnables, si la liberté n'est qu'un mot. Et si nous étendons notre cercle d'observation, nous constatons que toutes les sociétés, même les plus barbares, possèdent un code de lois sanctionnées par des peines et des récompenses. Mais, dirai-je de nouveau, pourquoi des lois avec les obligations morales qu'elles imposent, si l'homme n'est pas libre ; — pourquoi des tribunaux et des châtiments, si l'homme ne peut s'empêcher de faire le mal, s'il le commet nécessairement, fatalement. Aussi saint Augustin affirme-t-il que la liberté de la volonté humaine et son exercice journalier sont d'une évidence si intime et en même temps si invincible que nul homme, à moins qu'il ne rêve, n'en saurait douter dans la pratique.

Ce qui met cette évidence en un plus grand relief, c'est le caractère funeste du fatalisme. Si la liberté n'est plus qu'un terme vide de sens, « l'autorité devient illogique et brutale, l'obéissance n'est plus que la faiblesse courbée malgré elle devant la force, l'assassin n'est pas plus coupable que la machine qui vous broie dans son terrible engrenage, que le fauve qui, emporté par son instinct sanguinaire, vous déchire en mille pièces. Néron chantant l'embrasement de Troie à la vue de Rome incendiée ne mérite pas plus notre blâme que saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes ne mérite notre éloge » (d'après Jaffre, p. 202) .Dieu punissant le pécheur n'est plus qu'un tyran qui prétend récolter là où il n'a pas semé, et qui même sévit sévèrement là où il n'y a pas de véritable faute. En un mot, si la liberté n'est qu'un mot, c'est la porte ouverte à l'anarchie et à tous les désordres, c'est la destruction de l'ordre moral, c'est la justification des crimes les plus noirs, les plus énormes.

Après ces considérations si claires et si concluantes, nous pourrions nous dispenser de réfuter les objections qui ont été formulées contre la liberté. Disons-en, cepen-

dant, un mot, quand ce ne serait que pour montrer le peu de sérieux des attaques dirigées contre les enseignements traditionnels de la philosophie catholique.

Puisque, dit-on, la volonté ne se détermine jamais sans motif et que ce motif est toujours le bien, là où un bien plus grand s'offre à elle, il doit *nécessairement* l'attirer ; nécessairement, donc plus de liberté, plus de puissance de choisir. Que répondre à cela ? Sans doute, la volonté se laisse déterminer par des motifs et elle n'est même pas libre en présence du bien considéré en général. Ce bien-là, elle le poursuit *nécessairement*, irrésistiblement ; mais, quand il s'agit de biens particuliers, la raison du choix que la volonté fait ne se trouve pas uniquement dans l'attraction des biens qui s'offrent à elle, mais aussi et même davantage dans l'énergie spontanée qui lui est propre. Si l'objection proposée avait quelque valeur, la volonté placée entre deux biens égaux n'arriverait jamais à choisir et réaliserait l'hypothèse de Buridan mettant en scène un âne, lequel se laisse mourir de faim entre deux picotins d'avoine parfaitement semblables.

Une autre objection, tirée de la prescience de Dieu, n'a pas plus de valeur que la précédente. Dieu prévoit, dit-on, les actes des hommes. Ces actes doivent donc nécessairement arriver, sinon la prescience de Dieu se trouverait en défaut.

Cette difficulté a paru si sérieuse à certains philosophes rationalistes, tels que J. Simon, Cousin, Damiron, que, pour sauvegarder la liberté humaine, ils ont sacrifié la prescience divine et rabaissé celle-ci jusqu'au niveau d'une simple connaissance conjecturale. Mais c'est à tort qu'ils ont cru devoir faire ce sacrifice. La prescience divine est une vérité certaine que la raison démontre avec évidence, — la liberté humaine est une autre vérité que le sens intime démontre non moins clairement.

Deux vérités ne sauraient se contredire ; si nous ne voyons pas le joint où elles s'accordent, ce n'est pas une

raison de les nier, ni même de nier l'une d'elles. D'ailleurs l'opposition entre la prescience divine et la liberté humaine n'est qu'apparente. Nous parlons de la science de Dieu, comme s'il y avait succession en elle, alors que pour Dieu, l'Être éternel, il n'y a ni passé ni futur. Tout est présent à Dieu comme lui-même est présent à tout. En Dieu, prévoir c'est voir, et s'il n'est peut-être pas très juste de dire que Dieu voit les choses humaines, parce qu'elles arrivent, attendu que cette manière de s'exprimer semble rendre la science divine dépendante de la conduite des hommes, il est certainement beaucoup moins juste, il est même tout à fait faux de dire que les choses humaines doivent arriver parce que Dieu les prévoit, attendu que cette façon de parler détruit la liberté et donne à croire que la science divine est successive à l'instar de la science humaine. Ici, comme dans toutes les matières qui touchent directement à Dieu, l'homme ne sait comment s'exprimer, parce qu'il ne dispose que de paroles terrestres, — il ne peut que balbutier et s'incliner humblement devant ce grand Dieu qui habite une lumière inaccessible et est infiniment supérieur à toute conception tant angélique qu'humaine.

Mais, dira-t-on encore, la liberté de la volonté ne se trouve-t-elle pas anéantie par les passions et les habitudes prises? Ces passions ne peuvent-elles pas devenir si violentes, ces habitudes si tyranniques qu'elles entraînent la volonté malgré elle, et font d'elle un instrument aveugle chargé d'accomplir tous leurs caprices ? Non, la conscience atteste que la force des passions ne va pas jusque là; tout au plus pourrait-on dire que dans des cas particuliers très rares, la volonté est surprise et, par conséquent, l'exercice de la liberté un instant suspendu ; mais la liberté elle-même reste. Elle se trouvera quelquefois, peut-être souvent, aux prises avec des difficultés redoutables ; elle se sentira battue, violemment secouée par la tempête, mais elle restera intacte, capable de s'opposer au mal qui la sollicite et de choisir le bien qui lui répugne.

La liberté est une belle prérogative de notre nature. De combien de sanglants combats elle a été l'enjeu ! Le seul mot de liberté fait vibrer l'âme du jeune homme. Prononcez ce mot devant la foule, elle vous suivra comme un docile agneau.

Toutefois, cette prérogative n'agrandit l'homme qu'à la condition d'être retenue dans de justes limites par la conscience, cette voix intérieure qui dit ce qui est permis et défendu, qui commande l'un et défend l'autre, qui approuve l'homme après une bonne œuvre, le punit, l'accuse après une œuvre mauvaise.

La conscience est la voix ou, si l'on aime mieux, l'écho de la voix même de Dieu. Car elle parle à tous le même langage et ne tremble devant personne, pas plus que Jean-Baptiste devant Hérode ; elle couvre toutes les autres voix. Des maîtres impies, de faux amis ont beau nous innocenter, ont beau dire : Nous prendrons cela sur nous, la conscience parle plus haut, parce qu'elle est la voix de Celui qui est supérieur à tous les maîtres et à tous les amis.

Parce que la conscience est l'écho de la voix divine, elle a le droit de limiter notre liberté, et, en la limitant, elle lui rend un réel service. Non seulement elle ne lui enlève rien d'essentiel, l'essence de la liberté ne consistant nullement dans la faculté de faire le mal, mais elle la met à même de se rapprocher toujours davantage de cet état parfait où la volonté définitivement détournée et comme incapable du mal se meut à l'aise dans le bien et la pratique des plus hautes vertus.

La liberté est un fleuve, une lave brûlante : la conscience creuse le lit dans lequel ce fleuve doit couler, la forme dans laquelle la lave doit se répandre. Contenue dans ce lit, dans cette forme, la liberté est le choix du bien, alors qu'on pourrait mal faire : la source d'immenses mérites et des plus douces jouissances en cette vie et en l'autre. Hors de ce lit, de cette forme, ce n'est plus que la licence : la licence (et non la liberté) de la pensée, la licence de la parole, la licence de la presse, la

licence de l'action, résultat naturel des trois précédentes.

Ne détruisons donc pas cette forme salutaire, ne jetons pas bas les rives protectrices du fleuve ; je veux dire: ne faussons pas notre conscience à force de sophismes. Faisons-nous une conscience qui ne soit ni trop large ni trop étroite, mais en tout la fidèle et exacte interprète de la volonté divine et, dans la mesure où notre liberté viendra se conformer à notre conscience rendue ainsi droite, notre âme sera grande, noble et glorieuse.

CHAPITRE II.

Le corps.

L'âme dont nous avons parlé est la partie la plus excellente de la personne humaine ; le corps est, cependant, lui aussi, un chef-d'œuvre, et on peut dire que l'homme l'emporte sur l'animal, non seulement par l'âme, mais aussi par le corps. Sans doute, le corps de plusieurs animaux offre des excellences que l'on chercherait en vain chez l'homme : le lynx et l'épervier ont la vue plus perçante ; le chien le flair plus fin ; l'aigle, la gazelle les mouvements plus agiles ; certains oiseaux des dehors plus brillants. Nonobstant cela, si on considère le corps de l'homme dans son ensemble, il n'y en a pas de plus parfait. Le corps est un chef-d'œuvre de noblesse, de grâce, de force, de beauté, le témoignage le plus éloquent de la sagesse du Créateur. Aussi un savant anatomiste, après avoir décrit le corps de l'homme, reconnaît-il avoir chanté un hymne d'admiration en l'honneur de Dieu infiniment sage et puissant.

Jetons, d'abord, un coup d'œil général sur le corps humain. Les os en constituent la charpente, — ils sont au nombre de plus de 200, très durs mais relativement légers parce qu'ils sont creux ; ils sont nourris à l'inté-

rieur par la moelle et reliés les uns aux autres par des ligaments très solides, enchâssés les uns dans les autres avec un art merveilleux. Les principales articulations présentent d'une part une tête arrondie, de l'autre une cavité pour recevoir cette surface sphérique. Les os de l'épine dorsale, en particulier, sont des vertèbres s'emboîtant si bien les unes dans les autres qu'elles forment un ensemble plus solide qu'un os unique. Les os sont d'inégale grandeur et distribués selon les besoins. C'est ainsi que ceux des jambes sont fort longs et tout d'une pièce, parce que les jambes sont les colonnes du corps humain. Par contre, ils sont plus nombreux là où les mouvements doivent être plus variés. Dans chaque main, il y en a 27 (dont 14 pour les doigts) et plus de 20 muscles. « La plupart des os doivent exécuter des mouvements, et, selon la nature de ces mouvements, ils sont reliés entre eux et articulés d'une manière différente. Les articulations destinées à des flexions variées, étendues sont munies d'une espèce de sac cartilagineux aplati, interposé entre les deux os à joindre et entièrement fermé ; cette poche est elle-même tapissée à l'intérieur d'une membrane séreuse qui sécrète un liquide visqueux (la synovie), ingénieux moyen de faciliter les mille inflexions des os ainsi articulés ; au lieu de s'appliquer immédiatement l'un sur l'autre, ils reposent sur un coussin presque liquide qui se prête à tous leurs mouvements avec une souplesse parfaite » (S. Ellier, *l'Ordre du monde physique*, pp. 79-80).

C'est tout cet ensemble de dispositions pleines de sagesse prises par la divine Providence qui permet à l'homme de faire les mouvements les plus divers avec une extrême facilité. Voyez le pianiste promenant ses doigts sur le clavier, le gymnaste exécutant ses évolutions sur la barre : quelle agilité ! quelle souplesse ! C'est la parfaite organisation de la charpente du corps qui la rend possible.

Les os sont des leviers ; mais, pour se mouvoir, ils ont besoin de l'impulsion des muscles. Ceux-ci sont au

nombre de près de 400 et obéissent eux-mêmes à l'impulsion des nerfs qui, à leur tour, dépendent de la volonté. En même temps que les os, les côtes contribuent à former la charpente du corps humain. Elles sortent de l'épine dorsale et forment une espèce de cercle destiné à mettre à l'abri les organes délicats de la nutrition. Pour ne pas empêcher la dilatation de l'estomac et des entrailles, le cercle n'est complet que jusqu'à un certain point au-dessous duquel il laisse un vide, afin que le dedans puisse s'élargir avec facilité pour la respiration et la nourriture. Par dessus les chairs, les muscles, les os, est tendue la peau tendre et délicate, jusqu'à un certain point transparente, parce que, à l'instar d'un crible, elle est percée d'ouvertures par lesquelles s'échappe la transpiration ; ces issues ne sont cependant pas si grandes qu'elles laissent voir les chairs crues, ce qui serait désagréable à la vue; elle est plus dense là où le corps est en contact immédiat avec les objets extérieurs (plante des pieds, derrière de la tête).

On peut distinguer, dans le corps humain lui-même : le tronc, la tête qui y est rattachée au moyen du cou, les jambes qui reposent à leur tour sur les pieds, piédestaux proéminents pour empêcher l'homme de tomber quand il se courbe ; les doigts de pied raffermissent encore ces piédestaux naturels. Au haut du tronc sont attachés les bras, terminés par les mains. Il y a une proportion exacte entre le tronc et les colonnes; les bras ont juste la longueur qu'il faut pour atteindre à toutes les parties du corps.

Les organes qui entrent dans la structure du corps humain se rapportent à trois fonctions : la nutrition, la respiration et la circulation du sang.

1° La nutrition est une condition indispensable de vie. Dès que le moment d'y recourir est venu, le dissolvant de l'estomac, lequel cause la faim, avertit l'homme du besoin de manger en produisant un certain malaise qui se change en sensation agréable dès que l'appétit est satisfait. Les éléments sont introduits par la bouche, broyés, hachés

par trois sortes de dents : les incisives, les canines et les molaires, — transportés par la langue, tissu de petits muscles et de nerfs si souples qu'il peut se replier sur lui-même comme un serpent ; de la langue, les aliments sont descendus dans un conduit qui aboutit à l'estomac. Celui-ci est fait comme une poche dans laquelle sont pressés les uns contre les autres jusqu'à cinq millions de petits tubes déversant le suc gastrique sur les aliments en vue de les dissoudre. Mais comment ce suc ne décompose-t-il pas l'estomac lui-même ? Cela tient à l'épithélium qui tapisse les parois de l'estomac et est une substance imperméable. Dans l'estomac, les aliments sont élaborés et séparés. Le suc le plus pur des aliments passe de l'estomac dans des canaux appelés intestins (1), lesquels aboutissent au cœur et transforment la nourriture d'abord en une sorte de lait (chyle) et puis en sang. Les parties grossières des aliments prennent une autre direction.

2° La respiration est nécessaire pour entretenir la chaleur interne. L'air est une sorte d'aliment dont l'être vivant se nourrit, au moyen duquel il se renouvelle à tous les moments de sa vie. Les organes chargés de servir à la respiration sont les poumons, sorte de grandes enveloppes qui, étant spongieuses, se dilatent et se compriment facilement et sont comme une espèce de soufflet à mouvement continuel. L'air entre par la bouche, puis passe par un conduit qui a, du côté du palais, une ouverture semblable à l'embouchure d'une flûte. Cette ouverture est protégée par une soupape qui se ferme et s'étend comme un pont-levis sur le conduit, aussitôt que des aliments demandent à passer par le conduit voisin.

3° L'organe de la circulation du sang et, par conséquent, l'un des organes les plus nécessaires est le cœur, muscle creux qui, grâce à une précaution spéciale prise par le Créateur, en se dilatant reçoit le sang et en se contractant le répand et avec lui la chaleur et la vie par

(1) Ils ont sept ou huit fois la taille de l'homme.

tout le corps. On a compté qu'il se contracte et se dilate ainsi à peu près 103,000 fois par jour. Le sang qui jaillit du cœur est lancé par celui-ci partie dans les poumons, partie dans les artères dispersées dans le corps tout entier. Pour que chaque quantité de sang prenne la direction voulue, il y a quatre soupapes dont deux s'ouvrent quand le cœur se contracte et deux autres font la même chose quand le cœur se relâche. Ces soupapes sont d'une perfection rare qui défie l'habileté du meilleur mécanicien. Le sang qui est le grand pourvoyeur de la vie contient en lui-même les éléments les plus variés pour pouvoir fournir aux innombrables cellules dont le corps humain est composé des aliments spéciaux dont elles ont besoin. Le sang lui-même renferme deux sortes de globules : des globules rouges (au nombre de 25 trillions ou 25 millions de millions) qui reçoivent de l'air respiré par les poumons l'oxygène nécessaire aux cellules cachées dans les profondeurs de l'organisme ; des globules blancs qui ont la singulière propriété, quand ils rencontrent une lésion, une plaie, de s'y loger et de contribuer à former le tissu cicatriciel.

II. Après avoir étudié le corps humain en lui-même, considérons-le aussi entrant en contact avec les objets extérieurs. C'est le moment de parler des sens qui sont le tact, l'ouïe, la vue, le langage et l'odorat.

Le tact est répandu sur toute la surface du corps ; mais l'instrument principal en est la main. Voyez les sillons qui couvrent votre main ; la partie saillante présente une série de points plus élevés : ce sont des papilles nerveuses (on en compte une centaine par centimètre carré), dans chacune desquelles se rend une fibre reliée au cerveau. Le tact est susceptible d'une très grande perfection, et on ne saurait assez admirer celle qu'il atteint chez les aveugles.

Que dirons-nous de l'oreille ? Quel chef-d'œuvre ! Comment se fait-il que tant de sons différents sont perçus d'une manière distincte, même à de grandes distances ? Sachez que, dans l'intérieur de chaque oreille, il

y a jusqu'à 3,000 fibres (appelées fibres de Corti). C'est un piano microscopique qui n'a pas moins de 3,000 cordes. Ces cordes, adaptées à des membranes ou fibres dans lesquelles se ramifie le nerf acoustique, vibrent à l'unisson des sons extérieurs, et, comme elles sont si nombreuses, elles permettent de percevoir jusqu'à des soixantièmes de ton se répartissant en quatre octaves entières.

L'oreille est un admirable chef-d'œuvre ; mais l'œil est un chef-d'œuvre plus grand encore. C'est une chambre obscure au fond de laquelle s'épanouit le nerf optique qu'on appelle rétine. La rétine est composée de huit couches superposées ; la plus interne est formée par une multitude de fibres : je dis une multitude puisqu'on en compte jusqu'à trois ou quatre millions sur la surface d'un centimètre carré. C'est ce qui fait que d'un coup d'œil nous pouvons embrasser un tableau presque tout entier. Aussi notre œil est à tous les points de vue un instrument d'optique bien plus parfait que toutes les lunettes fabriquées par les savants.

Par le moyen des yeux nous percevons ce qui nous entoure, par la voix nous sortons en quelque sorte de nous-mêmes. Ce sont les cordes vocales (deux membranes situées à l'entrée du larynx) qui produisent les sons de la voix. Le larynx et la bouche renferment comme une caisse sonore; les positions diverses de la langue, des dents, des lèvres surtout les modifient et nous permettent d'exprimer par des articulations toutes les modifications de la pensée. Que l'organe de la voix est de nouveau supérieur aux œuvres humaines ! A l'orgue il faut un tuyau spécial pour chaque son. L'homme, lui, n'a qu'un seul tuyau à l'aide duquel les lèvres peuvent produire tous les sons avec leurs nuances les plus délicates.

Ce qui montre la perfection du corps, c'est la facilité avec laquelle tout marche sans heurt, sans bruit pendant des années et des années.

Oui, le corps humain est un chef-d'œuvre incomparable, par conséquent un bienfait de Dieu. Gardons-nous donc de faire servir au péché, c'est-à-dire à l'offense

du Créateur, quelqu'un de ces membres qui tous portent si ostensiblement la marque de la puissance, de la sagesse et de la bonté divine. Prenons pour nous le conseil du grand apôtre : *Glorificate Deum in corpore vestro,* Que chaque battement de notre cœur, chaque respiration de nos poumons, chaque parole de nos lèvres, chaque mouvement de nos membres, chaque regard de nos yeux glorifie Dieu ; alors notre corps sera à double titre un chef-d'œuvre : d'abord par la perfection avec laquelle Dieu l'a constitué, ensuite par la perfection avec laquelle nous le ferons servir à sa gloire.

CHAPITRE III.

Le composé humain.

Quoique nous ayons décrit les éléments qui constituent l'homme, nous n'avons pas parlé de l'homme lui-même.

L'homme n'est pas seulement une âme, il n'est peut-être pas même très exact de dire avec de Bonald que c'est une intelligence servie par des organes ; moins encore est-il un simple tube digestif, comme osent le dire les matérialistes dans leur langage abject. C'est un composé d'esprit et de matière, de corps et d'âme.

Disons dans ce chapitre la nature du composé humain, sa place dans l'échelle des êtres, son origine.

I. *Nature du composé humain.* — Dieu a uni dans l'homme l'esprit et la matière, l'âme et le corps, et on ne saurait dire combien cette union est étroite. Ce n'est pas une juxtaposition, c'est une étreinte, une sorte de compénétration. Il y a entre le corps et l'âme de l'homme deux sortes de relations : des relations de dépendance mutuelle, des relations de communication réciproque.

a) Relations de dépendance mutuelle. Le corps dépend de l'âme. C'est l'âme qui lui donne la vie et le mouvement.

Voyez un cadavre, c'est-à-dire un corps sans âme. Ce corps a des yeux, mais ne voit pas ; des oreilles, mais n'entend pas ; des mains, mais ne sont pas. Pourquoi ? Parce que l'âme est absente. C'est l'âme qui brille dans nos yeux, qui vit dans notre cœur, qui sent dans nos membres. L'âme, à son tour, dépend dans un certain sens du corps. C'est un axiome de philosophie que rien ne se trouve dans l'intelligence qui ne s'est d'abord trouvé dans les sens. L'âme est semblable à une illustre prisonnière qui ne reçoit en fait de lumière et de nourriture que celle qui lui est transmise par les sens corporels. Sans les organes du corps, elle est arrêtée dans ses opérations, quoique rien ne soit changé dans sa nature.

b) Relations de communication réciproque. Il semble presque que des fils télégraphiques soient tendus du corps à l'âme, et de l'âme au corps. A peine un objet frappe la vue : l'imagination et l'intelligence en sont averties ; à peine la volonté a-t-elle exprimé un commandement : ce commandement est exécuté par les facultés, les membres auxquels il est intimé.

C'est ici une chose merveilleuse et qui montre combien étroite est la relation que Dieu a mise entre notre corps et notre âme. Je veux, par exemple, manifester une pensée par la parole. Voici qu'aussitôt ma langue se meut, mes dents se desserrent, mes cordes vocales vibrent, tous les organes de la voix font comme d'instinct cause commune pour produire tous les sons qui seront l'expression exacte de ma pensée. Et cependant, remarquez-le, je ne connais pas la théorie de la formation des sons, je ne sais comment je dois tourner ma langue, mes lèvres pour prononcer un *a*, un *o*. O admirable relation établie entre la volonté qui doit commander en moi et toutes les facultés subalternes !

A cette dernière pensée se rattache naturellement une leçon d'une importance capitale, à savoir que, si je veux répondre à l'idée que Dieu a eue en me donnant l'existence humaine, je dois maintenir dans mon être l'ordre établi par Dieu, conserver à ma volonté droite,

juste, la souveraineté qu'il lui appartient d'exercer sur le reste de l'âme et sur le corps. C'est à ma volonté de commander, de retenir en particulier la sensibilité et l'imagination dans de justes bornes. Qui pourrait dire les tristes écarts dans lesquels ces deux facultés tombent quand elles sont livrées à elles-mêmes ? L'imagination prend toutes les allures d'une folle, amuse l'esprit avec des projets ridicules, fait croire à des maladies, à de mauvais procédés de la part du prochain, qui n'ont rien de réel ; la sensibilité dégénère en sensiblerie, en sentimentalité qui fait répandre des larmes à propos de rien, rend incapable de voir une blessure, d'entendre un récit navrant sans que des crispations de nerfs s'ensuivent aussitôt.

C'est à la volonté de prévenir ces dangereux et funestes excès ; c'est à la volonté de mettre en mouvement mains et pieds quand il s'agit de l'accomplissement d'un devoir, de retenir la langue quand elle est tentée de s'échapper en paroles médisantes ou inconvenantes, de fermer les yeux quand des objets mauvais s'offrent à leur vue. Si elle abdique le commandement en faveur de quelque passion, de quelque caprice, elle se couvre de honte, et cette honte rejaillit sur Dieu même dont la volonté, quoique souveraine, n'est que la vassale.

La juridiction de la volonté est immense ; elle n'est, cependant, pas absolument universelle. Beaucoup d'organes se soustraient dans leur fonctionnement à l'empire de la volonté : tels l'estomac, le cœur.

II. *Place occupée par l'homme dans l'univers.* — L'homme est comme le résumé, la récapitulation du monde. A cause de cela les philosophes grecs l'ont appelé μικροκοσμος : petit monde. Il pense et veut comme l'ange, se meut et sent comme l'animal, croît et se développe comme la plante, existe comme la pierre. Un peu inférieur à l'ange, il est incomparablement supérieur à tout l'univers visible. Il y a plus : il en est le maître, le roi. Il s'est soumis toutes les forces de la nature, l'air, l'électricité, l'eau. Il parcourt la terre en vainqueur, il

dompte les animaux les plus féroces par le regard et par l'adresse, les bêtes domestiques le servent avec docilité. La petite alouette, quand elle le voit approcher, s'élève dans les airs en chantant, continue de chanter et de s'élever jusqu'à ce que l'homme, le maître, le roi soit passé. Aussi la seule attitude de l'homme trahit sa qualité royale. Il se tient debout, ne pose à terre que la plante des pieds, son front est couronné de majesté et ses yeux regardent le ciel.

Oh ! puissions-nous toujours nous tenir à cette hauteur où la main de Dieu nous a placés, planer au-dessus des choses terrestres, et nous rapprocher constamment de plus en plus de la noblesse, de la grandeur, de la sublimité de l'ange !

III. *L'origine de l'homme.* — Le saint Évangile dressant la généalogie de Notre-Seigneur quand il est parvenu à Adam termine en disant : *Qui fuit Dei,* Qui fut de Dieu. La même chose peut se dire de chaque homme. Quant à l'âme, il est évident que Dieu seul en peut être l'auteur. Il est vrai que quelques écrivains ecclésiastiques (par exemple Tertullien) ont pensé que l'âme était transmise par les parents. On a appelé cette doctrine le générationisme ; mais ils n'ont pu enseigner cette doctrine que parce qu'ils s'étaient fait de l'âme une idée grossière et la croyaient, dans un certain sens du moins, matérielle. L'âme est créée par Dieu au moment où le corps est apte à la recevoir (j'ajoute ce membre de phrase pour exclure l'erreur d'Origène et de tous les préexistianistes qui ont enseigné que Dieu avait créé toutes les âmes simultanément au commencement du monde ; notre sens intime proteste contre cette théorie).

Mais peut-on dire aussi que notre corps vient de Dieu ? Sans aucun doute, mais médiatement seulement, c'est-à-dire par l'intermédiaire des parents dont Dieu a béni l'union et qui ont été ainsi les instruments de la puissance divine. Nous nous détournons avec horreur et mépris de l'erreur de ces hommes qui osent dire et écrire que l'homme est le descendant du singe, du gorille ou de l'orang-outang.

C'est un Anglais, Charles Darwin, qui a donné occasion à cette singulière doctrine. Ayant observé la belle gradation qui existe parmi les êtres, gradation si étroitement enchaînée qu'il est difficile de surprendre le passage d'un règne à un autre, il en conclut que les êtres plus parfaits ne sont que le perfectionnement par voie d'évolution des êtres moins parfaits. Dans son ouvrage, Darwin ne fit pas l'application de sa théorie à l'homme. D'autres, surtout un Suisse du nom de Ch. Vogt, le firent pour lui, et Darwin se rallia à eux. Là-dessus, grande jubilation dans le camp de la libre-pensée ; on avait enfin trouvé le moyen de se passer de Dieu, de ce Dieu importun qui interdit si sévèrement le vice et menace de ses châtiments éternels ceux qui ne vivent que pour leurs passions. Mais il y avait un dur morceau à avaler : il fallait reconnaître qu'on n'est qu'un singe perfectionné, un descendant direct du singe, l'un des animaux les plus ridicules, les plus grotesques, les plus malpropres qui existent. Toutefois on en prit son parti, tant il est vrai de dire que les passions humaines ne reculent devant aucune honte. Le triomphe des darwinistes ne fut pas de longue durée ; il y eut bientôt division dans leur camp. Or, un Sage qui en savait plus que tous les incrédules et même que tous les hommes, puisqu'il était Dieu, a dit : Tout règne divisé avec lui-même tombera.

Comme on montra aux darwinistes la grande différence qui existe entre le crâne du singe et celui de l'homme, ils s'armèrent de bêches et se mirent bravement à creuser la terre, à déterrer tous les crânes post-et antédiluviens ; mais ils durent reconnaître, à leur grand dépit, que depuis mille ans, c'est-à-dire aussi loin qu'on a pu retourner en arrière, les mêmes différences n'ont cessé d'exister ; on a montré la différence non moins grande existant entre les mains des singes et celles des hommes. On leur a prouvé que les mains des singes sont conformées de telle manière qu'ils n'en peuvent faire usage que pour se maintenir et grimper ; celles des hommes, au contraire, sont faites de telle façon qu'ils peuvent s'en servir

pour travailler et fabriquer des instruments, ce qui est le propre de l'être raisonnable. Mais surtout on a démontré aux darwinistes, comme deux et deux font quatre, que les êtres ne se propagent jamais en dehors de leur espèce et que, par conséquent, toute la théorie de l'évolution est une hypothèse très peu scientifique qui n'a trouvé de si ardents partisans que parce qu'elle leur avait un instant fourni l'espoir de se passer de Dieu et de se donner pour devise cette parole de Proudhon : Ni Dieu ni maître. Cette hypothèse est donc jetée aux vieux fers, même par des savants matérialistes ; il n'y a plus que les badauds qui puissent encore sérieusement soutenir que l'homme descend du singe.

Non, ce n'est pas un singe, un orang-outang quelconque qui se trouve à l'origine de notre race : c'est Dieu lui-même qui est notre père. C'est cette origine céleste qui constitue une de nos plus excellentes grandeurs.

On rapporte du roi Boleslas qu'il gardait toujours suspendu au cou un médaillon représentant son noble et vertueux père. Dans les circonstances difficiles, il regardait ce médaillon et disait : Loin de moi de faire quoi que ce soit qui puisse me rendre indigne de mon père. Agissons de même. Aimons à nous souvenir que Dieu est notre père et que noblesse oblige. Dans les circonstances critiques, quand les passions se mutinent, quand l'enfer fait rage, disons-nous : Loin de moi de faire quoi que ce soit qui puisse me rendre indigne de mon Père du ciel.

CHAPITRE IV.

La question féministe.

Après avoir créé l'homme, Dieu forma la femme et divisa ainsi le genre humain en deux sexes.

La question féministe a aujourd'hui acquis une importance extraordinaire. C'est ce qui me porte à exposer

ici les principes devant servir à la solution de cette question. Je m'efforcerai de le faire avec toute la prudence que comporte une matière aussi délicate.

Deux erreurs se sont, dans la suite des temps, fait jour au sujet de la femme. L'antiquité n'eut que du mépris pour elle, en fit un instrument de plaisir ou une esclave ; plusieurs allèrent jusqu'à prétendre qu'elle n'avait pas d'âme ; les anciens Germains l'exclurent de leur Walhalla.

Aujourd'hui on est tombé dans l'extrême opposé. Les socialistes, surtout, prétendent que l'Église a été injuste envers la femme, que le temps est venu de l'émanciper, qu'il faut lui accorder tous ses droits si longtemps méconnus.

Comme bien on pense, ici comme partout ailleurs, la vérité est dans le milieu, dans cette parole tombée des lèvres de Dieu, quand il s'apprêta à créer la femme : *Faciamus adjutorium simile illi*, Faisons-lui un aide qui lui soit semblable.

La femme est l'aide de l'homme. En quoi ? me demanderez-vous. D'abord, dans l'œuvre importante de la propagation du genre humain. Ensuite, dans l'œuvre non moins importante de l'éducation des enfants. C'est surtout à la femme, à la mère de prendre soin de la première éducation tant intellectuelle et morale que physique des enfants ; c'est à elle de nourrir les enfants, de les porter, de semer dans leur âme les premiers germes de la vérité et de la vertu. En troisième lieu, la femme doit être l'aide de l'homme dans l'acquisition, l'augmentation, la conservation des biens nécessaires à la vie. Tandis que l'homme fait des conquêtes, vaque aux affaires publiques, se livre aux travaux pénibles, la femme a le devoir de s'occuper du ménage, de l'intérieur de la maison. La place de la femme n'est donc pas à l'université, ni dans les meetings, ni sur la place publique : sa place est au foyer ; là, elle a un rôle providentiel et nécessaire à remplir.

Lors de l'assemblée générale des catholiques allemands

à Ulm, en 1901, tandis que les hommes écoutaient dans de grandes salles magnifiquement ornées les orateurs les plus illustres du pays, les femmes se réunissaient dans les églises pour prier et attirer les bénédictions célestes sur les délibérations. Voilà les rôles spécifiques des deux sexes bien compris et bien délimités.

On agite surtout la question de savoir s'il convient d'accorder le droit de suffrage aux femmes. Le célèbre Windthorst ne le pensait pas : « Que les femmes, dit-il, soient bonnes mères et bonnes épouses : elles formeront de bons citoyens ; leur immixtion dans les affaires publiques ne pourrait que troubler les ménages ».

La femme est l'aide de l'homme. Cela est surtout vrai dans le mariage, mais cela est aussi vrai jusqu'à un certain point hors de cet état. Ne voyons-nous pas la religieuse contemplative aider par ses prières le missionnaire à conquérir des âmes ; ne voyons-nous pas la sœur de charité aider le soldat blessé en pansant ses blessures et le pauvre malade en lui rendant les soins les plus humbles ?

La femme, disions-nous, est l'aide de l'homme. Mais quelle preuve en avons-nous ? Je ne veux pas en appeler en ce moment à l'autorité de la Bible, où nous lisons cette parole : Faisons à l'homme un aide. Je n'ai pas encore prouvé la divinité de ce livre ; mais voici deux preuves fournies par la simple expérience : la première est tirée des inclinations de la femme, la seconde de ses aptitudes.

Les inclinations : Voyez une petite fille, il lui faut une poupée, elle s'amuse pendant des heures avec elle, la porte partout avec elle. En est-il ainsi du petit garçon ? Oh ! non. Au garçon il faut un sabre, des armes, un chapeau de général. Pourquoi cette différence ? Évidemment, parce que la petite fille et le petit garçon sont destinés à des occupations, à des carrières différentes. Voyez ensuite la petite fille devenue grande. Parlez-lui de politique : elle ne vous écoutera que d'une oreille distraite ; entretenez-la, au contraire, de toilette, de cui-

sine, d'affaires de ménage : aussitôt sa figure s'illumine, et vous voyez que vous l'avez placée dans son élément.

Ce qui est vrai des inclinations ne l'est pas moins des aptitudes, des capacités de la femme; elle a une force musculaire moins grande, parce qu'elle est destinée à des travaux plus faciles, et c'est méconnaître la nature de la femme que de l'employer aux mêmes travaux que l'homme ; elle a une taille moins élevée, moins majestueuse que l'homme, parce qu'elle n'est pas faite pour le commandement ; elle a une intelligence moins forte, une volonté moins ferme, parce qu'elle ne doit pas combiner de vastes projets, moins encore les exécuter. Par contre, elle a des qualités que l'homme ne possède pas, ou, du moins, pas au même degré : elle a l'instinct de la propreté et de l'ordre, l'intelligence des détails, parce que son rôle consiste à s'occuper des affaires du ménage. Elle a plus de grâce, parce qu'elle doit aider l'homme et exercer sur lui une douce et irrésistible influence ; elle a plus de sentiment, plus de cœur, plus d'endurance dans les adversités, parce que la part qui lui revient dans l'éducation et la vie de famille exige d'elle plus de dévouement et d'esprit de sacrifice ; elle a plus d'inclination pour la piété, parce que la piété doit la consoler et la raffermir.

La femme est donc l'aide de l'homme. Est-ce pour celui-ci un motif de la mépriser ? Non. Sans doute, l'homme peut commander à la femme ; c'est à l'aide de recevoir l'impulsion de celui qu'il assiste. *Vir caput mulieris*. L'homme prêche, juge, la femme se soumet ; mais jamais l'homme n'a le droit de regarder avec dédain la femme, sous prétexte qu'elle est son aide. Car c'est une aide semblable à lui. C'est aussi une aide précieuse, nécessaire, indispensable.

Le grand Windthorst, à l'assemblée générale des catholiques tenue à Bonn en 1881, conclut un splendide discours par ces remarquables paroles : « L'influence de la femme sur la vie tout entière est immense ; si nous ouvrons l'histoire, nous constatons sans peine que

les femmes ont pesé très souvent d'un grand poids sur les événements du monde ; notre influence à nous, orgueilleux fils d'Adam, ne saurait être comparée à la leur ».

L'éminent homme d'État avait raison de parler ainsi, car ce sont les femmes qui mènent les hommes.

Quand l'empereur Conrad fit le siège de Weinried et fut déjà sur le point de prendre la ville d'assaut, il vit tout à coup venir à lui un grand nombre de dames de la ville qui lui demandèrent de pouvoir sortir des murs avec leur plus précieux trésor. L'empereur leur accorda sans difficulté leur demande. Mais quel ne fut pas son étonnement quand, peu de temps après, il les vit quitter la forteresse emportant leurs maris sur leurs épaules !

Ce fait, quelque extraordinaire qu'il soit, ne cesse de se reproduire d'une certaine façon sous nos yeux. Ce sont les femmes qui portent les hommes à travers le monde, les portent vers le bien ou vers le mal. Rien de plus facile à comprendre. L'homme se forme surtout au sein de la famille ; il sort de la famille ou décidé pour la pratique du bien, ou compromis dans le chemin du mal. Or, la famille est faite à la ressemblance de la femme : c'est elle qui préside au foyer et y exerce un ascendant à nul autre pareil.

Les hommes, a dit un auteur, font les lois, mais les femmes font les mœurs, ce qui est autrement important.

Oui, la femme peut devenir un principe de salut et de résurrection.

Le grand pape Pie IX le rappela un jour à une députation de dames romaines : « Les femmes, dit-il, peuvent travailler grandement au bien de la société : une femme sage et pieuse vaut un trésor. Aussi fais-je pour vous la prière de Notre-Seigneur : *Serva eas in nomine tuo,* O Père, gardez-les en votre nom ».

Cela est vrai de la femme à quelque âge qu'elle soit parvenue, à quelque condition qu'elle appartienne.

Parmi les lettres de saint Jérôme, il s'en trouve une qu'il a adressée à une dame dont le père était païen. Et quel stratagème lui conseille-t-il pour convertir le vieil-

lard ? « Que votre petite-fille, écrit-il, saute au cou de son grand-père, qu'elle lui caresse le menton, l'embrasse en lui parlant de Jésus ». A mesure que la petite-fille croîtra en sagesse, en âge et en vertu, elle verra son influence grandir. L'histoire nous parle d'une sainte Cécile convertissant Valérien, son fiancé, et Tiburce, son beau-frère. Ce que sainte Cécile a fait, que de jeunes filles l'ont fait après elle, combien ont ramené au devoir un fiancé depuis longtemps étranger à la pratique religieuse ; combien aussi ont rendu plus pieux des parents indifférents, mondains ? Mais qui dira l'ascendant de l'épouse et surtout de la mère chrétienne ? *Vir infidelis sanctificabitur per mulierem fidelem*, dit saint Paul, « L'homme infidèle sera sanctifié par la femme fidèle ». Et Pie IX s'écria un jour : « Donnez-moi des mères vraiment chrétiennes et je régénérerai le monde ». Rappelons ici la noble et grande figure de sainte Monique, qui, selon la parole de l'apôtre, convertit par sa patience et ses prières son mari Patrice et ramena à Dieu par ses larmes son fils Augustin et donna ainsi à l'Église son plus grand docteur.

Si donc, homme qui lisez ceci, vous avez une femme, une fille vraiment chrétienne ; jeune homme, si vous avez une mère, une sœur pieuse, laissez-vous porter au bien par leurs prières, leurs recommandations, leurs exemples. Ne dites pas : Ma femme, ma mère, ma fille, ma sœur est une dévote. Elle n'y entend rien. Non, servez-vous de ces aides providentielles pour vous corriger de vos défauts, pour vous avancer dans le bien. Oh ! si tous les hommes voyaient ainsi dans la femme une aide utile au lieu d'y voir un instrument de plaisir ou une victime destinée à recevoir le contre-coup de toutes leurs impatiences, de toutes leurs colères, la qualité des sexes ne serait plus une source de désordres, mais le point de départ de biens innombrables.

CHAPITRE V.

La société domestique.

La constatation de l'existence des deux sexes dans le genre humain nous conduit tout naturellement à traiter la question importante de la famille.

Quelle est, en effet, la raison d'être des deux sexes ? C'est la conservation, la multiplication du genre humain. Et quelle est la conséquence naturelle de l'existence des deux sexes ? Le désir de mettre en commun leurs qualités si différentes, de s'associer, de s'unir en vue d'une assistance mutuelle au milieu des embarras, des nécessités, des multiples peines de cette vie.

Or, ces deux choses : génération, éducation des enfants, assistance mutuelle des époux, tels sont précisément les deux buts du mariage ou de la société domestique.

Faisons connaître dans ce chapitre les principales lois qui régissent cette société. Elles peuvent se réduire aux trois suivantes :

1° Elle est de sa nature stable et même indissoluble ;

2° De sa nature encore elle est restreinte aux seuls contractants qui la forment ;

3° Enfin, elle est faite de subordination et d'amour.

La société conjugale est en premier lieu stable de sa nature. Comment, en effet, pourrait-elle réaliser son principal but qui est la procréation et l'éducation des enfants, si elle était mobile comme le sable, changeante comme la température, fugitive comme l'ombre ? C'est un fait physiologique prouvé par l'expérience que la fréquence des unions passagères est défavorable à la génération ainsi qu'à la conservation, et entièrement incompatible avec l'éducation physique et surtout morale des enfants. Si le principe de l'instabilité du mariage prévalait, on retournerait à la barbarie et on tomberait après peu de temps dans une licence de mœurs indescriptible. Aussi des païens tels qu'Aristote ont reconnu la

nécessité de la stabilité du mariage. Que dis-je ? Il ne suffit pas que la société conjugale soit stable : elle doit être indissoluble.

J'avoue que cette indissolubilité n'est pas strictement et dans tous les cas de droit naturel. Dieu lui-même toléra le divorce chez les Juifs; mais elle *dérive*, régulièrement parlant, du droit naturel; elle seule peut assurer l'obtention des fins du mariage. L'éducation, on le sait, est une œuvre de longue haleine, surtout dans les familles nombreuses, et elle est loin d'être achevée, cette œuvre, dès le moment où les enfants commencent à jouir de leur raison. L'assistance mutuelle des époux devient impossible en dehors de l'indissolubilité de l'union conjugale. La seule pensée de la possibilité du divorce ouvrira une large issue aux mauvaises passions, surtout à la plus puissante de toutes : la passion de l'amour charnel. Le mariage ne sera plus un remède à la concupiscence, mais un brandon de discorde jeté au sein de la société, car les dissentiments entre époux auront leur retentissement dans les familles respectives de ceux-ci.

Et puis, que deviendront, dans l'hypothèse du divorce légal, l'amour, le respect des enfants pour leurs parents ; que deviendront-ils eux-mêmes à l'école corruptrice de l'amour libre ?

Voilà, cependant, le mal capital que les socialistes voudraient introduire dans la société moderne. Aux yeux de ces hommes, le mariage n'est plus qu'un contrat pouvant être aussi librement dissous qu'il a été librement conclu. Plus de famille ; cette société, la plus importante ou, au moins, la plus fondamentale de toutes, doit disparaître. Plus de contrainte : il faut laisser à la nature son cours. L'amour libre, voilà la loi suprême. Et ne croyez pas que j'exagère : les aveux des chefs sont là, clairs comme le soleil.

M. Vandervelde s'écria un jour en pleine Chambre : « Nous disons que lorsqu'un père abandonne ses enfants, lorsqu'un mari refuse encore de cohabiter avec sa femme, il est injuste de les y contraindre. Ce que nous demandons dans le mariage actuel, c'est la liberté du divorce ».

Et Bebel, le fougueux socialiste allemand, a osé écrire cette phrase d'une crudité révoltante : « L'homme et la femme ne sont que des animaux : peut-il être question d'un mariage, d'un lien indissoluble entre les animaux ? Évidemment non... ».

Il faut bien que le socialisme parle ainsi ; les socialistes savent que, pour renverser l'ordre social, ce n'est pas au gouvernement qu'il faut s'attaquer : les gouvernements, cela se remplace. C'est la famille qu'il faut dissoudre, parce qu'une fois détruite elle ne se refait pas. La famille est l'ennemie, parce qu'elle est la mère de la propriété et de l'autorité.

Mais, dira-t-on, n'y a-t-il pas au moins des cas où la dissolution est utile, et, par conséquent, le divorce ne pourrait-il pas être permis dans certaines circonstances et pour certains motifs fort graves ?

J'avoue que des motifs très graves peuvent conseiller la séparation des époux quant à l'habitation ; mais ces motifs ne seront jamais tels qu'ils puissent légitimer le divorce proprement dit. N'oublions pas que nous avons affaire ici aux instincts les plus impérieux, au torrent le plus violent, au feu le plus prompt à se développer. Impossible d'endiguer le mal : il faut le supprimer ; de circonscrire l'incendie : il faut l'éteindre. « Et supposé même, dit Balmès, que le divorce lui-même ne soit pas un abus, il faudrait, au moins, accorder qu'il est une source d'abus. Si un homme imparfaitement trempé sait que, dans certaines circonstances, la rupture d'une union légitimement contractée et la conclusion d'une nouvelle union sont possibles, quel danger que son imagination ne s'excite, que son sentiment ne s'exalte, que son cœur ne s'égare, qu'il ne prenne en dégoût la réalité présente, peut-être bien prosaïque, pour s'éprendre d'un avenir que la passion lui peindra sous les couleurs les plus riantes ! Il cherchera et trouvera des prétextes tant qu'il voudra pour briser le lien qui le tient enchaîné » (*Protestantisme et catholicisme comparés*, t. I, ch. 25).

L'expérience est là pour démontrer la vérité de cette remarque. L'exemple de l'Angleterre, surtout, est significatif. Le divorce y fut introduit en 1857. En quelques années de temps, le nombre des divorces se trouva doublé.

Mais au moins, dira-t-on, l'indissolubilité n'a plus ce caractère sacré quand les époux sont privés d'enfants.

Ce serait se tromper que de penser ainsi. Même dans le cas où les époux sont privés d'enfants, l'indissolubilité reste sacrée, car il s'agit ici d'un bien d'ordre général et public, qui ne peut être sauvegardé si des exceptions peuvent continuellement l'entamer de toutes parts. Non, ni divorce arbitraire ni divorce légal. Les époux vraiment dignes de ce nom, au lieu de briser avant la mort le lien qui les unit, regrettent de le voir se briser forcément à la mort, et n'ont qu'une consolation, celle de voir ce lien sacré se reconstituer, se renouer dans une autre vie et pour toujours.

Tantôt c'est le mari qui survit, et alors quels douloureux accents d'autant plus déchirants qu'ils sont plus mâles ! C'est, par exemple, le colonel Pâqueron qui écrit peu de temps après la mort de son épouse : Que faire seul, le soir, dans cette chambre à coucher où je vois toujours un cercueil ? Autrefois, à cette même heure, nous bercions ensemble nos enfants ; et, quand ces chers petits étaient endormis, nous trouvions pour nous deux des heures de sérénité douce, de repos pieux, d'ineffable paix. C'est alors que nous rêvions de l'avenir... que nous nous racontions les petits événements du jour, que nous bénissions Dieu de notre union et de ses intarissables joies. Aujourd'hui !... tout est silencieux et désert autour de moi. Des images funèbres peuplent ma solitude, et mon cœur est plein de tempêtes. J'ai pour seule ressource de laisser tomber sur ces pages des flots d'émotions, qui déchargent ma vie, en s'épanchant en dehors... (*Sa vie*, par Saivet, p. 73). Et encore : Il est onze heures du soir, et tout est calme dans la maison et dans la rue. Le silence général n'est troublé, autour de moi, que par

le bruit que fait le petit ressort de ma montre et par la voix du crieur de nuit... C'est l'écho du temps qui résonne en s'enfuyant pour jamais. Que de fois n'ai-je pas écouté cet écho mystérieux avec ma bonne Eulalie ! Qui m'eût dit, alors, que nous devions compter si peu de jours communs, et que ce balancier et cette voix mesuraient les derniers moments de notre joie domestique ? (pp. 78, 79). Et quelque temps après : J'ai repassé, devant ma chère Eulalie, ma conduite de la semaine dernière, et je crois qu'elle aura été contente de moi. J'ai travaillé avec son souvenir présent, tous les jours, et mon courage n'a point faibli. Non, la mort ne nous sépare pas. C'est bon de sentir profondément qu'on se voit à travers la mort et que, malgré ses ombres, les âmes qu'elle a touchées nous restent toujours unies (p. 83).

Tantôt c'est l'épouse qui reste et exhale sa tristesse dans des paroles dont son cœur délicat et tendre a seul le secret : Dieu m'a donné la force, écrit Mme de Sonis cinq jours après la mort de son mari, de l'assister durant une cruelle agonie de huit heures, et de le voir expirer sans en mourir. Nos deux vies étaient si liées l'une à l'autre ; nous avons été si unis toute notre existence que le déchirement de la séparation est immense... Tout mon désir est d'aimer Dieu davantage, afin d'obtenir d'aller bientôt rejoindre mon bien-aimé au ciel. Là il n'y aura plus de séparation *(Vie du général de Sonis,* par Baunard, p. 537).

La vraie union conjugale, au lieu de marcher vers la séparation, va se nouant plus étroitement, et tous les vrais époux peuvent dire avec le général de Sonis : Chaque jour qui passe est un nouvel anneau à la chaîne qui nous unit. Il n'est pas de moyen qu'ils ne prennent pour qu'il en soit ainsi. C'est ainsi que le vingt-trois de chaque mois (jour anniversaire de son mariage), Ozanam, le savant, le chrétien bien connu, offrait une plante fleurie à son épouse.

II. Mais passons à une seconde loi du mariage ou de la

société conjugale. De sa nature, elle est restreinte aux seuls contractants qui la forment. C'est ce qu'on appelle aussi l'unité du mariage, unité qui consiste en ce que, simultanément, un homme ne soit uni qu'avec une femme. Cette deuxième loi, aussi bien que la première, découle des fins du mariage. Supposez le mariage de plusieurs hommes avec une femme, que d'inconvénients, que de désordres en résulteront : d'une part, la paternité sera incertaine ; de l'autre, l'autorité maritale sera divisée. Qui ne voit que dans un tel état de choses il ne peut être question ni d'éducation ni de bon gouvernement de la maison ? Aussi la polyandrie est-elle regardée comme entièrement contraire à la loi naturelle. Quant à la polygamie, elle ne lui est pas si contraire et a même été permise par Dieu pour des motifs très extraordinaires et qui n'existent plus aujourd'hui. Elle n'en est pas moins un très grand abus, surtout en ce qu'elle est la source de nombreuses jalousies et discordes entre les épouses, dont chacune est censée avoir droit à tout le cœur du mari. L'éducation ne peut aussi que souffrir grandement de cet état de choses qui, en règle générale, doit donc aussi être considéré comme opposé au vœu de la nature.

III. La société conjugale est faite de subordination et d'amour. De subordination, c'est évident, puisqu'il est de l'essence d'une société d'être gouvernée par une autorité qui dirige les différents membres vers une fin unique. Cette autorité réside dans le mari, désigné par toutes ses qualités physiques et morales pour le commandement, comme nous avons déjà eu l'occasion de le constater. Mais cette subordination est tempérée, surtout dans la société conjugale, par l'amour. C'est l'affection qui a donné naissance à la société conjugale, qui a réuni, rapproché les époux ; c'est cet amour encore qui doit imprégner tous leurs rapports.

Le mari a le droit de commander, mais il a non moins le devoir de patienter, d'aimer, de rendre à sa compagne la vie douce, facile, agréable. L'amour seul peut rendre

supportable une union aussi durable que la vie, une union de tous les instants et d'une invariable uniformité ; l'amour seul peut la faire survivre à tant de vicissitudes, à tant de causes de froissement et de rupture. Quelquefois la vie conjugale réclame de grands sacrifices, une patience angélique : la femme a ses défauts, l'homme a les siens ; l'amour seul peut faire passer sur ces aspérités, à travers ces épines.

Tels sont donc les traits essentiels de la famille ou plutôt de la société conjugale qui n'en est que le premier élément.

Nous avons jusqu'ici fait abstraction de l'enfant. C'est cependant la naissance de celui-ci qui donne au cycle de la société domestique son complément naturel, qui en fait une société entière, mais qui, en même temps, y augmente le nombre des rapports et vient imposer à l'homme et à la femme qui ont fondé cette société des devoirs nouveaux, leur conférer de nouveaux droits.

Quels devoirs, demanderez-vous, et quels droits ? Avant tout, le devoir de donner l'éducation à l'enfant qui vient de naître. Qui pourrait douter de la réalité de ce devoir ? Il découle du fait même de la génération. Les parents ont donné le jour à un enfant, l'ont mis au monde dénué de tout, incapable de tout, condamné à perdre cette vie qu'il vient de recevoir, si on ne la lui conserve à chaque instant par les soins les plus attentifs. Cette vie a un but qu'il faut à tout prix atteindre, vers lequel cet enfant doit être acheminé non pas dès l'usage de raison, dès l'école, mais dès les premières années, dès la première enfance. Car déjà, alors, les germes des mauvaises passions apparaissent et demandent d'être étouffés.

J'en conclus que les parents, par là même qu'ils ont donné la vie à un enfant, doivent élever celui-ci. Ce devoir est si profondément gravé dans la nature que les animaux les plus sauvages eux-mêmes l'accomplissent, que dis-je ? changent de nature, de mœurs pour en remplir bien toutes les charges : les plus timides deviennent alors braves, les plus pétulants sédentaires, les plus gour-

mands sobres, les plus féroces tendres et aimants. D'ailleurs, si les parents ne sont chargés de ce soin, qui la divine Providence en aura-t-elle chargé ?

Pour élever les enfants, quatre choses sont nécessaires : 1° il faut les aimer beaucoup (car l'éducation est une œuvre laborieuse) ; 2° il faut bien connaître leur caractère, leurs aptitudes spéciales, leur faible : de même que toutes les plantes, tous les arbres ne doivent pas recevoir les mêmes soins, ainsi tous les enfants ne doivent pas être traités de la même façon ; 3° il faut être toujours avec les enfants, car l'éducation surtout, pendant les premières années, est une œuvre de tous les instants ; 4° enfin, il faut posséder leur confiance, car tout l'enseignement est fondé sur la foi. Or, les parents seuls possèdent ces quatre qualités : ils sont donc les éducateurs nés et providentiels des enfants.

Cette vérité paraît élémentaire, et cependant elle est niée aujourd'hui par les socialistes. Ces gens crient qu'il faut affranchir l'enfant de la tyrannie de la mère, que celle-ci est tout au plus une nourrice, qui n'a à donner à son enfant que les premiers soins physiques. Ces hommes ont-ils eu une mère, en ont-ils connu les sourires, les caresses, ou n'ont-ils jamais senti pendant leur enfance que la férule d'une marâtre ? Les socialistes ne sont cependant pas les auteurs de cette théorie ; ils l'ont empruntée à J.-J. Rousseau qui, lui-même, n'avait fait que réduire en formule sa propre manière d'agir ; car cet homme sans cœur qui n'aurait jamais dû être père, au lieu de se charger lui-même de l'éducation de ses enfants, les fit tous placer dans un asile d'enfants trouvés. Non, ce ne sont pas des étrangers que Dieu a chargés du soin de ce que les parents ont de plus précieux au monde. Ce sont les parents eux-mêmes, et c'est ce que tous les vrais pères ont compris (1).

(1) Aussi voit-on que l'amour paternel et maternel est plus grand que l'amour filial. Sans l'amour filial, la famille peut exister, mais non sans l'amour des parents pour leurs enfants.

Que de beaux traits d'éducation paternelle on lit dans les biographies de ces excellents pères de famille qui s'appelèrent Pâqueron, de Sonis, etc. !

Le devoir qu'ont les parents d'élever leurs enfants présuppose chez eux trois droits sacrés.

C'est d'abord celui d'être obéi. « L'idée de pouvoir et celle de paternité, dit Mgr Freppel *(Œuvres,* t. IV, p. 260), se confondent tellement que les mots autorité et paternité dérivent de la même source. Autorité vient, en effet, d'auteur, et nous appelons les parents les auteurs de nos jours. L'autorité paternelle est la seule qui ait survécu à toutes les vicissitudes, le seul sceptre que les révolutions ne soient pas parvenues à briser, de même que c'est la seule majesté de la terre devant laquelle s'inclinent encore ceux-là mêmes qui refusent d'en reconnaître une autre ».

Le deuxième droit des parents est celui de corriger : quoiqu'il soit commun au père et à la mère, il est plus étendu dans le premier, sans aller pour cela jusqu'à la puissance d'édicter la peine de mort : il y aurait, en effet, quelque chose de répugnant à enlever la vie à qui on l'a donnée, et puis, pratiquement, il n'est pas nécessaire de recourir à ce moyen extrême.

Les parents ont le droit sacré d'être respectés par les enfants, et c'est ce droit que Dieu rappelle surtout aux enfants quand il leur dit : Honorez votre père et votre mère. Il est, en effet, comme la sauvegarde des deux autres et leur survit en quelque sorte. Quand les enfants sont devenus majeurs et capables de pourvoir par eux-mêmes à leur subsistance, le droit qu'ont les parents de commander et de corriger perd beaucoup de son étendue et finit presque par se confondre avec le droit au respect qui semble, lui, devenir de jour en jour plus vénérable et plus auguste.

Ce deuxième amour est, à cause de cela, plus ancré que le premier dans la nature humaine (Cf: Balmès, *l'Art d'arriver au vrai).*

Je n'ai parlé que des devoirs et des droits des parents ; mais en le faisant j'ai du moins insinué ceux de l'enfant. Aux devoirs des parents correspondent les droits de l'enfant ; aux droits des parents les devoirs de l'enfant. L'enfant a le droit d'être élevé par ses parents, de recevoir d'eux le triple pain du corps, de la vérité et du bon exemple. A côté de ce droit vient se placer le devoir grave, sacré pour l'enfant, de se conformer docilement aux ordres légitimes de ses parents, de les aimer, de les assister, de reconnaître leurs bienfaits, d'entourer de respect la majesté paternelle, « cette majesté auguste qui participe à la fois de la royauté par le gouvernement dont elle tient les rênes, du sacerdoce par la charge d'âmes qu'elle remplit, et de la divinité elle-même qui l'associe à son œuvre et la fait entrer en partage du plus souverain de ses attributs » (Freppel, *Œuvres past.*, t. IV, p. 261).

Ce devoir ou plutôt ces devoirs, les enfants les accomplissent-ils ? Pas autant, généralement parlant, qu'il serait désirable. Trop souvent les enfants, dès qu'ils ont atteint un certain âge, traitent avec les parents d'égal à égal ; ceux qui devraient obéir prétendent imposer leur volonté, l'esprit d'indépendance tend à tout envahir, les formes de langage ne sont plus simplement familières, elles sont déplacées.

Cet état de choses ne peut manquer d'avoir son retentissement dans la société civile elle-même. Ces jeunes gens qui ne respectent plus l'autorité paternelle, la première de toutes, respecteront-ils davantage celle des pouvoirs publics ? Ceux qui ne savent pas plier la tête sous les ordres paternels si doux dictés par l'amour se soumettront-ils aux lois qui régissent un pays ?

La famille complète, avons-nous dit, est composée de ce double élément : les parents et l'enfant. Ce dernier élément est bien souvent multiple. La naissance d'un premier enfant est suivie de celle d'un second, d'un troisième, etc., et ainsi se forme peu à peu une de ces familles dont la Bible a dit : *Ecce haereditas Domini,*

filii, merces (Ps. 126, 3). Une nombreuse famille est une richesse à nulle autre pareille, un trésor précieux, un capital vivant que le travail fera fructifier; c'est une mise en commun de lumières, d'énergies individuelles, d'où résultera pour tous une plus grande somme de prospérité et de bien-être. Au lieu de se sentir isolés dans la vie, sans lien d'affection et sans point d'appui véritable, les enfants d'une telle famille puisent une plus grande confiance dans leur nombre même, ils se soutiennent les uns les autres, ils s'entr'aident dans leurs établissements, les aînés s'intéressent au sort des plus jeunes; à l'heure de l'adversité tous se retrouvent pour se porter un secours mutuel, vérifiant ainsi cette parole du Sage : *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma,* « Le frère aidé par son frère est comme une ville fortifiée ». C'est dans les rangs de la famille nombreuse que la société recrute ses membres, la patrie ses défenseurs. Par les services qu'elle rend soit à l'agriculture, soit à l'industrie ou au commerce, elle contribue à devenir une des sources les plus fécondes de la fortune nationale, de même qu'elle contribue à constituer la force et l'honneur du pays. La famille nombreuse est généralement forte, ses ressources se multiplient avec les bras, elle s'implante pour des siècles dans le sol d'un pays, comme le chêne robuste qui jette autour de lui ses racines vigoureuses (d'après Freppel, t. IV, pp. 274-275).

Honte donc aux parents intéressés, ennemis de la gêne et du sacrifice, qui, obéissant à des calculs égoïstes, refusent d'être au delà d'un premier ou d'un deuxième enfant les instruments de la divine Providence, qui veulent bien encore jouir des privilèges du mariage sans vouloir plus longtemps en supporter les charges. Mais aussi que de fois ils se voient déçus dans leurs calculs mêmes, se voient condamnés à pleurer le seul enfant qu'ils avaient consenti à recevoir de la main de Dieu, voient leur nom s'éteindre, leur fortune passer dans des mains étrangères et tous leurs rêves d'avenir

échafaudés sur cette unique et fragile existence crouler pour toujours !

Si la société domestique reçoit son complément nécessaire en la personne de l'enfant, elle reçoit un complément accessoire accidentel en celle des serviteurs (gens de service) si heureusement appelés en notre langue : domestiques, du latin *domestici*, gens de la maison.

Il arrive souvent, en effet, que des gens incapables de se suffire à eux-mêmes entrent en service chez des étrangers, offrent à ceux-ci le secours de leurs bras, afin d'obtenir en retour les choses nécessaires à la vie. Il n'y a là aucun déshonneur, aucun avilissement. Sans doute, les serviteurs se rendent dépendants de leurs maîtres, mais ils ne se dégradent pas en cela. Ils se rendent, en effet, volontairement dépendants, ils ne se rendent dépendants que dans des choses accessoires, extérieures ; s'ils savent remonter au principe, ils ne se rendent dépendants des maîtres temporels que pour autant que ces maîtres représentent Dieu : *a quo omnis potestas*, de qui tout pouvoir dérive. Ils réservent leur dignité, leur conscience.

Il en serait tout autrement si un serviteur, au lieu d'offrir simplement le service de ses bras, vendait au maître sa personne. Ce serait une dégradation réelle, et le maître qui usurperait un tel droit se rendrait coupable d'un crime condamné par la loi de nature. L'histoire nous apprend que telle fut, cependant, pendant de longs siècles, la condition des serviteurs ; la plupart des hommes furent alors non pas serviteurs, mais esclaves. Le christianisme est venu rétablir les relations véritables conformes au vœu de la nature. Ce vœu est que les serviteurs entrés d'une manière stable dans une famille prennent à cœur les intérêts de cette famille, en respectent les secrets et en retour soient considérés comme des membres de la famille dans le sens large du mot.

On lit dans la vie de Garcia Moreno que ce grand homme aimait ses serviteurs comme ses enfants ; il les réunissait chaque dimanche autour de lui pour leur enseigner paternellement la religion.

Tous les maîtres vraiment chrétiens ont tenu et tiennent une conduite semblable à l'égard de leur domesticité.

Je termine. La société domestique, la famille est la société primordiale, celle qui donne naissance à toutes les autres; elle est la pépinière de la société. Il importe donc qu'elle reste ce qu'elle est depuis toujours dans les intentions de Dieu. Il importe, en particulier, que la vie de famille soit remise en honneur. La franc-maçonnerie et le socialisme font tout ce qui est en leur pouvoir pour la détruire, cette précieuse vie de famille. C'est une raison de plus pour y tenir de toutes nos forces. La famille est l'enceinte où les mœurs sont en sûreté, la religion à l'abri. La société ne peut que gagner grandement à en voir se resserrer le cercle. Les socialistes osent prétendre que le cercle de la famille rétrécit le cœur. C'est le contraire qui est vrai : c'est au contact de l'amour des parents, surtout de l'amour maternel, que l'enfant se défait peu à peu de l'effrayant égoïsme qu'il apporte au monde (Cf. L. Bossu, *Système de philosophie*, p. 98). Enfin, le foyer est la source du vrai bonheur. Revenons à ces joies tranquilles, réconfortantes et qui laissent après elles de si doux souvenirs.

CHAPITRE VI.

La société civile.

Article I. *Principes générateurs et nature de la société civile.*

La société domestique dont il a été question dans le chapitre précédent est le lien qui réunit les individus ; mais les familles elles-mêmes sont reliées en un corps immense qui s'étend par toute la terre et qui s'appelle la société civile ou aussi, plus simplement, la société. C'est d'elle qu'il nous faut parler maintenant.

La matière est d'une grande importance. On entend parler à tout instant de question sociale. On ne cesse de dire que c'est la grande question des temps présents. Mais qu'est-ce que la question sociale ? C'est, comme le terme lui-même l'indique, celle qui a pour objet la société. Or, combien parlent de cette question comme un aveugle des couleurs ! Pourquoi ? Parce que les notions les plus élémentaires sur l'origine, la constitution, la mission de la société leur font défaut. Ces notions, quelque élémentaires qu'elles soient, ont quelque chose d'obscur, et elles ont été obscurcies surtout par les sophistes modernes.

On peut même dire qu'il n'est presque pas de matière plus embrouillée que celle qui va nous occuper. Veuillez donc, cher lecteur, redoubler d'attention.

Remontons, d'abord, aux principes. Quelle est l'origine de la société ? La réponse à cette question va projeter une vive lumière sur tout ce que nous aurons à dire dans la suite. Quelles peines ne s'est-on pas donné de tout temps pour remonter aux sources des grands fleuves ? Ces sources sont ordinairement cachées au sein des rochers. Il est difficile d'indiquer avec précision l'endroit où elles sourdent. Il est plus difficile encore d'indiquer avec une entière précision les origines de la société ou des états.

Cependant, quand on y regarde de près, on se convainc que deux principes surtout ont donné naissance à la société civile : le premier : la multiplication des familles autour d'un centre commun ; le deuxième : l'instinct de la sociabilité. Examinons de plus près l'un et l'autre.

D'après des documents historiques dignes de foi, parce qu'ils sont les dépositaires fidèles des traditions primitives, il n'y eut, dans l'origine, qu'un couple unique, une seule famille. La parole prononcée par Dieu sur le berceau du genre humain *(crescite et multiplicamini)* ne tarda pas à se réaliser.

Les premiers parents donnèrent naissance à des en-

fants, qui eux-mêmes se marièrent et mirent au monde d'autres enfants. C'est ainsi que des générations naquirent les unes des autres, et, comme au commencement des temps les hommes atteignaient un âge très avancé, peu à peu la société domestique donna naissance à la société patriarcale, ce qui signifie que le patriarche (l'aïeul, le bisaïeul) fut regardé comme le chef de toutes les familles descendantes de lui. Les familles allant toujours se multipliant, la société patriarcale devint insensiblement la tribu, et celle-ci, à la suite d'accroissements continuels, se transforma lentement en nation. On le voit, la société civile est née tout naturellement de la société domestique. Le nom même que de grands peuples ont pris prouve qu'ils se sont formés successivement par voie de descendance d'un patriarche (les Assyriens, par exemple, descendants du patriarche Assur).

Il est vrai, quelquefois les enfants ou petits-enfants ne restèrent pas tous réunis au foyer. Se trouvant trop resserrés dans l'étroite enceinte de la famille, ils prenaient la résolution d'émigrer. Un chef ou quelqu'un qui s'indiquait tout naturellement comme tel (par exemple le fils aîné) les conduisait, transplantait, loin du foyer, une branche de la famille. — La tribu, la nation même n'étant qu'une extension de la famille, on comprend l'espèce de collectivisme qui a existé chez certains peuples primitifs ou anciens. Le collectivisme qui domine la vie de famille se retrouva jusqu'à un certain point dans la famille agrandie. Le chef de tribu conserva dans son gouvernement quelque chose de la juridiction et de la bonté du père de famille.

Cependant, le principe que nous venons de développer n'expliquerait qu'insuffisamment la formation de la société. Un autre principe est venu s'y ajouter, s'y mêler : celui de l'instinct de la sociabilité.

L'homme est né pour la société, pour le commerce avec ses semblables. Il le sent et il lui est impossible de refouler ce sentiment. Sans doute, on a vu de tout temps des hommes fuir la société, se séparer de leurs sembla-

bles, se retirer dans des déserts où ils n'avaient plus d'autres compagnons que les animaux sauvages. Mais ce sont là des exceptions qui confirment la règle, et quand ces hommes ont agi ainsi non par misanthropie, mais par un mouvement de vertu, nous les admirons, nous nous étonnons à la vue de ce genre de vie, comme en présence d'une chose qui dépasse les forces de la nature. Mais nous ne nous sentons ni le courage ni le goût de les imiter.

L'homme est donc un être social et, à ce point de vue, la nature elle-même est l'auteur de la société. Mais non seulement nous nous sentons portés à nous rapprocher de nos semblables et à contracter avec eux des relations, nous nous y sentons forcés.

Sans doute, si nous voulions restreindre nos besoins au strict nécessaire, à l'indispensable, ne nous couvrir que de feuilles et ne nous nourrir que de fruits, peut-être pourrions-nous nous passer du secours de nos semblables sans mourir aussitôt. Mais l'expérience prouve qu'il n'en est pas ainsi. A mesure que les hommes augmentèrent en nombre, leurs besoins se multiplièrent, et ils prirent eux-mêmes à tâche de les multiplier. Il leur fallut des maisons, des vêtements, des instruments de travail et mille autres choses. Comment chaque individu, chaque famille même eut-elle pu se procurer tout cela ? Il fallut entrer en rapports mutuels, chercher aide et secours les uns chez les autres.

Voilà donc de nouveau la nature obligeant les hommes à se constituer en société. Est-ce tout ? Non. A mesure que les hommes se multiplièrent, le mal augmenta sur la terre. Déjà la seconde page de l'histoire du monde est ensanglantée par un fratricide : Caïn tue son frère plus faible. Les fils de Jacob vendent leur frère Joseph. La pensée dut venir nécessairement aux hommes de se liguer, de se placer sous la protection du pouvoir pour mettre en sûreté leur existence ; et non seulement leur existence, leurs biens aussi, leur fortune, leur propriété.

*

En effet, presque depuis qu'il y a eu des hommes sur la terre il y a eu des propriétaires. Pour subvenir à leurs besoins physiques et à ceux de leurs enfants, pour se créer aussi des ressources assurées dans l'avenir, choses auxquelles certainement ils avaient droit, ils se choisirent des parcelles de cette terre que Dieu avait créée pour les usages de l'homme. Ces parcelles ils les occupèrent, les travaillèrent, en changèrent la nature et en firent ainsi leur propriété privée. La Bible nous fournit la preuve qu'il en fut déjà ainsi du temps d'Abraham. Quoi de plus naturel que de voir les hommes se réunir et mettre sous une protection puissante ces possessions privées ? Il importait de se défendre contre des agresseurs injustes ; il n'importait pas moins de prévenir les dissensions.

Que de sujets de dissension parmi les hommes ! On vend, on achète, on donne des présents, on lègue des héritages, etc. Les règles de tous ces contrats sont implicitement contenues dans le droit naturel. Mais ce droit est large, obscur en beaucoup de points. Il fallait donc que les hommes se constituassent en société, en une société civilisée, c'est-à-dire régie par des lois précises et claires, en une société présidée par des chefs reconnus, des magistrats, des conseillers, etc. On le voit, rien de plus naturel, rien de plus nécessaire que la naissance de la société civile.

Mais aussi nous voici à cent lieues des théories arbitraires et fantasques de Jean-Jacques Rousseau. Ce philosophe, s'appuyant non sur les données de l'histoire ou du bon sens, mais sur les rêveries d'une imagination dévoyée, a voulu expliquer l'origine de la société par un contrat social. D'après lui, les hommes vécurent d'abord isolés et dispersés, rassasiant leur faim au pied des arbres, étanchant leur soif au bord des ruisseaux ; ils n'avaient que l'instinct pour les guider et des besoins physiques à contenter. Peu à peu leurs facultés s'éveillent, se développent, ils se rapprochent les uns des autres, la famille se forme, la parole est inventée. C'est l'âge d'or du genre humain. Il ne dure pas longtemps. A mesure que les

hommes sentent leurs facultés se développer, ils s'appliquent aux arts, aux métiers ; les uns s'élèvent au dessus des autres, les inégalités apparaissent et, avec elles, la jalousie, l'oppression, la guerre : état affreux et digne d'être pleuré avec des larmes de sang. Que faire ? Les hommes, pour sortir du carnage, font un pacte, un *contrat social.* La justice naît et prend la place de l'instinct, de la licence. Toutes les clauses du contrat conclu entre les hommes se ramènent à une seule : l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à la communauté, que Rousseau appelle la volonté générale.

Que dire de tout cela ? D'abord, que c'est un tissu d'affirmations gratuites ou plutôt fausses. Où, en particulier, trouve-t-on dans l'histoire la plus légère trace de la conclusion de ce fameux contrat social qui, d'après le philosophe de Genève, serait la base même de la société ?

La théorie du contrat social est, en second lieu, une hérésie immorale d'un bout à l'autre. Si, en effet, Rousseau enseigne quelque chose, ce ne peut être que la non-existence de la loi naturelle et l'obligation de se conformer en tout à la loi civile, expression de la volonté générale. Or, quoi de plus faux et de plus immoral qu'une telle doctrine ? Enfin, la théorie telle que Rousseau l'a exposée est un galimatias inextricable. Lui-même l'avoua un jour en riant. « Ceux, dit-il à un ami, qui se vantent de me comprendre sont plus heureux que moi. »

Mais revenons à la doctrine traditionnelle. Ce que nous avons dit de l'origine de la société civile, nous explique le but et la nature de celle-ci. Ce but, c'est l'assistance prêtée aux personnes et aux familles, chaque fois que les efforts privés ne suffisent pas ; ou, mieux, c'est la procuration du bien-être matériel des membres, réalisée d'une manière subordonnée au bien spirituel et éternel, non en centralisant toute vie et toute activité, comme le voudraient les socialistes, mais en aidant la libre initiative des particuliers, et en protégeant ceux-ci chaque fois qu'ils sont injustement attaqués.

Ce but ne saurait, évidemment, être atteint sans

l'existence d'une autorité groupant tous les efforts individuels et les dirigeant vers la fin commune. Cette autorité, on le comprend, ne saurait avoir d'autre origine que la société elle-même. Celle-ci, nous l'avons vu, étant l'ouvrage de la nature a pour auteur Dieu en personne. L'autorité n'a pas une source différente. Dieu a institué la société. Il a donc institué aussi l'autorité sans laquelle la société ne saurait exister un seul jour. Les empereurs, les rois et même les présidents de république élus par le peuple (ainsi que cela se pratique en Suisse et dans les États-Unis) sont empereurs, rois, présidents par la grâce de Dieu, selon l'expression de jadis.

« Le peuple est souverain », dit-on. Quel sens attribue-t-on à cette parole ? Certainement pas celui d'une souveraineté exercée de fait par le peuple lui-même. Ce serait trop contraire à la réalité qu'on a constamment sous les yeux. Le peuple travaille, paie des impôts, envoie ses fils les plus vigoureux dans les casernes, mais il ne gouverne pas ; il est gouverné, tyrannisé même quelquefois par des maîtres sans conscience. « Le peuple est souverain » : cela signifie-t-il peut-être que la nation est, du moins, la source de la souveraineté, qu'elle ne fait que déléguer celle-ci à ses mandataires, si bien que les ordres de ces derniers ne sont que l'écoulement d'une autorité qui continue de résider tout entière dans le peuple ? Mais comment cela serait-il possible ? Qui dit autorité dit droit de commander. Comment les hommes pourraient-ils se commander à eux-mêmes ? Commander ne peut être que le fait d'un supérieur. Dieu seul, supérieur naturel de tous les hommes, et ceux à qui Dieu veut bien communiquer une parcelle de son pouvoir, ont le droit de nous donner des ordres. Et puis se figure-t-on l'instabilité, l'anarchie, les désordres et le chaos qui résulteraient d'un état de choses fondé sur la souveraineté du peuple, comprise dans le sens que nous venons d'indiquer ? Le peuple, ne voyant dans les gouvernants que des mandataires revêtus de la seule autorité

qu'il leur communique, pourrait les changer, les révoquer, les destituer à son gré. N'apercevant dans les lois que des effets de sa propre puissance, il pourrait les interpréter, les mutiler, les transgresser comme bon lui semblerait. Qui ne voit qu'un miracle continuel serait nécessaire pour maintenir la société debout dans de telles conditions !

On parle de martyrs auxquels on coupa la tête et qui, par un prodige possible à Dieu, mais bien supérieur aux forces humaines, la ramassèrent à terre et la portèrent à quelque distance. Un corps portant sa propre tête, au lieu d'être dirigé et vivifié par elle, voilà le peuple souverain dans le sens absolu de ce mot : c'est donc une chimère, une impossibilité, une monstruosité. Tout ce qu'on peut accorder aux partisans de la souveraineté du peuple, c'est que Dieu fait passer par la société comme par un canal la part d'autorité dont il revêt ceux que la nation s'est donnés pour gouvernants. Et encore cela n'est-il pas certain.

Plusieurs savants sont d'avis que l'élection n'est absolument qu'une condition dont Dieu fait dépendre la collation immédiate d'une partie de son pouvoir juridictionnel. L'autorité, quelle que soit la forme qu'elle revêt, est donc d'origine divine, a un caractère divin. C'est sous l'impulsion et la direction de cette autorité, échelonnée à des degrés très nombreux et très divers, que les citoyens travaillent les uns pour les autres et s'entr'aident de façon à faire sortir de l'union de ces efforts personnels la plus grande somme possible de bien-être général. En d'autres termes : une autorité monarchique, aristocratique ou démocratique, et sous sa direction des membres qui s'entr'aident, le tout dans les limites du bien-être temporel, subordonné au bien-être spirituel et éternel, voilà, en deux mots, la société civile. Ainsi comprise, elle est une belle et bonne institution, digne à la fois de notre admiration et de notre amour. Elle est digne de notre admiration. Écoutez là-dessus l'éloquent Mgr Freppel (*Œuvres*, t. IV, p. 228) : « Après la société religieuse

qui est la plus parfaite des œuvres divines, rien n'est grand, rien n'est beau comme le spectacle que présente la société civile. Ah ! sans doute, si vous la contemplez à l'une de ces heures critiques où son existence même semble mise en question, où les passions se déchaînent avec fureur comme les vents qui soulèvent les vagues de la mer, où l'œil entrevoit aux lueurs sinistres de l'orage l'abîme qui se creuse et le navire qui va sombrer, où les nations prises de vertige, suivant la forte expression de l'Écriture sainte, chancellent comme un homme ivre, dans ces moments de troubles et de bouleversements, l'âme saisie d'épouvante se replie sur elle-même sous le poids de la tristesse. Mais quand le calme renaît à la surface de cette mer agitée, quand Dieu se réveillant du sommeil de sa puissance fait taire les vents et la tempête, quand la société dirigée par une main ferme et habile reprend sa marche et s'avance comme un vaisseau qui fend les flots dans la majesté de sa force, quand l'autorité se relève et s'affermit sur ses véritables bases : alors à la vue de cette hiérarchie de pouvoirs qui se succèdent depuis le sommet de l'échelle jusqu'à son degré le plus infime, à la vue de cette réciprocité de services et de fonctions, d'où résulte pour le corps entier le jeu facile et régulier de tous ses membres ; à la vue de ce rouage merveilleux où chaque pièce vient s'ajouter à celle qui la précède et soutient celle qui la suit, et, pour nous résumer, à la vue de cette multitude d'hommes se retrouvant unis, après de longs siècles d'histoire, dans l'attachement à un même sol, dans le culte des mêmes souvenirs, dans le respect et la pratique d'une même foi, dans un commun héritage d'infortunes et de souffrances, de grandeurs et de gloires, à la vue de toutes ces choses enfin, le cri du prophète sort de tous les cœurs et vient se placer sur toutes les lèvres : Oh ! qu'il fait bon habiter ensemble comme des frères ! »

On le voit, le grand évêque, tout en voulant nous faire admirer la beauté de la société, se surprend déjà à nous parler des bienfaits qu'elle nous procure et qui doivent

nous la rendre aimable. Ces bienfaits sont aussi nombreux qu'appréciables. Grâce à la société, chaque homme est grand seigneur. Pour chacun, le houilleur descend au fond de la mine, le carrier travaille la pierre, le cultivateur laboure ses champs et élève son bétail, les avocats, les médecins, les pharmaciens se livrent à des études dispendieuses, le tailleur, le cordonnier et tant d'autres gens de métier s'attellent du matin au soir à la besogne.

Voulons-nous en peu de temps nous transporter à l'autre extrémité du pays : des convois emportés rapidement par la vapeur sont à notre disposition. Voulons-nous, sans nous déplacer, communiquer nos pensées à distance : on se charge de porter nos lettres à destination, ou, si la chose presse, le télégraphe emporte l'expression de notre pensée sur ses ailes rapides.

A force de fermer les yeux sur tous ces bienfaits et de ne les ouvrir que sur les inconvénients inséparables de la vie sociale, nous devenons injustes envers la société et récriminons contre celle que nous devrions bénir.

Mais au moins, dira-t-on, l'*autorité* n'a rien d'aimable. Je le sais, ils sont nombreux ceux qui semblent avoir adopté pour devise la parole de La Fontaine : Mon ennemi, c'est mon maître. Mais c'est bien à tort. Écoutons encore Mgr Freppel : « L'autorité, c'est un œil ouvert sur tous les intérêts, et un bras toujours armé pour les défendre. Sa force comme sa dignité est celle de tous ; car c'est en elle et par elle que chacun se sent respecté et soutenu. On ne place entre ses mains une part de liberté individuelle que pour l'y trouver agrandie et mieux réglée. Pourquoi s'en défier ?

» Loin de porter préjudice à personne, l'autorité profite à tout le monde : elle rend à chacun en bien-être et en sécurité ce qu'elle reçoit de confiance et de respect. Sans ce pouvoir tutélaire, il n'y a, pour tant de volontés diverses, ni centre de ralliement ni unité de direction : tout fléchit en l'absence d'une autorité, tout se disperse, tout tombe en dissolution.

» L'expérience des siècles le proclame, d'accord avec le

bon sens et le génie : Où tout le monde veut faire ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il veut ; où il n'y a point de maître, tout le monde est maître ; où tout le monde est maître, tout le monde est esclave (Bossuet) *(ibid.)* ».

Je le répète donc : nous devons aimer la société, mais nous devons surtout aimer le pays qui incarne la société pour nous, le pays où la société nous fait sentir surtout ses bienfaits. Ce pays, c'est la patrie.

On a fait à la religion catholique le reproche de tuer l'amour de la patrie. Quelle absurde accusation ! Avant qu'il y eût des francs-maçons, des libéraux, des socialistes, la Belgique, la France, l'Allemagne, etc., n'ont-elles pas été aimées et même avec passion et jusqu'au délire ? Et par qui l'ont-elles été ? Quel sang a coulé pour leur défense sur les champs de bataille, quels cadavres leur ont servi de rempart contre leurs ennemis ? Ouvrez l'histoire de ces nations et vous verrez que, le plus souvent, les pages où les combats patriotiques sont racontés se confondent avec celles de l'histoire de l'Église catholique. Sans doute, nous ne bornons pas à la patrie toutes nos affections ; nous qui savons faire des sacrifices pour notre pays savons en faire de non moindres et même de plus grands pour l'Église. Nous aimons le sol de la patrie ; mais, quand un intérêt supérieur fait entendre sa voix, nous savons nous en séparer pour aller servir la vérité, la religion ou la civilisation en Chine, au Congo ou ailleurs. Tout en estimant notre patrie, nous n'allons pas, aveuglés par un ridicule chauvinisme, jusqu'à prétendre que tout est bon chez nous et que tout est mauvais dans les autres pays. Nous donnons au patriotisme la place qui lui revient, nous aimons la patrie d'un amour loyal et raisonnable, et nous ne permettrons jamais à nos adversaires de nous prêcher cet amour. Nous sommes les disciples de Notre-Seigneur qui aima sincèrement son pays natal, nous sommes de l'école de saint Paul qui dit fièrement : Ils sont Hébreux, je le suis aussi ; ils sont Israélites, je le suis comme eux (II Cor., XI, 22). Notre devise est : *Dieu et Patrie,* et ces

deux mots vont bien ensemble. En donnant à Dieu ce qui est à Dieu, nous donnons et contribuons à procurer à la patrie ce qui est le plus nécessaire à sa prospérité, à savoir l'obéissance dans les choses légitimes, la protection divine et de bons gouvernants qui prenant pour règle de conduite une conscience droite et honnête s'efforcent de procurer le plus grand bien de ceux dont ils ont la charge.

Article II.

Réfutation du socialisme, la grande hérésie antisociale.

Notre temps est un temps de restauration intelligente et habile. Que de chefs-d'œuvre du moyen âge chrétien (cathédrales, tableaux, vitraux) on a rendus à leur première perfection ! Ces chefs-d'œuvre avaient été négligés, gâtés par des barbares ou des gens inintelligents. Nos contemporains les ont étudiés, ont cherché à saisir les principes qui avaient présidé à leur construction ou décoration, et en appliquant ces mêmes principes les ont reconstitués dans leur pureté et beauté primitives.

Un magnifique chef-d'œuvre sorti non d'une main humaine, mais de la main de Dieu, c'est celui que nous étudions maintenant : la société. Mais ce chef-d'œuvre, nous le voyons déformé, défiguré par les passions humaines. La société idéale ne se trouve pas sur la terre. Nous n'y voyons pas cette autorité pleine de bonté et de sagesse, n'ayant en vue qu'un but : le bien des subordonnés ; nous n'y voyons pas davantage cette assistance mutuelle dévouée parmi les membres et qui ferait de la terre un paradis anticipé. La variété et la distinction nécessaires au sein de la société ont fait place à des inégalités criantes. Nous, catholiques, sommes les premiers à reconnaître cet état de choses, et non seulement nous constatons cette situation, mais nous pouvons seuls en expliquer les véritables causes. Nous sommes seuls en possession du secret dont l'application pourra amener la réalisation de l'idée de Dieu sur la terre. Nous inspirant du plan de Dieu, en restaurateurs intelligents, nous tra-

vaillons à écarter tout ce qui contrecarre ce plan, à réaliser tout ce qui y est conforme. Nous prenons la société telle qu'elle est, mais avec l'intention, le désir et, j'ajoute, l'espoir d'en faire disparaître, au moins dans la mesure de l'humainement possible, les défauts que la perversité humaine y a mêlés dans la suite des temps. Mais contre nous, qui voudrions être des restaurateurs intelligents, se dressent des restaurateurs maladroits, des hommes qui se déclarent touchés des maux qui affligent la société, font de ces maux l'objet de leurs doléances aussi exagérées qu'incessantes et sont d'avis que, pour faire naître un état de choses meilleur, il faut tout renverser et recommencer l'édifice sur un autre plan. Les socialistes, car c'est d'eux que je veux parler, prétendent se substituer à Dieu que, d'ailleurs, ils nient ; l'œuvre divine, ils veulent la remplacer par une œuvre tout humaine ; l'édifice qui a abrité l'humanité depuis 6,000 ans, ils veulent le remplacer par une cabane semblable à celles dont les débris jonchent la route des siècles (on n'en est pas, en effet, à la première tentative du socialisme : il est aussi ancien que la folie humaine). Une institution née tout naturellement du cœur de l'homme, de la force des circonstances, ils veulent la remplacer par une institution tout arbitraire et éclose dans leur imagination dévergondée. Ils prétendent bâtir et se trompent déjà tout de suite sur le vrai but de l'édifice (les socialistes ont, en effet, une fausse idée de la fin de la société (cf. art. préc.) ; ils se méprennent sur le vrai caractère de ceux qui viendront demander l'hospitalité dans leur édifice : ils croient que ce sont des anges, et ce sont des hommes remplis de mauvaises passions, intéressés, égoïstes et cherchant chacun pour soi la plus grande somme de plaisirs et d'avantages matériels (les socialistes nient pratiquement le dogme du péché originel) ; enfin, ce qui achève de les convaincre d'incompétence, c'est que, forts en bouche pour condamner ce qui existe, ils ne savent pas ou n'osent pas dire ce qu'ils mettront à la place. La plupart s'en tiennent à quelques

indications générales ; quand ils parlent, ils sont souvent obscurs (par exemple M. Vandervelde, là où il distingue entre objets de production et objets de consommation. Cf. P. Capart, *la Propriété,* p. 519). Ajoutez à cela qu'ils sont loin d'être d'accord entre eux, et on pourrait, même en s'en tenant au socialisme contemporain, écrire l'histoire de ses variations.

Mais sortons des généralités. Le grand but du socialisme est la suppression des inégalités entre les hommes, l'établissement de la plus grande égalité possible, surtout économique.

On peut dire que le socialisme n'est autre chose que la réduction en système et la mise en pratique des moyens jugés nécessaires pour arriver à ce but. Or, je dis que le socialisme ainsi compris est irréalisable, et, s'il pouvait se réaliser, cette réalisation même serait à la fois une injustice criante et une calamité sans nom.

Le socialisme est irréalisable, non pas peut-être pour quelques jours, mais à la longue. Pourquoi ? Parce qu'il va à l'encontre des lois de la nature. Jetez une pierre quelque haut que vous vouliez en l'air, elle retombera ; séparez les eaux d'un fleuve, elles tendront à se réunir ; chassez le naturel, il revient au galop. Toutes les institutions factices, tous les efforts humains sont impuissants contre la nature. Or, l'inégalité est une loi naturelle de la société, comme elle est la loi de toutes les œuvres de Dieu. Sans doute, tous les hommes sont égaux par nature, si on les considère abstraitement, c'est-à-dire comme hommes; mais ils ne sont plus égaux quand on les envisage d'un manière concrète. Ici, au contraire, les plus grandes et les plus nombreuses différences sautent aux yeux. Les uns sont forts, les autres faibles ; les uns sont intelligents, industrieux, actifs, les autres bornés, insouciants, indolents. Tel homme est parcimonieux, tel autre dissipateur. Ces inégalités sont aussi bien l'œuvre de la nature que l'égalité dont il a été question tout à l'heure, et il ne peut se faire qu'elles n'aient leur retentissement profond, durable, dans

l'ordre social, économique. On ne pourra jamais empêcher que les hommes ne soient naturellement portés et ne se portent, par conséquent, à se créer une situation, à se procurer une place, un rang conformes et proportionnés aux droits qu'ils croient avoir par suite de leurs qualités, aptitudes, fatigues, industrie, etc. Vouloir étouffer ce vœu de la nature, c'est tenter l'impossible.

D'ailleurs, comment s'y prendrait-on ? Ici, déjà, les socialistes se divisent. Les communistes prétendent qu'il faut partager la terre et toutes les richesses à doses égales. Ce serait l'égalité pendant quelques heures; mais ensuite les inégalités réapparaîtraient, car les uns feraient valoir ce qui leur serait confié, les autres le négligeraient. On recommencera le partage, dit-on. Mais qui voudrait travailler à cette condition ?

D'autres communistes disent : « La terre est à tout le monde ». Si on s'avisait de mettre une aussi jolie doctrine en pratique, ce serait, dès demain, l'anarchie, le chaos, dès après-demain la misère.

Le système de la terre à tout le monde aurait quelque chose de raisonnable s'il n'y avait que peu d'hommes sur d'immenses étendues de sol. Mais il n'en est pas ainsi. Les populations grouillent dans certaines régions, et, même en cultivant la terre avec toute l'ardeur que donnent l'espoir du gain et le sentiment de la propriété privée, on lui arrache à peine ce qui est nécessaire à la subsistance. Aussi le communisme est-il démodé, abandonné aujourd'hui. C'est le collectivisme qui jouit des faveurs du jour. Le collectivisme fait table rase de toute propriété privée. C'est l'État, ou la collectivité qui devient l'unique propriétaire des biens fonciers et en général de tous les moyens de production tels que outils, instruments de travail, ateliers... Le commerce en nom privé est supprimé. L'État fait travailler tout le monde à ses frais, et en retour du travail produit délivre des bons à l'aide desquels on pourra se procurer les objets de consommation, tels que aliments, vêtements, etc., dans les magasins publics. Les administra-

teurs de l'État collectiviste sont désignés par le suffrage universel.

Voilà ce que les collectivistes disent et écrivent avec un sérieux imperturbable.

Qu'en pensez-vous ? Est-ce assez ridicule, assez absurde ? Les collectivistes se croient-ils eux-mêmes ? Ne doivent-ils pas, comme les augures du temps d'Auguste, rire en se regardant ? Ne se moquent-ils pas réellement du peuple en employant leur dialectique, ou plutôt leur sophistique, et leur éloquence à lui faire accroire de pareilles sornettes ?

Ne relevons ici que quelques impossibilités auxquelles le collectivisme donne lieu. D'abord, comment s'y prendra-t-on pour distribuer équitablement le travail à faire ? Pour cela, il est avant tout nécessaire de savoir combien de denrées de chaque espèce devront être produites, sinon il y aura manque d'un côté, excès, superflu de l'autre. Ce sera l'anarchie de la production au moins aussi violente qu'aujourd'hui. Mais, pour pouvoir faire cette estimation, il faudrait connaître assez exactement les besoins, les désirs de tous les sujets ; il faudrait s'en enquérir, en dresser un inventaire. Qui pourrait dire quelle multitude de secrétaires, quel monde de paperasseries serait nécessaire pour cela ?

Mais supposons qu'on parvienne à inventorier tout cela : il sera nécessaire de savoir, avant d'assigner une certaine part de travail à fournir par une province, un canton, une commune, combien d'hommes capables de travailler y demeurent. Quelle difficulté ! Car, enfin, la liberté de changer de domicile existera-t-elle ou sera-t-elle supprimée ? Si elle existe, on ne pourra donc pas supputer la population stable d'une localité, attendu que, guidés par le seul goût, et étrangers au sol qui est la propriété de la collectivité, les hommes se transporteront tantôt ici, tantôt là, où la manière de vivre leur paraîtra la plus agréable. Chacun doit-il rester où il est c'est un esclavage insupportable, celui des anciens serfs attachés, rivés à la glèbe. Mais passons : on sait combien

d'hommes capables de travailler habitent une localité ; une certaine somme de travail, de produits à livrer est commandée, une somme proportionnée au nombre des travailleurs. Je demande qui fera les différentes sortes de travaux, qui travaillera dans les champs, qui dans la cuisine, qui descendra dans la houillère ? Pourra-t-on choisir son occupation ? Chacun choisira celle qui lui sourira le plus ; les besognes les plus fatigantes, quoique aussi nécessaires que les autres, seront délaissées. Un conseil désignera-t-il ceux qui se livreront à tel ou tel travail ! Que de fois on se trompera, on désignera des incapables, des hommes n'ayant aucune inclination pour ce travail. Ce sera une tyrannie qu'on ne tolérera pas longtemps ; et puis que devient dans ce cas l'égalité ?

Mais, dit-on, tous seront à leur tour chargés de tous les travaux ! C'est ce que le principe de l'égalité semble, en effet, exiger ; mais comment en viendra-t-on à bout ? Il y a des professions qu'on ne peut bien exercer qu'à la condition de s'y consacrer exclusivement, continuellement, par exemple la profession de médecin. Le peintre pourra déposer la palette pour prendre en main le balai ; mais le balayeur de rue pourra-t-il prendre les pinceaux pour peindre des tableaux ? Enfin, quand le travail sera assigné, comment en assurera-t-on l'exécution ? Il serait injuste et tyrannique de faire travailler les malades, et comme il est plus facile de se reposer, de se promener, d'aller prendre l'air que de se livrer surtout à certains travaux, l'un viendra et dira qu'il a mal à la tête, l'autre qu'il a des rhumatismes, etc. ; autant de maladies qu'on ne peut constater. Y en a-t-il assez d'impossibilités ? Et remarquez que nous en sommes toujours à la première partie de l'administration socialiste : la distribution du travail. Si de là nous passons à la distribution des objets de consommation, les impossibilités ne s'entassent pas moins nombreuses. Donnera-t-on la même chose à tous : ce serait injuste et absurde à la fois. Tous n'ont pas les mêmes mérites ni les mêmes goûts. Quelle règle suivra-t-on donc ? Sera-ce la quantité de

travail fourni, sera-ce la longueur du temps consacré au travail, sera-ce l'application avec laquelle on aura travaillé, seront-ce les nécessités de chacun ?

Chacune de ces règles prête le flanc à mille critiques. Si on voulait avec un juste tempérament les appliquer toutes à la fois, il faudrait se livrer à des enquêtes, qui seraient à peine commencées que tout le monde aurait péri de faim. Les apôtres voulurent se mêler de subvenir à l'entretien des veuves au moyen d'aumônes. Ils durent bientôt renoncer à leur entreprise. Et, cependant, que de différences entre leur cas et celui qui nous occupe. Les apôtres, des hommes *saints* et *impartiaux*, distribuant des *aumônes*, non des *bons dus en justice*, à *quelques* veuves *chrétiennes*, ne parviennent pas à s'acquitter de leur charge ; les socialistes y réussiront-ils dans des circonstances exclusivement désavantageuses ?

D'ailleurs, voyez, tous les essais socialistes ont échoué jusqu'à maintenant. Les échecs ont été aussi nombreux que les tentatives... Échec de l'essai tenté par Owen, riche Anglais de l'Indiana, en 1824 ; échec de la communauté icarienne dans le Texas, fondée par Cabet en 1848 ; échec de l'effort tenté par le ministre Wang-Ngan-Sche en Chine pour fonder une société communiste. La terre classique des essais collectivistes est assurément l'Amérique du Nord. De tous ces essais, qu'il faut compter par douzaines, il ne reste que des ruines.

Que conclure de là ? Que ce qu'on n'a jamais réussi à faire, on ne parviendra pas davantage à le faire dans l'avenir. On y réussira même moins. Car ces essais dont je viens de parler ont été faits dans les conditions les plus favorables pour leur succès, par des volontaires, des gens épris des idées communistes. Le socialisme, lui, prétend s'imposer aux populations entières et réaliser ses utopies dans des pays entiers. Il est donc évident que le communisme est irréalisable, d'autant plus que, faisant abstraction de toute religion et de toute espérance surnaturelle, il assume la charge de rendre l'homme

heureux dès cette vie et l'autorise à satisfaire toutes ses tendances, ce qui signifie tous ses instincts, toutes ses passions. Cette charge, il ne pourra s'en acquitter, et beaucoup d'hommes ne pourront jamais se résoudre à vivre surtout longtemps sans religion, sans Dieu, pour le plaisir seulement et pour cette terre.

La Babel du socialisme est visiblement condamnée à ne jamais recevoir son achèvement. Sans même que Dieu s'en mèle, la confusion non seulement des langues mais des idées règne entre les constructeurs ; la confusion — mais ce mot est trop faible : il faut dire la folie — la folie règne dans leur esprit, et une fois de plus la parole de Montesquieu se réalise : que Dieu ne saurait avoir que des sots pour ennemis.

II. Supposons, cependant, que le socialisme pourrait se réaliser : cette réalisation serait une injustice et une calamité.

a) Une injustice ou, plutôt, un tissu d'injustices. Je n'en relèverai que deux.

Le socialisme est un attentat à la liberté et à la propriété : c'est la confiscation de ces deux trésors.

Quel bien précieux que la liberté ! Dieu lui-même la respecte, nous laisse libres de suivre nos inclinations dans ce qu'elles ont de légitime. De quel droit les socialistes viennent-ils me contraindre, m'imposer mon genre d'occupation, la place où je devrai me tenir, et surtout la religion que je devrai pratiquer ? Suis-je donc un esclave, un instrument automatique ? Sans doute, ma liberté ne peut pas dégénérer en souveraineté individuelle. Je ne puis pas me mettre à l'aise comme si j'étais seul au monde, je dois subordonner mon bien particulier au bien commun ; mais, encore une fois, je ne suis pas un simple rouage dans la machine de la société : je suis un être libre, intelligent, responsable aussi. Et je dénie aux socialistes le droit de me mettre des entraves, de violenter ma liberté. Je leur dénie non moins celui de toucher à ma propriété.

Le droit de propriété est aussi sacré que le droit à la

liberté. Il est fondé sur le droit à la vie. J'ai le droit de vivre, c'est évident, par conséquent celui de me procurer ce qui *hic et nunc* est nécessaire pour cela, non seulement *hic et nunc*, mais dans un avenir plus ou moins éloigné. Car quelle existence troublée, préoccupée et incertaine serait la mienne si je ne pouvais m'approprier que ce qui suffit pour le jour présent! Je puis devenir malade, incapable de travailler : mon devoir est de prévoir ces éventualités. J'ai peut-être la vocation de me rendre utile à la société par l'exercice de telle ou telle profession qui exige de longues et dispendieuses études ; comment pourrais-je faire face à ces dépenses sans le droit de propriété ?

On le voit, le droit de propriété est fondé sur le droit de vivre ; mais il y a plus, il s'identifie avec le droit au fruit du travail qu'on fait. Si, au commencement des temps, quelqu'un s'était approprié une pièce de bois abandonnée de tout le monde et l'eût travaillée en sorte de la transformer en instrument de travail, n'eût-il pas eu un droit strict, rigoureux à la possession de cet instrument ? Mais de quel droit restreindrions-nous ce principe à un morceau de bois ? Ce principe est d'une application générale, il s'applique surtout aux biens immeubles. En les labourant, on en change en quelque sorte la nature ; on doit quelquefois faire de nombreuses dépenses avant qu'un champ rapporte ce qui est nécessaire à l'existence. Qui voudrait faire ces dépenses si l'espoir d'en recueillir un jour le bénéfice venait à disparaître ?

Les socialistes voulant nous battre avec nos propres armes objectent qu'à en croire la Bible Dieu mit originairement toute la terre à la disposition de tous les hommes.

C'est vrai, répondrons-nous ; mais il faut bien comprendre la signification de ce fait.

Dieu a mis la terre à la disposition de tous les hommes, en ce sens qu'il ne l'a pas partagée lui-même, mais non dans ce sens qu'il en a voulu l'indivision jusqu'à la fin des temps. Sans doute, le Créateur veut que tous les

hommes vivent de la terre, la mère commune de tous les vivants ; mais il n'est pas nécessaire pour cela que la propriété soit abolie. Au contraire, l'expérience prouve que la propriété est un stimulant du travail et, par conséquent, une source de prospérité. Et puis, il n'y a pas seulement des cultivateurs, il y a aussi des gens de métier. Le cultivateur vit du sol, mais il ne saurait vivre du sol seulement ; il a besoin de l'ouvrier, de l'artisan. L'ouvrier, l'artisan ne cultive pas le sol, mais il en vit en travaillant pour le cultivateur.

Grâce donc à la propriété, tout se fait au mieux, et tous vivent à l'aise. Le cultivateur qui possède son champ le cultive avec amour et avec d'autant plus de zèle qu'il sait que de cette portion du sol il doit tirer tout ce qui est nécessaire à sa subsistance ; le travailleur est intéressé à ne fournir que de l'excellent ouvrage, pour acquérir le droit de participer dans la plus grande mesure possible aux bénéfices réalisés par le cultivateur-propriétaire. S'il n'y avait pas de propriété, pas d'espoir de pouvoir transmettre aux siens le bénéfice de ses travaux, toute activité serait paralysée, c eserait l'oisiveté érigée en système et avec l'oisiveté toute une multitude de maux. J'ajoute que c'en serait fait de l'ordre, de la paix.

Pour ces raisons, la divine Providence a dû vouloir la propriété ; pour ces raisons, les peuples l'ont introduite et consacrée. Aussi, supposé même qu'elle ne fût pas de droit naturel, elle serait, au moins, du droit des gens et ne pourrait, de ce chef, être abolie sans un consentement général, et encore !...

Certains socialistes semblent avoir compris l'injustice inhérente à leur système ; ils distinguent, par conséquent, entre petite et grande propriété et promettent une indemnité. Mais si la grande propriété n'est pas intangible et sacrée, pourquoi la petite le serait-elle ? C'est le même principe de part et d'autre. Et puis où commence la grande et où finit la petite propriété ? Quant à l'indemnité, tout le monde sait qu'elle n'est qu'un leurre, elle ne remédierait pas aux tristes consé-

quences qu'entraînerait après elle la suppression de la propriété privée, et, enfin, du moment que je possède justement, je demande non pas d'être indemnisé, mais de conserver ce que j'ai.

Les socialistes osent dire avec Proudhon : La propriété est le vol. Il me semble que nous pouvons dire avec bien plus de vérité : Le *socialisme* est le vol, et, si nous sortons de la spéculation pour ne plus voir que la pratique, je crois que je puis dire sans devenir injuste envers les socialistes : C'est le vol au profit non de la collectivité, mais des meneurs, des administrateurs. Ce serait la spoliation des citoyens qui méritent de posséder au profit de ceux qui ne méritent pas de posséder, parce qu'ils ne font que dilapider et fainéanter.

b) Le socialisme, s'il devenait réalité, serait la plus grande calamité qu'on puisse voir. Ce serait la destruction du foyer domestique et, par conséquent, l'anéantissement des joies domestiques les plus douces et les plus réconfortantes de toutes. — Ce serait le mécontentement bien plus général et surtout bien plus légitime que maintenant. Comment l'administration socialiste pourrait-elle gérer les affaires à la satisfaction de tous ? — Ce serait la pauvreté absolue : tous des Lazares couchés sur le seuil de l'unique propriétaire : l'État. Maintenant il n'est personne qui ne possède au moins quelque chose. Sous le régime socialiste, plus personne ne posséderait. — Ce serait la misère : tous les essais socialistes, nous l'avons vu, ont abouti à la banqueroute. — Ce serait l'esclavage. Que de pauvres préfèrent végéter dans la misère que trouver le bien-être dans un hospice, où ils regrettent de ne pas retrouver la pleine liberté à laquelle ils s'étaient habitués dans le monde ! Si la liberté de faire ce qu'on veut, d'aller où on veut, de régler son temps comme on le veut a tant de charmes même pour le pauvre, le régime socialiste n'est-il pas par là seul déjà suffisamment condamné ? La mise à exécution du socialisme serait la tyrannie. Il suffit de voir à l'œuvre les chefs socialistes actuels pour se faire une petite idée du despotisme qui signale-

rait leur arrivée au pouvoir suprême. Proclamer qu'il n'y aura plus d'autorité, plus de pouvoir, plus de police, c'est tromper le peuple, ou, si on parle sérieusement, c'est jeter les bases de l'anarchie. Donc, sous le régime socialiste, ou anarchie ou despotisme, pas de milieu ; les deux maux sont incalculables.

Enfin le socialisme serait la révolution, la guerre civile. Croyez-vous que ceux qui possèdent se laisseraient dépouiller sans protester ? Croyez-vous que les gens consciencieux accepteraient les conditions que les socialistes voudraient leur imposer ? Non, ils résisteraient ; les socialistes voudraient briser la résistance. De là conflit, choc, persécution. D'ailleurs, c'est ce qu'on nous annonce, ce qu'on nous met en perspective.

La pierre de touche, dit un socialiste en 1892 à la Maison du Peuple de Bruxelles, la pierre de touche qui nous permet de reconnaître un vrai socialiste est celle-ci : le socialiste est celui qui veut pousser la propagande par tous les moyens, jusques et y compris la révolution. On ne peut être socialiste sans être révolutionnaire.

Le Travail, organe du socialisme liégeois, écrivit en 1894 : Vous nous reprochez sans cesse d'être révolutionnaire. Consultez l'histoire : vous y verrez que tous les progrès ont été conquis par la force.

Le Peuple ne comprend pas non plus le socialisme sans la révolution. Le drapeau rouge, écrit-il, porte une pique au bout de la hampe. C'est pour traverser les rangs de la réaction et arriver, en culbutant les hordes des capitalistes et des réactionnaires, au triomphe de la Révolution sociale !

On pourrait multiplier ces citations à perte de vue. Qu'il nous suffise de faire remarquer encore que la Commune française sert aux socialistes d'idéal et que la dame dynamite a chez eux son hymne propre :

Dame Dynamite,
Que l'on danse vite !
Dansons et chantons
Et dynamitons.

Religion, prêtres et rois,
Sautez avec tous les bourgeois.
A mort tous les capitalistes ;
Vivent tous les vrais anarchistes !
Plutôt que nos rouges drapeaux
Soient repris par nos vils bourreaux,
Nous ferons sauter à la ronde
Tous les tyrans et tout le monde !
Dynamitons, dynamitons.

Et ne croyons pas que ce soient là de stériles déclamations ! Déjà à maintes reprises on a essayé de les mettre en pratique, et les scènes sauvages qui ont plusieurs fois déjà ensanglanté le sol belge sont encore dans la mémoire de tous.

Voilà donc le grand péril de l'heure présente : le socialiste. Notre grand devoir à tous c'est de détourner, chacun dans la mesure du possible, ce péril. Il n'y a que nous, catholiques, que les socialistes craignent. Les libéraux, dit, en 1877, un orateur socialiste au Congrès de Gand, nous les vaincrons ou nous les plierons ; mais, ce qui ne pliera jamais, c'est l'Église, ce sont les catholiques. Ils nous craignent donc, mais il faut qu'ils nous craignent de plus en plus. Il ne suffit pas qu'ils voient en nous des adversaires courageux, il faut qu'ils trouvent en nous des vainqueurs.

Pro aris et focis : L'église et la patrie, la religion et la société comptent sur nous. L'heure n'est pas aux divertissements, aux flâneries, au repos. L'heure est au travail, au zèle, au dévouement. Ce qu'il faut de plus en plus, ce sont des chrétiens, des catholiques d'une pièce, des chrétiens, des catholiques capables de tous les efforts et de tous les sacrifices.

DEUXIÈME PARTIE

LE LIEN RELIGIEUX

LE voyageur qui traverse un pays inconnu, après avoir marché longtemps, s'arrête, s'oriente, se rend compte du chemin parcouru et de celui qu'il lui reste encore à parcourir.

Faisons en ce moment la même chose. Le but de cet ouvrage est de prouver la nécessité de la religion et d'exposer les grands avantages qu'elle procure. Mais la religion, comme le mot lui-même l'indique, est un lien destiné à relier deux termes. Ces deux termes sont Dieu et l'homme.

C'est à les bien définir que nous nous sommes appliqué dans toutes les pages qui précèdent. Et maintenant qu'ils sont suffisamment connus, il ne reste plus qu'à les unir, à les enlacer à l'aide du lien de la religion.

Considérons d'abord la religion en général, ensuite au point de vue spécial de la société.

PREMIÈRE SECTION

La Religion considérée en général.

NOTRE devoir dans cette première section sera avant tout de rechercher les fondements de la religion ou, en d'autres termes, les raisons qui obligent tout homme d'être religieux ; de là nous passerons à l'exposition des éléments de la religion ; enfin nous proclamerons les droits de la religion, droits sacrés et inviolables qui s'étendent à tous les temps, à tous les hommes, à tous les actes de la vie.

CHAPITRE PREMIER

Les raisons d'être religieux.

Pour les bien comprendre, il est nécessaire de prendre en considération un fait souverainement important : c'est que chacun des termes que présuppose la religion est ainsi fait qu'il appelle nécessairement l'autre.

Dieu a des qualités qui deviennent pour l'homme autant de sources d'obligation de se rapprocher de lui et de l'honorer, et l'homme, de son côté, a des besoins qui le pressent d'aller à Dieu et de lui rendre les hommages auxquels Il a droit. Examinons successivement ces deux sources du sentiment religieux.

Nous venons de dire que la première est l'ensemble des qualités ou plutôt des œuvres de Dieu.

Article I.

Raisons d'être religieux, prises du côté de Dieu.

1. Quand nous regardons autour de nous, quand nous nous regardons nous-mêmes, nous nous convainquons bien vite que tout vient de Dieu. Mais comment tout vient-il de lui ? Non par voie d'émanation comme le prétendent les panthéistes, car en ce cas nous devrions avoir en nous quelque chose de divin, Dieu devrait avoir en soi quelque chose de matériel, on ne comprendrait plus les différences très grandes ou plutôt essentielles qui existent entre Dieu et les êtres qui composent l'univers. Non, c'est par voie de création que les êtres viennent de Dieu. Ils ont été tirés du néant par un effet de sa volonté et de sa puissance. Et ce qui est vrai des êtres en général l'est de l'homme en particulier. *Ipse fecit nos, et non ipsi nos. Manus tuæ fecerunt me.* C'est lui qui nous a faits, ce sont ses mains, ce n'est pas nous.

Nous appelons nos parents les auteurs de nos jours ; mais, au fond, ils n'ont été que des instruments entre les mains de Dieu. C'est Lui qui a béni leur union, c'est Lui qui fait sortir la femme de son état de stérilité *(Habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætantem)* (Ps.). C'est Lui, surtout, qui crée l'âme de chaque homme, cette âme toute spirituelle et qui, à cause de cela, ne saurait être transmise par les parents.

Mais si tout vient de Dieu, tout lui appartient. Ne voyons-nous pas ce principe continuellement appliqué parmi les hommes ? Un arbre appartient à celui qui l'a planté,— une maison à celui qui l'a bâtie avec des matériaux à lui appartenant, — une statue à l'artiste qui l'a façonnée. Dans les ordres religieux où on fait vœu de pauvreté, c'est-à-dire dans lesquels on s'engage à ne rien posséder en propre ou, du moins, à ne pas en user arbitrairement, on a la propriété de ses manuscrits et la liberté d'en disposer selon sa volonté. Et, cependant,

quelle différence entre la manière dont l'homme fait une chose et celle dont Dieu crée. L'homme ne fait que mettre en œuvre une matière préexistante à laquelle il donne une nouvelle forme. Dieu, Lui, donne l'existence à la matière elle-même. Une maison une fois construite, une statue une fois fabriquée, un arbre une fois planté, un manuscrit une fois composé se maintiennent dans l'existence, indépendamment de l'architecte, de l'artiste, du compositeur qui la leur a donnée, mais aucun être ne saurait garder l'existence qui lui a été donnée par Dieu, si ce même Dieu, à chaque instant, ne la lui conserve.

La raison de cette différence est facile à saisir. L'homme ne fait, en créant à sa manière, que modifier la matière déjà existante ; il n'y introduit qu'une nouvelle forme. Mais Dieu tire du néant, Il donne tout l'être à ses créatures ; sa seule main, par conséquent, les sépare du néant, les empêche d'y retomber. Cette main est comme la nacelle dans laquelle nous voguons au dessus de l'abîme insondable du rien. Si donc les ouvrages des hommes sont à eux, quoiqu'ils ne soient leurs œuvres qu'à des titres si incomplets, comment tous les êtres ne seraient-ils pas à Dieu, leur créateur, leur conservateur, l'unique cause de leur existence ?... Et voilà pourquoi le prophète-roi s'écrie : *Domini est terra, et plenitudo ejus, orbis terrarum, et omnes qui habitant in eo,* La terre et sa plénitude est au Seigneur, le globe terrestre et tous ceux qui l'habitent.

Le fait de la création et de la conservation est une première base du sentiment religieux ; notre titre de propriété de Dieu, un premier lien qui nous attache à Lui.

II. Mais pourquoi est-on tout naturellement amené à se demander : Dieu a-t-il créé, conserve-t-il les êtres qui composent l'univers ?

Qu'Il ait eu un but, qui pourrait en douter ? Tout homme, quand il agit raisonnablement et sagement, se propose une fin en entreprenant ou en faisant quoi que

ce soit. A plus forte raison Dieu, la sagesse même. Non, il n'a pas agi à l'aveugle, comme pour passer le temps ou pour se procurer une distraction capable de le désennuyer des longueurs de son éternité. Dieu a eu un but en créant, et, comme il est une sagesse infinie, ce but a dû être digne de Lui, digne de sa sagesse. Or, un but digne de Dieu ne saurait être que Dieu même, et nous sommes donc amenés, par le simple bon sens, à dire que Dieu a fait l'univers, a créé l'homme en particulier pour sa gloire, en vue de manifester ses perfections et de leur faire rendre les louanges auxquelles elles ont droit. Il n'y a là aucun égoïsme blâmable, aucune recherche intéressée de soi. Ce but est nécessairement le principe des œuvres divines. Ici, l'absence d'égoïsme, de la recherche de soi-même serait autant contre nature que la présence de ces sentiments est digne de reproche et déplacée chez les hommes.

Et comment, me demanderez-vous encore, Dieu conduit-il ses créatures à la réalisation de cette fin ? Je réponds : par des lois appropriées à la nature des êtres qu'elles lient.

Il est des êtres dénués de toute intelligence proprement dite, de toute volonté ; ils sont gouvernés par des lois physiques qu'ils exécutent nécessairement, et en se conformant à ces lois, et par le fait même de leur existence, ils contribuent à procurer la gloire extérieure de Dieu. Les cieux, c'est-à-dire les astres, racontent la gloire de Dieu en étincelant au firmament et en suivant fidèlement leurs voies, les orbites que le doigt de Dieu leur a tracées ; la foudre glorifie Dieu en divisant les nuages et en pulvérisant les obstacles qui s'opposent à son passage ; la mer le glorifie en soulevant ses flots, en mugissant avec force et en se brisant contre le rivage ; les fleurs en répandant leurs parfums et en étalant le coloris de leurs feuilles ; les oiseaux en chantant et en construisant leur nid avec un art si merveilleux. Quant aux hommes, comme ils sont pourvus de raison et de libre arbitre, Dieu les gouverne par des lois morales et leur a donné

un organe capable de manifester leurs pensées les plus intimes. Et c'est en reconnaissant l'excellence, la souveraineté de Dieu, en la reconnaissant non seulement au fond du cœur, non seulement du bout des lèvres, mais par les œuvres, par une conduite conforme en tout point à la volonté du divin Maître, qu'ils glorifient Dieu et contribuent à réaliser la fin que Dieu a eue en vue à leur égard en les créant, non seulement sa fin principale, mais aussi sa fin secondaire qui est le bonheur de l'homme. Car ainsi Dieu l'a voulu dans sa bonté. Il lui a plu de faire dépendre le bonheur de l'homme de l'empressement qu'il mettrait à le servir et à le glorifier. Et voilà pourquoi l'Église chante : *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam,* Nous vous rendons grâces pour votre grande gloire.

Mais non seulement l'homme doit glorifier Dieu pour lui-même ; il est le roi visible de l'univers, il en est l'usufruitier de par la volonté divine. Il peut s'en servir à son gré, mais à son tour il doit prêter à toutes ces créatures muettes sa voix intelligente. Il ne doit s'en servir et les faire passer dans ses usages, se les assimiler en quelque sorte que pour en faire des instruments de la glorification divine. Et si donc il est le roi de l'univers, il en est en même temps et par le fait même le pontife. Mais si l'homme abusant de sa liberté se renferme dans le silence envers Dieu, ou si allant plus loin il remplace sur ses lèvres la louange divine par le blasphème, si au lieu de faire des créatures des instruments de la glorification divine il en fait des instruments de ses mauvaises passions, Dieu, parce que la chose plaît ainsi à sa désobéissante créature, sera-t-il frustré de sa fin ? Non, si l'homme ne le glorifie pas librement, il le fera forcément ; s'il ne proclame pas son excellence infinie, sa souveraineté illimitée, il proclamera sa justice. C'est dire que l'homme, en se révoltant contre Dieu, ne peut que se nuire à lui-même, à peu près comme ces fous furieux qui, en se fâchant contre les barreaux de fer de leur cellule et en les frappant de la tête, peuvent bien les arroser de sang,

mais d'un sang qui jaillit uniquement des profondes et douloureuses blessures qu'ils se font à eux-mêmes.

Le but de la création et de la conservation est la deuxième base de la religion, et, l'obligation de réaliser ce but, le deuxième lien qui rattache l'homme à Dieu.

III. Il ne suffit cependant pas que Dieu donnât l'existence à des êtres, qu'il leur assignât un but à atteindre, qu'il leur imposât des lois dont l'accomplissement serait pour eux la condition de l'obtention de ce but ; il fallait aussi qu'il les mît par toutes sortes de mesures à même de conserver leur existence, de connaître le but à atteindre, de le réaliser.

De fait, Dieu a admirablement rempli ce troisième point de son rôle de Créateur, en ajoutant à ses titres de Créateur, de Conservateur, de Législateur celui de Providence. Dieu veille sur ses créatures, Il pourvoit à leurs besoins, Il leur fournit le nécessaire en vue de la réalisation de leurs destinées.

Il me semble qu'on peut distinguer trois sortes de providence divine : la providence générale, spéciale, très spéciale.

La providence générale de Dieu est celle qui, à l'aide de lois générales, a pourvu et pourvoit sans cesse à la bonne marche de l'univers. Un effet de cette providence est la correspondance admirable qui existe entre les différentes parties de l'univers et qui fait qu'elles se secourent et s'équilibrent sans cesse mutuellement. La terre sillonnée par de vastes rigoles y reçoit des eaux nombreuses qu'elle déverse dans la mer, où à l'état de vapeur elles s'élèvent vers le ciel pour retomber en forme d'eau sur la terre et la fertiliser. Les animaux sont mélangés dans de telles proportions et avec de telles inclinations que les nuisibles ne sont jamais en trop grand nombre et les utiles ne font jamais défaut. Les goûts des hommes sont partagés de telle façon que tous les états trouvent des amateurs. Un effet de la divine providence générale est l'instinct de conservation qui fait que les animaux discernent les aliments qui leur

conviennent et ceux qui ne leur conviennent pas, se bâtissent des nids comme il les leur faut, émigrent quand l'existence dans nos régions leur deviendrait trop pénible. L'instinct de sociabilité chez les hommes, les armes naturelles dont les animaux sont pourvus pour se défendre sont d'autres effets de la providence générale de Dieu. Vous le pensez bien, cette providence générale de Dieu n'empêche pas les justes de pâtir aussi bien que les méchants des pernicieux effets des causes secondes ; mais c'est ici que la providence spéciale de Dieu entre en scène.

Cette providence spéciale de Dieu veille sur les hommes, compte leurs actes de résignation et de patience pour les récompenser un jour, dispose les choses en leur faveur et tire pour eux presque insensiblement le bien du mal. Cette providence spéciale de Dieu se rend attentive à nos prières et les exauce. C'est cette providence spéciale qui arrange et dispose pour chacun les circonstances les plus propres à le faire parvenir à son état de vie.

Enfin, il y a la providence très spéciale de Dieu : c'est celle qui se manifeste d'une manière extraordinaire par des interventions directes qui excitent l'admiration, par des miracles qui détournent les lois naturelles de leur cours. Cette troisième providence de Dieu n'a rien qui choque la raison ; au contraire, celle-ci en persuade l'existence. Dieu est un être bon, infiniment bon, il aime les œuvres de ses mains. Son attention aux moindres détails, au lieu de montrer de la mesquinerie en Dieu, nous révèle en lui une facilité d'administration et une condescendance dignes d'un être infiniment parfait. Cette facilité à s'occuper des moindres détails tout en menant à bonne fin les plus vastes entreprises a été admirée dans des génies tels que Charlemagne et Napoléon I.

L'existence de la providence divine est la troisième base de la religion, et le devoir de la reconnaître et de nous y confier le troisième lien qui unit à Dieu.

Religion donc, religion pratique, réelle, quoi de plus légitime ? Que devient l'honnêteté de l'homme qui n'en veut pas? Honnête est celui qui donne à chacun ce qui lui revient; mais n'y a-t-il que les droits de l'homme ? Les droits de Dieu, voilà les plus sacrés, les plus augustes. Bien vil, bien méprisable est celui qui ne fait pas de la reconnaissance de ces droits le plus sacré, le premier de ses devoirs.

Article II.

Raisons d'être religieux, prises du côté de l'homme.

S'il est vrai que la nature de Dieu est telle qu'il ne saurait ne pas exiger de sa créature intelligente des hommages intérieurs et extérieurs, il ne l'est pas moins que l'homme à son tour ne saurait ne pas rendre ces hommages à son Seigneur sans se nuire grandement à soi-même. La religion a été souvent comparée à un arbre qui, comme l'arbre de l'immortalité, produit les fruits les plus doux. Le prophète-roi, après avoir mangé de ces fruits, s'écrie : *Mihi adhaerere Deo bonum est,* Il fait bon pour moi de m'attacher au Seigneur (Ps. 72, 28). Contemplons quelques-uns de ces fruits de plus près.

1. La religion ennoblit l'homme. On lit sur la tombe d'un riche et vertueux patricien romain : *Nobilitas ornat, religio evehit,* La noblesse orne. Elle est loin d'être sans prix, elle est le témoignage de hauts faits remportés jadis, elle est souvent l'inspiratrice de sentiments élevés, délicats, généreux, mais enfin elle n'est qu'un ornement. La religion est plus qu'un ornement, elle est essentiellement un principe de grandeur, puisqu'elle élève l'homme jusqu'à Dieu, le fait entrer en rapport avec Dieu, met Dieu dans la vie de l'homme.

Mettez en parallèle deux hommes dont l'un a toutes les qualités et vertus naturelles : l'amour de l'ordre, la fidélité au devoir, le culte de la parole donnée, la bienfaisance envers tous, une seule qualité lui fait défaut :

la religion ; l'idée pratique de Dieu est absente de sa vie. L'autre, à l'accomplissement de tous ses autres devoirs, ajoute celui de ses devoirs envers Dieu ; que dis-je ? ramène tout à ces devoirs là. Il y a entre ces deux hommes une distance plus grande qu'entre le ciel et la terre. Le premier est à terre, le second touche à Dieu ; le premier, c'est la liane qui rampe sur le sol ; le second, c'est la fleur qui ouvre son calice du côté du soleil. Le premier est une ébauche, le second un être complet, puisqu'il est un être religieux.

L'idée pratique de Dieu élargit infiniment les horizons de la vie ; tout se ressent de l'infinité du Dieu pour lequel on agit. Au point de vue humain qui se formule en ces termes souvent mal définis : c'est beau, c'est juste, vient s'en ajouter chez l'homme religieux un bien plus élevé : Dieu, mon Maître le demande, m'en donne l'exemple, le désire, l'exige comme témoignage de mon obéissance, de ma reconnaissance..... De plus, l'habitude de traiter avec Dieu, de le regarder a nécessairement pour effet d'élever nos pensées, d'épurer nos goûts, de faire monter notre âme : *Religio evehit.*

II. La religion contribue grandement à faire éclore et à développer l'honnêteté, la vertu naturelle, et à protéger les biens temporels qui en sont l'apanage.

La vraie honnêteté naturelle est certes une grande chose. — Maître Robert, disait saint Louis, m'est avis que ce mot d'honnête homme est si grande chose et si bonne qu'à le prononcer il emplit toute la bouche. — Je suis chrétien, disait le Père Lacordaire, et cependant je m'attendris à ce nom d'honnête homme.

Oui, c'est une grande chose que de toujours accomplir ce qu'on croit être son devoir, même au prix de son repos, de ses aises, de sa position, de sa fortune, de sa vie. Il est grand et beau de mépriser les moyens dissimulés, de se garder de tout mensonge, de rester malgré tout fidèle à ses engagements et aux lois de l'amitié, de se sacrifier, de se dévouer, de s'immoler pour une grande cause ou dans des circonstances obscures ; on

pourrait écrire les fastes de l'honnêteté naturelle et il y aurait là des pages sublimes : celle où Horace chante le patriotisme de Régulus, celle où Tite-Live loue la simplicité de Cincinnatus.

Mais quel est le vrai secret de cette honnêteté naturelle ? Je n'irai pas jusqu'à prétendre que la religion toute seule l'inspire et la rend capable ; je ne veux pas dénier toute efficacité à ce sentiment d'honneur que la divine Providence a déposé au fond du cœur ; je ne prétendrai même pas que l'honnêteté naturelle devient impossible sans l'aide de la religion ; j'examinerai cette question plus tard. Mais qui oserait mettre en doute que la religion contribue au moins à *développer* l'honnêteté par les dogmes qu'elle promulgue, par la source de force à laquelle elle mène ?

La religion, bien plus efficacement que n'importe quelle autre cause, s'entend à remuer les fibres les plus sensibles de notre cœur dans le sens du bien : la fibre si sensible de l'espérance, en faisant miroiter devant nous la perspective des récompenses éternelles, si nous savons pendant cette courte vie faire les sacrifices que Dieu exige ; la fibre si forte de la justice, en nous montrant dans chaque devoir l'expression d'un ordre de Dieu qui a droit à notre obéissance ; la fibre si délicate de l'amour reconnaissant, en nous faisant voir dans chaque acte un moyen d'acquitter une dette sacrée de gratitude ; la fibre si tendue de la crainte, en nous découvrant en Dieu un observateur vigilant de notre conduite, un témoin attentif même de nos fautes les plus cachées, un juge incorruptible, inexorable de tous nos actes, le vengeur sévère de tout péché non expié (1).

D'ailleurs, l'expérience est là. Combien ont avoué que pour eux la seule pensée : *Dieu me voit, Dieu me jugera,*

(1) Je sais bien qu'en dehors de la révélation nous ne pouvons avoir une *absolue* certitude d'une éternité de récompenses et de châtiments, mais la certitude que donne la seule raison est assez grande pour bannir de l'esprit tout doute prudent.

a été un bouclier impénétrable au moyen duquel ils ont empêché les traits de l'enfer de les atteindre ! Combien de conversions, c'est-à-dire de retours à l'honnêteté, ont suivi une méditation sur l'enfer, sur les bienfaits de Dieu ! Wetzel, l'un des auteurs les plus populaires de l'Allemagne, raconte, dans son livre *La main invisible,* qu'il rencontra un jour un matelot pur comme un enfant. Comme il lui demanda quel était le secret de cette rare innocence de vie, le marin répondit : *La pensée de Dieu et du continuel danger de mort dans lequel je me trouve.*

La religion contribue à un autre point de vue encore à faire éclore l'honnêteté naturelle. Elle nous met en rapport avec Dieu, la source de toute force. L'homme étranger à la religion fait abstraction de Dieu, il est abandonné à soi-même, c'est-à-dire à sa faiblesse. Malgré sa bonne volonté, malgré l'élévation de ses sentiments, parviendra-t-il toujours par soi seul à triompher de ses passions, à réaliser son devoir ? Car, il n'y a pas à le nier, l'évidence est là, nous sommes tous enclins au mal, le devoir est pénible, l'entraînement puissant, presque irrésistible. L'homme élevé à l'école de la religion sent que Dieu lui tend la main ; il le prie et s'appuie sur ce bras tout-puissant ; ainsi il sent moins la fatigue et gravit plus facilement la côte.

Si la religion contribue à développer l'honnêteté, elle contribue par là même à nous conserver les biens qui en sont l'apanage. Ces biens sont la santé, la beauté, la richesse, l'estime et l'affection de nos semblables.

La santé, que de fois elle doit son maintien à la vertu : la tempérance, la sobriété, la chasteté, la douceur ! Isaac Hasek, desservant à Gouvy pendant 100 ans, et mort à l'âge de 125 ans, avoua un jour avoir trouvé dans la pratique exacte de ces vertus le secret de son étonnante longévité. Bourdaloue s'exprima un jour dans le même sens. Le vice, par contre, mine ce bien précieux de la santé ; combien pourraient dire comme un jeune homme malade à l'hôpital de Milan : *Il vizio inscritto nel corpo mio, ciascuno puo leggerlo,* Le vice est inscrit dans mon corps, chacun peut l'y lire.

La beauté est un autre bien, auquel les hommes ne sont pas toujours insensibles. Or, rien de plus facile à constater, la vertu est un peintre habile, qui donne des charmes même à une figure disgracieuse ; le vice lui aussi se reflète très souvent sur les traits extérieurs, mais pour leur donner une expression repoussante.

La prospérité matérielle est souvent une suite de la vertu : l'amour du travail, la frugalité, la modération dans les désirs. Pourquoi tant d'hommes végètent-ils dans la misère ? Le sol s'épuise, les salaires augmentent ; comment le bien-être matériel n'augmente-t-il pas en proportion ? Venez avec moi dans une de ces maisons : Le père est livré à la boisson, les fils au jeu, les jeunes filles à la vanité, à l'amour de la toilette, la mère elle-même ne connaît ni ordre ni propreté. Le P. Rutten parle dans un de ses écrits d'un ouvrier qui, dans une seule soirée, dépensa pour plus de 300 francs. Et que d'autres faits non moins extravagants on pourrait citer ! La religion rendrait ces excès impossibles.

Enfin, la vertu a le privilège de nous attirer l'estime et l'affection de nos semblables, alors que le vice nous aliène les cœurs. Qui, après cela, ne bénirait la religion qui contribue si puissamment à l'éclosion des vertus, source de tant d'avantages ; à la destruction des vices, source de tant de misères ?

III. La religion rend l'homme heureux. La vertu naturelle sans ce complément essentiel qu'on appelle la religion ne suffit pas. Je ne vois pas comment un homme même honnête, irréprochable à tous les points de vue, puisse être heureux sans la religion. Car peut-il ignorer l'existence de Dieu, dogme proclamé par les païens eux-mêmes ? Peut-il du moins ne pas s'en douter ? Peut-il ignorer qu'il a envers ce Dieu des devoirs plus sacrés encore que tous les autres ?

Celui qui à une apparence de religion joint une vie dépravée ne saurait être heureux (qu'on se rappelle les remords d'un Cromwell, d'un Néron) ; celui qui amalgame une certaine honnêteté naturelle avec l'irréligion ne saurait l'être davantage.

L'homme heureux, c'est celui qui pratique la religion dans toute l'étendue de ce mot, celui qui, selon l'expression d'un poète allemand, vit dans la charité, repose dans la Providence et est orienté vers le pôle de la vérité.

La religion contribue à notre bonheur en nous épargnant les remords, tristes effets du péché, — en nous apprenant à modérer nos désirs, — et en nous consolant dans les peines inséparables de cette vie.

Voyez donc quelle importance il faut attacher à cette phrase si souvent répétée : La religion ne me donne rien pour cette vie. Supposé que ce fût vrai, serait-elle pour cela à mépriser ? N'y a-t-il que la vie présente ? Mais cette accusation qu'on lance contre la religion, nous venons de le voir, est gratuite. Le contraire est vrai. La religion comme la piété qui en est l'épanouissement a pour elle les promesses de la vie future et de la vie présente.

CHAPITRE II

Les éléments de la religion.

En établissant les bases du sentiment religieux, le fait de la création, le but de la création, les conséquences de la création au point de vue moral, nous avons déjà eu l'occasion de faire connaître les principaux éléments de ce sentiment. Mais il est nécessaire, à cause de l'importance de la matière, que nous y revenions plus longuement et plus en détail. Et, comme la variété plaît, nous allons envisager les éléments de la religion sous un autre point de vue, le point de vue plutôt subjectif qu'objectif. A ce deuxième point de vue, on peut décomposer en trois actes le sentiment religieux : la proclamation ou, si on aime mieux, la reconnaissance de la causalité, de l'excellence, de la munificence de Dieu.

Article I.

Reconnaissance de la causalité de Dieu.

Reconnaître la causalité de Dieu, c'est, en d'autres termes, avouer qu'on dépend de Dieu. Or, on peut distinguer trois sortes de dépendance à l'égard de Dieu : dépendance quant à l'être que nous tenons tout entier de Lui ; dépendance quant à la conduite que nous devons conformer à sa loi ; dépendance quant aux événements qui forment comme le cadre et la trame de la vie et qui se trouvent tous sous la haute direction de Dieu.

Parlons, d'abord, de notre

§ I.

Dépendance vis-à-vis de Dieu, quant à l'être.

Notre être vient de Dieu et ne saurait exister un seul instant sans Lui. Nous n'avons qu'un être d'emprunt. Il y a entre Dieu et nous un rapport semblable à celui qui existe entre la semence et la plante. C'est la semence qui donne lieu à la plante, qui détermine la nature des racines de la plante, qui donne à la tige sa structure, élabore les feuilles, décide si elles seront simples ou composées, pétiolées ou sessiles, persistantes ou caduques (1) (Van den Gheyn, *la Religion*, p. 108). Plus grande encore est la dépendance dans laquelle notre être contingent se trouve à l'égard de l'être nécessaire de Dieu. Cette dépendance, il est de notre devoir de la proclamer.

Le prophète-roi le faisait quand il disait : *Substantia mea tanquam nihilum ante te*, Ma substance est comme un néant devant vous.

Le prince de l'Idumée disait à son tour : *Manus tuae fecerunt me et plasmaverunt me totum in circuitu* (Job, ch. 10), Vos mains m'ont fait et façonné tout entier.

(1) Toute comparaison cloche, celle-ci aussi, je tiens à le faire remarquer au lecteur.

Anne, la pieuse mère de Samuel, s'écriait, remplie de la même vérité : *Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit,* Le Seigneur donne la mort et la vie, conduit aux portes de la mort et en ramène (cantique d'Anne) (cf. Ps. 72). Aussi la prière est-elle aussi universelle que la religion ; elle en est inséparable.

Dans les Védas, le prêtre, c'est-à-dire le ministre de la religion, est appelé : l'homme de la prière. Les infidèles prient, redisent à leur manière la parole de David : *Substantia mea tamquam nihilum ante te.*

Chez les Perses, une prière en usage était celle-ci : Je célèbre le Créateur, lumineux, resplendissant, très grand, très bon, très parfait, très intelligent, éminent en pureté, qui possède bonne science, lui qui nous a créés, formés et nourris.

Chez les Grecs, dans un hymne homérique, on lit cette autre prière : Je célèbre Zeus, le meilleur et le plus grand des dieux, celui dont la foudre retentit au loin ; Dieu tout-puissant, par qui tout s'accomplit, sois-nous favorable.

Chez les Hindous, dans les Védas (recueils d'hymnes contemporains d'Alexandre le Grand), on a trouvé cet hymne :

I. Entonne un hymne sur un ton sonore ou léger
A Varuna, maître de tout ! un hymne d'amour
A celui qui a tendu la terre, comme le boucher
Étend la peau du taureau à la lumière du soleil.

II. Il a broché l'air de nuages,
Il a mis dans le cheval le courage, dans la vache le lait,
La raison au cœur de l'homme, dans les flots de la mer [leur éclat,
Au ciel le soleil, le Soma sur le rocher.

L'hymne ajoute que sans Dieu l'homme est si incapable qu'il n'est pas maître d'un seul clignement de ses yeux.

Dans un autre recueil d'hymnes en honneur chez les

Hindous, le Mahabavota, on adresse à Dieu ces paroles : O Dieu, je vois en toi les dieux et la troupe des êtres vivants.

Chez quelques peuples, la prière est même l'objet de prescriptions minutieuses jusqu'à l'excès, détaillées jusqu'au ridicule.

Rien n'est plus curieux, par exemple, que la législation méticuleuse qui réglemente la prière des musulmans schyites. Tout est prévu : les cas où la prière est obligatoire ; le nombre de prières obligatoires à réciter chaque jour (il est de 17), les heures auxquelles il faut les dire, la direction à prendre en priant, l'attitude à garder pendant les prières, qu'on soit à pied ou à cheval, les prostrations qu'il faut faire ou les habits dont on doit être revêtu pendant l'exercice de la prière, les lieux où on peut et ceux où on ne peut pas vaquer à ce saint exercice (Nicolay, *Histoire des croyances,* t. I, pp. 151-158).

On rapporte qu'un musulman appelait chien de chrétien un officier français prisonnier de guerre qu'on ne voyait jamais prier. C'est que ceux qui ne prient pas se rendent semblables aux animaux qui, quoique créés aussi par Dieu, n'ont pas l'intelligence nécessaire pour reconnaître ce fait et en traduire l'aveu en pratique.

Mais il y a une manière bien plus éloquente, bien plus efficace d'exprimer ce sentiment de dépendance dont nous parlons : c'est le sacrifice. Qu'est-ce, en effet, que le sacrifice ? C'est l'immolation ou même la destruction aussi complète que possible d'une créature que l'homme se substitue et par laquelle il reconnaît le souverain domaine de Dieu sur sa propre existence. Aussi voyez, ce n'étaient ni des lions, ni des tigres, ni des éléphants, en un mot des animaux sauvages qu'on offrait à Dieu, mais des agneaux, des moutons, les plus belles têtes du troupeau, des vaches, des taureaux, en un mot des animaux domestiques qui servent à la nourriture de l'homme. C'étaient aussi des fruits et les produits des champs.

De cette manière, à la vie même de l'homme, on substituait les aliments qui servaient à l'entretenir et à la propager, et ainsi on reconnaissait plus clairement la vraie raison d'être du sacrifice, à savoir le souverain droit de Dieu sur la vie humaine.

Notre religion catholique n'est pas privée de cette manifestation du sentiment religieux. Les sacrifices multiples usités chez les juifs et les païens sont remplacés dans l'Église catholique par un sacrifice unique qui rend tous les autres inutiles : le sacrifice de la messe, renouvellement du sacrifice de la croix : Jésus-Christ qui s'immole, qui sacrifie son être sacramentel, eucharistique, infiniment excellent en l'honneur du Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre. Ce sacrifice est le centre naturel de la vie chrétienne, et saint François de Sales l'appelle très justement le soleil des exercices de piété.

Une manifestation plus éloquente, à certain point de vue, de l'état de dépendance dans lequel l'homme se trouve à l'égard de Dieu est le vœu, surtout tel qu'il est émis dans l'état religieux, appelé ainsi parce qu'on y fait plus particulièrement profession d'honorer Dieu. Le religieux, par le vœu de pauvreté, renonce aux biens extérieurs ; par le vœu de chasteté, aux satisfactions sensuelles ; par le vœu d'obéissance, à l'usage légitime de sa liberté.

Les impies saisissent toutes les occasions pour éructer la haine que ces vœux leur inspirent. C'est le cas de dire que l'homme animal ne comprend pas les choses spirituelles : *animalis homo non percipit quae sunt spiritus Dei* (saint Paul).

Il n'y a que des athées qui puissent trouver à redire aux vœux de religion. Jamais cette manifestation du sentiment religieux ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui où l'esprit d'insubordination, la sensualité, l'attachement aux biens terrestres font tant d'esclaves et, par conséquent, tant de victimes. Enfin la pensée attentive de la causalité de Dieu ou plutôt de sa paternité fait

naturellement éclore dans le cœur de l'homme l'amour envers Dieu. L'enfant aime son père, sa mère d'une affection irrésistible; le même sang coule dans ses veines et celles de ses parents. Un enfant qui méconnaîtrait cette loi de la nature serait appelé dénaturé. Mais si l'enfant est irrésistiblement entraîné à aimer ses parents parce qu'il provient d'eux, que nous sommes plus rigoureusement obligés d'aimer Dieu parce qu'Il est l'auteur principal de notre être ! A Lui plus encore qu'à nos parents nous sommes unis par un lien d'intime parenté, d'étroite consanguinité. Et nous aussi mériterions la qualification d'hommes dénaturés si nous parvenions à étouffer ce sentiment si naturel au fond de notre cœur.

Je termine par la belle prière adoptée par l'Église : O Seigneur, recevez toute ma liberté, ma mémoire, mon intelligence, ma volonté entière. Vous m'avez donné tout ce que j'ai, tout ce que je possède. Je vous rends tout et le livre sans réserve au gouvernement de votre volonté. Ne me donnez que votre amour et votre grâce, et je suis assez riche, je ne demande rien de plus (à la fin du Bréviaire).

§ 2. *Dépendance quant à la conduite.*

La deuxième dépendance est celle qu'on pourrait appeler aussi obéissance. Elle découle immédiatement de la première. Si Dieu est notre créateur, il est notre maître ; si nous sommes ses créatures, nous sommes par là-même ses sujets. Notre attitude doit donc être celle du petit Samuel : *Loquere Domine, quia audit servus tuus,* Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute.

Mais non seulement nous devons nous déclarer prêts à accomplir tous les ordres qu'il pourrait plaire à Dieu de nous signifier, nous devons nous conformer à la loi dont Il a fait la charte de notre être raisonnable et social à la fois, et qui parce qu'elle découle de la nature même de notre être est appelée loi naturelle. Pour connaî-

tre les principaux articles de cette charte, il suffira d'examiner de plus près la nature de nos relations avec Dieu et avec le prochain, ainsi que la nature de notre être lui-même.

A l'égard de Dieu, la loi naturelle nous impose le grand devoir que saint Paul nous rappelle en ces termes : Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la plus grande gloire de Dieu. Tout vient de Dieu, tout doit retourner à Lui. Il est le Principe, il est donc juste qu'il soit la Fin de toutes choses. La loi naturelle condamne non seulement les intentions coupables, mais même les intentions exclusivement indifférentes, celles qui font complètement abstraction de Dieu. Ce n'est pas un péché de manger parce qu'on a faim, de travailler parce qu'il faut vivre ; mais il ne faut pas s'en tenir là : *in glorian Dei facite,* il faut diriger tout cela vers la glorification divine.

A l'égard du prochain, la loi naturelle nous oblige de respecter ses droits à la vie, à la santé, à la réputation, à la fortune. Elle défend par là même l'assassinat, même sous cette forme polie, mais non moins barbare, qu'on appelle le duel ; elle défend les rixes, l'injustice sous toutes ses formes, la médisance, la calomnie, la violation des promesses, la trahison du secret.

Comme l'homme est un être social et que les relations sociales seraient impossibles sans la confiance mutuelle et la véracité, la loi naturelle défend le mensonge, le parjure, les restrictions mentales inutiles. Pour le même motif, elle nous commande de traiter le prochain comme nous voudrions être traités par lui, de lui rendre service, de supporter ses défauts ; elle nous interdit la vengeance parce qu'elle ne sert à rien et aussi parce que, si chacun avait le droit de juger dans sa propre cause et de se faire justice, la terre serait bientôt transformée en un vaste champ de bataille. Même l'amour positif des ennemis semble être exigé par la loi naturelle, puisque le motif de la charité naturelle, à savoir : la communauté de nature, existe aussi bien pour les ennemis, les étrangers que pour les autres hommes.

A l'égard de nous-mêmes, la loi naturelle nous défend de nous nuire parce que nous tenons notre être de Dieu et que nous n'en sommes, par conséquent, que les dépositaires ; elle interdit donc le suicide et tout excès nuisible à la santé ; elle nous ordonne d'exercer les facultés corporelles et spirituelles par le travail, de garder dans notre être l'ordre que le Créateur y a établi, c'est-à-dire la soumission du corps à l'âme, des facultés inférieures aux facultés supérieures ; elle nous ordonne encore de ne voir dans les créatures et les jouissances attachées par Dieu à certaines fonctions de la vie que des *moyens*, jamais une fin recherchée ou poursuivie pour elle-même. Agir pour le seul plaisir, en allant jusqu'à écarter le but pour lequel le plaisir a été voulu par Dieu, comme on le fait en péchant contre la pureté, c'est méconnaître les intentions du Créateur, c'est ériger le moyen en fin, c'est non plus user *(uti)* mais jouir *(frui)* des créatures, c'est cesser de prendre pour guide la raison et par conséquent la loi naturelle.

Voilà une très rapide esquisse des devoirs que Dieu impose par l'organe de la loi naturelle, c'est-à-dire de cette loi qui s'est trouvée, préalablement à toute révélation positive, gravée au fond de tout cœur humain. Aussi Dieu en promulguant cette loi put-il dire : Ce commandement que je vous prescris aujourd'hui n'est ni au-dessus de vous ni loin de vous. Il n'est point dans le ciel pour vous donner lieu de dire : Qui de nous peut monter au ciel pour en apporter ce commandement afin que l'ayant entendu nous puissions l'accomplir par nos œuvres ? Il n'est point aussi au delà de la mer pour vous donner lieu de vous excuser en disant : Qui de nous pourra passer la mer pour l'apporter jusqu'à nous afin que l'ayant entendue nous puissions faire ce qu'on nous ordonne ? Mais ce commandement est tout proche de vous, il est dans votre bouche et dans votre cœur afin que vous l'accomplissiez. C'est comme la première manifestation des droits de Dieu, c'est la première expression de la volonté de Dieu exigeant de l'homme la reconnaissance de sa dépendance.

Cette loi, nous devons l'observer, soit que nous considérions les titres sacrés du maître dont elle émane, soit que nous envisagions le caractère de la loi elle-même, soit enfin que nous jetions les yeux sur toutes les autres créatures soumises à la loi naturelle.

Le maître c'est Dieu, c'est Lui le véritable auteur de la loi naturelle, parce que cette loi n'est que l'expression morale, pratique des relations que Lui-même a établies, l'ensemble des mesures qu'il a dû prendre pour assurer le maintien de l'ordre dans la société humaine. Il aime donc cette loi, il la considère comme la prunelle de ses yeux, il l'impose avec toute l'autorité qui lui est propre, il tient à ce qu'elle soit observée de point en point. Jusqu'à deux cents fois il répète dans l'Écriture cette parole : « Je suis le Seigneur », pour nous inculquer l'estime qu'il fait de ses droits. Quand il promulgua la loi, il le fit au milieu des éclairs et des éclats de foudre pour en faire comprendre plus sensiblement le caractère gravement obligatoire.

La loi naturelle est l'épanouissement de notre nature dans l'ordre moral ; par conséquent elle est à la portée de notre intelligence (*Deut*, c. 30, v. 11), car la fleur s'épanouit près de la tige, elle n'est pas moins à la portée de notre volonté, elle ne prescrit rien d'impossible ni même de trop difficile. Sans doute, le péché originel est venu désorganiser notre nature ; mais, encore, que l'accomplissement de la loi devient facile quand on l'accomplit dès son enfance, quand on évite de contracter de mauvaises habitudes et de se forger ainsi à soi-même des chaînes d'esclave ! Aussi Racine compare-t-il l'enfant qui observe la loi du Seigneur dès ses plus tendres années non à un chêne qui enfonce ses racines à force d'être battu par les tempêtes, mais à un lys, l'amour de la nature, qui, dans le fond d'un secret vallon, à l'abri des ouragans, croît et étale sa fleur.

La loi naturelle est appelée ainsi parce qu'elle est conforme aux exigences de la nature humaine raisonnable. L'homme qui ne l'observe pas se dément donc, se

renie lui-même, il est un contresens, une contradiction vivante. Il manque quelque chose à sa perfection. Il s'arrête à mi-chemin sur la route des destinées sublimes que Dieu lui a faites. C'est un soleil qui, au lieu d'éclairer, obscurcit; un fruit qui, au lieu de nourrir, empoisonne.

La loi naturelle est aussi appelée de ce nom parce qu'elle sort de notre nature comme le fruit de la graine. Elle est en quelque sorte un enfant de la nature. Malheur à nous si nous étouffons cet enfant dans le sein de sa mère. La nature se vengera, elle se soulèvera contre nous, elle nous accablera de ses reproches. Humiliée, contrariée, elle prendra la revanche et enfoncera dans notre cœur l'aiguillon du remords en même temps qu'elle nous désignera au mépris, à la vindicte de notre prochain, indigné de voir outragée cette nature qu'il a de commun avec nous. Inutile de prouver ici tout ce qui s'attache de mépris à ce qui va contre la loi naturelle, au mensonge, au vol, à un attentat aux mœurs.

Un dernier regard achèvera de nous convaincre de la nécessité d'observer la loi naturelle. Toute la nature qui nous environne obéit à la loi naturelle à laquelle le Créateur l'a soumise. Les astres semblent avoir pris leur mot d'ordre au pied du trône de Dieu et ne s'écartent jamais d'une ligne des voies que le doigt divin leur a tracées. Les saisons se succèdent dans un ordre invariable, et la nuit prend régulièrement la place du jour ; les animaux se conforment aux inclinations de leur instinct qui est pour eux l'expression de la loi naturelle. Les créatures terrestres tendent incessamment vers le centre du globe et les plantes croissent et se développent selon les prescriptions de la loi qui les régit.

On dira : « Tout cela est naturel à ces créatures inanimées, elles ne sauraient faire autrement ». Tout cela leur est naturel, sans doute, parce qu'il s'agit précisément de la loi naturelle. Mais pourquoi nous conformerions-nous moins fidèlement à la loi naturelle qui régit

notre nature raisonnable que ces créatures à la loi naturelle qui régit leur nature inconsciente. Serait-ce parce que nous sommes appelés à nous conformer librement et, par conséquent, méritoirement à cette loi ? parce que nous avons conscience de la souveraineté du maître auquel nous obéissons, de la beauté et de la nécessité de l'ordre auxquelles nous contribuons ? D'ailleurs, s'il est naturel au soleil d'avancer (en apparence) sans s'arrêter, de l'Est vers l'Ouest, il ne l'est pas de s'arrêter brusquement, et il le fit cependant à la voix de Josué qui parla au nom de Dieu. S'il est naturel aux eaux de la mer de ne laisser aucun espace entre elles, il ne l'est pas de s'étager comme des murailles solides, et les eaux de la mer Rouge le firent cependant sur l'ordre de Moïse, commandant de la part de Dieu. S'il est naturel aux montagnes de rester inébranlablement assises sur leur base, il ne l'est pas de se transporter d'elles-mêmes en un autre endroit, et une montagne le fit cependant sur l'ordre de saint Grégoire le Thaumaturge. S'il est naturel à des fauves de dévorer ce qui leur tombe sous la griffe, il ne l'est pas d'épargner, même au plus fort de la faim, un homme désarmé, enfermé avec elles, et cependant des lions affamés ne firent aucun mal à Daniel l'homme de Dieu. Elle se réalise donc admirablement la parole de la sainte Écriture : *Omnia serviunt tibi*, Toutes les créatures vous servent, et de là cet ordre, cette harmonie qui est le plus beau concert dont Dieu puisse être l'objet. Et l'homme, le roi de la création, lui qui devrait être le coryphée de ce concert dont l'univers est le théâtre, lui qui devrait animer ces voix du souffle de son âme libre et intelligente, viendrait jeter une note discordante dans l'harmonie, viendrait détruire l'accord ! Non, l'obéissance est partout, elle doit être surtout dans le cœur de l'homme. Le cœur humain doit être le sanctuaire de l'obéissance la plus parfaite, d'une obéissance attentive, ponctuelle, consciente, aimante.

Je vous dirai donc ce que Dieu lui-même dit aux

Juifs dans l'ancien Testament : Gravez les paroles de la loi dans votre esprit et dans votre cœur, tenez-les attachées à vos mains et présentes à vos yeux pour vous en souvenir. Apprenez-les à vos enfants afin qu'ils les méditent. Instruisez-les lorsque vous êtes assis en votre maison ou que vous marchez, lorsque vous vous couchez ou que vous vous levez, écrivez-les sur les poteaux et sur les portes de votre logis. *(Deut,* XI.)

§ 3.

Dépendance quant aux événements.

Nous dépendons de Dieu quant à l'être — quant à la conduite ; — nous dépendons aussi de Lui quant aux circonstances qui forment comme le cadre de notre vie. Et comme c'est la Providence qui coordonne ces circonstances, dépendre pratiquement de Dieu quant aux circonstances ou quant aux événements ne signifiera autre chose sinon honorer la divine Providence. Dieu, dit saint Augustin, est honoré par la foi, l'espérance et l'amour. Appliquons cette parole lumineuse à cette face spéciale de Dieu qui s'appelle la Providence.

1. *Foi en la Providence.* Un regard attentif autour de nous et sur nous-mêmes nous convainc de la vérité de la parole des saints livres : *Tua, Pater, providentia gubernat.* (Sap. XIV). O Père, votre providence gouverne toutes choses.

Contentons-nous de deux ou trois exemples. Les planètes décrivent autour du soleil des orbes elliptiques ; dans leurs évolutions elles obéissent à une double force : centripète et centrifuge. Comment se fait-il que, quand elles s'approchent davantage du soleil, la force centripète (celle qui les attire) ne l'emporte pas sur la force centrifuge (celle qui les repousse) ? Les savants ne peuvent l'expliquer que par une intervention de Dieu.

L'air, pour être respirable, doit être composé selon une proportion de 1 pour 4 d'oxygène et d'hydrogène. Comment cette proportion, exposée à tant de causes de destruction, reste-t-elle constamment la même ?

De grands fleuves chauds traversent les mers ; le plus célèbre est le Gulf-Stream, plus rapide que l'Amazone (capitaine Maury), plus impétueux que le Mississipi, sa profondeur est de 300 mètres, sa largeur de 50 kilomètres, sa température est de 12 à 17 degrés supérieure aux couches qu'il traverse. C'est la Providence qui a pourvu de cette manière au maintien de l'équilibre entre les différentes parties de la mer, au réchauffement des climats trop froids et à la facilité de la navigation (de Londres à San-Francisco on constate un gain de cinq semaines). La même raison est assignée par les savants aux courants atmosphériques.

C'est une loi générale de la nature que les substances solides, liquides, gazeuses se dilatent sous l'action de la chaleur, se condensent sous celle du froid. Une exception existe en faveur de l'eau. Celle-ci, à partir de 4 degrés au-dessus de 0, se dilate en se refroidissant et surtout quand elle se congèle. Pourquoi ? Parce que, sans cette particularité, les fleuves, pendant les hivers rigoureux, se transformeraient en énormes veines compactes et glacées ; les lacs, au lieu de se couvrir simplement de glace protectrice, se rempliraient de glaçons qui grandiraient chaque année sans pouvoir se fondre, et toute leur masse finirait par être congelée (Cf. S. Ellier, *l'Ordre physique et la cause première,* suppl. p. 4).

Dieu n'a pas seulement, par l'établissement de règles générales, pourvu à la conservation des êtres, mais il prend soin de chacun en particulier. Et de même que la Providence a écrit son nom à chaque page du livre de la nature, elle l'a écrit à chaque page du livre de notre vie. Pour peu qu'on sache faire attention aux événements dont on a été l'objet, on s'aperçoit que Dieu est intervenu dans de nombreuses occasions et quelquefois même d'une manière toute particulière.

Croyons donc à la divine Providence. Cette foi est extrêmement agréable à Dieu. Wetzel, auteur populaire allemand, raconte qu'un ouvrier maçon avait coutume de dire en toute occasion : Cela vient d'en haut. A cause

de cela, il était devenu un objet de raillerie pour ses compagnons. Un jour il s'assit en leur compagnie vers l'heure du dîner au pied d'un mur en construction pour prendre son repas consistant en une tartine et un morceau de viande. Tandis qu'il fit dévotement sa prière, un chien s'approcha furtivement et enleva le morceau de viande. L'ouvrier s'en aperçut bientôt et se leva pour courir après le chien, tandis qu'un de ses compagnons cria en riant : Cela vient-il aussi d'en haut ? En cetinstant même le mur s'écroula, blessa tous les ouvriers restés assis, ensevelit sous les décombres le mauvais plaisant. Un seul fut épargné : l'ouvrier qui s'était levé, l'humble adorateur des voies de la Providence.

Toutefois, la foi en la Providence doit être raisonnable, tenir un juste milieu entre le fanatisme qui voit une intervention particulière de Dieu dans tous les moindres incidents, et le scepticisme qui ne la voit nulle part. Il y a des circonstances où l'intervention directe de Dieu ne peut faire l'objet d'un doute : celles, par exemple, qui entourent quelquefois la mort de grands impies, de briseurs de saintes images ou de croix (aussi Lactance et d'autres auteurs ont-ils pu écrire des traités sur les morts des impies) ; celles aussi qui ont accompagné certaines victoires signalées, entre autres le triomphe remporté par Constantin le Grand sur Maxence. Mais, d'autres fois, cette intervention directe, immédiate de la divine Providence est moins visible. Cela est vrai, par exemple, du mauvais temps qui contrarie une manifestation antireligieuse, du beau temps qui, après d'instantes prières, favorise un pèlerinage, une procession ou une fête catholique. Dans ces cas, Dieu se contente ordinairement de laisser agir les causes secondes, c'est-à-dire les lois naturelles, et il ne saurait en être autrement. Il est, en effet, sollicité en sens variés, contraires, par des prières qui lui sont également agréables. L'un demande pour tel jour, pour telle heure de la pluie, un autre demande pour le même jour, la même heure de la sécheresse ; celui-ci désirerait du vent ; celui-là du calme ; tel

voudrait que l'hiver durât encore ; tel autre soupire de tous ses vœux après le retour du printemps. Au milieu de cet entrecroisement de vœux divers, Dieu ne peut pas se conformer aux désirs de tous, et, comme je l'ai dit, il laisse ordinairement les causes secondes agir et suivre leur cours.

La divine Providence a d'autres ennemis que les sceptiques : ce sont les orgueilleux et les critiques. Les orgueilleux croient pouvoir se passer de Dieu ; mais que peuvent-ils sans Lui ? Si Dieu ne construit la cité, dit le psalmiste, c'est en vain que s'efforcent ceux qui bâtissent. Dieu s'est quelquefois plu à mettre d'une manière saisissante cette vérité en lumière. Avant la campagne entreprise par Napoléon I en Russie, quelqu'un tâcha de l'en détourner, et finit par dire : L'homme propose, mais Dieu dispose. — Non, repartit vivement le superbe empereur, je propose et je dispose aussi. L'événement prouva qui fut le plus fort : l'empereur rejetant l'aide de Dieu, ou Dieu laissant l'empereur à sa faiblesse.

A côté des orgueilleux il y a les critiques. Il existe des gens qui trouvent toujours à reprendre dans la conduite de la divine Providence et vont jusqu'à l'accuser d'injustice. « Pourquoi, disent-ils, tant de choses inutiles, tant d'êtres nuisibles dans le monde ? Pourquoi les justes sont-ils seuls à souffrir ? Comment le péché a-t-il pu entrer dans le monde sous le gouvernement d'un Dieu infiniment bon et saint ? »

Que penser de tant d'accusations qui ne cessent de retentir sur la terre ? Il faut en penser qu'elles n'ont aucune valeur. En effet, pour former un jugement sérieux et motivé, trois choses sont nécessaires : une science suffisante, un point de vue juste, et des données complètes. Une science suffisante d'abord : Je suppose qu'un ignorant entre dans une fabrique, il voit ces nombreuses roues, grandes et petites, qui tournent les unes dans un sens, les autres dans un sens différent. Qu'y comprend-il ? Rien. Serait-il donc bien venu de critiquer l'arrangement qu'il a devant soi, et de le traiter de bizar-

rerie ridicule ? Il faut aussi, pour bien juger, un point de vue juste. Un tapis brodé doit être vu par devant (par derrière ce ne sont que des fils traçant les figures les plus étranges), un tableau demande d'être contemplé à une certaine distance. Enfin, il faut des données complètes. Il ne faudrait pas, par exemple, juger un général avant la fin des opérations militaires. Or, aux hommes qui se permettent de critiquer la Providence, ces trois conditions d'une juste appréciation font plus ou moins complètement défaut : la science fait défaut, on ignore les utilités d'êtres qu'on ose taxer d'inutiles ou de nuisibles, on ignore le véritable état de conscience d'un homme qu'on croit être irréprochable et à qui Dieu fait peut-être expier des crimes secrets. Pour ce qui est du point de vue, on le choisit souvent mal. Tantôt on ne voit qu'un côté (c'est ainsi que les plantes vénéneuses ont certainement un caractère pernicieux, mais en même temps leurs très grandes utilités) ; tantôt on ne fait attention qu'à une fin secondaire, particulière, consistant très souvent dans un bien temporel, alors que Dieu se met au point de vue de sa gloire, du bien général du monde, du salut éternel des âmes. Mais ce qui manque surtout aux critiques de la divine Providence, ce sont des données complètes. La conduite de Dieu ne saurait être resserrée dans les étroites limites du temps présent. L'éternité lui appartient : c'est là que se dérouleront entières, magnifiques les voies de la Providence. C'est là, là seulement, que Dieu dira son dernier mot qui mettra fin à toutes les controverses et convaincra tous les esprits.

2. *Confiance en la Providence.* Elle découle de la foi. Celle-ci nous fait, en effet, voir et admirer en Dieu toutes les qualités qui le rendent digne de notre entière confiance. Dieu est omniscient : Il sait tout : ce qui nous manque, ce qui vaut le mieux pour nous, ce que nous souhaitons ou voulons, ce qui peut le plus efficacement guérir les plaies de notre âme, porter remède aux maux qui nous affligent. Il est infiniment sage, et emploie

toujours les moyens les plus propres à lui faire atteindre les fins qu'il se propose. Il est infiniment bon et ne veut que le plus grand bien de ses créatures. Aucune prière ne le laisse insensible, et il entend même la préparation du cœur. Enfin il est tout-puissant, il peut tout ce qu'il veut et rien ne peut l'empêcher de réaliser les desseins que sa bonté lui inspire. Il n'est donc personne qui ne doive se confier en Dieu ; mais il est trois sortes d'hommes qui ont, si je puis m'exprimer ainsi, des appartements réservés à l'hôtel de la divine Providence : ce sont d'abord les plus malheureux, les plus délaissés, — ce sont les plus petits à leurs propres yeux, les plus défiants d'eux-mêmes, — ce sont les plus dévoués aux intérêts de Dieu et les plus oublieux de leurs propres intérêts. Plus ils pensent à Dieu, plus celui-ci pense à eux ; tous ceux-là pourraient être appelés les enfants gâtés de la divine Providence.

Mais, pour nous envoler dans le sein de la Providence, deux ailes sont nécessaires : la prière et le travail. La prière d'abord. Les incrédules prétendent qu'elle est inutile, parce que Dieu sait ce dont nous avons besoin, ou parce qu'il est assez bon pour nous accorder ce qui nous est nécessaire sans que nous le demandions. Ils semblent oublier que le but de la prière n'est nullement d'informer Dieu de ce qui nous manque, mais de nous conserver dans le sentiment d'une humble dépendance à son égard, et de nous faire concevoir une plus grande estime pour les dons de Dieu. Cette estime se perdrait bientôt si nous recevions toutes les faveurs de Dieu sans aucun effort de notre part. Les incrédules disent encore que la prière est injurieuse à Dieu, attendu qu'en priant nous semblons croire que Dieu pourrait forfaire à son devoir qui est de nous donner les choses nécessaires. J'avoue que Dieu doit d'une certaine façon à sa sagesse et à sa justice de nous accorder tout ce qui nous est nécessaire pour atteindre la fin qu'il nous a lui-même assignée, mais il a très bien pu, pour des raisons dignes de cette même sagesse et de cette même justice, faire dépendre la colla-

tion de ces grâces de certaines conditions faciles, telle qu'est en particulier la prière. Après tout, il est le maître de ses dons. Et puis il n'y a pas seulement les choses nécessaires, mais aussi les dons simplement utiles ; il y a les grâces nécessaires en elles-mêmes, mais dont nous nous sommes rendus indignes par notre manque de correspondance. Pourquoi Dieu ne pourrait-il pas nous obliger de faire de ces faveurs-là l'objet de nos prières ?

Enfin, les incrédules vont jusqu'à prétendre que la prière est absurde, puisque, disent-ils, elle ne va à rien moins qu'à vouloir changer à tout instant les plans de Dieu. On est tout étonné de voir des hommes d'esprit, tels que Jules Simon (dans son livre *la Religion naturelle*), soutenir cette objection, car il suffit d'avoir la moindre idée exacte de Dieu pour savoir et comprendre que, quand il exauce nos prières, il ne change nullement ses plans. Mais quand il combina ses plans, nos prières étaient toutes présentes à son esprit, et il les y fit entrer. Il en tint compte et disposa les événements conformément à cette prévision et avec une infinie facilité.

Mais de même que l'oiseau ne saurait voler avec une aile, ainsi la prière ne suffit pas. Il faut y joindre le travail. Aide-toi, dit le proverbe, et le ciel t'aidera. La prière seule, sans le travail, serait de la présomption. Il faut travailler comme si tout dépendait de nous, prier comme si tout dépendait de Dieu. Toutefois, ce travail ne doit avoir rien d'excessif, il faut s'y livrer sans préoccupation exagérée. Il faut surtout, quand on veut arriver à une fin, se garder de recourir à des moyens injustes, inavouables. La Providence ne saurait prêter la main à l'injustice. Croyons que ce que nous ne pouvons atteindre par des moyens justes ne nous est pas destiné par la divine Providence, et tournerait finalement, si nous le recevions, plutôt à notre détriment qu'à notre profit.

3. *Acceptation amoureuse des dispositions de la divine Providence.* Quand la divine Providence arrange tout à notre guise, cette acceptation est facile; mais souvent les

événements semblent se tourner tous contre nous, Dieu semble se désintéresser de nous, rien ne réussit, tout échoue et va à la dérive. Trop souvent alors on se laisse aller à murmurer contre la Providence, et même à l'accuser avec amertume. Mais Dieu est-il bien en cause ? N'est-ce pas nous-même que nous devrions accuser, notre imprudence, notre étourderie ? Que de fois nous nous attirons toutes sortes de maux par notre faute ! N'est-ce pas la mauvaise volonté du prochain qui devrait être l'objet de nos plaintes ? Dieu condamne l'injustice, la calomnie, ordonne la restitution, mais il laisse faire les hommes, sauf à tout conduire à notre bien, si nous nous conformons aux intentions de sa Providence. N'est-ce peut-être pas le cours régulier des lois naturelles auquel nous devons nous en prendre. La pluie, la foudre, les incendies, les revers, les maladies sont autant d'effets inévitables des lois qui régissent l'univers. Dieu, pour empêcher ces effets désagréables, doit-il abolir les lois naturelles, ou faire sans cesse des miracles ? Mais je suppose que Dieu soit pour beaucoup dans les misères qui nous arrivent : n'est-il pas le maître, comme le proclamèrent si justement Héli et Job frappés par la main du Seigneur ?

L'argile a-t-elle le droit de demander au potier : « Pourquoi agis-tu ainsi avec moi ? »

Après tout, les biens que nous recevons de Dieu ne sont-ils pas incomparablement supérieurs aux maux qu'il permet ? La vie même traversée par quelques contrariétés ne nous paraît-elle pas préférable au replongement dans le néant ? Enfin, même quand Dieu éprouve, il est paternel, et ne veut que notre bien. Il faut tailler la pierre, la vigne, — battre le fer, — soumettre le métal à l'action du feu. Combien se perdraient éternellement si Dieu ne les ramenait par la croix. Une sœur de charité qui soigna pendant vingt ans de nombreux malades dans un grand hôpital de ville attesta n'en avoir vu que six mourir dans l'impénitence. Nous bornons nos vues au temps présent. Dieu se soucie avant tout de notre sort éternel.

Acceptons donc amoureusement les dispositions de la divine Providence, et baisons avec effusion la main divine, non seulement quand elle caresse, mais aussi quand elle frappe.

Article II.

Deuxième élément de la religion.

Reconnaissance pratique de l'excellence divine.

Honneur soit rendu à qui l'honneur revient. Cette parole est vraie à l'égard des hommes, elle est infiniment plus vraie appliquée à Dieu, car *Soli Deo honor et gloria* (1), s'écrie l'Apôtre.

L'honneur rendu à Dieu à cause de son excellence, tel est le deuxième élément de la religion. Pour que cet honneur soit autant que possible ce qu'il doit être, appliquons pendant quelques instants notre intelligence à l'étude de l'excellence de Dieu. Nulle occupation plus digne de notre esprit ne saurait se concevoir.

L'enfant qui a à peine l'usage de raison sait que Dieu est un être supérieur à tout ce qui n'est pas Lui.

Et parce que les montagnes cachent leur sommet dans les nues, nous nous imaginons volontiers que, si Dieu venait s'entretenir pendant quelques instants avec les hommes, il descendrait sur quelque montagne pour s'y communiquer. D'ailleurs, si nous en croyons les livres saints, c'est ainsi que Dieu a agi quand il s'est manifesté. Il apparut sur le Sinaï pour révéler sa volonté à Moïse, et Notre-Seigneur se transfigura sur le Thabor.

Voulons-nous parvenir à la connaissance de Dieu : c'est sur les hauteurs que nous devons aller le chercher. Mais par quels chemins pourrons-nous monter jusqu'à lui, jusqu'à l'idée que nous devons nous faire de ses perfections ? Quatre sentiers se présentent à nous ; nous les suivrons successivement tous les quatre.

(1) A Dieu seul appartient honneur et gloire (1 Tim., c. 1).

Premier sentier.

Il nous est frayé par cet adage : l'œuvre trahit l'ouvrier. Nous savons déjà que toutes les créatures sont l'œuvre de Dieu. Que la perfection de l'œuvre nous fasse remonter à la sagesse, à la puissance, à l'habileté de l'Ouvrier divin. Quelle différence entre les œuvres de Dieu et celles de l'homme le plus entendu dans son art ! Comparons, par exemple, l'aiguille la plus polie avec le dard de l'abeille : la première nous apparaîtra au microscope comme une sorte de poutre grossière à surface inégale, nous aurons l'impression de l'imparfait, de l'inachevé. Regardons, par contre, le dard : quelle finesse, quelle perfection ! Tous les naturalistes en ont fait l'observation et en ont été dans l'admiration. Une comparaison attentive entre une dentelle très fine et une aile de papillon, entre une peinture ou une sculpture en miniature et l'œil d'un insecte nous fera toucher du doigt la même distance entre les ouvrages des hommes et les œuvres de Dieu. Les naturalistes nous disent que les yeux de plusieurs insectes, quoique d'une petitesse extrême, ont des milliers et des milliers de facettes très symétriquement juxtaposées. De même que Dieu l'emporte incomparablement sur les artistes les plus illustres dans la création des infiniment petits, il ne l'emporte pas moins dans celle des infiniment grands. Nous admirons les grands ouvrages des hommes: le percement d'un isthme ou d'une montagne, la fabrication d'un immense pont à plusieurs rangs de vastes arcades superposées, la construction d'une imposante cathédrale et d'un monument gigantesque, le barrage d'un fleuve au cours impétueux, qu'est-ce que cela en comparaison des grandes œuvres de Dieu, de cette immense voûte céleste qu'il a étendue au-dessus de nos têtes, de ces millions d'astres qu'il a éparpillés dans les espaces infinis comme une poussière d'or, de ces océans qu'il tient emprisonnés dans leurs cavités, de ces montagnes qu'il a élevées comme des remparts par toute la

terre ? Avouons-le : les œuvres que les hommes ont faites et dont ils sont si fiers ne sont que des jeux d'enfant en comparaison des œuvres divines, des maisons de sable tombant bientôt en ruines et trahissant non seulement par leur petitesse, mais aussi par leur instabilité la main chétive qui les a produites. Cette différence paraît plus encore quand l'homme prétend ou doit remplacer une œuvre divine par une œuvre de sa façon, quand il substitue une dent, une jambe, un membre quelconque artificiel aux membres naturels, une chevelure artificielle à celle dont l'âge a fait justice. Quelle infériorité dans les œuvres humaines! Et même dans beaucoup de leurs œuvres (instruments de navigation, appareils photographiques) les hommes ont-ils d'autre mérite que celui de copier les œuvres du Créateur, d'appliquer les principes qu'a inventés l'Ouvrier par excellence !

Deuxième sentier.

L'existence de ce deuxième sentier nous est révélée par ce principe évident et célèbre en philosophie : *Nemo dat quod non habet,* Dieu est l'auteur de tous les êtres et de toutes les perfections qui les distinguent. Or, on ne saurait donner ce qu'on n'a pas. Si Dieu a pu enrichir les créatures de tant de perfections, c'est donc qu'il les possède d'abord lui-même, au moins éminemment, disons plutôt suréminemment. Que ce principe est fécond, et bien médité, appliqué en détail, quelle grande idée il nous donne de Dieu !

Passons en revue quelques-unes des principales perfections des créatures ou des qualités qui les caractérisent. Plusieurs créatures se distinguent par la puissance, la force. Quelle force est celle de l'avalanche qui se précipite du haut de la montagne, et renverse tout sur son passage ; celle du torrent qui entraîne tout ce qu'il rencontre dans son cours ; celle de la tempête qui déracine, comme en se jouant, les chênes séculaires ; celle de la vapeur qui emporte des masses pesantes avec autant de

facilité que si elles étaient des plumes légères ; celle des nuages qui en se heurtant produisent cet épouvantable craquement qu'on appelle le tonnerre ; celle de la foudre enfin qui émiette les plus durs métaux et pulvérise les pierres les plus résistantes ! Il semble que plus les éléments de la nature se spiritualisent, plus leur puissance s'accroît. Que penser donc des anges, ces intelligences séparées de la matière ? La sainte Écriture nous parle d'un ange qui, en une nuit, frappa de mort 185,000 soldats de l'armée de Sennachérib.

Or, si certaines créatures disposent d'une si grande force, quelle doit être la puissance de Dieu ? Tous ces degrés de force répandus dans la création ont en lui leur point de départ. Il est donc plus fort non seulement que chacune de ces créatures, mais que toutes ces créatures réunies. Ces créatures ne semblent avoir de force que pour dire et chanter : *Tu solus altissimus,* Vous êtes seul très grand, très puissant. Elles nous prêchent par là même la crainte de ce grand Dieu dont la main est si puissante et le bras si vigoureux. On dit souvent d'un homme fort : Il n'est pas bon de tomber entre ses mains. N'est-ce pas précisément ce que saint Paul dit de Dieu ? « Il est terrible, dit-il, de tomber entre les mains du Dieu vivant ».

Une autre qualité que nous admirons chez beaucoup d'êtres intelligents, c'est leur sagesse, leur science, leur mémoire heureuse et tenace.

Saint Thomas d'Aquin était capable de dicter en même temps à quatre secrétaires des ouvrages traitant de matières tout à fait différentes.

L'illustre cardinal Mezzofanti parlait couramment trente-six langues et en savait, quoique moins parfaitement, plusieurs autres; il connaissait, en outre, une cinquantaine de dialectes. Quelle facilité et quelle mémoire prodigieuse !

Que ne rapportent pas les anciens historiens de la mémoire d'Artaxerxès, surnommé Mnénon ; de celle de Cyrus qui savait par cœur les noms de ses milliers de soldats !

Le bienheureux Albert le Grand a écrit un si grand nombre d'ouvrages pleins d'érudition sur les matières les plus variées qu'une vie humaine suffirait à peine à les transcrire.

Saint Antonin, à l'âge de quinze ans, demande son admission dans l'ordre de saint Dominique. Le Père Provincial le jugeant trop faible, et voulant par un subterfuge se débarrasser de lui, lui dit qu'il le recevra quand il saura tout le *Corpus juris* par cœur. Peu de temps après, Antonin se représente, récite toute la collection des décrets de mémoire et est reçu dans l'Ordre à l'âge de seize ans.

Non moins merveilleux est ce que les historiens rapportent du Père de Méo, rédemptoriste.

Saint Alphonse disait du savoir de ce religieux : Il est tel qu'il donne une idée de la sagesse de Dieu.

Voilà bien le plus grand éloge qu'on puisse décerner à la science des plus grands hommes qui ont illustré l'histoire : ils donnent une idée, mais une idée lointaine seulement de la science, de l'intelligence, de la sagesse du Dieu qui est appelé, par les écrivains sacrés, le Dieu des sciences.

Une qualité qui exerce sur notre cœur un empire irrésistible est la beauté. Cette qualité paraît partout dans le monde, appelé à cause de cela κόσμος par les Grecs. Elle paraît dans cette lumière si vive et si douce à la fois qui est répandue partout. Elle paraît dans cette succession agréable de collines et de vallons, de cours d'eau et de prés émaillés de fleurs. Elle paraît dans la végétation luxuriante et la variété presque infinie des plantes qui couvrent le sol.

La nature a paru si belle à quelques poètes sentimentaux qu'ils se sont épris pour elle d'un amour tendre et passionné et lui ont rendu un culte proprement dit. Et, cependant, il est bien certain que, bien souvent, sur les traits, dans le regard, sur le front d'un enfant plus de beauté est concentrée qu'il n'y en a d'éparpillée dans la nature inanimée tout entière.

A cause de la beauté de Rachel, Jacob servit Labau pendant sept ans et puis pendant sept ans encore. La beauté d'Hélène fut l'origine d'une guerre meurtrière que se livrèrent pendant dix ans les Grecs et les Troyens. Les païens eux-mêmes, quelque durs qu'ils fussent, ont quelquefois été si émus par les charmes corporels des jeunes gens chrétiens menés au supplice qu'ils ont demandé leur délivrance.

Cependant, le corps n'est que l'enveloppe de l'âme. L'âme, c'est la raison même qui nous le dit, l'emporte autant en beauté sur le corps que l'esprit l'emporte en excellence sur la matière.

Or, dites-moi, que sont tous ces milliers de créatures inanimées, corporelles, spirituelles qui ont été et qui seront ? Ne sont-elles pas autant de rayons épars, sortis en quelque sorte de cet immense foyer d'excellence et de perfection qui s'appelle Dieu ? Si, dit l'auteur du livre de la Sagesse, les païens ont pu adorer le soleil, la lune, les étoiles à cause de leur beauté, pourquoi n'adorent-ils pas Dieu qui étant le dominateur et l'auteur de toute beauté doit être bien plus beau ? (*Sap.*, cap. 13, v. 3).

Enfin, nous admirons dans certains hommes des qualités morales exceptionnelles, une innocence d'âme, une horreur du mal qui les faisait tomber évanouis à la vue de quelque péché honteux (tel saint Stanislas Kostka), un sentiment de la justice qui leur faisait préférer les plus grands tourments à la moindre imposture ou iniquité, une élévation de cœur qui leur faisait paraître insupportable l'usage qu'ils étaient obligés de faire des choses d'ici-bas. Mais toutes les vertus héroïques des saints, de millions de saints, dont les qualités surnaturelles ont été si variées que la Sainte Église a pu dire de chacun qu'il n'y en a pas eu de semblable à lui, toutes ces vertus, dis-je, sont-elles autre chose qu'un pâle reflet, une imitation imparfaite de la sainteté de Dieu, infiniment pur, infiniment éloigné du mal, infiniment ami de la justice et de la vérité, et dans lequel les

esprits célestes louent et exaltent surtout la sainteté quand ils chantent : Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées !

Troisième sentier.

C'est celui qui remonte du fait de la création à la toute-puissance que ce fait présuppose. Créer, c'est faire sortir de rien. Pour faire franchir à un être cette distance qui sépare le néant de l'existence, il faut une puissance non seulement très grande, mais véritablement infinie. Aucune créature n'est capable de ce travail. Je laisse de côté les circonstances qui ont accompagné l'acte créateur : la facilité, la rapidité avec laquelle Dieu a fait jaillir les êtres du néant ; je ne parle que de l'acte créateur en lui-même. Cet acte prouve que Dieu qui en est l'auteur est infiniment puissant. Mais si une perfection, la puissance est infinie en Dieu, les autres doivent l'être. Si Dieu est infiniment puissant, il doit être infiniment sage, grand, bon, etc., sinon il y aurait un immense manque d'équilibre, une inconcevable disproportion en Dieu. D'ailleurs, une qualité telle que la puissance affecte immédiatement l'être lui-même ; — pour recevoir en lui cette qualité infinie, l'Être divin doit donc être infini à son tour et conséquemment toutes les autres qualités qui affectent cet être ne sauraient être également qu'infinies.

Quatrième sentier.

Le dernier sentier par lequel nous pouvons nous élever jusqu'à Dieu est le plus raide, mais c'est aussi celui qui nous conduit le plus haut. Il prend son point de départ dans la contingence de toutes les créatures. Tous les êtres créés sont contingents, c'est-à-dire qu'ils pourraient ne pas être aussi bien qu'ils sont. Mais si tout ce que nous voyons autour de nous est contingent, il faut qu'il y ait un être nécessaire qui soit comme le point fixe auquel la chaîne mobile des créatures est en quelque sorte suspendue. Ce point fixe, cet être nécessaire, c'est

Dieu. De même qu'il est de l'essence des créatures de pouvoir ne pas être, il est de l'essence du Créateur de ne pas pouvoir ne pas être. De même qu'il est de l'essence des créatures d'avoir leur cause en dehors d'elles, il est de l'essence du Créateur d'avoir cette cause en Lui-même. Dieu est, selon la définition qu'il a Lui-même donnée de sa personne : Celui qui est. Il est. Il n'a pas l'être comme nous, Il est l'Être. Il l'est dans toute l'acception de ce mot; par conséquent il est infini, infini en tout ce qui est, infiniment bon, infiniment juste, infiniment saint, omniscient, immense ; Il est partout et, s'il existait des millions de mondes au delà des limites de celui-ci, Il les remplirait. Il voit tout, entend tout, non seulement ce qui est, mais ce qui a été, ce qui sera et jusqu'à ce qui pourrait être. Il connaît les pensées de chaque homme, le nombre des flocons de neige qui tombent en hiver et des feuilles qui couvrent les arbres. Dieu est non pas depuis aujourd'hui, depuis hier, depuis 1000 ans, 1000 siècles, mais depuis toujours. Il est de lui-même, par conséquent il a toujours été ; il est éternel et à chaque instant de l'éternité. Il est la plénitude de l'être, incapable d'accroissement ou de diminution, puisque tout ce qu'il est, il l'est de lui-même, nécessairement : il est immuable. Il est impossible de monter plus haut dans la connaissance de Dieu ; le sentier par lequel nous marchons se perd dans la lumière inaccessible que Dieu habite, dans les mystérieuses ténèbres qui environnent son trône, dans ces régions surélevées où les intelligences angéliques se couvrent la face de leurs ailes et le proclament l'Innommable, l'Insaisissable, Celui qui surpasse toute science.

La méditation de l'excellence divine doit produire en nous un double sentiment : un sentiment de respect et un sentiment d'amour. Un sentiment de respect, car il nous est naturel de rendre hommage à la grandeur. Le respect auquel la grandeur divine a droit prend un nom particulier : il s'appelle adoration. Par l'adoration, l'homme ne se prosterne pas seulement, mais s'anéantit

en quelque sorte devant Dieu : *Substantia mea tanquam nihilum ante te.* L'homme qui adore semble dire à Dieu : Seigneur, vous êtes Celui qui est, vous êtes tout, et moi, le reste des hommes et l'univers tout entier sommes ce qui n'est pas. Malheureusement, trop souvent, l'adoration n'est qu'un acte isolé dans notre vie, un acte contredit par le reste de notre conduite. Au lieu de mettre dans notre existence Dieu au-dessus de tout, nous le plaçons trop souvent au-dessous de tout. Chaque péché n'implique-t-il pas une criminelle préférence accordée à la créature au détriment du Créateur ? Le respect humain, en particulier, n'est-il pas cette préférence clairement exprimée, directement consentie ? Et ces distractions dont les prières sont le rendez-vous, ces profanations du nom de Dieu ne sont-elles pas autant d'infractions plus ou moins graves au grand devoir de l'adoration ? Oh ! habituons-nous à traiter Dieu en Dieu. Si nous sommes des enfants devant Dieu, nous serons des hommes devant le monde (Mallincrodt).

On demanda un jour à saint François de Sales où il avait appris à traiter avec tant d'aisance avec les grands de ce monde. Il répondit : « Dans mon commerce habituel avec la Majesté infinie ».

Un autre sentiment qui découle nécessairement de la méditation de l'excellence divine et qui marche de pair avec le respect, c'est l'amour. *Quid amamus, nisi pulchrum,* Qu'aimons-nous si ce n'est la beauté ? demande saint Augustin.

Oui, nous sommes ainsi faits : nous aimons naturellement ce qui nous paraît beau, bon, parfait. Comment donc ne pas aimer Dieu, la perfection infinie, l'océan de toute bonté et de toute beauté ? Mais il ne suffit pas de l'aimer, il faut l'aimer comme Il le mérite, de tout cœur, au dessus de tout. Assigner le trône du cœur à une créature et reléguer Dieu dans un coin obscur de l'âme, c'est faire à l'Être suprême la plus sanglante injure. Le vénérable P. Louis Du Pont n'osait même dire à Dieu :

« Je vous aime plus que toutes les créatures ». Cette seule parole lui semblait une sorte d'outrage fait à Dieu.

Ne faisons jamais à Dieu cette immense injure de lui préférer quoi que ce soit. Puisqu'il y a entre l'amabilité de Dieu et celle de ses créatures une distance réellement infinie, mettons autant qu'il est en nous cette distance dans nos affections.

Je termine par l'exhortation de la Sainte Église : *Regem cui omnia vivunt, venite adoremus,* Venez, adorons le roi pour qui tout vit. Que notre intelligence l'adore en rendant hommage à ses infinies grandeurs ; que notre volonté, notre cœur l'adore en le préférant à toutes choses, que nos lèvres l'adorent en proclamant ses perfections.

Cette adoration est le second élément de la religion.

Article III.

Troisième élément de la religion.

Reconnaissance pratique de la munificence divine.

Nous en venons au dernier élément de la religion, celui qu'il doit être le plus doux à notre cœur d'étudier et de nous assimiler : je veux dire la reconnaissance pratique de la munificence divine appelée aussi simplement et en un mot : la reconnaissance.

Considérons d'abord l'objet de la reconnaissance qui est la munificence de Dieu ; analysons ensuite le sentiment de la reconnaissance lui-même.

Je ne parle que de la munificence de Dieu dans l'ordre naturel ; je laisse de côté, parce que nous n'avons pas encore franchi le seuil de cet ordre supérieur, les témoignages de la générosité divine dans l'ordre de la grâce : l'incarnation, la rédemption, l'eucharistie, la révélation surnaturelle, l'élévation à la dignité d'enfants de Dieu, l'appel à la contemplation intuitive de Dieu.

Eh bien ! la munificence divine, même restreinte au simple ordre naturel, me paraît ressembler à un grand

et large fleuve en comparaison duquel les plus profonds et les plus larges fleuves de cette terre ne sont que des filets d'eau imperceptibles. Contemplons le cours de ce fleuve, sa source, son embouchure.

1) Le cours est superbe, magnifique. En gigantesques cascades, le fleuve divin se précipite à travers les siècles, *mirabiles elationes*, et par les splendides soulèvements de ses flots excite l'admiration, la stupeur. Il inonde le monde entier, et ses eaux répandent partout la fraîcheur ainsi que la vie. Ou pour parler sans image, même dans l'ordre de la nature, les bienfaits de Dieu sont innombrables et grands au delà de toute expression. Ils sont innombrables comme les gouttes d'eau d'un grand fleuve ou plutôt ils sont plus innombrables, car toutes les créatures, ces myriades de fleurs et de plantes qui couvrent la terre, d'étoiles qui parent le firmament, de fruits que produit le sol, de globules d'air qui nous environnent, d'oiseaux, de poissons, d'animaux de toute sorte qui peuplent la terre, les molécules de notre sang et nos membres, les instants de notre existence, tous les hommes qui constituent notre entourage, toutes ces choses et beaucoup d'autres que je pourrais énumérer ne sont-elles pas des bienfaits de Dieu ? Quels bienfaits ! combien précieux et, par conséquent, dignes d'estime !

Quel grand trésor, par exemple, que la vie, la santé : on fait tout pour le conserver. Quel trésor que les sens par lesquels nous entrons en contact intime avec les hommes et les choses qui nous entourent ! Quel trésor qu'une mère, un bon et fidèle ami ! Quel trésor encore que notre âme immortelle, la liberté dont elle jouit, le bonheur céleste qui lui est destiné. Vraiment : *mirabiles elationes*. Ils sont beaux dans leur abondance, dans leur limpidité, dans leur cours triomphant les flots de ce fleuve qu'on appelle la munificence divine.

2) Mais dans quel lointain sa source se cache ! Cette source n'est autre que le cœur de Dieu : je dis le cœur, non la main de Dieu ; car, si Dieu nous a fait du bien, nous en fait encore, veut continuer à nous en faire,

c'est qu'Il nous aime. On ne peut assigner d'autre cause à ses bienfaits. Il n'a, en effet, aucun besoin de nous : *Deus meus es tu quoniam bonorum meorum non eges* (Ps. 15), Il nous aime : voilà l'explication de sa générosité. Parce que Dieu nous aime, parce que le cœur est la source de ses bienfaits et non tant l'esprit qui calcule, la main qui pèse, Il est généreux, prodigue. Il nous a donné plusieurs sens en double (les yeux, les oreilles) ; Il a ajouté un plaisir à toutes les fonctions nécessaires à la vie ; Il a voulu que notre nourriture pût être variée : à cet effet il a créé des plantes, des arbres de toutes espèces.

La source des bienfaits dont nous sommes l'objet est un cœur, et ce cœur est celui non d'un homme, mais de Dieu. Cette circonstance ajoute beaucoup à l'excellence des bienfaits, car la moindre attention accordée par un grand personnage, le moindre présent venant d'un roi, d'un empereur, une simple parole d'éloge, un sourire d'approbation descendu du trône a une grande valeur. Levez maintenant le regard, *Levate capita vestra.* Levez-le si vous pouvez, jusqu'à ce Roi immortel qui habite une lumière inaccessible, jusqu'à ce trône sublime dont les degrés sont élevés au dessus des cieux. Sachez que c'est de là, de ces hauteurs vertigineuses que descend le fleuve des bienfaits divins, et pour se jeter, où ?

3) Dans l'abîme de notre bassesse, de notre néant, de notre indignité.

a) De notre bassesse, car : *quid est homo quod memor es ejus ?* Qu'est-ce que l'homme ? demande le prophète-roi, pour que, Seigneur, vous daigniez vous souvenir de lui, approcher de lui votre cœur ? Est-il autre chose qu'un peu de cendre : *cinis et pulvis*, et s'il se considère par ce qu'il a de plus grand : un souffle de votre bouche ?

b) Et encore, quand je dis poussière, souffle, je mentionne déjà des bienfaits de Dieu. Néant, voilà ce que nous sommes et avons de nous-mêmes.

Il y a quelques années, nous n'avions, nous n'étions que cela. Nous gisions confondus avec des millions d'êtres

possibles dans ce vaste abîme du néant. Dieu est descendu en esprit du ciel. Il est venu se promener sur le bord de cet abîme et il a eu compassion de notre misère, qui était plus que la misère, qui était le néant. Il nous a retirés de cet abîme. Il est accouru à notre aide, alors que nous n'avions pas encore de voix pour l'appeler à notre secours. Il nous a tendu la main, alors que nous n'avions pas de main pour saisir la sienne.

c) Est-ce tout ? Non, nous n'avons pas sondé toute la profondeur de l'abîme au fond duquel nous recevons les eaux de la bonté divine. Aux gouffres de la bassesse, du néant, en succède un autre : celui de l'indignité.

Dieu a prévu que nous nous rendrions indignes de ses bienfaits. Il savait que d'autres feraient ou eussent fait de ces mêmes bienfaits un meilleur usage. Cette prévision n'a pu le déterminer à détourner de nous le cours de ses faveurs. Le fleuve de la munificence divine est venu se jeter au fond de ce troisième abîme avec un grand fracas : *in voce cataractarum*. Puisse sa chute avoir le même retentissement dans notre cœur, puisse ce cœur faire remonter jusqu'à Dieu ce fleuve descendu si bas ! Mais quel est ce retentissement ? C'est celui de la reconnaissance, et le moyen de faire remonter vers Dieu le cours de ses bienfaits est de reconnaître pratiquement la munificence divine.

II. Or, pour reconnaître pratiquement les bienfaits de Dieu, cinq choses sont nécessaires :

1) D'abord, il faut reconnaître spéculativement les bienfaits divins. Que de choses sont au fond des faveurs divines alors que nous ne les considérons pas comme telles. Trop souvent nous négligeons de remonter jusqu'à la cause première, pour nous arrêter aux causes secondaires : nous témoignons en termes émus notre gratitude à cet homme qui nous a obligés, sans réfléchir que Dieu a lui-même mis cet homme sur notre chemin, a créé en lui ce cœur généreux qu'il a mis à notre service. La nature nous divertit agréablement par ses paysa-

ges charmants, par son doux climat, par les effluves balsamiques de ses plantes ; nous ne pensons qu'à jouir de ces douceurs, sans y voir les intentions bienveillantes du Créateur. Souvent aussi nous ne reconnaissons pas les dons de Dieu parce que, à force d'en user, nous finissons par croire qu'ils nous sont dus (tels les sens corporels, la santé, les choses nécessaires à la vie). Et puis, il n'y a pas seulement les dons positifs de Dieu, mais aussi, si je puis m'exprimer ainsi, ses dons négatifs, c'est-à-dire la préservation de mille dangers dans lesquels notre imprudence nous eût jetés si Dieu n'avait veillé sur nous. Enfin, que de fois des événements permis ou voulus par Dieu, de vrais bienfaits dans ses intentions, sont regardés par nous comme des maux, qui, au lieu de faire monter de nos lèvres des actions de grâces vers Dieu, y amènent des imprécations ou en tout cas des plaintes et des murmures !

Quand saint Jean Chrysostôme revint de son exil, il commença ainsi son discours au peuple : « Que vous dirai-je ? Ma dernière parole avant de vous quitter fut : Grâces soient rendues à Dieu. Ce sera ma première parole à mon retour au milieu de vous. Les circonstances sont différentes, mais le but est le même ; l'hiver et l'été sont différents aussi, mais le but de ces deux saisons est identique, c'est aussi bien pendant le temps du froid que pendant l'époque du froid, la fertilité de la terre. »

2) Il faut estimer les bienfaits de Dieu, même les moindres. Il ne peut s'agir de petits bienfaits quand le donateur est si grand. *Colligite fragmenta,* dit Notre-Seigneur aux apôtres, Ramassez les miettes.

3) Il faut se souvenir des bienfaits de Dieu. Non, il ne doit pas nous paraître importun ou ennuyeux de nous rappeler ces bienfaits, même en détail, quand il n'a pas paru importun à Dieu de nous les donner, chacun en son temps.

Saint Jean Chrysostôme rapporte que quand les habitants d'Antioche eurent perdu leur saint évêque Mélèce

qui avait été pour eux un vrai père, la reconnaissance les porta, pour qu'ils ne perdissent pas le souvenir de leur bienfaiteur, à graver son nom dans leurs ustensiles et à le donner à leurs enfants, à l'écrire partout, s'obligeant ainsi à l'avoir toujours devant leurs yeux et à l'entendre sans cesse retentir à leurs oreilles. Dieu mérite-t-il moins de notre part ?

4) Il faut remercier Dieu.

Saint Félix de Cantalice, religieux capucin, très simple, mais très prudent, de cette prudence que l'esprit divin donne à ses disciples, avait sans cesse sur les lèvres cette parole : *Deo gratias,* si bien qu'on finit par ne plus lui donner d'autre nom ; on l'appelait : frère *Deo gratias.*

Oh ! quel heureux indice d'un cœur bien né que cette parole : « Grâces à Dieu », montant mille et mille fois par jour comme spontanément des lèvres d'un chrétien vers le trône de Dieu. Il y en a à qui cette parole semble brûler la langue ; toujours couchés sur le seuil de la libéralité divine pour recevoir de nouveaux bienfaits, ils semblent regretter le temps où ils joindraient les mains pour remercier Dieu des grâces qu'ils en ont obtenues. Ces égoïstes sont punis par où ils pèchent : à force de détourner vers eux la source des bienfaits de Dieu, sans jamais la faire retourner vers Lui par la reconnaissance, ils finiront par la voir se tarir au moment où ils auront le plus besoin d'y recourir. Oh non, ce ne sont pas des heures perdues, celles qu'on consacre à l'action de grâces ; elle est plus impétratoire que la prière de demande elle-même.

5) Le dernier devoir imposé par la reconnaissance est le bon usage des dons reçus. Quoi ! se servir d'un don pour le tourner contre le donateur ! Cette pensée fait frémir, elle ouvre sous les yeux de qui sait voir le plus profond abîme d'ingratitude qu'il soit possible d'imaginer.

Cette ingratitude est, cependant, celle d'un grand nombre d'hommes. Non seulement ils oublient de remercier Dieu, mais journellement, à chaque instant, ils

abusent tantôt de leurs yeux, tantôt de leur langue, tantôt de leur esprit et de leur cœur ou de quelque autre créature pour faire ce que Dieu défend ; ils se font donc de ces sens, de ces facultés, de ces créatures des instruments de rébellion contre Dieu, ils les détournent de la destination pour laquelle ces êtres leur avaient été donnés.

Que telle ne soit jamais notre conduite ; que notre règle d'action et notre résolution la plus ferme soit cette parole du psalmiste : *Benedic anima mea Domino, et omnia quæ intra me sunt, nomini sancto ejus,* Mon âme, bénissez le Seigneur, et que tout ce qui est en moi loue son saint nom.

CHAPITRE III.

Droits de la religion.

On parle beaucoup de droits aujourd'hui. On aime d'exagérer ceux qu'on a ou qu'on croit avoir au point de se presque persuader qu'on n'a plus de devoirs. C'est là une tendance aussi funeste qu'erronée. Sans doute, Dieu nous a créés avec des droits précieux ; mais nous avons des devoirs qui sont le corrélatif et la conséquence des droits de Dieu, droits qui sont aussi ceux de la religion. Ces droits sont au nombre de trois : la religion a d'abord le droit de s'étendre à tout l'homme ; elle a, en second lieu, le droit de lier tous les hommes ; enfin, elle a le droit d'occuper la première place dans la vie de chaque homme.

Article I.

Premier droit : celui de s'imposer à tout l'homme.

L'homme, avons-nous vu, est un composé d'esprit et de matière ; il y a en lui deux éléments : l'âme et le corps. La religion demande d'être exercée par l'un et par l'autre.

1) La religion doit être, avant tout, occupation de

l'âme. L'âme est la partie la plus excellente de notre être ; c'est surtout par elle que nous sommes hommes, si bien que le général de Sonis crut pouvoir un jour écrire à sa sœur cette parole en apparence excessive : *Nous sommes des âmes,* parole que nous trouvons aussi chez certains pères de l'Église, par exemple saint Ambroise. C'est notre âme qui est seule capable de reconnaître la souveraineté, l'excellence, les bienfaits de Dieu et c'est dans cette triple reconnaissance, nous l'avons vu, que consiste toute la religion ; c'est notre âme qui entre en commerce avec Dieu, c'est son langage que Dieu qui est esprit écoute et comprend.

Notre religion doit donc être avant tout intérieure, spirituelle. Jamais nous ne devons faire de génuflexion, d'inclination sans que notre âme s'incline sous l'empire du respect et de l'adoration; jamais nos lèvres ne doivent parler à Dieu sans que notre intelligence et notre cœur en dictent les paroles. Agir autrement, se contenter d'une religion tout extérieure, toute matérielle, ce serait priver les pratiques du culte de ce qui les fait vivre, ce serait imiter les Juifs matériels et formalistes dont les hommages tout extérieurs étaient devenus insupportables au Seigneur ; et, comme un corps sans âme ne tarde pas à entrer en décomposition, ce serait aboutir à bref délai à une religion absurde, telle que fut celle des Grecs et des Romains, et telle qu'est encore aujourd'hui celle des peuplades idolâtres.

On rapporte des Thibétains qu'une de leurs manières de prier est de faire tourner sur son pivot un moulin à prières tapissé à l'intérieur de longues formules obsécratoires. Chaque fois que la boîte complaisante tourne sur elle-même, le fidèle qui la met mécaniquement en mouvement est censé réciter toutes les prières inscrites sur les parois. On comprend cet usage de la part de gens presque sauvages et adressant leurs hommages à des idoles ; mais que penser de chrétiens qui, quoique convaincus que Dieu est esprit, ne l'adorent pas en esprit et en vérité, mais réduisent toute leur religion à quel-

ques coutumes tout extérieures et qui, dans leur état d'altération, n'ont plus même le mérite de symboliser des sentiments intérieurs ?

2) Mais s'il est vrai que notre religion doit être principalement intérieure, spirituelle, elle ne doit cependant pas n'être que cela. Le corps doit avoir sa part à la pratique de la religion, et cela pour trois motifs surtout :

a) Parce que, d'abord, notre corps est, aussi bien que notre âme, une partie de notre être, objet de la bienveillance de Dieu ;

b) Parce que les sentiments intérieurs demandent de se manifester et se produire au dehors. La vie journalière en fait foi. Quand nous sommes remplis de respect pour quelqu'un, nous nous inclinons devant lui ; pourquoi ? parce que les idées de petitesse, d'infériorité et de faiblesse s'allient naturellement dans notre esprit ; la conséquence en est que, quand nous voulons reconnaître la grandeur de quelqu'un qui a droit à notre respect, nous nous rapetissons en quelque sorte (en inclinant la tête) en sa présence; quand nous aimons quelqu'un, nous nous sentons portés à le saluer de la main, à lui serrer la main. La mère qui aime son enfant l'embrasse mille et mille fois comme pour le rapprocher de son cœur qui est le siège de son tendre amour. Elle le couvre de baisers, comme pour faire passer son âme dans celle de son enfant. Quand nous nous sentons de l'aversion pour quelqu'un ou pour quelque chose, instinctivement nous faisons un mouvement des lèvres comme pour rejeter un aliment désagréable, ou un mouvement des épaules comme pour secouer un fardeau importun, ou encore un mouvement des yeux comme pour ne plus voir un objet déplaisant. Sans doute ces manifestations sont très variées, il y a des manières très différentes de témoigner la joie, la surprise, etc.; la convention a souvent soumis ces manifestations à une sorte de réglementation et en a même faussé quelquefois la nature (1).

(1) Il est intéressant de lire à ce sujet l'ouvrage d'Aubry, *les Chinois chez eux.*

Sans doute encore les manifestations bruyantes caractérisent les sauvages (les Congolais, par exemple, ne sauraient prier qu'en criant à tue-tête). Il n'en est pas moins vrai que, chez tout homme, il y a tendance instinctive à manifester d'une manière proportionnée ses sentiments intérieurs ; surtout quand ceux-ci sont véhéments, alors ils se font jour d'une manière irrésistible, comme un liquide devenu bouillant se répand hors du vase dans lequel il était contenu. On rapporte que certains orateurs (entre autres Massillon, Lacordaire) savaient attirer leur auditoire au point qu'insensiblement celui-ci se levait et se trouvait tout entier debout à la fin de l'instruction. D'autres fois l'auditoire, sans s'être concerté, sans l'avoir lui-même prévu, éclatait en applaudissements. Je demande : Pourquoi en serait-il autrement pour les sentiments religieux ?

Aussi constatons-nous l'existence de ces manifestations chez tous les peuples. Les Grecs et les Romains priaient quelquefois prosternés, plus souvent debout, quelquefois les mains étendues ; en passant devant une statue, ils l'adoraient, c'est-à-dire, après l'avoir touchée, ramenaient les mains à la bouche et approchaient le pouce et l'index des lèvres (*adorare* vient de os, bouche), ou ils s'arrêtaient pour embrasser les genoux de l'idole par manière de supplication. Les premiers chrétiens priaient en étendant les bras (les orantes des catacombes) comme pour recevoir les grâces ; nous les joignons plutôt, comme pour saisir les grâces divines, ou nous les croisons pour manifester la cessation de l'activité extérieure dont les mains sont les instruments ; nous nous frappons la poitrine comme pour la broyer parce que nous nous reconnaissons coupables ; nous levons les yeux vers le ciel parce que notre intelligence s'y porte, ou parce que nous considérons l'être auquel nous nous adressons comme supérieur à nous. Quand on lit l'Évangile, nous nous levons et écoutons debout pour montrer que nous sommes tout disposés à marcher dans le sentier qui nous est désigné par le divin Maître.

c) Il existe un troisième motif en faveur de la religion extérieure. L'expérience prouve que les manifestations extérieures exercent une très réelle et très grande influence sur les sentiments intérieurs, contribuent grandement à les entretenir et à les augmenter. C'est là le secret de l'action forte et presque irrésistible exercée par les représentations théâtrales sur les imaginations et les cœurs.

Et vous-même, cher lecteur, dites-moi : quand vous entendez un beau chant religieux, quand vous voyez une belle procession, une manifestation grandiose de la religion, quand vous assistez à un bel office, à une grand'-messe très solennelle, où tout se fait avec ordre, avec piété et avec pompe, votre cœur et votre esprit ne s'élèvent-ils pas ? Votre âme ne ressent-elle pas le contre-coup salutaire de ces magnifiques spectacles ? Sans aucun doute.

Aussi cette raison explique-t-elle autant que la précédente l'universalité de la religion extérieure. Partout, dans tous les pays, nous trouvons des rites liturgiques, des sacrifices, des prêtres, des édifices destinés aux cérémonies du culte. Les Indiens ont leurs pagodes, les mahométans leurs mosquées, les juifs leurs synagogues, les protestants leurs temples, et nous catholiques nous avons nos églises et nos splendides cathédrales.

Ce que je viens de dire du culte extérieur m'amène à ajouter un mot touchant le culte public ou la profession publique de la religion. En effet, une fois qu'il est admis que les sentiments intérieurs que la religion inspire doivent se traduire, se manifester au dehors, il n'y a aucune raison pour limiter cette manifestation au secret de la maison ou de la chambre où on vit retiré loin de tous les regards. Le sentiment religieux doit nous animer partout, partout il doit se produire au dehors, dans les rues, sur les grands chemins, en présence de tout le monde.

Cette religion publique est en grand honneur chez le peuple religieux par excellence : le peuple irlandais.

Quand on passe près de gens occupés au travail dans les champs, on les salue en disant : *God bless your work*, Dieu bénisse votre travail, et les travailleurs répondent : *Save God you too*, Que Dieu vous bénisse aussi. Les Irlandais joignent le souhait de la bénédiction divine à presque toutes leurs paroles ; surtout, ils ne l'oublient pas quand ils décernent des éloges. Après avoir, par exemple, félicité une mère au sujet de son enfant, on ajoute : *God bless it*, Que Dieu le bénisse, sinon l'éloge paraîtrait suspect. On remercie Dieu en faisant ou après avoir fait le récit d'un malheur.

Le grand ennemi de cette profession ouverte de la religion est le respect humain. Que d'hommes religieux au fond du cœur, religieux chez eux, semblent être tout à fait irréligieux en société, par respect humain, par peur. A ces hommes lâches et ridiculement timides, Dieu pourrait adresser la parole par laquelle un général s'efforça d'encourager ses soldats : *An me an vos an hostem ignoratis ?* Ignorez-vous qui je suis, qui vous êtes, et qui sont ceux qui vous critiquent ? Ne savez-vous pas que je suis ce grand Dieu dont les infinies perfections sont l'objet de la religion? Ne savez-vous pas que vous êtes créés libres et que rien n'est donc plus indigne de vous que l'esclavage du respect humain ? Ne savez-vous pas enfin que ceux qui se moquent de la religion ne sauraient être que des esprit faux ou des gens tarés, dont les sourires et les haussements d'épaule sont plutôt un éloge qu'un blâme ?

Article II.

Deuxième droit de la religion : celui de s'imposer à tous les hommes.

La religion véritable est encore universelle dans ce sens qu'elle s'étend, s'impose à tous les hommes, oblige tous les hommes dans n'importe quelles circonstances ils se trouvent. A ses yeux, aucune distinction de sexe, d'âge, de situation ou de profession n'a de valeur. De

même que personne ne peut se soustraire un seul instant à l'action ou au domaine de Dieu, ainsi personne ne peut se dérober un seul instant à l'obligation sacrée de la religion. On pourrait lui appliquer la parole que l'Écriture sainte dit du soleil : *Nemo qui se abscondat a calore ejus.*

Cette universalité de la religion, je voudrais l'établir d'une manière toute pratique, par manière de réponse à des dictons derrière lesquels des gens indifférents se retranchent pour se dispenser de toute pratique religieuse. Ces dictons sont surtout au nombre de trois :

Le premier : La religion, ça est bon pour les femmes (c'est la négation de l'universalité de la religion quant aux sexes) ;

Le second : La religion à plus tard. Plus tard, il sera encore temps d'y penser, de s'en occuper (c'est la négation de l'universalité de la religion quant aux différents âges de la vie) ;

Le troisième : Ma situation ne me permet pas de m'occuper de religion (c'est la négation de l'universalité de la religion quant aux états de vie).

Voyons brièvement ce qu'il faut penser de ces trois maximes inventées par le démon, et tenues en si grand honneur par le monde.

I. *La religion, ça est bon pour les femmes.*

Voilà une première misérable échappatoire par laquelle beaucoup d'hommes vous répondent quand vous leur parlez de religion. Je dis « misérable échappatoire », car, de quelque côté qu'on tourne cette maxime, cependant si répandue, impossible d'y découvrir un bout de vérité ou de bon sens...

1. La religion est bonne pour les femmes.

Avouons, d'abord, que ceux qui parlent ainsi font bien peu d'honneur aux femmes, ce qui a cependant toujours été considéré comme faisant partie du bon ton, et puis, parmi ces femmes, il y a leur vénérable mère,

leur digne épouse, il y a des femmes dont eux-mêmes admirent la haute intelligence et la profonde sagesse.

II. La religion est bonne pour les femmes.

Pourquoi pour les femmes seulement ? La religion est quelque chose de bon ou quelque chose de mauvais. Si elle est quelque chose de bon, elle est bonne pour tous, pour les hommes aussi bien que pour les femmes ; si elle est quelque chose de mauvais, elle est mauvaise pour tous également, non seulement pour les hommes, mais aussi pour les femmes.

III. La religion est bonne pour les femmes.

Qui en doute ? Il y a même des raisons particulières qui conseillent la religion à la femme. Elle est un être faible, fragile; d'autre part, elle porte en elle une grande abondance de sentiment, elle est douée d'une très vive imagination. Sa raison n'est pas toujours à la hauteur de ses facultés inférieures. Il faut donc que celles-ci soient contrebalancées, tenues en équilibre par la religion, sinon, comme des coursiers fougueux et aveugles, elles entraîneraient la femme par monts et par vaux jusque dans les plus profonds précipices. C'est ce qui explique pourquoi la femme, une fois qu'elle se laisse aller au vice, se porte à des excès bien plus graves que l'homme ; elle ne connaît plus de bornes ni de retenue ; elle devient capable des crimes les plus monstrueux. Aussi la nécessité de la religion pour la femme a-t-elle été reconnue par les plus grands impies, Diderot, entre autres. Et puis la religion a pour effet de consoler la femme privée des distractions que procurent la gestion des affaires, les voyages, la vie extérieure ; l'existence de la femme est rivée au foyer. La pratique de la religion assure à la femme l'ascendant dont elle a besoin pour accomplir sa mission. Voilà pourquoi la divine Providence lui a donné une inclination particulière pour la religion et même pour la piété qui est la floraison et l'épanouissement de la religion. Aussi l'irréligion a-t-elle chez la femme un caractère plus répugnant que chez l'homme (Proudhon). — Il y a

donc des raisons particulières pour la femme d'être religieuse. Mais il y a aussi des raisons spéciales pour l'homme d'avoir de la religion.

1) La religion n'est pas, en effet, comme on pourrait le croire, affaire de sentiment ou d'imagination, mais, avant tout, de raison et de volonté. Connaître, comprendre les titres que Dieu a à nos hommages, voilà certainement une chose qui relève de la raison ; accomplir les devoirs que la religion impose, voilà qui n'appartient pas moins clairement à la volonté. Dès lors, l'homme n'a-t-il pas une obligation spéciale d'être religieux, puisqu'il a reçu plus que la femme ces nobles dons de la raison et de la volonté en partage ?

2) L'homme a reçu de Dieu plus que la femme. Il a, en général, plus de distractions, moins de souffrances morales, par conséquent une existence plus agréable. Du côté de l'intelligence, de la volonté, de la force corporelle il est mieux doué que la femme ; c'est proprement lui qui est le roi de la création. Mais si l'homme a reçu de Dieu plus que la femme, la justice ne demande-t-elle pas qu'il lui rende davantage ? en d'autres termes, qu'il soit plus religieux que la femme elle-même ? C'est, d'ailleurs, ce qu'on a vu quelquefois, ce qu'on voit parfois encore.

3) La femme, disais-je tantôt, est plus faible que l'homme ; mais l'homme est plus passionné. L'expérience prouve que la jeune fille, la femme est facilement chaste, peu portée au mal, si elle n'a eu le malheur de contracter de mauvaises habitudes, peu tentée si on ne la tente pas. Il n'en est pas ainsi de l'homme, du jeune homme. Chez lui se réalise la parole de saint Augustin que les assauts sont violents, fréquents, et la victoire malheureusement rare. Si la femme a besoin, à cause de sa faiblesse, de trouver dans la religion un appui, l'homme, le jeune homme, à cause de ses passions plus fortes, a besoin de trouver dans la religion une digue, un rempart. Malheur donc à l'homme, au jeune homme qui n'a pas de religion, ou qui n'en a

qu'une faible dose. Cet homme, ce jeune homme sera exposé à toute la brutalité de ses passions ; ce sera Daniel dans la fosse aux lions, moins la protection divine, puisqu'il ne se l'assure pas par la prière ; ce sera Joseph entre les mains de ses cruels frères qui le dépouillent et le vendent en esclavage ; ce sera l'enfant impuissant précipité dans les entrailles enflammées de Moloch.

Je viens de présupposer que la femme est plus faible que l'homme ; mais, au point de vue moral, cela n'est vrai qu'à moitié. Quand il s'agit de subir une opération, de braver le respect humain, etc., les hommes se montrent souvent plus faibles que les femmes. Eh bien, la religion donne à l'homme une certaine crânerie qui l'impose au respect de ses adversaires. Et puis, un homme patient vaut mieux qu'un homme fort ; or, la vraie patience, non l'insensibilité stoïque, est un fruit de la religion.

4) La religion est particulièrement nécessaire aux hommes parce que parmi eux se recrutent les chefs de famille. Je ne nie pas la grande influence de la mère au foyer ; mais que peut-elle faire sans le père ? quelle durée aura son action si elle n'est soutenue, continuée par le père ? Les enfants ont peut-être plus d'amour pour la mère, mais une plus grande idée des lumières, de la sagesse, de l'esprit du père. « Je ferai plus tard comme père » : que de fois cette parole tombée des lèvres de tout jeunes enfants est venue jeter la consternation dans le cœur de mères pieuses et chrétiennes !

Parmi les hommes se recrutent les médecins, les avocats, les juges, les instituteurs, les journalistes, les écrivains, les législateurs, tous personnages qui ont en bien ou en mal une immense influence sur la société, comme chacun le comprend facilement.

Parmi les hommes se recrutent les électeurs ou plutôt, grâce au suffrage universel, ils sont presque tous électeurs. Si ceux-ci n'ont pas de principes religieux, ils placeront le pouvoir entre les mains de gens qui savent flatter les passions populaires, mais qui, sous une peau

de mouton, cachent des instincts de loup et ne se serviront du pouvoir que pour assouvir, même au prix des intérêts matériels, leur haine antireligieuse.

Il y a donc pour les hommes des raisons spéciales d'être religieux. Comment se fait-il alors que parmi eux beaucoup soient si peu religieux, plusieurs même tout à fait irréligieux ? Car, enfin, le fait est là indéniable, facile et douloureux à constater. Quand il s'agit de pratique religieuse, les hommes sont, comparés aux femmes, en triste et considérable minorité. Si on excepte quelques contrées où les hommes rivalisent de ferveur religieuse avec les femmes, partout, surtout dans les grandes villes, c'est, chez la plupart, une lamentable indifférence. A quoi cela tient-il ? L'homme sent moins que la femme qu'il a besoin de Dieu et de religion. Il est trop affairé, trop distrait, la religion finit par devenir à ses yeux une chose secondaire. Enfin, la foule de ceux qui ne pratiquent pas ou presque pas crée un courant contre la religion, un courant de prévention (on finit par croire que la religion n'est vraiment que pour les femmes), un courant d'entraînement (le mauvais exemple entraîne au moins autant que le bon), un courant de respect humain (on a peur de se singulariser).

Ces faits expliquent l'indifférence des hommes. Mais est-il nécessaire de le faire remarquer, ils ne la légitiment pas. S'il existe chez les hommes une sorte de courant contre la religion, faisons-nous un devoir de créer un courant contraire. Oh ! quel bel apostolat ! remettre la religion en honneur chez les hommes, rendre aux hommes le sentiment de leur dignité de chefs de la religion au foyer domestique, en faire les modèles de la religion dans les assemblées chrétiennes !

II. *Plus tard, il sera encore temps de s'occuper de religion.*

C'est le langage de beaucoup de jeunes gens qui, trouvant la religion trop gênante au gré de leurs passions, trop restrictive de leur liberté et n'osant cepen-

dant en secouer définitivement le joug, essaient de ce moyen louche pour mettre leur conscience à l'aise sans mettre aux abois leur cœur avide de plaisirs. Ils se retranchent derrière une distinction, grâce à laquelle ils espèrent pouvoir servir en même temps Dieu et le monde, mériter le bonheur de la vie future sans sacrifier ce qu'ils croient être le bonheur de cette vie présente. Cette distinction, ils l'établissent entre l'âge de la jeunesse et celui de la vieillesse, entre maintenant et plus tard. Que vaut cette distinction ? Moins que rien...

1. Elle est injustifiée ;
2. Elle est imprudente ;
3. Elle est impie.

1. Elle est injustifiée ; et sur quel fondement, en effet, s'appuierait-elle ? Les droits de Dieu sont les mêmes maintenant que plus tard. Dieu nous conserve, nous conduit, nous protège aussi bien pendant la jeunesse que pendant l'âge mûr. La distinction entre maintenant et plus tard est d'autant plus injustifiée que Dieu ne l'a jamais faite. Il nous aime, si je puis dire ainsi, depuis le premier instant de son éternité, depuis qu'il est Dieu, depuis qu'il a un cœur pour aimer, depuis qu'il s'aime lui-même, et, quand ce Dieu est venu sur la terre, Il a offert pour notre salut non seulement ses derniers gémissements sur la croix, mais ses premiers vagissements dans la crèche.

2. La distinction entre maintenant et plus tard est imprudente.

Pourquoi imprudente ? Parce que, jeune homme, vous ne savez pas si ce plus tard que vous escomptez vous appartiendra *jamais*. Le présent seul vous appartient, l'avenir est à Dieu et ne sera peut-être jamais à vous. La moyenne de la vie humaine est de 33 ans; le quart du genre humain disparaît avant la 17e année. A quelle moitié, à quelle portion de l'humanité appartiendrez-vous ?

Admettons cependant que vous atteigniez l'âge mûr,

ou même l'âge de la vieillesse : ferez-vous plus tard ce que vous n'avez pas le courage de faire maintenant ? ferez-vous le bien quand vous aurez appris à faire le mal? Vous dites : Plus tard, ce sera plus facile : les passions ne seront plus si violentes, les occasions plus si séduisantes, les entraînements du monde plus si vifs. Je l'avoue, et encore n'est-ce vrai qu'à moitié : saint Alphonse, octogénaire, ne sentait-il pas, même dans cet âge avancé, le sang de sa jeunesse bouillonner dans ses veines ? Mais si, d'une part, les passions s'affaiblissent, d'autre part, des habitudes se sont contractées, des habitudes de désordre, d'indifférence religieuse. Encore une fois, pourrez-vous faire le bien quand vous aurez appris à faire le mal ? Les passions s'affaiblissent, mais dans la même mesure s'affaiblissent les aspirations généreuses qui sont un si puissant instrument du bien entre les mains d'un jeune homme. Aussi, tout bien pesé et comparé, peut-on dire qu'en dernière analyse le service de Dieu est plus facile pendant la jeunesse faisant suite à une enfance innocente que pendant la vieillesse venant à la suite d'une jeunesse coupable ou irréligieuse. Quelle imprudence donc de dire : plus tard ! Si maintenant vous ne vous sentez pas la force d'étouffer le lionceau, terrasserez-vous plus tard le lion ? si maintenant vous trouvez le ruisseau trop large pour vos pieds engourdis, passerez-vous plus tard la rivière ? si, à présent, il vous semble impossible d'arracher l'arbuste, plus tard viendrez-vous à bout d'arracher le chêne ?

Je suppose que vous y parveniez, car, enfin, il y a de cela des exemples assez nombreux : ce ne sera, en tout cas, qu'au prix de grandes difficultés, et encore n'y réussirez-vous que d'une manière bien imparfaite.

Quand Pierre II, empereur du Brésil, fut à la veille de mourir à Paris, il demanda à son médecin s'il avait des enfants, et, comme le docteur lui répondit qu'il en avait six, l'auguste malade lui dit : « Mon cher docteur, faites-les élever religieusement. Mon éducation a été malheureusement irréligieuse; j'ai grandi à l'écart

des salutaires influences de la religion. Plus tard, j'ai tâché de suppléer à ce défaut, mais jamais je n'y suis parvenu complètement. Je me suis toujours ressenti des influences de ma première éducation. Toujours j'ai douloureusement éprouvé l'absence de cette candeur, de cette simplicité qui sont les heureux fruits de la vertu pratiquée dès l'enfance et de la religion sucée avec le lait maternel ».

3. La distinction entre maintenant et plus tard est impie, impie dans le partage qu'elle proclame, impie dans le mobile dont elle s'inspire.

a) Impie dans le partage qu'elle proclame. On divise sa vie en deux parties. On donne la seconde à Dieu et on lui refuse la première ; et quelle est cette première partie qu'on lui refuse ? C'est précisément la plus excellente, la meilleure à tous les points de vue : c'est la fleur de l'existence, ce sont les prémices de la vie, et la seconde partie qu'on consent à donner à Dieu, c'est la lie, ce sont des restes, et comme on donne nécessairement au démon, au monde ce qu'on refuse à Dieu, c'est comme si on offrait au monde, au démon les belles fleurs, les viandes succulentes, les fruits mûrs pour jeter, en quelque sorte, à Dieu les fleurs flétries, les fruits pourris et piqués des vers, les os rongés par le monde et dont celui-ci ne veut plus.

b) Impie dans le mobile dont elle s'inspire. Quel est ce mobile ? L'intérêt propre mis à la place des intérêts de Dieu. Pourquoi diffère-t-on le service de Dieu jusqu'à plus tard ? Parce qu'on veut abréger le temps à y consacrer, se le rendre le plus facile, le moins gênant possible ; on ne se rend que quand on ne peut plus s'en passer, quand il faut bien s'y résigner pour ne pas être frustré de la félicité qui suivra cette vie. Or, cela, c'est non pas servir Dieu, mais se servir de lui, c'est mettre son intérêt avant la gloire de Dieu, c'est intervertir l'ordre du Créateur qui nous a placés sur la terre pour le glorifier d'*abord* et *avant tout* et *ainsi* sauver notre âme.

Cher jeune homme qui lisez ceci, que cette distinction

ne se trouve donc jamais sur vos lèvres. Que vos sentiments aient plutôt, mais dans un ordre supérieur, la noblesse de ceux du jeune marquis de Fénelon. Il s'était engagé à l'âge de 16 ans dans les armées de Louis XIV. Un jour, le monarque le voit lors d'une revue et lui dit : « Mais, mon fils, vous êtes trop jeune pour servir dans mon armée. — Sire, répond le noble adolescent, si je suis jeune, je n'aurai que plus de temps à passer à votre service ».

Quelque jeune que vous soyez, cher enfant, Dieu ne vous trouvera pas *trop* jeune pour son service. Mais je suppose, par impossible, qu'il vous adresse la parole dite par Louis XIV au jeune Fénelon : il faudrait, vous aussi, la relever généreusement, noblement, en disant : Seigneur, si je suis jeune, je n'aurai que plus de temps à passer à votre service. Et si, malheureusement, vous aviez fait quelques pas sur le chemin du mal, empressez-vous de retourner en arrière et d'en sortir. Il n'est pas trop tard encore, — alors que continuer par la voie dans laquelle vous vous êtes engagé pourrait avoir les plus fatales conséquences.

III. *Ma profession ne me permet pas de m'occuper de religion.*

Que de gens trouvent dans leur profession un prétexte de se désintéresser de la religion ! A peine sont-ils arrivés à un certain degré de fortune, de science, d'influence, ils tournent le dos à la religion dont ils ont fait profession jusqu'alors. Cette conduite crée facilement chez les simples l'illusion qu'il est des états, des situations de vie incompatibles avec la religion. Or, il n'en est pas ainsi. Il est certain, au contraire, qu'il n'y a aucune incompatibilité entre la religion et un état quelconque et qu'il ne saurait même y en avoir.

I. Il n'y a aucune incompatibilité entre la religion et un état quelconque. J'en trouve la preuve dans ce fait patent, irréfutable qu'il y a eu des hommes religieux dans tous les états.

1. Il y a eu de tout temps des hommes religieux parmi les savants. Je pourrais citer des centaines d'exemples. Contentons-nous de l'un ou l'autre. On rapporte de Cauchy, qui fut de son temps le plus grand mathématicien d'Europe, qu'il partageait ses journées entre l'étude et la prière ; il aimait à faire le catéchisme aux pauvres Savoyards. Ampère, l'illustre physicien, avait tant de fois lu l'Imitation qu'il finit par la savoir par cœur ; il égrenait le chapelet humblement prosterné sur les dalles de Saint-Étienne-du-Mont. Ozanam, son ami, priait avant son cours pour que Dieu le préservât de toute erreur et le confirmât dans l'humilité. Quand il fut sur le point de mourir, le prêtre l'exhorta à la confiance. Pourquoi, répondit le moribond, craindrais-je de paraître devant Dieu ? je l'aime tant. Dans l'observatoire du grand astronome Leverrier, deux objets attiraient surtout l'attention du visiteur : le gigantesque télescope de l'illustre savant et un beau crucifix. Le célèbre chimiste J.-B. Dumas tint à déclarer solennellement avant de mourir qu'il avait toujours vécu en bon chrétien et en fervent catholique, et donna comme suprême avis à ses enfants le conseil de toujours vivre en paix avec Dieu.

2. De tout temps, il y a eu des hommes religieux parmi les artistes. Quels artistes que les architectes de nos splendides cathédrales du moyen âge, et ils furent des hommes profondément religieux. Quels artistes que ces peintres qui s'appellent Raphaël, Rubens, Léonard de Vinci, Murillo, Overbeek ! Ils ont été en même temps des hommes religieux, et leurs chefs-d'œuvre sont empruntés au domaine de la religion. Quels artistes que ces compositeurs incomparables qui ont nom Glück, Mozart, Haydn, Palestrina ! Ils furent avant tout des hommes religieux. Mozart, après le grand succès qu'eut l'exécution d'un de ses opéras à Paris, se rendit dans une église pour y rendre des actions de grâces à Dieu. Chaque fois que l'inspiration venait à manquer à Haydn, il prenait son chapelet et

son génie s'enflammait aussitôt. Quels artistes enfin que ces admirables poètes Homère, Virgile, Pindare, Sophocle, Dante, Calderon, Skakespeare ! Lisez leurs œuvres et vous vous apercevrez aussitôt qu'ils ont été tout pénétrés de religion.

3. De tout temps il y a eu des hommes religieux parmi les militaires. Napoléon a certainement été l'un des plus illustres génies militaires dont l'histoire fasse mention. Ce grand conquérant fut très religieux ; il commit de lourdes fautes, sans doute, mais jamais n'abandonna ses principes religieux. Tout le monde sait qu'à ses yeux le plus beau jour de sa vie fut celui de sa première communion. Son plus grand général fut Drouot, lui aussi un homme profondément religieux. Il lisait assidûment la Bible et l'Imitation, et récitait le chapelet devant ses batteries. Un jour, Napoléon le félicita pour son énergie. Drouot répondit : Je ne crains ni de mourir ni d'être pauvre, je ne crains que Dieu, et c'est ce qui fait ma force. Enfin, on a composé des ouvrages qui ne sont que des collections de biographies de grands généraux chrétiens.

4. Enfin, de tout temps, il y a eu des hommes religieux parmi les hommes d'État. Les anciens ont été convaincus de la nécessité du fondement religieux pour y appuyer l'autorité du gouvernement et l'ordre dans les États. A l'heure qu'il est, il y a partout, dans chaque pays, un parti catholique dont tous ou presque tous les membres sont évidemment religieux.

Mais en disant qu'il y a eu des hommes religieux parmi les savants, les artistes, etc., je semble avouer qu'ils ont été une exception. Il n'en est cependant rien. C'est le contraire qui est vrai ; ce sont les hommes irréligieux qui ont été de tout temps une petite et triste exception, et si, aujourd'hui, dans certaines régions, cette exception tend à perdre quelque chose de sa rareté, cela ne prouve certainement rien en faveur de notre temps ou de ces régions.

II. Il n'y a donc pas d'incompatibilité entre la reli-

gion et n'importe quelle profession et il ne saurait y en avoir, pour la raison toute simple que tout état nécessaire ou utile à la société, précisément parce qu'il est voulu par Dieu, vient de Dieu aussi bien que la religion elle-même. Comment donc ces deux choses pourraient-elles s'exclure mutuellement ? S'il en était, s'il pouvait en être ainsi, il y aurait contradiction en Dieu même. Ce qui donne peut-être ici lieu à confusion, c'est ce fait que, dans certains états, telle ou telle pratique religieuse devient impossible. Mais telle ou telle pratique même très vénérable n'est pas la religion elle-même. La religion est avant tout une disposition de l'âme qui se manifeste de quelque façon. La religion ainsi entendue convient à tous les états.

Mais non seulement il est injustifiable de se faire de son état un prétexte pour ne plus être religieux, il convient qu'on s'en fasse un instrument positif de glorification divine. Par là même, en effet, que chaque état vient de Dieu, il faut qu'il serve à la gloire de Dieu. Rien ne saurait être plus légitime. Éclaircissons ceci par quelques exemples. Vous êtes favorisé des dons de la fortune. La fortune vient d'une certaine façon de Dieu : Il a béni vos entreprises, Il vous a fait naître de parents aisés, Il pourrait vous envoyer des revers ; vous devez donc faire servir votre fortune à la gloire de Dieu, faire la charité et ainsi amener les pauvres à louer et à bénir Dieu, contribuer aux œuvres qui ont pour but la glorification de Dieu. Vous avez de la science : la science vient de Dieu. C'est lui qui vous a donné un esprit ouvert, une particulière facilité pour l'étude ; vous devez donc faire servir vos connaissances à la gloire de Dieu, vous servir de vos lumières pour faire mieux connaître Dieu des autres. (Linné parle sans cesse de Dieu dans ses ouvrages, de sorte que ceux qui le lisent sont nécessairement amenés à admirer Dieu dans ses œuvres.) Vous avez du génie. Le génie vient de Dieu. Servez-vous donc de celui que vous avez pour attirer le prochain à Lui. C'est un véritable apostolat, aujourd'hui

surtout où on ne veut plus d'autres moyens de salut que ceux qui s'adressent et plaisent aux sens. Vous avez de l'autorité. Elle vient de Dieu, prenez occasion de l'influence que vous avez pour promouvoir les intérêts de Dieu et de la religion.

De plus, il n'est pas d'état de vie dans lequel on n'ait intérêt, au point de vue de cet état même, à s'inspirer de la religion et à en faire profession. Sans religion, le savant est incomplet, car la religion est la clef de voûte de la science. Les sciences humaines ont pour objet les créatures, et que sont toutes les créatures sinon des effets. Dieu est la cause suprême, et ce n'est pas assez bien connaître les effets que de ne pas remonter jusqu'à la cause. Sans religion, l'artiste est terne, car la religion est la source par excellence des sublimes inspirations : elle ouvre devant le génie de l'artiste des perspectives infinies, éternelles ; l'artiste qui y cherche ses inspirations sera l'aigle au vol hardi qui fixe le soleil ; l'artiste qui fait abstraction d'elle sera un oiseau de basse-cour qui rase le sol de son vol monotone. Sans religion, le dépositaire du pouvoir est vulgaire, il se détache de Celui par lequel seul il est grand, digne de respect, vénérable. Ses subordonnés ont le droit de dire : Il est devenu semblable à l'un d'entre nous.

Article III.

Troisième droit de la religion : celui d'occuper la première place dans la vie de chaque homme.

Cette première place lui revient parce qu'elle est reine. Elle est une reine effective : il est donc défendu de faire quoi que ce soit contre ses ordres, — une reine auguste : il faut donc lui accorder plus d'estime qu'à n'importe quoi qui n'est pas elle, — une reine puissante : il faut donc tout lui subordonner. C'est dans ce triple sens que la religion a le droit d'occuper la première place dans la vie de chaque homme.

1. La religion est une reine effective : donc il ne faut

rien faire contre ses ordres. Ses ordres sont ceux de Dieu, le maître suprême à qui il faut obéir malgré tout et quoique disent les maîtres subalternes. Il vaut mieux, disent les apôtres, obéir à Dieu qu'aux hommes. C'est ce que tous les hommes véritablement religieux ont compris. Quel bel exemple fut donné sous ce rapport, il y a quelque temps, par le colonel de Saint-Remy ! Cet officier avait reçu l'ordre de commander et de présider l'expulsion de religieuses françaises qui n'avaient commis d'autre crime que de déplaire aux francs-maçons. Il se refusa en sa qualité de chrétien et de catholique à prêter la main à un acte aussi inique. A cause de cela, il fut traduit devant un tribunal militaire. Comme on lui demanda compte de sa désobéissance, il répondit : J'ai désobéi, parce que ma conscience m'interdit d'exécuter un ordre humain que j'ai clairement reconnu être contraire à la loi supérieure de Dieu. Malgré cette réponse si belle et si raisonnable, le colonel fut condamné à la dégradation. Savez-vous sur quoi on appuya cette condamnation ? Sur cette considération que quand les supérieurs militaires ont parlé il faut obéir aveuglément, sans examiner si leurs ordres sont conformes ou non à la conscience ; car si cet examen, dit l'accusateur, est permis, c'en est fait de la discipline militaire. Sans doute, la discipline militaire, une discipline sévère et rigoureuse est une bonne chose ; mais il y a quelque chose de meilleur : c'est l'ordre provenant de la soumission de tous aux ordres toujours justes de Dieu. D'ailleurs, une discipline militaire qui ne tient aucun compte des réclamations de la conscience ne saurait avoir ni durée ni solidité.

Mais nous-mêmes prêtres, confesseurs, ne désavouons-nous pas pratiquement la doctrine que j'expose ici ? Quand nous avons à faire au tribunal de la pénitence à un ouvrier que son maître oblige sous peine de renvoi à travailler le dimanche, à manquer la messe, etc., ne déclarons-nous pas que, dans ces conditions, il n'est plus tenu d'accomplir ces préceptes ? ne semblons-

nous donc pas convenir que les ordres, les caprices des hommes vont au-dessus des ordres de Dieu et des prescriptions de la religion ? Absolument pas. Il faut distinguer dans la religion deux sortes de commandements : les commandements *naturels* et les commandements *positifs*.

Pour les premiers, il n'est jamais permis de les transgresser, parce qu'ils sont fondés sur la nature qui est immuable. Jamais donc, quelles que soient les circonstances, il n'est permis de calomnier, de faire un faux serment, d'enfreindre les lois de la chasteté et celles du mariage.

Il n'en est pas ainsi des préceptes positifs. L'intention de Dieu même est que ces préceptes ne soient gardés que quand cette observation n'est pas trop difficile. L'ouvrier qui, pour une raison très grave et tout en cherchant une autre place plus compatible avec ses obligations religieuses, omet pour un temps l'accomplissement d'un précepte positif ne transgresse pas un ordre de Dieu, puisque cet ordre n'existe plus pour lui ; mais cet ordre continue d'exister pour le maître impie, sectaire, cupide qui en commande la transgression. Le maître est coupable ; il devra un jour rendre un compte sévère de sa conduite au Maître suprême dont il se constitue le rival et dont il méconnaît l'autorité supérieure.

2. La religion est une reine auguste, car elle est la fille de Dieu et la souveraine de l'éternité : la fille de Dieu puisqu'elle vient de Lui, retourne vers Lui et conduit à Lui ; la souveraine de l'éternité, puisqu'elle y introduit ses sujets et les y récompense selon le degré de fidélité qu'ils lui ont gardé sur la terre. Dès qu'elle paraît, tous les regards doivent donc se détourner de ses vassales pour se diriger vers elle, se concentrer sur elle. En d'autres termes, et pour parler sans figure, la religion a pour tâche de procurer les intérêts de Dieu et nos intérêts éternels à nous-mêmes. Par chaque œuvre de religion, par chaque prière, par chaque acte de soumission à la volonté divine, nous glorifions Dieu et nous

assurons à nous-mêmes une récompense éternelle. Les affaires exclusivement humaines ne font que procurer nos intérêts temporels ou les intérêts temporels de notre prochain, intérêts dont il ne reste rien à la fin de la vie. Il n'y a donc aucune exagération à dire que la religion doit autant l'emporter sur nos affaires, sur nos passe-temps, sur nos amusements que l'éternité l'emporte sur le temps, et que Dieu l'emporte sur la créature. Oh ! que cela est beaucoup dire ! car, enfin, quelle proportion peut-il y avoir entre le temps et l'éternité, entre la créature et Dieu ? Moins de proportion qu'entre l'imperceptible grain de poussière et l'altière montagne dont le sommet se cache dans les nues, qu'entre la minuscule gouttelette d'eau et le vaste océan aux puissantes vagues et aux profondeurs insondables. Et, cependant, combien peu d'hommes donnent pratiquement, franchement la première place dans leur estime aux choses de la religion ? Quand il s'agit de religion, c'est à peine qu'en maugréant on parvient à faire tant bien que mal le nécessaire, l'indispensable. Dès que la prière et les autres actes religieux entrent en concurrence avec des affaires matérielles ou des intérêts terrestres, les voilà sacrifiés par amour pour ces affaires et ces intérêts auxquels, presque sans en avoir conscience, l'esprit aveuglé par la mauvaise concupiscence accorde une importance, prête une urgence qu'ils sont très loin d'avoir en réalité.

Ressemblons à ce peintre qui donnait un soin extraordinaire à tout ce qu'il exécutait. Interrogé au sujet du motif de sa conduite, par un autre peintre très fécond, celui-là, en œuvres, mais hâtées et imparfaites, il fit cette sage réponse : Vous peignez pour le temps, moi pour l'éternité, *Aeternitati pingo*. Nous aussi travaillons surtout, avant tout pour l'éternité.

3. La religion est une reine puissante. Sa juridiction est sans limites, il faut que tout passe par ses mains, que tout se fasse sous son contrôle. Ce qui signifie que nous devons tout subordonner à la religion, faire tout dans un esprit de religion. L'unité doit régner dans notre vie.

Elle y régnera si tout est amené en dernière analyse à la réalisation de notre fin suprême : la glorification de Dieu. *Ad majorem Dei gloriam,* telle fut la belle devise de saint Ignace ; telle doit être la nôtre, soit que nous mangions, soit que nous buvions, soit que nous fassions quelque autre chose. Il faut manger, travailler, amasser de l'argent pour vivre, mais il faut vivre pour glorifier et servir Dieu. Les créatures inférieures dont nous sommes entourés sont à nous, mais nous sommes à Dieu.

SECTION II.

La religion considérée au point de vue social.

TOUT ce qui a été dit dans les trois chapitres qui précèdent s'applique à la société. Mais la grande importance et le vif intérêt qui s'attachent aujourd'hui à la question sociale semblent exiger que ce point de vue fixe notre attention d'une manière particulière, d'autant plus que le rôle de la religion dans la solution de cette question a été jusqu'à maintenant l'objet de peu d'ouvrages spéciaux et complets.

CHAPITRE I.

La religion au foyer domestique.

La première société dans laquelle l'homme entre et que souvent il propage, c'est la famille. Elle est, en règle générale, composée du père, de la mère et des enfants; quelquefois, les domestiques, appelés jadis chez les Romains *familia*, viennent s'y ajouter.

Eh bien, non seulement les hommes comme individus, mais en tant qu'ils constituent une famille, doivent pratiquer la religion. Je veux dire que la famille, en tant que famille, doit s'acquitter de ses devoirs envers Dieu, se réunir pour lui rendre hommage.

I. C'est jusqu'à un certain point une conséquence de ce que j'ai prouvé précédemment. Tous les membres de

la famille sont obligés d'être religieux et de le manifester. Ils y sont obligés et ils y ont intérêt. Comment le feraient-ils sans que cette profession de la religion prît un caractère de communauté ? Tout est commun dans une famille digne de ce nom : le travail, les repas, les récréations. Pourquoi une exception en faveur de la religion, qui doit être la principale et la plus chère occupation de tous les membres de la famille ?

II. Mais je vais plus loin. La famille doit rendre des hommages à Dieu non seulement parce qu'elle est composée d'hommes dont chacun est tenu individuellement à professer la religion, mais aussi parce qu'elle est une société parfaite ayant Dieu pour fondateur, législateur, auteur et protecteur.

Nous voyons Dieu fonder la famille dans le paradis terrestre. Par là même que les deux lois fondamentales du mariage : l'unité et l'indissolubilité, sont réclamées par la nature même, elles ne peuvent venir que de Dieu.

Dieu est aussi l'auteur de la famille, car c'est lui qui amène encore sans cesse la femme à l'homme (*a Domino proprie uxor prudens*, dit la sainte Écriture). Les mariages se font au ciel, a dit un des plus célèbres juristes français.

Bossuet ne pense pas autrement : « Dieu, dit-il, qui, d'un seul coup, a voulu former tout le genre humain, en a vu et prédestiné de toute éternité les alliances et les divisions, Dieu a préparé dans son conseil éternel les pères de famille qui sont la source des nations. Il ordonne aussi dans les nations les familles qui les perpétuent. »

Écoutons encore Pâqueron écrivant à son fils : « Ni le hasard ni les calculs terrestres ne t'amèneront la compagne digne de ta vie. Les âmes sont en la main de Dieu, c'est lui seul qui les forme et qui les donne. Veux-tu posséder un jour une épouse chrétienne qui soit la joie de ton cœur ? Mérite-la maintenant par tes œuvres d'homme ; elle est le prix de toute une jeunesse de travail et de vertu ».

C'est Dieu qui bénit l'union des époux et la rend féconde, qui fait sortir la femme de son état de stérilité et l'entoure d'une couronne d'enfants joyeux (Ps. 112). Il est lui-même l'auteur immédiat de l'âme des enfants.

Dieu prend soin de la famille comme telle.

Voyez, par exemple, de quelle merveilleuse sollicitude il entoure la famille de Jacob.

Une histoire non moins merveilleuse est celle de saint Eustache retrouvant, dans des circonstances extraordinaires, son épouse et ses enfants dont il avait été longtemps et cruellement séparé (sa fête se célèbre le 20 septembre).

Qui ne connaît aussi l'histoire de cette pieuse mère de Schlesswig qui, en 1817, voyant sa maison, située près des portes de la ville, menacée par les troupes russes, prie Dieu de construire autour de sa maison une muraille qui la rende invisible. Quel est son étonnement le matin suivant, quand elle aperçoit un grand rempart de neige autour de son habitation restée intacte malgré le passage des ennemis.

Je conclus de tout cela que la famille comme telle ayant Dieu pour fondateur, législateur, auteur et protecteur lui doit des hommages. La profession de la religion est pour elle le premier des devoirs.

III. Elle est aussi pour elle la principale raison d'être.

Pour le comprendre, rappelons-nous le but providentiel du mariage. C'est d'abord l'assistance mutuelle des époux. Cette assistance se rapporte à tous les besoins, donc aussi aux besoins moraux et religieux qui constituent la partie essentielle de la nature humaine et de ses destinées. Ce but est aussi la procréation et l'éducation des enfants destinés à glorifier Dieu, à le servir, à se sauver par la réalisation de cette première fin. Si la famille n'est pas religieuse, si l'atmosphère de la famille n'est en quelque sorte imprégnée de religion, où les enfants se formeront-ils à la religion ? Si l'éducation n'a pas pour but d'élever les enfants vers Dieu, vers qui les élèvera-t-elle ? Vouloir élever les enfants sans les

faire monter vers Dieu, c'est un contresens, une contradiction dans les termes.

Les enfants non seulement ont pour destinée de servir Dieu, mais d'apporter, d'offrir un jour à la société l'appoint de leurs vertus, de leur dévouement. La famille est la pépinière de la société. Mais elle ne saurait réaliser cette mission qu'à la condition de faire entrer la religion dans l'âme des enfants, si je puis m'exprimer ainsi, par tous les pores. Et parce que tel est le but du mariage, celui-ci a été considéré chez tous les peuples comme un acte religieux. Partout on l'a entouré de cérémonies religieuses. Le mariage des Israélites était accompagné des prières du père, pontife familial : nous en avons des exemples dans l'union de Rébecca avec Isaac, de Sara avec Tobie. Chez les Grecs, le matin du jour des noces, les fiancés prenaient un bain nuptial dans l'eau sacrée, que des jeunes filles avaient puisée à la fontaine lustrale; la fiancée s'habillait de blanc, couleur traditionnelle pour les actes religieux ; elle était couverte d'un voile, parce que le voile était le principal attribut d'Héra, déesse tutélaire du mariage ; — le chef de famille, avant que sa fille le quittât, offrait un sacrifice accompagné de libations devant le foyer des ancêtres. Pendant le trajet de la fiancée allant au devant du fiancé, les jeunes filles chantaient l'*epithalamium*, ou cantique nuptial célébrant les dieux propices. Arrivée à la maison de son fiancé, elle était mise en présence de la divinité domestique qu'elle arrosait d'eau lustrale ; elle allumait ensuite l'autel consacré aux aïeux de son mari, et des prières étaient dites pour rendre les dieux favorables ; le troisième jour, elle consacrait son voile à Héra.

Chez les Romains, le mariage était essentiellement un acte religieux, l'indissolubilité dépendait de la célébration religieuse appelée *confarreatio* ; pour rompre un tel mariage, il fallait par une solennité spéciale appelée *diffareatio*, annuler les cérémonies religieuses (les mots *confarreatio, diffareatio* viennent de *farreum*, parce que

les époux partageaient en présence du grand-prêtre un pain de froment.)

VI. La profession de la religion est enfin le salut de la famille. Ce salut n'est, en effet, possible qu'à la condition que les fondements, l'organisation et le fonctionnement de la famille soient ce que Dieu a voulu qu'ils fussent.

a) Les fondements qui sont l'unité et l'indissolubilité sont continuellement attaqués par les passions humaines les plus violentes, les plus furieuses. Qui empêchera le mal de triompher et d'accomplir son œuvre de destruction ? La religion. Elle a la force requise pour museler les mauvaises passions et les endiguer. Aussi voyez l'histoire : l'unité et l'indissolubilité marchent de pair avec la religion, elles tombent et reparaissent avec elle.

b) Quant à l'organisation de la famille, chacun la connaît. Chaque membre y a sa place. A la tête le père, à côté et un peu au-dessous de lui la mère, au-dessous du père et de la mère les enfants. La religion contribue puissamment à maintenir cet ordre. Elle entoure la tête du père et des parents en général d'une auréole de puissance, de grandeur, de majesté, qui est une participation de la puissance de Dieu même. Elle prend sous son égide la femme dont elle abrite la faiblesse, elle fait voir dans les enfants des dépôts sacrés confiés à la sollicitude des parents par la divine Providence. — Je sais, dit un jour Th. Morus, que je devrai rendre compte de mes enfants. Voilà pourquoi leur éducation est ma plus grande préoccupation. La religion resserre les liens de la famille, elle est le plus précieux élément de l'esprit de famille, si important pour le bien de la société.

c) J'arrive au fonctionnement de la famille. Chaque membre doit se conduire réellement comme membre d'une société au bien de laquelle il doit s'employer et même se dévouer, se sacrifier. Si chacun recherche ses propres intérêts, c'en est fait de la famille. Si le père ne pense qu'à lui-même, dépense tout au jeu ou en boisson,

de quoi vivront la femme et les enfants ? Si les enfants ne rêvent que plaisirs et fêtes, que deviendra le foyer ? que deviendront les épargnes des parents ? Qui les assistera dans leurs vieux jours ? Si la mère néglige les premiers éléments de l'économie, de l'ordre, de la propreté, comment la famille échappera-t-elle au malaise, à la ruine ? Il faut que, dans cette petite société de la famille, chacun se dévoue pour tous, chacun prenne sa part des épreuves, des charges communes, chacun souffre les défauts des autres. Qui donne cette force ? Cherchez tant qu'il vous plaira : vous ne trouverez pas de moyen plus efficace que la religion. Elle surtout engendre le dévouement, l'esprit de renoncement, la patience. A la lumière de la religion, le foyer apparaîtra à chaque membre de la famille comme un théâtre où il devra se sanctifier, un champ de bataille sur lequel il devra conquérir la récompense éternelle. Ajoutez à cela que la religion attire sur une famille la bénédiction divine, bénédiction sans laquelle une maison tombe en ruine ; grâce à laquelle, au contraire, elle prospère et fleurit.

Si on réfléchit à tout ce qui vient d'être dit, on ne sera pas étonné de constater que la famille a toujours été religieuse. « Dans le premier âge du monde, dit don Sarda *(le Mal social*, II, 124), aux jours de la simple organisation patriarcale, le père était prêtre dans toute l'étendue des attributions qui peuvent être désignées sous ce nom ; non seulement il instruisait ses fils et ceux qui dépendaient de lui, et maintenait vivantes au foyer les augustes traditions de la civilisation primitive, mais c'était lui qui bénissait les mariages, qui imposait aux nouveau-nés leur nom et le sceau de la circoncision (du moins depuis Abraham), qui offrait à Dieu les sacrifices. Dans la fable comme dans les poètes antiques nous trouvons la paternité investie de fonctions si saintes qu'elles durèrent chez le peuple hébreu jusqu'à ce que la loi écrite fût donnée par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï, et, chez les autres peuples, jusqu'à ce que la corruption complète des mœurs et l'oubli de la

révélation naturelle les eût conduits à l'idolâtrie ».

Mais même alors la famille resta jusqu'à un certain point religieuse. Quand on a découvert les ruines de Pompéi, on a constaté que dans chaque maison il y avait l'autel domestique, autour duquel toute la famille se réunissait, célébrait les événements de quelque importance qui regardaient la famille et offrait le sacrifice.

Il n'en est pas autrement dans les temps modernes. Les Indiens ne se contentent pas de leurs pagodes ; ils érigent devant leurs maisons des cônes en boue en guise d'autels, qu'ils décorent quelquefois de guirlandes de fleurs et arrosent d'huile (Gaume, *Société domestique*, II, 249). Les Annamites et les Chinois, le cinquième jour de chaque mois lunaire, offrent au moment du coucher du soleil, sur un autel disposé près du seuil de la maison, du riz, du sel et du papier d'or et d'argent. Si, au Japon et en Angleterre, la religion catholique s'est conservée pendant des siècles malgré l'absence du prêtre et les plus violentes persécutions, c'est parce que les familles furent religieuses et suppléèrent au culte public au moyen du culte domestique.

Oui, la famille religieuse, la religion au foyer, le culte domestique est un fil d'or qui traverse tous les siècles. Il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui la religion familiale tend à diminuer avec l'esprit de famille. Les progrès de la civilisation moderne nous détournent à la fois de la religion et du foyer. Il est nécessaire de réagir et de sauver ou de conserver de la religion familiale ce qui peut être sauvé ou conservé.

Un point bien pratique est la décoration religieuse de la maison qui sert de lieu de réunion à la famille : je dis la décoration religieuse, non d'une chambre retirée, mais de la maison tout entière, le salon, les bureaux, etc., non exceptés. Il y a ici un vrai progrès à réaliser. Que de salons catholiques absolument dénués de tout objet religieux : ni croix, ni statues, ni tableaux rappelant la religion dont le maître de la maison fait profession ; par contre, des tableaux, des peintures, des statuettes plus

ou moins artistiques mais toutes entièrement profanes, quelques-unes même plus ou moins risquées.

Toutefois la maison religieuse décorée n'est que le cadre. Il faut autre chose et plus.

Le plus important acte religieux qui doit animer le foyer, c'est la prière en famille. Cette simple prière en commun est un des plus puissants liens de la société domestique. Elle oblige tous les membres à revenir à temps à la maison, elle maintient l'esprit religieux, provoque le remords chez celui qui a quitté la ligne droite pendant la journée, elle attire les bénédictions de Dieu sur la famille tout entière.

Un autre acte qui fait partie de la religion familiale, c'est la bénédiction paternelle. Les anciens patriarches bénissaient solennellement leurs enfants ; aux âges de foi, les parents ont béni journellement leurs enfants ; l'histoire ecclésiastique nous en offre de nombreux exemples. Les parents de saint François de Sales, du pieux Gerson, de Thomas Morus bénissaient tous les jours leurs enfants.

Cette coutume ne s'est nulle part mieux conservée qu'en Belgique. Elle est très belle, et il faut regretter qu'elle disparaisse de plus en plus. Les jeunes époux feraient bien de l'introduire immédiatement dans leur ménage ; ils ne tarderaient pas à se féliciter des heureux effets qu'ils lui verraient produire.

Un point plus important est l'instruction religieuse au foyer domestique par la parole et par quelques bons livres : Garcia Moreno faisait le catéchisme aux siens ; Mallincrodt, au retour de l'église de Kirchborchen, interrogeait ses enfants sur ce qui avait été prêché à la grand'-messe.

Ajoutez à cela les réjouissances religieuses. Plusieurs fêtes de l'Église, telles que l'Épiphanie avec son gâteau à fève et la Noël avec son arbre chargé de bonbons, ont leur reflet dans la vie de famille. On pourrait aussi célébrer religieusement les grands événements de la vie : la première communion, l'anniversaire du mariage,

d'une mort, etc.; — je dis religieusement, c'est-à-dire par quelques prières extraordinaires dites en commun, par une aumône, par un bouquet offert ou des bougies allumées sur l'autel du foyer domestique.

Je viens de rappeler un détail non indispensable mais utile de la religion familiale : l'autel du foyer. Mgr Zardetti raconte que John Stuart Mill, qui fut, il y a quelques années, lord-maire de Londres, a dans sa maison une chapelle ; là se font les prières, là le grand chrétien donne sa bénédiction paternelle à tous ses enfants. Il en est ainsi dans beaucoup de maisons. Mais pourquoi cela ne se verrait-il pas partout ? Croyez-moi, cher lecteur, la plus féconde source de joies vraies et de bénédictions célestes a été cachée pour nous dans la famille. Mais à quelle condition verrons-nous cette source féconder notre vie ? A la condition que le foyer soit religieux, profondément religieux.

CHAPITRE II.

La société doit à Dieu d'avoir de la religion.

Une maxime chère à beaucoup d'hommes de notre temps est celle-ci : la religion est affaire privée. Cette maxime est assez ambiguë ; mais, de quelque manière qu'on l'explique, elle est fausse. On veut, au moins, dire que la société comme telle ne doit pas avoir de religion. Or, cette assertion est à cent mille lieues de la vérité. Il est certain, au contraire, que la société doit à Dieu et se doit aussi à elle-même d'avoir de la religion.

1. Le principal motif pour lequel nous affirmons chez tout homme l'obligation de rendre des hommages à Dieu, c'est sa qualité de créature. L'homme vient de Dieu, il reçoit tout de Dieu; il lui doit donc respect, amour et obéissance. Or, cette même raison existe aussi chez l'homme social. La société aussi bien que l'homme

individuel a Dieu pour auteur, en ce sens qu'elle est exigée par la nature des choses et que cette nature vient de Dieu même.

Innombrables sont les auteurs qui enseignent cette doctrine. Citons-en deux parmi les modernes.

« L'universalité, la nécessité, la perpétuité des rapports sociaux fournissent une preuve irréfragable qu'ils sont immédiatement produits par cette *Divinité bienfaisante* qui, tout en nous laissant une grande liberté, ne livre jamais à la volonté de l'homme ce qui est indispensable à son existence »(de Haller, *Restauration de la science politique*, ch. 13).

« Les lois générales et primitives des sociétés sont, en quelque sorte, le langage de l'Auteur de la nature, l'expression même physique de la volonté de Dieu » (Ch. Bonnet, *Recherches sur le christianisme).*

2. Mais Dieu n'a pas seulement fondé la société, il l'a enseignée, je veux dire qu'il lui a révélé le langage. Celui-ci n'est pas une invention humaine, comme quelques rationalistes l'ont affirmé. L'histoire et la Bible ne parlent pas de cette invention et du mutisme universel qui l'aurait précédée, mais nous montrent, au contraire, l'homme parlant dès le commencement (1).

Ici de nouveau les témoignages abondent. Choisissons au hasard quelques textes.

Voici comment le grand de Humboldt s'exprime au sujet de la question qui nous occupe : « La parole est inhérente à l'homme. Le langage n'a pu être inventé sans un type préexistant dans l'intelligence humaine. Et, plutôt que de croire à une marche uniforme et mécanique qui les traînerait pas à pas depuis le commencement le plus grossier jusqu'à leur perfectionne-

(1) Nous constatons un fait ; nous ne discutons pas en ce moment une opinion, celle des traditionalistes, qui disent que l'homme n'aurait pu inventer le langage. Cette opinion a contre elle l'autorité de la plupart des philosophes qui en ont démontré la fausseté.

ment, j'embrasserai l'opinion de ceux qui rapportent l'origine des langues à une révélation immédiate de la Divinité: Ils reconnaissent au moins l'étincelle qui luit à travers tous les idiomes, même les plus imparfaits et les moins cultivés. »

Schlegel n'est pas moins expressif. « Dieu a enseigné à l'homme à parler, dit-il, comme un père qui enseigne à son fils les premiers rudiments du langage. Avec ce langage parlé et communiqué par Dieu (la Bible dit que Dieu s'entretenait lui-même avec nos premiers parents), l'homme fut installé comme gouverneur et roi de la nature, comme l'envoyé de Dieu au milieu de toute la création terrestre, et dans l'accomplissement des devoirs de cette dignité consistait sa distinction originelle » (Cf. de Decker, *la Providence dans les faits sociaux*, p. 72).

Les célèbres ethnographes allemands Max Muller, Jacob Grimm, Bunsen ne tiennent pas un autre langage.

3. La société doit aussi un culte à Dieu parce qu'elle est sans cesse gouvernée par lui.

a) Le genre humain est partagé en nations qui ont chacune leur caractère propre et leur mission déterminée; et de qui tiennent-elles cette mission ? De Dieu, répondent les illustres penseurs de tous les siècles, et c'est encore Dieu qui a présidé à la lente élaboration de la nationalité, ce qui a fait dire à un auteur libéral belge que les nationalités sont de droit divin (Trasenster, *de la Nationalité belge*, p. 14), et à un autre qu'une nationalité est un mystère de la Providence et qu'elle n'a de raison première qu'en Dieu (Potvin, *le Livre de la nationalité belge*, p. 1).

b) De ce qui vient d'être dit il résulte que les constitutions non plus ne sont pas une œuvre purement humaine. Les vraies constitutions dignes de ce nom, sortant en quelque sorte toutes faites du sein des peuples dont les événements ont été conduits par Dieu, sont par là même, comme le dit de Maistre, des œuvres divines.

c) Dieu n'est pas étranger non plus aux révolutions, ces

puissants bouleversements qui changent la face des peuples. On connaît la belle parole de Donoso Cortes: Les révolutions sont les liquidations de la société devant la Providence (discours du 4 janvier 1849). Et le comte de Maistre, parlant en particulier de la révolution française qui, plus que toutes les autres, a paru être le triomphe du libre arbitre de l'homme (1), dit : « Plus on examine les personnages les plus actifs de cette révolution, plus on trouve en eux quelque chose de passif et de mécanique. Jamais la Divinité ne s'est montrée d'une manière aussi claire dans aucun événement humain *(Considérations sur la France,* ch. 1).

d) C'est encore Dieu qui, par des voies connues à lui, amène au pouvoir les rois et les dynasties. Nos pères, écrit le savant P. Taparelli, exprimaient cette grande vérité que Dieu est le suprême dispensateur des sceptres et des couronnes, en faisant dire au souverain qu'il était roi par la grâce de Dieu. Oui, la souveraineté est un don de Dieu, parce que l'autorité, en général, s'appuie sur l'autorité divine, parce que de la divine Providence dépend cette supériorité de fait qui réalise l'autorité sociale dans une personne déterminée, parce que c'est la divine Providence qui, dans ses mystérieux desseins, donne aux sociétés et à ceux qui les gouvernent l'indépendance requise pour en faire des souverains *(Essai de droit naturel,* ch. 8).

e) L'histoire est le récit de milliers et de millions de faits grands et petits se suivant, s'entremêlant, s'enchevêtrant et montrant très clairement l'homme qui s'agite, mais faisant aussi découvrir, quoique avec plus de difficulté, à l'esprit réfléchi Dieu qui mène l'homme. Dieu tient tous ces événements entre ses mains, sous sa haute direction et à l'insu des hommes, quelquefois malgré eux les fait converger vers le grand but de sa glorification et du bien de ses élus. Protestants et catholiques se sont appliqués à démêler cette sublime action de Dieu. A côté

(1) Le sens de cette expression est que jamais l'homme n'a paru agir d'une manière plus indépendante de Dieu.

de l'ouvrage d'un prêtre catholique, l'abbé Leroy, *le Règne de Dieu dans la grandeur, la mission et la chute des empires,* vient se placer le livre du protestant von Bunsen, *Dieu dans l'histoire,* résumé de 30 années d'études immenses.

Après tant de lumières de l'Église catholique, saint Augustin *(Cité de Dieu),* Bossuet *(Discours sur l'histoire universelle),* des protestants proclament hautement l'intervention de la Providence dans les faits sociaux.

J'ai vécu longtemps, disait le vieux Franklin, et plus longtemps je vis, plus je vois les preuves convaincantes de cette vérité que Dieu gouverne les affaires humaines.

La veille de sa mort, Guizot écrivit en tête de son testament ces lignes admirables : Je crois en Dieu et je l'adore, sans tenter de le comprendre. Je le vois présent et agissant non seulement dans le régime permanent de l'univers et dans la vie intime des âmes, mais dans toute l'histoire des sociétés humaines.

Enfin, le philosophe allemand Schelling a défini l'histoire une révélation permanente de Dieu.

f) Parmi les faits qui ont eu une grande influence sur les destinées de l'humanité, il faut citer les inventions. Mais qui oserait dire que Dieu leur est étranger ? N'ont-elles pas presque toujours pour auteurs des hommes de génie, c'est-à-dire marqués d'un sceau divin et que leur siècle a méconnus ? Nous voyons les découvertes s'échelonner le long des siècles ; mais l'heure de l'apparition serait-elle un effet du hasard ? Au XIIIe siècle on découvre la boussole ; au XIVe, la poudre à canon ; au XVe, l'imprimerie ; du XVe au XVIe, les mondes nouveaux ; au XVIIe, l'attraction dans le mécanisme des mondes et la circulation du sang dans l'organisation du corps humain ; à la fin du XVIIIe, la lumière du gaz et la vapeur appliquée à la mécanique et à la navigation ; au XIXe, l'emploi de la vapeur à la locomotion, de la lumière à la photographie, de l'électricité à la télégraphie, à la téléphonie, à l'éclairage (de Deker, *la Providence).* Ne doutons pas que toutes ces découvertes n'aient été faites

dans un ordre dont la sagesse divine connaît seule parfaitement les secrets.

g) Ce que je viens d'observer au sujet des découvertes s'applique aux grands hommes dont les faits illustres ont laissé une si profonde empreinte dans l'histoire de l'univers. Ils ont été les humbles instruments de la Providence; ils obéissaient à une volonté, à une puissance supérieure. Les grands hommes, dit Blanc dans son *Histoire de la Révolution française,* ne sont que de puissants aveugles. La partie qu'ils jouent n'est pas la leur. Le résultat présent les éblouit ; le souverain ordonnateur des choses les emploie, tout en décidant, dans son infinie sagesse, des conséquences dernières et en préparant les lointains contre-coups. Napoléon I, malgré son orgueil, sa suffisance, n'a jamais fait difficulté de reconnaître qu'il n'était qu'un instrument entre les mains de Dieu.

h) Ce qui montre aussi avec clarté l'intervention de Dieu dans les choses humaines, c'est le caractère imprévu, inattendu de tant d'événements et même des principaux, — chose si vraie et si palpable que Michaud, l'auteur de l'*Histoire des Croisades,* après avoir beaucoup observé, en était venu à concevoir l'idée, comme il aimait à le dire, de faire un livre sur les choses qui se sont faites toutes seules, car, ajoutait-il, j'ai souvent remarqué que ce qui s'est fait de bien n'est l'ouvrage de personne ; on pourrait dire que le bien n'a ni père ni mère. Ce qu'on appelle hasard n'est que l'incognito de la Providence. Citons encore cette belle parole de Balmès : « Prenez la société où et quand vous le préférez : qu'y voyez-vous ? Les faits sont là, n'offrant aucune apparence d'ordre ni de concert; les événements se succèdent et se poussent, sans qu'on y découvre un dessein ; les hommes se réunissent, se séparent, s'entr'aident, se heurtent, et cependant le temps, cet agent indispensable pour la production des grandes œuvres, s'écoule, et tout s'achemine vers le destin marqué dans les secrets de l'Éternel... Il y a dans la marche de la

civilisation un plan divin et non une fatalité qui tient le monde dans un cercle de fer... Je vois une chaîne merveilleuse tendue sur le cours des siècles, chaîne qui ne gêne en rien le mouvement des individus ni des nations : cette chaîne d'or est suspendue à la main de Dieu, qui la tient avec une intelligence infinie et un ineffable amour sur l'humanité » *(Protestantisme comparé,* t. I, p. 210).

C'est donc un fait indéniable que Dieu s'occupe sans cesse des destinées de la société humaine. Celle-ci a le devoir de reconnaître ce fait et de se prosterner devant le Dieu tout-puissant pour lui rendre ses plus respectueux, ses plus humbles hommages. L'État en tant qu'État doit être religieux. Tout gouvernement doit faire profession de religion. La religion a le droit de figurer en tête des institutions sociales.

CHAPITRE III.

La société se doit à elle-même d'être religieuse parce que la religion est pour elle une cause de perfection. — Remarques préliminaires.

La vérité dont on vient de lire l'énoncé a été admise aussi bien que la précédente par les vrais philosophes, les savants sérieux, les penseurs exempts de préjugés sectaires. Les païens ne sont presque pas moins unanimes que les chrétiens à la reconnaître et à la proclamer. Citons Socrate, Aristote, Platon, Pythagore, Sénèque, Juvénal, Quintilien, Cicéron. Celui-ci dit, entre autres : La religion enlevée, la foi et la vie sociales tombent, ainsi que la première et la meilleure des vertus, savoir la justice. Plutarque est d'avis qu'il est plus facile de bâtir une ville en l'air que de fonder un État sans religion. Dans les temps modernes cette nécessité a été reconnue par des incrédules tels que Robespierre, Danton, Mirabeau, J.-J. Rousseau, Spinoza, Bayle.

Que de papier on a noirci à propos de la question sociale ; que de systèmes on a inventés, que de congrès se sont réunis en vue de procurer à la société le bien-être, la paix, la prospérité dont elle a soif ! On a trop souvent oublié le facteur pricipal, qui est la religion.

C'est ce facteur indispensable que de grands sociologues de notre temps, surtout le pape Léon XIII et l'illustre Mgr de Ketteler, n'ont cessé de rappeler à notre génération. Il y a longtemps déjà, un roi incrédule, Frédéric II de Prusse, avait été obligé d'avouer la nécessité de ce facteur pour la solution de la question sociale. Ce monarque impie avait laissé les ouvrages irréligieux des soi-disant philosophes français Voltaire et consorts pénétrer en Allemagne. Qu'arriva-t-il ? Le dévergondage des mœurs et l'esprit de révolte prirent de telles proportions qu'un matin le roi, effrayé, manda en toute hâte son premier ministre et lui dit : Vite, faisons revenir la religion dans le pays, sinon nous sommes perdus.

Cette parole n'a, depuis, rien perdu de sa vérité. Voulons-nous guérir la société, prévenir des maux plus grands que ceux dont nous sommes les témoins : nous devons faire appel à la religion. Pourquoi cela ? Parce que la religion est pour la société une *cause de perfection* et que le bien-être social est comme une conséquence nécessaire de la perfection.

Pour faire mieux comprendre la justesse de ces derniers mots, comparons la société au corps humain. Cette comparaison est des plus légitimes. Elle se trouve dans un discours prononcé à peu près cinq siècles avant Notre-Seigneur par Ménénius Agrippa. Elle a été reprise par saint Paul dans sa première lettre aux Corinthiens, en vue de ramener la concorde dans cette communauté chrétienne. Tous les hommes l'approuvent, car, instinctivement, nous disons que nous sommes les membres de telle ou telle société, — de même que les bras, etc., sont les membres du corps.

Or, je demande : En quoi consiste le *bien-être* du corps humain ?

Réponse. Ce bien-être consiste dans un *état général satisfaisant, compatible avec les conditions de cette vie présente.*

Je dis : *général.* Il faut que le bien-être affecte tout le corps, s'étende jusqu'aux extrémités du corps. Quelque saine que soit la tête, quelque bien portant que soit le corps lui-même, on est malheureux si la paralysie ou l'hydropisie réduisent à l'immobilité les pieds ou les jambes.

Je dis, en second lieu : état général *satisfaisant,* un état paradisiaque où on serait à l'abri des moindres impressions désagréables causées par la faim, la soif, le froid, le chaud, la fatigue, est une pure chimère, à la réalisation duquel il est donc inutile de penser, plus encore de travailler.

C'est un bien-être *semblable* que nous devons souhaiter pour le corps social ou la société. Il comprend trois éléments :

1. Un certain *bien-être matériel.* On a calculé que, si, dans les pays les plus riches du monde tels que la France, l'Angleterre et les Etats-Unis (on pourrait y ajouter la Belgique), on partageait la fortune à doses égales entre les citoyens, il reviendrait à chacun une somme de 5,000 francs, par conséquent à une famille composée de quatre membres environ 20,000 francs, moitié à peu près en terre. Dans des pays plus pauvres, il reviendrait évidemment à chaque famille proportionnellement moins, en Italie, par exemple, 6,000 francs seulement.

Il est clair que cette répartition absolument égale est une chimère. Nous voulons et devons vouloir pour tous le *nécessaire.* Mais que faut-il entendre par là ? On peut distinguer un double nécessaire : le nécessaire économique et le nécessaire social.

Le premier, c'est ce qui est nécessaire pour vivre, à un homme pris individuellement, isolément.

Le deuxième, c'est ce qui est nécessaire à l'homme en tant qu'il fait partie de la société, qu'il est chargé d'une famille, qu'il a des enfants à établir. Ce nécessaire pré-

suppose un excédent de recettes suffisant pour parer aux éventualités imprévues telles que chômage, maladie, accidents, pour mettre à couvert de la misère l'âge de la vieillesse pendant lequel on ne pourra plus travailler, pour permettre de prendre outre le repos nécessaire quelques délassements raisonnables, et de prélever sur son temps les heures réclamées par l'accomplissement des devoirs religieux ainsi que des devoirs de famille et de société.

Le nécessaire n'est pas le même pour tous et partout ; il suppose une plus grande fortune en ville qu'à la campagne, car l'ouvrier de ville doit mieux s'habiller que l'ouvrier rural ; le manque d'air dans les grandes villes oblige de prendre une nourriture plus substantielle, le logement y est plus cher, etc.

Où en est-on à ce premier point de vue ? Sans doute, il faut se garder d'ajouter foi à toutes les déclamations retentissantes et intéressées des socialistes. Il est permis de croire que le grand nombre jouit ou, du moins, est mis à même de jouir aujourd'hui d'un plus grand bien-être matériel que dans beaucoup d'autres temps. Depuis un demi siècle, les salaires ont augmenté dans beaucoup d'industries de plus de la moitié, et quoique certaines denrées, la viande par exemple, se vendent aujourd'hui plus cher qu'auparavant, déduction faite, l'état pécuniaire reste meilleur. En France et en Belgique la proportion de ceux qui possèdent à ceux qui ne possèdent pas est, paraît-il, de plus des deux tiers, peut-être des trois quarts. La plus grande partie de la fortune est entre les mains des petits et des très petits propriétaires. Il n'en est pas moins vrai que tout n'est pas rose, et, s'il faut se garder de croire aveuglément les discours des socialistes, il ne faut pas non plus accepter comme évangile les affirmations des économistes libéraux.

Le pape Léon XIII, dans son immortelle encyclique *Rerum novarum*, a su garder le juste milieu.

Il y a, à l'heure qu'il est, beaucoup de pauvres, beaucoup d'indigents (à Paris 200,000 pauvres sont secourus

par la bienfaisance publique et combien par la charité privée ! il en est ainsi à peu près dans toutes les grandes villes) ; la pauvreté est si grande dans certains quartiers qu'elle a reçu un nouveau nom : celui de paupérisme. D'après les statistiques officielles, la misère ou l'inanition ont fait en France 36,000 victimes en la seule année 1892.

2. Mais le bien-être matériel ne suffit pas, car l'homme ne vit pas de pain seulement. Il faut encore un degré convenable de *civilisation* comprenant la mise à la portée de tous, dans une mesure plus ou moins large, des facilités de la vie, — la vulgarisation de l'instruction au moins élémentaire, — la douceur des mœurs. Un peuple sauvage n'est certainement pas un idéal à envier.

La civilisation est répandue aujourd'hui dans une grande partie du monde, mais quelquefois, souvent même, elle est plus extérieure que réelle, elle a plus de clinquant que de solidité.

3. Le troisième élément nécessaire du bien-être social est la *tranquillité*, le *contentement*. Ce dernier élément est surtout nécessaire ; il ne suffit pas d'avoir ce qu'il faut et plus qu'il ne faut, il faut savoir qu'on l'a et s'en contenter. Ce qui a donné à la crise sociale actuelle tant d'acuité, c'est plus encore le mécontentement que la misère.

Il y a eu des inégalités et de la misère de tout temps. Il n'est pas prouvé que le peuple soit aujourd'hui plus pauvre, plus misérable qu'en d'autres temps ; le contraire est plus que probable et même, d'après beaucoup d'auteurs libéraux et catholiques, incontestable. Je viens déjà de le dire, il faut se garder d'ajouter une foi aveugle aux déclamations des socialistes qui ont tout intérêt à charger le tableau et à forcer la note. Ils ont les statistiques contre eux (Cf. Millot, *Ce qu'il faut faire pour le peuple*, p. 35.—Cf. aussi Berryer, *Pourquoi pas socialistes ?)*.

Sans doute il y a beaucoup de misère, beaucoup de paupérisme, surtout dans les grandes villes. Il n'y a rien

à retrancher du tableau très sombre qui a été tracé par Léon XIII dans son immortelle encyclique; le bien-être matériel général des ouvriers et des artisans était probablement plus grand à la belle époque des corporations du moyen âge. Mais, je le répéte, ce qui rend la question sociale à l'heure actuelle particulièrement brûlante, ce n'est pas la misère plus grande, mais le mécontentement plus vif et la possibilité pour le peuple qui est le plus fort de donner une expression pratique à son mécontentement. Il paraît qu'à Bologne il y a une rue appelée via del Malcontenti. Si on voulait appeler les rues des villes d'après les dispositions d'âme de ceux qui les habitent, il faudrait presque toutes les appeler : rue des Mécontents. Ce mécontentement est habilement entretenu par les socialistes et les ambitieux de toutes espèces qui se promettent de l'exploiter dans leur intérêt. Et voilà pourquoi un auteur a dit que la question sociale consistait non pas tant à enrichir le peuple, mais à le contenter.

Aux éléments positifs du bien-être on pourrait ajouter un élément négatif : *exemption de charges trop lourdes,* d'un travail trop dur ou trop prolongé, d'impôts trop onéreux, de manœuvres militaires exagérées ou de guerres fréquentes et meutrières.

Ici, encore, malgré les mille facilités procurées par le progrès moderne, l'idéal est loin d'être réalisé.

Posons, maintenant, la grande question : Que faut-il pour que la société arrivé à ce degré de bien-être dont le Créateur lui-même veut qu'elle jouisse ?

Pour le savoir, mettons à profit notre comparaison et demandons-nous quelles conditions sont nécessaires pour que le corps humain jouisse de cet état général satisfaisant dont nous avons parlé tantôt.

Ces conditions sont au nombre de cinq. Il faut que tous les membres du corps soient à leur place, que chacun accomplisse la fonction qui lui est assignée, qu'il y ait subordination parfaite entre les membres supérieurs et inférieurs, que les membres se gardent de se

nuire mutuellement; enfin, que tous viennent, quand c'est nécessaire, en aide les uns aux autres. Ces mêmes conditions sont nécessaires pour que le corps social se porte bien et jouisse de tout le bien-être qui est possible sur cette terre. L'accomplissement de toutes réunies constitue ce que nous avons appelé au commencement de ce chapitre la perfection de la société, perfection qui comme nous allons le voir est avant tout l'œuvre de la religion.

CHAPITRE IV.

La religion et la juste répartition des membres du corps social.

Dans le corps humain *il faut que tous les membres soient et se tiennent à leur place.* Tous sont nécessaires, quoique tous n'aient pas la même importance. Tous contribuent au bien général, et les membres plus excellents, tels que les yeux, le cœur, etc., n'ont pas le droit de traiter avec dédain les membres moins excellents ou moins honorés.

Il en est de même pour la société. Il y a, dans son sein, un grand nombre de fonctions, d'états différents. Les uns sont, en apparence du moins, plus excellents que les autres, mais tous sont nécessaires, beaucoup absolument indispensables. Tous ces états doivent être représentés, toutes ces fonctions avoir leur nombre voulu de titulaires. Et si certaines fonctions sont presque entièrement délaissées, si certaines autres sont briguées par un nombre de candidats de beaucoup supérieur à celui qu'exige la nécessité et que permet la possibilité, dès lors la société n'est plus équilibrée et le manque d'équilibre entraîne le malaise social. C'est ainsi que nous voyons aujourd'hui beaucoup de gens déserter la campagne et les travaux des champs pour affluer dans les villes, où ils viennent faire l'assaut des bureaux et des

établissements officiels. Dès qu'une place devient vacante, aussitôt des centaines de bras se lèvent, des centaines de mains se tendent, des centaines de bouches réclament.

Pour 300 places à conférer un jour en France, plus de 30,000 pétitions parvinrent à la préfecture de la Seine.

A Berlin 4,000 buralistes battent le pavé la plume derrière l'oreille et n'ont pas de quoi manger.

Il en est à peu près de même en Belgique.

Quelle est la conséquence de cet état de choses ? Je viens de le dire : la rupture de l'équilibre et le malaise. L'encombrement de certaines carrières entraîne après lui une concurrence effrénée. Il s'agit de supplanter coûte que coûte un rival, un compétiteur, et ce ne sont pas toujours les plus méritants qui l'emportent dans cette lutte pour la vie, mais souvent les plus intrigants, les mieux protégés. La concurrence entraîne elle-même après elle le déclassement d'une foule de gens dont les uns ne sont pas à la hauteur des fonctions qu'ils ont su accaparer, dont d'autres vivent dans une oisiveté forcée parce qu'ils n'arrivent à rien, dont d'autres encore sont obligés de se replier sur des occupations très inférieures à leurs aptitudes ou aux études supérieures qu'ils avaient faites. Que d'avocats, par exemple, sont obligés de se contenter de toutes petites places !

De tout cela résulte le mécontentement.

D'autre part, les travaux qui sont plus ou moins délaissés végètent et ne nourrissent pas ceux qui pourraient en vivre.

Mais, me demanderez-vous : qu'est-ce que la religion a à démêler avec cet état de choses ? Beaucoup, comme vous allez le voir. La religion enseigne que Dieu est une Providence attentive à ce qui se passe dans ce monde. Il a assigné à chaque étoile, à chaque fleur la place qu'elle occupe ; elle a aussi assigné à chaque homme la fonction qu'il doit accomplir. Dieu fait la distribution des rôles avec une infinie sagesse. Si ses intentions se réalisaient, il n'y aurait pas encombrement d'un côté

ni pénurie de l'autre. — L'homme religieux voit dans la vie un devoir ; il se demande : Où Dieu me veut-il ? Veut-il que je travaille des mains à la sueur de mon front ? ou que je rende service à l'humanité par l'exercice des fonctions de médecin, d'avocat ou d'ingénieur ? Veut-il que je m'emploie à fonder une nouvelle famille ou que je propage sa gloire en qualité de missionnaire, ou que je serve ses intérêts en qualité de prêtre, ou même que je ne pense plus qu'à ma sanctification personnelle dans le silence de la vie religieuse ? L'homme religieux fait ce qui est en lui pour connaître la volonté divine : il prie, il consulte, il réfléchit en se plaçant au point de vue de l'éternité. Quand la volonté divine se manifeste, il obéit, il sait que ce n'est pas au soldat de choisir son poste, ni à l'acteur de déterminer lui-même le rôle qu'il jouera.

S'il y a aujourd'hui tant de déclassés, c'est que la voix de la religion n'est pas écoutée. On prête l'oreille à celle de la triple concupiscence qui est l'antipode de la religion :

a) Concupiscence des yeux : on veut avant tout s'enrichir. La principale question qu'on se pose est celle-ci : Comment, où gagnerai-je le plus d'argent ? L'idéal n'est plus de gagner ce qui est nécessaire pour vivre, mais d'acquérir de l'argent, le plus d'argent possible. L'éclat de l'or éblouit tellement les hommes modernes qu'ils lui sacrifient non seulement leur conscience, leur éternité, cela se comprend, mais même leur santé, leur repos, une vie longue et heureuse. L'or tient lieu de tout, de la noblesse, de la vertu, de l'honneur. On ne vaut que pour autant qu'on est riche, et n'est pas riche celui qui ne possède qu'un million : il faut être au moins plusieurs fois millionnaire pour appartenir à l'aristocratie de la fortune.

b) Concupiscence de la chair : le moins de travail ou de fatigue possible, beaucoup d'amusements, et, comme les grandes villes procurent les plaisirs en plus grand nombre et avec plus d'attrait, c'est une des raisons pour lesquelles on y afflue.

c) Orgueil de la vie. On méprise le travail manuel. On aime à parader, à être bien habillé, on convoite un petit titre, un nom qui sonne bien. Voilà pourquoi on préfère les carrières libérales.

Je sais que beaucoup d'auteurs tiennent un langage différent et attribuent l'état de choses actuel à des causes toutes naturelles. Donnons-leur un instant la parole.

Certains, Malthus à leur tête, prétendent que la cause du malaise actuel est un *excès de population*. Celle-ci s'accroît dans une proportion géométrique, exprimée par ces chiffres 1, 2, 4, 8, 16, 32, les moyens de subsistance seulement dans une proportion arithmétique exprimée par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5. La distance va donc s'élargissant. Veut-on garder une certaine proportion entre les deux progressions : il faut limiter la première et aux freins répressifs, c'est-à-dire les guerres, les maladies, etc., ajouter les freins préventifs. Il y a trop d'hommes sur la terre, par suite un grand nombre qui n'ont ni pain ni travail; il faut donc faire en sorte qu'il ne naisse plus tant d'enfants.

Cette solution de la question sociale n'a pour elle que de spécieuses apparences. Sans doute, le genre humain a une tendance à se multiplier plus rapidement que les moyens de subsistance; mais de fait le double mode de progression (géométrique et arithmétique) a contre lui les faits. Le nombre de la population, au lieu de rendre impossible le travail, le favorise, car plus il y a d'hommes, plus il y a de nécessités, de besoins auxquels il est nécessaire de faire face. Et ce travail suffit pour faire vivre ceux qui s'y livrent; la terre n'est pas près de s'épuiser; il n'y a manque ni de charbon ni de bois ni de blé. On se plaint de ce qu'on produit non trop peu, mais trop, et le plus grand danger qui menace la production indigène, c'est d'être étouffée par l'importation de l'étranger. D'ailleurs, s'il y a encombrement dans certaines carrières, il y a des vides considérables et manque de bras dans d'autres. La vraie cause du déclassement ne saurait donc être l'excès de population.

Cette cause serait-elle peut-être le *machinisme ?* Auparavant, presque tout le travail se faisait à la main. Il fallait beaucoup de mains, beaucoup de bras, beaucoup d'hommes pour faire un travail de quelque importance. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. On a inventé et érigé partout des machines. La machine travaille autant, avec plus de précision et de rapidité que cent bras réunis. Ce que la machine fait, les hommes ne doivent pas le faire. De là, semble-t-il, moins de travail pour les hommes, moins de facilité pour se procurer les choses nécessaires à la vie.

Il y a du vrai en cela ; mais n'oublions pas qu'une plus grande facilité de produire au moyen de la machine entraîne après elle une production plus abondante. On produit beaucoup plus aujourd'hui que jadis. La machine n'est pas un mal en elle-même ; elle est plutôt un bienfait; mais il faut diriger la machine, créer toute une organisation sociale appropriée à la nouvelle manière de travailler inaugurée par la machine. La création de cette organisation déjà commencée est la grande œuvre réservée à l'avenir.

Une troisième cause de l'état actuel serait le *monopole*. Les grands capitalistes ou les sociétés qui travaillent avec de puissantes machines peuvent, tout en réalisant des bénéfices, vendre si bon marché que les petits commerçants et les petits propriétaires sont réduits à succomber et à devenir victimes de la concurrence, ou à abandonner leur état de vie pour chercher fortune ailleurs. Mais cet état n'est pas non plus sans remède. Le principal moyen de salut est dans les associations qui rendront, si elles sont bien constituées, des services semblables à ceux que les corporations de métier ont rendus au moyen âge.

En attendant, il est impossible de nier que plusieurs carrières soient plus ou moins fermées à ceux qui ont même vocation pour y entrer. Mais ces carrières pourront se rouvrir à l'aide de la religion. Et c'est ainsi que, de toute manière, la religion est nécessaire pour la solution de la première partie du problème social et qui consiste à placer chaque membre de la société là où il doit être.

CHAPITRE V.

La religion et le perfectionnement personnel des membres de la société.

Pour que le corps humain tout entier jouisse d'un état satisfaisant, il est nécessaire que chaque partie du corps soit en bonne santé. Il faut que le cœur batte régulièrement, que l'estomac digère facilement, que la poitrine soit résistante, que les poumons soient sains, que les nerfs soient forts, que les membres soient souples et vigoureux, que le sang soit pur et riche. Du bon état de ces différentes parties résultera le bon état du corps tout entier.

Il en est de même pour le corps social. Il faut que tous les membres de ce corps mettent la main à l'œuvre, que tous fassent leur devoir. Puisqu'il est impossible à l'homme isolé de réformer la société, qu'il se réforme lui-même. Même avec des conditions sociales défavorables, un citoyen sobre, appliqué, se tirera d'affaire alors qu'avec la meilleure de toutes les organisations sociales l'homme vicieux restera ou deviendra misérable.

Et quelles sont donc les vertus qu'à cause de leur influence sur le bien-être temporel on peut appeler sociales et dont les contraires sont dans toute la force du terme des vices antisociaux ?

Ce sont les quatre suivantes : l'activité, la parcimonie, la tempérance et la moralité. Étudions-les successivement.

I. — L'Activité.

Il est incontestable que le travail est la source ordinaire, providentielle de la richesse. Sans doute, cela n'est, en général, vrai que du travail bien rémunéré; mais la condition de la rémunération abondante c'est l'ardeur, l'application au travail. Des faits innombrables peuvent servir de commentaire pratique à cette assertion.

On rapporte qu'un citoyen romain avait été accusé de sortilège par ses voisins, parce que ses récoltes étaient

beaucoup plus abondantes que les leurs. L'accusé fut cité devant les juges. Il parut en leur présence, mais en compagnie de sa femme et de sa fille ; il avait, de plus, amené ses bêtes de somme et apporté ses instruments de labour. « Mes sortilèges, dit-il, les voici, je n'en connais point d'autres ; il y a encore mes veilles et mes gouttes de sueur, mais celles-là, il m'est impossible de vous les montrer ».

On raconte aussi, dans la vie de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, qu'un jour il passa auprès d'un tanneur qui suspendait des peaux. « Mon cher ami, dit l'empereur, je suis sûr que vous aimeriez mieux avoir votre cave remplie de bon vin et vos caisses de beaux écus sonnants que de faire un si triste métier ». « Sire, répondit le tanneur, ce que vous me souhaitez, je le possède, grâce à Dieu. Veuillez vous donner la peine d'entrer dans ma maison ». Ce disant, l'ouvrier introduit l'empereur dans une demeure confortable ; lui-même change d'habit et sur un plat d'argent fait servir à son illustre visiteur du vin aussi précieux que rafraîchissant. « Mais, dit l'empereur étonné, comment se fait-il que, vivant au sein d'une telle abondance, vous vous livriez à un si vilain métier ». « Ah ! sire, répondit le tanneur, c'est ce vilain métier qui m'a conduit à l'agréable abondance que vous constatez, c'est ce vilain métier qui la conserve et l'augmente tous les jours ».

L'activité est, on le voit, la principale source de la richesse; l'oisiveté, par contre, est le plus sûr moyen de rester pauvre ou de le devenir en peu de temps.

Sur les bords du Guadalquivir où jadis 12,000 villages coquets étaient échelonnés, on n'en voit plus maintenant que 800, habités par des mendiants, tristes victimes de l'indolence si habituelle aux Espagnols.

En Californie on a eu la preuve que non la découverte des mines d'or, mais un travail énergique peut procurer un bien-être matériel durable.

La tranquillité publique est mise en danger par les gens sans travail, alors qu'elle est favorisée par les

citoyens laborieux. Voilà pourquoi les législateurs se sont montrés si sévères envers les fainéants.

Les Égyptiens les considéraient comme des sangsues indignes de vivre au sein d'un État civilisé.

Aux beaux jours de leur république, il existait chez les Romains une loi en vertu de laquelle on ne pouvait paraître dans les rues sans porter les insignes de son métier ou de sa profession.

Le travail a donc une utilité sociale ; mais il ne va pas sans difficulté ; *in sudore vultus vesceris pane,* vous vous nourrirez, dit Dieu, à la sueur de votre front. Le seul espoir du gain ne suffit pas toujours, tant s'en faut, pour pousser au travail.

Il y a quelques années, le bureau de bienfaisance de Genève publia un rapport dans lequel, entre autres choses, il rapporte que, sur 20 personnes auxquelles il avait fait connaître un atelier où elles pouvaient trouver du travail, cinq seulement avaient fait la demande ; les autres avaient préféré vagabonder et mendier. D'après ce même rapport quelques hommes d'affaires s'étaient obligés à donner de l'ouvrage du moins pour quelque temps à raison de 4 francs par jour à quiconque leur en ferait la demande appuyée d'une recommandation du dit bureau de bienfaisance. Eh bien ! sur 300 personnes sans travail que le bureau de bienfaisance avait invitées à venir chercher un billet de recommandation le jour suivant, 150 seulement se présentèrent pour recevoir ce billet, et, quand elles virent qu'on les engageait sérieusement, la plupart se désistèrent, 60 seulement se rendirent aux adresses qui leur furent indiquées. Sur ces 60, 15 demandèrent leur salaire, à savoir 2 francs dès le midi du premier jour, et ne se montrèrent plus dans la suite. Le deuxième jour, 35 seulement revinrent, et pas plus de 15 sur 300 persévérèrent pendant trois jours.

Dans une localité du Wurtemberg, inondée de gens sans ouvrage, le conseil communal fit mettre dans les caves de la maison commune tous les instruments nécessaires pour couper du bois. Aussitôt le concours dimi-

nua considérablement et alors qu'auparavant 570 gens venaient mensuellement dans cette localité on n'y vit plus venir qu'une cinquantaine.

Il faut donc autre chose que la nécessité de sortir de la misère, ou l'espoir du gain pour donner aux hommes de sérieuses habitudes de travail. Il faut encore, il faut surtout la religion. Celle-ci fait voir dans le travail plus qu'un gagne-pain et surtout plus qu'un passe-temps : elle y fait voir avant tout un *devoir* découlant du fait même de la création. Si, en effet, Dieu a donné à l'homme des membres et des facultés, c'est sans doute pour qu'il s'en serve en vue d'un but utile. De même que l'oiseau est fait pour voler, le poisson pour nager, l'homme est né pour travailler. Par là même que le travail est un devoir, celui qui s'y applique en esprit d'obéissance devient digne de récompense et peut attendre de Dieu un salaire autrement élevé que celui des hommes. Celui, au contraire, qui coule ses jours dans l'oisiveté et tient enfoui le talent que Dieu lui a confié se rend coupable et n'échappera pas au châtiment de sa paresse. La religion fait donc accepter le travail, le fait même aimer à cause du salaire céleste qui y est attaché.

Elle le fait aimer aussi à cause de l'honneur qu'elle y fait découvrir.

« Nulle décoration, a dit un poète allemand, ne vaut les durillons causés par le travail ».

Napoléon Ier, rencontrant un jour à Sainte-Hélène un manœuvre lourdement chargé, se détourna un peu pour le laisser passer et dit à ceux de son entourage qui s'en étonnèrent : « Il faut honorer l'ouvrier qui porte un fardeau ».

Pour parler ainsi, pour tenir ce langage si opposé à celui des païens, il suffit d'avoir appris à l'école de la religion que le travailleur est l'imitateur de Dieu qui selon l'expression de Notre-Seigneur, travaille sans cesse en conservant et en gouvernant le monde, — qu'il en est même en quelque sorte l'aide, puisqu'il imprime de nouvelles formes à la matière que Dieu a fait sortir du néant.

*

Aux yeux de la religion, le travail offre à l'homme un troisième avantage très appréciable, celui de sauvegarder sa vertu, en tenant à distance les pensées dangereuses, en matant le corps, en modérant le feu de la concupiscence dont la chair est l'ardent foyer. Et si l'homme a péché, la religion lui montre dans le travail pénible un moyen providentiel d'expier ses fautes.

Aussi l'expérience prouve-t-elle que la religion et l'amour du travail se donnent la main. La devise des moines qui civilisèrent l'Europe était : *Ora et labora.* Leur vie se passa tout entière dans l'accomplissement de ces deux grands devoirs. Leur piété leur eût paru suspecte, si elle ne les avait animés et comme renvoyés au travail. Quiconque a compris le premier de ces deux mots d'or: *Ora,* prie, ne peut pas ne pas pratiquer le second: *labora,* travaille.

II. — La Parcimonie.

Si, dit Franklin, des gens viennent vous dire qu'il y a d'autres moyens de devenir riche que le travail et la parcimonie, ne les croyez pas, ce sont des menteurs. Il ne suffit pas de gagner de l'argent, il faut savoir le conserver ou plutôt le multiplier par l'épargne. En gaspillant, on perd plus qu'on ne gagne. Or, le gaspillage est une vraie plaie aujourd'hui, l'une des principales causes de la misère qu'on déplore.

Les manières de gaspiller sont innombrables. Mentionnons-en quelques-unes : 1) *L'intempérance.* En Belgique, on consomme pour 146 millions de genièvre par an, à peu près l'équivalent du loyer de tous les ouvriers. On débite pour 450 millions de boissons enivrantes de toute sorte, chiffre fabuleux qui représente la valeur d'une maison pour chaque famille ouvrière.

Un auteur (Beyaert) dit avoir connu un ouvrier qui mourut à l'âge de 67 ans à l'hôpital. A 17 ans il avait commencé à boire 12 verres par jour. S'il avait économisé cet argent, il aurait eu vers la fin de sa vie

44,815 francs à la Caisse d'épargne et un revenu de 1,700 francs.

Un homme qui ne boit que l'une ou l'autre fois la semaine, chaque fois mettons pour 1 franc, à la fin de l'année a dépensé 120 francs. S'il continue ainsi depuis l'âge de 20 ans jusqu'à celui de 60 il se trouve qu'il a dépensé rien qu'en boissons excitantes 5,000 francs, et, si on y ajoute les intérêts, plus de 10,000 francs.

En l'an 1881, l'archevêque de Dublin adressa aux catholiques de son archidiocèse un mandement dans lequel il leur dit que s'ils restaient toujours locataires c'était parce qu'ils étaient exagérément adonnés à la boisson ; et de fait, en Irlande, on dépense annuellement 150 millions de francs en boissons alcooliques.

Que d'argent donc gaspillé en boissons, que d'argent aussi jeté en *tabac !*

Dans les États-Unis on dépense annuellement 900 millions de dollars en boissons excitantes et 600 millions en tabac ; 505 millions seulement en pain et 303 millions en viande, et certainement pas 6 millions pour l'instruction. Et cependant le pain et la viande seraient bien plus utiles au peuple que le tabac. Celui-ci ne vaut rien pour l'homme, comme le prouve la protestation qu'élève la nature la première fois qu'on fume. Nos poumons sont faits non pas pour aspirer de la fumée, mais de l'air.

Un autre mode de gaspillage, c'est le *luxe*. Il y a longtemps qu'on a dit adieu à l'ancienne simplicité. Certaines dames riches portent des costumes dont la valeur représente une somme suffisante pour nourrir une famille pauvre pendant une année entière. La mode est une véritable souveraine devant laquelle le grand nombre s'incline et à laquelle on fait les plus durs sacrifices.

Au luxe il faut ajouter la vie de plaisir. Vit-on jamais tant de fêtes, représentations théâtrales, concerts, expositions, etc., etc. ? Que de voyages aussi, que d'excursions ! Et puis le jeu ! Que d'argent il absorbe ! On semble ne pas pouvoir s'amuser, à moins que les enjeux ne soient élevés, ridiculement considérables.

Le gaspillage est donc à peu près partout, on s'est fait toutes sortes de nécessités factices, dont on ne savait rien auparavant. L'exemple est donné par les classes aisées. Ce que beaucoup de riches gaspillent n'est pas croyable et touche vraiment à la folie. Que d'argent fou est absorbé par les toilettes, les banquets, les paris, les caprices! Quelles sommes absurdes (des milliers de francs) on dépense pour faire l'acquisition d'un chien, d'un chat ou de quelque autre bête !

Vous me direz : Ceux qui font ces dépenses sont riches, ils peuvent se payer ce luxe. C'est une erreur. Le luxe a ses bornes. Quand il tombe dans les excès, il produit deux funestes effets : il tarit les sources de la charité, car on ne saurait avoir de l'argent pour tout, et il fait du mal aux classes inférieures : il leur nuit en les aigrissant et en exerçant sur elles une influence contagieuse.

Conclusion : à cause du gaspillage, manque du nécessaire, du vraiment utile, et abondance du superflu, du nuisible. J'ajoute : le gaspillage aboutissant à l'indigence inspire les fraudes, les vols, etc. ; c'est donc véritablement un vice social. Il faut lui opposer l'épargne : *Contraria contrariis curantur*. L'épargne, voilà une des plus efficaces rédemptrices des temps modernes.

Il paraît qu'un roi de France, Henri IV, aurait dit un jour qu'il ne reposerait pas que chaque paysan n'eût sa poule à manger le dimanche.

Cet idéal pourrait être à peu près réalisé grâce à l'épargne.

Qu'est-ce qu'épargner ? C'est le contraire de gaspiller. C'est donc ne pas dépenser plus qu'on ne gagne on qu'on ne possède, attendu que dépenser de cette façon c'est faire des dettes et qu'une fois pris dans cet engrenage il est plus que difficile d'en sortir, et, pour épargner dans ce premier sens, il est bon de payer comptant. Épargner c'est ne pas dépenser tout ce qu'on possède ou gagne, sinon on se trouvera pendant la mauvaise saison acculé à la triste situation de la cigale qui se trouva fort dé-

pourvue quand la bise fut venue. Épargner c'est ne rien dépenser de vraiment superflu, tourner un centime deux ou trois fois dans sa main avant de le donner (que de fois il reprendra le chemin de la bourse), ne pas se demander devant un étalage : Puis-je me servir de tel ou tel objet, mais plutôt puis-je encore m'en passer ? Celui qui achète le superflu finira par devoir vendre le nécessaire ; celui qui achète ce dont il n'a pas besoin finira par devoir se défaire de ce dont il a besoin.

Voilà donc ce qu'épargner n'est pas. Mais qu'est-ce ? Est-ce enfouir ? Non, pas plus que gaspiller. Enfouir est le propre des avares qui, en mettant leur argent de côté, le rendent improductif pour la société et pour eux-mêmes.

Épargner, c'est prélever sur son gain l'argent dont on n'a pas besoin, pour le placer, le déposer de façon à ce qu'il produise du nouvel argent, à peu près comme un champ produit du blé et un pré de l'herbe. Et où le déposer ? Chez le notaire ? à la banque ? Le plus sûr sera de le placer à la Caisse d'épargne; là l'argent produit un intérêt annuel, lequel accumulé pendant 25 ans aura doublé le capital.

L'épargne sagement pratiquée conduit à la richesse. Je suppose qu'un ouvrier, au lieu de dépenser journellement 40 centimes en alcool, économise cet argent, à la fin d'une année il aura acquis environ 150 francs, après 10 ans 1,872 francs, après 20 ans 4,649 francs, après 30 ans 8,749 francs; après 40 ans il aura réuni 14,824 francs, soit une rente de 500 francs avec un capital réservé. — L'épargne assure un secours appréciable pour les jours mauvais. En économisant chaque semaine 15 à 25 centimes et en les payant à une société de secours mutuels, on en reçoit, en cas d'incapacité de travail, 1 fr. 25 à 1 fr. 50 par jour, pendant trois mois, et pendant les trois mois suivants un secours quotidien proportionné aux ressources de la société. En se faisant inscrire dans une société de secours mutuels ou une autre société de pension affiliée à la caisse de

retraite et en versant depuis l'âge, je suppose, de 15 ans chaque année 3 francs on aura droit à l'âge de 65 ans à une pension d'environ 203 francs avec capital réservé, ou à une pension d'environ 237 francs avec capital abandonné; à l'âge de 60 ans 117 francs avec capital réservé, 137 francs avec capital abandonné. Et quelle somme aura-t-on dépensée? A l'âge de 65 ans 150 francs, à l'âge de 60 ans 135 francs.

L'épargne est le chemin de la propriété et par conséquent de l'indépendance. Plus de 13,000 ouvriers belges sont, dans ces dernières années, devenus propriétaires de leur maison grâce à la Caisse d'épargne.

Tout cela prouve jusqu'à l'évidence que l'épargne surtout encouragée par l'appui d'un gouvernement sagement démocratique est un puissant agent de relèvement matériel et de prospérité sociale.

Mais comment rendre au peuple le sens de l'épargne qu'il a perdu ? En remettant au cœur du peuple le sentiment religieux qu'il a perdu plus encore que le sens de l'épargne. La religion enseigne à l'homme de mortifier cette soif de plaisirs qui le tourmente. Elle lui fait accepter à titre de disposition de la divine Providence l'impossibilité où il est d'imiter la vie large des riches. Elle le préserve de cette fatale illusion qui consiste à confondre les jouissances matérielles avec le bonheur.

III. — La Tempérance.

En 1880, le P. Martin a publié dans les *Études* un article : Un péril social. Quel est ce péril ? L'alcoolisme. Ce péril existe. Qui oserait le nier ? C'est un fléau moderne.

Il y a deux siècles et demi l'alcool n'avait pas assez d'importance pour mériter l'attention du fisc en France et en Angleterre. Avant ce temps la vente en avait été réservée aux apothicaires qui le livraient à leurs clients comme article de pharmacie. Depuis un demi siècle, surtout, le fléau a fait d'inquiétants progrès. En 1830 la consommation fut pour toute la France de 365,182 hec-

tolitres ; en 1887 elle fut de 1,444,386 hectolitres ; actuellement, elle est de 2 millions à peu près, soit 5 litres par tête.

Le péril de l'alcoolisme existe en Angleterre puisque Gladstone a pu dire malheureusement sans exagération : L'intempérance a causé plus de ravages dans notre pays que la guerre, la famine et la peste réunies, ces trois grands fléaux de l'humanité. En quatre ans de temps on y a dépensé en boissons alcooliques une somme suffisante pour acheter tous les chemins de fer du pays et en six ans payer la dette nationale (qui est de 130 millions de livres sterling).

Le péril menace l'Allemagne ou plutôt y exerce déjà ses ravages sur une immense échelle. On l'a appelée le pays de la bière et du fusel. Luther déjà appelait l'ivrognerie le démon domestique des Allemands. Schopenhauer fait remarquer que les Allemands ont plus de cent expressions pour signifier l'ivresse.

Le péril a envahi la Russie puisqu'on a pu appeler assez justement le gouvernement de cet immense pays : Une autocratie soutenue par l'alcool.

Le péril s'est abattu avec non moins de fureur sur la Belgique. Il y a dans notre pays 180,000 cabarets patentés ; cela fait un cabaret par 28 habitants. Dans les pays miniers, il y a un débit d'alcool pour quatre adultes, deux débits pour trois maisons ouvrières.

Nous venons de constater l'existence du fléau de l'alcoolisme. Quels en sont les effets ? Je ne reviendrai pas longuement sur les pertes d'argent que l'alcoolisme entraîne.

Les ouvriers anglais dépensent en boissons fortes à peu près 3 milliards de francs, presque le quart de leur salaire ; en France, 2 milliards 600 millions de francs sont annuellement absorbés par le monstre (la perte des salaires y comprise).

Un éminent économiste, M. Desjardins, disait dans un discours tenu en 1872 : « Pendant les huit années que j'ai consacrées à l'étude de l'alcoolisme, sur 500 familles

d'ouvriers que j'ai visitées, j'en ai rencontré plus de 400 réduites à la misère et livrées à tous les désordres, uniquement par le fait de l'ivrognerie habituelle du chef de famille ».

En Belgique, les choses ne vont pas mieux; elles vont peut-être pis ! 146 millions de francs dépensés en genièvre : quelle somme ! Je suppose qu'elle serait composée exclusivement de pièces de 5 francs : entassées ce serait une pile 600 fois plus élevée que la plus haute tour d'église de Belgique ; — alignées, elles formeraient un cordon d'argent ininterrompu autour de toute la Belgique ; — mises en tas, il faudrait plus de 70 wagons de chemin de fer pour les transporter. Et, si nous ajoutons la bière, les liqueurs, la dépense atteint 450 millions de francs. Que représentent ces deux sommes ? La première le loyer, la deuxième la valeur de toutes les maisons ouvrières du pays. Tant que ce fléau ravagera la société, comment améliorer le sort des ouvriers ?

Depuis 1873 à 1876, l'augmentation de salaires pour ces trois années réunies a été de 450 millions de francs ; pendant ce laps de temps on a dépensé en genièvre 429 millions de francs en plus, ce qui signifie que presque tout y a passé.

Un économiste se promenait un jour avec un chef d'industrie. Tout à coup l'économiste de demander : « Les efforts tentés pour améliorer le sort des ouvriers réussissent-ils » ? On était arrivé à un carrefour. L'administrateur : « Combien de maisons voyez-vous ici ». — « 4 ». — « Fort bien, et combien de cabarets » ? « 4 ». Là dessus l'administrateur leva les épaules en faisant un mouvement de découragement et passa à un autre sujet.

L'alcoolisme ne fait pas seulement une large trouée dans la bourse, il fait le plus grand tort au corps. Tout alcool est un poison : tous les médecins en conviennent et des expériences faites sur des animaux le prouvent. Même l'alcool pur, l'alcool de vin ou extrait du vin par voie de distillation, le plus inoffensif de tous, pris à une

dose un peu élevée, empoisonne, et même à n'importe quelle dose affaiblit. Mais l'alcool pur n'est presque pas débité, pas même en France.

On ne consomme presque que des alcools extraits des grains, de la pomme de terre, etc. ; ces alcools eux-mêmes sont ordinairement falsifiés par le mélange de vieux chiffons graisseux, de savon, de suie d'usine... Pour dissimuler le goût détestable que donnent ces substances on parfume l'alcool avec des acides, des essences de toute sorte. Tous ces alcools, dits supérieurs, sont de pernicieux poisons. Pris surtout avec excès et habituellement ils irritent l'estomac et le rendent impropre à la digestion, congestionnent et atrophient le foie, surmènent le cœur (15,000 battements de plus en 8 heures au lit), enflamment les veines, altèrent le sang, en un mot s'attaquent à tout l'organisme. Quoi d'étonnant ? Tout être vivant est frappé à mort par l'alcool. On se sert de miettes de pain trempées dans du genièvre pour tuer les souris ; du genièvre versé dans un pot de fleur brûle les racines de la fleur et lui donne la mort ; des fruits conservés dans l'alcool se ratatinent, et la substance du corps humain ne se corromprait pas sous l'action de ce poison dont elle est continuellement imbibée, car, remarquez-le, l'alcool ne se mêle pas à la nourriture. C'est de l'eau de feu (Branntwein), comme on peut s'en convaincre en tenant au-dessus du feu un récipient de zinc dans lequel on a versé un ou deux verres d'alcool : on en voit monter des flammes bleues. Ces flammes ne consumeront-elles pas les forces vives de l'homme ?

Mais, dit-on, l'expérience personnelle ne prouve-t-elle pas que l'alcool donne des forces, excite, augmente le courage ? Sans doute, pour un moment. Mais cette surexcitation est suivie d'une réaction : au lieu de donner des forces, l'alcool affaiblit ; au lieu d'augmenter le courage, il le diminue ; la main devient peu sûre, le travail est pris en dégoût et fait avec négligence; l'alcoolique produit peu et mal.

Les Anglais ont étendu leur domination en Amérique

bien plus par le whisky que par les armes. La déchéance des anciens peuples, des Égyptiens, des Babyloniens, des Grecs, des Romains a coïncidé avec le temps où ils ont commencé à se livrer à l'intempérance ; ils ont été vaincus par des peuples sobres et tempérants (Cf. Calmyn : *De geessel onzer tijden).*

L'alcoolisme affaiblit l'homme, le prédispose à toutes sortes de maladies et diminue sa force de résistance.

Dans l'État de New-York, durant une épidémie cholérique, les membres de société de tempérance restèrent presque indemnes ; sur 600 malades entrés à l'hôpital, il y avait pour six admis cinq buveurs.

La statistique de l'armée anglaise aux Indes révèle que, pour un temps donné, le chiffre des malades est trois fois plus élevé pour les soldats alcooliques que pour les tempérants. Sous l'action de l'alcool, les indispositions les plus légères se compliquent, les opérations chirurgicales et les blessures sont dangereuses.

L'alcoolisme amène lentement la mort et la précipite. L'alcoolique abrège sa vie du tiers ou des deux tiers proportionnellement à son âge. Le jeune homme qui, sobre à l'âge de 20 ans, aurait encore 44 ans à vivre, s'il se livre à la boisson mourra après 15. Chez les aubergistes de 35 à 45 ans, la mortalité est de 20 p. c., tandis que chez les fermiers du même âge, elle est à peine de 8.

L'alcool tue annuellement 300,000 personnes en Europe, 50,000 en Angleterre, 40,000 en Allemagne, 25,000 en Belgique. Il y a dans notre pays 250,000 malades alcoolisés. « On représente quelquefois la peste et le choléra sous la forme de monstres, traînant à leur suite des nuages d'où s'échappent la maladie et la mort. Pour que la fiction soit réalité, il suffirait d'armer l'apparition meurtrière d'une bouteille de genièvre. C'est bien ainsi qu'elle va semant partout la ruine sur ce siècle misérable » (P. Martin).

L'alcool s'en prend à tous les organes, mais en particulier à celui par lequel s'exercent les fonctions intellectuelles. Je sais très bien que de célèbres orateurs tels

que Pitt, Fox et d'autres, avant de prononcer un grand discours, prenaient une copieuse libation. De même des écrivains avant d'écrire un article. Cette libation réveille l'imagination, c'est un coup de fouet donné aux nerfs, on se sent une verve inconnue en d'autres temps. Mais après l'excitation, pour l'imagination comme pour le corps la détente se produit, la fatigue succède à l'activité excessive et factice. Les libations copieuses et multipliées finissent par plonger les facultés mentales dans une sorte de léthargie, et de même que l'ébriété provoque un assoupissement passager de l'esprit ou une démence transitoire, l'alcoolisme chronique aboutit souvent à une folie dont on ne revient plus.

C'est ce que prouvent de nouveau les statistiques. Dans tous les pays, l'augmentation du nombre des aliénés est en proportion avec celle de l'alcoolisme. En 1852, 3,841 fous étaient en Belgique enfermés dans les maisons de santé ; en 1898, il y en avait 12,700.

D'où cette progression effrayante ? Je viens de le dire : du progrès de l'alcoolisme. On n'exagère pas en disant que, sur 100 fous, 35 à 40 le deviennent par le genièvre. Aussi les Français appellent-ils très justement l'absinthe : Une grande vitesse pour Charenton. Nous dirions : pour Gheel ou pour Zikeren (1).

L'alcool pousse plus loin ses ravages. Il atteint le moral, il semble briser dans l'homme le frein qui empêche les passions de se développer à l'aise. Le buveur, même celui qui a derrière lui un passé honorable et irréprochable, devient capable des crimes les plus grands, les plus honteux. Il se fait le bourreau de sa femme et de ses enfants. Tous les enfants hospitalisés dans la maison des enfants martyrs à Bruxelles ont des parents ou du moins un père buveur. C'est l'alcool qu'on doit regarder comme le plus puissant agent de la multiplication des crimes de toutes sortes. Sur 100 prisonniers, il y a 75

(1) Grand établissement d'aliénés près de Saint-Trond.

ivrognes ; sur 100 attentats contre la pudeur, 61 ont pour auteurs des ivrognes ; sur 100 suicides, 80 sont la conséquence de l'ivrognerie.

Un magistrat auquel une longue expérience judiciaire donne une grande autorité disait au Congrès de Liége en 1886 : L'alcool se trouve à la source des trois quarts des procès criminels et à peu près à celle de la moitié des procès civils.

Ces chiffres se passent de tout commentaire et on comprend de mieux en mieux que l'alcoolisme est un véritable péril social. Et cependant je n'ai pas tout dit. « L'alcoolique en mourant ne disparaît pas tout entier, et le germe de sa maladie ne va pas, comme lui, finir dans la tombe. Les enfants, si Dieu le fait père, vont le recueillir pour le transmettre à leur tour, et former par leurs générations successives comme un cercle maudit de souffrances et d'infirmités héréditaires » (Martin).

Qu'ils sont à plaindre les enfants nés de parents alcooliques ! Ils sont pour la plupart faibles, chétifs, pâles, souffreteux, les trois quarts des enfants épileptiques ont une origine alcoolique, beaucoup de ces enfants sont idiots et montrent une précocité effrayante pour toutes sortes de vices (1). Enfin à la quatrième génération on voit disparaître les familles ravagées par le terrible fléau...

Les Hottentots sont en train de disparaître de la terre, décimés par l'abus effréné de l'alcool et du brandy.

Quel remède opposer ? Le salut viendra-t-il de l'État ? Il a incontestablement le droit d'intervenir puisqu'il s'agit d'un fléau social. Il peut remédier au moyen de mesures disciplinaires, fiscales, pénales.

François Ier fit une ordonnance en 1536 en vertu de laquelle le délinquant devait à la première fois être mis au pain et à l'eau ; à la deuxième, il était battu de verges,

(1) Ainsi se trouve justifié le dicton : Quand il neige sur le père, l'avalanche est pour les enfants.

en prison ; à la troisième, fustigé en public et si on le trouvait incorrigible il subissait l'amputation des oreilles et le bannissement de sa personne.

Certains gouvernements modernes ont usé dans une large mesure de leur droit d'intervention.

Dans cinq États de l'Amérique il est défendu (loi Neal Dow, 1851) de fabriquer et de vendre aucune espèce de boisson distillée ou fermentée, sous peine de mille dollars d'amende et d'un mois de prison pour le négociant pris en faute. L'ivresse est punie d'une amende de 10 dollars et de 30 jours de prison. Le chef de police de Bangor fit un jour exposer en public 10 tonneaux de spiritueux saisis chez un aubergiste et en fit verser le contenu dans les égouts.

Dans une partie de l'Amérique et de l'Angleterre et en d'autres régions encore on a adopté le système de l'option locale, toutefois ce système n'est pas appliqué partout de la même façon. Ici c'est la municipalité qui est munie du pouvoir de permettre ou de défendre la vente de boissons alcooliques. Ailleurs, c'est aux électeurs de décider sous quel régime ils veulent vivre.

En Suisse et en Russie l'État a monopolisé la vente de l'alcool. Dans ce dernier pays les bouteilles sortent cachetées des locaux officiels. Dans les débits d'alcool il n'y a ni tire-bouchons ni instruments quelconques pour ouvrir les récipients. — Dans les seuls restaurants il est permis de débiter l'alcool au verre et de le laisser consommer sur place.

En Suède et en Norvège on a réglementé d'une manière très sévère les cabarets. On ne peut servir à chaque personne qu'un verre qui doit être vidé immédiatement et debout ; pas de chaises, en effet, dans les salles d'estaminet. Il est défendu d'y fumer ou d'y parler.

Les bureaux sont fermés les dimanches ainsi que les jours de fête et d'élections, les samedis et veilles de fêtes à partir de 5 heures, tous les jours à partir de 8 (Cf. Martin, *Études*, t. 86).

En Belgique, le gouvernement a-t-il aussi fait quelque

chose ? Oui, le résumé de sa législation à cet égard se trouve dans le *Manuel social* du P. Vermeersch, p. 175. La loi sur l'ivresse, le droit de licence variant de 60 à 200 francs, l'augmentation des droits sur la fabrication et l'entrée des alcools, la défense de vendre des boissons alcooliques dans les maisons de débauche, dans les casernes et en général en dehors des cafés ou débits de boissons, tels sont les principaux articles de cette législation. Mais la réglementation de l'État ne suffit pas, quoiqu'elle ait eu de bons résultats.

Le salut nous viendra-t-il des sociétés de tempérance ? Dans certains pays elles ont fait un bien incalculable.

Le principal promoteur fut le P. Mathew, né à Thomastown (Irlande), en 1790. Il entra encore jeune dans l'ordre des capucins et se consacra avec zèle à l'évangélisation des humbles. Quand il eut près de 40 ans, un protestant philanthrope, William Martin, qui avait essayé en vain de fonder des sociétés de tempérance, fit appel à son concours. Le Père Matthew commença son apostolat à Cork, puis, souffrant de voir les gens venir de si loin pour recevoir le pledge, résolut de prêcher une sorte de croisade dans toute l'Irlande. Après l'Irlande, l'Écosse et l'Angleterre virent le vaillant apôtre organiser au sein de leurs populations la guerre sainte contre l'alcoolisme. Décrire l'enthousiasme qu'il provoquait est chose impossible.

D'Irlande, les sociétés de tempérance se propagèrent dans tous les pays et aussi avec beaucoup de succès dans le nôtre. Elles se recrutent non seulement parmi les adultes, mais aussi parmi les enfants, du moment qu'ils ont onze ans. Elles sont subventionnées par l'État, du moins en Belgique. Leur force est dans l'entraînement de l'exemple, le caractère sacré de la parole donnée, les séances récréatives données aux membres. Je le répète, elles ont fait beaucoup de bien ; mais l'engagement qu'elles réclament en général (le Bien-être social de Liége admet même ceux qui ne promettent que la

modération) et semblent devoir réclamer, de s'abstenir au moins de toute liqueur distillée, a aux yeux de beaucoup un caractère d'exagération et d'accomplissement difficile, presque héroïque.

D'où nous viendra le salut ? De l'enseignement, de la propagande par revues, journaux, conférences, calendriers, tableaux ? Tout cela est très utile. Dans les écoles et beaucoup d'autres locaux, des tableaux attachés aux murs mettent continuellement sous les yeux les ravages de l'alcoolisme. Dans les écoles encore, on fait des leçons spéciales sur cette matière ; beaucoup de devoirs, de dictées sont dirigés dans ce sens Tout cela est très bon ; — l'homme extrêmement sensible aux intérêts matériels, surtout à ceux de sa santé, et jugeant surtout par les sens, les yeux en particulier, comprend que faire des excès de boisson, c'est se haïr soi-même, c'est se nuire considérablement. Mais il est vrai aussi qu'on oublie ces belles leçons, surtout au moment de la tentation, ou on tâche de se faire illusion : « On ne prendra qu'un verre, on est fort, d'autres sont devenus vieux, etc. »...

D'où nous viendra le salut ? De la réforme sociale peut-être ? N'oublions pas, en effet, que tout se tient dans ces matières. Le fléau de l'alcoolisme n'est que l'anneau d'une longue chaîne maudite, dont d'autres anneaux auxquels celui de l'alcoolisme est suspendu s'appellent : travail exagéré, absence de foyer, travail du dimanche, chômage du lundi, mécontentement au fond du cœur... Il faut des forces, on se sent fatigué, éreinté, on n'a pas de nourriture réconfortante, on recourt à un excitant factice. Le foyer n'attire pas, on s'attarde au cabaret, et le moyen d'y rester sans boire ? On chôme le lundi. Mais où aller ? que faire ? On n'est pas obligé d'aller à l'église ; on ira au cabaret, vu surtout que la femme est au travail, les enfants à l'école. On est mécontent, on boit son chagrin. Mais la réforme sociale est un *idéal* à la réalisation duquel on travaille, mais qui est loin d'être réalisé.

D'où nous viendra donc enfin le salut ? Je réponds :

Qu'on fasse revenir, qu'on remette en honneur la religion. Les autres moyens sont bons, ils ont produit des résultats : ils ont fait reculer l'alcoolisme depuis une dizaine d'années : mais sans la religion ils ne suffisent pas. La religion donne trois choses qu'elle seule peut donner : un sentiment vif et profond du devoir, une fermeté invincible en face de la tentation, des consolations solides qui remplissent d'horreur pour l'étourdissement que tant d'hommes découragés cherchent dans l'usage des liqueurs enivrantes.

IV. — La Moralité.

Pour faire mieux comprendre la nécessité de la tempérance, j'ai signalé les désastreux effets de l'intempérance, — pour faire toucher du doigt la nécessité de la quatrième vertu sociale : la moralité, je me servirai du même procédé, et je parlerai de l'immoralité comme *plaie sociale.*

L'immoralité existe-t-elle à l'état de fléau social ? Oui. Et si je ne me trompe, on la reconnaît à ces quatre signes. Licence extrême, amour libre, prostitution et profanation des lois du mariage.

a) Licence extrême partout.

Dans les conversations. On a demandé que les ouvriers abonnés au train fussent parqués dans leurs compartiments comme des bêtes dangereuses. Dans le monde qui se respecte, les conversations ne sont pas si crues ! mais souvent elles n'en sont pas moins imprégnées de volupté.

Dans les livres, surtout les romans. Quelle est la littérature à la mode ? Quels sont les romans les plus goûtés, les plus recherchés ? C'est la littérature la plus immonde, ce sont les romans les plus sensuels. Zola a eu la bonne fortune de deviner parfaitement les goûts secrets de son temps, il a servi à ses contemporains une trentaine de romans débordant de saletés dégoûtantes, et quel auteur sérieux oserait se vanter d'avoir été autant lu que lui ? Un seul éditeur de Paris a lancé dans le

monde un million d'exemplaires de cet ignoble romancier. Un Richepin, un Paul Bourget, un Maizeroy, un Daudet ont à peu près la même vogue. Le roman moderne est sensuel, et doit l'être pour avoir de la vogue. Le succès qui s'est attaché à un *Quo vadis ?* est une exception.

Dans les représentations théâtrales. Le théâtre moderne est le roman moderne dramatisé. C'est une école de corruption. « Un théâtre franchement honnête ne ferait pas ses frais : les braves gens eux-mêmes le trouveraient fade ». (Cornut, *les Malfaiteurs littéraires).* Il y a eu quelques tentatives courageuses pour relever la scène, mais l'esprit général continue à être détestable.

Dans les arts. La musique, la sculpture, la peinture respirent le sensualisme. Aux aubettes et ailleurs on exhibe des gravures, des illustrations, etc., qui feraient rougir une ménagerie de singes.

b) L'amour libre traînant à sa suite un immense cortège de divorces et de naissances illégitimes. On dit qu'à Berlin il y a un divorce sur 17 mariages. N'est-ce pas horrible ? En Belgique, Bruxelles a 38 p. c. de naissances illégitimes, Liége 33 p. c., Anvers 22 p. c.

c) La prostitution. Elle a atteint en ces derniers temps les proportions d'un véritable fléau social (Hoyois) (1). Que de malheureuses se font du vice un métier, ne s'enrichissent autrement qu'en faisant profession ouverte ou clandestine de débauche ! Maxime du Camp dit qu'il y en a plus de 120,000 de ces femmes dans la seule ville de Paris. Dans toutes les grandes villes, dans tous les centres populeux il y a des maisons de débauche, quelquefois des rues entières où d'honnêtes gens ne peuvent passer sans s'exposer.

d) La violation des lois du mariage. Beaucoup de gens mariés ne voient plus dans le mariage un état saint, auguste, un sacerdoce, une participation à l'œuvre du

(1) *Liberté, tolérance ou répression en matière de mœurs,* p. III.

Créateur, mais un moyen de satisfaire de basses passions. On prend le plaisir et on laisse le devoir pour lequel le plaisir est donné...

L'immoralité a existé de tout temps. Elle a même peut-être été plus grande qu'aujourd'hui, mais elle semble se distinguer aujourd'hui par un caractère spécial : le dépérissement du sens moral. Ce dépérissement se manifeste à tous les degrés de la hiérarchie sociale : chez les ouvriers, les ignorants : que de gens vivent dans le concubinage presque sans se douter qu'ils font mal ; on s'aime, on se met ensemble, sans que le maire ou le curé aient quelque chose à y voir ; quand on interroge beaucoup de ces gens sur leurs conversations, il semble à entendre leur réponse qu'elles ne soient qu'un peu légères, alors que ce sont souvent des propos tout à fait orduriers ; — dépérissement du sens moral chez beaucoup de littérateurs qui innocentent la débauche, prêchent que toutes les aspirations de la nature sont légitimes et qu'il est insensé de ne pas les satisfaire ; — dépérissement du sens moral chez beaucoup de personnes de la classe aisée qui sans scrupule assistent aux représentations théâtrales les plus dévergondées, lisent les romans les plus licencieux et trouvent les autres romans fades ou insipides; — dépérissement chez les gouvernants ; en Belgique il est défendu de rechercher la paternité, on tolère les maisons de débauche, la police ferme les yeux sur beaucoup de sollicitations au mal ; en France on décore les actrices et on les honore à l'égal des grands personnages qui ont rendu de signalés services à la patrie ; — dépérissement chez les critiques qui craignent d'appliquer aux ouvrages dont ils rendent compte la note infamante qu'ils méritent — chez les jurés qui refusent de condamner comme pornographique ce qui l'est sans aucun doute; — dépérissement partout, car nous supportons sans protester beaucoup de choses qui, il y a des années, auraient soulevé les protestations les plus indignées.

L'immoralité déshonore la société : c'est un vice infâ-

me. On ne peut que mépriser un homme, mais aussi un peuple qui s'y adonne. Ce peuple n'a plus d'idéal. Il entoure de plus d'honneur, couvre de plus de fleurs les actrices, les chanteuses que les sœurs de charité et les petites sœurs des pauvres. Il s'alimente en grande partie à des sources nauséabondes, infectes que la volupté seule a ouvertes et fait couler. Il ne connaît d'autre règle que le caprice de la passion, les mouvements d'un amour animal ou bestial.

L'immoralité appauvrit la société. C'est un vice coûteux, un abîme, un gouffre qui engloutit des sommes énormes. Une grande partie de la fortune, de l'immense fortune de plusieurs riches passe entre les mains de misérables femmes dont le luxe est une insulte jetée à la face de la société. Le fameux Arton, de triste mémoire, laissa plus de 300,000 francs entre les serres d'une de ses maîtresses. Le vice absorbe aussi la fortune du pauvre. La famille de l'ouvrier célibataire, ce sont ses vices dont l'entretien coûte plus que celui de nombreux enfants.

L'immoralité affaiblit la société. C'est un vice consumant. Il épuise peu à peu les forces de l'homme, les forces de son corps, les forces de son âme. Intelligence, caractère, génie, tout y passe, tout est consumé jusqu'à la racine. Quel triste sort donc se réservent les peuples qui laissent ce feu pénétrant exercer ses ravages au milieu d'eux. Ils sont condamnés à la déchéance. L'immoralité amena la défaite de plusieurs nations puissantes de l'antiquité, notamment des Mèdes, des Perses, des Carthaginois. Ces derniers marchaient de victoire en victoire sous la direction de leur vaillant général Hannibal. En vain les Romains essayèrent de les repousser. Ce queles armées romaines ne purent pas, un seul hiver passé dans les délices de la voluptueuse Capoue le fit. Aux Indes, un capitaine anglais avec une compagnie de soldats gouverne en maître absolu des millions d'hommes et y exerce le droit de vie et de mort sans revision et sans contrôle.

L'immoralité mine la société, c'est un vice radical qui

s'en prend aux fondements mêmes de la société. Ces fondements sont la religion et l'éducation familiale. L'immoralité est l'ennemie irréconciliable de l'une et de l'autre. Elle ne peut souffrir la religion qui la condamne. Elle rend souvent impossible l'éducation familiale « en peuplant le monde d'enfants illégitimes qui n'ayant pas de père pour les protéger ni de mère pour veiller sur eux ne reçoivent d'autre éducation que celle de la rue et deviennent de mauvais citoyens et vont donner leur nom à cette classe d'hommes dans laquelle se recrutent les prisons et les bagnes » (Berseaux, *Vertus et vices*, t. 2, p. 251). Elle rend l'éducation non moins impossible par les divorces qu'elle provoque.

L'immoralité décime la société : c'est un vice meurtrier qui tue peu à peu le corps social par les maladies honteuses qu'il déchaîne sur le monde. « Que de déclamations on a fait entendre contre la lèpre et la peste, ces maux enfantés par la barbarie du moyen âge. Il y a de nos jours une lèpre qui fait des progrès constants. Les hygiénistes sont unanimes à la signaler. Ils déclarent qu'elle cause plus de ravages que la lèpre ancienne, la peste et la variole réunies. Elle détériore sourdement les générations » (Millot, *Que faut-il faire pour le peuple ?* p. 328). On n'y prend pas garde parce qu'elle est secrète. L'immoralité décime la société par les naissances qu'elle empêche ou prévient. C'est ainsi qu'on a pu compter le nombre d'années après lesquelles Paris ne serait plus qu'un désert s'il ne lui venait constamment du renfort du dehors. Il viendra peut-être un jour où la France n'aura plus même une population aussi grande que l'Italie. Le vice que nous signalons, quoiqu'il sévisse surtout en France, existe aussi dans certaines contrées de la Belgique et y exerce d'énormes ravages.

D'après tout ce qui précède, impossible de nier que l'immoralité ne soit un fléau social et que celui qui s'y livre ne se nuise considérablement, même au point de vue temporel. Impossible donc aussi de ne pas voir une importante vertu sociale dans la chasteté, et particu-

lièrement dans la chasteté virginale. Cette chasteté, plus héroïque, met l'homme à même de se dévouer au bien général, ce qu'il ne pourrait pas, du moins aussi complètement, s'il avait charge de famille. Elle est un bel exemple qui parle plus hautement que les plus éloquents discours. Elle rend possible le mariage de plusieurs autres, qui, s'ils n'avaient pas cette ressource, s'abandonneraient au désordre, et ainsi le célibat, le renoncement volontaire au mariage d'un certain nombre est un remède providentiel à la plaie aussi honteuse que funeste de la prostitution.

Mais ici, de nouveau, quels sont les moyens de réprimer l'immoralité, de promouvoir la moralité ? Qu'on surveille plus rigoureusement la presse, le théâtre, les étalages ; qu'on fasse des lois, qu'on sévisse ; mais ce ne sont là que des demi moyens. C'est ici surtout que la religion est nécessaire. Elle seule a la force de museler la bête furieuse qu'est la volupté de la chair. Elle seule, en montrant sous les fleurs dont la vie se couvre un abîme de flammes éternelles, peut, je ne dis pas éteindre, mais tempérer considérablement les flammes impures qui consument le monde.

CHAPITRE VI.

La religion et le règne de la justice.

Les membres du corps ne doivent pas se nuire les uns aux autres. La bouche doit se garder de déchirer à belles dents les mains, et celles-ci doivent se garder de frapper avec une violence sauvage la poitrine. Sinon, le bien-être du corps est chose impossible. Il en est de même du corps social. Les différents membres qui le composent doivent respecter les droits les uns des autres. Ils doivent se faire de la justice une obligation rigoureuse. Ceux qui ont à souffrir de la situation actuelle réclament la justice bien plus que la charité. Et ils ont

raison. La justice est la reconnaissance du droit, elle est donc le premier des devoirs, et c'est cette vertu là qui en premier lieu doit régir les relations sociales.

La justice est multiple comme les droits mêmes dont elle est la reconnaissance. Mon intention n'est pas d'énumérer tous les droits que l'homme possède ; je me contente d'en signaler quatre : le droit à la vie, le droit aux biens extérieurs, le droit à la vérité, le droit à la réputation.

Tous ces droits sont aujourd'hui très souvent lésés, quelques-uns systématiquement méconnus. « Il est incontestable, dit Mgr Bagshawe, évêque de Nottingham, que la plupart des usages reçus et admis dans les affaires et les coutumes actuellement en honneur pour faire fortune renferment bien des choses aussi contraires à la justice qu'à la charité ». Les développements, disait à son tour Mgr Rendu, évêque d'Annecy, dans une lettre au roi de Sardaigne, les développements de l'industrie ont produit des abus tellement odieux que, de l'aveu de tous, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de rien trouver de semblable dans les siècles de barbarie.

§ 1. *Droit à la vie.*

Ce premier droit est si sacré que nous ne pouvons y attenter, même quand il s'agit de notre propre personne, soit en nous suicidant, soit en abrégeant volontairement et considérablement la vie. A plus forte raison les autres sont obligés de respecter ce droit en nous et nous sommes obligés de le respecter chez les autres.

Si cependant nous regardons avec attention autour de nous, pouvons-nous ne pas être effrayés de l'immense conspiration ourdie aujourd'hui contre la vie humaine ! Cinq sortes de malfaiteurs trempent dans le complot : les assassins vulgaires, les organisateurs de tueries en grand, les anarchistes, les empoisonneurs publics, enfin les exploiteurs.

1. Les assassins vulgaires. Dans certaines régions on joue vraiment avec le couteau et le revolver. Dans le pays de Charleroi s'est formée une sinistre bande, les « longues pennes », qui se font un jeu d'attaquer, de blesser et même de tuer les passants.

2. Les organisateurs de tueries en grand. Ce sont ces souverains qui, pour contenter leur ambition, déclarent la guerre à d'autres souverains, sans motif suffisant, sans avoir essayé les moyens de conciliation, et exposent pour leur plaisir des centaines ou plutôt des milliers de vies humaines sur les champs de bataille. Ces souverains qui, s'ils réussissent, sont l'objet des éloges enthousiastes de la postérité ne sont que des brigands en grand. L'histoire ne leur doit pas des louanges, mais des blâmes sévères...

3. Les anarchistes. Ce sont ceux qui aujourd'hui veulent un changement social par la violence. Ils constituent une véritable secte dont le fondateur est Bakounine, les co-fondateurs : Élisée Reclus et Kropotkine. Bakounine est l'auteur du *Catéchisme révolutionnaire*, où il définit le véritable anarchiste. La secte dispose, à l'heure qu'il est, d'au moins 60 journaux en toutes langues; elle a sa bibliothèque, ses revues, son chant de guerre (Cf. Dehon, *Manuel social*, p. 93). Elle fait une propagande incessante et son organisation est puissante. Un conseil suprême de 100 membres donne l'impulsion sous le nom de Frères internationaux. Ce comité central a à sa tête deux consuls. Au 2e degré, il y a les frères nationaux : c'est le conseil de direction de chaque nation. Au-dessous d'eux, il y a la foule innombrable des adhérents de l'alliance démocratique. Beaucoup de socialistes sont anarchistes. N'a-t-on pas vu le *Vooruit* enseigner la manière de fabriquer la dynamite, et, quand le gouvernement eut écarté leur demande de suffrage universel, n'a-t-on pas eu à enregistrer dans les journaux de nombreux attentats anarchistes : bombes de dynamite, obstacles jetés sur la voie ferrée dans le but de faire dérailler les trains ? On le voit, les anarchistes sont un

parti extrêmement dangereux, ils attisent l'esprit de révolte, et dirigent leurs coups non seulement contre les chefs conservateurs, mais contre les citoyens en général. Ils placent leurs bombes aussi bien sur le seuil des églises que sur celui des maisons particulières.

4. Les empoisonneurs publics. Ce sont les commerçants qui, pour gagner davantage, livrent des marchandises falsifiées. Cette falsification, si nuisible à la santé et par conséquent à la vie, est aujourd'hui à la mode. Tout est falsifié : le beurre, le pain, le vin, la bière. La plupart du temps, on ne sait ni ce qu'on mange ni ce qu'on boit.

5. Les exploiteurs. Ce sont ces maîtres inhumains, cruels, qui exigent des travailleurs un travail supérieur à leurs forces et les obligent ainsi de s'user avant le temps. L'ouvrier ne dispose que de forces limitées; il faut donc aussi limiter la durée du travail qu'on lui impose. Il y a deux sortes de limites : la limite hebdomadaire : c'est le repos du dimanche ; la limite journalière : c'est le repos de chaque jour.

Le repos hebdomadaire, tout d'abord, est absolument nécessaire. Nous le voyons établi chez les anciens peuples. Les révolutionnaires français voulurent follement remplacer la semaine par la décade : les bœufs eux-mêmes dit-on, s'arrêtèrent sur les champs et refusèrent de marcher.

En 1889 s'est réuni le congrès international du repos hebdomadaire où des hommes autorisés ont proclamé hautement que la conservation des forces physiques réclame ce repos. Harrison, président des États-Unis, et Gladstone, premier ministre d'Angleterre, envoyèrent leur adhésion au congrès. Le premier dit : « L'expérience m'a convaincu que toute personne travaillant des mains ou de la tête a besoin du repos du dimanche. Que nous considérions l'homme comme un animal ou comme un être immortel, nous devons nous unir pour lui assurer ce repos. Ceux qui ne voient pas le commandement divin le trouveront écrit dans l'homme lui-même ». Le

deuxième dit : « Au terme d'une carrière publique de 57 ans, j'attribue à cette cause (l'observation du repos dominical) la conservation de mes facultés ».

On prétexte l'impossibilité d'interrompre le travail. On a montré au congrès international dont j'ai parlé tantôt que cette impossibilité n'existe pas, même dans les industries où des difficultés particulières se présentent, qu'au contraire le repos est dans toutes ces industries favorable à l'intérêt des patrons. Que ne peut une bonne volonté sérieuse pour triompher de prétendues impossibilités ! Dans un grand charbonnage, M. Isaac-Isaac parvint à rendre à plus de 1000 ouvriers la journée entière du dimanche, sans diminuer d'un morceau de houille le produit de l'extraction.

Le repos hebdomadaire est donc nécessaire et, sauf des exceptions, il est pratiquement possible. On est, par conséquent, injuste envers l'ouvrier quand on ne le lui accorde pas. Et cette injustice existe encore sur une beaucoup trop vaste échelle en Belgique. Il ressort de l'enquête conduite par le ministère du travail que la journée du dimanche est employée tout entière à des travaux de production dans 119 établissements autres que les mines, minières et carrières, et que dans ces établissements plus de 13,000 ouvriers sont obligés de travailler tout le dimanche et tous les dimanches aussi bien que les autres jours de la semaine. Des centaines d'employés doivent travailler plus de 10 et même plus de 12 heures chaque dimanche dans les grands magasins.

Le travail de chaque jour doit être limité aussi d'après les forces de l'ouvrier et la nature du travail : d'après *les forces de l'ouvrier*, car il serait ridicule de défendre à un ouvrier fort de travailler plus longtemps qu'un ouvrier faible ou âgé ; — d'après la nature du travail : il y a, dit Léon XIII, des travaux qui, par leur nature ou bien eu égard aux milieux où ils s'opèrent, imposent des fatigues extrêmes ou condamnent à un air vicié. Tels sont, d'une part, les travaux dans les mines et les carrières ; de l'autre, les travaux dans les grandes usines. Les premiers

causent une déperdition de forces par l'excès du labeur, les autres par la privation d'un air vivifiant. La durée des travaux ne peut donc être la même pour tous.

La règle suivante, proposée par le cardinal Manning, semble être la plus raisonnable. Il écrivit au congrès de Liége (en septembre 1893) : Je puis dire que, pour les travaux des ouvriers employés dans les mines et pour tous les autres travaux pénibles, une journée de huit heures est juste et raisonnable. Pour les travaux moins pénibles, une journée de dix heures peut être prudemment acceptée.

Nous venons de parler des hommes adultes. Mais les mêmes principes valent, et même à plus forte raison pour les femmes et les enfants. Le travail de nuit, qui ne devrait être qu'une exception pour l'homme, ne devrait jamais être imposé à la femme. Les travaux du jour ne doivent pas excéder ses forces. Après les couches on doit lui laisser le temps de se rétablir. On peut adopter comme mesure générale six semaines (congrès de Liége). Quant aux enfants, on ne devrait pas les employer au travail avant l'âge de 14 ans (congrès de Liége ; celui de Berlin dit 12) ; depuis 14 jusqu'à 16 ans on ne devrait pas leur imposer un travail de plus de six heures ; après l'âge de 16 ans on pourrait les mettre à peu près sur la même ligne que les adultes.

Voilà le langage de la justice. Est-il écouté ? Tout le monde sait que non. Depuis que la loi est venue défendre le travail de nuit pour les enfants, certains maîtres, pour se dédommager, font travailler beaucoup d'adultes toutes les nuits et non plus alternativement.

Beaucoup d'ouvrières à l'aiguille sont condamnées à travailler souvent 15, 18 et même 20 heures par jour. La veillée à l'atelier est souvent suivie d'une arrière-veillée à la maison (Cf. Dehon, *Manuel*, p. 50).

Les plus à plaindre sont les enfants. Au congrès de Liége 1886 Mgr Doutreloux a fait, à leur sujet, de poignantes révélations. Il a parlé d'une usine où jusqu'à 80 enfants, n'ayant que 6 à 16 ans, travaillaient soit le

jour soit la nuit pendant un espace de 12 heures, et cela pour un maigre salaire. On en a vu portés en hiver par leurs mères jusqu'à la porte de l'usine. Pendant la nuit on les obligeait à chanter pour qu'ils ne s'endormissent pas.

Mgr Cartuyvels fit remarquer, après l'évêque de Liége, que dans le bassin de Charleroi il y avait des verreries où on obligeait des enfants de travailler pendant 24 heures chaque fois qu'il y avait changement de 12 heures.

Dans d'autres pays, par exemple en Angleterre, on a eu à enregistrer des faits bien plus horribles (Martinet, *Science sociale*, t. II, p. 149).

Vous me direz : c'est de l'histoire ancienne. La législation est venue changer cet état de choses en 1889, du moins en Belgique. Sans doute, il y a amélioration ; mais que de choses laissent à désirer encore. Dans les verreries on continue d'imposer le travail de nuit aux enfants dès qu'ils ont 13 ans. La loi permet d'employer les enfants au travail à partir de 12 ans et, dès cet âge si tendre, de les faire travailler pendant 12 heures, durée qui ne doit être interrompue que par des intervalles de repos valant ensemble au moins 1 heure et demie. Et puis il y a tant de moyens d'éluder les lois, même les plus précises.

Et que prétexte-t-on pour imposer un travail surhumain à des ouvriers qui, après tout, ne sont pas des machines ? La concurrence. Mais la santé, la vie ne sont-elles pas des biens plus précieux qu'un peu d'or ? D'ailleurs que de fois on s'abuse.

Plusieurs industriels ont diminué le temps de travail de leurs ouvriers et, au lieu d'y perdre, ils y ont gagné. L'expérience faite par l'un d'entre eux, M. Allan, convertit Gladstone au système de la journée de 8 heures. Et puis, les capitalistes doivent-ils être les seuls à bénéficier des progrès que les machines ont fait faire à l'industrie ? Et les ouvriers en bénéficient-ils suffisamment si, sans voir leur situation s'améliorer sensiblement, ou dans une mesure proportionnellement suffisante, ils sont

accablés par des travaux beaucoup plus lourds et plus meurtriers que jamais ?

De tout ce qui précède il ressort qu'au sein de notre société moderne européenne civilisée, à laquelle l'antropophagie et les combats des gladiateurs sont inconnus, le droit de chacun, même du plus pauvre, du plus petit à la vie, est cependant dans beaucoup de cas étrangement foulé aux pieds. Faut-il s'en étonner quand on voit le peu d'empire que l'idée religieuse exerce sur beaucoup d'hommes de notre temps ?

Ah ! si on savait entendre la voix de la religion qui dit : Tu ne tueras point ; si surtout on savait reconnaître dans cette voix celle de Dieu même, qui seul a le pouvoir de donner la vie et, par conséquent, seul aussi a le droit de la reprendre ; si on se rappelait, si on comprenait quel prix la vie du plus pauvre enfant a aux yeux de ce bon et très bon Père, oserait-on attenter à la vie humaine, mettre une main sacrilège sur ce plus précieux bien de l'homme, mais qui plus encore est un bien sacré de Dieu ? Non certes, on entourerait ce premier droit du prochain des soins les plus délicats, et l'amour sordide du lucre ne nous le ferait jamais piétiner brutalement ni même léser indirectement, de peur que Dieu ne nous mît à la question et ne nous demandât avec courroux comme à Caïn : Qu'as-tu fait de la vie de ton frère ?

§ 2. *Droit aux biens extérieurs.*

Le droit à la vie, dont nous avons parlé, entraine nécessairement après lui le droit aux biens extérieurs. L'homme ne peut pas, en effet, vivre d'air et de lumière seulement ; il lui faut logement, vêtement, aliments et, par conséquent, l'argent nécessaire pour se procurer tout cela. Ce droit est aussi sacré et aussi absolu que le premier, en sorte qu'en cas d'extrême nécessité les biens deviennent communs. On peut prendre ce qui est absolument nécessaire partout où on le trouve bon. Personne n'est obligé de se laisser mourir de faim. Chacun sait aussi que la source ordinaire, providentielle de ce qui est

nécessaire à la vie est le travail. *In sudore vultus vesceris pane,* Vous vous nourrirez à la sueur de votre front. Chaque homme a donc ce droit et on ne peut pas, sans injustice, l'en frustrer, comme on le fait si souvent en temps de grève. Le travail, toutefois, n'est la source des biens extérieurs qu'à la condition d'être convenablement rémunéré, convenablement, c'est-à-dire d'une manière suffisante et permanente. De là naissent deux nouveaux droits : celui de percevoir le fruit de son travail, celui de conserver le fruit de son travail. Ces deux droits sont fort oblitérés aujourd'hui, comme nous allons le voir.

A. Celui qui travaille pour un autre a droit à se faire payer sa peine. Il a droit à un salaire. C'est évident. Mais quel devra être ce salaire en stricte justice ? Je réponds : Il y a un minimum au dessous duquel le salaire ne doit pas descendre, sinon il y aurait injustice de la part du maître ou du patron, pourvu, évidemment, que le travail soit ce qu'il doit être.

Et quel est ce minimum ? C'est, dit Léon XIII, ce qu'il faut, à un ouvrier honnête et sobre, pour vivre.

En effet : « Travailler, c'est exercer son activité dans le but de se procurer ce qui est requis pour les divers besoins de la vie, mais surtout pour l'entretien de la vie elle-même ». L'homme a le devoir de conserver son existence; d'autre part, le moyen dont il dispose pour cela est le travail. Il a donc le droit de retirer ce fruit de son ouvrage, s'il le fait avec la perfection et l'ardeur voulues. Et son consentement à accepter un salaire moindre n'enlèverait pas à l'action du patron son caractère injuste, puisqu'au dessus du libre engagement des contractants il y a une loi de justice naturelle plus ancienne et plus élevée.

C'est l'enseignement du pape Léon XIII dans sa mémorable encyclique : *Rerum novarum,* enseignement qui a jeté la stupeur dans le camp des économistes libéraux et qui est cependant l'expression du bon sens même.

Mais l'ouvrier sobre et honnête dont parle le souverain pontife, est-ce l'ouvrier considéré personnellement, individuellement, ou plutôt l'ouvrier ayant famille, femme et enfants ? A ce sujet, les catholiques sont divisés de sentiment. Les uns (et parmi eux on cite de très beaux noms) prétendent que le pape a voulu parler de l'ouvrier ayant famille, parce que c'est l'ouvrier normal. D'après ces auteurs il y aurait donc pour un maître, sauf des cas exceptionnels, devoir de justice stricte à donner à ses ouvriers un salaire familial, c'est-à-dire à peu près suffisant pour entretenir une famille comprenant quatre membres, devoir si rigoureux que, s'il ne donnait pas ce salaire, il serait obligé à restitution. D'autres disent que c'est là une exagération à laquelle il est impossible de trouver un fondement sérieux dans l'encyclique pontificale. Ils pensent que le travail ne se rapporte qu'accidentellement à la famille, en tant que l'ouvrier partage avec elle le salaire qu'il a reçu. Avant tout, le travail est quelque chose de personnel. Il n'en est pas moins vrai que le salaire familial est exigé au moins par l'ordre social qui veut que les ouvriers mariés soient mis à même de remplir leurs devoirs de pères de famille, et que les familles qui sont les éléments constitutifs de la société se conservent et se propagent.

Il semble, à première vue, que ce salaire familial que nous réclamons pour l'ouvrier soit quelque chose d'énorme, et aille bien au dessus de celui qui suffirait à l'entretien d'un ouvrier célibataire. Mais quand on y pense bien, la différence n'est pas si grande. N'oublions pas que l'ouvrier, chef de famille, trouve dans sa famille elle-même une aide qui le décharge de bien des dépenses que doit supporter le célibataire, pour le vivre, pour l'habitation, pour le vêtement, pour les soins journaliers. Il n'a pas autant que le célibataire besoin de mettre un pécule en réserve pour le temps où il sera vieux et incapable de travailler.

Nous venons de dire le minimum au dessous duquel le salaire ne peut pas descendre. Au dessus de ce mini-

mum, le salaire ne sera pas, ne saurait être le même pour tous : il faut qu'il y ait équivalence entre le salaire et le travail, la perfection du travail, les difficultés attachées au travail, les capacités exceptionnelles que présuppose tel ou tel travail, etc.

Regardons maintenant autour de nous. Le juste salaire est-il en honneur, est-il accordé à tous les ouvriers, domestiques, servantes ? J'ai dit précédemment que les salaires avaient beaucoup augmenté dans certaines industries. C'est vrai ; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est que dans une très grande partie de la classe ouvrière le salaire est insuffisant pour entretenir la famille suivant la condition sociale de l'ouvrier. Ce fait a été reconnu exact dans plusieurs congrès d'œuvres sociales (entre autres ceux de Reims et de Lille), il est affirmé par des économistes appartenant aux écoles les plus variées : Lehmkuhl, de Mun, Picot, Block, etc. Très souvent le salaire des ouvrières n'est absolument pas en proportion avec la longueur et la dureté de leur travail. Il y en a qui gagnent moins d'un franc. Ce salaire n'est-il pas vraiment dérisoire ? et comment, dans ces conditions, peuvent-elles vivre ?

Nous nous trouvons donc de nouveau en présence d'une injustice sociale. Dans beaucoup de cas on ne donne pas aux ouvriers le juste salaire.

Les maîtres, pour être justes jusqu'au bout, doivent-ils aller jusqu'à faire participer les ouvriers aux bénéfices qu'ils réalisent ? Non. La justice ne les oblige pas à cela. De même que les ouvriers ne participent pas aux pertes subies par les patrons, ils ne sauraient avoir le droit de participer aux bénéfices. Il ne s'est conclu aucun contrat ni explicite ni implicite à cet égard, ils n'entreprennent rien, ils n'exposent rien, ils ne sont pas coassociés. Tout ce qu'ils font c'est de travailler, ils dépensent leurs forces et usent en partie leur vie au service du patron, ils ont le droit de recevoir une compensation qui leur permette de réparer leurs forces et de conserver leur vie.

B. L'ouvrier n'a pas seulement le droit de percevoir le fruit de son travail, mais aussi celui de le conserver. A quoi servirait-il d'acquérir des biens temporels si on s'en voyait ensuite privé ou frustré ? C'est le droit de propriété dont nous avons prouvé auparavant la légitimité. Or, de même que de nombreux malfaiteurs sont embusqués dans le but de ravir la vie à l'homme, de non moins nombreux malfaiteurs manœuvrent dans le secret pour lui ravir en partie ou entièrement ses biens extérieurs. Les voleurs sont aujourd'hui légion comme les meurtriers.

a) Mentionnons d'abord les voleurs vulgaires qui mettent habilement la main dans la poche d'autrui, s'introduisent dans les maisons pour y faire main basse sur ce qu'ils peuvent emporter, les détrousseurs de grand chemin qui disent au passant : La bourse ou la vie !... Ces voleurs ont toujours existé et, malgré les yeux d'argus de la police, ils ne sont pas près de disparaître. Ils n'ont rien de bien moderne.

b) N'ont rien de bien moderne non plus les usuriers qui sentent le Juif à dix lieues de distance. Ils prêtent de l'argent à des malheureux qui sont dans une nécessité momentanée, et sans avoir aucun motif pour cela exigent après quelque temps la reddition non de la somme prêtée, mais d'une somme beaucoup plus élevée. Beaucoup d'hommes, une fois que par imprudence ils se sont mis entre les mains rapaces d'un usurier, y ont laissé tout leur argent, les joies de la vie et la vie elle-même. L'usure sévit surtout au moyen âge. Elle fut alors l'objet des condamnations les plus sévères de la part de l'Église ; aujourd'hui elle fait encore de nombreuses victimes, mais sous une autre forme. Les usuriers modernes sont :

c) Les matadors de la finance qui se font payer bien au delà du travail qu'ils s'imposent et des risques qu'ils courent les avantages qu'ils offrent aux travailleurs dans les institutions de crédit, de secours, de prévoyance, etc. D'autres fois ils monopolisent les marchandises, c'est-à-dire en accaparent la plus grande partie et, le moment venu, en font monter les prix sur lesquels ils réalisent

ainsi de beaux bénéfices, ou dans d'autres cas, et ce qui revient au même, ils monopolisent les actions des grandes entreprises, les gardent si l'entreprise promet de beaux gains, les écoulent en les maintenant à un taux élevé quand ils prévoient que l'entreprise échouera.

d) Ce que les potentats de la finance font en grand, beaucoup de commerçants le font en petit. Sans doute, le commerçant peut gagner sur les marchandises qu'il vend. Sa profession est utile à la société, elle est le trait d'union en quelque sorte nécessaire entre la production et la consommation ; mais où l'injustice commence c'est quand le commerçant spécule sur la simplicité de l'acheteur et demande le double du prix que la marchandise lui a à lui-même coûté.

e) Enfin, que peut-on voir autre chose que des voleurs dans ces banquiers, ces hommes d'argent qui abusent de la confiance de leurs clients, engagent les épargnes des pauvres dans des entreprises hasardeuses, font banqueroute et gagnent la frontière avec les importants débris des économies dont on les avait faits dépositaires ?

A côté de tous ces voleurs de fait, il y a les théoriciens du vol, les communistes, qui réclament à grands cris l'expropriation universelle et voudraient la réaliser à coups de lois ou de dynamite.

L'injustice est, on le voit, une immense plaie sociale. La première injustice qui consiste dans la dénégation du juste salaire ne fait souffrir qu'un certain nombre de travailleurs ; mais l'autre injustice, celle qui s'en prend à la propriété, menace et étreint tout le monde. Que de choses, par exemple, de première nécessité nous payons trop cher ! Quelle différence injustifiable entre le blé et le pain, entre la betterave et le sucre, entre la valeur de la bête prise à l'étable et la viande apportée au marché !

En serait-il ainsi si la religion était en honneur ? Non, sans aucun doute. Car, d'une part, la religion, en tournant les esprits et les cœurs vers les véritables biens, inspirerait du mépris pour les biens terrestres qui ne peuvent rendre l'homme ni grand ni heureux. On ne

s'étudierait donc plus à entasser au détriment de son prochain des fortunes colossales par la rétention injuste du salaire ou par des spéculations plus injustes encore. On dirait presque comme l'apôtre : Ayant de quoi nous nourrir et nous vêtir, que pouvons-nous désirer de plus ? On aurait foi dans la parole divine : Cherchez avant tout le royaume des cieux et le reste vous sera donné par surcroît. D'autre part, la religion en tournant les yeux vers un Dieu omniscient, juge incorruptible et vengeur de la justice, détournerait efficacement l'homme cupide de toute injustice.

Cette pensée : Dieu me voit, je ne puis pas le tromper, j'ai beau colorer mes agissements des plus sincères apparences de la justice, j'ai beau me mettre extérieurement d'accord avec les lois, j'ai beau tromper ceux que je vole, je ne puis tromper Dieu, il ne me laissera pas entrer par la porte étroite de son ciel chargé du bien d'autrui, il ne me pardonnera pas si je ne restitue. Il me privera des biens éternels qu'il tenait pour moi en réserve et me condamnera à la pire des pauvretés si je m'obstine à conserver des biens temporels une part qui ne m'appartient pas et alors : *Quid prodest si universum mundum lucretur,* Que me servirait-il d'avoir gagné tout l'univers ? Je voudrais savoir qui croirait efficacement tout cela, et vivrait dans l'injustice. Il serait au moins troublé par ces pensées au point de trouver ses richesses intolérables. Elles se transformeraient en épines qui lui déchireraient la conscience.

Il y a eu des époques où la religion était si universellement pratiquée qu'on pouvait sans danger laisser et qu'on laissait, en effet, les maisons ouvertes, même quand on s'en absentait. Toute injustice est un manque de religion et bien insensés sont ceux qui confient leurs épargnes à des gens sans religion aucune. Voulons-nous voir l injustice exterminée jusqu'aux racines, contribuons à faire revenir la religion dans la société. Elle porte dans ses mains célestes le décalogue, résumé de toute justice, et dont un article porte ce qui suit : *Non furtum facies,* Vous ne volerez pas. Elle seule aussi a le pouvoir d'ap-

puyer cette défense d'une sanction suffisante, capable d'inspirer la peur aux plus hardis, aux plus aveuglés par l'éclat de l'or, je veux dire un enfer éternel.

§ 3. *Droit à la vérité.*

Si le droit à la vie entraîne après lui celui aux biens extérieurs, tous les deux engendrent en quelque sorte naturellement le droit à la vérité. Je le demande, en effet, que deviendraient les enfants si ce droit n'existait pas ? Leur éducation deviendrait une impossibilité. Que deviendraient les apprentis, tous ceux qui étudient un art, un métier, une science, s'il était permis aux maîtres de les tromper ? Que deviendraient les voyageurs si, ignorants de la route, ils ne recevaient en réponse à leurs questions que des indications erronées ? Que deviendrions-nous tous si ce droit venait à être nié ou foulé aux pieds. Nous ne pourrions plus vivre tranquilles, nous serions toujours sur le qui-vive, nous devrions sans cesse craindre pour notre personne et nos biens, car presque toutes les injustices reposent sur le mensonge.

Pour voler on ment : le spéculateur ment quand il répand par la voie du télégraphe ou de la presse de fausses nouvelles ; le banquier ment quand il assure que tout va bien alors qu'il est déjà à deux pas de la banqueroute ; le commerçant ment quand il attribue à ses marchandises des qualités qu'elles n'ont pas. Les voleurs mentent pour dépister la police. Les enfants, les domestiques mentent pour couvrir leurs larcins. S'il n'y a plus de droit à la vérité, il faut se défier de tout le monde et, comme on ne peut pas tout savoir ni tout contrôler par soi-même, la société devient impossible. J'ajoute que le droit à la vérité est fondé sur la nature de notre intelligence qui est faite pour la vérité, orientée par Dieu vers elle, constituée de manière à ne pouvoir se reposer qu'en elle.

Notre esprit est fait pour la vérité, comme notre cœur pour l'amour. Il y a donc un droit à la vérité. Ce droit est-il universellement respecté ? Non. Chacun le cons-

tate. Personne ne veut passer pour menteur, et il y en a peu qui ne le soient pas au moins de temps en temps. *Omnis homo mendax.* La sincérité, la simplicité, la véracité sont presque devenues des vertus d'un autre âge.

Il en est de même de la fidélité aux promesses, vertu apparentée avec la véracité, puisqu'elle consiste à tenir ce qu'on promet, comme la véracité consiste à penser ce qu'on dit. On manque à la parole donnée avec une déplorable facilité sans calculer les inconvénients que cette infidélité entraîne après elle, les désagréments qu'elle occasionne à celui qui, à la suite des promesses reçues, a commencé des entreprises, pris des engagements.

Mais avons-nous bien le droit de nous plaindre, de trouver mauvais qu'on nous trompe puisque nous nous semblons quelquefois nous plaire à nous voir trompés ? Le mensonge quand il nous flatte et qu'on est assez habile pour lui donner les apparences de la vérité nous est plus agréable que la vérité qui nous blesse et nous humilie quoique pour notre bien. Mais ne nous écartons pas de notre plan. Le mensonge moderne a ceci de particulier qu'il se débite sur une plus grande échelle ; il a pour organe le mauvais journal.

C'est une chose incroyable la somme de mensonges, de calomnies, de travestissements, de prétéritions calculées renfermées dans les mauvais journaux. Et c'est la lecture habituelle de ces mensonges auxquels on ajoute foi qui partage la société en deux parties, hostiles l'une à l'autre, dont l'une parce qu'elle se nourrit de vérité voit blanc et dont l'autre parce qu'elle se repaît de mensonges voit noir. Ce sont les mensonges, surtout ceux de la presse, qui sont la principale cause des divisions qui existent au sein des peuples. Si le mensonge était obligé de rentrer dans le silence, si le langage de la vérité seul se faisait entendre, les préjugés se dissiperaient, les antipathies cesseraient, on se retrouverait tous frères et dans l'unité de la vérité se formerait l'unité de la charité : un cœur et une âme. Mais quand la vérité

rentrera-t-elle dans le monde ? Elle ne fera sa rentrée définitive qu'à la suite et au bras de la religion.

Sans doute, la dignité même de notre caractère d'homme nous persuade d'aimer la fidélité et la vérité, même à notre détriment. Régulus tint sa promesse de retourner à Carthage, quoiqu'il prévît le supplice qui l'attendait. Turenne ne se souvenait pas avoir jamais forfait à la parole donnée. Un auteur dit de saint Jean Chrysostome qu'il se rendit digne de son glorieux surnom de Bouche d'or plus encore par son amour de la vérité que par sa merveilleuse éloquence.

Il y a même en dehors de l'Église des caractères assez élevés, assez honnêtes pour ne pas vouloir se rendre coupables d'un mensonge ou d'une infidélité ; mais qui oserait nier que la religion soit une admirable force ajoutée à l'élévation du caractère pour tenir le mensonge à distance ? Qui oserait nier qu'elle soit même la seule puissance vraiment efficace aux yeux de tant d'hommes qui par eux-mêmes n'ont pas un caractère aussi ferme et aussi élevé ? Tant de martyrs qui au moyen d'un mensonge auraient pu se dérober aux supplices seraient-ils restés si fermement attachés à la vérité si la religion ne les y avait tenus enchaînés, la religion c'est-à-dire la pensée que mentir aux hommes c'est mentir à Dieu, mais que tromper les hommes ce n'est pas tromper Dieu, que le mensonge déplaît à Dieu qui est la vérité même et que l'infidélité lui déplaît parce qu'il est la fidélité infinie ?

§ 4. *Droit à la réputation.*

On a souvent comparé la réputation à un habit. Pour stigmatiser le détracteur et faire ressortir la gravité de sa faute, on a coutume de dire qu'il *déchire* la réputation de son prochain.

Cette comparaison ne manque pas de justesse. L'habit ne fait pas le moine — un bel habit couvre quelquefois de grandes misères — il est quelque chose d'extérieur à l'homme ; il n'en est pas moins vrai qu'un habit conve-

nable est nécessaire pour paraître en public et que le monde y regarde beaucoup, trace avec soin les règles de l'habillement, en fait même souvent la norme de ses appréciations.

De même la réputation est quelque chose d'extérieur. C'est l'estime, l'opinion qu'on a de quelqu'un. Réputation n'est pas synonyme de mérite. On peut être décrié, mal noté, déshonoré aux yeux de ses semblables, et être grand, irréprochable aux yeux de Dieu et de sa propre conscience. Par contre, on peut jouir d'une excellente réputation, être l'objet de l'estime, que dis-je, de la confiance et de l'admiration universelles et n'avoir aucune vertu solide, aucune probité sincère, aucune honnêteté réelle.

N'allons pas en conclure que la réputation soit un bien méprisable. Non, elle est un trésor indispensable au point de vue des relations sociales, la condition nécessaire de beaucoup d'autres biens.

Perdre sa réputation, c'est mourir civilement, c'est devenir la victime de la défiance, du mépris, quelquefois de la haine, c'est voir le vide se faire autour de soi, c'est souvent manquer à bref délai du nécessaire. Que devient une jeune fille à laquelle on a enlevé sa réputation ? Elle ne trouve plus de parti convenable, elle est condamnée à l'isolement. Que devient un ouvrier privé de sa réputation ? Il ne trouve plus d'emploi, ses petites épargnes sont bientôt épuisées, et alors ?... Et le commerçant dont la réputation a été entamée par la calomnie, à quelle extrémité il est réduit ! On suspecte les produits qu'il vend, les avances qu'il fait, les conditions qu'il propose. Comment échappera-t-il à la faillite ? Quel droit sacré donc que celui de l'homme à la réputation ! Comme chacun a raison d'y tenir, puisque celui-ci est dans un certain sens le fondement de tous les autres droits et que tous les autres seraient illusoires sans celui-ci.

Le pauvre surtout, l'humble qui dépend des autres quant à ses moyens de subsistance, qu'a-t-il de plus précieux dans l'ordre naturel ? De quoi lui servent des mains

habiles, des bras vigoureux, un esprit ouvert si un bon renom ne le met à même de faire valoir toutes ces qualités, si la défiance dont il est entouré le condamne à se morfondre dans l'inactivité !

Mais il en est pour qui la conservation d'une réputation sans tache est plus qu'un droit, pour qui elle est un devoir sacré. Ce sont ceux qui ont charge d'autrui et qui sans le prestige d'un nom respecté seraient dans l'impossibilité de s'acquitter avec succès des devoirs d'état qui leur incombent à l'égard de leurs enfants ou de leurs subordonnés.

Il semble, cependant, qu'autant le droit de chacun à la réputation est sacré et précieux, autant la méchanceté de plusieurs soit acharnée à le battre en brèche. Tantôt, c'est la noire jalousie qui aiguise ses traits acérés dans les ténèbres, et les lance sans qu'on puisse surprendre la main qui les décoche, tantôt c'est l'implacable haine, la cruelle vengeance qui se satisfait en frappant l'adversaire abhorré dans un de ses biens les plus chers. D'autres fois, c'est la légèreté, l'étourderie, l'intempérance de la langue, la vanité, le désir de piquer la curiosité ou de donner de l'intérêt à une conversation qui par des confidences inopportunes et des cancans regrettables jette une ombre funeste sur les qualités du prochain, ou met en lumière ses défauts réels ou prétendus.

Comment remédier à un si triste désordre ? Quel moyen d'amener les hommes à respecter ou à ménager la réputation de leurs semblables ? Nul ne saurait se concevoir de plus efficace que la religion. Elle abrite le prochain sous son manteau tutélaire ; de sa voix autorisée elle crie à quiconque rumine dans son esprit des soupçons téméraires ou des jugements défavorables : Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain (*Exode*, CXX, v. 16), vous étoufferez au fond de votre cœur les pensées peu charitables que vous avez conçues à son sujet, vous vous garderez de l'accabler sous le poids de vos accusations ou de vos railleries. Prenez garde de déchirer l'habit de la réputation d'autrui, car Dieu relè-

verait cet habit déchiré, ce vêtement souillé. Il devrait le produire un jour contre vous en guise de pièce à conviction et dire avec indignation : Une bête cruelle a lacéré la robe de mon enfant et a du même coup déchiré mon propre cœur. Sachez surtout qu'Il ne vous remettra votre faute que quand vous aurez réparé laborieusement et dans la mesure du possible les déchirures faites à ce précieux vêtement. La religion fait davantage, elle s'oppose directement et irrésistiblement aux causes qui engendrent la calomnie et qui sont toutes d'ordre moral. En entrant dans un cœur, elle y éteint la jalousie, y détruit la haine, en bannit la légèreté, l'irréflexion et la vanité.

Mais ici je dois rencontrer une objection. Comment, dira-t-on, la religion serait-elle une sauvegarde du droit à la réputation puisqu'elle condamne le duel qui est le moyen par excellence de recouvrer sa réputation ? J'avoue que la religion condamne le duel ; elle le fait au même titre que la raison qui nous dit que c'en est fait de l'ordre si chacun peut se faire justice à soi-même. Mais quand donc a-t-on prouvé que le duel est un moyen de venger l'honneur outragé et surtout de recouvrer la réputation ? C'est là un sot préjugé, qui n'a d'autre force que celle qu'il tire de l'inintelligence et de l'orgueil. Si le duelliste tue ou blesse son adversaire, cela prouve qu'il a eu la main heureuse, qu'il a bien manié son arme, etc., mais non pas qu'il est un honnête homme ou qu'il a raison.

Le fait de se battre en duel ne prouve rien, sinon que ceux qui en viennent aux mains dans ces lugubres rencontres sont les esclaves d'un stupide préjugé (ainsi que je viens déjà de le dire) ou des gens orgueilleux, vindicatifs qui, dans leur aveuglement passionné, confondent la grandeur de caractère avec un amour-propre aussi mesquin que mal réglé.

CHAPITRE VII.

La religion et le triomphe de la charité.

Les membres du corps humain ne doivent pas seulement ne pas se nuire mutuellement, mais encore s'entr'aider, agir de concert. Si une épine pénètre dans le pied, la tête se penche, l'œil examine, la main s'étend. Voyez un homme qui parle, qui mange, qui travaille : combien de sens et de membres sont simultanément appliqués à ces différentes actions.

Il en est de même du corps social. Tous les membres de ce corps doivent s'entr'aider. La justice ne suffit pas, elle doit être suppléée et complétée par la charité, et cela pour trois raisons : parce que les limites de la justice sont trop vaguement déterminées, parce que l'action de la justice est insuffisante, parce que le fonctionnement de cette vertu est trop rude.

1) Les limites de la justice sont trop vaguement déterminées. Éclaircissons cette vérité par l'un ou l'autre exemple : un maître accepte un ouvrier, un propriétaire admet un locataire, un médecin taxe l'opération qu'il a faite sur un client. Si tous ceux-là ne veulent faire attention qu'à la seule justice, qu'ils seront exposés à être de fait injustes, qu'il sera à craindre que l'amour de leur propre avantage ne les induise en erreur, ne les porte à exiger plus qu'il ne convient, à donner moins qu'il ne faut! Que la charité vienne à la rescousse de la justice et ce danger ne sera pas à redouter : la charité dilate le cœur et porte l'homme à faire attention aux besoins du prochain presque autant qu'à son propre avantage personnel.

2) L'action de la justice est insuffisante. Il y aura toujours des pauvres. Donner à tous les travailleurs ce qu'il leur faut pour vivre, c'est bien ; mais laisser mourir ceux qui ne peuvent plus travailler à cause de maladie ou de vieillesse, c'est mal, et cependant la justice n'a rien à démêler avec la subsistance des infirmes et des vieillards. Une autre vertu devient donc nécessaire. Cette vertu supplémentaire, c'est la charité.

3) La justice a quelque chose de raide, elle ne rapproche pas les hommes ni les classes. Ce rapprochement est l'œuvre de la charité. Donner ce qui n'est pas dû, conserver chez soi un vieux domestique qui ne peut plus travailler, adresser à un inférieur ou à un pauvre une bonne parole, voilà ce qui concilie les cœurs. Ces procédés font que le corps social se meut avec douceur et facilité, qu'il n'y a plus de heurt, plus de frottement pénible.

Mais non seulement la charité est le supplément et le complément de la justice ; elle est une condition essentielle de la société, comme le montre la comparaison du corps humain. C'est elle qui fait que les membres du corps social comme ceux du corps humain s'entr'aident ; c'est elle qui enfante ces associations innombrables qui par leur action d'ensemble procurent à leurs membres des avantages inaccessibles aux efforts isolés (Cf. Encycl, *Rerum novarum)* ; c'est elle qui rétablit l'équilibre nécessaire pour le bien-être social. Les biens deviennent plus ou moins communs grâce à la charité, et la terre devient en quelque sorte la possession commune, la mère commune des hommes, sans que pour cela ceux-ci aient à souffrir des inconvénients qu'entraînerait après elle la suppression de la propriété privée.

La charité, c'est la mort de l'individualisme désigné par Léon XIII comme l'un des principaux défauts de l'état social actuel. C'est la ruine de ce vice qui, s'il triomphait, serait lui-même la ruine de la société.

Où en sommes-nous à ce point de vue de la charité ? Il y a des pauvres, chacun le sait ; le paupérisme règne même surtout dans les grandes villes. Leur vient-on suffisamment en aide ? Les riches déversent-ils leur superflu dans leur sein ? Font-ils l'aumône d'une manière proportionnée à leurs moyens ? Quand, aux approches de l'hiver, tel milliardaire fait distribuer aux pauvres quelques milliers de francs, on annonce la chose à grand orchestre dans les journaux, le public se pâme d'admira-

tion, et, cependant, qu'est-ce que ce don en comparaison d'un revenu annuel de plusieurs millions ?

Un fait évident, c'est qu'en face de la pauvreté, ou plutôt de la misère de plusieurs milliers, il y a des fortunes colossales. En Amérique, il y a un peu plus de 4,000 millionnaires qui possèdent à eux seuls 12 milliards de dollars, c'est-à-dire le cinquième de la fortune totale, et il y a plus de 60 millions d'habitants dans ce pays (1).

Dieu, le père de tous les hommes, a-t-il pu, peut-il vouloir un pareil état de choses ? Non, certes. Je suppose que ces fortunes aient été amassées par des moyens justes, la volonté de Dieu est que les nécessiteux en bénéficient. L'augmentation continuelle des fortunes colossales prouve que cette intention de Dieu n'est pas réalisée.

Je crois ne pas exagérer en disant que la plupart des riches ne sont pas assez charitables. L'argent et l'or roulent à flots par le monde, le luxe et le gaspillage ne connaissent plus de bornes et vont jusqu'au ridicule, jusqu'à l'endommagement de la santé, sans procurer aucune satisfaction véritable à ceux qui se les permettent; beaucoup de choses se gâtent dans les maisons riches, de vrais trésors sont enfouis improductifs dans les coffres-forts et des pauvres grelottent de froid et meurent de faim !

Et ceux qui font la charité, comment trop souvent la font-ils ? Par une tierce personne, sans daigner eux-mêmes recevoir le pauvre, ou l'entendre faire le récit de sa misère, ou, s'ils donnent une aumône sur la route, c'est avec un air hautain, sans accompagnement de sourire bienveillant, ou de paroles douces, consolatrices. C'est ainsi que la société est divisée en deux parties, dont l'une est comme isolée de l'autre, étrangère à l'autre. Comment vient-on au secours des pauvres ? Par

(1) Jay Gould est mort il y a quelques années laissant deux milliards. On assure que Vanderbilt ne laissera pas moins.

des fêtes de charité, des bals de charité, des concerts de charité. Le plaisir, voilà la fin, l'idéal ; la charité n'est qu'un petit moyen. Cette charité est une insulte faite aux malheureux. Au lieu de combler l'abîme qui sépare les riches des pauvres, elle l'élargit (1).

Si nous nous tournons vers un autre point de vue, l'affabilité dans les rapports, nous douterons-nous que le genre humain constitue une grande famille ?

On a inscrit au frontispice des temples modernes ce mot prétentieux : Fraternité. Mais où est-elle cette fraternité ? Est-elle chez ces maîtres et ces chefs qui ne savent jamais commander sans prendre un air impérieux et sans rudoyer leurs inférieurs ? Est-elle chez ces incrédules qui ne savent voir un prêtre, un religieux ou une religieuse sans froncer le sourcil ou témoigner leur prêtrophobie ? Est-elle chez ces ouvriers, ces employés qui raillent, importunent, poussent à bout leurs compagnons assez honnêtes pour ne pas approuver leurs propos impies ou orduriers ?

La vraie charité, non pas la simple sympathie naturelle, non pas la camaraderie, est une vertu si rare sur la terre que nous ne nous imaginons presque pas un état de choses qui soit vraiment inspiré par elle.

(1) On le voit, nous ne condamnons pas indistinctement toutes les fêtes de charité, ou les personnes qui y assistent et surtout les organisent. Il n'est pas défendu de joindre l'agréable à l'utile, *utile dulci*. Il faut prendre le monde tel qu'il est et faire flèche de tout bois. Mais ce qui est répréhensible, ce sont ces fêtes toutes mondaines que la seule vanité inspire, ce sont ces fêtes dispendieuses qui attisent la sensualité de ceux qui y participent, et ne soulagent presque pas ceux au profit desquels elles sont censées être données, c'est aussi la conduite de ces personnes qui font dépendre toute leur bienfaisance envers les pauvres de leur participation à de semblables fêtes, qui prônent ces fêtes uniquement pour étancher leur soif de plaisir, nullement pour adoucir le sort des déshérités de la fortune, les prônent, dis-je, uniquement en vue d'elles-mêmes qui jouissent déjà du surabondant, nullement en vue des autres auxquels le nécessaire fait défaut.

Et pourquoi y a-t-il si peu de charité dans le monde ? C'est parce qu'il y a si peu de religion. La religion conseille, commande la charité, la rend douce et facile. En réunissant les hommes devant le trône de Dieu, elle les réunit entre eux ; en enseignant que Dieu est le père commun de tous les hommes, elle fait comprendre que tous les hommes sont frères, et que ceux-là déplaisent grandement à Dieu et encourent ses châtiments qui font de la peine à ses enfants, qu'ils obligent au contraire Dieu même ceux qui obligent l'un des siens par amour pour Lui.

La charité est inséparable de la religion, elle constitue une partie importante, capitale de la religion ; il y a plus : elle peut être appelée le signe caractéristique de la religion.

Religio munda et immaculata apud Deum visitare pupillos, La religion pure et immaculée aux yeux de Dieu consiste à visiter les orphelins (Jac. I, 27).

Voulez-vous mieux encore vous convaincre de l'influence de la religion sur l'éclosion et le développement de la charité, voyez les faits. Quand la charité fleurit-elle surtout sur la terre ? Dans les premiers siècles du christianisme, c'est-à-dire en ces temps où la religion fut dans tout son lustre. Quels héros de la charité qu'un saint Vincent de Paul qui couvrit le sol de la France d'œuvres de bienfaisance ; un saint Thomas de Villeneuve qui, quoique issu de famille riche, mourut sur un lit d'emprunt, dépouillé par son amour des pauvres ; un saint Paulin qui se constitua esclave par compassion pour une pauvre veuve dont le fils unique et le seul soutien gémissait depuis longtemps dans une dure captivité ; un saint Jean de Dieu qui distribua ses biens aux pauvres, se fit mendiant pour leur venir en aide, les soignait dans leurs infirmités et montra pendant un grand incendie que le feu qui l'entourait était moins ardent que celui que la charité avait allumé dans son cœur ? Quelles héroïnes de la charité qu'une sainte Françoise Romaine, une sainte Élisabeth de Hongrie, une sainte

Jeanne de Chantal, quelles héroïnes que toutes ces admirables petites sœurs des pauvres et toutes ces saintes sœurs de charité consacrées au soulagement de toutes les misères même les plus répugnantes, sous tous les climats même les plus meurtriers, dans tous les milieux même les plus hostiles !

Or, je le demande, où tous ces héros et ces héroïnes de la charité chrétienne cherchent-ils l'inspiration, où trouvent-ils le secret de leur dévouement ? Lisez, observez leur vie. Cette inspiration, ce secret, vous les découvrirez dans la religion. Leur charité désintéressée, généreuse, humainement inexplicable envers le prochain, n'a été ou n'est qu'un écoulement de leur amour pour Dieu.

La philanthropie moderne a voulu singer cette charité; mais privée de l'inspiration religieuse, dépourvue de cette sève féconde que la religion est seule capable d'infuser aux œuvres humaines, elle s'est sentie impuissante en face des difficultés essentiellement inhérentes au soulagement de la misère. On a pu voir un gouvernement sectaire acculé à l'humiliante nécessité de rappeler au chevet des pauvres pestiférés quelques-unes de ces religieuses qu'il avait peu de temps auparavant indignement expulsées.

Concluons donc que la religion est le triomphe de la charité ou, à parler plus exactement, que l'acceptation universelle de l'idée religieuse serait le triomphe de cette vertu éminemment sociale.

Je ne puis clore cet article sans, au moins, effleurer un sujet aussi actuel qu'important : je veux parler de cette manifestation de la charité qui s'appelle le zèle, et plus particulièrement le dévouement des classes aisées à l'amélioration matérielle, intellectuelle et morale du sort des classes indigentes.

Qui n'a pas de zèle montre qu'il n'a pas d'amour. Le zèle est la flamme de l'amour. L'essence de la charité consiste dans la bienveillance, c'est-à-dire dans cette disposition d'âme qui fait qu'on veut toutes sortes de

bien à son prochain ; mais cette bienveillance n'est qu'hypocrisie si en cas de possibilité elle ne se transforme pas en bienfaisance, et, quoique la bienfaisance qui s'exerce à distance et qui paie de sa bourse soit grandement appréciable, celle qui supprime les distances entre les classes sociales et paie de sa personne incarne beaucoup plus parfaitement en elle la vraie charité, en réalise beaucoup plus excellemment la notion et le programme. Ce sont surtout les classes aisées, celles qu'on appelle dirigeantes et qu'avec non moins de raison on pourrait appeler responsables, qui dans cet ordre d'idées ont un grand et magnifique rôle à remplir.

Les classes indigentes ont aujourd'hui tant besoin qu'on aille à elles, qu'on leur montre de la sympathie, qu'on répande quelques rayons de lumière au sein de leur ignorance, qu'on les arrache à l'exploitation de meneurs intéressés, qu'on dissipe leurs préjugés, qu'on les réconcilie avec la société, qu'on moralise leurs cœurs et leurs foyers. Les classes aisées, les riches, les nobles sont tout indiqués pour ce ministère. Ils disposent de tout ce qui est nécessaire à cet effet : le prestige, la fortune, les loisirs. Ils ont le prestige que donnent un beau nom, une condition sociale plus élevée et les richesses, et quoique l'esprit démocratique qui imprègne la génération contemporaine ait porté quelques coups à ce prestige, il ne l'a pas réduit à néant, tant s'en faut (la manière dont les suffrages se distribuent aux jours des élections en fournit une preuve assez claire). Les classes dirigeantes ont en main la fortune ; et qui ne le sait, qui n'en fait tous les jours l'expérience, l'argent est le nerf de la guerre. Sans argent pas de cercles, pas de patronages, pas de fêtes, aucun de ces mille moyens d'attraction qui sont une condition indispensable de succès au sein de nos populations ouvrières. Enfin les riches disposent des loisirs nécessaires pour s'occuper des bonnes œuvres, pour étudier aussi les questions portées à l'ordre du jour par les circonstances actuelles.

Quel champ d'action immense et tout désigné s'ouvre

donc devant les riches ! Mais la religion seule les rendra capables d'en franchir les limites. Elle seule leur donnera cette humilité, cette simplicité nécessaires pour frayer avec les humbles et les gens simples. Elle seule leur mettra au cœur ce courage, sans lequel ils ne briseront jamais avec les habitudes reçues dans une grande partie du monde doré, sans lequel ils ne sauront jamais non plus renoncer à cette vie d'aises et de plaisirs qui a tant de charmes pour des âmes élevées dans l'abondance de toutes choses. Elle seule leur inspirera cette générosité, sans laquelle les efforts personnels les plus persévérants sont frappés de stérilité. Elle seule leur conférera cette indépendance de caractère qui leur fait mépriser les railleries dont on accable trop souvent dans le grand monde ceux qui se dévouent aux bonnes œuvres. Elle seule leur fera comprendre tout le faux de la parole de Caïn : Suis-je donc le gardien de mon frère ? — toute la vérité de cette affirmation du Saint-Esprit : Dieu a chargé chaque homme du soin de son prochain. Elle seule, enfin, leur donnera l'intelligence du sérieux de la vie, leur fera envisager dans l'existence terrestre non une affaire de passe-temps, mais l'occasion de se consacrer à la réalisation d'un grand idéal et à l'accomplissement d'un devoir sacré (1).

CHAPITRE VIII.

La religion, divine régulatrice des rapports entre supérieurs et inférieurs.

La cinquième condition dont dépend le bien-être du corps humain est l'excellence des rapports entre la tête

(1) La question du devoir social des classes dirigeantes a été traitée avec beaucoup de compétence par M. le baron Raoul du Sart dans la notice biographique qu'il a consacrée à la mémoire de M. le duc d'Ursel, qui comprit, lui, si parfaitement la res-

et les membres inférieurs. A la tête de commander avec prudence et sagesse ; au corps de se conformer avec docilité aux impulsions reçues de la tête.

Il en est de même pour le corps social. Pour qu'il soit heureux et prospère, il faut que l'autorité constituée commande avec bonté et sagesse, il faut que les inférieurs se soumettent et exécutent les ordres donnés. Ces deux choses ne sont possibles que par la religion.

I. Parlons d'abord des devoirs de l'autorité.

A. Comme les hommes se réunissent en société pour y trouver défense et aide, défense de leurs droits, aide dans leurs efforts, on peut dire que la mission de l'autorité sociale est double : tutélaire et civilisatrice.

1° *L'autorité sociale est tutélaire.* Elle doit défendre les droits de chacun, et, dans ce but, tout d'abord bien définir les droits des citoyens. Il est, en effet, des droits très sacrés dont la délimitation est vague et sujette à discussion, tels le droit de l'éducation, le droit d'association, le droit de propriété. A l'État il appartient, sans le moins du monde attenter à ces droits, de les définir par de sages lois ou des règlements.

Une fois les droits bien délimités il appartient à l'État de décider, en cas de conflit, de quel côté et dans quelle mesure il y a eu lésion d'un droit. C'est à cet effet que sont établis la magistrature et les différents tribunaux.

Quand le conflit a été dirimé, c'est le devoir de l'État de faire rendre justice à celui qui a été lésé, de punir le coupable, *ut caeteri timorem habeant,* pour que les autres apprennent à craindre. Et cela s'entend de tous les droits aussi bien moraux que matériels. L'État ne sort pas de ses attributions en prohibant et en poursuivant toute atteinte à la moralité publique. Toutefois, l'État a le devoir de défendre ses sujets non seulement contre les hommes nuisibles, mais aussi contre les ennemis exté-

ponsabilité qu'entraîne après elle la possession d'un nom illustre et de grandes richesses (Cf. *Revue générale,* n° de janvier 1904).

rieurs (c'est l'objet de la diplomatie, de l'armée et de la marine), et même contre les éléments : les inondations, les épidémies, les incendies, les sécheresses.

2° *L'autorité sociale est civilisatrice.* Dans l'accomplissement de cette mission, l'État doit se tenir à égale distance de deux excès : le faire par lui-même et le laisser faire. Il ne doit pas vouloir tout faire par lui-même, se substituer à l'initiative privée ; il ne doit pas non plus laisser les particuliers à leurs seules forces ou plutôt à leur faiblesse , il doit *aider à faire* ; il doit aider au progrès des intérêts matériels et des forces productives du pays en favorisant l'agriculture, l'industrie, le commerce, en ouvrant des voies de communication sûres, faciles, nombreuses, en organisant des concours, des expositions.

L'État doit aider au progrès intellectuel et moral en favorisant dans de sages limites l'instruction publique, en encourageant les œuvres moralisatrices, en accordant des primes, en ouvrant des musées, des bibliothèques, etc. (Cf. Sortais, *Études des PP. Jésuites*, t. 71, p. 780).

A cette double mission, l'État doit s'appliquer avec activité et impartialité. Avec activité, car sans cette qualité rien ne se fait ; — avec impartialité, car il se doit indistinctement à tous.

Or, qui ne voit combien la religion porte efficacement un gouvernement à s'acquitter comme il convient de la double mission qui lui incombe. Elle lui fait, en effet, saisir dans toute sa force cette parole de l'apôtre saint Paul : *Minister Dei in bonum*, Le supérieur est le ministre de Dieu pour le bien. *Minister Dei*, toute autorité vient de Dieu, tout souverain est le représentant de Dieu, le délégué de Dieu : il doit donc lui rendre compte de son administration et ce compte sera même sévère. Étant le représentant de Dieu, il doit se conduire comme Dieu le ferait en personne, unir la bonté et la justice.

Et pourquoi le souverain a-t-il reçu l'autorité de Dieu ? *in bonum*, pour le bien.

L'autorité n'est pas un simple honneur, c'est une charge, c'est un sacerdoce.

Où le souverain cherchera-t-il les qualités, surtout la sagesse, nécessaires pour bien conduire un peuple ? Auprès de Dieu. Il éclaira Salomon et en fit un des rois les plus sages qui aient existé. Il est prêt à accorder la même grâce à tout souverain qui la lui demande.

Aussi voyez tous les rois vraiment religieux. Je dis vraiment religieux. Je ne parle pas de ceux qui ne se sont servis de la religion que comme d'un moyen de gouvernement et d'un instrument de politique. Je ne parle pas non plus de ceux qui n'ont professé la religion qu'à titre accessoire ou en tant qu'hommes privés. Je parle de ces souverains qui se sont inspirés des maximes de la religion aussi bien dans leur conduite publique que dans leur conduite privée, dont toute la manière d'agir a été en parfait accord avec leur religion.

Tels ont été tous les rois canonisés : un saint Louis en France, un saint Édouard en Angleterre, un saint Ferdinand en Espagne, un saint Henri II en Allemagne, un saint Canut en Danemark, un saint Ladislas en Hongrie.

Eh bien, lisez leurs vies, et vous verrez avec combien de vérité ils ont été les pères de leurs peuples, combien ils ont été aimés, estimés, regrettés. Mais pourquoi remonter vers un passé depuis longtemps disparu ? N'avons-nous pas vu à l'œuvre dans ces derniers temps un chef d'État vraiment grand parce qu'il fut religieux ? Je veux parler de Garcia Moreno, l'inoubliable président de l'Équateur. Garcia Moreno fut profondément religieux.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire son règlement. Il était religieux dans sa vie privée. Journellement il assistait à la sainte messe, récitait pieusement le chapelet, lisait un chapitre de l'Imitation de Jésus-Christ, il se faisait un devoir et un honneur d'assister aux processions. Il s'inspirait de la religion dans sa manière de gouverner. Dans ses visites au très saint sacrement, il se demandait : Que désire Jésus-Christ aujourd'hui de moi ? Après avoir juré par Dieu Notre-Seigneur de remplir fidèlement sa charge : Si je tiens parole, ajouta-t-il, que Dieu soit mon

aide et ma défense, sinon que Dieu et la patrie soient mes juges. En tête de la nouvelle constitution, il inscrivit le nom de Dieu auteur, conservateur et législateur de l'univers. Il consacra la république au sacré Cœur. Aussi fut-il dans toute la force du terme : *minister Dei in bonum.*

Le pouvoir ne fut pas pour lui une sinécure ni un moyen de jouir de la vie ; il le regarda comme une charge qu'il n'assuma qu'en tremblant, à contre-cœur et vaincu par la violence qu'on lui fit. Une fois chargé du soin de la république, avec quel soin il s'appropria ou plutôt avec quel éclat il fit briller toutes les qualités qui font le bon souverain : une *activité infatigable* qui ne s'arrêtait que devant un obstacle : les impérieux droits du sommeil. En trois ans il doubla les rentes de l'État, il fit faire un pas gigantesque à l'instruction tant primaire que supérieure, créa grand nombre de voies de communication, prépara une milice exercée et vraiment modèle. Une *bonté paternelle :* les lépreux, les pauvres, les prisonniers furent tour à tour l'objet de sa tendre sollicitude. Une *justice incorruptible :* il donna constamment les places à ceux qui y avaient le plus de droit. Il était inflexible dans le châtiment des coupables, quand le bien général l'exigeait. Alors il savait même résister aux larmes de sa mère. Il veillait à ce que la justice fût bien rendue. Il mit sa confiance dans la divine Providence et la Providence ne l'abandonna pas. Grâce à elle, Moreno parvint à élever l'Équateur à un état de prospérité inouï, en sorte que la république reconnaissante lui décerna officiellement après sa mort le titre glorieux de régénérateur de la patrie.

Voilà la force de la religion pour faire d'un souverain le bienfaiteur, le père, le sauveur de son peuple. D'autres souverains, je ne le nie pas, quoiqu'ils ne se missent pas beaucoup en peine de la religion, ont aussi fait de grandes choses pour leur pays. Mais trop souvent le bien qu'ils ont réalisé s'est borné aux intérêts matériels et a été un bien tout extérieur ; la prospérité, la gloire

dont ils ont fait bénéficier leur pays n'ont été trop souvent qu'une prospérité, une gloire de façade. Trop souvent ils ont eu en vue la satisfaction de leur ambition personnelle plus que le vrai bonheur, la tranquillité et le progrès intellectuel et moral de tous leurs sujets.

Pour qu'un souverain gouverne bien : *in bonum,* il lui faut mettre dans l'ombre son amour-propre, il doit se dévouer, et se montrer supérieur aux flatteries des uns et aux blâmes intéressés des autres. La religion donne cette force.

Prions donc Dieu de faire régner sa sainte religion dans les cœurs des rois. Il a ces cœurs entre ses mains. Il s'en sert pour punir les peuples coupables, il peut aussi s'en servir pour récompenser les peuples qui se repentent et se relèvent.

Ce que nous avons dit du gouvernement concentré dans un souverain l'est aussi de l'autorité détenue par un groupe d'hommes représentant la nation. On sait qu'aujourd'hui c'est dans presque tous les pays la majorité qui règne ou plutôt gouverne. Tantôt tel parti, tantôt tel autre parti obtient la pluralité des suffrages et monte ainsi au pouvoir. Or, une expérience surabondante et qui a tous les caractères de l'évidence prouve que, même au point de vue du bien-être temporel d'un pays, la situation la plus souhaitable, c'est l'arrivée au pouvoir du parti le plus religieux. Ce parti verra dans l'administration du pays une affaire de devoir. Son invariable principe sera celui-ci : Liberté pour tout et pour tous, excepté pour le mal et les malfaiteurs.

Je le demande à tout homme de bonne foi : Sous un gouvernement sincèrement religieux, franchement catholique, qui peut se plaindre d'être molesté, injustement contrarié ? Des centaines de faits démontrent qu'au contraire un parti irréligieux ne saurait être qu'antireligieux, il mettra le pouvoir au service de l'esprit de secte, et en abusera pour vexer et persécuter les meilleurs, les plus fidèles citoyens. Tout parti irréligieux se laisse guider par des principes erronés, tels que le carac-

tère facultatif de la religion, la légitimité de toutes les libertés, etc. Il voudra mettre ces principes en pratique, ce qui ne pourra se faire qu'en lésant les droits, les vrais et incontestables droits des catholiques. D'où il résulte que tout gouvernement faisant abstraction de la religion par le fait même de cette abstraction aboutit nécessairement au déchaînement de la guerre civile.

Les socialistes reprochent, il est vrai, aux gouvernements chrétiens de n'avoir rien fait pour les classes laborieuses. Ils prétendent avoir seuls pris l'initiative de toutes les mesures favorables aux ouvriers. « Sans nous, s'écrient-ils, on n'aurait jamais remué le petit doigt pour leur venir en aide ». — Que les socialistes fassent beaucoup de tapage autour de la question ouvrière, cela est incontestable. Quand on entend leurs déclamations toutes pétries de suffisance et de haine, on pense instinctivement à la bête apocalyptique dont saint Jean a dit (Apoc., c. XIII, v. 4) : « Il lui fut donné une bouche qui se glorifiait insolemment et qui blasphémait ». Mais leurs déclamations sont mal soutenues par les actes. Ils disent : Paix, paix ! mais, dans les communes où ils ont su accaparer le pouvoir, ils n'ont pu faire régner la paix. Ils flattent les ouvriers et exagèrent leurs droits ; mais un flatteur doublé d'un trompeur ne fut jamais un ami sincère. Pour eux l'amour de l'ouvrier n'est ordinairement qu'un moyen de parvenir. Ils ont quelquefois patronné des mesures favorables aux travailleurs, pourvu qu'ils en eussent pris l'initiative et pussent en rapporter à eux-mêmes la gloire. Quand l'initiative est venue d'ailleurs, ils ont trouvé que les mesures proposées étaient ou insuffisantes ou impraticables (1).

(1) C'est ce qu'on a pu constater jusqu'à satiété en Belgique. Que de lois grandement utiles à la classe ouvrière ont été proposées depuis 1884 par la majorité catholique : loi sur les unions professionnelles, loi accordant des pensions de vieillesse, loi ayant pour objet le soulagement des charges militaires, loi sur les habitations ouvrières. Les socialistes n'ont donné leur suffrage à aucune d'elles. Ne faut-il pas faire croire

Les socialistes aiment si peu le peuple que, sous prétexte d'arriver à une réforme plus radicale, ils ne craignent pas d'entretenir sa misère et se montrent hostiles à toutes les lois qui en favorisant la vie du foyer pourraient faire perdre l'ouvrier pour la « grande » cause de la révolution.

Quand on réfléchit à tout cela, on se convainc aisément qu'il n'est vraiment pas difficile d'être plus ami du peuple que ne le sont les socialistes. Non, ceux-ci n'ont jamais dû se donner beaucoup de peine pour pousser les gouvernements catholiques dans la voie des sérieuses réformes sociales.

Quand, en particulier, les socialistes se vantent d'avoir été en Belgique les vrais et uniques initiateurs d'un mouvement sainement démocratique, cette affirmation est à la fois mensongère et déloyale. Mensongère, car, dès 1863, 1864, 1867, les congrès de Malines s'occupèrent activement de la question sociale. Déloyale, car, au moment où des réformes s'imposèrent dans le domaine industriel (c'est-à-dire en 1878), le parti catholique ne fut pas au pouvoir; il avait alors à se défendre contre les vexations de la majorité libérale.

Avant 1878, les catholiques eurent sans doute le gouvernement en mains, mais alors, c'est-à-dire après la guerre de 1870, le pays traversa une époque de prospérité extraordinaire, les salaires étaient élevés, la nécessité de lois protectrices du travail ne se faisait pas sentir. Quand, en 1884, les catholiques revinrent au pouvoir, ils ne tardèrent pas à mettre la main à l'œuvre, plus sincèrement et plus activement que les socialistes n'auraient su le faire.

Que conclure de ce que nous venons de dire ? Que tous les gens bien avisés, non égarés par le fanatisme irréligieux, ne peuvent donner leur appui qu'à un parti

au peuple qu'eux seuls s'intéressent sincèrement à son sort, et, dans ce but, critiquer, railler, rejeter toutes les mesures qui ne viennent pas d'eux ?

qui se réclame de la religion et l'a inscrite en tête de son programme.

C'est ce que vous ferez, cher lecteur, chaque fois que la loi vous appellera à déposer votre vote dans l'urne électorale. Ce devoir, vous l'accomplirez avec bonheur et fierté. Celui qui reçoit le prophète, a dit Notre-Seigneur, a droit à la récompense du prophète. Je vous dirai de même : Si vous contribuez à élever au pouvoir des hommes qui feront le bonheur du pays, vous avez part au bien qu'ils accomplissent, et Dieu vous en tiendra compte comme si vous l'exécutiez vous-même.

B. L'autorité ne se concentre pas tout entière dans les gouvernants. Au-dessous de ceux-ci il y a les maîtres, les patrons. Qui pourrait dire combien il est important pour le bonheur de la société qu'ils comprennent et accomplissent bien leur rôle ? Remarquons d'abord qu'il y a une notable différence entre l'autorité dont nous avons parlé jusqu'à maintenant et celle des patrons.

Le patron n'a pas de fonction sociale proprement dite, il n'est pas chef de société dans le sens rigoureux de ce mot, car comment le patron et ses ouvriers pourraient-ils constituer une société puisque la communauté du but et des moyens n'existe pas ?

Ce n'est que d'une manière impropre qu'on peut parler d'une paternité sociale du patron. Sans doute il n'est pas défendu de comparer le patron à un père de famille, mais il faudrait se garder d'urger cette comparaison : on aboutirait à des exagérations. (Cf. Caudron, *Études des PP. Jésuites*, vol. 49, p. 231).

Le patron n'a d'autre autorité que celle qui résulte du contrat conclu par lui avec ses ouvriers. Il n'a d'autres devoirs que ceux qu'entraîne ce même contrat et ceux aussi que lui impose la loi morale générale appliquée aux circonstances spéciales dans lesquelles il se trouve.

Le premier devoir très grave du patron est la justice envers ses ouvriers, le respect pratique de tous leurs droits.

L'ouvrier a droit à toute la durée d'existence que Dieu a fixée pour lui; il est, par conséquent, défendu au patron de lui imposer un travail trop continu ou trop dur, il doit veiller à la salubrité des locaux, etc. L'ouvrier a droit à l'entretien et à une rétribution proportionnée au travail qu'il livre; le patron est donc obligé de lui payer un salaire suffisant, juste. L'ouvrier a droit au respect de ses convictions, à la conservation de sa vertu, etc. Il s'ensuit que le patron est tenu d'interdire pratiquement tout ce qui porte atteinte aux bonnes mœurs, la propagation de doctrines révolutionnaires, les railleries, les persécutions dont si facilement les bons sont les victimes dans les ateliers et les usines.

Le patron a le devoir de se conformer aux bonnes lois, aux justes règlements imposés par l'autorité supérieure, car chaque ouvrier a le droit d'être traité conformément à ces lois et à ces règlements. Le patron a le droit de bien choisir ses subalternes, contremaîtres, surveillants, il est responsable de son choix, et de tout le mal que font ses subalternes, du moins dans la mesure où il peut l'empêcher ou le prévenir. Il a le devoir de maintenir debout les droits des parents dont les enfants viennent s'engager chez lui. Il ne peut pas accepter les enfants qui s'engagent contre le consentement raisonnable des parents; il ne peut pas remettre ou faire remettre aux enfants des lettres qui devraient d'abord passer par les mains des parents; il ne peut pas leur donner à eux-mêmes le salaire, s'il sait qu'ils n'en remettront rien ou qu'ils n'en rendront qu'une partie à leurs parents.

Le patron a aussi des devoirs de charité envers ses inférieurs. Ses inférieurs sont ses semblables, ses frères; il est lié envers eux par le précepte général énoncé par Notre-Seigneur, mais renfermé déjà dans la loi naturelle: Vous aimerez le prochain comme vous vous aimez vous-mêmes. Que cette règle est sûre, parfaite et étendue! Que le patron se demande comment il voudrait être traité s'il était ouvrier, cette supposition n'a rien d'absurde, puisqu'il n'aurait dépendu que des circonstances et de la

divine Providence que les rôles fussent intervertis. Qu'il se pose donc cette question en toute sincérité : « Comment voudrais-je être traité si j'étais inférieur ? Ah ! sans doute, je voudrais être conduit avec douceur, rétribué largement, du moins dans les temps où les affaires vont bien ; je verrais avec plaisir mon maître s'approcher quelquefois de moi pour causer familièrement avec moi et me dire un mot d'approbation après un travail bien fait. Si de temps en temps il condescendait à franchir le seuil de ma maison et y laissait après lui une aumône extraordinaire, s'il me faisait une courte visite en cas de maladie, oh ! je serais tout hors de moi de joie, je lui en serais éternellement reconnaissant. Si l'une ou l'autre fois je m'oubliais (qui ne s'oublie de temps en temps ?), je serais bien aise de voir mon patron user de patience et fermer les yeux sur cette incartade ».

En parlant ainsi, le patron se sera tracé à lui-même un programme dont il doit s'efforcer de se rapprocher le plus possible.

Vous me dites que je vous conduis en plein pays d'utopie.

Non, cet état de choses qui serait l'une des principales parties de la solution de la question sociale est réalisable ; il a été réalisé par la religion, grâce à la religion. Je me contenterai de vous citer trois exemples :

Le premier est celui de M. Mame. Qui n'a entendu parler du célèbre imprimeur de Tours, qui n'a vu ou lu des ouvrages sortis de ses presses ? Ce qu'on sait moins, c'est que Mame fut un patron modèle. Son premier soin fut de faire construire et aménager ses ateliers de manière à procurer à ses ouvriers le plus d'air, de lumière et de facilité possible ; il fit bâtir, dans le voisinage des ateliers, toute une cité ouvrière composée de 62 maisons coquettes, agréables, avec cour et jardin, et dont le prix de location n'était que le tiers de ce que les ouvriers auraient dû payer ailleurs. Dans sa sollicitude pour les familles ouvrières dont les membres étaient employés dans son usine, il fit construire une salle d'asile, une

crèche, une école et un ouvroir auxquels des religieuses étaient attachées. Le travail ne dépassait jamais onze heures, jamais ne se prolongeait jusque dans la nuit ; le dimanche on observait un repos absolu ; par contre, la fête du lundi était inconnue.

Le salaire était relativement élevé et surtout continuel. Pour procurer toujours du travail à ses ouvriers, le patron s'imposa quelquefois de lourds sacrifices : il fit bâtir de vastes magasins où on put entasser les livres destinés à être achetés en d'autres temps plus favorables. Il alla même, pour s'en procurer les moyens, jusqu'à vendre sa belle villa.

En dehors du salaire, M. Mame venait de différentes manières au secours de ses ouvriers. Il fonda et alimenta au moyen de sa fortune des œuvres destinées à assurer leur avenir, telles qu'une caisse de retraite, une caisse de participation et des caisses de secours mutuels. Il fit aussi de nombreuses aumônes, qu'il portait lui-même à domicile ; il accorda de fréquentes gratifications. Surtout à l'occasion de ses noces de diamant il fit à ses ouvriers le cadeau royal de 200,000 francs destinés à être distribués entre eux proportionnellement à leurs années de service.

On peut dire que les ouvriers étaient sa seconde famille : il les aimait, s'entretenait presque intimement avec eux et leur montrait de l'estime, du respect.

Voici les paroles qu'il leur adressa le jour de ses noces d'or : « Mes chers amis, je vous ai toujours aimés et considérés comme mes enfants. Je vous ai toujours associés à mes intérêts et, à mesure que ma fortune s'étendait, je cherchais tous les moyens possibles d'améliorer votre sort. Les institutions que j'ai fondées et que vous énumériez tout à l'heure resteront comme un témoignage de ma préoccupation constante pour vous garantir, dans le présent et dans l'avenir, contre les mauvaises chances de la gêne et de la souffrance. Je crois avoir fait pour vous tout ce qu'il m'était possible de faire, et, au moment où mon âge m'oblige à me séparer de vous, j'aurai la confiance que mes enfants et petits-enfants continue-

ront les œuvres que j'ai fondées. La médaille que vous venez de m'offrir a été pour moi la plus douce surprise. Elle est magnifique et rien ne pouvait m'être plus agréable; elle figurera au premier rang au milieu de toutes celles qui m'ont été décernées dans ma carrière industrielle et sera toujours la plus précieuse. J'aurais voulu marquer par une réjouissance ce double anniversaire, mais les circonstances ne s'y prêtent pas, car nous avons près de nous des malades qui nous sont chers. J'ai donc dû renoncer à vous donner une journée de plaisir, dont nous trouverons peut-être plus tard l'occasion. En attendant je vous offre une gratification de 15,000 francs qui va vous être distribuée tout à l'heure dans les proportions les plus équitables, plus une journée de congé qui vous sera payée comme une journée de travail, puis enfin ma photographie. J'espère que vous garderez avec plaisir l'image de votre vieux patron et surtout que vous lui conserverez votre estime et votre amitié, qui seront la plus douce récompense de ce qu'il a pu faire pour vous. »

Comment s'étonner que de pareilles paroles soutenues par des actes non moins éloquents trouvassent le chemin des cœurs des ouvriers ! Ceux-ci aimaient leur patron. Une fois entrés dans son usine, ils ne la quittaient que difficilement. Plusieurs avaient 40 ou 50 ans de service; ils prélevaient sur leur salaire la petite quote-part nécessaire pour acquérir un cadeau à offrir au patron à l'occasion de telle circonstance mémorable et célébraient les grandes dates de sa vie par des fêtes pleines d'entrain.

Et où M. Mame puisa-t-il ce désintéressement, cet amour de sa famille ouvrière ? Dans sa religion.

Un de ses biographes a cru pouvoir dire de lui qu'il aima vraiment Dieu de tout son cœur. Lui-même, vers la fin de sa vie, dit un jour : « Ce qui me rassure et me console en ce moment, c'est que dans tout le cours de ma longue vie je n'ai pas imprimé une seule ligne contraire à la religion ou à la morale, et j'ai toujours voulu les servir ».

Enfin, Mgr Meignan, archevêque de Tours, dit aux

funérailles qui furent un triomphe : « Religion, travail, famille, charité, voilà M. Mame tout entier ! Voilà l'avenir social et chrétien ».

Oui, voilà l'avenir social et chrétien, ou du moins voilà l'avenir que nous appelons de nos vœux. M. Mame, autant que la chose dépend du patron, a résolu la question sociale.

Son fils le dit un jour après une fête qui avait eu lieu : Messieurs, dit-il, plusieurs d'entre vous, les voyageurs, vont bientôt nous quitter pour sillonner le pays en tous sens, et dans ces temps de grèves qui éclatent de toutes parts et de maisons qui sautent on vous dira que l'accord du capital et du travail est désormais impossible et que ce sont là deux époux mal assortis dont il faut prononcer le divorce définitif. A ces profonds penseurs, à ces économistes de bureau, vous pourrez répondre, vous souvenant de notre belle fête de dimanche, que dans notre maison de Tours, presque séculaire, jamais cette fameuse question sociale n'a même été effleurée et que nous continuons à donner au monde du travail l'exemple d'une admirable union, en nous confiant les uns aux autres et en nous aimant (Cf. *Études des PP. Jésuites*, t. 61).

Un autre patron moderne, dont l'exemple prouve l'efficacité de la religion pour faire accomplir parfaitement tous les devoirs du patronat à celui qui en est chargé fut M. Dutilleul, d'Armentières, qui eut 1,000 à 1,200 ouvriers sous ses ordres. Ce fut un homme incomparable, chrétien de la tête aux pieds, qui assistait tous les jours à la sainte messe et y communiait, lisait pendant une partie des nuits les œuvres de saint Thomas ou d'autres ouvrages du même genre, priait en voyageant, faisait de fréquentes retraites, aimait Dieu avec effusion et la souffrance avec transport et se mortifiait corporellement

On pense bien qu'un tel homme, se voyant à la tête de tant d'ouvriers éloignés de Dieu, ait tout fait pour les gagner et leur faire du bien, qu'il ait multiplié les

œuvres, qu'il se soit fait tout à tous. Son zèle allait les chercher jusque dans les cabarets.

Mais Dutilleul ne se contentait pas de procurer le bien spirituel de ses subordonnés : il avait à cœur leur bien temporel. Le salaire dépassait chez lui le salaire courant. Le samedi, dès 1 heure de l'après-midi, le travail cessait pour 700 ouvriers.

Il fonda plusieurs œuvres et caisses. Enfin, il accomplit tous les devoirs du bon patron, tels qu'il les a lui-même enseignés dans un livre intitulé : *Essai sur le patronat.* Aussi chez lui pas de grève, pas de chômage le 1er mai.

Les socialistes d'Armentières allèrent jusqu'à lui rendre ce témoignage : « Qu'on nous donne les tarifs et le règlement de chez Dutilleul et nous serons contents ».

Quand il fut sur le point de mourir, sa dernière préoccupation fut : Que deviendront mes œuvres ? Quand il fut exposé après sa mort, les travailleurs vinrent une dernière fois contempler ses traits ; ils portèrent le cercueil orné d'une simple croix qu'eux-mêmes avaient offerte. Avant que le corps disparût dans la tombe, M .Harmel dit entre autres paroles ces mots qui valent tout un discours : Il a été le meilleur des patrons en même temps que le plus modeste et le plus parfait des chrétiens. Il aurait pu dire : Il a été le meilleur patron parce qu'il a été le plus parfait chrétien.

Je viens de prononcer le nom de M. Harmel. Voilà encore un admirable exemple de la perfection à laquelle la religion élève le patron qui sait comprendre ses enseignements. Si on veut avoir une idée détaillée de ce que ce patron, qu'on appelait le bon père, a fait pour ses ouvriers, il faut lire l'ouvrage qu'il a composé sous le titre de *Manuel de la corporation chrétienne.*

Pour que la question sociale reçoive une solution satisfaisante il faut que les patrons comprennent leur devoir et s'en acquittent parfaitement, et nul moyen plus efficace pour en arriver là que la religion. Patron, maître chrétien qui lisez ceci, vous vous faites gloire de

professer la religion. Montrez que ce n'est pas un mot vide de sens, une simple enseigne. Trop souvent on a pu, avec quelque semblant de vérité, faire à des patrons chrétiens le reproche de ne pas se distinguer, dans leur conduite envers leurs ouvriers, des patrons libéraux ou irréligieux, d'être aussi avares, aussi égoïstes, aussi hautains qu'eux.

Sans doute, dans ces temps de concurrence effrénée, les patrons chrétiens, pour ne pas être ruinés, sont quelquefois contraints de sacrifier une partie de la réalisation de leur idéal et de leurs principes. Mais cette seule considération suffit-elle toujours à légitimer la conduite de certains patrons prétendument chrétiens ?

Pour vous, cher lecteur, si votre état est celui de patron, inspirez-vous franchement des principes de la religion. Réfléchissez que la divine Providence aurait pu vous faire naître dans la condition de ceux qui sont maintenant vos sujets. Devant Dieu, et en réalité, nous sommes tous égaux, vous êtes, comme vos inférieurs, serviteur de Dieu. Vous êtes, même à des titres bien plus sacrés, le serviteur de Dieu que vos inférieurs ne sont vos serviteurs à vous. Eh bien, dites : quelles sont votre ponctualité, votre exactitude, votre ferveur dans le service de Dieu ; sont-elles toujours aussi grandes que celles que vous exigez de vos serviteurs ?

Ce fut la question posée par saint Cajétan de Thienne au duc d'Oppido, chez lequel il entra au moment où celui-ci reprenait avec trop d'âpreté l'un de ses domestiques.

Oui, voulez-vous, maître chrétien, vous faire pardonner par votre Maître céleste, soyez indulgent envers vos sujets terrestres, vous en réaliserez un grand profit pour vous-même.

Sans doute, les ouvriers, par là même qu'ils ont reçu une éducation insuffisante et sont sortis des classes inférieures de la société, semblent à première vue insensibles, insaisissables.

Ils ne le sont pas autant qu'ils le paraissent. Il est

possible de les gagner, de les toucher. Plusieurs patrons chrétiens y ont déjà réussi, se sont attaché leurs ouvriers à la vie et à la mort. Vous obtiendrez le même résultat si à la bonté vous savez joindre la persévérance. Vous vous attacherez à votre tour vos ouvriers et vous trouverez dans cet attachement l'une des plus solides, l'une des plus réconfortantes consolations de la vie...

II. *Sujets et ouvriers.*

La société a besoin d'être bien gouvernée, mais il n'est pas moins nécessaire qu'elle se laisse gouverner. Si un peuple refuse de se laisser gouverner, méconnaît le devoir de l'obéissance, se laisse emporter par l'esprit de révolte et d'indépendance, les meilleurs gouvernants perdent leur peine. Or, la religion est ici de nouveau du plus grand secours. Elle contribue à faire régner l'ordre : elle commande, facilite, relève l'obéissance.

1. Elle la commande. Dieu est le Maître suprême. Il faut donc lui obéir. Mais s'il lui plaît de donner des ordres non plus par lui-même, mais par l'intermédiaire d'hommes auxquels il communique une partie de son autorité, il est aussi obligatoire d'obéir à ces hommes, représentants de Dieu, qu'à Dieu lui-même. Celui qui écoute ces hommes écoute Dieu. Celui qui méprise ces hommes méprise Dieu lui-même. Dieu punira cette désobéissance, ce mépris, comme si lui-même en personne en était l'objet.

Peut-on dire quelque chose de plus fort aux hommes pour les amener à se soumettre ? Si le peuple ne voit dans les supérieurs que des maîtres qu'il s'est lui-même donnés, il les défera quand bon lui semblera, il les traitera comme l'œuvre de ses mains. Si, au contraire, il voit en eux des hommes que Dieu prend lui-même sous sa protection, il les considérera comme hors de son atteinte et s'inclinera. Voilà pourquoi tous les souverains vraiment prudents ont favorisé le maintien de la religion ; ils savaient qu'en rivant leur trône à celui de l'Éternel ils le rendaient sacré et solide.

Napoléon I, quelque puissant qu'il fût, ne crut pas pouvoir se passer de cet appui ou, plutôt, de cette base et le proclama un jour dans une circonstance solennelle. L'empereur d'Allemagne y revient à tout instant. Le sultan appuie ses iradés sur l'autorité d'Allah. Le roi de Futuna fit massacrer le B. Chanel parce qu'il craignait que son enseignement n'enlevât aux païens l'illusion que l'autorité et la puissance des dieux résidaient en lui. C'est dans le même but que dans plusieurs pays on maintient avec tant de soin les usages religieux dans l'armée. En Prusse se trouvent gravés sur les armes ces mots: Für Gott, Kaiser und Vaterland (pour Dieu, empereur et patrie). En Bavière les troupes doivent, conduites par leurs chefs, se rendre aux offices de l'église ou du temple. En Angleterre, à Londres, les soldats composant la garnison de la Tour écoutent religieusement la lecture d'un passage de la Bible, lecture qui leur est faite par un officier. Avant et après la lecture ils font une triple inclination profonde.

2. La religion facilite l'obéissance. Deux circonstances, entre autres, rendent l'obéissance difficile. La première, c'est la manière, en apparence tout humaine, dont les gouvernants arrivent au pouvoir ou s'y maintiennent ; l'autre, ce sont les abus de pouvoir dont les gouvernants se rendent coupables. La religion rend plus supportable cette double cause de difficultés. Elle montre, en effet, la divine Providence présidant au choix des représentants de son autorité et permettant, mais aussi renfermant dans des limites tracées par sa sagesse les abus de pouvoir, les actes de tyrannie que des gouvernants pourraient venir à commettre.

Elle nous la montre donc d'abord présidant elle-même à la collation de l'autorité.

Cette vérité a été reconnue par les plus profonds penseurs. Je me contenterai d'en citer trois. D'abord, Ballanche. Voici ses paroles : « Dieu qui s'est réservé le haut domaine sur les peuples n'a pu leur abandonner le choix de ceux par qui il veut diriger leurs destinées. » Le comte

de Maistre dit la même chose en termes à lui : « Dieu fait les rois, dit-il, au pied de la lettre. Il prépare les races royales, il les mûrit au milieu d'un nuage qui cache leur origine. Dieu s'étant réservé la formation des souverainetés ne confie jamais à la multitude le choix de ses maîtres. Il ne l'emploie dans ces grands mouvements qui décident du sort des empires que comme un instrument passif. Jamais elle n'obtient ce qu'elle veut, toujours elle accepte, jamais elle ne choisit. » Enfin, voici la même vérité exprimée d'une manière plus claire par un théologien qui fut en même temps un orateur, Mgr de Salinis. « La constitution du pouvoir social, ainsi s'exprime-t-il, est une œuvre que la Providence commence et qu'elle laisse achever par la liberté, de telle façon, cependant, que la liberté n'exerce son action que sous l'empire de la Providence. Le pouvoir est une création que l'homme ne peut faire qu'avec les éléments que Dieu lui fournit et qu'il a mis pour ainsi dire sous sa main. Ce serait la plus folle illusion que de se figurer qu'une nation si puissante qu'on la suppose puisse arbitrairement et par un caprice de sa volonté élever et surtout établir solidement sur le trône un homme, une famille qui n'aurait aucune des conditions providentielles de la souveraineté. »

La religion n'adoucit pas moins efficacement la deuxième cause de difficulté que rencontre l'obéissance. Elle nous apprend qu'il n'y a pas de pouvoir purement arbitraire sous un Dieu juste (Bossuet), que Dieu est plus fort que les tyrans et qu'il ne permet des abus de pouvoir que pour des raisons dignes de sa justice, de sa sagesse, par exemple pour châtier un peuple qui a méconnu sa voix et est devenu infidèle à sa mission.

3. La religion relève l'obéissance. L'homme qui s'inspire des enseignements de la religion ne voit dans ses maîtres de la terre que le grand Maître du ciel. Il n'est le sujet que de Dieu, il ne plie jamais devant un homme quelque grand, quelque puissant, quelque fort que soit cet homme. Il sauvegarde ainsi parfaitement sa grandeur et en obéissant ne fait que se grandir davantage.

On lit dans la Vie de saint Louis de Gonzague qu'on demanda un jour à ce saint comment lui qui avait été élevé dans un palais, et en sa qualité de fils du marquis de Castiglione avait été habitué à voir exécutés ses moindres désirs, pouvait au couvent obéir si exactement, si promptement, si joyeusement à tous ses supérieurs et même à des frères servants dans les choses qui regardaient leurs charges. Le saint répondit : Ah ! si je ne voyais que l'homme dans mes supérieurs, jamais je ne pourrais me résoudre à leur obéir. Le sang bouillonnerait dans mes veines à la pensée d'une semblable obéissance. Mais quand je considère Dieu dans mes maîtres, je ne crois plus me déshonorer en me soumettant même dans les moindres détails.

Avis à ceux qui trouvent que la religion avilit le caractère.

Ce que je viens de dire de l'obéissance est vrai pour le respect et l'amour. La religion les commande et les persuade pour les mêmes motifs. Quand les Israélites eurent murmuré contre Moïse, celui-ci leur reprocha ce manque de respect en disant : Vous avez murmuré non contre moi mais contre Dieu (Exod., c. 16, v. 8).

Celui qui veut voir traduite en fait la salutaire influence de la religion sur les sujets, qu'il lise l'histoire des premiers siècles du christianisme. Il y verra ces chrétiens que les empereurs traitaient avec la dernière injustice, qu'ils faisaient tourmenter de la maniere la plus atroce, qu'ils vouaient à la mort ou à l'exil ; il y verra, dis-je, ces chrétiens si méconnus faire preuve d'une obéissance exemplaire à l'égard de leurs maîtres inhumains. Même quand dans l'armée ils furent quelquefois le nombre, ils ne se servirent de cette supériorité que pour entrainer les autres dans la voie de l'obéissance, quitte à être martyrisés peu de temps après. Devant les tribunaux ils protestaient de leur obéissance, tout en ajoutant qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Cette obéissance des premiers chrétiens envers leurs maîtres cruels et tyranniques a été relevée par Tertullien

et saint Augustin comme l'un de leurs plus beaux traits caractéristiques.

L'obéissance, le respect, l'amour que la religion fait régner dans les relations de sujets avec gouvernants, elle les inculque aux ouvriers et aux serviteurs envers leurs maîtres. On sait combien ces vertus sont aujourd'hui difficiles à trouver. Partout souffle un vent d'indépendance. Dans beaucoup d'établissements les ouvriers ne parlent jamais du patron qu'en l'appelant « le singe ». La parole de Lafontaine semble plus que jamais devenir le programme des sujets : Mon ennemi c'est mon maître. Tout le monde convient qu'une réforme urgente, radicale s'impose. Qui la fera cette réforme, sinon la religion ?... On ne la fera surtout pas sans elle, en dehors d'elle.

Il y a quelques années, le souverain pontife Léon XIII a donné comme patron aux ouvriers catholiques le vénérable Nunzio Sulpricio, né à Pesco Sansonesco (royaume de Naples), en 1817. Ce vénérable serviteur de Dieu fut réellement un ouvrier modèle. Encore enfant il fut obligé de travailler chez son oncle, qui s'appelait Dominique, était forgeron et avait un caractère grossier, brutal, avare, sanguinaire. Le petit Nunzio devait faire des travaux supérieurs à son âge et à ses forces, et cela non seulement de jour mais aussi de nuit. Sans qu'il y donnât lieu, il était battu par son maître, foulé aux pieds, accablé d'imprécations, privé du nécessaire. Par suite d'une marche qu'il fut obligé de faire par un froid très piquant, il gagna au pied gauche une enflure qui dégénéra en une plaie dans laquelle la vermine et la gangrène se mirent. Nonobstant cela, on le sommait de travailler, de se tenir debout près du feu de la forge jusqu'à ce qu'il tombât.

Que de raisons pour le pauvre jeune homme de se plaindre de son maître inhumain ! Eh bien, non, Sulpricio aimait ce maître, le respectait, lui obéissait toujours, sans jamais montrer de l'aigreur ou de l'irritation. Si on le plaignait en l'absence de Dominique, il gardait

le silence ou s'accusait lui-même de ne pas le servir comme il aurait dû. Maintes fois il dissimula les tourments qu'il lui faisait endurer. Il s'exerçait ainsi à la patience, refoulant dans son cœur les larmes si amères qui jaillissaient de ses yeux et priant humblement le Seigneur de lui donner les forces et la santé nécessaires pour tout supporter (*Vie* par Pica, résumée par l'abbé Seaume).

Puisse l'esprit de Nunzio devenir celui de tous les ouvriers, de toux ceux que la divine Providence a fait naître dans une condition de soumission et d'humilité !

CHAPITRE IX.

La religion, source de bénédictions divines.

La religion, selon la très juste expression d'un poète allemand, est une chaîne d'or qui attache l'homme au trône de Dieu.

Ce poète se serait exprimé plus justement encore s'il avait dit que la religion a le privilège d'attacher l'homme au *cœur* de Dieu.

Oui, Dieu aime l'homme qui Le vénère, Lui obéit, se confie en Lui et répond par la reconnaissance à ses bienfaits. Mais, pour Dieu, aimer ce n'est pas seulement vouloir du bien, c'est, puisqu'Il est tout-puissant, *faire du bien*, c'est enlacer l'homme qui le craint et le sert dans une chaîne ininterrompue de bienfaits de toutes sortes. Je dis : de toutes sortes, car quoique les vrais biens soient dans la pensée de Dieu ceux qui ont l'âme et l'éternité pour objet, les autres biens, ceux qui ont le temps, le bien-être corporel pour objet immédiat, ne sont dépourvus à ses yeux ni de toute réalité ni de tout prix. Les biens temporels ont eux aussi Dieu pour auteur ; la divine sagesse a voulu qu'ils nous fussent utiles et même jusqu'à un certain point nécessaires dans la condition présente.

Pourquoi donc Dieu ne les accorderait-il pas à ses serviteurs, pourquoi ne s'en servirait-Il pas pour rémunérer la vertu ? Dira-t-on que Dieu s'est donné comme loi de faire dépendre l'acquisition de ces biens de la seule initiative personnelle des hommes ? Ce serait une erreur, car s'il est vrai que, dans les intentions divines, l'homme doit s'assurer les choses d'ici-bas par le travail et l'industrie, il ne l'est pas moins qu'Il s'est réservé un droit de continuelle intervention dans les entreprises humaines, et sans bouleverser à chaque instant l'ordre universel, sans décourager ou rendre superflue l'initiative de l'homme par des prodiges sans cesse renouvelés, Il sait, dans sa sagesse infinie, plier imperceptiblement les événements à ses desseins et les faire servir d'instruments à sa bonté prodigue en soins attentifs envers les justes comme à sa justice courroucée avec raison contre les pécheurs.

Sans doute, il faut aviser, il faut se remuer, il faut travailler, quelquefois même d'arrache-pied; mais l'homme le plus habile ne saurait prévoir toutes les éventualités, l'homme le mieux outillé ne saurait dominer tous les obstacles. Et il est donc bien aveugle, bien ridicule et surtout bien orgueilleux celui qui pense pouvoir se passer de Dieu et se suffire parfaitement à lui-même.

Un riche fermier le croyait et du moins faisait semblant de le croire. Il se moquait de la prière et disait en ricanant : A quoi bon toutes ces mômeries ? L'argent, voilà la meilleure des religions, et, pour en gagner, la prière ne sert de rien, il faut faire soi-même sa fortune. Ainsi parlait-il et, ce qui plus est, il se conduisait d'après ce beau principe. La pratique religieuse était la dernière de ses préoccupations. Et les événements semblaient lui donner raison, car il prospérait et réussissait en toutes ses entreprises, en sorte que les gens craignant Dieu se sentaient troublés dans leur foi et se scandalisaient au fond de leur cœur. Mais voilà qu'un jour ce riche fermier revient de la ville voisine où il a avantageusement vendu sa belle récolte. De contentement il s'est grisé,

son pas est mal assuré, ses jambes sont alourdies par la boisson enivrante. Cédant enfin à la somnolence, il se laisse choir sur le bord d'un ruisseau. Il ne tarde pas à s'endormir et bientôt un rêve malencontreux vient troubler son imagination. Il lui semble qu'une vilaine grenouille saute furtivement dans la poche de sa veste. Instinctivement il y porte la main, saisit le repoussant animal, le jette dans l'eau du ruisseau, et puis se réveille. Les vapeurs de son cerveau se sont un peu dissipées, sa première pensée est de s'assurer qu'il a encore son argent sur lui ; mais que sa surprise est douloureuse quand il constate que dans son rêve il l'a jeté au fond de l'eau. Il le cherche, mais en vain : les billets de banque sont et restent perdus.

Libre à qui lira ces lignes de ne voir dans ce fait qui est historique qu'un des innombrables caprices du rêve. Pour moi je ne serais pas éloigné d'y voir (comme d'ailleurs dans tant d'autres faits similaires qu'on pourrait citer) une intervention divine, un événement divinement voulu et prouvant à sa manière l'insuffisance de l'homme réduit à ses seules forces et méprisant l'assistance de Dieu. Mais revenons à notre thèse. Que de faits semblent prouver que Dieu a des attentions particulières, même dans l'ordre temporel, pour ceux qui le servent et l'aiment, et ces faits sont ainsi compris par ceux qui en sont l'objet. Rien ne leur est plus naturel que de faire remonter la cause de leur prospérité à la fidélité avec laquelle ils gardent le repos du dimanche, à la sévérité avec laquelle ils s'interdisent à eux-mêmes et interdisent à leurs inférieurs les expressions blasphématoires et les propos irréligieux, au respect dont ils entourent leurs vieux parents, à la piété qu'ils font régner au foyer domestique. En pensant et en parlant ainsi, se tromperaient-ils, seraient-ils les victimes d'une puérile illusion, ou expriment-ils une grande vérité, une consolante et magnifique réalité ?

Il y a plus : l'expérience prouve que la religion attire les bénédictions divines non seulement sur celui qui la

pratique, mais encore sur d'autres. Que de parents indifférents, par exemple, sont bénis temporellement en vue de leurs enfants profondément pieux, que d'enfants coupables sont bénis en souvenir de leurs parents sincèrement religieux !

Cependant, je ne pense pas un instant à le nier, à la règle qui vient d'être établie il y a de nombreuses et même de très nombreuses exceptions. Les biens temporels, quoique réels, sont d'ordre secondaire. Dans des cas donnés, il peut être utile d'en être privé, pour que l'esprit et le cœur se tournent plus facilement vers les biens supérieurs. Il ne faut pas oublier non plus que les hommes les plus justes se rendent quelquefois coupables au moins de fautes légères ; leurs vertus mêmes, dit le Saint-Esprit, sont semblables à un linge souillé.

Il est difficile pour ne pas dire impossible de vivre sur la terre sans que quelques grains de poussière s'attachent à l'âme, de se servir des créatures sans s'y affectionner exagérément. Ces fautes, ces imperfections, ces attaches désordonnées doivent être expiées ; rien de souillé ne saurait entrer dans le ciel. Dieu qui aime ses élus, voulant leur épargner les expiations douloureuses de l'autre monde, leur fournit l'occasion ou plutôt les met dans la nécessité de réparer leurs péchés dès cette vie présente. Par contre, les impies, quelque coupables qu'ils soient, ne sont pas dépourvus de toute vertu, au moins naturelle. Ils ont quelquefois un bon mouvement, de temps en temps ils font quelque acte de charité, de justice ou même de religion. A cause de leur obstination ils sont réservés aux peines éternelles ; leurs actions vertueuses, quelque légères et intéressées elles soient, n'obtiendront-elles aucune récompense ? Qui oserait le prétendre ? Dieu, infiniment juste, ne laisse aucune bonne œuvre sans le salaire qu'elle mérite. Ces petits actes louables, Il les récompense donc, non éternellement — c'est impossible — mais temporellement. Il les rémunère non au moyen de biens célestes — ils s'en rendent incapables — mais à l'aide de biens matériels, les seuls qu'ils convoitent.

Voilà donc pourquoi les bénédictions temporelles n'échoient pas toujours à ceux qui s'en montrent les plus dignes. Appliquée aux individus, la loi de la rémunération temporelle de la vertu subit de nombreuses interruptions, mais il n'en est plus ainsi quand on vient à l'appliquer aux peuples. Ceux-ci comme tels n'ont d'autre existence que celle du temps. Ils traversent successivement des âges semblables à ceux de la vie humaine, l'âge de l'enfance, l'âge de la jeunesse, l'âge viril, l'âge du déclin, pour disparaître ensuite à tout jamais de la scène du monde. Dieu n'a donc pour récompenser et punir les peuples comme tels que cette vie présente. Et il le fait de la manière qui paraît la plus convenable à sa sagesse et à sa justice.

Cette vérité a été professée de tout temps par les peuples et les sages. Citons quelques exemples. Vers 360 avant Jésus-Christ, une peste ravagea Rome et les environs pendant cinq ans et décima la population. Que firent alors les Romains ? Ils furent convaincus que ce fléau était un châtiment du ciel. Ils eurent recours aux supplications publiques, placèrent les statues des dieux sur des lits magnifiques, autour de tables dressées dans leurs temples et on leur offrit des festins sacrés. Et comme les fléaux se multiplièrent et que des tremblements de terre eurent ouvert une large crevasse au Forum, ils conseillèrent les devins qui déclarèrent qu'elle ne se renfermerait que lorsqu'on y aurait jeté ce que Rome avait de plus précieux. Un chevalier romain, nommé Marcus Curtius, ayant fait réflexion que ce que Rome avait de plus précieux c'était le courage, se dévoua aux dieux infernaux et se précipita tout armé avec son cheval dans le gouffre.

Même croyance chez les Grecs. Rappelez-vous l'admirable scène par laquelle Sophocle ouvre sa fameuse tragédie d'Œdipe roi. Thèbes est frappée d'un fléau. Où sont les habitants de la ville ? A genoux, sur les degrés du temple, des rameaux à la main et des couronnes de suppliants sur la tête. On consulte l'oracle, et que répond

celui-ci ? Qu'un grand crime a souillé la terre thébaine et que le fléau qui la désole est un châtiment.

Même croyance encore aujourd'hui au sein de nombreuses et grandes nations. Pendant l'été de 1864, une sécheresse prolongée ayant sévi en Chine, la *Gazette de Pékin* publia un décret par lequel l'empereur faisait le vœu « de rectifier sa conduite et de s'occuper plus activement des besoins de son peuple ». Il exhortait en même temps les fonctionnaires à ne pas s'écarter de la voie de la justice et de la vérité et il ordonnait aux magistrats d'adoucir les peines que les lois infligent aux coupables, de mettre en liberté les gens injustement incarcérés et de terminer promptement les procès en litige.

Les peuples catholiques ont leurs processions pour détourner les fléaux, et les nations protestantes ont des jours de prières officiellement consacrés à proclamer hautement l'intervention de la Providence dans leurs triomphes comme dans leurs épreuves.

Voici à titre d'échantillon la proclamation par laquelle le président Roosevelt désigna, en 1903, le 26 novembre comme jour d'actions de grâces.

« Conformément à la coutume annuelle de notre peuple, il incombe au président, à cette saison, de déterminer un jour de fête et d'actions de grâces à Dieu.

» Au cours de l'année qui vient de s'écouler depuis la célébration de cette fête, Dieu nous a comblés de ses bienfaits, nous donnant la paix à l'intérieur et aussi avec l'extérieur, permettant ainsi à nos citoyens de travailler à leur bonheur sans être dérangés par la guerre, la famine ou les épidémies. Nous devons non seulement nous réjouir grandement de ce qui nous a été donné par Lui, mais aussi accepter ces bienfaits avec le sentiment de notre responsabilité, comprenant que, sur cette terre, c'est à nous-mêmes de montrer que nous méritons de jouir avec sagesse du bien-être qui nous est accordé. Dans aucun autre pays et jamais auparavant au commencement du XXe siècle, un gouvernement du peuple par

le peuple et pour le peuple n'a été expérimenté sur une aussi vaste échelle qu'aux États-Unis. L'insuccès aurait été non seulement un malheur pour nous, mais aussi pour le monde entier, car il aurait fait perdre tout espoir à tous ceux qui croient à la puissance de la liberté et à ses droits.

» En conséquence, en remerciant Dieu pour les bienfaits dont il nous a comblés dans le passé, nous devons lui demander de les continuer dans l'avenir, et lui demander aussi que nos esprits ne soient pas portés vers la guerre, mais vers le bien public et contre le mal. Nous devons prier pour qu'il nous donne la force et qu'il nous éclaire, afin que dans les années à venir, avec confiance, sans peur et avec le plus grand plaisir, nous remplissions sur cette terre le rôle qu'il nous a confié et prouver ainsi que nous ne sommes pas indignes des bénédictions qu'il nous a accordées.

» Et c'est pourquoi, moi, Théodore Roosevelt, fixe par la présente, comme un jour d'actions de grâces générales, le jeudi 26 novembre prochain, et recommande que dans tout le pays les gens s'abstiennent de vaquer à leurs occupations habituelles, et que, dans leurs foyers ou dans les églises, ils rendent grâces au Dieu tout-puissant pour les bénédictions nombreuses qu'il nous a accordées l'année dernière.

» En fait de quoi j'ai signé de ma main la présente et y fait apposer le sceau des États-Unis.

» Fait dans la cité de Washington, ce 3, le jour d'octobre, en l'an de Notre-Seigneur 1903 et de l'indépendance des États-Unis le cent-vingt-huitième. »

THÉODORE ROOSEVELT.

Les esprits les plus clairvoyants ne rougissent pas de faire leur la croyance populaire. La consonance que nous constatons, dit Donoso Cortès, entre les désordres du monde moral et ceux du monde physique, le genre humain la proclame d'une voix unanime, quoique sans la comprendre et comme si un pouvoir surnaturel

et invincible l'obligeait de rendre témoignage à ce grand mystère. Du sein des peuples, gardiens de la tradition redoutable, une voix s'élève qui, avec l'accent de l'épouvante, montre la cause de ces perturbations dans les crimes dont l'énormité, excitant la colère de Dieu, attire sur la terre les malédictions du ciel.

Jefferson, l'un des plus illustres présidents des États-Unis, s'écria un jour : Je tremble pour mon pays quand je réfléchis que Dieu est juste.

Et quoique personne n'ait fait un traité spécial sur la matière qui nous occupe en ce moment, il serait facile de citer des centaines d'auteurs très bien pensants qui ont expressément enseigné cette doctrine, et d'autres qui ont agi selon cette même doctrine.

L'aréopage composé des hommes les plus intègres et les plus sages que la Grèce comptât dans son sein condamna à mort un enfant qui s'était approprié l'ornement qui couronnait la tête d'une divinité, sans doute parce qu'il craignait que la divinité ne vengeât cet outrage s'il n'était promptement réparé par la condamnation du coupable. Ce fut sans doute dans le même but que les chefs du peuple grec déclarèrent la guerre sainte aux Phocéens, parce que ceux-ci avaient dépouillé le temple de Delphes. Ils craignaient que cette impiété ne provoquât contre la Grèce la colère des dieux.

Voilà, si je ne me trompe, des témoignages assez solennels et assez nombreux en faveur de notre thèse. Celle-ci n'est pas moins fortement appuyée sur les faits.

Chacun sait que quand le peuple israélite tournait le dos à Dieu, s'adonnait à l'idolâtrie et se livrait au vice, Dieu le châtiait aussitôt en le faisant tomber au pouvoir de quelque peuple ennemi. Israël se repentait-il, revenait-il à de meilleurs sentiments, Dieu retirait sa verge, suscitait quelque grand homme qui rendait aux Israélites la liberté et la prospérité. Toute l'histoire des juges n'est que le récit de ces vicissitudes.

J'avoue que Dieu avait une sorte d'intérêt particulier à en agir ainsi envers le peuple israélite. Il importait que

ce peuple restât isolé des nations voisines et conservât intact le dépôt de la Révélation jusqu'à l'avènement du Messie. Aussi ne voyons-nous pas Dieu intervenir d'une manière si sensible dans l'histoire des autres peuples ; mais même en dehors du peuple juif, si on y regarde avec un peu d'attention, on voit la divine Providence veiller à l'exécution de sa grande loi.

Une nation qui plus que beaucoup d'autres a eu dès les premières années de son existence le don d'attirer sur elle l'attention universelle est sans doute le peuple français. Pendant de longs siècles, ce peuple chevaleresque fut fidèle à la vocation qui lui fut assignée par la divine Providence et, pendant tout ce temps-là, Dieu bénit admirablement la France.

Le P. Lacordaire développa un jour cet intéressant sujet devant un grand auditoire et, tout à coup, s'apercevant qu'il devenait long, il s'écria en s'interrompant : Je suis long peut-être, Messieurs, mais c'est votre faute, c'est votre histoire que je raconte ; vous me pardonnerez si je vous ai fait boire jusqu'à la lie ce calice de gloire.

Plusieurs années après, le P. Ollivier, dominicain comme le P. Lacordaire, se trouva dans la chaire de Notre-Dame après la guerre de 1870. Il rappela la parole de son célèbre confrère et devancier, mais immédiatement après la changea en disant : Moi aussi je deviens long, mais c'est votre faute ; pardonnez-moi de vous faire boire jusqu'à la lie le calice de vos douleurs.

Mais qui mit dans la main de la France le calice de douleur et de honte qu'elle but en 1870 ? Fut-ce sa rivale, la victorieuse Allemagne ? Elle ne fut qu'un instrument, et l'empereur Guillaume eut assez d'humilité pour en convenir. Au lendemain de Sedan, sa dépêche à la reine Augusta se terminait par ces mots : A la vue des événements historiques qui viennent de s'accomplir, je m'incline devant Dieu qui seul nous a élus, moi, mon armée et mes alliés, pour exécuter ce qui vient d'être fait et qui nous a choisis comme instruments de sa volonté.

En 1870 se réalisa une partie des menaces que la Sainte-Vierge était venue faire entendre en personne à la Salette. « Si le peuple français ne se convertit pas, avait dit la Mère de Dieu, je ne pourrai plus retenir le bras de mon Fils ».

Pour ce qui est de la thèse prise en général, elle paraît incontestable. Dieu récompense ou punit dès le temps les nations, selon qu'elles se tournent vers Lui ou qu'elles se détournent de Lui.

La difficulté de montrer du doigt l'application de cette loi dans des cas particuliers n'en infirme pas la certitude. Comment, par exemple, expliquer l'état d'humiliation dans lequel sont tenus des pays religieux tels que l'Irlande, la Pologne, l'Arménie, le Transvaal ? Cette objection est en apparence insoluble, et je ne me crois pas de taille à la résoudre de manière à dissiper toute obscurité. Je présenterai cependant certaines considérations qui répandront, j'espère, quelque lumière.

Et, d'abord, quel est le temps que la divine Providence s'est réservé pour exercer sa justice rémunératrice ou vengeresse envers une nation ? Le P. Ramière dit que cette heure sonne pour chaque nation au *terme d'une époque* de son histoire (Cf. *Espérances de l'Église*, 1re partie, ch. I, art. V, p. 79). Mais quand finit une époque, quand en commence une autre ? C'est au moins difficile à savoir.

2° En quoi consiste la récompense ou le châtiment temporel par lequel Dieu manifeste sa justice ? La récompense est-elle nécessairement l'apogée de la puissance, de la fortune ? Le châtiment est-il nécessairement la privation de ces choses ? Qui ne sait qu'ordinairement la puissance pousse à l'orgueil, la richesse à la luxure, et que ces deux vices engendrent souvent tant de boue et de fange qu'une nation y doit presque nécessairement étouffer.

3° Il ne suffit pas qu'un peuple soit extérieurement religieux, même catholique, pour avoir droit aux bénédictions divines. On peut être très adonné à des pra-

tiques religieuses et être immoral, ivrogne. C'est ainsi que la Pologne catholique était en général très corrompue au temps de sa défaite par la Russie.

4° Enfin Dieu est une Providence générale ; il doit concilier les intérêts les plus divers et subordonner les moindres aux plus importants. Les Boers passent pour être un peuple religieux, leur président mettait une confiance imperturbable en Dieu : ils ont été défaits. Au point de vue de la propagation de l'Évangile et de l'Église de Jésus-Christ, des missionnaires bien placés pour juger pensent que c'est un bien. Si les Boers sont un peuple religieux, si leur conduite comme nation est conforme à la vérité qu'ils croient de bonne foi, s'ils ne repoussent pas le bienfait de la conversion à l'Église catholique, quand ils se verront ce bienfait offert, croyez-moi, Dieu saura bien les récompenser même au delà de leur mérite. Les obscurités dont aime à s'envelopper la conduite de la divine Providence ne doivent pas devenir pour nous un prétexte de douter de la justice de cette conduite elle-même, et cette justice, la raison nous le dit avec évidence, consiste à récompenser et à châtier les peuples selon leurs mérites et leurs démérites dès cette existence terrestre. Et puisque chacun a sa part dans la responsabilité de la nation à laquelle il appartient, dans la direction bonne ou mauvaise qu'elle prend, montrons, nous, notre patriotisme en assurant, dans la mesure où cela dépend de nous, les bénédictions de Dieu à notre pays. Contribuons à attirer ces bénédictions par notre bonne conduite, nos exemples édifiants, notre action salutaire sur autrui. Soyons, par nos prières ferventes et expiatrices, les paratonnerres qui éloignent les foudres du ciel de notre chère patrie. Soyons semblables à ces âmes saintes, aux prières et aux vertus desquelles saint Grégoire le Grand attribuait, dans une de ses lettres, le salut de plusieurs au milieu des ravages exercés par les Lombards (1).

(1) Harum (âmes consacrées à Dieu) talis vita est ut credamus quia si ipsæ non essent, nullus jam in loco subsistere inter Longobardonem gladios potuisset.

CHAPITRE X.

La religion, principe de patience.

D'après tout ce qui a été dit jusqu'ici, se fait-on une idée de ce que serait le monde si la religion était partout pratiquée et aimée ? Tous les hommes s'entr'aimant comme des frères, les relations sociales imprégnées de la plus stricte justice et de la plus cordiale charité, tous à la place que la Providence leur avait assignée, et y pratiquant la tempérance, la chasteté, s'y livrant avec ardeur au travail, Dieu tenant la corne d'abondance de ses meilleures bénédictions sans cesse ouverte sur une société qui le sert, quel admirable spectacle !

Mais cela prouve-t-il quelque chose en faveur de la religion ? Les socialistes font aussi des descriptions enthousiastes du bonheur social qu'entraînerait l'application de leurs principes ; mais on leur répond en secouant les épaules : Vous êtes des utopistes, vos théories ne valent rien, parce qu'elles ne sont pas pratiques, elles sont irréalisables. Ne pourraient-ils pas retourner le reproche contre nous ? Pas tout à fait. Sans doute, la religion ne conquerra jamais cet empire qui serait nécessaire pour faire régner le bonheur et la prospérité partout ; mais tandis que les théories socialistes sont opposées à la nature humaine et, par conséquent, absurdes, les théories chrétiennes sont conformes à cette nature, elles ne sont contraires qu'à la nature tombée, déchue, corrompue. Et comme on peut changer cette nature-là, on peut aussi se rapprocher, essayer du moins de se rapprocher sans cesse et toujours davantage de l'idéal qui serait le fruit de la religion partout acceptée et mise en pratique. Et une preuve que cet idéal est réalisable, du moins dans un pays et pour un temps donné, c'est qu'il a été réalisé. Il l'a été pendant un siècle et demi dans la république du Paraguay dont la félicité a été vulgarisée par Chateaubriand et l'histoire écrite par Muratori sous le titre significatif de Christianisme heureux : *Il Cristianismo felice.*

Toutefois, il faut le reconnaître, le péché originel a si profondément pénétré dans la nature humaine qu'une réalisation universelle, durable et parfaite de l'idéal chrétien ou religieux sera toujours impossible. Toujours, quoi qu'on fasse, il y aura des oppresseurs, des exploiteurs, des faussaires, des trompeurs, des tyrans, des fainéants ; toujours, par conséquent, il y aura des pauvres, des malheureux, des victimes. *Semper pauperes habetis vobiscum* (Matth., c. 26). Vous aurez toujours des pauvres avec vous. Et parvint-on à corriger la nature humaine, réussirait-on à corriger la nature matérielle, parviendrait-on à empêcher, à prévenir les inondations, les revers de fortune, les méprises, les accidents, les maladies, toutes choses qui ont un si profond retentissement au sein de la société tout entière ?

Et puis, qui ne sait que, très souvent, les hommes ne sont malheureux que par comparaison. Beaucoup de choses sont relatives dans ce monde. Vous avez plus de travail que votre voisin qui est rentier : dès lors, vous vous croyez surchargé, accablé ; vous êtes moins riche que tel de votre connaissance : dès lors, vous vous croyez pauvre, votre maison ne vous paraît qu'une masure inhabitable ; vous gagnez un salaire moins élevé que votre compagnon : aussitôt vous vous plaignez de gagner trop peu et criez à l'injustice du système social existant. Vous vous croyez pauvre, mal logé, mal nourri, mal payé, accablé, alors que d'autres, dans des pays éloignés, avec une fortune moindre que la vôtre, se croient riches, heureux et très bien partagés. Or, cette manie de se comparer aux autres et d'en déduire des conclusions défavorables est inséparable du fait de l'inégalité des conditions, fait qui a son point de départ dans la nature elle-même. Et comme ce fait ne peut jamais être supprimé, comme toujours il y aura des inégalités entre les hommes, toujours aussi il y aura des hommes qui, du moins par comparaison, se croiront et seront malheureux.

Voilà donc le fait indéniable en présence duquel nous

nous trouvons. La religion, cette bienfaisante envoyée du ciel, tend la main à la société pour l'acheminer, dès ce monde, vers la félicité; mais sa main trop souvent est repoussée, et, fut-elle acceptée par tous, la félicité parfaite, continuelle serait encore impossible. Le paradis terrestre est et restera à jamais perdu. Devant ce fait, que fait la religion ? Aux plaies qu'elle ne peut prévenir elle applique un baume délicieux, le baume de la patience, de la résignation, de la conformité à la volonté divine. Patience, dit-elle, car Dieu est le maître des événements, rien ne se fait sans sa permission, il ne tombe pas, à son insu, un seul cheveu de votre tête. Ce malheur qui vous frappe ne durera pas plus longtemps qu'Il ne voudra. Patience, car cette terre est un lieu d'épreuves ; chaque larme se changera un jour en pierre précieuse. Patience, car toute adversité bien supportée est une expiation, le facile acquittement d'une dette contractée envers la justice divine. Ce qu'on expie dès cette vie, il ne faudra plus l'expier dans une vie future où cette expiation serait bien plus dure, bien plus longue aussi.

Avouons que ces raisons, développées par la religion, sont bien efficaces, bien propres à nous inspirer la résignation et même à nous faire trouver le bonheur jusque dans le malheur, la joie jusque dans les larmes. Aussi voyez l'impression qu'elles ont produite de tout temps sur les hommes qui s'en sont laissé imprégner. Job est privé successivement de tout ce qu'il possède. Il prend patience : *Dominus dedit,* dit-il, *Dominus abstulit, sit nomen Domini benedictum.*

D'autres ont rendu des actions de grâces à Dieu dans de semblables circonstances. Sainte Élisabeth, chassée de la Wartbourg par sa belle-mère, offre sa dernière pièce d'argent aux Franciscains d'Eisenach, pour qu'ils chantent un *te Deum* à son intention, « parce que, dit-elle, Dieu m'a fait la grâce de la pauvreté ».

Que dis-je ? il en est qui, volontairement, se sont dépouillés de tout pour recevoir en partage les bénédic-

tions de la pauvreté. Carloman, frère de Charlemagne, se retire au mont Cassin et y vaque humblement aux travaux les plus fatigants. Saint François d'Assise dépose ses habits aux pieds de l'évêque du diocèse et s'écrie joyeusement : Maintenant je puis dire en toute vérité : Notre Père qui êtes aux cieux.

Les âmes résignées, généreuses et même héroïques sont légion dans la Sainte Église catholique. Elles sont légion ces âmes qui, au sein de nations qui ne les comprennent pas, sont maudites et répondent par des paroles de bénédiction, sont persécutées et répondent par des paroles de pardon, sont accablées d'injures, regardées comme les ordures du monde et répondent par des prières (Cf. saint Paul, *1ª ad Cor.*, c. IV, 12 et 13) (1).

Si donc la religion n'apportait au monde que ce trésor-là, la patience, si elle n'avait d'autre effet que d'aider les hommes à se résigner plus facilement dans les maux de la vie, ce serait une raison suffisante pour lui faire le plus bienveillant accueil. Ceux qui font la guerre à la religion, qui la couvrent de ridicule et s'efforcent de l'arracher aux âmes sont, par ce fait même, les ennemis les plus acharnés, surtout des petits, des pauvres, des malheureux. Ils mettent le comble à leur malheur en faisant succéder à la religion le sombre désespoir, la haine des riches et de la société, le poignard ou la bombe révolutionnaires.

Si la religion était un rêve, il ne faudrait pas troubler ce rêve ; si elle était une illusion, il ne faudrait pas rompre le charme de cette illusion. Mais voici qu'elle est une réalité, une réalité divine, éternelle. Quel crime de frustrer les infortunés des consolations dont cette réalité est la source ! Et, cependant, ce crime est commis au-

(1) Le lecteur comprend sans doute que nous faisons ici allusion à ces milliers de religieux et de religieuses qui, après s'être sacrifiés pendant de longues années pour leur patrie, sont envoyés par elle en exil et, sans formuler un murmure, sans essayer des représailles, vont demander à des nations étrangères l'aumône d'une mélancolique hospitalité.

jourd'hui par des centaines d'hommes, avec un zèle digne d'une meilleure cause. Et les prétextes pour pallier leur entreprise cruelle ne leur font pas défaut.

Qui le croirait ? c'est la prédication même de la patience dans laquelle la religion excelle tant dont ils se font une arme contre elle. « La religion, disent-ils, ne sait que recommander la patience. Il faut donc, pour pouvoir se rendre le témoignage qu'on la pratique, se laisser voler, tromper, dépouiller, injurier, piller tout vivant. Il faut devenir une nullité, dire amen à tout, se laisser abrutir. Plus on se laisse fouler aux pieds, plus on fait les affaires de la religion ».

Il ne faut pas beaucoup de clairvoyance pour apercevoir le point faible de cette attaque virulente. Quand on dit que la religion ne sait prêcher que la patience et qu'elle ordonne de dire amen à tout, on la calomnie. La religion ne défend nullement; quelquefois elle commande positivement de défendre ses droits, d'en poursuivre le recouvrement par tous les moyens légitimes. La religion ne défend pas de protéger sa vie, même au risque de tuer un injuste agresseur ; elle ne défend pas d'opposer une résistance passive aux actes injustes d'un souverain tyrannique ; elle permet même au peuple de renverser le tyran qui machine sa ruine matérielle ou morale, s'il y a espoir de succès et s'il n'existe pas d'autre moyen de se faire rendre justice (1). La religion ne défend pas d'organiser des grèves en vue d'obliger moralement les patrons sans conscience de changer les conditions inacceptables qu'ils voudraient imposer à leurs ouvriers.

Dans tous ces cas la religion ne se contente pas de dire : Prenez patience, elle est la première à rappeler la maxime : Aide-toi et le ciel t'aidera. Mais savez-vous quand la religion exhorte à la patience ? Quand les moyens humains et légitimes font défaut, quand la faiblesse humaine vient se heurter contre des obstacles plus

(1) Est-il nécessaire de faire remarquer que ce cas doit se présenter avec tous les caractères de l'évidence et qu'il est, par conséquent, plus spéculatif que pratique ?

forts qu'elle, quand les remèdes terrestres sont épuisés et qu'il n'y a plus de secours qu'auprès de Dieu qui est le plus proche quand la nécessité est la plus grande. C'est alors, c'est dans ces circonstances seules que la religion élève sa voix autorisée, maternelle pour dire : Prenez patience.

Puissions-nous toujours l'entendre et la comprendre cette voix, nous nous en trouverons bien. Rien ne pourra nous nuire quand nous aurons appris à faire jaillir du sein même du malheur des motifs de joie ; quand, selon l'expression des Écritures, nous aurons appris à posséder nos âmes dans la patience.

CHAPITRE XI.

Prétendue inefficacité et très réelle efficacité des motifs religieux.

Le lecteur a pu s'apercevoir sans peine que dans tous les chapitres de cette section notre principale et presque unique base d'argumentation a été l'efficacité des motifs religieux.

Cette efficacité est-elle aussi grande que nous l'avons dit ? Les faits ne viennent-ils pas chaque jour nous donner tort ? Ne semblent-ils pas prouver qu'en parlant comme nous l'avons fait nous nous sommes mus dans la sphère inaccessible de la spéculation, de l'idéal, que nous n'avons pas eu assez soin de descendre dans les régions plus humbles de la pratique ? Il y a quelque chose de vrai dans cette observation. L'expérience ne démontre, hélas ! que trop clairement que la perspective d'un intérêt matériel fait sur la plupart des hommes une impression beaucoup plus vive, bien plus profonde que les considérations religieuses les plus puissantes en elles-mêmes. Mais que faut-il en conclure ? Que les motifs religieux n'ont pas l'efficacité que nous leur avons attribuée ? Non,

sans doute. Cette efficacité est très distincte et complètement indépendante de l'impression produite sur les esprits dans tel ou tel cas ou même dans la plupart des cas. Depuis le péché originel, notre nature est plus sensible à ce qui brille, à ce qui sonne, — notre cœur est tombé sous le charme de la matière — si facilement et presque fatalement il se laisse fasciner par les réalités présentes. La bagatelle, la niaiserie, voilà ce qui nous charme et nous captive si bien que nous devenons presque incapables de porter nos regards plus loin ou d'élever notre âme plus haut.

Et qui ne sait qu'aujourd'hui la matière règne presque en souveraine. Le progrès moderne est-il autre chose que le triomphe, j'allais dire la déification de la matière ? C'est assez dire qu'aujourd'hui le grand nombre est fasciné par les choses extérieures. Les yeux de la plupart sont éblouis par l'éclat de l'or; comment pourraient-ils contempler les beautés immatérielles de la religion ? Les sens de la plupart sont subjugués par le prestige du plaisir ; comment se sentiraient-ils attirés vers les austères jouissances de la religion ? L'intelligence de la plupart est continuellement absorbée par les préoccupations matérielles ; où trouveraient-ils le temps et le ressort nécessaires pour méditer les vérités spirituelles de la religion ? L'homme animal, dit saint Paul, ne saisit pas les choses de l'esprit.

Ajoutez à ce premier mal du matérialisme celui de la frivolité. Le progrès moderne a multiplié à un tel point les facilités autour de nous, nous a si fort habitués à vivre au dehors, a perfectionné si merveilleusement les moyens de communication, et en annihilant les distances nous tient plongés dans une telle atmosphère de distraction que la réflexion est devenue chose rare et presque introuvable. Pour réfléchir, il faudrait un effort ou plutôt une série d'efforts, il faudrait secouer le poids de la matière, rompre le charme des réalités sensibles. Ce travail semble supérieur aux forces d'un grand nombre, et ils se traînent donc péniblement, vulgaire-

ment dans l'ornière accoutumée, vivant du jour au jour.

Ce qui achève d'expliquer le peu d'empire que les vérités religieuses exercent sur beaucoup d'âmes, c'est l'ignorance religieuse si profonde et si universellement répandue. La religion est pour beaucoup d'hommes même prétendument chrétiens un domaine inexploré, une terre inconnue. Ils n'en connaissent, n'en soupçonnent même presque pas les richesses. Des mots, tels que : *Dieu, ciel,* etc., ces termes qui recèlent sous leur inapparente écorce des trésors infinis, des sens insondables, des mystères merveilleux, ne disent rien à leur esprit, n'évoquent aucune pensée, ne réveillent aucun souvenir. La langue chrétienne est pour eux un idiome barbare, dont ils épellent avec peine et encore sans intelligence les premières lettres. Faut-il s'étonner que des vérités si complètement ignorées ou du moins si imparfaitement connues n'entraînent presque pas les volontés et laissent les cœurs à peu près insensibles ?

Mais cette lamentable condition de l'esprit humain et particulièrement de l'esprit moderne prouve-t-elle quoi que ce soit contre l'efficacité *intrinsèque* des motifs religieux ? Nullement. Cette efficacité est et reste très grande. Saint Alphonse a même cru pouvoir dire qu'une seule vérité de la religion est assez puissante pour convertir le cœur le plus endurci et pour sanctifier l'âme la plus indifférente.

Que faudra-t-il donc dire de toutes les vérités de la religion réunies en faisceau, se soutenant et se corroborant mutuellement. Mais, est-il nécessaire de le faire remarquer ? ces vérités efficaces en elles-mêmes ne sauraient l'être par rapport à nous qu'à la condition d'être comprises, méditées, assimilées. Si l'air ne faisait que nous envelopper mais ne pénétrait pas en nous pour y alimenter la vie, si la nourriture n'était que placée devant nous mais ne passait pas en notre substance, de quoi ces deux moyens de subsistance nous serviraient-ils ?

Il en de même des vérités religieuses. Elles doivent pénétrer au dedans de notre esprit et de notre cœur, se

mêler à nos pensées, à nos sentiments, à nos appréciations, pour avoir quelque influence sur la conduite. Aussi voyez : quand des hommes intimement convaincus eux-mêmes de ces vérités les ont proposées avec l'accent d'une persuasion profonde et avec une chaleur communicative à des disciples, des auditeurs qui prenaient le temps de les écouter et surtout le soin de réfléchir à ce qu'ils entendaient, quels admirables effets ces vérités ont produits !

Nous en trouvons assez de mémorables exemples dans les vies des saints missionnaires, en particulier dans celle de saint Alphonse. Ce saint parcourut pendant quarante années, avec des compagnons enflammés du même feu sacré que lui, les diocèses du royaume de Naples. Il prêchait les vérités de la religion avec une simplicité touchante et une ardeur incomparable. Que de transformations il opéra au sein des populations qui eurent la bonne fortune de l'entendre ! Il changea en cités saintes des villes non moins coupables que l'antique Babylone.

A Angri, petite ville de 5,000 âmes, 128 personnes qui vivaient dans le concubinage se convertirent, plus de 300 jeunes filles consacrèrent leur virginité à Jésus-Christ et persévérèrent dans leur résolution.

A Sarno, dont les environs étaient investis par des troupes de bandits, les malfaiteurs apportèrent aux missionnaires leurs poignards, leurs baïonnettes et leurs autres armes ; pendant dix ans après la mission, les tavernes restèrent presque complètement vides.

A Salerne, des inimitiés furieuses divisaient plusieurs familles notables ; à la fin de la mission prêchée par saint Alphonse, tous les ennemis se donnèrent le baiser de paix.

Peu de temps après que Foggia, ville de 30,000 âmes, avait reçu le bienfait de la mission, un jeune libertin parcourut pendant une nuit toute la cité, cherchant un complice pour satisfaire ses passions; mais ses recherches furent infructueuses : la mission avait été pour la population un second baptême.

La ville d'Amalfi était plongée depuis longtemps dans le plus honteux dévergondage ; les femmes avaient oublié cette pudeur qui fait la plus belle parure de leur sexe, et paraissaient en public et dans les églises sous des mises d'une révoltante indécence ; dans les rues on ne rencontrait que jeunes gens et jeunes filles se livrant entre eux à des danses licencieuses, au son des guitares et des tambours de basque. Deux faubourgs entiers de la ville étaient peuplés de femmes de mauvaise vie. A la voix d'Alphonse et de ses compagnons tous ces scandales disparurent. Les femmes apprirent à se vêtir selon les lois de la modestie chrétienne, les jeunes gens des deux sexes apportèrent leurs instruments de musique, les entassèrent en face de la cathédrale et les livrèrent aux flammes, toutes les débauchées se convertirent jusqu'à la dernière : leur conversion fut solide et durable. Un prédicateur qui annonça la parole de Dieu du haut de la chaire de la cathédrale quelques années plus tard avoua qu'il n'avait jamais trouvé de ville aux mœurs si réglées.

Enfin l'historien à qui nous empruntons ces détails résume une face de l'action convertissante d'Alphonse en disant : Bon nombre de populations déchirées par les factions ou en révolte contre l'autorité légitime furent redevables au saint des douceurs de la paix et de la concorde (1).

Si nous ouvrons l'histoire contemporaine, nous y trouvons la confirmation non moins claire de la vérité que nous exposons dans ce chapitre.

Le 8 février de l'an 1904, les patrons chrétiens du Nord (France) furent reçus en audience par le pape Pie X. Dans l'adresse qu'il lut au souverain pontife, leur président M. Feron fit remarquer que l'association s'était formée au sortir d'une retraite. « *A la clarté des méditations qui avaient rempli ces jours de recueillement,* dit-il, la religion nous était apparue comme l'unique remède aux maux présents, l'unique sauvegarde pour l'avenir.

(1) P. Saintrain, *Vie de saint Alphonse, passim.*

Seule, en effet, la religion peut efficacement rapprocher les classes, aujourd'hui séparées par de si douloureux malentendus ; seule elle donne une base solide à la moralité, sans laquelle les règlements les plus sages demeurent inobservés ; seule elle assure le respect de tous les droits et l'accomplissement de tous les devoirs, en substituant le désintéressement à l'égoïsme, la résignation à l'envie, l'amour à la haine. Voilà pourquoi, dès le principe, nous avons placé la religion à la base de nos œuvres. »

Voilà rendue sensible par des faits historiques (et combien d'autres on pourrait citer!) la victorieuse efficacité des motifs religieux (1).

Quand donc nous disons que la religion sauvera la société, nous avons en vue une société qui *veut* être sauvée, une société qui, loin d'être pour la divine semence de la vérité religieuse une terre rocheuse et impénétrable, est pour elle un sol bien préparé, — une société qui n'oppose à l'action de la religion aucune résistance active, qui ne lui oppose même pas ce terrible obstacle qu'on appelle la force d'inertie, mais qui reçoit cette action, y coopère et la seconde, au moins dans une certaine mesure. Une société ainsi disposée sera sauvée par la religion. Dans son sein, les motifs religieux feront une impression bien autrement puissante que les simples motifs terrestres. On saura y mesurer par la pensée la distance infinie qui sépare les avantages humains des récompenses divines, les maux temporels des châtiments éternels.

CONCLUSION.

Et nunc reges intelligite, erudimini qui judicatis terram, O vous, rois, comprenez et vous qui jugez la

(1) J'avoue que la prédication catholique dispose de ressources et fait valoir des motifs que la religion naturelle ne saurait fournir. Il n'en est pas moins vrai que le fond de l'argumentation basée sur ces faits reste.

terre, laissez-vous instruire. Vous tous qui avez quelque influence sur la marche de la société, mettez cette influence au service de la religion. Inspirez-vous des grands exemples légués par l'antiquité. Passez en revue tous les législateurs célèbres anciens : Minos, Solon, Licurgue en Grèce, Zoroastre chez les Perses, Confucius chez les Chinois, Numa Pompilius à Rome, tous ont fondé la législation sur la religion. D'après le rite étrusque, quand il s'agissait de fonder une nouvelle ville, l'emplacement devait être divinement désigné après de longues prières et de solennels sacrifices. Ceux qui partaient pour fonder une nouvelle colonie prenaient le feu sacré sur le principal autel de la patrie qu'ils quittaient, ils l'emportaient sur leur navire et allaient en allumer la flamme au lieu qu'ils avaient choisi pour leur nouvelle demeure.

Puissiez-vous vous persuader de la vérité de cette parole de Xénophon : Les villes et les nations les plus adonnées au culte divin ont toujours été les plus sages et les plus durables, comme les siècles les plus religieux ont toujours été les plus distingués par le génie. Croyez que vous ne pouvez mieux servir la société et en particulier votre patrie qu'en contribuant à la rendre, dans la mesure de vos forces, plus religieuse, plus pénétrée de l'idée de Dieu.

TROISIÈME PARTIE.

LA CONTRE-PARTIE OU LA RUPTURE DU LIEN RELIGIEUX.

NOUS avons assez longuement, ce nous semble, exposé la légitimité, l'obligation, la nécessité, les avantages, les droits, les éléments de la religion. Pour être complet, il nous reste à présenter la contre-partie qui se résume en ces trois mots : falsification de la religion, abandon de la religion, guerre à la religion.

Les errements coupables de l'humanité à toutes les époques, mais surtout à la nôtre, rendent cette dernière partie de notre travail malheureusement plus pratique qu'il n'est souhaitable. Oui, il faut bien le dire, quoique la religion puisse être à juste titre considérée comme faisant partie de l'essence de la nature humaine, des millions d'hommes n'ont qu'un simulacre de religion, et beaucoup d'autres ne professent aucun culte religieux ou font même la guerre à toute idée religieuse.

Puissions-nous ouvrir les yeux à quelques-uns de ces malheureux ! Puissions-nous du moins empêcher tous nos lecteurs religieux d'aller un jour en grossir le nombre !

PREMIÈRE SECTION.

La falsification de la religion.

LA religion est falsifiée quand elle est détournée de son objet qui, nous l'avons vu à satiété, est Dieu, le seul vrai Dieu, le Dieu personnel, le Dieu tout-puissant qui a fait de rien le ciel et la terre. Quand, à ce Dieu personnel, nécessairement unique, on substitue des créatures réelles ou imaginaires ; quand on rend à ces créatures des hommages dus à Dieu seul, la religion est détournée de sa fin, on aboutit à un semblant de religion, à une religion non pas seulement accidentellement mais essentiellement fausse (1). L'altération de l'hommage religieux a pris corps dans le polythéisme dont il nous faudra parler maintenant avec un peu d'étendue.

CHAPITRE I.

Le polythéisme, base commune de toutes les fausses religions.

ARTICLE I.

Réfutation générale du polythéisme.

Par là même que toute fausse religion a son point de départ dans la confusion pratique des créatures avec Dieu, la pluralité des dieux en devient le dogme fonda-

(1) Par fausse religion on peut aussi entendre une reli-

mental. La pluralité des dieux ou le polythéisme, voilà le fondement monstrueux, absurde sur lequel se sont élevés et s'élèvent encore tant de systèmes et de cultes religieux dont l'histoire fait mention. Oui monstrueux, absurde, voilà bien les qualificatifs qui conviennent au polythéisme et pas n'est besoin de profonds raisonnements pour les légitimer.

Qu'est-ce, en effet, que Dieu ? Qu'est-ce que cet être à l'existence duquel la nécessité d'attribuer à une cause tout ce qui existe ici-bas nous oblige de croire ? Il ne saurait être qu'un ensemble de toutes les perfections, infiniment puissant et parfait, immense, indépendant, nécessaire. Le seul fait d'avoir tiré une créature du néant présuppose toutes ces qualités en celui qui a réalisé cette merveille. Mais si Dieu est nécessairement ce que nous venons de dire, n'est-ce pas une absurdité de parler de plusieurs dieux ? Le simple bon sens ne dit-il pas que l'essence d'un Dieu qui en sa qualité de créateur ne saurait être qu'infini en toutes ses perfections est d'être très unique, *unissimus*, selon la forte expression de saint Bernard. En d'autres termes, il répugne intrinsèquement que ce qui est purement et simplement infini se multiplie. *Deux infinis :* c'est une contradiction dans les termes.

Il y a plus : qui dit pluralité dit diversité. Mais, je le demande, en quoi plusieurs dieux infiniment parfaits, grands, bons, etc., différeront-ils ? Poser la question, n'est-ce pas la résoudre ?

Si le fait de la création nous oblige de rejeter le polythéisme comme absurde, le fait de sa conservation et la vue de l'ordre qui ne cesse d'y régner ne nous y obligent pas moins. « N'est-il pas évident, s'écrie saint Jean Damascène *(de Fid. orthod.*, lib. I, c.v.), que, si le monde est gouverné par plusieurs, il doit déchoir, se dissoudre

gion mal entendue, à laquelle manque l'un ou l'autre des éléments que nous avons décrits précédemment. Ce n'est pas le sens que nous y attachons ici.

et périr? Car c'est un fait que plusieurs chefs ne s'entendent pas longtemps, attendu que la distinction engendre le désaccord et ensuite la lutte. Si l'on objecte que chacun commande à une partie, je demanderai qui est l'auteur de cet ordre, qui a si bien divisé l'empire entre elles ? C'est, en effet, celui-là qui est le Dieu unique ». « Une preuve très évidente, dit à son tour Origène argumentant contre Celse, une preuve très évidente et bien supérieure à toutes vos rêveries repose sur le bel ordre des choses que nous voyons dans le monde ; quel est celui qui, à la vue de l'accord de toutes ces parties, pourrait ne pas adorer le fondateur unique de cet univers ? (*Contra Cels.*, lib. I. n° 23).

On le voit, le polythéisme n'est presque pas moins absurde que l'athéisme lui-même. Sans doute, il n'est pas la négation brutale de la divinité, mais au fond il la nie en la multipliant. L'élément divin qui nous apparaît dans le polythéisme est un amalgame dans lequel le vrai Dieu est rabaissé jusqu'au niveau de ses créatures et les créatures affublées de qualités divines qui ne leur appartiennent pas, un mélange bizarre aussi impuissant que le néant des athées, aussi chimérique que le hasard des fatalistes.

Article II.

Les différentes formes du polythéisme.

L'incohérence du polythéisme nous paraîtra plus saisissante si nous l'étudions non plus spéculativement, mais pratiquement dans l'histoire. Tous les règnes de la nature, toutes les catégories d'êtres ont fourni leur contingent aux panthéons des peuples polythéistes anciens et modernes.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que chez certaines nations le nombre des divinités se soit élevé à plusieurs millions.

1° La *démonolâtrie*. Par suite d'une altération de plus en plus complète de la révélation primitive qui avait enseigné aux hommes l'existence d'esprits intermé-

diaires entre Dieu et le monde corporel, on décerna des honneurs divins aux génies. Ce fut, du moins, dans l'ordre logique, le premier morcellement de l'unité divine ayant sa source dans la confusion de l'infini avec le fini. Cette forme du polythéisme fut la plus pure, la moins absurde, quoiqu'elle tombe sous tous les coups de la réfutation que nous venons de faire de l'idolâtrie en général. Ce qui lui a donné un caractère ridicule, ç'a été la prodigalité avec laquelle certains peuples ont multiplié les génies. Ils en ont littéralement peuplé l'univers, ils en ont préposé aux moindres occupations, aux plus insignifiants actes de la vie.

Les Romains surtout se sont montrés extrêmement inventifs à cet égard. Ils avaient imaginé deux déesses : Prosa et Postverta, chargées de donner au nouveau-né une heureuse position dans le sein maternel, quatre déesses : Abeona, Adeona, Iterduca et Domiduca, chargées de protéger l'enfant quand il commençait à marcher, — un dieu, Barbatus, chargé, si l'enfant était un garçon, de lui faire pousser la barbe, — Numeria lui apprenait à compter et Camoena à chanter, etc.

2° L'*astrolâtrie* ou *sabéisme*. La vive impression produite par la vue des astres et surtout du soleil sur les sens des hommes et la grande influence exercée par les corps célestes sur les choses d'ici-bas amenèrent insensiblement la plupart des peuples à les invoquer et à les adorer. L'idée que les astres n'étaient, après tout, que des vestiges de la beauté et de la majesté de Dieu et des instruments de sa bonté s'altéra peu à peu dans leur esprit. Leur intelligence appesantie par le joug de la matière et dominée par la tyrannie des sens ne sut plus s'élever jusqu'à l'auteur du ciel et leurs adorations s'arrêtèrent à ces œuvres particulièrement impressionnantes de ses mains. Aux astres ils ne tardèrent pas à associer les divers éléments : l'air, le feu, la terre, l'eau, enfin tous les êtres matériels où se révèlent la force, le mouvement, la vie : tels les fleuves, les sources, les montagnes, les forêts.

Toutes ces forces de la nature, les païens les croyaient mystérieusement animées, les redoutaient et s'efforçaient de se les rendre favorables. N'est-ce pas là une immense aberration ? « Conçoit-on, s'écrie Clément d'Alexandrie, que les hommes aient pu se tromper au point d'adorer l'œuvre de Dieu plutôt que Dieu lui-même, et de prendre pour autant de divinités le soleil, la lune et tout le chœur des astres, qui ne servent qu'à marquer le cours des temps ? Car c'est par le Verbe que toutes ces choses ont été établies, et leur force ne découle que du souffle de sa bouche » *(Cohortatio ad Gentes,* c. IV). De son côté, Tertullien montrait aux païens de son temps que leur conduite en matière religieuse était condamnée comme absurde par celle qu'ils tenaient en toute autre circonstance. Quand, dit-il, en substance, vous assistez à un concert, vous applaudissez non pas les instruments de musique, mais les artistes qui en ont tiré des sons si harmonieux ; quand vous avez recouvré la guérison, vous rémunérez non pas les remèdes, mais le médecin dont la main habile a su vous les administrer à propos. Mais les astres et les éléments, que sont-ils autre chose que des instruments entre les mains du Créateur de toutes choses. Pourquoi donc vos hommages ne s'élèvent-ils pas jusqu'à Lui ? *(Ad nationes,* II, 5).

3° *L'anthropolâtrie.* Du culte de la nature, les païens glissèrent rapidement dans l'anthropomorphisme (déification de l'homme). L'idée dut leur venir et leur vint, en effet, de personnifier les puissances de la nature qui étaient devenues l'objet de leurs adorations et comme leur sens grossier ne concevait plus guère d'autre personnalité que celle de l'homme, ils taillèrent les divinités à leur propre image, en leur prêtant la forme humaine. « On mesure d'un trait, dit Mgr Freppel, les suites de ce nouveau progrès sur le chemin de l'erreur. Une fois rabaissés à la condition humaine, les dieux en subirent toutes les vicissitudes : ils empruntèrent à l'homme ses qualités physiques et morales, ses faiblesses, ses erreurs et jusqu'à ses passions et ses vices : ils eurent comme lui

leur naissance, leur généalogie, leurs liens de parenté, leur tissu d'épreuves et d'aventures ; ils ne gardèrent en propre que l'immortalité, et encore l'imagination des peuples eut-elle soin de leur accorder une nourriture à part qui leur permît de ne pas laisser échapper ce privilège » *(Origines du christianisme,* par Barbier, t. I, p. 19).

Mais le besoin de personnifier les éléments ne fut pas l'unique cause de l'anthropomorphisme. Une autre cause non moins importante fut l'opinion que la divinité s'était manifestée dans certains grands hommes, tels que conquérants, artistes, inventeurs, fondateurs d'empires, législateurs. « Chaque peuple en particulier, écrit Lactance, honorait avec le plus grand respect le fondateur de la nation, ou celui de la ville qu'il habitait, soit qu'il eût été un homme d'une grande valeur, soit que ce fût une femme remarquable par sa chasteté ; c'est ainsi que les Égyptiens rendaient un culte à Isis, les Maures à Juba, les Macédoniens à Cabiros, les Carthaginois à Uranus, les Latins à Faune, les Sabins à Sancus, les Romains à Quirinus. De même, à Athènes, on honorait Minerve, à Samos Junon, à Paphos Vénus, à Lemnos Vulcain, à Naxos Bacchus, à Delphes Apollon » *(de Falsa relig.,* lib. I, c. 15).

La flatterie et l'affection conduisirent aussi à l'apothéose. Le premier de ces sentiments fut le mobile des honneurs décernés par les Romains de la décadence à leurs empereurs encore vivants. Quant au second sentiment, nous le voyons mis en scène par l'auteur du *Livre de la Sagesse,* quand il dit : « Un père, gémissant dans une douleur profonde, fit l'image de son fils ravi soudainement ; il commença par adorer comme Dieu celui qui, comme homme, était mort un peu auparavant, et il établit pour lui, parmi ses serviteurs, un culte et des sacrifices ».

Ces mots du Sage contiennent aussi la meilleure réfutation de l'anthropolâtrie. Quelle folie d'adorer de purs hommes dont tout le monde connaît la naissance, le lieu d'origine, les faiblesses ! « Quelle folie, dit Arnobe, de

supposer des divinités mâles et femelles, de forger des dieux exerçant chacun un art ou une profession, et de faire de l'un un artisan, de l'autre un médecin, de celui-ci un pilote, de celui-là un joueur de flûte. N'est-ce pas détruire la Divinité que de la rabaisser ainsi au niveau de l'homme ? Si encore les dieux inventés par les païens avaient été honnêtes, mais plusieurs étaient des monstres d'impureté, des types achevés de tous les vices. »

4. La *zoolâtrie.* On pouvait espérer que les païens ne descendraient pas au-dessous de l'adoration de leurs semblables, mais le chemin de l'erreur est glissant presque autant que celui du vice, et les mêmes causes continuent de produire les mêmes effets. Aussi ne devons-nous pas trop nous étonner de voir la zoolâtrie succéder à l'anthropolâtrie.

Nous avons déjà dit que les païens rendirent des honneurs divins aux éléments à cause des bienfaits qu'ils en recevaient ; la même raison leur fit rendre des hommages réels aux animaux et les entraîna dans ce culte, peut-être le plus abject de tous. Les Égyptiens eux-mêmes, dit Cicéron, ne vénèrent aucune bête qui ne leur soit de quelque utilité, par exemple les ibis qui détruisent une grande quantité de serpents, grâce à leur haute taille, à la fermeté de leurs jambes et à la forme cornée et allongée de leur bec. Ces oiseaux détournent la peste de l'Égypte, parce qu'ils font périr et dévorent les serpents apportés des vastes solitudes de la Lybie en Égypte par le souffle de l'Africus : ce qui préserve les habitants de leurs morsures et le pays des miasmes pestilentiels. Je pourrais parler aussi de l'utilité des ichneumons, des crocodiles et des chats, mais je craindrais d'être trop long... (*de Nat. deor.*, l. I, c. 36).

Certains auteurs ont vu dans la zoolâtrie, et non, ce semble, sans raison, une conséquence de l'astrolâtrie. Plusieurs astres avaient été en effet symbolisés par des animaux. Il est vraisemblable que peu à peu les païens vinrent à confondre le symbole avec la chose symbolisée et à transporter ainsi aux animaux le culte dont les

astres avaient été jusque là l'objet. Quoique ces considérations expliquent quelque peu l'origine d'un culte aussi ignoble que celui des animaux, il va sans dire qu'elles ne sauraient lui enlever ce caractère d'absurdité que nous avons pu constater dans les formes précédentes. On ne peut que secouer les épaules et sourire de pitié, en même temps qu'on est saisi d'un profond sentiment de commisération, en voyant des hommes créés à l'image de Dieu se prosterner devant des bêtes qui rampent à leurs pieds, adresser leurs supplications à ces êtres privés de raison, et s'efforcer de se mettre sous la protection des chats, des souris, des rats ou d'autres animaux plus repoussants encore !

5. Et, cependant, il semble que le dernier degré de l'absurdité n'ait pas encore été atteint. Ce dernier degré, c'est le fétichisme, du mot portugais *feitiço*, qui signifie enchantement, ensorcellement.

De tout temps, l'homme s'est senti porté à se rendre la divinité sensible au moyen d'objets symboliques, d'images, de statues, etc. Rien de plus légitime, puisque ce besoin a sa racine dans l'être même de l'homme ; mais, on le comprend, quand l'esprit humain eut éprouvé les atteintes du péché originel et surtout quand il eut commencé à s'égarer dans les vastes dédales du polythéisme, le symbolisme devint un immense danger pour lui. Cédant à ce danger, il attribua d'abord aux objets emblématiques une vertu mystérieuse, une efficacité surnaturelle, puis imagina entre la divinité et son image une relation étroite : c'était, croyait-il, le dieu qui venait lui-même animer de sa présence l'emblème ou la statue qui le figurait pour écouter sous cette forme les prières qu'on lui adressait, accepter les offrandes, consommer les victimes qu'on lui sacrifiait, se nourrir de leur chair et boire leur sang. Enfin, il en vint à identifier l'emblème avec la divinité ; après avoir confondu le fini avec l'infini, la matière avec l'esprit, il confondit encore le symbole avec l'être symbolisé, consommant ainsi la dégradation de la pensée religieuse, et la portant aussi loin qu'il est

possible de l'imaginer. Comme tous les objets, même les plus méprisables, pouvaient servir de symboles, tous aussi, grâce au fétichisme, étaient susceptibles de devenir dieux et le devenaient en effet, et, par un renversement étrange des choses, ce ne fut plus Dieu qui fit l'homme, mais l'homme qui se fit ses dieux. Aussi comprend-on aisément avec quelle facilité les apologistes de la vraie religion ont de tout temps réfuté les monstruosités du fétichisme.

Isaïe met en scène un païen qui a coupé un arbre : il en a brûlé une moitié, avec l'autre moitié il a préparé sa nourriture, puis, après s'être réchauffé et rassasié avec ce qui lui reste, il fait un dieu, une idole devant laquelle il s'incline : il l'adore et il la prie, disant : Sauve-moi, tu es mon dieu. L'auteur du livre de la Sagesse décrit un ouvrier qui a, lui aussi, coupé un arbre ; il réserve pour en faire une idole ce qui dans l'arbre ne peut servir à aucun autre usage, un bois courbé et noueux : il le taille avec soin dans son oisiveté ; par son art il lui prête une figure, et il en fait l'image d'un homme ou d'un vil animal ; en le frottant de vermillon, il lui donne une couleur rouge, et fait disparaître habilement toutes les taches qui sont en lui ; puis il lui élève un asile, le place dans la muraille et l'affermit avec le fer, prenant des précautions de peur que le dieu ne tombe. Enfin il lui adresse des vœux : il l'implore pour ses biens, pour ses enfants ou pour un mariage, et il ne rougit pas de parler à un bois sans vie. Il demande la santé à celui qui n'est que faiblesse, il demande la vie à un mort, et il appelle à son aide celui qui ne peut se secourir lui-même. Avant de faire voyage, il invoque celui qui ne peut marcher ; avant toute entreprise, avant l'issue de toutes choses, il invoque celui qui est inutile à tout (*Sap.*, XIII).

Les Pères de l'Église ont marché sur les traces des écrivains sacrés. « Bien loin d'être des dieux, dit Clément d'Alexandrie aux Grecs, vos idoles ne partagent pas même avec les animaux le don de la vie. Elles ne

peuvent ni agir ni se remuer ni sentir ; on les lie, on les cloue, on les perce, on les fond, on les lime, on les coupe, on les taille, on les polit » *(Cohort. ad Gentes,* III).

Des païens eux-mêmes n'ont pu s'empêcher d'avouer l'absurdité du fétichisme, et le satirique Juvénal chante quelque part la sainteté et la félicité des peuples à qui des dieux naissent dans leurs jardins *(Satire,* 15).

6° Il semble que dans notre énumération nous ayons donné toute la mesure d'invention des païens dans la fabrication de leurs dieux. Toutefois nous trouvons chez plusieurs nations une classe de divinités dont nous n'avons encore rien dit : ce sont les personnifications de vertus, de passions, d'idées abstraites, telles que la renommée, la paix, la fortune, etc. Pour être moins grossière, cette espèce de polythéisme n'était pas moins déraisonnable que les précédentes, car, comme Arnobe le fait fort bien remarquer dans son discours contre les Gentils, on conçoit qu'un homme soit pieux, honorable ou pacifique; mais vouloir convertir la piété, l'honneur et la paix en êtres vivants et personnels, c'est renoncer au sens commun et mettre une vaine fantasmagorie à la place de la réalité (chap. IV).

Concluons en disant que le polythéisme est d'un bout à l'autre une aberration colossale, que le plus vulgaire bon sens suffit à percer à jour et qui prouve de quels écarts l'esprit humain obscurci par le péché est capable quand Dieu l'abandonne à la faiblesse de ses lumières, à la tyrannie des passions et aux folles inspirations de l'orgueil.

Toutefois, prenons garde de tomber nous-mêmes dans une idolâtrie qui, pour paraître moins grossière, n'en serait pas moins coupable ni moins funeste. Cette idolâtrie est une *estime exagérée* pour ces créatures que les païens substituaient à la divinité. Que de chrétiens sont follement attachés soit à une personne, soit à un objet (or, argent, pierre précieuse, maison, meuble), soit, faut-il le dire ? à un animal (chien, chat, cheval de

course), etc. ! A vrai dire, le péché (surtout l'impureté et l'avarice), n'est qu'une forme d'une très réelle idolâtrie. Que d'idolâtres de cette sorte au sein de la véritable Église, d'autant moins excusables qu'ils connaissent le seul vrai Dieu depuis plus longtemps et plus parfaitement ! Nous, du moins, ayons à cœur d'accomplir à la lettre le précepte divin : Vous n'adorerez et ne servirez que le Seigneur votre Dieu.

Article III.

Réalité et causes du polythéisme.

Certains auteurs se sont si fort scandalisés de l'absurdité du polythéisme, tel que nous venons de le décrire, qu'ils ont crié à l'impossibilité d'une telle erreur. On a calomnié, ont-ils dit, l'antiquité païenne, ou au moins on l'a mal comprise. Les différentes divinités qu'on y rencontre n'ont été que des symboles, des manifestations variées d'une seule divinité. Jamais surtout les païens n'ont songé à adorer des statues muettes ; leurs adorations allèrent constamment aux dieux que ces statues représentaient. S'il en était autrement, comment concilier une telle aberration, surtout de la part des Grecs et des Romains, avec leur esprit si cultivé et leur sagesse si renommée ?

Quelques apologistes de la religion chrétienne (Lamennais, entre autres), mus par le désir de prouver plus victorieusement le dogme de l'existence de Dieu par le consentement des peuples, ont partagé plus ou moins cette manière de voir. Malheureusement, cet essai de réhabilitation du paganisme a contre lui les faits les plus indéniables et les textes les plus catégoriques. Sans doute, quelques esprits plus éclairés parmi les païens reconnurent un seul Dieu ; encore leurs affirmations furent-elles timides, embarrassées, accompagnées de réticences et de reculs, et finalement en désaccord avec leur conduite privée et publique. Sans doute aussi, dans des moments de surprise, les païens s'écriaient d'une

manière instinctive et irréfléchie : O Dieu, au singulier, et non : O dieux, au pluriel ; de plus, tous les peuples polythéistes admirent un dieu supérieur aux autres, l'emportant sur les autres en puissance et en dignité ; mais de là au monothéisme proprement dit, avouons-le, il y a loin.

De fait, la masse des païens croyait fermement à la pluralité des dieux ; Anaxagore, Protagoras, Diodore furent regardés comme des athées par la multitude, parce qu'ils n'admettaient qu'un seul Dieu. Les premiers apologistes de la religion chrétienne qui vécurent du temps des païens, au milieu des païens et qui, pour la plupart, furent des païens convertis ont écrit des traités entiers pour réfuter l'erreur du polythéisme proprement dit ; ils durent bien savoir à quel ennemi ils s'attaquaient, ils n'auraient pas pendant trois siècles consécutifs aiguisé leurs armes et multiplié leurs coups contre un adversaire imaginaire. Aussi ne lisons-nous pas que les païens leur aient reproché de se méprendre sur la véritable nature de leurs croyances. Plus tard seulement des païens lettrés, tels qu'un Julien l'Apostat, rougissant de l'absurdité manifeste du polythéisme, essayèrent de justifier celui-ci au moyen d'explications symboliques.

Quant à la prééminence d'un dieu chez chaque peuple, il est permis d'y voir une réminiscence de la révélation primitive ; mais les descriptions qui nous ont été conservées de ces maîtres des dieux prouvent bien que les païens s'en faisaient une idée fort différente de celle que les monothéistes ont du vrai Dieu : ils ne leur attribuaient ni l'éternité (le Zeus grec n'était pas même le premier des dieux dans l'ordre des temps), ni la sainteté (le maître était aussi vicieux ou même plus vicieux que plusieurs dieux subalternes), ni la toute-puissance (il ne se maintenait sur le trône qu'à force de lutte), ni la majesté, l'indépendance (il était marié), etc. D'autre part, la distance entre les hommages décernés au dieu supérieur et aux dieux inférieurs n'était pas telle qu'elle

puisse absoudre les païens de polythéisme proprement dit.

C'est donc un fait historique incontestable que la croyance des païens à plusieurs dieux ; c'est un fait non moins incontestable que l'adoration de tous ces dieux, même des statues, des arbres, des animaux.

Arnobe, un apologiste du IIIe siècle, avoue sans détour qu'il porta jusque là la folie : « Moi-même, dit-il, je vénérais encore, il y a peu de temps, des dieux qui sortaient de la fournaise, que le marteau avait façonnés sur l'enclume, des statues d'ivoire, des tableaux, des arbres antiques. Quand je rencontrais quelque part une pierre polie, ointe d'huile d'olive, je lui témoignais mon respect, comme si une vertu divine l'avait animée : je lui parlais, je suppliais ce bloc insensible de m'accorderses faveurs. De cette manière je faisais injure aux divinités mêmes, à l'existence desquelles je croyais, en admettant qu'elles sont de bois ou de pierre, ou qu'elles se trouvent présentes dans de telles matières ». Si un esprit cultivé tel qu'Arnobe tomba dans ce degré de démence, que faudra-t-il penser de la foule ignorante ? D'ailleurs, les affirmations des païens eux-mêmes sont explicites à cet égard.

« On adore, dit Sénèque avec un ton d'ironie amère, les images des dieux, on les supplie à deux genoux ; on passe des journées entières à leur sacrifier des victimes, à leur offrir des pièces de monnaie. Et pendant qu'on témoigne une si haute vénération pour les idoles, on méprise les hommes qui les ont faites ».

Plutarque, qui vivait vers la fin du Ier siècle, est plus formel encore ; il constate avec peine que des statues de pierre ou d'airain passent pour les dieux eux-mêmes et qu'en Égypte les animaux consacrés aux dieux ont été confondus avec ces derniers *(de Iside et Osiride,* II, 11).

Les faits font écho aux paroles. Citons-en un seul. En 386, au rapport de Diogène Laërce, l'aréopage, composé de l'élite des Athéniens, bannit le philosophe Stilpon, non qu'il eût nié la divinité de Minerve, mais

parce qu'il avait osé soutenir que la statue de cette déesse sculptée par Phidias n'était pas une divinité preuve évidente que les Grecs adoraient les images et les statues des dieux.

Quand on considère attentivement tout cela, on est amené tout naturellement à se demander quelles causes ont pu faire descendre des millions d'hommes si bas.

Ces causes sont au nombre de deux ; la première est inhérente à l'homme : c'est cette profonde déchéance intellectuelle et morale que le péché originel a entraînée après lui, déchéance qui se traduit par la difficulté à s'élever jusqu'aux notions spirituelles, par la propension à donner un vêtement matériel à toutes les vérités purement intellectuelles, par un secret désir de légitimer à ses propres yeux les faiblesses et les chutes de la nature corrompue.

Sous l'influence de cette déchéance, les hommes oublièrent peu à peu les enseignements de la révélation primitive, ils se firent des dieux plus rapprochés d'eux, plus accessibles à leur imagination et à leurs sens, ils se fabriquèrent des divinités plus semblables à eux et, par conséquent, moins exigeantes quand il s'agit de sainteté intérieure.

Les historiens qui nient le dogme du péché originel et sa douloureuse répercussion surtout dans le domaine religieux sont incapables d'expliquer l'espèce de contradiction qui existe chez plusieurs peuples de l'antiquité entre leur culture intellectuelle en matière d'arts, de sciences profanes, etc., et la grossièreté de leurs conceptions et de leurs pratiques religieuses. Ils en viennent ainsi soit à nier le fait cependant si indéniable du polythéisme tel que nous le comprenons, soit à faire remonter ce fait jusqu'aux premiers commencements du genre humain, où les hommes se débattaient dans les ténèbres d'une raison encore sommeillante, hypothèse non moins fausse, non moins contredite par les traditions historiques et la saine raison que la première. Ceux qui, au contraire, admettent le fait de la faute originelle, y

trouvent l'explication de cette contradiction et remercient la bonté divine d'avoir dissipé par une révélation subséquente les ombres qui s'étaient appesanties sur le dogme de la révélation primitive.

Toutefois, je me hâte de l'ajouter, la déchéance originelle ne suffit pas à elle seule à expliquer surtout certains phénomènes de l'idolâtrie. Plusieurs de ces phénomènes s'offrent à nous avec de tels caractères et dans des circonstances telles qu'il serait déraisonnable de les attribuer tout entiers à la faiblesse de l'esprit, à la corruption du cœur ou à la supercherie. Qu'on se rappelle ce que les historiens rapportent du culte de Baal et de Moloch : des prêtres qui dansaient autour d'un bouc, s'ouvraient les veines et poussaient des cris sauvages, des mères qui jetaient avec une joie féroce leurs petits enfants dans une statue enflammée et couvraient de clameurs les cris des victimes, cela est-il humainement explicable ? Et puis les oracles, ceux de Dodone, de Delphes, etc. Sans doute, la supercherie y tenait une certaine place ; mais serait-il possible de tout expliquer par là ? Ces oracles auraient-ils attiré de si grandes foules pendant des siècles, si tout y avait été illusion et tromperie ? Pourquoi aussi ces oracles ont-ils commencé à se taire dès que l'Évangile a été annoncé dans les localités où ils se faisaient entendre ? Pourquoi ce silence soudain, cette impuissance subite, si la supercherie en avait fait tous les frais ?

Disons donc ce que, d'ailleurs, les saints Pères ont reconnu d'un commun accord : qu'une puissance néfaste, perverse, distincte de l'homme s'est employée avec une ardeur constante à propager le polythéisme et à y retenir les hommes au moyen d'incantations et de prestiges de toutes sortes. Cette puissance mystérieuse, c'est Satan, l'adversaire de Dieu par excellence, Satan toujours appliqué à détruire le règne de Dieu, à perdre les âmes, à se faire adorer et servir par les hommes à la place du Créateur.

On le conçoit, l'altération de la religion telle que nous

la voyons réalisée dans l'idolâtrie, ne fut pas l'œuvre d'un jour ni de quelques années seulement. Au commencement du genre humain, les hommes atteignaient un âge avancé ; la Révélation primitive, dont l'existence est attestée non seulement par la Bible mais aussi par les livres historiques des peuples païens, se conserva facilement dans une pureté relative pendant de longs siècles. On pense avec assez de probabilité que les hommes commencèrent au temps d'Abraham à dévier de la foi en un seul Dieu et à décliner vers l'idolâtrie (Cf. saint Thomas, 2ª 2ªᵉ qu. 174 a. 6).

Aux Chaldéens semble revenir le triste honneur d'avoir les premiers versé dans cette déplorable erreur. Peu à peu, sauf des exceptions individuelles, toutes les nations, le peuple hébreu seul excepté, abandonnèrent le seul vrai Dieu pour rendre leurs hommages à de fausses divinités. Plusieurs ne sont pas jusqu'aujourd'hui revenus de leurs errements. Puissent leur aveuglement et leur malheur prendre bientôt fin et faire place aux douces clartés du divin Évangile !

Article IV.

Caractères généraux des religions polythéistes.

Le polythéisme, on vient déjà de le voir, ne fut pas une abstraction, une opinion philosophique. Ce fut une religion autant qu'une croyance, un culte autant qu'un dogme, ou plutôt ce fut un labyrinthe de religions, de cultes. Ces divinités que les païens avaient substituées au Dieu unique, ils les honorèrent, les invoquèrent, ils leur rendirent les honneurs qui jusque là avaient été réservés au seul vrai Dieu. Mais, on le pense bien, les religions païennes ne tardèrent pas à se ressentir de la nature des dieux à qui elles s'adressaient. Nous y remarquons cinq caractères qui, dans une mesure plus ou moins grande, leur sont communs à toutes.

Premier caractère : l'*utilitarisme*. L'*amour* de la divinité était complètement absent des religions païennes.

Pour la plupart des païens, les dieux étaient des puissances farouches, jalouses de l'homme, ennemies de son bonheur, ne demandant qu'à menacer et à opprimer. Comment auraient-ils pu aimer de tels dieux ?

La *glorification* de la divinité se rencontre ci et là dans les livres sacrés des nations polythéistes, mais rarement et à l'état d'exception. Ce qui prédominait de beaucoup dans le culte, ce qui en constituait presque toute la substance, c'était l'invocation, et encore l'objet presque exclusif de cette invocation était l'obtention de telle ou telle faveur temporelle, le détournement de tel ou tel mal physique. Les païens étaient tout préoccupés des intérêts présents, matériels. Leur esprit ne s'élevait guère plus haut. Ils disaient comme Horace : *Det vitam, det opes, aequum animum ipse parabo,* Que les dieux me donnent la vie et les richesses, je me charge de donner à mon âme la justice ; et on sait comment ils s'en chargeaient.

Deuxième caractère : le *formalisme.* Faut-il s'en étonner, puisque les hommages s'adressaient à des dieux qui avaient des oreilles mais n'entendaient pas, des yeux mais ne voyaient pas. En tout cas, les païens, tout répandus au dehors, supposaient que leurs dieux ne faisaient aussi attention qu'à l'extérieur. Aussi serait-il difficile d'imaginer jusqu'où ils portaient le formalisme dans l'accomplissement des actes religieux. Dans la récitation des formules consacrées, ils se gardaient bien de changer un mot ou de le mal prononcer : cela eût pu rendre la prière tout entière inutile ; ils craignaient fort de se tromper de divinité en présentant leur requête ; quand ils se croyaient sûrs de s'adresser au dieu qui dans l'occurrence était chargé de les aider, ils ne ménageaient pas les termes flatteurs, ils prodiguaient les titres honorifiques dans le but de vaincre sa résistance. Quand certains animaux dont l'immolation était commandée étaient trop difficiles à obtenir, on en fabriquait les images avec de la cire ou de la pâte, et on offrait ces images.

En Grèce, on se permettait quelquefois d'offrir des pommes au lieu de moutons, à cause de la similitude des noms : μῆλον. A Rome, un veau ne pouvait servir de victime si sa queue n'atteignait pas l'articulation du genou ; une brebis ne devait pas avoir la queue pointue, ni la langue fendue, ni l'oreille noire ; un bœuf devait être blanc, et, s'il avait une tache, on faisait disparaître cette tache avec de la craie (Cf. Reynaud, *la Civilisation païenne et la religion*, p. 110).

Troisième caractère : la *superstition*. Elle s'explique par ce fait que les païens n'avaient qu'une idée très vague, très obscure de la manière dont la divine Providence intervient dans les affaires humaines.

La superstition a toujours été et sera toujours une conséquence de l'ignorance. L'esprit superstitieux des païens se manifestait en toutes rencontres. Les Grecs consultaient avec grand esprit de foi leurs oracles, dont les plus célèbres étaient celui de Jupiter Ammon en Lybie, celui de Dodone en Épire, celui de Didyme près de Milet, celui de Claros près de Colophon et surtout celui de Delphes. Les Romains s'adressaient avec confiance à leurs aruspices qui lisaient les arrêts de la divinité dans le foie, les poumons ou les veines des animaux, à leurs augures chargés de surveiller le chant et le vol des oiseaux, à leurs fulgurateurs qui se mêlaient d'interpréter les météores, la marche des éclairs, la chute des étoiles filantes. Quantité de petits détails qui se produisaient pendant un sacrifice signifiaient que la victime était acceptée ou refusée par la divinité. Les plus illustres païens ne parvenaient pas à se soustraire à cet empire aussi terrifiant que ridicule de la superstition. Un homme comme l'empereur Auguste tremblait quand, par erreur, on lui donnait le matin la sandale du pied gauche au lieu de celle du pied droit.

Quatrième caractère : la *cruauté*. Il n'y a presque pas eu de nation idolâtre qui n'ait cru devoir apaiser la colère des dieux par des sacrifices humains. Quelquefois, les victimes étaient en un seul jour au nombre de plu-

sieurs centaines, et ce n'étaient pas toujours des esclaves ou des étrangers qu'on immolait, mais parfois des concitoyens universellement estimés. C'est ainsi que nous voyons les Grecs verser le sang d'Iphigénie, afin d'obtenir du ciel le départ de leur flotte et le triomphe de leur armée. Mais les sacrifices les plus horribles, c'étaient les immolations d'enfants, si usitées chez plusieurs peuples païens et nées de cette idée vraie au fond que, pour apaiser les dieux, les victimes doivent être les plus pures et les plus parfaites possible. L'histoire nous montre les Sémites sacrifiant des enfants déjà avant Moïse, les Phéniciens livrant, en cas de périls imminents, ceux de leurs enfants qu'ils aimaient le plus, les Carthaginois immolant lors de grandes calamités les enfants des principales familles. En Afrique, les sacrifices d'enfants étaient devenus la base d'un véritable commerce, car, à leurs propres enfants, les riches substituaient les enfants des pauvres.

A côté des sacrifices humains proprement dits, que de rites cruels et sanglants ! A Sparte, des jeunes gens étaient, conformément à la loi de Lycurgue, flagellés sur l'autel de Diane ; en Gaule, les femmes se déchiraient les joues pour suppléer aux sacrifices ; la veuve indienne se brûlait sur le bûcher du mari défunt ; à Rome, la curiosité malsaine de la foule se repaissait du spectacle des jeux cruels du cirque et des combats des gladiateurs (Cf. Dufieu, *le Sentiment religieux dans l'antiquité*, pp. 305-308).

Cinquième caractère : le *sensualisme*. « Ce qu'il y avait, dit saint Augustin, de plus déplorable dans le culte impie du paganisme, c'est que, outre l'immolation des oiseaux, des quadrupèdes et l'effusion du sang humain, toute pudeur y trouvait sa ruine et son tombeau » (*Epist.*, 91, n. 5).

Rien de plus vrai que cette parole du grand Docteur. L'histoire est là pour en fournir la preuve surabondante. Chez les Babyloniens, Bel était honoré par des plaisirs charnels ; chaque femme devait, une fois dans sa vie, se

prostituer pour de l'argent à un étranger, dans le sanctuaire de la déesse Mylitta ; dans les mystères qui se célébraient en l'honneur d'un être divin hermaphrodite, on avait l'usage de permuter les vêtements des sexes. Lors de la fête d'Osiris, les Égyptiens promenaient en procession un emblème impur et tenaient des propos licencieux. A Athènes, aux fêtes de Dyonisos, avaient lieu des processions solennelles où l'on voyait les jeunes filles, pompeusement parées, porter dans des corbeilles des emblêmes impudiques, en chantant des couplets obscènes. A Rome, les mêmes scènes se reproduisaient aux fêtes de Bacchus. On promenait en grande pompe sur un chariot un emblème impudique ; à un moment donné, le chariot s'arrêtait, et il fallait que la plus honnête mère de famille vînt couronner l'infâme idole devant tout le monde. Aux fêtes des jeux floraux, célébrées vers la fin d'août, des courtisanes absolument nues se promenaient la nuit, à la lueur des flambeaux. Aux fêtes des Aphrodisies, la prostitution était autorisée, sinon commandée par la religion et les lois. Ces fêtes de la volupté duraient trois jours et trois nuits (Cf. Reynaud, *la Civilisation païenne et la Religion*, pp. 214-216).

Tout cela était certes abominable, mais il est permis de croire que ce qui se passait dans les mystères avait un caractère de lubricité bien plus révoltant que les cérémonies publiques. Ces mystères avaient pour but d'honorer certaines divinités telles que Cybèle, Bacchus, Isis par des rites particuliers. On n'y était admis qu'après de longues épreuves. Qu'y faisait-on ? On ne le sait au juste. Ce qui est certain, c'est qu'ils couvraient les plus grandes infamies. Clément d'Alexandrie en a fait dans son *Exhortation aux Grecs* une description que les exigences de la polémique d'alors pouvaient légitimer, mais que nous nous reprocherions de reproduire ici. Des païens eux-mêmes, tels que Platon et Plutarque ont stigmatisé ces réunions et ce qui est plus, Tibère, qui n'était pourtant pas scrupuleux, donna l'ordre de crucifier les

prêtres d'Isis, de détruire leur temple et de jeter dans le Tibre la statue de la déesse.

Ne soyons pas surpris de voir la volupté faire comme le fond de presque toutes les religions païennes. Le polythéisme est en grande partie l'adoration des éléments de la nature, des forces naturelles, — comment n'aurait-il pas abouti au déchaînement des instincts mauvais qui grouillent au fond de la nature humaine ? De plus, dans toutes les religions polythéistes, le principe actif et le principe passif qui se rencontrent partout dans la nature étaient personnifiés ou symbolisés par l'union charnelle, — la luxure dans les cérémonies du culte destinées à honorer ces deux principes fut comme la conséquence nécessaire de ce symbolisme. Chez plusieurs peuples, la luxure fut aussi un fruit des exemples d'immoralité donnés par les dieux eux-mêmes. En Grèce, les adultères et les fornications de toute nature d'un Jupiter, d'un Hercule, d'un Bacchus, d'un Apollon étaient non seulement connus des hommes instruits, mais représentés sur les théâtres et chantés sur la scène, afin qu'ils fussent mieux connus du public. Enfin, les religions idolâtriques ne disposaient ni des dogmes ni des secours suffisants pour arrêter les hommes sur le chemin glissant du vice, pour leur inspirer la volonté et leur donner la force de pratiquer la vertu qui de toutes est la plus difficile à pratiquer.

Tout ce que nous venons de dire s'applique, est-il nécessaire de le faire remarquer? aux religions païennes actuellement existantes, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant les lettres écrites par les missionnaires qui les voient de près et sont dans l'occasion et même la nécessité de les étudier à fond.

Pauvres païens, devons-nous donc dire, puisque le terre-à-terre le plus absolu, le matérialisme le plus abject, les vices les plus infâmes viennent s'unir chez eux aux erreurs les plus monstrueuses. Vraiment, Satan les tient enchaînés à son char, les domine en souverain

et les mène où il veut (1). *Dii gentium daemonia*. Pour nous, qui avons le bonheur de connaître et d'adorer le vrai Dieu, puissions-nous l'honorer *in spiritu et veritate*, en esprit et en vérité. N'allons pas par des pratiques superstitieuses, des dévotions mesquines et ridicules, une recherche trop préoccupée de nos consolations sensibles ou de nos intérêts temporels, une manière de prier toute machinale et routinière déparer un culte sublime qui s'adresse à la majesté la plus grande et la plus parfaite qui puisse se concevoir.

Article V.

Le dithéisme.

Sur le polythéisme est venu se greffer chez plusieurs peuples le dithéisme, érigé en doctrine isolée par Manès et nommé aussi à cause de cela manichéisme. A la vue des biens et des maux répandus dans le monde, plusieurs peuples ont cru devoir admettre deux principes : l'un bon, l'autre mauvais.

Inutile de nous arrêter longtemps à la réfutation de cette erreur. Deux ou trois observations suffiront pour en faire justice. Et d'abord quelle est la nature de ce principe mauvais ? Si les manichéens répondent qu'il est souverainement mauvais, nous faisons remarquer que cela est impossible puisque le mal étant toujours la privation d'une chose qui devrait être, un être souverainement mauvais serait un tissu de privations, sans réalité positive aucune. Si on répond que c'est un être parfait comme le bon principe, mais ayant simplement à côté de ses perfections une inclination constante et violente vers le mal, il y a là une contradiction qu'un enfant est capable d'apercevoir. Et puis dans quel rapport ce mauvais principe se trouve-t-il à l'égard du bon ? Est-il plus puissant ?

(1) Nous parlons en général et d'après les faits. Car il reste toujours vrai, comme notre foi catholique l'enseigne, que Satan ne peut entraîner en enfer que qui veut y aboutir.

En ce cas, il empêchera le bon principe de faire le bien ; — est-il moins puissant ? il sera empêché par le bon principe de faire le mal. A t-il la même puissance, il sera en perpétuelle lutte avec lui et le monde serait le théâtre d'une confusion à nulle autre pareille. Quant à admettre, comme le propose Bayle, un accord préalable entre les deux principes, cette proposition est si absurde que ce serait lui faire beaucoup trop d'honneur de la combattre.

Pour expliquer l'existence du mal dans le monde, pas n'est besoin de recourir à un mauvais principe ; le mal moral s'explique par l'abus que l'homme fait de sa liberté, le mal physique est une conséquence du mal moral. Ce qui est mal à un point de vue ne l'est pas à d'autres, ne l'est surtout pas au point de vue de l'ensemble ; enfin Dieu n'était pas obligé de faire un univers parfait à la manière dont nous nous l'imaginons. Au lieu d'attribuer nos maux à un principe mauvais rival de Dieu et agissant à son insu et sans sa permission, voyons-en la cause dans le péché, dans la faiblesse et la malice de nos semblables, surtout dans notre propre imprévoyance et croyons que tout se fait au su de Dieu qui récompense notre patience dans les peines, est capable de nous en retirer et sait faire sortir le bien du mal, même de celui que nous avons commis.

CHAPITRE II.

Les principales religions polythéistes.

Après avoir parlé des fausses religions en général, disons un mot de quelques-unes des plus célèbres en particulier.

Ces religions ont été professées par la plus grande partie du genre humain pendant 2,000 ans avant Notre-Seigneur, elles le sont encore par la moitié environ des

habitants de la terre : il n'est donc pas permis de les ignorer complètement. Nous nous sentirons plus portés à compatir au sort de ces peuples, à soutenir les missionnaires (dont beaucoup de nos compatriotes) qui travaillent à leur conversion, nous serons plus reconnaissants envers Dieu de nous avoir accordé gratuitement le don de la vraie foi. De plus, aujourd'hui, l'étude des fausses religions est fort en honneur chez les ennemis de l'Église. Plusieurs chaires d'université (à Leyde, Amsterdam, Paris, Rome, Berlin, Genève) sont consacrées à les faire connaître. On voudrait s'en faire une arme contre les catholiques, prouver que le christianisme n'est qu'un emprunt fait à quelque religion païenne de l'antiquité, ou qu'il est même surpassé en perfection par plusieurs d'entre elles. Il nous faut suivre nos adversaires sur leur terrain. Une étude sérieuse et impartiale des sources tournera à leur confusion et à notre justification.

Article I.

Les croyances et pratiques religieuses des peuples orientaux.

De ces peuples, les uns remontent à Sem : ce sont surtout les Babyloniens et les Assyriens ; d'autres sont issus de Cham : les plus illustres représentants de cette race sont les Égyptiens ; d'autres encore descendent de Japhet : c'est la race indo-germanique, qui comprend entre autres les Perses et les Indiens.

§ 1. *Les Babyloniens et les Assyriens.*

Notre connaissance de la religion des Babyloniens et des Assyriens est encore très incomplète et indécise à cause de l'obscurité des inscriptions cunéiformes. On pense généralement que les Babyloniens furent dans le principe monothéistes, mais ce dieu unique changeait de nom d'après les différentes villes alors indépendantes les unes des autres. Peu à peu, surtout à la suite des

conquêtes, les villes imposèrent les unes aux autres et s'empruntèrent mutuellement leurs divinités, et après quelque temps les dieux furent innombrables. Toutefois, à la tête du panthéon babylonien se trouve une triade : Anou, dieu du ciel, Bel, dieu de la terre , Hea, dieu de l'abîme. Quand les Assyriens subjuguèrent les Babyloniens, ils mirent Assur au-dessus detous les dieux. On pense bien que ces dieux étaient fort différents du vrai Dieu et de notre trinité.

Les dieux babyloniens et assyriens ne sont ni éternels ni créateurs; ils sont en général (1) les astres et les forces de la nature divinisés, plusieurs d'entre eux ont femme et enfants. On les vénérait sous une forme humaine dans des temples ou des bosquets, au moyen de prières, de processions, de sacrifices et de libations; l'impureté (les prostitutions sacrées) entrait pour une bonne partie dans le culte, surtout dans celui qu'on rendait à Istar, l'épouse de Baal. Les sacrifices humains paraissent avoir été usités chez les Assyriens. En tout cas, avait-on coutume de sacrifier en action de grâces, après quelque importante victoire, des captifs qu'on avait faits sur l'ennemi (2).

§ 2. *Les Égyptiens.*

Les Égyptiens, l'un des plus anciens peuples de la terre, nous sont mieux connus depuis qu'au commencement du XIXe siècle des savants, surtout Champollion le jeune, ont révélé au monde les mystères des hiéroglyphes. Il faut distinguer cinq phases dans leur histoire

(1) Je dis : en général, car nous trouvons aussi le culte des génies et des héros chez les Babyloniens et les Assyriens.

(2) Les Phéniciens, quoique descendants de Cham, professaient une religion fort semblable à celle des Assyriens; elle en différait cependant par un caractère particulier de cruauté. C'est chez les Phéniciens que nous trouvons établi l'affreux culte de Moloch, personnification du feu en tant que principe destructeur.

religieuse : la première, celle du monothéisme qui a été la première religion des Égyptiens, ainsi que cela ressort surtout du premier livre du *Rituel funéraire de Turin*, papyrus très ancien, de l'aveu de tous les égyptologues.

La seconde phase serait celle du culte des héros. Fischer cite dans son ouvrage, *Paganisme et Révélation*, p. 266, une douzaine de dieux égyptiens qui ne seraient autres que des patriarches de la Bible.

Vient ensuite l'époque astronomique pendant laquelle les honneurs divins sont décernés aux sept planètes : Ra (soleil), Isis (lune), Thot (Mercure), Amon (Jupiter), Nephtys (Vénus), Typhon (Saturne), Moloch (Mars), et aux douze signes zodiacaux.

La quatrième époque pourrait être appelée physique. Pendant cette époque les honneurs divins furent rendus au Nil, le fleuve principal de l'Égypte et source pour ce pays d'une merveilleuse fécondité. On honora le Nil sous le nom d'Osiris et la terre fécondée par le Nil sous le nom d'Isis. Le Nil était si sacré pour les Égyptiens que, quand un étranger s'y était noyé et que son cadavre était poussé dans le voisinage d'une ville, les prêtres du fleuve avaient le devoir de l'embaumer et de lui faire les obsèques les plus solennelles.

La cinquième époque est celle de la zoolâtrie. On rendit des honneurs divins surtout aux crocodiles, aux chats, aux taureaux, aux scarabées, aux singes, aux serpents. Ces animaux qu'on appelait sacrés avaient leurs temples où ils étaient très bien nourris, baignés, oints, couchés sur des coussins de pourpre, ornés de bracelets et de bijoux. C'était un honneur d'être dévoré par eux, et, dans certaines régions, les parents se réjouissaient quand cet honneur était échu à l'un de leurs enfants. Par contre, c'était un grand malheur de tuer involontairement un animal sacré, un grand crime de le faire volontairement; ce crime était puni de mort. Quand un animal sacré mourait, on prenait le deuil ; quand c'était un chat, les habitants de la maison se rasaient les sourcils ; quand c'était un chien, ils se rasaient la tête. Les animaux

sacrés étaient enterrés de la manière la plus magnifique dans des sarcophages luxueux. Des gens riches consacraient à ces enterrements une grande partie de leur fortune. On momifiait les restes pour rendre ces dieux étranges en quelque sorte immortels. On trouve en Égypte des centaines de momies de crocodiles et d'autres animaux (1).

§ 3. *Les Indiens.*

Chez les Indiens, peuple non moins ancien que les Égyptiens, on peut distinguer trois courants religieux : le védisme, le brahmanisme et le bouddhisme.

a) Le védisme est le système religieux contenu dans les anciens livres sacrés des Indiens, appelés Védas et écrits en sanscrit. D'après ces livres, qui sont loin d'être clairs et qui remontent à des époques très différentes, les Indiens auraient commencé par le monothéisme, leur dieu s'appelait Varuna, mais peu à peu ils en vinrent à regarder les éléments et les astres et même les ancêtres célèbres par leurs exploits comme de vrais dieux sous l'autorité d'Indra, dieu des combats. Le principal acte du culte était l'offrande d'une liqueur appelée le soma. Les prêtres les plus élevés s'appelaient brahmanes. Ce sont eux qui ont substitué à la religion primitive le brahmanisme.

b) Le brahmanisme est une sorte de panthéisme. Brahma est le principe de toutes choses, non par voie de création mais par voie d'émanation, à peu près comme l'araignée tire ses fils d'elle-même et les y fait rentrer.

Les brahmanes sont sortis de la bouche de Brahma, les guerriers de ses bras, les marchands de ses cuisses, et les esclaves de ses pieds. De là les castes si tranchées chez les peuples qui professent le brahmanisme. Les esclaves

(1) Il est juste d'observer que les prêtres égyptiens conservèrent toujours des idées religieuses plus pures que le simple peuple, mais ils constituaient une infime minorité.

y sont l'objet du plus profond mépris et doivent être tenus dans la plus grande ignorance; on ne peut pas leur donner une aumône ni même un conseil.

On pense bien que cette religion panthéiste ne devait pas plaire au peuple, qui ne comprend rien aux conceptions métaphysiques. Aussi adjoignit-on à Brahma d'autres divinités, au nombre de 33 millions, surtout Vishnu et Çiva, qui forment avec Brahma la Trimourti indienne. Vishnu est la personnification de l'activité conservatrice ; on le représente avec quatre mains ; il s'est incarné sous différentes formes, sous lesquelles il s'est distingué par les aventures les plus extraordinaires et les plus licencieuses.

La femme de Vishnu est la déesse de la fécondité ; la vache lui est consacrée. De là la grande vénération dont cet animal est l'objet. Ainsi, par exemple, les purifications légales se font avec de l'urine de vache; celui qui meurt tenant la queue d'une vache en main est délivré de tout péché.

Çiva est la personnification de l'activité destructrice. Il s'est aussi incarné un grand nombre de fois. Sa femme, la déesse Kâli, porte un collier de crânes humains. Le culte rendu aux dieux et aux déesses consiste dans des sacrifices même humains (les Anglais sont parvenus au XIXe siècle à les supprimer, ce dont, disent les brahmanes, les dieux sont irrités), des pénitences qui vont jusqu'au suicide, des bacchanales religieuses. Encore aujourd'hui les sectateurs du brahmanisme seraient au nombre de 209 millions, mais qui sont loin d'avoir tous des pratiques uniformes.

Parmi eux les ascètes se distinguent par leur ferveur aussi excentrique que courageuse. Ils vivent dans la retraite, jeûnent, laissent croître leur barbe, leur chevelure, leurs ongles, ils doivent tenir le corps immobile, les yeux tournés vers le bout du nez sans regarder à droite ni à gauche, et méditer attentivement sur *moi*. Il y en a qui se laissent mourir d'inanition, croyant s'abîmer en Brahma. S'abîmer, se perdre en Brahma, c'est

le terme de l'existence humaine, mais auquel on n'arrive que par des pérégrinations successives dont les pénitences peuvent abréger le cours.

c) Le bouddhisme est le résultat d'une réaction contre le brahmanisme. Il tient son nom de son fondateur, qui s'appelait Çakia, était fils de roi et vivait six siècles avant Jésus-Christ. Çakia ayant été frappé à la vue d'un lépreux et d'un cadavre de la vanité des choses d'ici-bas, se fit ermite *(mouni :* de là le nom complet : *Çakia-mouni)*, s'adonna à la contemplation et devint bouddha, ce qui signifie savant. Après six années d'une vie austère, il se crut éclairé d'en haut sous un figuier et se mit à prêcher en langue vulgaire avec un immense succès.

Voilà à peu près les seuls détails historiques que nous possédions sur la personne de Bouddha ; mais si nous ouvrons les livres sacrés du bouddhisme, nous y trouvons des détails qui l'emportent en absurdité sur tout ce qu'on pourrait imaginer. Rapportons-en quelques-uns pour montrer la vraie nature des livres d'une religion que beaucoup de nos incrédules modernes voudraient opposer victorieusement à la religion catholique.

Le futur Bouddha descend dans le sein de sa mère sous la forme d'un éléphant armé de six défenses, sa tête est rouge et superbe, sa mâchoire ouverte et d'une forme majestueuse. Brahma, le maître des créatures, vient le visiter avec Çakia, le maître des dieux. Quatre grands rois des dieux inférieurs, quatre déesses et une multitude de divinités viennent l'adorer et recevoir de lui l'enseignement de la loi. Aussitôt qu'il est né, Bouddha fait, sans être aidé de personne, sept pas du côté de l'Orient, sept pas vers le Midi, sept vers l'Occident et sept vers les régions du Nord. Un brahmane vient constater les 32 signes principaux auxquels on peut le reconnaître, puis les 80 signes secondaires qu'il doit présenter, et l'on a soin de les expliquer tous, quelque ridicules qu'ils soient.

Voici ce qu'on raconte dans un autre livre sacré du bouddhisme : Un jour, Bouddha reçut la visite d'un

homme illustre qui vint recevoir sa doctrine. Pour l'honorer, Bouddha réunit des centaines de mille de millions de disciples. Ces disciples, en nombre égal à celui des atomes contenus dans mille univers, sortent des fentes de la terre ; ils adorent les mains jointes Bouddha qui les a convoqués et lui promettent d'exposer un jour la loi à sa place. Bouddha les remercie et se met à sourire avec son noble visiteur. Leur langue, ajoute le texte bouddhique, sortit de leur bouche et atteignit jusqu'au monde de Brahma ; il s'en échappa en même temps plusieurs centaines de mille myriades de millions de rayons. Les Sathagatas innombrables dont les deux personnages sont entourés les imitent ; ils tirent leur langue comme eux et ils opèrent cet effet de leur puissance pendant 100.000 années complètes. A la fin de ces 100.000 années, ils ramènent à eux leur langue et font entendre le bruit qu'on produit en chassant avec force la voix de la gorge.

Vraiment, s'écrie Barthélemy-Saint-Hilaire après avoir cité ces paroles, la plume me tombe des mains et si je ne me disais que ces misérables niaiseries sont dans un livre canonique je renoncerais à poursuivre.

D'après la tradition, le fameux Bouddha mourut à l'âge de 80 ans, après un repas trop copieux de porc et de riz, fin assez prosaïque, remarque un auteur, pour un si grand personnage.

Mais en voilà assez sur Bouddha lui-même. Parlons de sa religion, vieille déjà de 25 siècles et comptant encore à l'heure qu'il est des millions de sectateurs. Mais d'abord peut-il être question de religion ? D'après Bouddha, Brahma n'existe pas, il professe l'athéisme. Là où il n'y a pas de Dieu, il ne saurait y avoir de religion. D'autre part cependant il est vrai de dire que le bouddhisme est une religion. C'est Bouddha lui-même qui est devenu le dieu des Bouddhistes, qui adorent encore plusieurs autres divinités. Les bouddhistes n'ont pas de sacrifices, mais offrent à Bouddha des libations de fleurs et de végétaux. La prière existe, mais n'est qu'une

formalité sans âme, un mécanisme et rien de plus. Les bouddhistes ont des temples appelés pagodes ; ce sont d'immenses édifices, des masses gigantesques de pierre, ornées de statues bizarres ; ils ont des prêtres, appelés lamas au Thibet et en Mongolie, bonzes en Chine. Ces prêtres, qui mènent souvent une vie des plus dévergondées, exploitent la crédulité populaire par des pratiques superstitieuses dans le but de s'enrichir, ce qui leur réussit parfaitement.

Je viens de faire allusion à l'existence du bouddhisme en Chine. Il y fut introduit pendant le Ier siècle de l'ère chrétienne ; c'est dire qu'il n'en fut pas la religion primitive, et aujourd'hui il n'est pas la religion nationale.

Les Chinois, comme tant d'autres peuples, furent d'abord monothéistes. Ils adoraient le ciel, expression par laquelle il faut entendre Dieu lui-même, comme le prouve une consultation des missionnaires chrétiens de Chine au XVIIe siècle. Cette ancienne religion est encore aujourd'hui la religion d'État. Mais les actes publics du culte sont réservés à l'empereur et à ses représentants. Le peuple n'a que le droit de vénérer les esprits et les ancêtres.

Les deux hommes qui, au point de vue religieux, ont acquis le plus de célébrité en Chine sont Confucius et Laotsé, qui vécurent environ 600 ans avant Notre-Seigneur. Tous les deux aussi furent d'abord fonctionnaires d'État et se retirèrent ensuite dans la vie privée.

Au point de vue de la tendance d'esprit, ils furent très différents l'un de l'autre : le premier, esprit pratique et qui avait parfaitement compris le caractère du peuple chinois, ne parle presque jamais de Dieu dans ses écrits, mais y enseigne les préceptes d'une morale toute utilitaire ; l'autre, esprit éminemment spéculatif, a écrit un petit livre sur le *Tao*, mot dont, jusqu'aujourd'hui, les savants ne sont pas sûrs de bien comprendre le sens.

Il y a donc en Chine des disciples de Confucius, de Laotsé et des bouddhistes, mais au fond tous les cultes sont plus ou moins mélangés. Les Chinois vaquent à une

foule de pratiques religieuses et superstitieuses dont ils ne comprennent pas la signification. Avec cela ils sont très orgueilleux et très remplis d'eux-mêmes et par conséquent très difficiles à convertir. Le Japon présente, au point de vue religieux, une grande ressemblance avec la Chine.

§ 4. *Les Perses.*

Une race parallèle à celle des Indiens et ayant la même origine qu'elle est celle des Iraniens d'où sont issus les Perses. Ce que les Védas sont pour les Indiens le Zend Avesta l'est pour les Iraniens et les Perses. L'auteur de ce livre sacré ou d'une partie de ce livre est Zoroastre ou Zarathûsta. Ce qui caractérise le parsisme c'est la doctrine des deux principes : un principe bon (Ahura-mazda ou Ormuzd) et un principe mauvais (Auro-mainius ou Ahriman). Entre ces deux principes il y a un médiateur appelé Mithra et qui est le plus puissant auxiliaire du bon principe dans sa lutte contre le mal. Un autre trait caractéristique du parsisme est la grande place faite au culte du feu. Les prêtres étaient appelés ministres du feu ; on entretenait le feu sacré sur des autels naturels (du moins dans les commencements). Le feu était si sacré à leurs yeux qu'on regardait comme une grande faute d'y cracher ou d'éteindre une flamme avec l'haleine. Depuis longtemps le parsisme n'existe presque plus qu'à l'état de souvenir. Le nestorianisme et le mahométisme se partagent la Perse actuelle. La religion catholique y possède quelques milliers d'adhérents.

Article II.

Les mythologies grecque et romaine.

§ 1. *La mythologie grecque.*

La religion, ou plutôt la mythologie des Grecs, est plus connue que celle des peuples précédents, parce que de grands génies, surtout Homère et Hésiode, ont pris soin de la décrire et de la faire connaître à la postérité.

Les dieux vénérés par les Grecs étaient nombreux. Voici les noms de quelques-uns des plus connus :

Zeus, le dieu de la lumière et de la foudre.

Son épouse s'appelait Héré.

Ses frères Poséidon, dieu de la mer, et Adès, dieu de l'enfer.

Athéné, née de la tête de Zeus et déesse de la sagesse.

Apollon, dieu des arts, etc.

Arès, dieu de la guerre.

Aphrodite, déesse de l'amour.

Héphaistos, dieu du feu.

Artémis, dieu de la vie agreste.

Hermès, le messager des dieux, dieu lui-même des conventions entre humains.

Dionysios, dieu des boissons fermentées.

Déméter, déesse du sol cultivé, etc., etc.

Zeus est le souverain des dieux : Quand les dieux, dit Homère, sont réunis sur le plus haut faîte de l'Olympe, le père des dieux leur parle en ces termes : Écoutez-moi tous, dieux et déesses, afin que je vous dise ce que j'ai résolu dans mon cœur et que nul d'entre vous ne résiste à mon ordre. Obéissez tous, et, si j'apprends que quelqu'un d'entre vous y manque, je le saisirai et le jetterai dans le Tartare aux portes de fer et au seuil d'airain, et l'on saura ainsi que je suis le plus fort.

Impossible de ne pas voir ici une puissance, une supériorité qui rappelle un peu le monothéisme. C'est Zeus aussi qui dispense aux hommes les faveurs et les maux, qui a constitué le serment et qui, comme étant *la* divinité, l'impose aux mortels ; c'est lui qui envoie le remords aux coupables. D'autre part, que de différences entre le père des dieux grecs et le vrai Dieu ! Zeus n'est pas tout-puissant, il est lui-même soumis au destin ; il lui a fallu 10 ans de luttes pour se rendre maître de l'Olympe ; il n'a pas créé l'univers. Il n'est pas le premier dieu dans l'ordre des temps ; il n'arrive à l'existence et au pouvoir que quand l'univers est terminé.

Les Grecs ne surent pas s'élever à l'idée de création.

Le chaos, voilà d'après eux le principe de toutes choses. Aussi Kaos est-il le premier dieu qui donne naissance à Gaea, la terre ou plutôt la matière du globe terrestre, et Eros la force d'attraction. Gaea, à son tour, engendre Ouranos, le ciel étoilé, s'unit à lui et donne naissance à Oceanos, à Kronos (le temps), à Phébé, aux Cyclopes, etc. Ouranos, à la vue des éléments destructeurs, veut arrêter l'œuvre de la création, mais il est détrôné par Kronos, sous lequel la création continue, jusqu'à ce que, lui aussi, tente la cessation de la création en dévorant ses enfants. Zeus est sauvé par Rhéa (l'activité créatrice) et entreprend une lutte gigantesque contre les Titans, fils de Kronos ; il remporte la victoire et commence à régner.

Par le peu que je viens de dire, on voit que beaucoup de dieux grecs ne sont que des personnifications des éléments et phénomènes naturels ; d'autres sont les personnifications de concepts moraux. Ainsi les premières épouses de Zeus s'appellent Métis, Thémis et Eurymnie. Que signifie cela, sinon que les qualités de Zeus sont la sagesse, la justice et la beauté ? D'autres dieux encore sont les produits d'une idée fausse qui attribue aux mouvements des forces naturelles une cause, un moteur animé et personnel, un être invisible qui les fait agir.

Outre les dieux proprement dits, il y a des divinités subalternes, des êtres surnaturels : tels sont les satyres, les nymphes, les furies, les sirènes, les néréides, etc. Enfin il y a les héros, célèbres par leurs exploits et honorés d'un véritable culte.

Chaque dieu, chaque héros a son histoire que la riche imagination grecque a revêtue des plus séduisantes couleurs. On y trouve amalgamés les éléments les plus divers : des mythes, des faits historiques appartenant à l'histoire nationale, des réminiscences altérées de la tradition primitive.

Quant au caractère moral de ces récits dont se compose la mythologie grecque, quelques-uns sont de nature à édifier, par exemple la légende des deux formes qui

apparurent à Hercule quand celui-ci fut encore jeune et arrivé à une bifurcation de routes. « Je suis, dit l'une, la volupté ; si tu veux me suivre, je te promets une jeunesse de plaisir et d'oisiveté. Mais à cette jeunesse succédera une vieillesse sans force et sans honneur.

— Et qui es-tu ? demanda le jeune homme à l'autre apparition.

— Je suis, dit-elle, la vertu ; j'impose à mes disciples le renoncement, le travail, l'effort ; sur mon chemin presque pas de repos, mais, en revanche, je conduis à l'immortalité.

— C'est ton chemin que je veux suivre, s'écria Hercule, quelque pénible qu'il soit ; il me suffit de savoir qu'il me mènera à une vie immortelle. »

Voilà certainement un trait digne des plus belles pages de nos saints livres ; mais la plupart des légendes et des fables grecques n'ont pas ce caractère élevé. Bien au contraire, elles ne sont trop souvent qu'un tissu de récits lubriques d'autant plus funestes que ce sont des dieux qui se rendent coupables des vices les plus infamants. Ce sont un Jupiter parricide, une Vénus impudique, un Bacchus ivrogne, un Mercure injuste, une Junon jalouse, etc., que la mythologie fait successivement passer sous nos yeux.

Il faut en dire autant du culte. Dans le principe il fut assez pur. Pas de statues, pas de temples ; les chefs du peuple et les pères de famille offraient les sacrifices et les prières ; mais plus tard on se mit à construire des temples, on représenta les dieux, on institua les mystères qui étaient des écoles d'immoralité. A l'impureté on joignit la cruauté, et ce peuple, l'un des plus policés de la terre, en vint lui aussi à offrir des sacrifices humains.

§ 2. *La mythologie romaine.*

La religion des Romains présente avec celle des Grecs de nombreuses et frappantes ressemblances extérieures. Sans doute, les Romains ont commencé par avoir leurs

divinités particulières dont Janus paraît avoir été d'abord la principale. Mais quand ils furent entrés en contact avec les Grecs, ils cherchèrent des traits de ressemblance entre leurs divinités et celles des Grecs, et donnèrent droit de cité dans leur panthéon à celles qu'ils n'avaient pas encore. Au fond, les divinités sont les mêmes de part et d'autre, mais les noms diffèrent : le Zeus des Grecs est le Jupiter des Romains; le Héra, la Pallas, la Déméter, le Dionysios, le Héphaistos, le Poséidon, l'Adès, l'Aphrodite des Grecs sont la Junon, la Minerve, la Cérès, le Bacchus, le Vulcain, le Neptune, le Pluton, la Vénus des Romains.

Le rang que les Grecs accordent à Zeus, les Romains le donnent à Jupiter. La crainte des Grecs de ne pas s'adresser au vrai Dieu en invoquant Zeus se fait jour chez les Romains : c'est ainsi qu'ils emploient fréquemment des formules générales ou alternatives : *quisquis es :* qui que tu sois.

Les Romains ont ouvert leur panthéon à d'autres divinités encore que celles des Grecs, et saint Léon le Grand dit très bien de Rome qu'elle se croyait fort religieuse, parce qu'elle n'excluait aucune manifestation religieuse quelque fausse qu'elle fût : *Magnam sibi videbatur assumpsisse religionem, quia nullam respuebat falsitatem.* Tout était dieu à Rome, s'écrie Bossuet, excepté Dieu même.

A côté des traits qui lui étaient communs avec les autres nations, elle en avait qui lui étaient particuliers. D'abord, la tendance pratique. Alors que les Grecs se plaisaient dans des doctrines spéculatives et des imaginations pleines de poésie, les Romains attachaient la plus grande importance au culte, aux cérémonies. La liturgie, les prières invocatoires, conjuratoires, purificatoires étaient excessivement multipliées et déterminées avec le plus grand soin.

Un autre caractère distinctif de la religion des Romains, c'est la grande part donnée par eux au culte domestique. « Le génie du foyer domestique était Vesta,

Elle était honorée avec les pénates (1), là où était le siège central de la famille, la cuisine et la salle à manger, et tous ensemble veillaient sur sa sécurité et son abondance. En changeant de demeure ou de résidence, on transportait sa Vesta et ses pénates » (de Harlez) (2).

D'autres dieux domestiques étaient les lares, dont la nature n'est pas encore très bien connue ; ils représentaient les esprits des ancêtres à l'état de héros ou de génies puissants protégeant la maison. Les mânes étaient les esprits des morts purifiés par les cérémonies funèbres et bienveillants pour les vivants (*manis* signifie bon, bienveillant). Les génies étaient aussi une sorte d'esprits protecteurs.

Quant au culte, il n'eut d'abord d'autre théâtre que les forêts, les champs, les montagnes ; toute la nature paraissait aux anciens Romains pleine de la divinité.

Numa, le deuxième roi de Rome, organisa le culte, institua le sacerdoce et détermina les cérémonies, prières, processions, sacrifices, libations, purifications jusque dans les moindres détails. A côté des prêtres (flamines des grands dieux, augures, corporations sacerdotales attachées à des cultes particuliers) il y avait des prêtresses. Celles qui étaient chargées d'entretenir le feu sacré sur l'autel de Vesta s'appelaient Vestales. Elles faisaient vœu de virginité. Celles qui étaient convaincues d'avoir violé leur vœu étaient enterrées vivantes. Celles qui se montraient négligentes dans l'accomplissement de leur charge subissaient la fustigation. Quands elle avaient laissé s'éteindre le feu sacré, celui-ci ne pouvait être rallumé que par la friction du bois ou les rayons concentrés du soleil (Harlez).

Quand les Romains furent entrés en contact avec les

(1) Pénates vient de *penus*, qui était la chambre aux provisions domestiques.

(2) Article : Religion romaine, dans le *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique*, publié sous la direction de M. l'abbé Jaugey.

Grecs, leur culte perdit beaucoup de sa simplicité. Ils adoptèrent les jeux et les fêtes grecques. Ils construisirent des temples et firent des statues à l'imitation des Grecs. Sous les empereurs, le peuple romain déchut au point de décerner et de rendre des honneurs divins à ses souverains encore vivants et de faire consister la plus grande partie de sa religion dans des orgies scandaleuses et l'assistance à des spectacles cruels.

Les religions grecque et romaine ont depuis longtemps fait place à celle de Jésus-Christ. Elles ne subsistent plus qu'à l'état de souvenir. Ce souvenir nous le retrouvons dans de nombreux noms propres : donnés aux astres (Vénus, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune sont, comme chacun sait, autant de planètes) ; — aux jours de la semaine (lundi : jour de la Lune ; mardi : jour de Mars ; mercredi : jour de Mercure ; jeudi : jour de Jupiter ; vendredi : jour de Vénus ; samedi : jour de Saturne, *(di* est une abréviation du latin *dies,* le mot dimanche est une contraction de *dies dominica :* jour du Seigneur) ; à plusieurs localités, telles que : Arlon *(Ara lunae,* autel de la Lune), Luxembourg *(Lucis burgum),* Dinant *(Dianae ara* ou *arx),* Thimister *(Themis terra),* Famar (village situé en France : *Fanum martis,* temple de Mars), Baccharach, ville de Prusse *(Bacchi ara).*

Le souvenir des mythologies grecque et romaine se retrouve aussi dans tant de chefs-d'œuvre classiques que l'antiquité nous a légués et que le moyen âge nous a conservés.

Article III.

La religion de nos ancêtres.

Le titre qu'on vient de lire nous obligerait d'élucider d'abord la question : quels furent nos ancêtres, ou, en d'autres termes, à quelle race appartinrent les habitants primitifs des régions correspondantes à la Belgique actuelle ?

Cette question est traitée assez au long par Mgr Namêche dans sa grande *Histoire nationale,* t. I. Le savant

historien, après avoir confronté et examiné les différentes opinions émises avant lui, conclut et, ce nous semble, avec raison que les anciens Belges étaient Gaulois, mais que de nombreux éléments germaniques s'étaient mêlés à eux. Cette solution, qui concilie les textes en apparence contradictoires des anciens historiens qui ont parlé de la Belgique, nous amène à parler successivement de la religion des Gaulois et de celle des Germains.

§ 1. *Religion des Gaulois.*

Les Gaulois, que les historiens divisent en deux branches : les Galls et les Kimris, appartenaient à la race indo-germanique. Ils vinrent de l'Asie et s'établirent en Europe sur le territoire compris entre les Alpes, les Pyrénées, l'Océan, la Méditerranée et le Rhin.

Jules César, qui eut occasion de les observer de près, dit qu'ils avaient une vénération particulière pour Jupiter, Mars, Apollon, Minerve et surtout Mercure. On le pense bien, César donne aux divinités gauloises des noms romains. Les vrais noms étaient Taran (dieu de la foudre); Bel ou Belin (le rayonnant) ; Hésus, le dieu de la guerre ; Belisiana, la Minerve celtique, et Teutatès, le principal dieu des Gantes. Au-dessous de ces dieux il y en avait d'autres en très grand nombre. Les prêtres des dieux s'appelaient druides (hommes des chênes (1) ou interprètes des dieux); ils vivaient solitaires dans les forêts, s'adonnaient à l'étude, enseignaient le peuple en vers, présidaient aux sacrifices et pratiquaient la

(1) Le mot druide dérive probablement du terme celtique « deru », qui signifie chêne. Les druides ne faisaient pas la moindre cérémonie sans se parer d'une couronne de feuilles de cet arbre. Ils avaient en grande estime le gui du chêne ; revêtus d'une robe blanche, ils le coupaient avec une faucille d'or et prêtaient une grande efficacité à l'eau qui découle de cette plante. Selon toute apparence, il ne faut voir dans ce culte qu'un symbole de l'adoration de la nature (peut-être aussi une réminiscence de l'arbre de vie).

magie. Ils étaient élus et devaient faire un long noviciat. Malheur à ceux qui se rendaient coupables de certains crimes particulièrement graves! Ils étaient signalés à l'horreur publique comme sacrilèges et infâmes et abandonnés de tous, même de leurs proches.

La corporation des druides comprenait aussi des prêtresses. Au-dessous des prêtres, il y avait les ovates, chargés du côté matériel des sacrifices, et les bardes, qui chantaient dans les assemblées les gloires de la patrie et sur les champs de bataille animaient les guerriers au combat. Les Gaulois célébraient leur culte au sein des forêts et des bruyères ou bien sur le sommet des montagnes. Ils formaient pour cela de vastes enceintes appelées cromlech et composées d'énormes pierres brutes et longues qu'on nommait peulvan ou menhir. Au milieu se dressait un dolmen, grande pierre plate levée horizontalement sur deux autres et qui servait d'autel pour les sacrifices.

Le nombre des pierres dont se composaient les enceintes était sacré et mystérieux. Jamais moins de 12, quelquefois 19, 30, 60 (on voit une enceinte à Ortho, près d'Amberloup, province de Luxembourg). Les enceintes elles-mêmes avaient la forme circulaire, d'autres fois les pierres étaient disposées sur deux lignes parallèles, parfois couvertes par d'autres en manière de toit plat. Les Gaulois élevaient aussi des pierres druidiques isolées (telle la pierre Brunehaut à 1 heure 1/2 de Tournai). A cette catégorie appartiennent les pierres branlantes (pierre du diable, près de Namur).

Il est certain que les Gaulois ont offert des sacrifices humains. Tantôt on pendait les victimes, on les crucifiait ou on tirait sur elles, tantôt (et c'était la manière la plus fréquente et la plus solennelle) on les précipitait dans un colosse à figure humaine, construit en osier ou en foin. Un prêtre y jetait une torche brûlante. Bientôt le colosse disparaissait dans des flots de fumée et de flammes, le chant des druides, la musique des bardes et les acclamations de la foule couvraient les cris des victimes.

Un acte tout différent du culte gaulois était l'absorption de l'eau de gui, par laquelle nos ancêtres symbolisaient, pense-t-on, la participation au principe divin répandu dans la nature et identifié avec elle. Ce qui légitime cette explication, c'est la présence d'un breuvage sacré chez plusieurs peuples anciens : les Perses avaient le homa, les Indiens le soma, les Grecs le cycéon.

§ 2. *Les Germains.*

Cette grande race si forte et, sous beaucoup de rapports, si morale se rapprochait dans sa religion assez bien des Gaulois. Le principal dieu des Germains était Wodan, mot qui étymologiquement signifie vent impétueux, esprit. On l'appelait aussi Alfathar (père de tous). On se l'imaginait assis sur un coursier blanc revêtu d'une armure brillante ; il passait pour être l'inventeur de la poésie et des runes (caractères mystérieux gravés sur des branches d'arbres fruitiers et qui servaient au prêtre à deviner la volonté divine). On vénérait aussi en lui le dieu bienfaisant qui bénit les moissons. Plusieurs montagnes lui étaient consacrées, entre autres le Godesberg (près de Bonn), appelé encore Wodansberg au XIIIe siècle. Ses fils étaient Donar, le dieu du tonnerre, protecteur de l'agriculture et de la vie domestique et sociale (le chêne du tonnerre, près de Geismar, abattu par saint Boniface, lui était consacré, de même plusieurs montagnes), et Ziu ou Thyn, le dieu des combats, différant de Wodan en ce que celui-ci préside aux batailles, alors que Ziu y prend part. C'est pourquoi on l'appelait aussi Saxnote, c'est-à-dire compagnon d'armes.

Au-dessous de ces dieux qui constituaient la trinité germanique, on en comptait beaucoup d'autres : Sunna, le soleil ; Mani, la lune ; Freja, épouse de Wodan ; Hertha, la terre-mère (probablement identique avec Freja), Soeter correspondant au Saturne des Romains. Tous ces noms des dieux se retrouvent dans les dénominations flamandes ou allemandes des jours de la semaine : Zon-

dag, maandag, dijnsdag, woensdag (Wodansdag), donderdag, vrijdag, zaterdag.

Les Germains avaient des prêtres *(ewarto)*, chargés d'offrir les prières et les sacrifices, d'annoncer l'avenir au moyen du sort, et d'exécuter la peine de mort à l'égard des lâches et des traîtres. Ils n'avaient pas de prêtresses proprement dites, mais des devineresses qui jouissaient d'une grande considération. Les sacrifices humains n'étaient offerts qu'à Wodan. Aux autres dieux on offrait des animaux, surtout des chevaux, et comme aux sacrifices étaient joints des festins on comprend la défense faite sur la demande de saint Boniface par le pape Grégoire III aux Germains convertis de manger de la viande de cheval. On brûlait aussi en l'honneur des dieux des gerbes de blé, on en laissait d'autres sur les champs, et on laissait des fruits suspendus aux arbres en action de grâces et dans le but d'obtenir de nouvelles faveurs. Quant aux lieux du culte, leurs sanctuaires préférés étaient les sombres forêts.

Emprisonner les dieux dans des murailles, dit Tacite, ou les représenter sous une forme humaine, leur semble trop peu digne de la majesté divine. Ils consacrent des bois touffus, de sombres forêts et sous des noms de divinités, leur respect adore, dans ces mystérieuses solitudes, ce que leurs yeux ne voient pas.

Tacite vient de nous dire que les Germains n'avaient pas de statues proprement dites de leurs dieux, mais ils avaient des symboles qu'ils portaient en procession dans des circonstances solennelles.

Article IV.

Un mot sur la religion des sauvages.

Le sauvage est un homme dégradé, dans lequel on aperçoit à peine une activité intellectuelle ou morale. Il est l'esclave des réalités matérielles dont il est entouré, son esprit est presque incapable de s'élever à des notions générales. Sa religion porte nécessairement l'empreinte

de cette épaisseur d'esprit. Chez lui, pas de système religieux complet ou raisonné, cela se comprend; pas de culte spirituel non plus. Quoique l'idée d'un dieu supérieur ne lui soit pas nécessairement étrangère, ce dieu n'est en général de sa part l'objet d'aucun hommage. Les grandes forces de la nature qu'il croit animées par des puissances surnaturelles ou qui sont peut-être même à ses yeux des manifestations de la divinité sont trop éloignées de lui pour recevoir habituellement ses vœux.

La religion du sauvage se concentre dans certains objets rapprochés de lui et auxquels lui-même ou un féticheur a par la magie attaché une vertu surhumaine. D'après lui, il y a deux sortes d'esprits, des esprits bienfaisants et des esprits malfaisants, dont l'action est continuelle dans le monde. Tout consiste pour lui (car sa religion est essentiellement intéressée) à s'attacher les esprits protecteurs et à chasser les esprits nuisibles. Les propriétés naturelles de certaines plantes (médicinales) ont moins d'importance à ses yeux que l'efficacité surnaturelle qui leur est conférée par la présence des bons esprits. L'objet fétiche est tout ce qu'on veut : un caillou, un coquillage, une perle, une griffe de fauve, une corne ou queue de vache. C'est quelquefois un animal, par exemple un caïman, un chat, un blaireau.

Le sauvage honore aussi les esprits des ancêtres. Beaucoup de nègres croient même que les morts naissent de nouveau, et un missionnaire (le P. Baudin) parle dans une de ses lettres d'une mère qui n'osait frapper son enfant parce qu'elle s'était convaincue qu'il était son aïeul !

Le sauvage n'a pas de temples, il porte sur soi ses amulettes, il prie, il chante, il danse en l'honneur de ses dieux, il leur offre des libations, des dons prélevés sur ses biens et dans plusieurs contrées des sacrifices humains : tel est son culte. Çà et là la religion des barbares se manifeste par des actes auxquels un initié seul peut trouver un caractère religieux. C'est ainsi que le Peau-Rouge croit honorer le grand manitou en chas-

sant vers le ciel une bouffée de tabac (tout manitou est, en effet, à ses yeux un souffle) ; l'habitant de la Polynésie croit honorer ses dieux par des sifflements, parce que d'après lui les dieux parlent en sifflant.

Pauvres sauvages ! qu'ils sont à plaindre ! Puisse Dieu faire luire bientôt aux yeux de tous la lumière de son Évangile !

Le lecteur nous demandera peut-être, à la fin de cette étude sur le polythéisme, combien d'âmes sont encore assises dans les ténèbres de cette triste et dégradante erreur.

Chose désolante à constater, d'après une statistique raisonnée publiée il y a peu de temps par le P. Krose, de la Compagnie de Jésus, sur environ 1,539 millions d'hommes qui peuplent le globe, à peu près 776 millions, c'est-à-dire plus de la moitié, ignoreraient le seul vrai Dieu et rendent leurs hommages à de fausses divinités. Sur ce nombre immense, il y aurait 210,100,000 brahmines, 120,250,000 bouddhistes, 12,113,756 adeptes des anciens cultes hindous, 235 millions d'adeptes de Confucius et du culte des ancêtres, 32 millions de Taoistes, 17 millions de Schintoistes, 114,700,000 adorateurs de fétiches.

Tous ces païens se perdront-ils ? Dieu nous garde de le dire ; nous espérons que plusieurs parmi eux se sauveront et nous savons avec certitude que tous peuvent se sauver. Il n'en est pas moins vrai qu'ils se trouvent comparativement à nous dans une condition bien désavantageuse. C'est surtout en elle-même une situation anormale, et quand on considère que cette situation anormale, c'est-à-dire l'ignorance du vrai Dieu et de sa révélation, est celle de la plus importante moitié du genre humain, on est saisi d'étonnement, on se demande et on n'est pas bien éloigné de demander à Dieu même comment cet état de choses est compatible avec sa Providence.

Soyons cependant bien convaincus que Dieu n'est pour rien dans la densité et l'étendue des ténèbres de

l'erreur polythéiste. Il s'est révélé à plusieurs reprises, Il a mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire parvenir cette révélation à tous les hommes. Il est venu dans le monde, mais le monde ne l'a pas reçu; Il a lui sur la terre, mais les ténèbres ne se sont pas laissé dissiper par ses rayons ; elles ont opposé à la clarté divine l'orgueil de l'esprit, la dissolution des mœurs, les préoccupations matérielles ; les messagers de la bonne nouvelle ont été mis à mort, leur sang a rougi le sol de toutes les terres païennes ; d'autres fois on a mis des entraves à leur zèle, ou leurs ardentes prédications ont été neutralisées par les mauvais exemples de laïcs catholiques indignes de ce beau nom. D'ailleurs, le dernier mot n'est pas dit : l'Église pousuit ses conquêtes, elle est partout, dans les pays les plus inhospitaliers et chaque année, chaque jour elle enregistre avec joie quelque progrès dans la voie de l'évangélisation, quelque victoire sur les dieux de la gentilité.

DEUXIÈME SECTION.

L'abandon de la religion.

LE premier péché contre la religion est l'altération de celle-ci. Le second, c'est l'abandon de la religion, l'irréligion. Ce deuxième péché est, on le pense bien, plus grave, du moins subjectivement parlant, que le précédent. Il présuppose chez celui qui s'en rend coupable plus de malice. Il implique plus d'éloignement de Dieu, un oubli plus complet des devoirs les plus fondamentaux.

Chez ceux qui professent une fausse religion, il peut y avoir, il y a souvent bonne foi. Cette bonne foi est beaucoup plus difficilement admissible quand il s'agit d'irréligion.

L'abandon de la religion est aussi, en général, un péché beaucoup plus funeste que la profession d'une fausse religion quelconque. L'idolâtre admet l'existence d'un être supérieur à lui ; il prie, il craint, il espère ; dans sa raison la vérité s'allie à l'erreur, le bien au mal.

Ce n'est pas la nuit complète, ce n'est que le crépuscule. Il y a encore *jusqu'à un certain degré* la conscience du devoir accompli, la barrière qui empêche le débordement des mauvaises passions. Mais l'homme irréligieux jette bas toute digue protectrice. « Il fait le vide dans son cœur et la nuit dans son intelligence ; sa raison privée de Dieu est un flambeau sans clarté et sa conscience un tribunal sans

juge. Pour lui, pas de remède à ses terreurs, pas d'aliment aux instincts élevés de sa nature, pas de terme aux aspirations de son âme. Le hasard ou la fatalité pendant la vie, le néant après la mort, voilà la part qu'il se fait à lui-même... C'est pourquoi j'aime mieux, en parcourant l'histoire du genre humain, rencontrer sur ma route la surperstition que l'incrédulité, l'idolâtrie que l'athéisme, parce que de l'une à l'autre il y a la distance des ruines au néant, de la maladie à la mort.» (Freppel, dans les *Origines du christianisme,* par Barbier, t. I, 402.)

Et, cependant, que l'irréligion est fréquente, répandue aujourd'hui !

CHAPITRE I.

Une triste constatation.

On peut dire, sans crainte d'exagérer, que l'abandon de la religion est le fléau caractéristique de notre temps, du moins dans certains pays. Sont irréligieux tous les athées ou ceux qui prétendent l'être, tous les panthéistes, tous les matérialistes. Leur système philosophique leur rend toute religion impossible. Les athées n'admettent pas l'existence de Dieu, l'objet de la religion. Les matérialistes ne l'admettent pas davantage, puisque, si Dieu existe, il ne saurait être que spirituel. Les panthéistes ne sauraient rendre d'hommages à Dieu puisqu'ils se font dieu eux-mêmes.

Ces doctrines, quelque monstrueuses qu'elles soient, sont aujourd'hui enseignées plus qu'on ne le pense communément. Des professeurs d'université, des députés, des journalistes se déclarent ouvertement athées en Allemagne, en France et dans d'autres pays. Il faut bien que l'athéisme ait fait de grands progrès pour qu'en 1892 se

soit constituée en France une ligue contre l'athéisme, à laquelle se sont ralliés des hommes appartenant aux partis les plus différents.

A côté des athées qui se raisonnent un peu leur athéisme, il y a la foule des indifférents qui ne parlent que par questions : Est-il bien sûr qu'il y a un Dieu ? on ne l'a jamais vu... Inutile de dire que ceux qui en sont là n'ont pas et ne sauraient avoir de religion sérieuse.

Il y a aussi les inconséquents, ces gens qui croient à Dieu, mais ne l'honorent pas, qui ont l'air de penser que Dieu ne s'occupe pas d'eux, et qui très certainement ne s'occupent pas de lui. Mais nous croyons que ceux-là, c'est-à-dire des hommes croyant en Dieu, et ne s'acquittant d'aucune pratique religieuse, ne faisant jamais la moindre prière, sont relativement rares.

L'irréligion est le grand fléau de notre siècle ; elle est, sans doute, je le répète, surtout dans les esprits, dans les cœurs, mais elle se manifeste aussi de différentes manières. Voici, semble-t-il, les trois principales manifestations de ce triste mal :

I. *Sécularisation de plusieurs circonstances de la vie, lesquelles semblent toutes désignées pour être relevées et sanctifiées par la religion.* Ces circonstances sont surtout la naissance, le mariage, la sépulture.

La *naissance* est la première circonstance que la religion est appelée à sanctifier ; elle est, en effet, l'entrée dans la vie, qui est donnée par Dieu et doit être employée à le servir, à le glorifier. Aussi Milton, dans son *Paradis perdu*, représente-t-il Adam levant, au sortir des mains du Créateur, les yeux vers le ciel.

Les Juifs sanctifiaient et sanctifient encore la naissance par la circoncision, les protestants et les catholiques ont le baptême, les sauvages le tatouage qui, au dire des auteurs, a un caractère religieux. Les Indous oignaient d'huile le nouveau-né et, en lui faisant goûter le miel et le beurre, disaient : O Dieu pur, unique, invisible, éternel et parfait, nous t'offrons cet enfant oint d'huile

incorruptible, et purifié par l'eau. Le Zend-Avesta nous apprend que, chez les Perses, on lavait le nouveau-né avec de l'eau consacrée, on le passait au-dessus de la flamme de l'autel et on lui donnait ordinairement le nom d'un génie aérien pour le placer sous sa protection. Chez les anciens Mexicains, il y avait peu de temps après la naissance une fête de famille : le nouveau-né était porté solennellement autour de la maison et présenté aux dieux domestiques; on le recommandait aussi aux dieux des voyageurs, parce que la vie doit être considérée comme un voyage. (Cf. Dufieux, *le Sentiment religieux dans l'antiquité*, pp. 352-355.)

Le *mariage* est l'un des actes les plus importants de la vie; c'est de toutes les unions humaines la plus étroite, ayant pour but la procréation et l'éducation d'enfants dont la destinée sera avant tout la glorification de Dieu par la religion et le salut éternel. C'est l'entrée dans un état plein de responsabilité, dont les difficultés, les épreuves et les devoirs sont supérieurs aux forces humaines sans une bénédiction et une assistance spéciale de Dieu. C'est un contrat solennel auquel, plus qu'à beaucoup d'autres pactes, la fidélité aux engagements pris et l'assurance de la stabilité sont nécessaires.

On comprend qu'un tel acte doive être sanctifié par la religion et ait été l'occasion de cérémonies religieuses en tout temps et en tout lieu.

Nous en avons déjà donné quelques exemples dans le chapitre : *La religion au foyer domestique*. En voici d'autres :

Dans l'ancien Mexique, les époux s'encensaient mutuellement, puis au jour du mariage mangeaient ensemble. Un prêtre, après avoir lié les pans de leurs vêtements, les exhortait. Puis il y avait, pendant quatre jours, des encensements et des incisions sanglantes ; le cinquième jour les fiancés se rendaient au Téocalli (temple), et le prêtre étendait sur eux un linge sur lequel était peint un squelette. Le Zend-Avesta nous indique que, chez les sectateurs de Zoroastre, le mariage recevait le sceau de la

religion. En Chine, après l'ablution rituelle et des prostrations devant les tablettes portant le nom des ancêtres, on brûlait de l'encens et l'on faisait des libations de vin. Le jour des noces, pendant un sacrifice alimentaire, les époux se prosternaient sur le sol du temple. (Cf. Dufieux, ouvr. cité, p. 357.)

La *sépulture* est l'ensemble des derniers devoirs rendus à un défunt dont la principale obligation fut de glorifier Dieu par sa vie et par sa mort et dont l'âme est allée paraître devant Dieu pour recevoir le prix de ses œuvres et pour entendre peut-être de sa bouche l'arrêt la condamnant à expier les restes de ses fautes en purgatoire.

Aussi la sépulture non moins que la naissance et le mariage a-t-elle de tout temps donné lieu à des cérémonies religieuses. Quand chez les Égyptiens, quelqu'un était mort, ses parents s'empressaient d'aller prévenir le prêtre chargé des embaumements. Non seulement les prêtres assistaient au convoi funèbre, mais ils y avaient la première place, et ils le dirigeaient. Ils répandaient des libations pendant la marche et prononçaient des prières sur le corps du défunt. Près du tombeau, on trouve des temples et des papyrus, des rituels funéraires, renfermant des prières adressées à toutes les divinités appelées à prononcer sur le sort de l'âme dans l'autre vie.

Hérodote affirme que les rites funèbres des Assyriens avaient une grande ressemblance avec ceux des Égyptiens, et Quinte-Curce en dit autant des cérémonies des Perses.

Chez les Hindous le code de Manou prescrivait la présence du prêtre au Sraddha ou repas funèbre. Ce repas était précédé d'une offrande aux dieux.

Chez les bouddhistes, on voit les prêtres plaçant sur le corps du défunt les objets destinés aux sacrifices, bénissant le feu sacré, récitant des hymnes, etc.

Chez les Grecs, les premiers monuments dédiés aux dieux étaient des lieux de sépulture ; et comme les temples, les tombeaux étaient des asiles sacrés.

C'est la religion qui exigeait qu'on mît dans les mains du défunt un gâteau de farine et de miel pour apaiser Cerbère, et dans sa bouche l'obole à payer à l'inexorable Caron. C'est elle qui prescrivait les offrandes de blé, de fleurs, de fruits qu'on faisait aux défunts. C'est elle qui ordonnait les libations de lait, de vin et de liqueurs qu'on répandait sur les tombes.

Solon à Athènes, Lycurgue à Sparte avaient réglé jusqu'aux moindres détails les devoirs à rendre aux défunts, et c'est aux prêtres qu'ils en avaient confié la surveillance. Les Romains considéraient les lieux d'inhumation comme religieux et sacrés. Le *Digeste* consacre un titre spécial aux lois protectrices de la sépulture. Numa Pompilius avait voulu que les pontifes, les grands-prêtres fussent chargés de tout ce qui concernait les obsèques. C'était dans le temple dédié à la déesse Libertine qu'on devait se procurer les choses nécessaires à la cérémonie funèbre. Lorsqu'un citoyen romain avait rendu le dernier soupir, on dressait, à côté du lit de parade, un autel sur lequel on brûlait des parfums. Dans le convoi, les prêtres occupaient une place importante. Dès qu'on était arrivé au lieu d'inhumation ou au bûcher, le célébrant, une branche d'olivier ou de laurier en main, purifiait l'assistance ; il récitait les dernières prières ; le neuvième jour du décès, il jetait par trois fois de la terre sur le tombe. A partir de cet acte, le lieu de la sépulture devenait religieux.

Voilà pour les temps anciens. Il n'en est pas autrement dans les temps modernes. Le ministre protestant assiste toujours aux funérailles. Il se rend au domicile du défunt ; il prie pour lui ; il accompagne la dépouille mortelle jusqu'au champ du repos. Quand la fin d'un israélite approche, les assistants groupés autour du lit du malade prononcent à haute voix ces paroles : L'Éternel est roi, l'Éternel a régné, l'Éternel régnera à jamais. Au moment où il expire, chacun répète le schéma, la profession de foi de l'israélite : Écoute, Israël, l'Éternel est notre Dieu, l'Éternel est un. Les Juifs

ont un recueil de prières des morts, écrites en langue hébraïque, et destinées à être récitées sur la tombe. Le rabbin assiste à la cérémonie des obsèques et unit au cimetière ses prières à celles des parents.

En Russie, on considère comme un honneur de reposer près du tombeau d'un saint. On s'estime heureux de pouvoir s'assurer la sépulture dans un monastère. La pompe des obsèques est toute religieuse. Le pope conduit le convoi funèbre. Le mort vient dans le lieu saint recevoir l'encens et l'eau bénite qui doivent le purifier de ses souillures. Le prêtre récite les prières liturgiques, et, avant de se séparer du défunt, en signe de leur foi et de leurs espérances communes, il place entre ses mains un passeport pour le ciel. Un Chinois païen est-il malade, on se hâte d'offrir un sacrifice à la pagode. On s'y prosterne devant les *pou = ssha* (les divinités), pendant que les bonzes récitent des prières. Après la mort, les sacrifices recommencent au domicile mortuaire, tendu de blanc, le signe du deuil en Chine; ils ont lieu devant les tablettes sur lesquelles sont inscrits les noms des aïeux. Les nuits qui suivent sont marquées par des cérémonies religieuses. Les bonzes, la lanterne à la main, viennent psalmodier diverses prières autour du cercueil.

Tous ces détails sont empruntés à l'intéressant ouvrage : *le Droit en matière de sépulture*, par Léon Roux. On y trouve la description des rites funèbres existant chez beaucoup d'autres peuples : les Mahométans, les Australiens, les Japonais, les Africains, etc. Et le fait de la célébration religieuse des funérailles dans tous les pays du monde est l'un des plus certains qui puissent se concevoir (1).

La naissance, le mariage, la sépulture, voilà donc

(1) Si j'ai donné tant de développement à cette matière de la sépulture religieuse dans l'histoire, c'est que j'ai voulu mettre des armes entre les mains de ceux qui sont obligés de lutter contre l'envahissement des enterrements civils.

*

bien les trois grands moments, les trois actes importants que les hommes ne sauraient sans crime soustraire aux influences de la religion.

Or, que voyons-nous chez plusieurs nations européennes, et surtout dans certaines localités populeuses plus particulièrement gangrenées par l'irréligion ? Une tendance à éliminer la religion de la naissance, du mariage, de la sépulture.

On dit qu'à Paris il y a septante mille gens non baptisés et n'appartenant à aucune religion.

Dans les localités industrielles, surtout, que de ménages unis par le seul mariage civil ! La chose est devenue si fréquente dans quelques-unes qu'elle n'excite plus ni l'horreur ni même l'étonnement.

Il en est de même des enterrements civils. On cite une commune industrielle du Hainaut où presque le tiers des enterrements est civil.

Deuxième manifestation : *Désertion des assemblées religieuses, des lieux consacrés au culte.* Il y a, en Belgique, des paroisses populeuses, peu nombreuses, j'aime à le reconnaître, où à peine dix hommes sur cent et trente femmes sur cent accomplissent plus ou moins fidèlement leurs devoirs religieux et assistent aux offices de leur culte. On prétend même qu'il est telle ou telle paroisse où à peine un homme sur cent se rend encore à l'église.

Troisième manifestation : *Caractère athée de la plupart des actes officiels.* On pourrait presque dire que officiel et athée sont synonymes. Voyez les écoles officielles, du moins dans certains pays. Le nom de Dieu ne peut y être prononcé, comme si ce nom pouvait apprendre quelque chose de mauvais aux enfants. Dans les discours qui accompagnent les distributions de prix, les remises des diplômes dans ces écoles, on ne fera pas la moindre mention de religion, on parlera d'altruisme, d'honnêteté, mais le point de vue religieux sera soigneusement évité. Les délibérations parlementaires se dérobent complètement à l'influence religieuse. Pas de prière pour invoquer les lumières de Celui qui donne la

sagesse aux gouvernants et qui tient les rênes des empires, pas d'actions de grâces à la Providence qui est la dispensatrice de tout bien, la souveraine des événements, la puissance suprême par laquelle les rois règnent. Dans les relations officielles le point de vue religieux n'entre pas en ligne de compte.

Nous venons de mentionner les trois principales manifestations de l'irréligion contemporaine et ces manifestations se retrouvent partout. Cependant, n'exagérons rien. L'irréligion ne règne pas en souveraine. La plupart des hommes sont religieux, mais ils ne le sont plus autant, il faut bien l'avouer, que jadis, du moins un grand nombre.

Quand un mal existe en l'air, tout le monde s'en ressent dans une mesure plus ou moins grande. L'irréligion est en l'air surtout dans les sphères officielles ; elle a pour conséquence une diminution de religion même chez ceux qui ont horreur de l'irréligion absolue.

Cette diminution de la religion se trahit : *a)* dans l'abandon par un grand nombre de tant d'usages religieux : *vêpres du dimanche, prières avant et aprés les repas, cérémonie des cendres, rogations, relevailles, messe d'enterrement* (on remet les enterrements à l'après-midi pour avoir plus de monde, des fanfares, etc.). Et puis on ne comprend plus, on ne désire pas comprendre le sens des cérémonies religieuses, on n'y voit souvent que des passe-temps profanes, on assiste à un salut pour admirer une belle musique, on écoute un sermon pour apprécier un prédicateur, on applaudit même dans le lieu saint les prêtres habiles à bien dire.

La diminution du sentiment religieux se trahit aussi : *b)* dans l'abandon des *emblèmes* religieux. Que de salons même de catholiques sont meublés et ornés à la païenne : pas de crucifix, pas de tableaux religieux, alors que ces objets pourraient être aussi artistiques que n'importe quels autres.

Jadis, dans beaucoup d'estaminets, on pouvait voir la représentation d'un grand œil, l'œil de Dieu, ou l'ins-

cription : *Ici on ne blasphème pas.* Aujourd'hui, ces cabarets sont plus que rares. Les emblèmes religieux, les épitaphes religieuses tendent également à disparaître de plus en plus des *cimetières.*

La diminution du sentiment religieux se trahit : *c)* dans l'*éducation familiale.* Voyez, par exemple, les noms qu'on impose aux enfants, noms très souvent païens, bizarres, dont on ne trouve aucune trace dans le calendrier catholique, la manière dont on les corrige, on dira : cela n'est pas beau, cela ne convient pas... la facilité avec laquelle on les envoie dans les écoles neutres, le peu d'importance qu'on attache à la question religieuse quand il s'agit de mariage. Ils sont devenus bien peu nombreux les parents qui bénissent encore leurs enfants.

Enfin la diminution de la religion se trahit : *d)* dans les *conversations.* On parle de tout : de commerce, d'affaires, de fêtes, de mille et une choses indifférentes, mais qui parle, qui oserait parler, seulement en passant, de religion ? Les formules pieuses, si usitées jadis, telles que : s'il plaît à Dieu, que Dieu vous le rende, que Dieu vous bénisse, etc., sont presque complètement et universellement tombées en désuétude.

CHAPITRE II.

Le mal de l'irréligion.

Il ne suffit pas d'avoir constaté l'existence de l'irréligion : il faut flétrir ce mal, le détester, le combattre.

Trois griefs surtout peuvent être formulés contre l'irréligion : elle est une lacune regrettable, un crime exécrable, un fléau redoutable.

§ 1. Elle est une *lacune regrettable :* pour l'esprit d'abord.

Se figure-t-on bien tout le vide qu'entraîne après elle pour une intelligence l'absence de toute religion ? La

plus grande, la plus belle, la plus sublime idée lui fait défaut. La vérité par excellence, celle qui constitue la clef de voûte de toutes les connaissances humaines, lui manque. Au commencement, la terre était dans un état chaotique, tout y était confus, pêle-mêle, l'ordre ne commença que quand l'esprit de Dieu se porta sur les eaux.

De même une intelligence où Dieu n'est pas, où la notion de Dieu n'a pas de place est dans le trouble, dans l'obscurité; les chiffres, les dates, les faits s'y heurtent, s'y entrechoquent, parce qu'ils ne sont pas reliés à un principe supérieur, parce qu'ils ne sont pas illuminés par l'idée de Dieu, la *cause suprême.*

L'intelligence de l'homme irréligieux est un sombre abîme autour duquel naissent sans ordre quelques fleurs; c'est une nuit obscure, traversée par quelques lueurs incertaines, blafardes ; c'est un désert morne, stérile où ne croissent çà et là que des plantes rachitiques.

L'intelligence de l'homme religieux est, au contraire, une montagne dont le sommet est inondé de lumière, c'est un jour chaud et clair, c'est un paysage riant, ensoleillé, où tout vit et invite à la joie.

Pour le cœur, cette lacune est plus sensible encore que pour l'intelligence. Que peut être le cœur humain sans Dieu ? S'il n'aime pas Dieu, dans quel état violent se trouvera-t-il, car jamais on ne fera mentir la parole de saint Augustin : *Fecisti nos ad te Domine, et irrequietum cor donec requiescat in te.* Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est agité jusqu'à ce qu'il se repose en vous. *(Conf.)*

S'il n'aime pas Dieu, qu'aimera-t-il ? Et s'il n'a pas Dieu pour se consoler dans les peines de la vie, que deviendra-t-il ? Ne se brisera-t-il pas ? Ne succombera-t-il pas sous le fardeau de la douleur ?

L'irréligion est une lacune dans la conduite, car il n'y a pas seulement les devoirs envers soi-même, envers le prochain, il y a des devoirs plus sacrés que ceux-là : les devoirs envers Dieu. L'homme irréligieux ne les accom-

plit pas, il néglige ses devoirs les plus importants, les plus saints. Quelle lacune immense !

Oui, l'irréligion est au moins une lacune regrettable, alors même qu'on serait irréligieux de bonne foi (1).

Mais ordinairement elle sera quelque chose de plus, à savoir :

§ 2. Un *crime exécrable*. Quoi ! ne vouloir avoir rien de commun avec Dieu, ne jamais vouloir penser à lui, ne jamais vouloir le saluer, lui parler, ne jamais vouloir lui rendre le moindre hommage, mais c'est un des crimes les plus noirs dont l'homme puisse se rendre coupable.

Je suppose un jeune homme qui renie ses parents, son père qui a toujours travaillé pour lui, sa mère qui l'a soigné avec le plus grand dévouement, ce jeune homme les renie, les traite en étrangers alors qu'ils continuent eux de lui faire du bien, ce jeune homme fait semblant de croire que ses parents ne sont plus au monde, si peu il s'en occupe ; il ne manque cependant pas de savoir-faire, il sait être poli, prévenant, aimable, mais toutes ses prévenances, toutes ses amabilités sont pour des jeunes gens de son âge, pour ses compagnons de jeu ; dès que ses parents viennent vers lui, il se détourne de la route, il s'enfuit, en un mot il ne connaît plus ses parents : comment appellerons-nous ce jeune homme, ou plutôt comment le stigmatiserons-nous ? Dites-moi, dans les vocabulaires, y a-t-il un terme assez fort, assez virulent pour caractériser la conduite de ce fils ? L'appellerons-nous un être dégénéré, un misérable, un monstre ? Chacun de ces termes ne rendrait qu'imparfaitement le sentiment d'indignation dont nous serions animés.

Mais, me direz-vous, un tel fils n'existe pas. Et moi

(1) Je ne sais dans quelle mesure cela est possible, mais je me rappelle une jeune fille qui me dit un jour qu'elle avait été élevée par des parents tout à fait indifférents, et qui, quelque intelligente qu'elle fût, n'avait pas jusqu'à l'âge de 9 ans soupçonné l'existence de Dieu. A cet âge une pieuse parente commença à s'occuper d'elle.

je dis: de tels fils existent en grand nombre. Ce sont tous ces hommes qui ont rompu toute relation avec Dieu, leur Père du ciel, quoiqu'ils aient tout reçu de Lui, quoiqu'ils ne cessent encore d'être comblés de ses bienfaits. Parmi eux il en est qui sont pleins de prévenance envers leurs amis, et même envers des étrangers. Il n'y a que leur Père, chose affreuse à dire, qu'ils ne connaissent plus, envers lequel ils sont indifférents, à qui jamais ils n'adressent la parole, dont ils évitent soigneusement la présence. Cette conduite d'enfant dénaturé n'est-elle pas un crime exécrable ?

§ 3. Un *fléau redoutable*, car la raison, les autorités les plus compétentes et surtout l'expérience, tout nous dit que l'irréligion ne peut que conduire aux pires désordres.

1. La raison. Elle nous dit qu'à la force des passions dont la présence au fond du cœur de chaque homme est évidente il faut un contrepoids suffisant ; faute de ce contrepoids, elles rompront les digues, jetteront bas toutes les barrières et occasionneront des ravages indescriptibles. Ce contrepoids, pour être suffisant, doit avoir plus de puissance que nos passions en ébullition ou que le mobile qui pousse nos passions à se mettre à l'aise. Ce mobile est l'intérêt terrestre, l'attrait de ce qui flatte, de ce qui charme les sens, la répulsion qu'inspire ce qui gène, ce qui fait souffrir le corps.

L'intérêt dont nous venons de parler ne peut être tenu en respect que par un intérêt plus grand, l'espérance de récompenses plus enviables que tout ce qui charme ici-bas, la crainte de châtiments plus terribles que ce qui gêne sur cette terre.

La religion seule est en possession de ces récompenses et de ces châtiments, inspire cette espérance et cette crainte. Si vous supprimez la religion, que vous reste-t-il ? qu'avez-vous à faire valoir pour déterminer les hommes à se renoncer et à se vaincre ?

Apôtre de la morale indépendante, direz-vous à vos adeptes pour les amener à bien faire :

« Soyez justes, soyez charitables, soyez tempérants : ce sont autant de devoirs qui vous sont rappelés sans cesse par la conscience ». Ils vous répondront : « La conscience est un vain mot, le devoir est un leurre. Les philosophes disent que la conscience n'a d'autre rôle que de confronter un acte avec un idéal, ou plutôt avec une règle, une loi ; si l'acte est conforme, elle approuve ; si l'acte s'éloigne de cette règle, elle désapprouve. Le verdict de la conscience présuppose donc l'existence d'une loi qui oblige, l'existence d'une loi présuppose elle-même un législateur. Or, qui peut avoir le droit de porter des lois s'il n'y a pas de Dieu ? Tous les hommes sont égaux par nature. » Que répliquerez-vous à cela ? Prétendrez-vous que l'ordre social exige que tous abdiquent leur volonté entre les mains d'un seul ou de quelques-uns, et leur obéissent : on vous fera remarquer avec raison que l'homme ne peut pas s'obliger lui-même, qu'on ne peut être obligé que par un plus grand que soi, et que si on a la faculté de se soumettre à autrui on a par là même celle de reprendre cette soumission dès qu'on le voudra. Direz-vous qu'au moins il est impossible de nier que le prochain ait un droit sacré à la vie, à la réputation, à la propriété et que par là même on a le devoir de respecter ces différents droits : on vous répondra que ces droits sont illusoires du moment qu'on nie Dieu, l'auteur de la nature. Oui, ajoutera-t-on, ces droits étaient réels quand on admettait encore la création de l'homme par Dieu et son orientation par le Créateur vers une fin. On envisageait alors la vie, la propriété comme des moyens divinement voulus en vue de la fin assignée par Dieu. Ces moyens étaient des droits découlant de la nature humaine et de la volonté divine ; mais Dieu n'est plus, les droits des hommes tombent avec Lui. Il n'y a plus qu'un droit : celui du plus fort. D'ailleurs, finira par dire l'homme irréligieux, devoir, loi, conscience, tout cela me touche médiocrement. Je cherche mon avantage, je veux le bonheur et je le prends où je le trouve.

En présence d'un tel état d'esprit, quel argument l'apôtre de la morale indépendante va-t-il encore invoquer ? Il faut qu'il se replie sur l'intérêt, le puissant mobile de la conduite de la plupart des hommes. Quel intérêt opposera-t-il à l'intérêt immédiat, tangible que la satisfaction de la passion porte avec elle ? Y opposera-t-il la perspective des peines édictées par les tribunaux : de la désapprobation ou de l'approbation des hommes ? Mais les tribunaux ne punissent que les crimes bien constatés et prouvés. Il y a moyen de voler, de tuer sans se faire prendre. On peut suborner des faux témoins. Et puis les prisons modernes ne sont pas si terribles, on y est bien nourri. Il y a des vagabonds qui commettent vers la fin de l'été quelque méfait au nez de la police pour obtenir le privilège d'aller passer l'hiver en cellule. Il y en a qui reviennent ainsi périodiquement dans la même prison pendant 10 ou 20 ans pour y passer la mauvaise saison. Quant à l'approbation ou à la désapprobation des hommes, la plupart s'en moquent. On voit des hommes haut placés auxquels leur mauvaise conduite attire le mépris de leurs compatriotes et qui n'en continuent pas moins de se livrer à leurs désordres. Et, puis, qui ne sait que le monde est quelquefois injuste dans son appréciation et pardonne beaucoup à celui qui est assez habile pour parvenir au but de ses efforts ?

L'apôtre de la morale indépendante fera-t-il valoir la douceur du bonheur que procure le témoignage d'une bonne conscience, le tourment insupportable du remords ? Il y a moyen d'étouffer les protestations de l'âme, et surtout joies et remords de la conscience n'ont de sens que s'il y a un Dieu, un monde futur et quelque chose de sacré dans l'idée du devoir.

C'est ainsi que la raison prouve à qui veut comprendre que la morale qui prétend se passer de la religion est une morale sans base, sans autorité, sans efficacité. (Cf. Mgr Plantier, œuvres complètes, t. XIII, pp. 233-307.) Il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, que l'irréligion est le plus redoutable des fléaux puis-

qu'elle désarme l'homme en présence de ses passions brutales. L'homme irréligieux est placé sans contrepoids suffisant sur la pente rapide qui conduit au vice, il est entraîné par les mauvaises passions ; où aboutira-t-il ? presque infailliblement au fond du précipice ; selon la nature des passions qui le dominent, il deviendra voleur, impudique, assassin, tyran, anarchiste.

Cette vérité tout élémentaire a été reconnue même par des incrédules de la plus belle eau.

Écoutez Voltaire : Mes amis, disait-il, si vous avez à gouverner une bourgade, raisonnez, philosophez tant que vous voudrez entre vous, mais mettez-y la religion et mettez-y Dieu, autrement vous ne pourrez pas la conduire. Si j'habitais un petit pays et que vous fussiez athées, je me garderais bien d'y rester, je m'enfuirais, parce que j'aurais peur pour ma tête.

Et Rousseau, de son côté, écrivit un jour : J'ai cru longtemps qu'on pouvait être vertueux sans religion, mais c'est une opinion bien erronée dont je suis bien revenu.

Après que de pareils hommes ont reconnu le danger de l'irréligion, on peut se dispenser de mentionner le témoignage d'autres auteurs. Citons cependant encore la parole énergique de Montesquieu : Un homme ou un peuple qui a la religion, c'est l'animal enchaîné qui ne peut pas se jeter, dans ses bonds de fureur, sur les passants ; mais un homme sans religion, c'est un animal qui n'est plus contenu, et qui ne sent sa liberté que quand il se rue, qu'il déchire et qu'il dévore.

Les faits parlent plus haut que les écrivains. Pourquoi se commet-il, à l'heure qu'il est, à peu près trois fois plus de crimes qu'il y a 50 ans? En grande partie à cause des progrès de l'irréligion.

Depuis le 1er juillet 1789 jusqu'en octobre 1795 on fit en France ni plus ni moins que 15,479 lois et quel en fut le résultat ? La conviction que toutes les lois sont impuissantes sans la religion, c'est-à-dire sans la croyance à un Dieu personnel et à une vie future. Et un jour un homme

ramassa sur le sol une touche ensanglantée, il la prit dans sa main flétrie, monta sur une échelle et écrivit sur le frontispice d'un temple ces mots : La nation française reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

En 1851 le roi de Saxe disait dans son discours d'ouverture : Les troubles qui se produisent menacent de dépasser toute mesure. Je dois empêcher que les piliers de l'État, les fondements de l'existence humaine, la religion et la foi s'affaiblissent et s'écroulent.

Ce fut la constatation des effets funestes de l'irréligion gagnant les masses qui détermina le fameux Henri Heine à se convertir de l'athéisme : Quand je reconnus, dit-il, que le populaire s'ingéniait à discuter les mêmes thèmes dans les symposium crapuleux où la chandelle et le quinquet remplaçaient les bougies et les girandoles, quand l'athéisme commença à sentir le suif, l'eau-de-vie, le schnaps et le tabac, alors mes yeux se dessillèrent ; je compris par les nausées du dégoût ce que je n'avais pu comprendre par la raison, et je fis mes adieux à l'athéisme.

CHAPITRE III.

L'irréligion dans l'école.

Ce que nous venons de dire de l'irréligion en général s'applique littéralement à l'irréligion dans l'école et à l'irréligion d'État. Chacune de ces irréligions est une lacune, un crime, un fléau. Prouvons-le brièvement, d'abord pour l'irréligion dans l'école.

§ 1. Elle est une lacune. Un enseignement d'où on est obligé de bannir soigneusement toute idée religieuse est nécessairement tronqué, incomplet. Cela est facile à montrer surtout pour l'histoire et la morale. Comment enseigner l'histoire sans mentionner Dieu et la religion ? Dieu est au sommet, au centre et à la base de l'histoire. Jésus-Christ est le milieu vivant du genre humain et

divise l'histoire des siècles en deux versants dont l'un monte vers lui et dont l'autre descend de lui. La religion est un fait historique de tout premier ordre, et qui seul explique un très grand nombre d'autres faits.

Comment laisser ce fait capital dans l'ombre ? On ne saurait faire l'histoire sans parler des grandes œuvres créées par la religion, des hommes qui doivent leur célébrité à la religion, et mentionner ces œuvres et ces hommes ne suffit même pas, il faut les mettre dans leur vraie lumière, en faire ressortir l'importance. Sinon on n'enseigne rien, on n'enseigne du moins pas l'histoire telle qu'elle est. Cela est, en particulier, vrai pour la Belgique dans laquelle la religion a joué constamment un si grand rôle.

La morale séparée de la religion est aussi forcément incomplète. Sous cette rubrique, on ne pourra plus mentionner que les devoirs envers le prochain et soi-même ; les plus importants, les devoirs envers Dieu, devront être passés sous silence. Voilà en principe ; mais en réalité sous la rubrique : morale, on parlera vaguement de tolérance et de respect de l'humanité (Lavisse, dans un discours de distribution de prix), on parlera des droits du conseil municipal ou même d'hygiène (c'est ainsi qu'un enfant fréquentant une école laïque répondit à quelqu'un qui lui demandait ce qu'était la morale : « la morale, c'est l'hygiène », et, de fait, ce qu'on recommande le plus dans le cours de morale indépendante c'est de ne pas cracher à terre, de ne pas trop manger, etc.).

Dans beaucoup d'écoles laïques le cours de morale est même complètement supprimé, parce qu'on ne sait trop qu'y dire.

La lacune de l'irréligion se fait plus vivement sentir en présence des questions des enfants, qui sont naturellement curieux et veulent se rendre compte du pourquoi des choses. Si l'instituteur doit être strictement neutre, il ne pourra satisfaire cette légitime curiosité, et ne pourra répondre aux questions des enfants que par le silence ou par des hypothèses erronées.

§ 2. *Crime.* L'école a, en effet, le devoir strict d'enseigner la religion et d'imprégner tout son enseignement de l'idée religieuse.

Qu'est-elle, en effet ? Pas autre chose que le complément de la famille, un auxiliaire des parents. Ceux-ci ont le devoir rigoureux d'instruire leurs enfants dans la religion, le devoir non moins rigoureux d'élever leurs enfants, ce qui ne peut se faire sans religion. Ils ne peuvent eux-mêmes s'acquitter suffisamment de cette tâche, ils s'en déchargent sur l'école, qui ainsi, de par l'intention de Dieu même, le vrai maître des enfants, se voit chargée du double devoir d'enseigner la religion aux enfants et de les élever religieusement. C'est là le devoir de l'école non seulement quand les parents ne donnent pas l'instruction religieuse et que l'intention formellement exprimée est que cette instruction soit donnée à l'école, mais même quand cette intention n'est pas formellement exprimée, car alors les parents sont censés vouloir l'accomplissement de leur devoir, et supposé même que quelques parents expriment une intention toute contraire, l'école ne devrait pas prendre cette manifestation en considération parce qu'elle serait injuste, contraire aux droits de Dieu sur les enfants, et préjudiciable au bien général.

Dira-t-on que l'école peut devenir neutre quand ailleurs, par exemple à l'église, on s'occupe de l'instruction religieuse des enfants, comme cela se fait partout dans les pays catholiques ? Non, le local proprement établi pour procurer aux enfants toutes les connaissances nécessaires, c'est l'école ; il n'y a pas de raison d'éliminer du programme la connaissance la plus indispensable : l'instruction religieuse.

La leçon de religion donnée à l'église ne suffit pas ; elle n'est et ne peut être qu'un supplément. D'autre part, l'éducation, qui, je le répète, est nulle si elle n'est pas religieuse, est une œuvre continuelle qui ne souffre aucune interruption. Elle s'interromprait si, pendant le temps si notable que les enfants passent à l'école, il n'était pas question de religion.

L'école doit donc être religieuse. L'école neutre forfait à sa mission et constitue un vrai désordre attentatoire aux droits infiniment sacrés et imprescriptibles de Dieu.

§ 3. *Fléau.* D'abord, au point de vue religieux lui-même, car quels enfants, quels jeunes gens, quels hommes sortent des écoles laïques ? Des enfants, des jeunes gens, des hommes :

a) Ignorants en matière religieuse ou du moins pas assez instruits de la religion ;

b) Incomplets au point de vue religieux.

C'est ce dualisme qui existe dans l'enseignement qui a entraîné un dualisme regrettable dans la vie de beaucoup d'hommes qui sont religieux dans certaines occasions de leur vie privée, mais complètement irréligieux dans tout le reste de leur conduite ;

c) Hostiles à la religion ou pleins de mépris pour elle.

Je suppose que la neutralité ne soit pas un mensonge. Le seul fait de ne jamais nommer la religion doit avoir pour effet de la faire mépriser comme inutile, ou de la faire nier comme inexistante. Mais on l'a prouvé des centaines de fois, la neutralité est un leurre, elle est pratiquement irréalisable. On est pour la religion ou on est contre la religion. Dans l'école laïque, le maître sera-t-il pour la religion ? En général, non, il sera contre elle, la plupart des maîtres officiels sont irréligieux (1). Et ce que les sourires significatifs, les réticences calculées, les remarques sceptiques du maître personnellement irréligieux commencent, l'atmosphère même de l'école le continue, les manifestations irréligieuses auxquelles des conseils communaux libéraux ou socialistes obligent les enfants des écoles officielles d'assister l'achèvent.

L'école laïque est un instrument entre les mains de la franc-maçonnerie. L'établissement de cette école est l'objectif de ses efforts.

En 1879, M. Cornesse montra clairement à la Cham-

(1) A Anvers, sur plus de 400 instituteurs officiels, pas un ne voulut accepter d'enseigner la religion.

bre que la loi scolaire avait été élaborée dans les Loges. Elle a donc pour but la destruction de la religion. Car les Loges ne veulent que cela. D'ailleurs les francs-maçons ne s'en cachent pas. Voici les paroles d'un d'entre eux, un professeur d'enseignement : « Le but de l'école laïque n'est pas d'apprendre à lire, à écrire et à compter, non ; elle est un engin de guerre contre le catholicisme. L'école laïque a pour but de former des libres-penseurs. Elle tromperait l'espérance que nous fondons sur elle si elle se renfermait dans une respectueuse neutralité. L'école laïque apprend à rejeter les dogmes. Lorsque, à 13 ans, il quitte les bancs de l'école, l'élève laïque n'a pas profité de l'enseignement de ses maîtres, s'il reste croyant. L'école laïque n'aura porté ses fruits et donné sa juste mesure que si l'enfant est débarrassé du dogme, s'il a renié la foi de ses pères, s'il a renoncé à la foi catholique. L'école laïque est un moule où l'on jette un fils de chrétien et d'où s'échappe un renégat. »

L'école officielle neutre est une officine de libres-penseurs et de gens hostiles à la religion. D'innombrables faits le prouvent, et, d'ailleurs, s'il n'en était pas ainsi, les socialistes proclameraient-ils à tout propos, comme ils le font, que les écoles laïques leur suffisent et qu'ils ne peuvent en souhaiter de plus conformes à leurs intentions déchristianisantes ?

Mais si l'école neutre est un fléau au point de vue religieux, elle le sera aussi à tous les autres points de vue, car, nous l'avons vu, une morale indépendante de la religion est une utopie. Cela est vrai pour les hommes en général, cela est plus particulièrement vrai pour les enfants et les jeunes gens, plus inexpérimentés, plus impressionnables, plus faciles à entraîner que les hommes d'un âge mûr. Ici, de nouveau, les faits parlent plus haut que tous les raisonnements.

L'un des phénomènes caractéristiques les plus lugubres de notre temps, c'est la criminalité de l'enfance, c'est le grand nombre de jeunes criminels cités devant les tribunaux.

Voici, à ce sujet, les paroles d'un écrivain compétent : « De 1880 à 1893, c'est-à-dire depuis le règne des Gambetta, des Ferry, des Paul Bert, les laïcisateurs à outrance, la criminalité s'est accrue rapidement, surtout chez les jeunes. En dix ans, le nombre des enfants criminels a augmenté d'un quart, tandis que celui des adultes augmentait seulement d'un neuvième. »

« Aujourd'hui, dit M. Fouillée, la criminalité de l'enfance dépasse presque du double celle des adultes. A Paris, plus de la moitié des individus arrêtés ont moins de 21 ans, et presque tous ont commis des fautes graves. Pour une seule année, on a compté 3 parricides, 69 homicides, 114 infanticides, 153 viols, 25 incendies, 80 attentats à la pudeur, 458 vols qualifiés, près de 1,200 vols simples. Les suicides d'enfants ont décuplé en dix ans. » (Delmont, *l'Enseignement libre*, p. 332.) Ailleurs, le même auteur dit que dans l'espace de dix ans on a dû arrêter en France 40,000 garçons, 17,000 filles pour des crimes souvent affreux.

Or, quand on remonte à la source de ces désordres, on constate que presque tous les jeunes criminels sont sortis des écoles neutres, très peu des écoles congréganistes. Aussi de nombreux personnages, pas suspects du tout d'hostilité envers l'école laïque, ont-ils été obligés d'avouer la banqueroute de l'école neutre (parmi eux M. Leygues, ministre de l'instruction publique en France).

Je ne m'étonne donc pas de voir beaucoup d'hommes d'État même non catholiques, tels que le président des États-Unis, Roosevelt, le premier ministre de Hollande, Kuyper, insister sur la nécessité de l'enseignement de la religion à l'école ; de voir des éducateurs très peu portés à exagérer en fait de religion, tels que Guizot, Villemain, Cousin, de voir même des hommes positivement irréligieux, tels que Voltaire, d'Alembert, Diderot ; réclamer le même enseignement. (Cf. les textes dans le livre de l'abbé Bonnot : *les Fruits de l'école sans Dieu.)* Je ne m'étonne pas de voir l'Angleterre voter une loi

favorisant l'enseignement religieux à l'école et le congrès pédagogique de Genève rejeter presque à l'unanimité l'enseignement neutre. Il ne faut pas s'étonner non plus que, quand la franc-maçonnerie a voulu introduire l'école neutre en Belgique, l'épiscopat lui ait fait une résistance si opiniâtre, que le clergé ait usé, pour la combattre, de tous les moyens dont il disposait. D'aucuns ont trouvé sa sévérité outrée, son zèle exagéré ; mais non, il y alla de l'avenir religieux du pays et il est impossible d'évaluer les maux qu'une lâche tolérance dans ces circonstances malheureuses eût entraînés après elle.

Tirons de ce que nous venons de dire une double conclusion pratique : la première : Parents, n'envoyez jamais sans motif très grave et évident vos enfants dans des écoles neutres, surtout pas dans des écoles primaires, mais même pas, si faire se peut, dans des écoles moyennes ou supérieures.

Trop de parents ne comprennent pas assez leur devoir sous ce rapport. Sous prétexte que l'école neutre est plus rapprochée, qu'on y paie moins, qu'on s'y assure des protections précieuses, on la fait fréquenter par les enfants au grand détriment de leur formation religieuse.

Quand il s'agit de la santé des enfants, des jeunes gens, on leur donne, dans la plus large mesure possible, l'air, la nourriture, le mouvement nécessaires pour traverser indemnes les époques de crise que la trop forte croissance amène avec elle. Bien autrement redoutable est la crise que traverse l'âme du jeune homme, et ce n'est pas d'une main avare qu'on doit lui mesurer l'aliment religieux qui seul peut l'en faire triompher. C'est par tous les pores qu'on doit le lui infuser.

En second lieu, favorisons la création d'écoles libres. Quels sacrifices les catholiques belges n'ont-ils pas faits en 1879 pour ériger partout des écoles libres où l'enseignement religieux fût donné ! De quels admirables dévouements on fut alors le témoin ! Mais ne croyons pas qu'il n'y ait plus rien à faire. Dans les grandes villes surtout les écoles libres sont encore trop peu nombreuses

et incapables de lutter contre les écoles officielles qui, dans ces villes, ne valent pas mieux que l'école neutre inaugurée par la loi de 1879.

Procurer l'enseignement religieux à l'enfance est une des œuvres les plus saintes et les plus patriotiques auxquelles on puisse consacrer son argent et sa peine.

CHAPITRE IV.

L'irréligion d'État.

La lugubre trilogie : lacune, crime, fléau, qui résume si bien ce qu'il faut penser de l'homme irréligieux, de l'école irréligieuse, est aussi la formule la mieux conçue pour caractériser l'État irréligieux.

On sait que l'État irréligieux est un phénomène moderne. Dans l'antiquité il était inconnu. Les États antiques traduisaient en pratique les belles paroles de Platon : « Invoquons Dieu pour l'heureux succès de notre législation, qu'il daigne écouter nos prières et qu'il vienne, plein de bonté et de bienveillance, nous aider à établir notre ville et nos lois... Qu'il n'y ait pas moins de 365 sacrifices, en sorte que chaque jour un des corps de la magistrature en offre un pour l'État, ses habitants et tout ce qu'il possède. »

Pendant tout le moyen âge, est-il nécessaire de le dire, la vie publique, officielle était tout imprégnée de la religion. Le blasphème et les crimes contre la religion étaient alors punis avec la plus grande rigueur. Mais sous l'influence des idées modernes, qui ont leur point de départ dans le protestantisme et leur épanouissement dans la révolution française, plusieurs États se sont plus ou moins détachés de Dieu et de toute idée religieuse. Sans doute, il y a encore des États où une assez grande place est faite à la religion, par exemple la Russie, dont l'empereur est aussi le chef religieux,

l'Angleterre, dont le protestantisme est la religion d'État, les États-Unis. Dans ce dernier pays, le dimanche est, en vertu de la loi, observé avec la plus grande perfection, la nation est invitée par le président à invoquer et à remercier Dieu dans les grandes circonstances.

A l'occasion de la célèbre Exposition universelle de Philadelphie, le Sénat et les Chambres des représentants reconnurent avec adoration, au nom du peuple des États-Unis, que Dieu est la source, l'auteur et le donateur de tous les bienfaits, et qu'ils dépendent absolument de sa Providence. Dans plusieurs États, le blasphème est civilement punissable. Dans un grand nombre de localités, le blasphémateur est condamné non seulement à l'amende, mais à la prison (dans l'État de New-York, 10 jours d'emprisonnement).

Le Congrès de Washington a son chapelain, qui ouvre les séances par une prière.

D'autres législatures ont également soit des chapelains attitrés, soit, à tour de rôle, des ministres ou des prêtres qui viennent recommander à Dieu les délibérations publiques. (Cf. Canet, *Pratique de la liberté de conscience*, pp. 28 et suiv.)

On se rappelle avec quelle franchise Garcia Moreno mit son gouvernement au service de la religion. La Colombie fut consacrée officiellement, en 1902, au Sacré-Cœur.

Il n'y a presque pas d'État tout à fait irréligieux. Le seul qui ait à cœur d'effacer de sa vie nationale jusqu'au moindre vestige religieux est la malheureuse France.

En Belgique, les troupes assistent à certaines manifestations religieuses, le *Te Deum* officiel est chanté à certains jours, le nom de Dieu est prononcé quelquefois dans le discours du Trône. Mais, on le comprend sans peine, ces quelques points sont un minimum (le budget des cultes ne peut pas, à proprement parler, être considéré comme un acte de religion d'État : il s'agit ici simplement d'une restitution et d'un service public à l'entretien stable duquel l'initiative privée ne suffirait

pas et dont le soin incombe dès lors à l'État). Et, à part ce minimum, la religion ne tient aucune place dans les actes du gouvernement. Des subsides beaucoup plus importants sont accordés aux établissements officiels où la religion est négligée qu'aux établissements libres où la religion est mise en honneur ; des hommes dangereux au point de vue religieux sont promus aux postes les plus élevés et où ils pourront exercer sans entrave leur pernicieuse influence ; libre carrière est laissée surtout aux blasphémateurs du nom de Dieu, aux insulteurs de la religion et aux propagateurs d'athéisme. Or, cet état de choses est une lacune, une faute et un fléau (1).

Je crois pouvoir me passer de développer les deux premiers points, le premier étant évident par lui-même, et le second ressortant assez clairement de ce qui a été dit précédemment de l'obligation où est la société de pratiquer la religion. Ajoutons simplement que c'est une chose révoltante de voir nos lois modernes prendre avec tant de sollicitude sous leur protection les hommes et même les animaux et se désintéresser si complètement de l'honneur de Dieu. Mais le troisième point mérite une considération plus étendue.

Une première manifestation de l'irréligion d'État, avons-nous dit, est une abstention religieuse presque complète. Or, cette abstention n'est-elle pas un mauvais exemple, exemple qui agit d'autant plus efficacement qu'il descend de plus haut et est mieux aperçu ? Il est aujourd'hui quantité de gens aux yeux desquels l'État est l'incarnation vivante de ce qu'il y a de plus grand, de plus parfait, de plus sublime. Ces gens ne jurent que par l'État ; ce que l'État fait est bien fait, est sacrosaint. On voit d'ici la conclusion pratique que des

(1) Mon intention n'est pas de faire le procès aux gouvernants catholiques de notre temps. Je me tiens sur le terrain de la thèse, les gouvernants doivent compter avec toutes les difficultés de l'hypothèse, ils sont animés de beaucoup de bonnes intentions qu'ils ne peuvent réaliser.

hommes ainsi disposés tirent de l'irréligion d'État et combien celle-ci doit déteindre sur leur conduite.

Une seconde manifestation de l'irréligion d'État est une tolérance excessive pratiquée à l'égard des doctrines antireligieuses. Ces doctrines pouvant être débitées en toute liberté font des ravages incroyables dans les âmes ignorantes, imprudentes ou préparées à l'irréligion par les désordres de leur vie. Mais l'État pourrait bien être puni par où il pèche.

Ni Dieu ni maître : ces deux termes s'appellent l'un l'autre, le second est la conséquence du premier. S'il n'y a plus de Dieu, il n'y a plus d'autorité ; les gouvernants, en laissant nier, insulter Dieu, laissent par là même miner le trône sur lequel ils sont assis.

Le P. Cathrein a admirablement fait ressortir cette vérité dans son ouvrage : *Par l'athéisme à l'anarchisme.* Il met en scène un jeune homme du nom d'Alfred qui, après une adolescence vertueuse, vient à Berlin pour conquérir ses grades à l'université de cette ville. Les principaux professeurs dont il vient à fréquenter les cours sont des athées. Peu à peu Alfred devient lui-même athée, mû bien plus par l'autorité de ses professeurs que par les motifs sur lesquels ils appuient leur athéisme. Un jour il assiste à un discours de Bebel qui, prenant comme point de départ la négation de Dieu, conclut : Il n'y a donc plus d'autorité, ni céleste ni humaine. Alfred est frappé de la logique du fougueux meneur, il cherche en vain à savoir de ses professeurs comment, une fois Dieu nié, il peut encore être question d'autorité et, comme toutes leurs explications sont loin de le satisfaire, il devient socialiste. Cependant il se convainc bien vite que les socialistes ne nient l'autorité qu'en spéculation ; pratiquement ils exigent l'obéissance à tout ce que l'état-major du parti a décidé. A la vue de cette inconséquence, Alfred passe aux anarchistes, assiste à leurs réunions, mais là il n'entend parler que de meurtre, de poignard, de dynamite. Un jour il interrompt par un murmure un orateur plus violent que les

autres, est provoqué par celui-ci en duel et blessé. On le transporte à l'hôpital Sainte-Hedwige, où il est visité par un prêtre, qui, par sa charité et ses instructions, le ramène aux bons sentiments de son enfance. Alfred se convertit et devient un catholique militant.

Combien d'autres égarés par les déclamations des libres-penseurs ne reviennent pas de leurs égarements et déduisent jusqu'au bout (comme Ravachol, Émile Henry) les conclusions des détestables prémisses posées par des hommes sans conscience, avec l'assentiment des gouvernants ? On ne veut plus de Dieu, le bon vieux Dieu est usé dans notre Europe moderne. Dieu, pour se venger, n'a même pas besoin de se tourner contre ceux qui le condamnent au bannissement. Il n'a qu'à se retirer, il n'a qu'à laisser faire, et voyez. Dans l'immense abîme béant, ouvert par le départ de Dieu, que d'éléments de désordre, que de mécontentements, que de passions insatiables, d'appétits sauvages et inassouvis se précipitent et s'entre-choquent ! Attendez et peut-être l'attente ne sera pas longue. Une explosion formidable éclatera, une conflagration terrible viendra à sa manière donner raison à la parole du Psalmiste : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam,* Si le Seigneur n'édifie la maison, en vain se fatiguent ceux qui la construisent. (Ps. 126, v. 1.)

J'avoue que, dans un pays administré par un gouvernement *personnellement* religieux et animé *personnellement* de bonnes dispositions, les funestes effets de l'irréligion d'État sont notablement atténués ; mais ils ne cessent pas d'exister. L'irréligion d'État est toujours et essentiellement un fléau, et pour en comprendre toute la réalité, toute l'étendue, il faudrait pouvoir s'imaginer un État dont toute la vie nationale serait imprégnée de la pensée religieuse, un État dont le gouvernement favoriserait sans cesse, protégerait de toute manière, pratiquerait solennellement en toute circonstance la religion, un État où tout attentat contre la religion serait à l'instant même réprimé avec sévérité,

puni avec rigueur, où par contre tout appui donné à la religion serait encouragé, récompensé. Oh ! quel heureux État serait celui-là, ou plutôt quel paradis terrestre. Avec quelle profusion la religion, cette noble fille du ciel, cette illustre exilée, récompenserait un tel État de l'accueil empressé et généreux qu'il lui accorderait !

TROISIÈME SECTION.

La guerre à la religion.

IL semble que, quand on en est venu à abandonner la religion, à la négliger, à l'ignorer complètement, à ne s'en mettre plus du tout en peine, on ait atteint le fond de l'abîme, et qu'il soit impossible de descendre plus bas. Et cependant non, le dernier mot de l'impiété, ce n'est pas le simple abandon de la religion, c'est la guerre faite à l'idée religieuse, à tout ce qui procède de la religion, à tout ce qui y conduit, à tout ce qui la rappelle.

La perversité humaine peut-elle s'égarer, et de fait s'égare-t-elle jusque-là ?

Oui, les tristes faits que nous aurons à mentionner dans les lignes suivantes ne nous en convaincront que trop.

CHAPITRE I.

La haine de Dieu.

De tout temps il s'est trouvé des hommes pour donner entrée dans leur cœur à ce sentiment sinistre, sauvage, antinaturel qui s'appelle la haine de Dieu. Aujourd'hui surtout cette haine semble être la disposition intime d'un grand nombre et le secret mobile de tous leurs actes.

Il y a quelques années, un représentant socialiste s'écria au congrès de Gand : Dieu est l'ennemi, Dieu est

le mensonge, Dieu est la pierre de voûte du charlatanisme, de la mythologie religieuse inventée par les monstrueux vampires qu'on appelle les prêtres.

Un autre socialiste s'écria dans un meeting : Je crois à Dieu et j'y crois si bien que, si je pouvais l'atteindre là-haut, je dresserais une échelle pour aller lui jeter une chaîne de fer au cou et l'étrangler en le tirant à bas.

En 1891, le *Peuple* imprima cette déclaration de guerre : Nous ne pouvons que donner à Dieu notre mépris et nos malédictions et travailler à débarrasser au plus tôt le monde de sa sanglante domination.

Il n'y a pas si longtemps un anarchiste, Sébastien Faure, fit dans une ville de Suisse une conférence sur ce sujet : Les crimes de Dieu.

On se demande comment on peut en venir à une haine aussi satanique de Dieu et de la religion. On comprend que certains hommes nient Dieu ; on comprend que d'autres ne se sentent pas le courage de le servir, d'obéir à sa loi. Mais une fois l'existence de Dieu admise, comment en arriver à le haïr ? Dieu n'est-il pas essentiellement un Être souverainement bon, et la religion n'est-elle pas par là même une chose souverainement bonne ? Comment haïr ce qui est bon ? Cela n'est-il pas contradictoire dans les termes ?

A tout cela il faut répondre : La haine de Dieu et de la religion est un fait, donc elle est possible, et il y a surtout, ce semble, deux voies qui conduisent à cette haine : la voie du préjugé et celle de la passion.

D'abord la voie du préjugé. Certains hommes élevés en dehors de toute influence religieuse, égarés par les mauvaises lectures, par un enseignement irréligieux, finissent par se faire de la religion, d'une part, de la civilisation, de la liberté, du progrès, etc., d'autre part, des idées tout à fait erronées. Ils en viennent à voir dans la religion une ennemie irréconciliable des plus grands biens naturels de l'humanité et concluent : Il faut donc l'exterminer, lui faire la guerre par tous les moyens.

Mais la principale voie qui conduit à la haine de Dieu

et de la religion est la passion. L'esclave des mauvaises passions, s'il s'entête dans le mal et veut être conséquent avec lui-même, doit presque nécessairement aboutir à la haine de tout ce qui rappelle Dieu. Car pourquoi se livre-t-il à ses mauvaises passions ? Pour y trouver le bonheur ; mais ce bonheur, il ne saurait le goûter qu'à la condition de jouir de l'objet de ses ignobles convoitises paisiblement et impunément. Or, la religion rend cette jouissance impossible. Elle dit au pécheur : Cela ne vous est pas permis. Par ses avertissements, par ses menaces, elle répand continuellement du fiel dans la coupe du plaisir défendu. Et l'homme voulant jouir quand même et voyant l'intransigeance de Dieu, ne pouvant le déterminer à se désintéresser de lui et ne pouvant ni l'écarter ni le changer, se met à le haïr, lui déclare la guerre comme à l'ennemi de son bonheur, comme au plus grand obstacle qu'il rencontre dans la réalisation de ses desseins. Il hait la lumière parce qu'il fait le mal, parce qu'il commet des œuvres de ténèbres. C'est ainsi que Lucifer, quoique plus convaincu que n'importe qui de l'excellence et de la bonté de Dieu, hait celui-ci d'une haine implacable, parce qu'il est fixé dans le mal et parce que Dieu est obligé d'exercer contre lui sa justice.

Le préjugé et la passion, voilà donc les deux voies par lesquelles l'homme qui raisonne plus ou moins ses actes aboutit à la haine de Dieu. Mais je ne serais pas éloigné d'admettre que certains hommes détestent et persécutent la religion sans se rendre du moins clairement compte des raisons qui les déterminent. Ils ont été élevés, ont constamment vécu dans un milieu hostile à la religion, ils n'ont entendu prononcer le nom de Dieu que par manière de blasphème ; si souvent cette affirmation que Dieu est le mal, que la religion est une institution dangereuse, funeste, a retenti à leurs oreilles qu'elle s'est fait accepter par leur raison sans même l'apparence d'une preuve. Ils sont emportés, entraînés par un courant de haine religieuse dont ils ne pensent

même pas à remonter le cours. Ils haïssent la religion, parce qu'ils la voient haïe par des hommes qu'ils fréquentent et dans lesquels ils se sont habitués à vénérer l'élite intellectuelle du genre humain.

Oh ! combien de ces aveugles, combien de ces hommes incapables de penser par eux-mêmes et habitués à ne voir que par les yeux d'autrui se ruent aujourd'hui contre la citadelle de la religion ! Guerre à la religion : tel est le mot d'ordre clamé par des centaines d'énergumènes asservis aux plus ignobles passions ; guerre à la religion : tel est l'écho que leur renvoient des milliers de gens moutonniers, tout fiers d'être admis à participer à l'exécution d'une si belle entreprise. Et c'est ainsi que, dans la vocifération de ce cri : Guerre à la religion ! se rencontre ce que la terre produit chaque jour de plus scélérat, de plus fourvoyé et de plus imbécile.

CHAPITRE II.

Le sectarisme maçonnique.

Si la haine de Dieu et de la religion n'était qu'un sentiment se confinant au fond du cœur, on ne la rencontrerait que chez des individus isolés, mais la haine conduit instinctivement à la révolte, à la guerre. Et comme, pour faire efficacement la guerre, il faut s'associer, il n'est pas surprenant de voir se former des associations se donnant comme but principal la destruction de la religion.

C'est ainsi qu'il y a peu de temps s'est constituée à Paris une association d'antithéistes, s'engageant à ne jamais prononcer les noms de Dieu, de Providence sinon pour les blasphémer ou combattre les idées que ces mots énoncent. Mais la principale association poursuivant comme but suprême la destruction de la religion, c'est la franc-maçonnerie.

Les francs-maçons n'affichent pas ce dessein satanique. Leur nom de francs-maçons n'a rien de commun avec la haine de la religion. Ce nom rappelle tout simplement l'origine matérielle des sociétés secrètes.

En 1717, trois hommes : Désaguliers, Payne et Alderson, fondèrent à Londres la première loge et lui donnèrent l'organisation propre aux corporations de maçons existant au moyen âge. En conséquence de cette origine, les francs-maçons adoptèrent comme insignes le tablier et la truelle. Aux insignes et au nom ils attachèrent une signification symbolique : la mission de construire un temple intellectuel, le temple de la fraternité, de la liberté, de la raison, de l'égalité. C'est pour symboliser cette intention d'établir sur toute la surface de la terre le niveau égalitaire qu'ils ont choisi comme emblème de la secte trois points disposés en forme de triangle : de là la dénomination de frères trois points donnée aux francs-maçons.

Mais il n'est pas nécessaire d'être observateur fort sagace pour s'apercevoir que le moindre souci des francs-maçons est d'établir la fraternité, l'égalité, la liberté et d'enthousiasmer les hommes pour ce qui est beau, vrai et bon.

Et, d'abord, où est la fraternité tant prônée par les francs-maçons, où sont les œuvres de charité fondées et entretenues par eux ? Les francs-maçons s'entr'aident, mais cela même doit être compris avec réserve. On aide ceux qui peuvent être de quelque secours pour la secte ; les pauvres, on les abandonne à leur triste sort.

Mgr de Ségur pose, dans son opuscule sur les francs-maçons, la question : Si la maçonnerie aime les pauvres, comme elle veut le faire croire ? et il répond en citant le conseil donné par un franc-maçon (Fr. Burnonville) à ses confrères : Ne présentez jamais dans l'ordre que des hommes qui peuvent vous présenter la main et non vous la tendre ; et les paroles du franc-maçon Bazot qui dit : « Le maçon mendiant est sans cesse chez vous, sur vos pas, dans vos loges ; c'est un génie malfaisant qui vous

obsède partout et à toute heure... Mieux vaudrait rencontrer sa main armée d'un poignard; vous pourriez, du moins, opposer le courage au glaive assassin... » Aussi très souvent voit-on de pauvres gens à qui on avait promis monts et merveilles mendier auprès des catholiques le morceau de pain que la secte leur refuse.

Donc, pas de fraternité, pas d'égalité non plus, car comment pourrait-il être question d'égalité dans une association qui compte au delà de 30 grades superposés ?

Pour ce qui est de la liberté, on ne comprend pas comment les francs-maçons ont seulement le toupet d'en prononcer le nom, car il n'y a pas de pire esclavage que celui dont la franc-maçonnerie fait peser le joug sur ses initiés. Ceux-ci doivent s'obliger par les plus affreux serments à ne pas divulguer les secrets qui leur seront confiés et à exécuter les ordres qui leur seront imposés. Une fois qu'ils se sont laissés prendre dans l'engrenage, presque impossible d'en sortir encore.

Mgr de Ségur raconte l'histoire d'un malheureux qui après avoir tué une victime de la secte en Amérique fut chargé de commettre un nouvel assassinat. Bourrelé de remords et n'osant se rendre coupable de ce second crime, il résolut de fuir. Il quitta furtivement Paris pour se rendre incognito en Algérie. A peine arrivé à Marseille, il reçoit à l'hôtel où il est descendu un billet *fraternel* ainsi conçu : « Nous savons ton projet : tu ne nous échapperas point. L'obéissance ou la mort. » Épouvanté, il rebrousse chemin et s'arrête à Lyon, dans une auberge obscure. Une demi-heure après, un inconnu apporte pour lui un billet à peu près conçu dans les mêmes termes : Tu obéiras ou tu mourras... Il quitte aussitôt l'auberge de la ville et, l'âme pénétrée de repentir non moins que de terreur, il va par des chemins détournés chercher un abri au monastère de la Trappe des Dombes, près Belley. Le lendemain de son arrivée, même avertissement, même menace : « Nous te suivons ; en vain tu cherches à nous échapper. » Enfin, éperdu, hors de lui-même, et sachant par expérience que la secte

ne pardonne jamais, il alla, d'après le conseil d'un des pères de la Trappe, consulter le prêtre qui a raconté tout ceci, et qui a trouvé moyen, en le confiant à d'intrépides missionnaires, de dépister les terribles limiers attachés à sa poursuite.

La franc-maçonnerie s'occupe-t-elle peut-être plus sincèrement de répandre la lumière et la vertu ? Mais jamais on n'a pu signaler les progrès que la franc-maconnerie comme telle a fait faire aux sciences. Pour ce qui est de la vertu, elle est en grand honneur dans les Loges, mais laquelle ? celle qui consiste à satisfaire ses mauvaises passions, car voilà ce que les francs-maçons entendent par le beau mot vertu, et un homme qui connaissait bien la secte, puisqu'il en avait fait partie, a pu écrire que la franc-maçonnerie est un cloaque d'immondices, une pourriture dévorante formée et entretenue par les plus infâmes débauches.

Tous ces mots : égalité, etc., sont donc des leurres, des trompe-l'œil ; compris dans leur sens naturel, ils n'expriment nullement le but de la franc-maçonnerie. Ce but, je le répète, est avant tout la destruction de la religion. C'est ce qu'il est facile de prouver par les aveux des francs-maçons, par les rites de la franc-maçonnerie, et par les faits que l'étude impartiale de l'histoire nous oblige de mettre à l'actif de la secte.

§ 1. *Le caractère antireligieux de la franc-maçonnerie prouvé par les aveux de ses adeptes.*

Donnons successivement la parole à des francs-maçons italiens, français et belges.

La rage des maçons italiens se tourne surtout, on ne s'en étonnera pas, contre la papauté, la personnification de la religion.

Le 1er février 1882, le grand-maître de la maçonnerie italienne prononça ces paroles : La franc-maçonnerie italienne combat et combattra sans trêve son éternelle ennemie : la papauté.

Le F.·. Carbonni s'écria, le 28 mai 1889 : Un serpent existe dans le sein de l'Italie et se nomme le pape. Voilà notre ennemi le plus puissant ; il est là au Vatican, et c'est à nous à le combattre jusqu'à notre dernière cartouche, à nous de brûler les autels de la prêtraille, à nous de renverser tout ce qui s'appuie sur eux.

Et le F.·. Brogi, en la même année : Guerre à outrance et sans miséricorde contre la réaction personnifiée par le monstre qui est tapi au Vatican.

Les francs-maçons français ne sont pas moins explicites que leurs confrères italiens :

Le F.·. Lanessan écrivait en 1882 dans la revue *le Monde maçonnique :* Le rôle de la franc-maçonnerie est de travailler à faire disparaître les croyances et les superstitions, c'est-à-dire les religions.

Le F.·. Fleury, membre d'une Loge de Paris, exprima en 1881 la même idée en un langage moins modéré : Il faut briser Église et religions. Pourquoi les tolérer plus longtemps ? Homme, ne reconnais point la puissance des religions... Arrière, Crucifié, qui, depuis 18 siècles, tiens le monde courbé sous ton joug. Ton règne est faux. Laisse la place à l'avenir. Plus de Dieu et plus d'Église. »

Enfin, citons aussi un franc-maçon belge, le fameux F.·. Henri Bergé, grand-maître national, qui, en 1875, dit sans ambages : La franc-maçonnerie est la véritable ennemie de la religion catholique.

Voilà donc l'esprit qui anime la franc-maçonnerie, non seulement celle de la France, de l'Italie, de la Belgique, mais du monde entier; il n'y a peut-être que l'Angleterre et l'Amérique où cet esprit antireligieux soit moins accusé.

Dès 1848, la *Revue maçonnique* disait : A l'exception de quelques Loges particulières, la grande majorité de l'ordre non seulement n'admet pas le christianisme, mais encore le combat à outrance.

En 1869, pendant que le pape Pie IX réunissait au Vatican les évêques catholiques, la franc-maçonnerie

convoquait ses adeptes à Naples. Toutes les parties du monde envoyèrent des représentants à ce convent qu'on voulait opposer au concile du Vatican. Eh bien, dans cette réunion maçonnique générale, on approuva entre autres la proposition suivante, présentée par le F.·. Andrieux : Il faut travailler à l'abolition prompte et radicale du catholicisme, à son anéantissement par tous les moyens possibles, y compris la force révolutionnaire.

Dans les citations qu'on vient de lire, on a pu voir une sorte de contradiction : parmi les francs-maçons, les uns s'attaquent à la religion en général, à toutes les religions, les autres semblent n'en vouloir qu'à la religion catholique, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la papauté.

Mais la contradiction est plutôt apparente que réelle, et a été expliquée par E. Quinet dans son introduction aux œuvres de Marnix : Pour en finir, dit-il en substance, avec toute religion, il y a deux voies : la première consiste à faire réellement la guerre à toutes les religions existantes : mais ce serait soulever contre soit l'univers presque tout entier ; il faut donc suivre la seconde voie, celle qui consiste à combattre la religion catholique, la seule sérieuse : les autres se dissolvent d'elles-mêmes ou mènent au rationalisme, qui est ce que nous voulons.

§ 2. *Le caractère antireligieux de la franc-maçonnerie prouvé par les rites maçonniques.*

Pour bien comprendre cette deuxième preuve du caractère antireligieux de la franc-maçonnerie, il faut d'abord avoir du moins une idée générale de l'organisation que s'est donnée cette secte maudite.

On peut dire que la franc-maçonnerie compte partout dans le monde quatre sortes de membres : les recrues, les élus, les initiés et les dirigeants. A ces quatre degrés se rapportent les différents grades qui existent au sein de la franc-maçonnerie. Ces grades diffèrent quant aux noms, quant au nombre, quant aux cérémonies d'initiation, d'après les rites qui se partagent l'ordre tout entier.

De même, en effet, qu'au sein de l'état religieux, qui est essentiellement un, il y a plusieurs règles différentes, ainsi, dans l'ordre maçonnique, on distingue plusieurs rites. Les plus usités aujourd'hui sont au nombre de dix environ. Les plus célèbres sont : le rite d'York, le rite français, le rite de Misraïm et le rite écossais ancien et accepté. Celui-ci est le plus répandu en Belgique. Tous ces rites ont de commun les trois premiers grades, ceux qui ont rapport au degré de recrue. Ces grades sont ceux d'apprenti, de compagnon et de maître. On les appelle aussi grades symboliques, parce que, dans les cérémonies d'initiation qui y livrent accès, on se sert d'un langage exclusivement symbolique et obscur pour ne pas rebuter des candidats insuffisamment préparés à recevoir la confidence des horribles secrets de la franc-maçonnerie. Les grades symboliques remontent au temps de la fondation de la franc-maçonnerie et rappellent clairement par leur nom les corporations maçonniques du moyen âge, au sein desquelles il y avait aussi des apprentis, des compagnons et des maîtres. Quant aux grades supérieurs, ceux qui ont rapport aux degrés d'élu, d'initié et de dirigeant, ils diffèrent d'après les rites.

Certains rites n'ont que sept grades, quatre en dehors des grades symboliques, d'autres en ont une trentaine, le rite de Misraïm en a quatre-vingt-dix.

Comme il serait trop long de passer tous ces rites en revue, et que d'ailleurs ils sont tous animés du même esprit, arrêtons-nous un instant au seul rite écossais ancien et accepté, le plus répandu en Belgique, comme nous venons déjà de le dire, et peut-être aussi le plus clair.

En dehors des trois grades symboliques qui ont pour but le recrutement de l'ordre, il y a dans ce rite trente grades, dont quinze se rapportent au degré d'élu, douze à celui d'initié et trois à la qualité de directeur. Les trois premiers grades constituent la maçonnerie bleue, les quinze suivants la maçonnerie rouge, ils aboutissent au grade de Rose-Croix. Les douze grades qui ont pour but

d'initier les élus aux mystères de la franc-maçonnerie forment la maçonnerie noire et vont jusqu'au grade de Chevalier-Kadosch. Enfin les trois derniers grades, que partagent entre eux les administrateurs de l'ordre, sont la maçonnerie blanche.

Le plus élevé de ces trois degrés et, en général, des trente-trois degrés du rite écossais ancien est celui de souverain grand inspecteur général. Il n'est pas un seul grade qui soit conféré sans l'emploi de cérémonies plus singulières et quelquefois plus ridicules les unes que les autres.

Les cérémonies initiatoires aux trois premiers degrés ne trahissent pas clairement le but de la franc-maçonnerie, qui est la guerre à la religion et surtout au catholicisme, à Jésus-Christ, à l'Église. Mais ce but paraît d'autant plus brutalement dans les cérémonies qui accompagnent l'élévation aux grades supérieurs. Ceci est surtout vrai pour les trois grades de Rose-Croix, de Chevalier-Kadosch et de souverain grand inspecteur, dont le premier est l'apogée de la maçonnerie rouge, le second le couronnement de la maçonnerie noire et le troisième le sommet de la maçonnerie blanche.

La réception au grade de Rose-Croix est, du commencement à la fin, une infâme moquerie sacrilège. Le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ est odieusement profané. Sa divinité est niée. On fait de Jésus un homme ordinaire. On donne à sa croix une signification obscène. On y parodie la cène du jeudi-saint.

Au banquet général qui a toujours lieu le vendredi-saint, on apporte sur la table un agneau crucifié dont la tête est couronnée d'épines.

Le Chevalier-Kadosch, lui, pour être revêtu de son grade, doit prendre un poignard en main, le diriger contre le ciel, en disant : Nekam, Adonaï. Vengeance contre toi, mort à toi, Adonaï, c'est-à-dire Dieu.

C'est bien ici la guerre déclarée à Dieu avec toute la rage que seul l'enfer sait inspirer.

Enfin, quand le maçon est admis au plus haut, c'est-à-

dire au trente-troisième grade, on lève tous les voiles, on lui explique clairement la légende d'Hiram dont on l'a entretenu si souvent. On lui apprend qu'Hiram tué par trois voleurs c'est l'homme né pour être heureux, mais tombé sous les coups de trois assassins, qui sont : la religion, la loi, la propriété. De ces trois ennemis infâmes, dit-on au candidat, et ici je cite le rituel maçonnique, de ces trois ennemis infâmes, c'est la religion qui doit être le souci continuel de nos attaques meurtrières, parce qu'un peuple n'a jamais survécu à sa religion et parce que c'est en tuant la religion que nous aurons à notre merci et la loi et la propriété ; parce que c'est en établissant sur les cadavres de ces assassins la religion maçonnique, la loi maçonnique, la propriété maçonnique que nous pourrons régénérer la société. (Cf. Le Rocharet, *les Francs-Maçons, passim.)*

§ 3. *Le caractère antireligieux de la franc-maçonnerie prouvé par les faits de l'histoire.*

Ne croyons pas que les déclarations faites par tant de francs-maçons soient de simples fanfaronnades, ou que les rites par lesquels on initie les maçons à la secte soient lettre morte. Absolument pas ; ces déclarations ont été suivies d'effet, ces rites, ces exhortations, ces engagements ont été traduits en actes.

Le premier fait facile à constater est l'incroyable diffusion et l'extrême perversité des ouvrages qui s'attaquent à la religion et s'efforcent de la perdre dans l'estime du peuple. Cette diffusion et cette perversité doivent être en grande partie mises à l'actif de la franc-maçonnerie. Non seulement des francs-maçons isolés composent de ces ouvrages, mais les loges comme telles désignent des sujets de composition, chargent des hommes d'esprit d'écrire des livres irréligieux, corrigent ces livres et les font imprimer.

Un certain Leroy a décrit le fonctionnement d'un club maçonnique dont lui, Voltaire, d'Alembert, Diderot, Condorcet, etc., faisaient partie et qui avait pour but la composition d'ouvrages impies.

Un publiciste, M. Dangien, cite les noms de plus de cent loges françaises qui consacrent une partie de leurs revenus à subventionner les mauvaises bibliothèques. Le même affirme, chiffres en main, que chaque maçon dans le monde entier paie une cotisation moyenne de six francs aux mauvais livres et aux mauvais journaux.

Quand, il y a quelques années, un franc-maçon du nom de Gaston eut fait paraître un ouvrage blasphématoire, intitulé : Dieu, voilà l'ennemi ! la franc-maçonnerie éleva l'auteur et le livre jusqu'aux nues et ne négligea rien pour lui procurer des lecteurs. (Cf. dom Benoît, *la Cité anti-chrétienne au XIXe siècle*, t. II, 315-326.)

Le second fait défavorable à la religion et digne d'être mentionné, ce sont ces révolutions sanglantes qui se succèdent depuis plus d'un siècle sur plusieurs points de l'Europe et qui menacent d'ensevelir sous les décombres la religion, l'ordre social et la civilisation tout entière. La plus radicale de ces révolutions fut sans conteste la grande Révolution française qui éclata vers la fin du XVIIIe siècle et aboutit au culte de la déesse Raison s'élevant sur les ruines des autels et des églises. Or, qui eut la principale responsabilité dans l'explosion de cette révolution ? La franc-maçonnerie.

Le célèbre comte de Haugwitz, qui avait occupé un poste élevé dans les hauts grades, présenta, en 1822, un mémoire aux souverains réunis en congrès à Vérone, où il avait accompagné le roi de Prusse. Il y dit en termes exprès : Je suis demeuré fermement convaincu que le drame commencé en 1788 et 1789, la révolution française, le régicide avec toutes ses horreurs avaient non seulement été alors résolus par la maçonnerie, mais étaient l'effet de ses ligues et de ses serments.

Les francs-maçons, d'ailleurs, reconnaissent ce fait et s'en font gloire et ils ne craignent pas d'appeler l'affreuse, l'horrible révolution française, peut-être l'événement le plus déshonorant pour l'humanité de tous ceux qu'a enregistrés l'histoire, ils ne craignent pas, dis-je, de l'appeler la magnifique explosion de 1789.

Le troisième fait bien significatif au point de vue qui nous occupe ici est la persécution incessante et universelle dont les ministres de la religion, les prêtres et surtout les religieux sont l'objet. Or, l'histoire prouve que depuis un siècle et demi les principaux auteurs et instruments de cette persécution se sont recrutés dans les rangs de la franc-maçonnerie.

Vers 1767, une immense levée de boucliers se produisit dans plusieurs royaumes d'Europe contre la Compagnie de Jésus, ce boulevard de la religion catholique, cet ordre si savant, si apostolique et surtout si utile à l'Église et à la société par l'excellente éducation qu'il donne à la jeunesse. Les jésuites furent condamnés sans qu'on leur donnât le moyen de se justifier, ils furent exilés, emprisonnés, maltraités. En Portugal, 180 d'entre eux furent retenus pendant des années dans des prisons profondes et humides, bâties sur les bords du Tajo. Plusieurs (79 d'après les historiens) périrent de misère, quelques-uns furent dévorés par des rats affamés ou virent leurs pieds, enfermés dans d'étroits anneaux, tomber en pourriture, ou perdirent soit la vue, soit la raison. Ceux qui survécurent sortirent des cachots semblables à des squelettes. Beaucoup de religieux furent entassés comme un vil bétail dans des barques et abandonnés au caprice des flots.

On se demande de quels affreux crimes ils avaient pu se rendre coupables pour mériter de pareils traitements.

Leur crime, leur unique crime fut d'être les valeureux champions et défenseurs de la religion. C'est ce qui souleva contre eux les forces maçonniques de l'Europe tout entière.

Un franc-maçon anglais influent l'avoua cyniquement dès 1752 au jésuite Raffay, professeur de philosophie à Ancône : Ne croyez pas, dit-il, que nous méprisions les membres de votre ordre ; il en est beaucoup que nous avons en grande estime. Mais vos principes sont en opposition avec les nôtres ; cela suffit pour que nous voulions votre suppression.

Les ministres qui menèrent dans les différents pays la guerre contre la Compagnie, Choiseul en France, Tannucci à Naples, Aranda en Espagne et surtout Pombal en Portugal, appartenaient à la fine fleur de la franc-maçonnerie.

La principale persécution dirigée en ces derniers temps contre les prêtres et les religieux en Allemagne est connue sous le nom de Kulturkampf. Dans le seul royaume de Prusse, sept évêques furent expulsés et six furent emprisonnés. 1,700 ecclésiastiques furent jetés en prison ou condamnés à d'autres peines. Les jésuites, les lazaristes, les rédemptoristes, plusieurs congrégations religieuses de femmes furent envoyés en exil. 481 couvents furent supprimés. Les religieux, les prêtres avaient-ils peut-être démérité de la patrie, depuis la guerre de septante, au cours de laquelle ils s'étaient si admirablement montrés ? Nullement, mais comme Gloden, professeur à l'université de Rostock, l'a si irréfutablement prouvé, documents en main, la franc-maçonnerie avait depuis longtemps promis d'aider la Prusse à conquérir la suprématie sur les autres États allemands, elle l'avait soutenue dans sa lutte contre la France. En retour, la Prusse déchaîna le Kulturkampf. La franc-maçonnerie avait servi les vues ambitieuses de la Prusse ; la Prusse servit les vues sectaires de la franc-maçonnerie. Ce ne fut pas, sans doute, la seule cause de la lutte religieuse, mais ce fut une des principales. D'ailleurs, chacun sait que Bismark, le principal auteur du Kulturkampf, était franc-maçon et, si l'empereur Guillaume I n'était pas membre de la franc-maçonnerie, il s'en montra au moins le protecteur.

A deux reprises, en 1880 et en 1903, les religieux ont été chassés de France. Faut-il s'en étonner ? Le pouvoir dans ce pays est aux mains des francs-maçons.

« Nous sommes, s'écria un jour Mgr Gouthe-Soulard, non en république, mais en franc-maçonnerie. »

Au grand convent tenu à Paris en 1891, tous les FF.·. faisant partie du parlement furent invités à mettre le

gouvernement en demeure d'appliquer la loi non abrogée de 1792, interdisant d'une façon absolue toutes les congrégations d'hommes et de femmes.

Nouveaux efforts tentés dans les convents de 1892 et de 1893. (Cf. *Le complot franc-maçonnique*, par Gabriel Français, pp. 71 et suiv.)

Les lois tracassières, appelées droit d'accroissement et droit d'abonnement et obligeant les religieux à payer des impôts injustifiés et exorbitants, furent d'inspiration maçonnique ; l'auteur de la première fut le franc-maçon Brisson ; l'auteur de la seconde, le franc-maçon Ribot.

En Belgique, les religieux n'ont pas été expulsés jusqu'à ce jour, mais le plus grand désir de la franc-maçonnerie est d'en arriver là, et de débarrasser le pays de la « lèpre monacale ». Les discours haineux prononcés en diverses circonstances par des francs-maçons notables, tels que Laurent, Faider, Defacqz, etc., ne laissent aucun doute à cet égard. En attendant, la franc-maçonnerie mène contre le clergé et les religieux une campagne de calomnie ; elle félicite Eugène Sue à l'occasion de la publication du *Juif-Errant*, et, tandis que la loge de Bruxelles offre à l'ignoble écrivain une médaille, la loge d'Anvers lui fait présent d'une plume d'or ; elle exploite la confession pour jeter le discrédit sur le clergé ; elle va applaudir une pièce infâme, interdite par la censure en France (1).

En 1844, les francs-maçons organisent une émeute à Verviers pour empêcher les jésuites de prendre possession de leur couvent ; et qui ne se rappelle les mesures tracassières dont le clergé a été l'objet, chaque fois que les francs-maçons ou les libéraux asservis à la franc-maçonnerie se sont trouvés au pouvoir ? Qui ne se rappelle surtout cette fameuse enquête scolaire si glorieuse, mais en même temps si humiliante, pour les ministres de la religion dans notre pays ?

(1) Nous faisons allusion à la pièce : *Ces Messieurs*, représentée jusqu'à cent fois au Théâtre Molière.

Un fait qui a beaucoup d'analogie avec celui dont nous venons de parler, c'est la guerre menée sans répit et avec une fureur diabolique contre la papauté.

Le plus retentissant incident de cette guerre a été la prise ou plutôt le vol des États pontificaux.

Sur qui la responsabilité de ce vol retombe-t-elle de tout son poids ? Sur la franc-maçonnerie. Et cela est si vrai, qu'un savant écrivain de la Compagnie de Jésus, le Père Van Duerm, a pu intituler un ouvrage, dans lequel il raconte les attaques dirigées contre le pouvoir temporel du pape : *Rome et la franc-maçonnerie.*

En 1848, au grand convent général tenu à Paris, on décida la suppression des États pontificaux ; les discours prononcés et les résolutions prises en cette circonstance en font foi.

Palmerston, le chef extérieur de la franc-maçonnerie, promit son aide à Napoléon III, à condition que celui-ci déclarât la guerre au pape.

C'est à la franc-maçonnerie, dit la maçonnique *Rivista,* sinon comme organisme du moins comme esprit vivificateur, qu'est dû tout, absolument tout ce qui s'est accompli en Italie, depuis 1859 jusqu'à nos jours pour secouer le joug moral du Vatican. Et un autre organe de la franc-maçonnerie écrivit il y a quelque temps : « L'anniversaire du 20 septembre, du jour où Rome est devenue capitale de l'Italie et où le pouvoir temporel du pape a été renversé, regarde exclusivement la franc-maçonnerie. Il est un anniversaire, une fête purement et simplement maçonnique, puisqu'il marque la date de l'arrivée de la franc-maçonnerie italienne, but qu'elle visait depuis de si longues années.» Tous les chefs du mouvement anti-pontifical étaient des francs-maçons : Cavour, Victor-Emmanuel, Mazzini, Garibaldi ; et, en enlevant au pape son pouvoir temporel, les maîtres de la franc-maçonnerie l'ont déclaré maintes fois, ils voulurent diminuer, battre en brèche son influence religieuse elle-même.

Un fait, qui caractérise notre époque, est bien la sécu-

larisation, la laïcisation à outrance, surtout celle de l'école à tous les degrés. Des francs-maçons jouissant d'un grand renom dans leur secte, tels Weisshaupt, Condorcet, Lepelletier, ont prôné l'école neutre comme un idéal à réaliser au prix de tous les efforts, comme un moyen sûr d'en finir avec la religion elle-même. Aussi, partout où les francs-maçons ont su conquérir un peu d'influence, ils se sont appliqués à faire triompher ce point le plus cher de leur programme. Ils l'ont fait dans les États-Unis, en Allemagne, en Autriche, en Hollande, en Espagne. (Cf. P. Jansen, O. P., *Geschiedenis van de Vrijmetselarij.)*

En Belgique, la loi de malheur a été l'œuvre de la franc-maçonnerie. En 1863, un franc-maçon du nom de Macé fonda en Belgique la Ligue de l'enseignement, dans le but de familiariser les esprits avec l'idée de l'enseignement neutre.

Les revues maçonniques firent une active propagande en faveur de cette Ligue.

En la même année 1863, le Grand-Orient de Belgique consulta les principales loges du pays au sujet d'un programme d'enseignement obligatoire. La réponse unanime fut : exclusion de la religion.

En 1876, le Grand-Orient convoqua tous les francs-maçons belges dans le dessein de faire triompher le principe de l'enseignement *obligatoire, gratuit* (dans ce sens que l'enseignement officiel serait subventionné par l'État avec l'argent des contribuables, alors que l'enseignement libre n'aurait, pour se maintenir, que la générosité des intéressés), *laïque* (c'est-à-dire soustrait à l'inspection et à la direction de l'Église ou de ses ministres).

Enfin, en 1879, un ministère exclusivement maçonnique parvint au pouvoir et réalisa, au mépris de toute justice, ce qui, depuis si longtemps, avait été l'objet des vœux des Loges.

Pour détourner de la religion les jeunes gens faisant des études supérieures et se destinant aux carrières libérales, les francs-maçons (F.·. Verhaegen à leur tête) fon-

dèrent, il y a plus d'un demi-siècle la fameuse Prava Mater, l'Université prétendûment libre de Bruxelles.

Mais c'est en France que la franc-maçonnerie s'est appliquée dans ces derniers temps, avec le plus d'acharnement et le plus de succès aussi, à séculariser l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

Celui qui désire connaître en détail la triste histoire de cette œuvre de déchristianisation lente et progressive consultera avec fruit l'opuscule cité tout à l'heure : *Le complot maçonnique en France,* par Gabriel Français.

Enfin, signalons un dernier fait, propre, plus encore que les précédents, à notre temps. Je veux parler des enterrements civils.

Qui n'a vu quelquefois se dérouler vers le cimetière lentement, insolemment surtout, ces cortèges lugubres, d'où tout insigne religieux est absent, où, par contre, les insignes de la libre-pensée foisonnent ?

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir dans chacun de ces enterrements une affirmation irréligieuse, une protestation contre la religion. Aussi, les ennemis de la religion sont-ils à l'affût de toutes les occasions pour provoquer et organiser ces manifestations.

Est-il nécessaire d'ajouter que ces ennemis de la religion sont surtout les francs-maçons ? C'est de la franc-maçonnerie qu'est sortie, en Belgique, l'infâme association des solidaires qui s'obligent, par serment, à ne pas vouloir de prêtre à la mort et s'engagent, par testament, à se faire enterrer civilement. Quand un tel homme tombe gravement malade, ses frères ! font bonne garde auprès de lui pour l'empêcher de renier, à l'instant suprême, les principes de la franc-maçonnerie et, dans le cas où il eût cette faiblesse, tenir le prêtre à distance et empêcher la religion de pénétrer jusqu'au moribond.

De la Belgique, la secte infernale des solidaires s'est propagée, toujours grâce à la franc-maçonnerie et sous son haut patronage, en France et en Italie.

Après tout ce qui vient d'être dit, il faudrait, je pense, être frappé de cécité intellectuelle incurable pour pou-

voir encore douter du caractère antireligieux de la franc-maçonnerie.

CHAPITRE III.

La religion maçonnique.

Quand un franc-maçon est reçu Chevalier-Kadosch, on lui fait promettre de s'employer de toutes manières à détruire la religion chrétienne, et, en général, les religions existantes, pour rendre ainsi possible l'avènement de la religion maçonnique.

Les francs-maçons, pour se rendre entièrement dignes de leur nom, non seulement s'occupent de détruire, ils prétendent aussi édifier.

Mais que faut-il entendre par la religion maçonnique ? Quel est son symbole, sa morale, sa liturgie ?

§ 1. Il semble que le premier article du symbole maçonnique comme du symbole chrétien soit l'existence de Dieu. Les francs-maçons ont, en effet, continuellement à la bouche ces mots : le Grand Architecte de l'Univers. Et puis, de quelle religion peut-il être question si on nie l'existence de Dieu, l'objet de toute religion ?

C'est vrai, mais il ne faut pas oublier que les mots ont dans le langage maçonnique un tout autre sens que dans le langage ordinaire, et que, sous les termes les plus inoffensifs, les francs-maçons cachent quelquefois les plus énormes blasphèmes.

Sans doute, les fondateurs de la franc-maçonnerie furent des déistes anglais, mais qui, tout en reconnaissant l'existence de Dieu, proclamaient qu'il ne s'occupe nullement des hommes. Sans doute encore, jusqu'à nos temps, il y a eu des francs-maçons croyant en Dieu ; mais il n'est pas moins certain que, du moins dans certains pays (en France et en Belgique notamment), on laisse aux adeptes toute liberté de croire touchant Dieu ce qui leur plaît, et ceux qui, à la question : Quels sont

les devoirs de l'homme envers Dieu ? répondent comme Proudhon : La haine et la guerre ! sont aussi bien reçus dans les rangs de la franc-maçonnerie que ceux qui s'inclinent devant Dieu et l'adorent.

Proudhon, dont je viens de citer le nom, appelle Dieu le mal, et les livres dans lesquels il profère cet affreux blasphème sont loués et admirés par les revues maçonniques.

Mais voici qui est plus significatif. En 1866, le Grand-Orient de Belgique dit, par l'organe du F.·.Van Schoor, grand-maître national : Dans nos Loges, le matérialiste, le positiviste, le panthéiste peuvent vivre à côté du spiritualiste. Si l'idée de Dieu se produit dans les rituels sous la dénomination du Grand Architecte de l'Univers, c'est que c'est là une tradition de l'ordre...

Dans son discours d'inauguration du congrès maçonnique italien de 1869, le grand-maître en titre, Frappoli, fit remarquer que le programme primitif de l'association péchait par trop d'exclusivisme. Or, la formule de ce programme était : Dieu personnel et monarchie tempérée. Aussi le congrès, tout en conservant la formule : A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, déclara-t-il qu'il la considérait simplement comme une représentation artistique et graphique de ce qui était, et il admit que, dans les questions habituelles à faire aux néophytes, on supprimerait l'interrogation : Quelle est votre religion ?

De tout ceci il ressort que, du moins aujourd'hui et dans nos pays, la religion maçonnique n'est pas fondée sur le dogme fondamental de l'existence de Dieu ; on peut être bon franc-maçon sans accepter ce dogme.

On se demande, en conséquence, quel peut être le Dieu des francs-maçons, de ceux qui dirigent la construction de l'édifice de la religion maçonnique ?

Un écrivain franc-maçon qui jouit d'un grand renom auprès des siens et a été nommé l'auteur sacré de la secte, le F.·. Ragon, nous dit, sans ambages, que le but du maçon c'est le culte de la nature.

Dieu, dit un rituel maçonnique, est tout ce qui est. Et, comme l'homme est une partie de ce qui existe, il est donc dieu et la religion maçonnique est la déification, l'adoration de soi-même : Vous serez comme des dieux, dit déjà le serpent infernal aux premiers parents Adam et Eve.

Mais le démon ne porte l'homme à s'adorer que pour l'amener à l'adorer lui-même, et voilà le prodige qui semblait à tout jamais irréalisable et que, cependant, Satan est parvenu à réaliser au sein de la franc-maçonnerie. Oui, il est avéré que Satan a son autel dans certaines Loges, que dans ces Loges on l'invoque, on l'adore, on l'appelle, avec Proudhon, le grand calomnié des prêtres et des rois, on salue en lui un ami et on l'embrasse comme tel.

L'hymne à Satan de Josué Carducci a été insérée au Bulletin officiel du Grand-Orient d'Italie. Le drapeau noir de Satan, où le grand révolté est dépeint en rouge avec ses cornes, est porté en triomphe par les rues, quand la secte fait ses processions carnavalesques à travers les villes de la péninsule.

Chose étrange, des hommes qui ne veulent plus croire en Dieu croient à Satan ; ils ne veulent plus reconnaître le Maître suprême et ils s'agenouillent devant une de ses créatures, sa créature la plus haineuse, la plus perfide, la plus malfaisante !

Nous savons ce que la franc-maçonnerie a fait du dogme de l'existence d'un Dieu personnel. A-t-elle davantage respecté le dogme de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme ? Non, certes.

Quand, lors de la cérémonie funèbre organisée par le Grand-Orient de Belgique en l'honneur de Léopold Ier, on avait placé dans le temple cette inscription : L'âme émanée de Dieu est immortelle, il se produisit une imposante protestation contre cette « superstition ».

Les rituels maçonniques enseignent que l'âme humaine n'est qu'une parcelle de l'âme universelle, que la vie future n'est autre chose que la vie de nos descendants qui profiteront de nos découvertes.

§ 2. On voit que le symbole de la franc-maçonnerie est fort sommaire; sa morale est très élastique et commode. Tout d'abord, il n'y a pas de loi morale supérieure à l'homme, celui-ci est lui-même son dieu et son roi. Comme il n'y a pas de Dieu, l'homme ne saurait avoir de devoirs envers Lui.

Ce que la franc-maçonnerie inculque surtout, c'est l'honnêteté extérieure, c'est l'accomplissement de ces trois choses nécessaires au bonheur et à la conservation ici-bas : Conserve-toi, instruis-toi, modère-toi. D'après l'enseignement de la franc-maçonnerie, toutes les passions naturelles sont innocentes, on peut et on doit donc les satisfaire.

On voit d'ici les épouvantables conséquences que les francs-maçons qui admettent un tel principe ne se feront pas faute d'en tirer. Aussi paraît-il que, dans certaines Loges et dans certaines réunions, il se passe, se dit et se chante des choses qui rappellent les ignominieux mystères de l'antiquité grecque.

Ce que nous venons d'apprendre touchant les devoirs de l'homme envers soi-même nous fait déjà deviner à quoi se réduiront ses devoirs envers le prochain. Le fond de la morale maçonnique est l'égoïsme, ainsi formulé dans un rituel de la secte : Moi, rien que moi, tout à moi, tout pour moi ; et cela par tous les moyens possibles.

Deux maçons illustres, Cousin et Damiron, professeurs de l'Université, ne faisaient que développer cette doctrine quand ils écrivaient ces lignes : « Toutes les affections sont intéressées, l'amour de soi est nécessaire à toute espèce d'affection ; il en est le principe, il l'engendre et la produit, il la détermine dans toutes ses tendances, la pousse dans tous ses degrés, en fait tous les caractères, en constitue tous les phénomènes. Donc, l'égoïsme est la seule réalité. »

Donc, ajouterons-nous, chez les francs-maçons pas de vraie charité ; quand ils s'entr'aident, c'est encore par un mobile d'intérêt personnel ou d'utilité pour la secte.

Pas de respect des droits du prochain ; la calomnie est employée par les Loges, sur une vaste échelle, contre ceux qu'elles combattent ; le mensonge est, à leurs yeux, un art, qu'elles osent bien appeler l'art royal, et quoique le premier des douze commandements du Dodécalogue maçonnique prescrive la justice parce que, dit-il, cette vertu est le soutien de la société, il n'en est pas moins vrai que la justice est pour le franc-maçon ce que l'intérêt lui fait regarder comme juste et légitime ; et, bien certainement, Eugène Sue, l'un des écrivains francs-maçons les plus tristement célèbres, ne croyait pas enfreindre le premier précepte de son Dodécalogue maçonnique quand il posait en thèse cette fameuse proposition : Personne n'a droit au superflu quand chacun n'a pas le nécessaire.

Le droit de la femme à la fidélité de son mari, celui des parents à l'obéissance de leurs enfants sont aussi niés par la franc-maçonnerie. Dans les rituels maçonniques, l'indissolubilité du mariage est déclarée contraire aux lois de la nature et de la raison, et que de fois des orateurs francs-maçons (Fleury, Villaume, etc.) ont fait entendre dans les Loges ces paroles renversantes : « L'enfant seul a des droits ; les père et mère, à son égard, n'ont que des devoirs ; s'ils s'attribuent des droits, c'est une usurpation. »

On voit qu'on pourrait facilement écrire les préceptes de la morale maçonnique sur l'ongle du petit doigt.

Quel malheur si une telle morale venait à prévaloir ! Avant vingt-quatre heures, le monde serait un amas de ruines spirituelles et matérielles.

§ 3. Si le symbole maçonnique est ce qu'il y a de plus impie, le décalogue maçonnique ce qu'il y a de plus immoral, le culte maçonnique est ce qu'on peut imaginer de plus sacrilège. C'est, d'un bout à l'autre, une parodie du culte catholique.

Les temples de la maçonnerie sont les Loges, orientées et ornées d'emblèmes religieux. Avant de les livrer au culte, on en fait une sorte de consécration consistant en processions et en invocations.

La franc-maçonnerie a ses prêtres appelés, dans le rite écossais, chefs du tabernacle, grands commandeurs du temple de Jérusalem, etc.; ils sont consacrés ou ordonnés à peu près comme les évêques et les autres ministres de la religion catholique.

La franc-maçonnerie a ses fêtes religieuses, parmi lesquelles on distingue surtout les deux fêtes annuelles qu'on célèbre en l'honneur de la nature, l'une au solstice d'été, l'autre au solstice d'hiver. La célébration de ces fêtes consiste principalement en repas et en discours.

La franc-maçonnerie a ses pratiques religieuses : ce sont des génuflexions, des protestations, des offrandes d'encens, des prières faites quelquefois devant une étoile flamboyante ou un triangle renversé.

La franc-maçonnerie a ses sacrements : on confère, dans les Loges, le baptême et la confirmation aux enfants des francs-maçons appelés louveteaux ; à l'équinoxe du printemps, on célèbre une sorte de cène eucharistique, pour honorer le réveil de la nature.

Certains rituels renferment aussi les cérémonies d'un mariage maçonnique.

Quand un franc-maçon meurt, on lui fait des obsèques plus bizarres encore que lugubres. (On peut trouver la description des cérémonies que nous n'avons que mentionnées dans l'ouvrage du P. dom Benoît, *la Cité antichrétienne*, t. II, 452-498).

Enfin, dans les Loges, il y a un autel. C'est, dans certaines Loges, sur cet autel, qu'on offre des sacrifices à Satan, à Satan en personne, et quels sacrifices lui offre-t-on ? des hosties consacrées, que de misérables femmes, affiliées à la secte, vont recevoir dans les églises catholiques.

Ah ! Satan doit être satisfait, son immense haine de Dieu doit être un peu assouvie quand il voit de telles offrandes apportées sur son autel, il doit être content de ceux qui l'honorent par un tel culte et il ne manquera certainement pas de les récompenser un jour, à sa manière, de l'affreux culte qu'ils lui rendent.

Quant à nous, faisons amende honorable à Dieu et à Jésus-Christ pour les outrages sans nom dont ils sont l'objet dans les Loges ; faisons amende honorable pour les prières maçonniques qui sont des blasphèmes, pour les cérémonies maçonniques qui sont des impiétés, pour les sacrifices maçonniques qui sont des énormités inconnues au paganisme lui-même.

CHAPITRE IV.

Le péril maçonnique.

Nous avons essayé de démasquer le double but poursuivi par la franc-maçonnerie au point de vue religieux, et qui est la destruction des religions existantes, surtout de la religion catholique, l'établissement de la religion maçonnique. Mais devons-nous craindre que la franc-maçonnerie réalise ce but ? Entendons-nous. Elle ne parviendra évidemment jamais à détruire la religion dans le monde. Ce nouvel assaut dirigé par Satan contre la pierre ferme sur laquelle Notre-Seigneur a bâti son Église sera aussi impuissant que tous les précédents. Cela ne signifie cependant pas que la franc-maçonnerie ne soit pas à redouter. Elle peut réussir à réaliser *partiellement* son but ; elle ne peut pas détruire l'Église, mais elle peut lui faire beaucoup de tort, lui enlever des âmes nombreuses.

La franc-maçonnerie constitue (il serait dangereux de se faire illusion à ce sujet) un sérieux péril au point de vue religieux, un péril avec lequel il faut compter et qu'il faut combattre de toute manière.

Ce qui rend la franc-maçonnerie redoutable, c'est d'abord sa puissance numérique.

Quel est, au juste, le nombre des francs-maçons répandus dans le monde ? Il est assez difficile de le dire. Raich *(Freiburger Kirchenlexicon,* art. *Freimaurerei),* s'appuyant sur différentes statistiques et autorités, évalue le

nombre total à un peu plus d'un million. D'après ses calculs, il y aurait dans les 365 Loges d'Allemagne 43,447 adhérents, dans les 397 loges de France environ 25,000 francs-maçons; les 17 Loges de Belgique compteraient 1,500 membres, les 425 Loges d'Espagne en compteraient 7,000 et les 203 Loges d'Italie 8,000 environ. C'est en Amérique que la franc-maçonnerie est le plus répandue : 10,000 Loges avec 600,000 frères.

Les chiffres cités par M. le chanoine Labis dans son ouvrage : *le Libéralisme, la Franc-Maçonnerie et l'Église catholique,* se rapprochent de ceux qu'on vient de lire.

Le P. dom Benoît *(Cité anti-chrétienne,* 2me partie, t. I, p. 201) suppute le nombre des francs-maçons d'après les rites actuellement pratiqués et arrive à une somme globale d'un million quarante mille trois cents francs-maçons.

D'autres auteurs, qui se prétendent aussi bien informés, estiment que ces chiffres sont fort au-dessous de la réalité. D'après Mgr. de Ségur *(les Francs-Maçons,* p. 7), la secte compterait plus de 8 millions d'adeptes; en France seulement plus de seize cent mille. D'après Le Rocharet *(les Francs-Maçons,* p. 95), le nombre des francs-maçons serait même de 28 millions et le budget annuel s'élèverait à trois milliards de francs.

Une manière de concilier plus ou moins ces données si divergentes serait peut-être de distinguer entre membres actifs et inactifs.

Quoi qu'il en soit, le nombre des francs-maçons est grand, la secte est partout, en Belgique, en France, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, en Suède, en Hollande, en Espagne, en Italie, en Turquie, en Afrique, dans les deux Amériques, en Perse, en Chine, dans l'Hindoustan, en Océanie.

Ne nous étonnons pas de la grande extension de la franc-maçonnerie. Elle est, en effet, une secte révolutionnaire, elle travaille à la suppression de la propriété ; de ce chef, elle attire tous les esprits mécontents, qui rêvent un ordre de choses nouveau. Elle promet des

avantages matériels à ses adeptes ; aux négociants, elle dit : Votre commerce ira mieux ; aux employés : Vous avancerez plus vite : par cet artifice, elle attire à elle tous ceux (et ils sont nombreux) qui ne voient que l'argent.

Elle associe des Loges de femmes aux Loges d'hommes, organise des réunions androgynes, « des amusements mystérieux », des banquets et attire, par ce moyen, les bons viveurs dont l'idéal est le plaisir.

Aux gens qu'un reste de scrupule empêche de rompre complètement avec la religion, elle dit : Mais faites comme bon vous semble; dans mes Loges on ne s'occupe ni de politique ni de religion ; je suis une société de philanthropie.

Aux ennemis de la religion, elle dit : C'est dans mon sein que vous trouverez le moyen d'assouvir votre haine, c'est moi qui organise la grande lutte.

C'est ainsi que s'explique cette bigarrure d'éléments qu'on rencontre dans les Loges. Quelquefois et dans certains pays, la franc-maçonnerie a pris des airs si inoffensifs que de nombreux prêtres s'y sont fait recevoir. (Cela s'est vu au Brésil, dans la seconde moitié du XIXe siècle.) Il a fallu des attaques ouvertes contre l'Église de la part des Loges, des avertissements solennels de la part des évêques pour ouvrir les yeux à ces imprudents.

Si la franc-maçonnerie s'entend à enrôler des recrues, elle ne s'entend pas moins à retenir dans son sein les membres qui ont de la valeur à ses yeux. On dit bien aux profanes, et pour les attirer : Il ne s'agit que d'un essai. Dès que vous le voudrez, vous pourrez vous retirer. L'expérience prouve qu'il n'en est pas tout à fait ainsi. La franc-maçonnerie est un engrenage. Malheur à celui qui s'y laisse prendre, surtout si c'est un homme de marque et qu'on tient à conserver ! Il se trouve bientôt enserré comme dans un étau. D'un côté, les serments terribles qu'il a faits, les engagements qu'il a contractés, la crainte des représailles font qu'il n'ose plus reculer; d'autre part, les grades supérieurs à atteindre,

les secrets dont la communication est sans cesse promise, les honneurs, les postes de confiance mis en perspective font qu'il souhaite d'avancer.

Mais il est un proverbe qui dit que les membres d'une société qui se propose un but difficile, les combattants sur un champ de bataille, *non sunt numerandi, sed ponderandi*, ne doivent pas tant être comptés que pesés, la qualité entre plus en ligne de compte que la quantité.

Il y a, sans doute, de tout dans les Loges maçonniques, mais il faut avouer que les francs-maçons comptent dans leurs rangs beaucoup d'hommes qui, par leur audace, ou leur fortune, ou leur science, leur talent d'écrivain ou d'orateur, ou enfin leur puissance, peuvent rendre de grands services à la secte, et voilà ce qui aggrave considérablement le péril maçonnique.

Ce sont plus encore les francs-maçons qui vont aux recrues que les recrues qui vont aux francs-maçons, et le choix se fait à bon escient. C'est ainsi que la franc-maçonnerie est parvenue à enrôler quantité de grands hommes d'État et même des princes, des rois, qui croyaient se servir de la franc-maçonnerie et ne voyaient pas que la franc-maçonnerie se servait ou plutôt abusait d'eux pour réaliser ses projets destructeurs. On peut dire que, dans les pays gangrenés par la franc-maçonnerie, presque tous les députés non catholiques, et quand les ennemis de la religion sont au pouvoir, tous ou presque tous les ministres sont affiliés aux Loges et en exécutent le mot d'ordre.

Mais que peuvent des forces éparses ? Rien ou en tout cas peu de chose. L'union fait la force. Cet élément de succès ne manque pas à la franc-maçonnerie.

Certains auteurs nous représentent la secte sous la forme d'une sorte de monarchie absolue : un directoire suprême siégeant à Berlin ; sous lui quatre grands centres directeurs établis, le premier à Naples pour l'Europe, le second à Calcutta pour l'Asie et l'Afrique, le troisième à Washington pour l'Amérique du Nord, le quatrième à Montevideo pour l'Amérique du Sud. Ces centres

directeurs sont en relation avec les Grands-Orients et les suprêmes conseils de chaque nation ; les suprêmes conseils transmettent les ordres reçus d'en haut aux aréopages (réunions des ministres de la maçonnerie noire) ; ceux-ci les transmettent aux chapitres (réunions des membres de la maçonnerie rouge), qui, à leur tour, les communiquent aux simples Loges.

D'après ce tableau, il y aurait au sein de la franc-maçonnerie une hiérarchie rigoureuse qui, malgré la diversité des temps, des pays, des rites, maintiendrait partout dans la secte une unité aussi absolue qu'on peut l'imaginer.

De fait, cependant, la cohésion n'est pas telle qu'il ne se produise, entre les différentes puissances maçonniques, des divergences de vues et même des animosités, des haines, des entre-déchirements, mais comme un but dominant tout le reste est commun à toute la secte, à savoir : la haine de la religion et le renversement de l'ordre social, on peut dire que certainement, du moins dans ce sens, et quand il s'agit de la réalisation de ce but, la franc-maçonnerie est une par toute la terre.

Des faits nombreux prouvent que les Loges belges, par exemple, sont en rapports continuels non seulement entre elles, mais avec les Loges allemandes, françaises, etc. (Cf. Labis, ouvr. cité, pp. 37 et suiv.)

Si la franc-maçonnerie semble tenir compte des nationalités, si, par exemple, en Belgique, elle s'appelle le Grand-Orient de Belgique et, en France, le Grand-Orient de France, c'est pour faire illusion aux gouvernements, qui prendraient avec raison ombrage d'une secte cosmopolite.

Mais ce qui constitue surtout le péril maçonnique, c'est le secret inviolable que la franc-maçonnerie garde sur ses menées, le mystère impénétrable dont elle entoure ses noirs desseins.

Le secret, c'est la marque caractéristique, c'est la principale condition de vie de la secte ; la garde du secret est l'objet de tous les serments dont la prestation donne

accès aux différents grades. Le secret maçonnique est soigneusement abrité sous un triple voile : le silence, le symbole ou le signe, enfin le mensonge.

Le silence d'abord. Les initiés doivent bien se garder de révéler aux profanes ce qui leur est communiqué sous le sceau du secret. Ce silence est si bien gardé que beaucoup de francs-maçons ne connaissent même pas leurs véritables chefs, que dis-je, ils ne savent même pas avec certitude si le pouvoir suprême est détenu par un seul homme ou par plusieurs.

La plupart des francs-maçons travaillent à la réalisation de buts qu'ils ignorent et qu'ils ignoreront pendant toute leur vie.

Un autre moyen de cacher aux profanes ou aux membres peu sûrs ce qui doit rester secret, est le symbole.

Le symbolisme joue un très grand rôle dans la franc-maçonnerie. C'est tout un ensemble de noms symboliques, d'objets symboliques, de nombres symboliques, de lettres symboliques plus énigmatiques les uns que les autres. (On peut voir l'interprétation de plusieurs de ces symboles dans l'ouvrage du P. dom Benoît, t. I, pp. 203-249.) On sait aussi que les francs-maçons ont des signes conventionnels auxquels ils se reconnaissent entre eux.

Mais l'art dans lequel les francs-maçons sont passés maîtres, c'est le mensonge, l'hypocrisie.

Weishaupt, l'un des chefs de la franc-maçonnerie allemande, a composé tout un traité sur l'espionnage et les moyens de l'erreur.

La franc-maçonnerie, c'est la duplicité érigée en système.

S'agit-il de se concilier les bonnes grâces et de gagner la confiance des princes, des rois, on les élève aux plus hauts grades, on les affuble des titres les plus pompeux, tout en se gardant bien de leur révéler d'autres secrets qu'aux simples apprentis.

C'est ainsi que le roi de Hanovre se croyait à la tête de la maçonnerie dans ses États et s'imaginait la diriger,

tandis que la maçonnerie tramait sa déchéance au profit de la Prusse.

S'agit-il de pallier aux yeux des populations des intentions inspirées par la seule haine, ou de donner un air de légitimité aux mesures les plus injustes, les plus arbitraires, les gouvernements maçonniques persécuteurs proclament et répètent, de la manière la plus solennelle, qu'ils n'ont autre chose en vue que le bien de la patrie, l'intérêt général, l'établissement universel de la liberté et de l'égalité parfaite.

Que de mensonges, que de protestations trompeuses ont été débités par le gouvernement maçonnique français pour mener à fin l'odieuse campagne entreprise contre les congrégations religieuses !

La franc-maçonnerie imite Satan, dont elle est l'aide et qui est menteur depuis le commencement. Elle travaille sous terre, elle manigance dans les ténèbres, elle n'avance que par détours, elle ne combat qu'en se cachant.

Comment terrasser un ennemi invisible, comment prévenir les assauts, déjouer les efforts d'un adversaire qui se dérobe, qui est partout et ne se montre nulle part ?

Enfin, pour achever de montrer le péril maçonnique dans tout son jour, je dirai que la secte mène la guerre qu'elle a déclarée à la religion avec un acharnement, une habileté, une patience qui lui semblent inspirés par Satan lui-même.

Pour se convaincre de l'acharnement qui anime la franc-maçonnerie, il suffit de lire les discours prononcés par les chefs, et les comptes rendus des convents. Quand les intérêts de la secte l'exigent, elle ne recule pas devant l'assassinat. L'archevêque de Quito est empoisonné à l'autel, Rossi et Garcia Moreno poignardés en pleine rue.

Mais le zèle de la secte n'est pas une ardeur aveugle, c'est une ardeur calculée, prudente. La lutte est menée selon des plans savamment combinés ; c'est un programme composé avec une adresse diabolique et dont tous les articles habilement gradués doivent être exécutés les uns après les autres, en temps favorable. On com-

mence par égarer l'opinion par des sophismes, des calomnies ; on tâche de s'emparer du pouvoir, de saisir les rênes du gouvernement, de caser dans les postes influents les hommes de la secte ; on laïcise peu à peu l'enseignement, les hôpitaux, l'armée, les ateliers ; on traque les religieux et on cherche des prétextes pour les bannir du pays ; puis, on s'en prend au clergé séculier, on lui lie les mains par des décrets et des mesures de police ; enfin, on rompt avec Rome et on rend la pratique de la religion quasi impossible.

Un tel programme n'est pas aisé à réaliser ; mais la franc-maçonnerie sait patienter, elle sait attendre. Si on la fait reculer, elle profite de la première occasion favorable pour regagner le terrain perdu. La franc-maçonnerie, c'est Satan ne se décourageant jamais, s'obstinant dans le mal malgré toutes les défaites humiliantes qui lui sont infligées et rôdant sans cesse et partout pour surprendre une proie : *quærens quem devoret.*

Le péril maçonnique n'est donc pas une chimère, c'est une réalité ; il est d'autant plus redoutable qu'il est plus caché.

Depuis longtemps, les Souverains Pontifes, les gardiens vigilants de la foi et des mœurs le dénoncent.

En 1738, vingt-un ans après la naissance de la secte, le pape Clément XII élève solennellement la voix pour avertir le monde du danger qu'il court et excommunier ceux qui se font affilier à la franc-maçonnerie.

En 1751, le savant pape Benoit XIV renouvelle et confirme l'excommunication lancée par son prédécesseur.

En 1821, le pape Pie VII condamne d'une manière spéciale la secte aussi débauchée que révolutionnaire des Carbonari.

En 1826, le pape Léon XII démasque les sociétés secrètes dans une bulle remarquable sous tous les rapports.

En 1829, le pape Pie VIII, dont le pontificat fut si court, appelle l'attention du monde entier sur les dangers multiples qui ont leur source dans les sourdes menées de la franc-maçonnerie.

En 1832, le pape Grégoire XVI fait un tableau navrant du triste état auquel les sociétés secrètes ont réduit l'Église et la société civile.

En 1842, le pape Pie IX, avec son éloquence habituelle, joint ses avertissements à ceux des papes précédents.

Enfin, en 1884, le pape Léon XIII s'élève contre la franc-maçonnerie dans une encyclique substantielle qui est comme un traité sur la matière.

Après tant d'exhortations, tant de cris d'alarme partis de la Chaire de saint Pierre, n'est-ce pas un devoir impérieux pour les catholiques de se liguer contre l'invasion de la franc-maçonnerie ? Il faut que l'armée du bien s'oppose à l'armée du mal ; que la milice de Dieu marche contre la milice de Satan.

Si nos gouvernements modernes comprenaient le devoir qui leur incombe à cet égard, même au point de vue simplement social, ils supprimeraient, poursuivraient sans relâche jusque dans ses derniers retranchements une secte dont les membres jurent de garder un secret inviolable sur les communications qui leur sont faites, s'engagent à accomplir tous les ordres qui leur sont imposés par des chefs occultes et souvent étrangers, en tout cas hostiles à l'ordre social établi et comptant pour rien les intérêts de la patrie quand ils entrent en collision avec ceux de la secte.

Mais il semble qu'il n'y ait rien à espérer de ce côté ; les gouvernements ne veulent pas voir que la franc-maçonnerie désorganise en particulier l'armée et la magistrature, ces deux corps si importants pour le bien d'un pays ; ils ne veulent pas comprendre qu'elle est une secte aussi antisociale qu'antireligieuse, quoique cela ait été prouvé jusqu'à l'évidence des centaines de fois.

Il faut donc que ceux qui aiment leur religion et leur patrie prennent les armes contre un ennemi que les pouvoirs publics refusent de détruire.

En 1886, une ligue anti-maçonnique a été fondée, laquelle a reçu la haute approbation de Léon XIII. En

y entrant, on s'engage à ne jamais s'affilier à la franc-maçonnerie, à ne pas voter, dans les différentes élections, pour des hommes qu'on sait être affiliés à la franc-maçonnerie, et résolus à favoriser les projets antisociaux et antireligieux de la secte, à ne pas s'abonner aux journaux qu'on sait être rédigés par des francs-maçons, ou qui propagent leurs doctrines, mais à choisir plutôt les journaux qui adhèrent à la ligue (on peut dire que les journaux libéraux sont, en général, inspirés par la franc-maçonnerie, l'identité partielle et la très étroite parenté du libéralisme et de la franc-maçonnerie ont été maintes fois avouées par les principaux francs-maçons), à combattre autant que possible les œuvres maçonniques, surtout l'école neutre, et à favoriser au contraire les œuvres anti-maçonniques (écoles confessionnelles, cercles catholiques, associations religieuses), à ne jamais s'adresser à des commerçants, des médecins, des avocats enrôlés dans la secte; à faire prendre à ceux sur lesquels on a de l'autorité (enfants, ouvriers, domestiques) les engagements de la ligue. Un excellent moyen de combattre la franc-maçonnerie est de la faire connaître. Cette secte est si impie, si méchante, qu'il suffit de la démasquer pour détourner d'elle tous ceux qui ont encore quelque reste de sentiments honnêtes ou chrétiens.

La franc-maçonnerie pousse partout son vieux cri de haine : Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! Répondons, nous, à cette déclaration de guerre, par le mot d'ordre : Sus à la franc-maçonnerie, Dieu le veut !

UN DERNIER MOT.

Cher lecteur, nous voici arrivés au terme des multiples allées et venues qui avaient pour but le placement de la première pierre de l'édifice religieux dans votre âme.

Cette première pierre, la voilà maintenant placée. Mais, vous le savez, rien de stable, rien de solide ne se fait sans l'aide de Dieu. C'est Dieu qui doit raffermir la pierre dans votre esprit et dans votre cœur. Avant donc de mettre de côté ce livre que vous avez eu la patience de lire jusqu'au bout, recueillez-vous un instant et, avec tout l'esprit de foi et toute l'ardeur dont vous êtes capable, dites à Dieu : O Seigneur, ô Maître, ô bon Père, je vous remercie de m'avoir fait comprendre, mieux que je ne l'avais fait jusqu'à maintenant, vos droits sacrés à mon respect, à mon obéissance, à mon amour et à ma reconnaissance. Puissé-je reconnaître pratiquement ces droits ; puissé-je vous aimer aussi ardemment, vous servir aussi généreusement que vous le désirez de moi ; puissé-je vous faire mieux connaître et vous faire aimer davantage par mes connaissances et amis ; puissé-je vous amener des âmes assises encore à l'ombre de la mort ou égarées dans les régions glacées de l'indifférence ! Ah ! si ces vœux se réalisaient, quel bonheur viendrait inonder mon cœur ! Quelle paix, quelle félicité je verrais régner autour de moi ! Mais que suis-je, Seigneur, réduit à mes seules et faibles forces ? O vous qui m'avez donné le vouloir, donnez-moi la grâce d'exécuter mes désirs. De votre main toute-puissante, élevez-moi au dessus du monde qui m'attire, élevez-moi au-dessus de moi-même. Réveillez-moi de ma torpeur, arrachez-moi à mes illusions,

faites-moi triompher de mes passions et de mes faiblesses. Que votre nom, Dieu trois fois saint, soit sanctifié ! Que votre règne, Dieu très bon, arrive et s'établisse partout ! Que votre volonté, Dieu infiniment grand et juste, soit accomplie maintenant et toujours, par moi et par tous les hommes. Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5-34

CHAPITRE I.

Pour qui j'élève cet édifice. Énumération des classes de lecteurs auxquels s'adresse cet ouvrage et considérations sur la convenance, l'utilité et la nécessité de l'instruction religieuse 5-13

CHAPITRE II.

Solution de quelques questions préliminaires d'ordre pratique. Il est parlé dans ce chapitre du style dans lequel l'édifice de la science religieuse sera construit, des matériaux qui y seront employés, de la profondeur à laquelle il faudra descendre pour placer la première pierre de l'édifice. Exposé succinct des erreurs qui se sont succédées depuis la fin du moyen-âge et qui ont abouti au rationalisme absolu. 13-17

CHAPITRE III.

Le déblaiement du terrain. Ce chapitre est consacré à l'éloignement des obstacles contre lesquels vient se heurter l'exercice du bon sens dont il a été parlé dans le chapitre précédent 17-24

Ces obstacles sont :

1. L'indifférence systématique 18
2. Le préjugé 19
3. La fausse science 20-21
4. L'excès d'imagination 22
5. La passion 22-23

CHAPITRE IV.

Le plan de défense de l'édifice ou Règles de stratégie religieuse ou encore Méthode à suivre dans les discussions avec les impies 24-34
1re RÈGLE : Faire remarquer aux disputeurs impies l'inconvenance de leur conduite. . . 24
2e RÈGLE : Regarder les objections en face . . 25-26
3e RÈGLE : Etendre le débat. Caractéristique des deux camps : celui des incrédules et celui des croyants 27-33
4e RÈGLE · Recourir à l'un ou l'autre expédient légitime 33-34

PREMIÈRE PARTIE.

Les deux termes que la religion présuppose.

PREMIÈRE SECTION.

Dieu.

CHAPITRE I.

Pouvons-nous, devons-nous prouver l'existence de Dieu? Dans ce chapitre il est parlé de l'universalité de la croyance à l'existence de Dieu 35-40

CHAPITRE II.

De l'effet à la cause. Démonstration de l'existence de Dieu par le fait de l'existence du monde et l'ordre qui règne partout dans cet Univers 41-46

CHAPITRE III.

Les astres proclament la gloire de Dieu :
1. Par l'ordre qu'on y remarque 46-51
2. Par l'immensité qui les distingue 51-53
3. Par les innombrables merveilles qu'on y découvre 53-55

CHAPITRE IV.

Que la terre bénisse le Seigneur. On montre dans ce chapitre comment :
1) l'élément gazeux 55-56
2) l'élément liquide (les mers) 56-60
3) l'élément solide 60-68
proclament hautement l'existence d'un Être suprême.

CHAPITRE V.

Dieu dans le règne végétal.
I. L'histoire d'une plante 70-77
II. Le règne végétal dans ses rapports avec les autres règnes 77-85

CHAPITRE VI.

Dieu dans le règne animal.
I. Adaptation de la structure de l'animal :
A. A l'élément dans lequel il doit vivre . . 86-90
B. Aux fonctions qu'il doit remplir . . . 91-94
II. Instinct des animaux. Description d'un triple instinct qu'on découvre chez les animaux :
L'adresse au travail 95-98
L'art de la conservation 98-100
Le sentiment du devoir. 100-103

DEUXIÈME SECTION.

L'homme.

CHAPITRE I.

L'âme.
I. La spiritualité. Réfutation du matérialisme. 105-111
II. L'immortalité prouvée par les perfections de Dieu 112-115
L'immortalité prouvée par le consentement des peuples 115-116
L'immortalité prouvée par les faits . . . 117-119

III. La liberté démontrée par des arguments positifs 120-121
La liberté vengée des objections des fatalistes 122-125

CHAPITRE II.

Le corps humain. On étudie le corps en lui-même. . 125-129
On le considère ensuite entrant en contact avec les objets extérieurs 129-131

CHAPITRE III.

Le composé humain.
I. Nature du composé humain 131-133
II. Place occupée par l'homme dans l'univers . 133-134
III. Origine de l'homme. Réfutation du darwinisme 134-136

CHAPITRE IV.

La femme et la question féministe. Tout ce chapitre est consacré à mettre en lumière la parole de la Bible : Faisons à l'homme un aide semblable à lui . . . 136-141

CHAPITRE V.

La société domestique ou la famille. La société conjugale est de sa nature :
1. Stable et même indissoluble. 142-146
2. Restreinte aux seuls contractants qui la forment. 146-147
3. Faite de subordination et d'amour. . . . 147-148
La naissance d'un ou de plusieurs enfants donne à la société domestique son complément. De là exposé des devoirs et droits mutuels des parents et des enfants. 148-153
Un mot sur les domestiques 153-154

CHAPITRE VI.

La Société civile.
ARTICLE Ier. Principes générateurs et nature de la Société civile, ou comment s'est formée la Société.

Réfutation de la théorie du contrat social. — En quel sens le peuple est souverain. — Beauté et bienfaits de la Société civile. — La patrie . . 154-165
ARTICLE II. Réfutation du socialisme, la grande hérésie antisociale :
Réflexions générales 165-167
Le socialisme est irréalisable 167-172
Le socialisme est attentatoire à la liberté et à la propriété. — Démonstration de ce dernier droit 172-175
Si le socialisme arrivait au pouvoir, ce serait de toutes les calamités la plus grande . . . 175-177

DEUXIÈME PARTIE

Le lien religieux.

PREMIÈRE SECTION

La religion considérée en général.

CHAPITRE Ier

Les raisons d'être religieux 180-192
ARTICLE Ier. Raisons prises du côté de Dieu . . . 181-187
a) L'acte créateur 181-182
b) L'intention divine. 182-185
c) La Providence 185-187
ARTICLE II. Raisons prises du côté de l'homme . . 187-192
a) La religion ennoblit l'homme 187-188
b) La religion contribue à développer la vertu naturelle 188-191
c) La religion rend l'homme heureux 191-192

CHAPITRE II

Les éléments de la religion 192-226
ARTICLE Ier. Premier élément de la religion. — Reconnaissance de la causalité de Dieu 193-211
§ I. Dépendance vis-à-vis de Dieu quant à l'être 193-197

§ II. Dépendance quant à la conduite. — La loi naturelle 197-203
§ III. Dépendance quant aux événements. — Obligation d'honorer la Providence par la foi, la confiance et l'amour 203-211
ARTICLE II. Deuxième élément de la religion. — Reconnaissance pratique de l'excellence divine. — On fait connaître quatre sentiers par lesquels on peut monter des créatures jusqu'à Dieu . . . 211-220
ARTICLE III. Troisième élément de la religion. — Reconnaissance pratique de la munificence divine. 220-226

CHAPITRE III

Droits de la religion 226-248
ARTICLE Ier. Premier droit : Celui de s'étendre à tout l'homme 226-231
La religion doit être intérieure 227-228
La religion doit être extérieure 228-230
La religion doit être publique 230-231
ARTICLE II. Deuxième droit : Celui de s'imposer à tous les hommes 231-244
Réfutation de trois dictons : La religion, ça est bon pour les femmes 232-236
Plus tard, il est encore temps de s'occuper de religion 236-240
Ma profession ne me permet pas de m'occuper de religion 240-244
ARTICLE III. Troisième droit : Celui d'occuper la première place dans la vie de chaque homme . . 244-248

SECTION II

La religion considérée au point de vue social.

CHAPITRE Ier

La religion au foyer domestique. 249-257
La religion est le premier devoir, la raison d'être, le salut de la famille 250-254
Le mariage religieux et la famille religieuse dans l'histoire. 254-257

CHAPITRE II

La Société doit à Dieu d'avoir de la religion. Elle a été fondée, enseignée par Dieu, elle est sans cesse gouvernée par Lui. 257-263

CHAPITRE III

La Société se doit à elle-même d'être religieuse, parce que la religion est pour elle une cause de perfection. — Remarques préliminaires sur les conditions ou éléments du bien-être social, et l'état social actuel. 263-269

CHAPITRE IV

La religion et la juste répartition des membres du corps social. — Première condition du bien-être social. — On examine dans ce chapitre la grande plaie du déclassement, on en assigne les causes, et on indique le remède 269-274

CHAPITRE V

La religion et le perfectionnement personnel des membres de la Société. — Deuxième condition du bien-être social 274-297

Ce perfectionnement exige l'exercice de quatre vertus :

1. L'activité au travail 274-278
2. La parcimonie. 278-282
3. La tempérance 282-292
4. La moralité 292-297

CHAPITRE VI

La religion et le règne de la justice 297-316

§ I. Droit à la vie. — Combien il est méconnu. — Question du repos dominical et de la durée du travail 298-304

§ II. Droit aux biens extérieurs 304

a) Droit de percevoir le fruit de son travail : Le salaire. 305-307

b) Droit de conserver le fruit de son travail. — Atteintes au droit de propriété 308-309
Nécessité de la religion en cette matière . . . 310
§ III. Droit à la vérité 311-313
§ IV. Droit à la réputation 313-316
Un mot sur le duel 316

CHAPITRE VII

La religion et le triomphe de la charité 317-324
Rôle de la charité au sein de la Société 317-318
État actuel de la charité 318-320
La charité et la religion 321 322
Un grand devoir social imposé par la Providence aux classes dirigeantes 322-324

CHAPITRE VIII

La religion, divine régulatrice des rapports entre supérieurs et inférieurs 324-345

I. Gouvernants et patrons.

A. L'autorité sociale doit être tutélaire et civilisatrice. 325-326
Efficacité de la religion pour faire accomplir cette double mission 326-329
Application de cette doctrine aux partis gouvernants 329-332
B. Le patronat. Devoirs qu'il entraîne, et efficacité de la religion pour faire accomplir ces devoirs . . . 332-334
Trois patrons modèles 334-338
Avis à un patron 339-340

II. Sujets et ouvriers.

La religion commande, facilite et relève l'obéissance. 348-343
L'obéissance et les autres vertus des inférieurs chez les premiers chrétiens 343-344
Le patron des ouvriers : le vén. Nunzio Sulpricio. . 344-345

CHAPITRE IX

La religion, source de bénédictions divines. 345-355
La religion est une source de bénédictions même temporelles pour ceux qui la pratiquent 345-348
Explication des exceptions à cette règle 348
La religion est toujours une source de bénédictions temporelles pour les nations 349-354

Essai de solution des difficultés que rencontre cette thèse. 354-355

CHAPITRE X

La religion, principe de patience 356-361
Pourquoi il y aura toujours à souffrir sur cette terre . 357
Avec quelle efficacité et dans quel sens la religion prêche la patience. 358-361

CHAPITRE XI

Prétendue inefficacité et réelle efficacité des motifs religieux. 361
Comment il se fait que les motifs religieux exercent si peu d'influence sur beaucoup d'esprits. . . . 361-363
A quelles conditions les motifs religieux exerceront sur les âmes l'action qui leur est propre 363-366
Conclusion. 366-367

TROISIÈME PARTIE

La contre-partie ou la rupture du lien religieux.

PREMIÈRE SECTION

La falsification de la religion.

CHAPITRE Ier

Le polythéisme, base commune de toutes les fausses religions 370-392
ARTICLE I. Réfutation générale du polythéisme . . 370-372
ARTICLE II. Les différentes formes du polythéisme 372-380
1. La démonolâtrie 372-373
2. L'astrolâtrie. 373-374
3. L'anthropolâtrie 374-376
4. La zoolâtrie 376-377
5. Le fétichisme 377-379
6. Le culte des êtres abstraits 379
ARTICLE III. Réalité et causes du polythéisme . . 380-385

ARTICLE IV. Caractères généraux des religions polythéistes 385-391
1. L'utilitarisme 385-386
2. Le formalisme 386-387
3. La superstition 387
4. La cruauté 387-388
5. Le sensualisme 388-390
ARTICLE V. Le dithéisme 391-392

CHAPITRE II

Les principales religions polythéistes 392-414
ARTICLE I. Les croyances et pratiques religieuses des peuples orientaux 393-401
§ I. Les Babyloniens et les Assyriens 393-394
§ II. Les Égyptiens 394-396
§ III. Les Indiens. (Védisme, Brahmanisme, Bouddhisme) ; — les religions de la Chine. . 396-401
§ IV. Les Perses 401
ARTICLE II. Les mythologies grecque et romaine . 401-407
§ I. La mythologie grecque 401-404
§ II. La mythologie romaine. 404-407
ARTICLE III. La religion de nos ancêtres 407-411
§ I. La religion des Gaulois 408-410
§ II. La religion des Germains 410-411
ARTICLE IV. Un mot sur la religion des sauvages. — État actuel du polythéisme 411-414

DEUXIÈME SECTION

L'abandon de la religion.

CHAPITRE Ier

Une triste constatation. — Les manifestations de l'irréligion contemporaine et de la diminution du sentiment religieux. Dans ce chapitre, on trouve beaucoup de notions historiques sur la célébration religieuse du mariage et de la sépulture 416-424

CHAPITRE II

Le mal de l'irréligion. 424-431
L'irréligion est : 1. Une lacune regrettable. . . . 424-426

2. Un crime exécrable 426-427
3. Un fléau redoutable. Ce qu'il faut penser de la morale indépendante. Son insuffisance 427-431

CHAPITRE III

L'irréligion dans l'école 431-438
Les notions générales exposées dans le chapitre précédent sont appliquées dans ce chapitre à l'enseignement athée. Tristes fruits de l'école neutre ; la criminalité de l'enfance à l'heure présente.

CHAPITRE IV

L'irréligion d'État. Dans quelle mesure elle existe et quels maux elle engendre 438-443

TROISIÈME SECTION

La guerre à la religion.

CHAPITRE Ier

La haine de Dieu. Il y a des hommes animés de cette haine, — comment ils en sont venus là 444-447

CHAPITRE II

Le sectarisme maçonnique 447-463
La haine de la religion a pris en quelque sorte corps dans la franc-maçonnerie. Après avoir montré ce que la franc-maçonnerie n'est pas, on prouve son caractère antireligieux :
§ I. Par les aveux de ses adeptes 450-452
§ II. Par les rites maçonniques 452-455
§ III. Par les faits 455-463

CHAPITRE III

La religion maçonnique 463-469
On décrit en détail :
§ I. Le symbole maçonnique 463-465
§ II. La morale maçonniqne. 466-467
§ III. Le culte maçonnique 467-469

CHAPITRE IV

Le péril maçonnique 469
Ce qui rend la franc-maçonnerie redoutable, c'est sa force numérique 469-471
La qualité de beaucoup de ses membres. 472
Son organisation 473
Le secret dont elle s'entoure 474
Les mensonges auxquels elle recourt 475
Le zèle qu'elle déploie 475-476
Condamnations dont la franc-maçonnerie a été l'objet de la part des papes 476
Inertie des gouvernements à son égard 477
Nécessité de combattre la secte et manière de réussir dans ce combat. 477-478
Un dernier mot 479

ERRATA

N. B. Quelques fautes se sont glissées dans le texte. C'est ainsi que :

P. 21	l. 31,	au lieu de	*F. Lefèvre,*	il faudrait lire :	P. Lefèbvre.
» 52	» 27,	»	*8 millions*	»	8 trillions
» 253	» 3,	»	*VI*	»	IV
» 306	» 31,	»	*des*	»	de
» 339	» 32,	»	*réaliserez*	»	retirerez
» 346	» 25,	»	*et*	»	ou
» 360	» 9,	»	*piller*	»	piler

En outre : P. 14 l. 12, *résistants* serait mieux que *solides.*
» 27 » 15, les mots *eh bien* sont de trop.
» 51 » 34, le point virgule doit être remplacé par une virgule.
P. 312 l. 15, le mot *nous* est répété à tort.

Le bienveillant lecteur voudra pardonner ces fautes et imperfections et corriger par lui-même d'autres légères incorrections qu'il viendrait à découvrir.

BL 48 .G47 1904 SMC
Geron, Hubert Michel Joseph,
L'edifice de la science
religieuse 47231685

AWW-4346